

Date Due

Overlibrary Book Wingate JUL 26 1989			
93	PRINTED IN U. S. A.		

Snuffen Guldsten

Digitized by the Internet Archive
in 2026

Aus

Metternich's
nachgelassenen Papieren.

Herausgegeben

von dem Sohne des Staatskanzlers

Fürsten Richard Metternich-Winneburg.

Geordnet und zusammengestellt von Alfons v. Minkowström.

Autorisirte deutsche Original-Ausgabe.

4. Band.

Wien 1881.

Wilhelm Braumüller

k. k. Hof- und Universitätsbuchhändler.

Aus

Metternich's
nachgelassenen Papieren.

Herausgegeben

von dem Sohne des Staatskanzlers

Fürsten Richard Metternich-Winneburg.

Geordnet und zusammengestellt von Alfons v. Klinkowström.

Autorisirte deutsche Original-Ausgabe.

Clemens Lothar Wenzel Metternich-Winneburg
Zweiter Theil.

Friedens-Zera 1816—1848.

Zweiter Band.

Wien 1881.

Wilhelm Braumüller

K. k. Hof- und Universitätsbuchhändler.

DB

80.8

M5

v. 4

Inhalt

des vierten Bandes.

(Zweiter Band des zweiten Theiles.)

Sechstes Buch.

	Seite
Orientalische Wirren, Schriften-Sammlung 1823—1829	1
Das Jahr 1823	3
Tages-Ereignisse (Nr. 637—655)	3
Auf der Reise nach Czernowitz (Nr. 656—666)	15
Rückkehr aus Lemberg (Nr. 667—670)	24
Das württembergische Cabinet gegen die Veroneser Beschlüsse (Nr. 671—673)	26
Zur französischen Intervention in Spanien (Nr. 674—676)	34
Errichtung der Regentschaft in Spanien (Nr. 677—679)	45
Zur Papstwahl nach Pius VII. (Nr. 680)	57
Die streitigen Punkte zwischen Rußland und der Pforte (Nr. 681 bis 682)	63
Ergebnisse der Zusammenkunft der beiden Kaiser in Czernowitz (Nr. 683—685)	79
Conferenzen in Petersburg zur Pacification Griechenlands (Nr. 686)	87
Das Jahr 1824	90
Tages-Ereignisse (Nr. 687—699)	90
Vom Johannisberg (Nr. 700—704)	95
Weitere Tages-Ereignisse (Nr. 705—720)	106
Erneuerung der Carlsbader Beschlüsse (Nr. 721—725)	115

	Seite
Der Einfluß Preußens mit Oesterreich in der deutschen Politik (Nr. 726—727)	126
Zur Pacification Griechenlands (Nr. 728—729)	127
Metternich's Einvernehmen mit Preußen in der orientalischen Politik (Nr. 730)	138
Frankreich unter Carl X. (Nr. 731)	141
Die Petersburger Conferenzen (Nr. 732)	145
Das Jahr 1825	147
Krankheit und Tod der Fürstin Eleonore Metternich in Paris (Nr. 733 bis 746)	147
Aufenthalt in Paris (Nr. 747—754)	158
Aus Mailand und Triest (Nr. 755—764)	172
Aus der Zeit des Preßburger Landtages (Nr. 765—773)	190
Die Petersburger Conferenzen ohne England (Nr. 774—777)	198
Metternich's Ansichten über Canning's Politik (Nr. 778—779) . . .	212
Der österreichische Seehandel in der Levante (Nr. 780)	220
Das Ereigniß von Nauplia (Nr. 781—782)	222
Die Jesuiten (Nr. 783)	228
Die Opposition auf dem Preßburger Landtage 1825 (Nr. 784—785) .	235
Des Kaisers Alexander Tod (Nr. 786—787)	250
Fürst Metternich als Lehrer der Herren Erzherzoge Ferdinand und Franz Carl im Jahre 1825 (Nr. 788)	253
Carl Albert Prinz von Carignan, später König von Sardinien (Nr. 789)	254
Das Jahr 1826	260
Tages-Ereignisse (Nr. 790—826)	260
Stand der orientalischen Frage von ihrem Ursprung an bis zum Tode Kaiser Alexander's (Nr. 827—828)	288
Zur Thronbesteigung des Kaisers Nicolaus (Nr. 829—831)	299
Grundzüge der österreichischen Politik im Orient nach der Transaction zwischen England und Rußland vom 4. April 1826 (Nr. 832) . .	304
Lord Hertford über Canning (Nr. 833)	309
Ueber die wichtigsten Angelegenheiten der Gegenwart (Nr. 834) . . .	313

Haltung im Falle eines neuerlichen russisch=englischen Schrittes in der griechischen Angelegenheit (Nr. 835—836)	318
Kaiser Nicolaus und Metternich (Nr. 837)	320
Oesterreich's Antwort auf die russisch=englische Einladung zu gemeinsamem Vorgehen gegen die Pforte (Nr. 838—839)	323
Das Jahr 1827	330
Tages=Ergebnisse (Nr. 840—846)	330
Metternich's Heirat mit Antonia Leykam Gräfin von Beilstein (Nr. 847 bis 852)	336
Bild der politischen Lage Europas zu Anfang 1827 (Nr. 853) . . .	340
Annäherung Rußlands an Oesterreich (Nr. 854)	343
Esterhazy's Instruction für die Londoner Conferenzen (Nr. 855—857) .	344
Ablehnende Erklärung Rußlands auf Esterhazy's Instruction (Nr. 858 bis 860)	363
Oesterreich's Nichtbeitritt zum Londoner Tripel=Tractat (Nr. 861—862)	365
Die französischen Maßregeln gegen die Presse (Nr. 863)*	370
Canning's Tod (Nr. 864—865)	372
Metternich's Zusammenkunft mit König Friedrich Wilhelm III. in Teplitz (Nr. 866)	374
Metternich's Gespräche mit Graf de La Ferronnays über die orientalische Politik (Nr. 867—868)	375
Metternich's Vorschläge für die Haltung der Pforte gegenüber dem Tripel=Tractat (Nr. 869—870)	379
Codrington's Schreiben an den österreichischen Escadre=Commandanten (Nr. 871—873)	390
Navarin (874—880)	395
Das Jahr 1828	410
Tages=Ergebnisse (Nr. 881—885)	410
Aus Waltersdorf (Nr. 886—888)	415
Tod der Mutter Metternich's (Nr. 889)	419
Oesterreich's Stellung in dem orientalischen Conflict zu Anfang des Jahres 1828 (Nr. 890)	420

	Seite
Der Ministerwechsel in Frankreich und England, und Metternich's Rath=	
schläge an die Pforte (Nr. 891)	432
Die Bildung unabhängiger Staaten im Orient nach Metternich's Vor=	
schlag (Nr. 892—893)	440
Marfchbefehl an die russischen Garden (Nr. 894)	455
Dom Miguel's erstes Auftreten in Lissabon (Nr. 895)	459
Unterredung Zichy's mit Kaiser Nicolaus über die österreichischen Pro=	
positionen (Nr. 896)	463
Der russisch-türkische Krieg (Nr. 897)	473
Versuch das englische Cabinet an Oesterreich heranzuziehen (Nr. 898) .	475
Die französische Expedition nach Morea (Nr. 899)	483
Vom Kriegsschauplatz (Nr. 900)	486
Unterredung mit dem Prinzen Wilhelm von Preußen (Nr. 901) . .	490
Fortgesetzte Friedensbestrebungen (Nr. 902)	493
Dom Pedro's Rechte auf den portugiesischen Thron (Nr. 903) . . .	497
Temporäres Einverständniß Englands mit der Politik Oesterreichs	
(Nr. 904)	507
Friedliche Stimmung der Pforte (Nr. 905—906)	509
Declaration der drei alliirten Höfe an die Pforte in Betreff Griechen=	
lands (Nr. 907)	515
Preußens Politik in der orientalischen Frage (Nr. 908)	519
Rußlands Verhältniß zu England (Nr. 909)	523
Suspension der Kriegsoperationen (Nr. 910)	525
Das Jahr 1829	527
Tages- und Familien-Ereignisse (Nr. 911—933)	527
Prinz Victor's Krankheit und Tod (Nr. 934—939)	551
Außerordentliche Mission des Grafen Ficquelmont nach Petersburg	
(Nr. 940)	558
Neuerliche Annäherungsversuche Rußlands an Oesterreich (Nr. 941—942)	578
Papst Pius VIII. (Nr. 943)	583
Die Emancipation der Katholiken in Großbritannien (Nr. 944—945) .	584
Eröffnung des zweiten russisch-türkischen Feldzuges (Nr. 946)	586

	Seite
Throncandidaten Griechenlands (Nr. 947)	587
Das Ministerium Polignac (Nr. 948)	589
Der Friede von Adrianopel (Nr. 949—951)	591
Rückwirkungen des Friedensschlusses von Adrianopel auf Oesterreich (Nr. 952)	598

Das Personal-Register, die Bände des gesammten zweiten Theiles umfassend,
befindet sich am Schluß des zweiten Theiles.

Berichtigungen.

Man lese: Seite 95 in den Regesten Nr. 701 „Maucier“ statt Mander.
 „ 149 Zeile 10 von oben: „14. März“ statt 14. Februar.
 „ 190 in den Regesten Nr. 771 „Nagy Pál“ statt Pál.
 „ 260 „ „ „ 798 „russische“ statt griechische.
 „ 583 Zeile 1 von oben: „que“ statt qui.
 „ 592 „ 2 „ unten: „se“ statt ne.

Sechstes Buch.

Orientalische Wirren.

Schriften-Sammlung

1823—1829.

Orientalische Wirren.

Das Jahr 1823.

Tages = Ereignisse.

Auszüge aus Metternich's Privat-Correspondenz vom 6. Januar bis 29. August 1823.

637. Geschäfte in München. — 638. Tod Urbna's. — Memoiren der Madame Campau. — 639. Unbefonnener Schritt des Königs von Württemberg. — 640. Las Cases' Memoiren. — 641. Anstrengende Arbeiten. — 642. Brunetti als Gesandter nach Spanien. — Die französisch-spanische Angelegenheit. — Vincent. — Fürstenberg's goldene Hochzeit. — Melanie Zichy. — Die italienische Oper. — 643. Wien am Ebro. — 644. Der erste Mai. — Was will Canning? — 645. Metternich's Geburtstag. — 646. Ankunft seiner Familie. — 647. Die spanischen Angelegenheiten. — Reflexionen. — 648. Familienleben. — 649. Wiedergenesung. — 650. Englands Stellung. — 651. Palmaella. — 652. Project der Zusammenkunft der beiden Kaiser in Czernowitz. — 653. Napoleons-tag. — 654. Fixirung der Monarchen-Zusammenkunft. — 655. Willele. — Reiseplan. —

Wien, 6. Januar 1823.

637. Ich habe zwei freie Tage in München zugebracht, die ich ganz der Arbeit widmete; reiste am 4. ab und bin heute wieder bei meinen Penaten. Was war das für eine schlechte Reise bei fortwährender Kälte von sechzehn bis achtzehn Graden!

Es geschah in München, was ich mir vorgenommen hatte. Merkwürdig zu sehen war, wie mein Erscheinen daselbst alle Parteien in die äußerste Spannung versetzte*). Da hat sich wieder gezeigt, wie

*) Metternich's Aufenthalt in München unmittelbar nach beendetem Congresse zu Verona gab zu allen möglichen Vermuthungen Anlaß. Graf Trauttmansdorff, der österreichische Gesandte daselbst, berichtet darüber am 6. Januar nach Wien: „Neue Territorial-Ausgleichungen, Versetzung des Königs von Württemberg nach Polen und Ausdehnung Bayerns nach Westen; Contingente gegen die Türken, Heirat der Prinzessin Sophie von Bayern mit einem Erzherzog von Oesterreich;

erbärmlich die Faction ist. Man stelle vier Männer von Thatkraft, die wissen was sie wollen und über die Mittel der Ausführung im Klaren sind, auf die vier Ecken Europas, lasse sie zu gleicher Zeit ihre Stimme und ihre Arme erheben, und die ganze Boutique zerfliehet gleich einer Rauchwolke. Die Menschen sind eigentlich recht einfältig. Ich habe bei ihnen nicht mehr Urtheilskraft finden können, als bei Kindern, die da meinen, wenn sie dicke Wolken sehen, brauchten sie blos sich hinaufzuschwingen, um auf ihnen spazieren zu gehen wie auf fester Erde. Wenn ich vom Urtheil spreche, nehmen Sie das Wort in der positivsten Bedeutung und trennen Sie es wohl vom Geist, denn diesen besitzen gewöhnlich gerade solche Männer, die an jenem wesentlich Mangel leiden. Fast besorge ich, daß es mit Canning auch so ist.

— 30. Januar.

638. Wir haben jetzt einen schwer zu ersetzenden Verlust erlitten. Der Oberstkämmerer Graf Wrba ist gestorben. Alle die wesentlichen Erfordernisse, wie sie ihm eigen waren, finden sich nicht leicht in einem Menschen vereinigt. Er starb an einer schweren Krankheit, die er sich in Verona holte.

Heute Morgens sah ich den Kaiser. Er ist in großer Verlegenheit, und ich bin es auch. Er frug mich, ob ich nicht geneigt wäre, die Stelle zu übernehmen, was ich mit aller Lebhaftigkeit ablehnte; denn so wie ich mich kenne, wäre es mir nicht gegeben, eine neue Bürde mir aufzuladen, und eine Hofbedienstung schon gar nicht. Lieber einfach sterben als durch Nadelstiche umkommen.

Abänderung der bayerischen Constitution — alles dies wird zu den Gegenständen gezählt, auf welche sich die dahin vorgetragenen Wünsche Euer Durchlaucht bezogen haben sollen. Unter den Gebildeteren war jedoch vorzüglich die constitutionelle Frage diejenige, welche man bei der Unterhandlung des österreichischen Cabinets mit dem bayerischen Hofe voranstellte, und das diplomatische Corps war der Meinung, daß Hochdero Forderungen sich auf ein neues Preßgesetz und auf Abstellung der Deffentlichkeit der ständischen Verhandlungen beschränkt hätten.“ Dem Leser ist der Anlaß der Reise des Staatskanzlers nach München aus dem Briefe des Kaisers Franz an König Max Josef bekannt, den wir unter den Ergebnissen des Veroneser Congresses (Nr. 635, III. Bd., S. 588) mitgetheilt haben. D. H.

Ich lese soeben die Memoiren der Madame Campan über Marie Antoinette. Ich bin zwar noch nicht über die Hälfte des ersten Bandes hinaus gekommen, aber mir ist jetzt schon klar, daß das Werk eher schaden als nützen wird. Es zieht eine Menge von Dingen in's Lächerliche, die sich heut zu Tage wirklich so darstellen. Das Buch wird nichts Gutes stiften, denn am Ende beweist es nicht viel mehr, als daß Marie Antoinette eine recht gute, junge und hübsche Frau war; dagegen wird das, was man „Respect“ nennt, sehr darunter leiden. Man soll überhaupt eine so hohe Persönlichkeit, deren traditionelles Ansehen und Ehrfurcht gebietende Stellung so wichtig sind, keiner Analyse unterziehen, weil die Analyse jedes derartige Gefühl zerstört, nachdem sie es zuvor stückweise abgeschwächt hat. Von Werken ähnlicher Gattung, wie diese Memoiren, ist der Geist des Jahrhunderts gesättigt. Sie wirken wie ein Schwamm auf ein Aquarell-Gemälde. Wischt man die Farben weg, so kommt man auf den bloßen Grund. Das ist wohl allgemein bekannt und daher keine neue Entdeckung. Die Frage ist nur, ob nicht auch die Malerei des Preises werth ist und vor Allem eines höheren als der Stoff, auf dem sie angebracht ist.

— 2. Februar.

639. Ich habe heute Nachrichten aus Paris vom 28. v. Mts. Sie werden in London Verlegenheiten bereiten. Ich für meinen Theil bin nicht unzufrieden, da ich unter zwei Nebeln die entschiedene Sache der unschlüssigen Haltung vorziehe. Was wird da herauskommen? Im Himmel allein ist die Lösung geschrieben.

Der König von Württemberg hat sich zu einer Unbesonnenheit hinreißen lassen*), die er schwer empfinden wird. Aus blinder Wuth gegen mich zieht er nur seine Leidenschaften zu Rathe, von allen Rathgebern die schlimmsten. Wenn ich ihm seinen Gang vorzuschreiben gehabt hätte, so hätte er es nicht besser anstellen können, um Alles zu rechtfertigen, was ich seit längerer Zeit über ihn denke. Es ist doch wunderbar, wie der Zorn unbesonnene Geister fortwährend dazu ver-

*) Siehe die württembergische Circular-Depesche vom 2. Januar und die Depesche Metternich's an den österreichischen Geschäftsträger in Stuttgart (Nr. 671.672). D. S.

leitet sich selbst Uebles zuzufügen. Diese Wahrheit findet ihre Anwendung auf das öffentliche wie auf das Privatleben; unter den Händen von Leuten dieses Schlages stürzt das ganze Gerüst zusammen, und immer gerade dann, wenn sie meinen auf dem Punkte der Vollendung angekommen zu sein. Kaiser Alexander wird die Sache nicht leicht nehmen, dafür glaube ich einstehen zu können.

Die Nachrichten vom 28. werden in London große Senjation machen; auf mich keineswegs, da ich mir das erwartet habe*).

— 1. März.

640. Ich habe den „Las Cases“ zu Ende gelesen. Er interessirt mich, weil ich in das ganze Gewebe eingeweicht bin. Es ist übrigens das Werk eines fanatischen Anhängers, der ganz vergißt, daß es keine vergeblichere Mühe gibt als zu beweisen, Bonaparte sei ein guter Mensch gewesen. Ich habe schon oft behauptet, daß meiner Meinung nach Bonaparte keineswegs bössartig war, was man im gewöhnlichen Leben darunter versteht. Dafür besaß er zu viel praktischen Verstand. Er war ein starker Mann, ja im Rahmen einer anderen Zeit wäre er ein großer Mann gewesen. Las Cases erfährt übrigens von Bonaparte die wohlverdiente Behandlung. Er benützte dessen Feder, um den Roman seines Lebens schreiben zu lassen. Geschichte aber ist keine darin oder doch derart romantisirt, daß der Napoleon von Las Cases dem wirklichen Napoleon in seinen verschiedenen Lebensphasen gerade so ähnlich sieht, wie der Achilles in der Oper dem verewigten Achilles in Person. Ich bin übrigens auf mehr als eine recht derbe Lüge gestoßen.

— 5. März.

641. Ich beschäftige mich jetzt mit einer sehr anstrengenden Arbeit**). Paris gewährt heute ein merkwürdig eigenthümliches Schauspiel. Ich kenne das Pariser Pflaster sehr gut. Mein Verkehr mit der

*) Bezieht sich auf die Eröffnung der französischen Kammern und die kriegerische Rede des Königs; man war auf eine Kriegserklärung Englands gegen Frankreich gefaßt. D. D.

**) Bezieht sich zunächst auf die schiefe und zweideutige Stellung des französischen Kabinetts in der spanischen Frage. D. D.

Stadt in den Zeiten der Kraft gestattet mir auch ein Urtheil über den Zustand der heutigen Schwäche. Alles ist unberechenbar in diesem Lande, selbst was vernünftig erscheint, ist es nur äußerlich, nicht in seinem Wesen; die Bewegung ist dort eine Folge der Gährung der Leidenschaften und von allen diesen entquillt nicht eine aus richtigen Gefühlen. Seitdem es Geschäfte auf der Welt gibt, sah man sie nicht so behandeln wie zur Stunde in Frankreich. Es sieht fast so aus, als wollten die Männer in diesem Lande den Selbstmord raffiniren. Sie bringen die Sache vom Fleck, leiten sie aber gleichzeitig gegen einen Abgrund hin, so daß der Karren nothwendig umstürzen muß.

— 4. April.

642. Ich sende Brunetti nach Paris und wo möglich nach Spanien, wo er das Amt eines bevollmächtigten Gesandten bei dem nunmehr befreiten König bekleiden soll. So Gott will, und wenn die Franzosen nicht ungeschickt vorgehen, was in dieser Frage wenigstens Gottes Absicht nicht sein kann, dürfte der König demnächst wieder zur Regierung gelangen.

Die Geschäfte sind heute recht delicateser Natur, nicht weil sie an und für sich schwieriger sind, sondern weil es die französische Regierung ist, welcher die Leitung derselben natürlich zufällt. Sie ist schwach und außerdem in sich selbst zerfahren. Glücklicherweise werden die übrigen Großmächte mit Entschlossenheit vorgehen. Es grenzt an's Wunderbare, daß es mir gelungen ist, zwischen Kaiser Alexander und uns eine solche Gleichartigkeit des Vorgehens zu Stande zu bringen. Wenn man bedenkt von wie entgegengesetzten Punkten man ausgehen mußte, um dahin zu gelangen, daß die beiden Kaiserreiche so einig geworden, so meine ich zu träumen.

Dem alten Vincent geht es besser, wenigstens zieht er heute an dem Strang, ich mußte ihm aber doch Brunetti an die Seite stellen.

Die alten Fürstenbergs haben gestern ihre goldene Hochzeit gefeiert. Das Fest war rührend, namentlich wegen der Zahl der gegenwärtigen Descendenten; man mußte die dritte und vierte Generation streichen, da sie bei Tisch nicht Platz gefunden hätten. Das Festmahl fand beim Fürsten Johann Liechtenstein statt.

Im Uebrigen nichts Neues, keine Sterbenden und keine Todten. Melanie*) befindet sich besser, sie muß aber, meiner Meinung nach, die ihr Arzt theilt, noch recht Acht geben, sonst läuft sie Gefahr, der Phtisis anheim zu fallen. Es ist daselbe junge Mädchen, das vor einigen Jahren meiner Clementine so ähnlich sah, was sich übrigens heute geändert hat. Sie ist groß und sehr hübsch, aber in ganz anderer Weise wie Clementine. Diese hat Lawrence in ihrer Schönheit verewigt. Er malte sie im Fluge gerade wie sie diese Welt durchflog.

Die Oper ist vortrefflich. Man gibt „Othello“, den „Barbier“ und „Zelmira.“ Die italienische Gesellschaft der Wiener Oper ist immer noch die beste die ich kenne. Sie enthält keine Mittelmäßigkeiten und die ersten Sänger sind die ersten Italiens. Mir gewährt die Oper eine große Erholung, denn mein Leben ist so monoton, daß jeder Klang, der denen, die ich täglich zu hören verdammt bin, fremd ist, mein ganzes Wesen durchdringt.

— 30. April.

643. Man ist hier nur mit Spanien und der italienischen Oper beschäftigt. Geht der Krieg so gut fort wie die Oper, so ist Europa gerettet. Ich weiß nicht, ob Victor den Lablache in Mailand singen gehört hat. Er kommt mir vor wie der Stephansthurm, der mit der Brunnenglocke singen wollte, damit aber Töne hervorbringt, die einer Nachtigall zur Ehre gereichen würden.

Wien liegt am Ebbo. Die Fortschritte der französischen Kriegsoperationen machen hier denselben Eindruck, als wären es Siege der österreichischen Armee.

— 1. Mai.

644. Das Datum des heutigen Tages hat einen guten Klang, aber das Wetter entspricht nicht der Jahreszeit. Dieser Tag macht in der Regel Epoche im Wiener Leben. Alles spaziert auf den öffentlichen Promenaden und ergibt sich dem Genuß der ersten Anzeichen des Frühlings. Leider, daß es kaum zu grünen anfängt und die Erstlinge noch im Sprossen sind. Mein armer Garten trägt vielmehr den Stempel der Gebrechlichkeit als jenen der Jugendfrische. Wenn das so fortgeht, so

*) Gräfin Richy-Ferraris, spätere Gemalin des Fürsten.

verliere ich die Bäume, die ich im Jahre 1822 gerettet habe. Es hat buchstäblich seit dem April des letzten Jahres nicht geregnet. . . .

Was die Schönredner, wie die britischen Minister, am peinlichsten berühren muß, ist, daß Europa während des Lesens der Parlaments-Debatten die Achseln zuckt! Ich habe in dem Wüste der täglichen Zeitungen noch nicht ein Wort, nicht ein einziges Wort, zu ihren Gunsten gefunden. Die strengsten und ärgsten Kritiken bringen gerade die radicalen Blätter. Was will denn Canning? Wem will er es recht thun, was hat er vor? Denn am Ende muß ein Mann doch irgend einen Zweck haben*). Ich fange an, selbst das Bißchen gute Meinung, das ich dem Manne (Gott verzeihe es mir) nicht ohne Widerstreben entgegengebracht, noch einzubüßen. Canning in gleichem Schritt mit dem Minister-Präsidenten Seiner allerchristlichsten Majestät! Ein schönes Jahrhundert das, für jedwede Sorte von Menschen: für die Einfältigen, die für geistvoll gelten, aber aufgeblasen sind; für die moralischen Schwächlinge, die immer bereit sind von ferne mit der Faust zu drohen, wenn die Gelegenheit günstig ist. Wenn man dies Alles mit anzuschauen berufen ist, wie ich, Alles hören, Alles lesen muß, was ich höre und lese — dann gehört wahrlich eine gewisse Widerstandskraft dazu, die fast an Tugend grenzt. Aber wie unfruchtbar ist diese Tugend und wie mühselig ihre Uebung! Wie schade, daß Wellington so ängstlich ist, der Mann mit geradem Herzen und so ehrlichem Gesichte!

— 15. Mai.

645. Den heutigen Jahrestag meiner Geburt liebe ich deshalb, weil ich ohne ihn nichts lieben oder hassen könnte.

Ich bin mit den Vorbereitungen zum Empfang meiner Familie beschäftigt, mein graues Einsiedlerleben wird sein Ende nehmen, und darüber erwacht mein Herz. Ich bin nicht für die Einsamkeit geschaffen und brauche Leben, das mich umgibt. Die absolute Stille um mich herum ist mir das Symbol des Todes. Das Gefühl der Freude am Zusammenleben habe ich auch bei anderen Menschen gern; den

*) Bezieht sich auf die große Rede Canning's in der Parlamentssitzung vom 14. April 1823. D. S.

Anachoreten traue ich nicht, sie sind meistens langweilige oder gelangweilte Leute und, was schlimmer ist, nicht selten böshafte Menschen.

— 17. Mai.

646. Meine Familie ist im Laufe des Tages angekommen; ich war ihr auf einige Meilen entgegengeeilt. Sie befinden sich Alle wohl. Frau und Kinder sehen gut aus und Letztere, die ich seit fast drei Jahren nicht gesehen, sind sehr gewachsen. Leontine hätte ich wieder erkannt, aber die Kleine (Prinzessin Hermine) hat ein ganz anderes Gesicht bekommen. Sie sieht meiner Mutter ähnlich, besitzt daher einige meiner Reize. Victor ist gesund. Die Kinder weinten aus Freude, als sie mich wiedersehen.

Was mich tröstet, ist, daß die lange Abwesenheit meiner Frau ihr tiefes Leidwesen beim Wiederbetreten jenes Hauses, in dem sie als Mutter so viel tiefen Schmerz erfahren, abgeschwächt hatte. Ich habe die Vertiklichkeit vollständig geändert und Alles entfernt, was an die traurigen Zeiten erinnern konnte. Die Vorsehung hat dem Fortschreiten der Zeit eine große Gewalt über die menschlichen Gefühle gegeben, und das ist nicht ihre geringste Wohlthat.

— 22. Mai.

647. Die spanischen Angelegenheiten gehen so wie sie gehen mußten an dem Tage, da man es gewagt sie in die Hand zu nehmen. Was ist das für eine traurige Macht, deren Grundlage Irrthum ist, die sich nur auf Lüge stützt und deren Kraft in nichts Anderem besteht als in der Schwäche ihrer Gegner. Dieses Bild ist das Conterfei des Liberalismus. Man prüfe nur einmal etwas näher seine Ansprüche und wird bald sehen, daß sie ohne Unterlage sind; man forsche nach den Mitteln über die er verfügt und wird finden, daß nichts da ist. Und dennoch gibt es Leute, die verständig zu sein behaupten, welche den liberalen Theorien anhängen und sich ihrer Ausübung rühmen.

Was so viele Personen verhindert der Wahrheit zu dienen, sich ihr ganz hinzugeben, ist der ihr eigene Mangel an jeglichem Flitterwerk. Berufen zu immer größerer Entfaltung, erschafft man sie in ihrer Kindheit, und an dem Tage, an welchem die Wahrheit in dem ihr eigenen

echten Glanze hervorleuchtet, macht sie ihren Weg allein, so daß jegliches Verdienst nur ihr anzugehören scheint. Diejenigen, die sie in ihrem Reime gepflegt und ihre Ausbildung überwacht haben, sind sehr schnell verwischt und vergessen. Für mächtige Eigenliebe ist das kein schmeichelhaftes Amt, und nur wenigen Leuten ist es gegeben sich demjenigen zu widmen, was ihrer Selbstliebe keinen Vortheil bringt.

Darin liegt mein Glaubensbekenntniß und mein Urtheil über mich selbst.

— 27. Mai.

648. Ich bin wieder in meine Familienhäuslichkeit eingelebt, als wenn ich nie von ihr getrennt gewesen wäre, und genieße sie mit wahrer Freude. Victor gefällt hier, man findet ihn allseitig wohlgerathen, was mir Genugthung gewährt. Gewiß ist, daß sein gutes Benehmen und seine Wohlerzogenheit im Vergleich mit manchen anderen hiesigen jungen Leuten auffällt. Die Gesundheit meiner Frau scheint sich sichtlich gebessert zu haben, und ich stelle meine bezüglichlichen Besorgnisse der Zukunft anheim. Obgleich ich die Meinigen nur beim Frühstück und beim Mittagessen sehe, so gereicht mir das dennoch zu großem Troste. Der Mensch ist entschieden nicht dazu geschaffen allein zu sein, und die das Gegentheil behaupten, sind geistes- oder herzenskrank.

— 2. Juli.

649. Ich habe in Folge einer Erkältung zehn Tage im Bett zugebracht. Vor vier Tagen hielt ich mich für wohl genug, um einen ganzen Tag aufzubleiben, was aber üble Folgen hatte, da ich wieder auf drei Tage an's Bett gefesselt war. Heute fühle ich die Wiederkehr der Gesundheit, werde aber erst am einundzwanzigsten Tage vollkommen hergestellt sein. So lange brauche ich, wie ich mich kenne, wenn mich das Fieber packt.

— 18. Juli.

650. Wie schade, daß die Königin der Meere und einstige Beherrscherin der Welt ihren heilsamen Einfluß eingebüßt hat. Was ist aus diesem großen und edlen Britenreich geworden? Was aus seinen Männern und Rednern, aus seinem Rechts- und Pflichtgefühl, aus seinem Rechtsbewußtsein? Das ist nicht das Werk eines Einzelnen,

eines schwach- und muthherzigen Menschen; Canning ist nur das personificirte Symptom jenes bössartigen Uebels, das alle Pulse seines Vaterlandes durchströmt, eines Uebels, das dessen Spannkraft gebrochen hat und den geschwächten Körper der Auflösung preiszugeben droht.

— 20. Juli.

651. Ein Brief von Palmella*) verkündigt mir, daß sein König von seinen treuen Völkern angebetet wird, und daß er sie mit einer charte à la française belohnen wolle. Was Palmella morgen zu thun gedenkt, was er vielleicht schon gestern begonnen, hatte er bereits in Brasilien versucht. Was er gewollt hat und was er heute thut, besteht einfach darin, das sogenannte Heilmittel anzuwenden, was unsere geistreiche Generation erfunden hat. Ihr Recept sagt: Du siehst vor dir den Tod, um ihm auszuweichen, nimm Gift; unsere Väter aber sagten: Du bist vergiftet, nimm Gegengift. Diese Art der Heilung scheint in unseren Tagen zu einfach, namentlich einer Generation, über die Ströme des Lichtes ausgegossen worden. Es gibt dennoch heute sehr praktische Männer, die ganz gut wissen, was unsere Väter wußten: daß Gift tödtlich wirkt; eben deshalb rathen sie es Denjenigen, die sie los werden möchten. Und wer sind diese weisen Männer, die sich rundweg auf den Standpunkt der Wahrheit stellen? Die Radicales sind es! Ich lasse ihnen volle Gerechtigkeit widerfahren, ich verstehe sie wohl, und Leute die ich verstehe, wessen Bekenntnisses sie auch immer seien, sind mir lieber als Leute die überhaupt unverständlich sind, weil sie selbst im Unklaren herumtappen.

— 9. August.

652. In den letzten Tagen habe ich Expeditionen nach allen vier Winden erlassen. Von überall her läßt sich nichts vernehmen als Confusion der Ideen, Zaghaftigkeit in der Ausführung und Ueberdruß für Jene, die nichts als das Gute wollen und eben deshalb nichts als den Triumph des gesunden Menschenverstandes anstreben.

*) Graf Palmella=Sousa, portugiesischer Minister=Präsident und Minister der auswärtigen Angelegenheiten, erwartete mit Ungeduld den Augenblick, wo der aus Brasilien zurückgekehrte König Johann VI. die versprochene Constitution für Portugal erlassen würde.

Die Kaiser Franz und Alexander werden Anfangs October zusammentreffen. Der russische Monarch hat den österreichischen eingeladen, und dieser hat das Rendezvous mit großer Befriedigung angenommen. Kaiser Alexander wünscht, daß das Geheimniß gewahrt bleibe, theilwegen und um der Sache willen, die beide Monarchen als die ihre ansehen. Große und außerordentliche Interessen sind an diese Zusammenkunft geknüpft. Sie wird viel Lärm machen, gleich einem Kanonenschuß, aber nur als Signal, nicht als Schlachtruf.

Meine Ansichten über die Türkei weichen ab von denen, die man allgemein hegt. Nicht die Türkei beunruhigt mich, aber Frankreich und Spanien. Pozzo di Borgo wird gewiß über die Begegnung keine Freude haben. Wir werden höchstens acht Tage beisammen sein, immerhin Zeit genug für Solche, die sie zu benützen verstehen.

Ob die italienische Reise zu Anfang oder zu Ende des Winters stattfindet, ist noch unentschieden.

— 15. August.

653. Wien ist leer. Man kann nicht sechs vernünftige Leute zusammenbringen. Ich sage vernünftige, meine aber damit nicht etwa angenehme Leute. Denn sechs angenehme ist eine Zahl, die in irgend einem Lande zu irgend welcher Zeit schwer zusammenzubringen ist.

Seit Jahren war der heutige Tag für mich stets durch einen Erguß der Napoleon'schen Laune bezeichnet; entweder galt der geführte Streich des Verbannten auf St. Helena mir selbst, oder er ward in meiner Gegenwart einem Anderen zugesügt. Jahre sind seit jenen berühmten gewordenen Tagen verflossen, aber die Kraft des Datums ist noch so frisch, daß bei jedesmaliger Wiederkehr desselben die entschwundenen Eindrücke in so lebhaften Farben wiederum vor mich hintreten, daß ich mich dorthin versetzt glaube, wo ich mich so ungern befunden habe.

Die Familie Bonaparte läßt eine Gegenschrist wider Las Cases verfassen. Mehrere Mitglieder derselben beschuldigen ihn der Lüge und Verleumdung. Thatsache ist, daß bezüglich der Familie nicht Las Cases es ist, sondern Napoleon, der gelogen oder etwas gesagt hat, was seine Brüder und Schwestern nicht gerne hören.

— 21. August.

654. Die Zusammenkunft der beiden Monarchen ist auf den 6. October festgesetzt. Ich werde selbstverständlich dabei sein. Die Sache an sich und abgesehen von dem Wichtigen, was sie umschließt, wird Effect machen, als ob ein Kanonenschuß allerschwersten Kalibers losginge. Ich bin zwar kein Freund des Lärmes, aber wenn er schon nicht zu vermeiden ist, so suche ich ihn zu positiven und heilsamen Zwecken zu benützen. Das ist auch unter den gegebenen Umständen mein Plan. Mein Kopf arbeitet und mein Blut ist in Wallung. Etwas wird herauskommen, gebe Gott, daß es etwas Gutes sei.

— 29. August.

655. Die falschen Maßregeln, die Villèle seit Verona getroffen hat, vervollständigt er durch das, was er heute zu thun vorhat. Das Maß ist voll und er wird nur die falschen Stellungen vermehren, ohne sein Ziel zu erreichen. Die Franzosen, die mit großer Civilisationskraft begabt sind, bilden sich heute ein die Revolutionen zu verstehen, weil sie sie überstanden haben. Das sieht gerade so aus, als wenn eine Frau, die viele Kinder hatte, meinen würde, sie verstehe sich auf das Niederkommen. Die Einen wie die Anderen vergessen, daß es zwei durchaus verschiedene Dinge sind: gelitten zu haben, und die Kunst Abhilfe zu schaffen. Es gab in Frankreich einen einzigen Mann, der es verstanden hat, die Revolution zu bewältigen, und dieser Mann war Bonaparte. Die königliche Regierung hatte von ihm nicht die Revolution, sondern die fertige Contrerevolution geerbt, und diese Erbschaft nicht zu bewahren gewußt. Ich beurtheile die Revolutionen richtiger als die meisten Menschen, die sich mitten darin befanden. Mir ist es so ergangen wie Jenen, die einer Schlacht von einem erhöhten Standpunkte beiwohnen. Nur von dort sieht man Alles; mitten im Getümmel reicht das Auge nicht über einen gewissen Kreis der Bewegung hinaus, und dieser Kreis ist immer sehr enge. Bei den Fehlern, welche die französische Regierung in Spanien bereits begangen hat, kann Niemand für die Lösung einstehen; fällt sie günstig aus (und der Fall ist denkbar), dann ist es das Gute, welches sich Bahn bricht über das Böse hinweg, gegen Alles und wider Jeder-

mann, Freunde und Feinde. Das ist meine Ansicht und die Erfahrung wird sie bestätigen.

Frankreich gleicht heute einem Schiffe auf hoher See, von unerfahrenen Steuermännern geleitet.

Ich gedenke Wien am 16. September zu verlassen, vier bis fünf Tage bei mir auf dem Lande zuzubringen und am 3. October in Czernowitz einzutreffen. Gegen den 25. oder 26. October bin ich wieder in Wien zurück.

Auf der Reise nach Czernowitz.

Auszüge aus Privatbriefen Metternich's an seine Gemalin vom 25. September bis 30. October 1823.

656. Aus Rzeszow. — Eindruck des Landes. — Im Wagen mit Tatitscheff. — 657. Ankunft in Lemberg. — Erkrankung. — 658. Fortdauer derselben. — Productivität Galiziens. — 659. Noch immer in Lemberg zurückgehalten. — 660. Reconvalescenz. — 661. Ankunft des Leibarztes Dr. Säger. — Nesselrode von Kaiser Alexander nach Lemberg entsendet. — Vollendung der Geschäfte in Czernowitz. — 662. Fatale Situation des Kranken. — 663. Verhandlungen mit Nesselrode und Tatitscheff in Lemberg. — Befreiung des Königs von Spanien. — 664. Details über die Stadt Lemberg. — 665. Aus Tarnow. — Das Wohlwollen des Kaisers Franz für Metternich. — Ein Brief Alexander's. — 666. Aus Neutitschein.

656—666.

Metternich an seine Gemalin.

Rzeszow, ce 25 Septembre 1823.

656. J'arrive ici peu de moments avant le départ de la poste, et je ne puis me refuser au plaisir de vous donner de mes nouvelles. Elles sont très-bonnes; j'ai fait mon voyage de la manière la plus heureuse et avec une grande célérité. Je suis arrivé le jour même de mon départ de Witzomirzitz à onze heures du soir à Teschen; hier à neuf heures à Bochnia, et me voici à Rzeszow à cinq heures. Je partirai demain au point du jour et serai à Lemberg à huit ou neuf heures du soir.

Le pays est tout autre que je ne me l'étais figuré. Il est très-beau et bien cultivé. L'entrée en Galicie est fort montagneuse et ressemble à la Haute-Autriche; puis vient la plaine, mais elle est coupée, boisée et fort belle. Ce qui gêne le pays, c'est de rencontrer à chaque pas des juifs. On ne voit qu'eux; ils pullulent.

Je voyage avec M. de Tatistscheff; je l'ai pris dans ma voiture, qu'il a raison de préférer à sa calèche.

J'espère, mes bons amis, que vous serez heureusement retournés à Vienne, et que la cause qui m'a privé du bonheur d'avoir Victor avec moi aura disparu.

Lemberg, ce 28 Septembre.

657. Je suis arrivé ici hier entre minuit et une heure du matin, après une course accélérée. Je me suis arrêté une heure à Langut, que j'ai vu en détail; puis j'ai déjeuné à Przeworsk. Langut est un grand et bel établissement de campagne; il est dans le style Louis XV.

Przeworsk est très-simple, mais très-joli; ce n'est pas un château, c'est une maison à l'anglaise, toute propre et jolie.

Hier je me suis réveillé avec l'une de ces fièvres rhumatismales qui me tiennent au lit sans rime ni raison. Le médecin ne me trouve pas le pouls agité, mais je suis dans une transpiration continuelle.

Aujourd'hui je vais mieux, c'est-à-dire, je transpire moins; je veux néanmoins me tenir au lit pendant trois jours, pour ne pas risquer de reprendre la maladie. Je ne puis rien vous dire de Lemberg, car je n'en ai rien vu.

Ma maison est fort belle et très-bien arrangée.

— Ce 29 Septembre.

658. Je vous écris aujourd'hui debout; mon dérangement se dissipe, car mon mal n'a jamais été au delà. Le médecin ne m'a pas trouvé un seul instant de fièvre, mais une légère irritation, qui avait cessé d'elle-même le soir du premier jour. Je me suis tenu néanmoins au lit pendant deux jours, d'abord pour m'assurer de l'avenir, et puis pour ne pas être surmené par des audiences, des présentations et des fêtes de tout genre. C'est la Palatine Potocka qui a absolument voulu me faire passer le Rubicon. Il s'en est fallu de peu que, sans les protestations les plus vigoureuses de ma part, je ne me sois vu forcé de quitter le lit pour aller au bal. Au reste, n'en dites

rien, car les pauvres gens ici sont dans les meilleures dispositions; ils sont, d'un autre côté, si positivement malheureux, qu'il serait difficile de savoir comment s'y prendre pour leur éviter la ruine. Ce pays est excessivement productif; mais il manque de tous les moyens d'exportation, de sorte que les propriétaires ne savent à la lettre comment faire pour ne pas crever de misère, tout en ayant du superflu jusqu'au cou. Il y a bien des parties de la Galicie où la livre de bœuf coûte un kreutzer; ici elle en coûte trois. Deux mesures d'avoine coûtent un florin, valeur de Vienne. Il ne faut pas se moquer de gens aussi malheureux.

— Ce 2 Octobre.

659. Je ne vous ai pas écrit ces deux derniers jours, car je n'avais qu'à formuler des lamentations sur l'ennui que j'éprouve. Je suis pris d'un de ces petits écarts de santé qui me donnent tant de tracas à Vienne. Je vois, depuis le départ du médecin de l'Empereur, le meilleur médecin d'ici. Comme mon affection est toutefois plus catarrhale que rhumatismale, et qu'il s'y est joint une inflammation des paupières, j'ai fait chercher un professeur de médecine, élève de Beer et ami de Jæger, qui m'a donné ce qu'il faut. Aussi tous mes maux vont-ils sur leur déclin; vous savez qu'il me faut toujours la neuvaine. Mes médecins prétendent que rien ne saurait m'empêcher (en tant que les médecins sont infailibles) de me mettre en route lundi prochain. Vous devez comprendre combien ce contre-temps me tourmente. Mon mal n'est rien, et il faut bien que je le prenne en patience, car ma nature semble destinée à passer périodiquement par ces crises. Je ne souffre que d'ennui, car je n'ai même pas de fièvre. Mais ce sont les affaires qui me pèsent sur le corps et retombent sur tout mon être! Il en est que personne ne peut faire que moi. Il suffit de se livrer à cette considération pour prendre la fièvre.

— Ce 10 Octobre.

660. Je vais tout à fait bien, ma bonne amie, après avoir passé treize jours en crises de tous les genres. Depuis lors

je me sens convalescent, et j'ai ce sentiment d'une manière tellement décidée, qu'il faut bien que j'aie été véritablement malade. J'ai eu le bonheur de tomber sur un médecin très-pratique et très-simple; j'ai le sentiment qu'il a saisi sur-le-champ ce que ma nature offre de bizarreries, mais surtout de ce qu'une vie affreuse y a ajouté de singularités et d'anomalies. Ma maladie était à la fois une affection catarrhale qui règne ici, et la suite des préoccupations du Congrès. Or on peut vous guérir de la première de ces maladies, mais je défie qu'aucun médecin au monde vous tire de la seconde; aussi mon système nerveux est-il entré dans une agitation fébrile.

Dieu m'a aidé; il m'a tiré de dessus mon lit de douleur, et l'entrevue de Czernowitz est ou va être terminée ainsi que je l'avais voulu.

L'Empereur sera de retour ici le 12. Nesselrode vient mettre la dernière main à l'œuvre avec moi ici. Ce sera l'affaire de deux fois vingt-quatre heures.

— Ce 13 Octobre.

661. Jæger est arrivé ici hier au soir; il vous rendra compte de l'état dans lequel il m'a trouvé.

Ma santé, au reste, va se remettre de l'atteinte qu'elle a éprouvée. Ce qui servira à la consolider, c'est l'état parfait des affaires. J'aurai quelques mois sans travail mortel.

Nesselrode est ici depuis la nuit dernière. Je l'ai vu pendant deux heures ce matin. L'Empereur Alexandre me l'a envoyé pour avoir mon „placet” à toutes les expéditions. Loin de le leur refuser, c'est du fond de ma conscience que j'y applaudis. Toute cette affaire, que je pourrais dater de mon lit à Lemberg, fera honneur aux deux Empereurs*).

Tout ce que Jæger m'a dit sur le compte de la famille m'a fait le plus grand plaisir; soyez sûre que de bonnes nouvelles influenceront sur ma santé plus que des remèdes. Mon mal a été compliqué par des préoccupations morales; ce sont les

*) Siehe Ergebnisse der Zusammenkunft der beiden Kaiser in Czernowitz. Nr. 683—685.

remèdes moraux qui par conséquent doivent opérer avec le plus d'efficacité, et je n'en connais pas un plus actif pour moi que vos santés.

— Ce 17 Octobre.

662. Je vous remercie beaucoup des oranges que vous avez eu l'inspiration de m'envoyer; j'avais fait l'impossible pour m'en procurer ici, mais pas moyen: „Hier blühen die Citronen nicht!“

Jäger m'a déjà trouvé entrant en convalescence. J'ai été charmé de l'avoir, parce qu'il me connaît à fond et que l'approbation que je lui ai vu donner à tout ce que le médecin d'ici avait fait a dû me rassurer. Je suis tout à fait hors d'affaire maintenant. Mon mal n'a été qu'une de ces malheureuses affections, ou catarrhales ou rhumatismales, qui me mettent toujours pour neuf ou treize jours sur le grabat. Dans un état de choses ordinaire, mon incommodité (car ce n'est pas une maladie véritable) se serait passée comme les précédentes. Mais figurez-vous ma situation morale! Seul de mon bord, c'est-à-dire, le seul homme d'affaires au lit à Lemberg; les deux Empereurs tête à tête à Czernowitz. Comme résultat, deux seules éventualités possibles, ou la guerre immédiate entre la Russie et la Porte, ou la paix également immédiate. Moi, tenant la paix entre mes mains et connaissant seul les moyens de l'assurer, — moi au lit! Je vous jure qu'il faut être doué d'une force d'âme et de volonté peu commune pour ne pas succomber. Aussi n'ai-je pas succombé moralement, mais mon physique en a reçu une secousse terrible! Je suis resté plus de quinze nuits sans dormir, et je suis arrivé à deux doigts d'une fièvre nerveuse.

Maintenant tout est dit. Je suis encore faible, mais, comme l'appétit me revient, mes forces vont se rétablir vite.

Au milieu de ce dédale de maux et d'ennuis, le Ciel m'a protégé. J'avais avancé tellement les affaires avant la réunion, que la force des choses s'est chargée de les terminer sans moi. La paix est assurée; tout est arrangé d'une manière

miraculeuse, et le triomphe est complet! Ce bienfait pour l'Europe entière en est un tout particulier pour moi; il m'ouvre quelque chance de repos, de ce repos après lequel je soupire comme l'oiseau après l'air, et qui me fuit depuis près de vingt années d'un travail non interrompu!

— Ce 19 Octobre.

663. L'Empereur est parti hier. Je suis ici avec Nesselrode et Tatistscheff, occupé des expéditions nombreuses que nous avons à envoyer dans toutes les parties du monde, et de la nomination d'un agent russe à Constantinople*). J'espère pouvoir partir dans le courant ou vers la fin de la semaine prochaine.

Nous avons appris hier la délivrance du Roi d'Espagne. J'en attends les détails avec curiosité. Si cette délivrance est complète, c'est-à-dire, si elle n'a pas un défaut dans la cuirasse, l'Europe est pacifiée pour longtemps, et la coïncidence de la paix en Orient et en Occident n'est pas l'une des choses les moins curieuses. Je vous prie, mon amie, de tout arranger de sorte que je puisse entrer dans mon appartement en arrivant à Vienne.

Si le bon Dieu voulait m'accorder six mois de repos; et que je pusse les passer dans un bon climat, hors des affaires ou seulement hors de leur intensité, je crois que je regagnerais dix années de vie et de santé.

— Ce 21 Octobre.

664. Je saisis un petit moment avant le départ d'une estafette que j'expédie à Vienne, pour vous dire, ma bonne amie, que je vais bien. Les forces commencent à me revenir, l'appétit est bon, et je tâche de m'habituer à l'air par une petite promenade en voiture que je fais tous les matins. C'est le moins que je puisse faire, quand je pense qu'une course toute gentille de deux cents lieues m'attend au premier jour.

*) Der russische Staatsrath Minciafy ward als Agent nach Constantinopel gesendet, um zunächst die Handelsinteressen Rußlands zu wahren. D. H.

Je fixerai demain celui de mon départ; ce sera probablement samedi. J'ai fini hier mes affaires avec Nesselrode, qui est parti ce matin pour aller rejoindre son Maître. Tatistscheff part demain pour Pétersbourg, et je veux me reposer encore pendant deux ou trois jours.

J'étais extrêmement tenté de partir vendredi. J'y renonce définitivement par respect humain. On me fait voir tous les environs de Lemberg. Je n'ai jamais vu de gens plus amoureux de leur ville que ceux d'ici. La promenade de droite passe pour offrir la vue de Naples; celle de gauche est la Brühl près de Vienne. Si vous y regardez de près, vous voyez une ville enfoncée dans un trou; ce trou manque d'eau et d'arbres. La ville est à moitié belle et à moitié laide: il y a beaucoup de maisons bien mieux bâties que celles de Vienne, car elles ont de l'architecture: puis viennent des intervalles, ou vides, ou encombrés de baraques. L'Orient commence à se montrer.

P. S. Je ne saurais assez vous exprimer, ma bonne amie, combien je suis heureux de quitter ce lieu; l'ennui me consume. Je penserai toute ma vie au mois d'Octobre 1823.

Tarnow, ce 27 Octobre.

665. J'ai quitté Lemberg avant-hier par cinq degrés de froid. J'ai couché la première nuit à Przemysl, le même endroit où à un mois de date, jour pour jour, j'ai eu le guignon de tomber malade.

Hier j'ai couché à Rzeszow. Demain, je fais une très-petite journée; je coucherai à Bochnia.

Après-demain à Bielitz, lieu frontière de la Galicie.

Je suis en ceci les directions de l'Empereur lui-même, qui a voulu que je me trouvasse partout dans ses propres gîtes. Je suis, par conséquent, logé partout à merveille. J'habite les maisons des capitaines de cercle. Le courrier qui me précède règle la température des chambres, de sorte que je suis partout comme chez moi. En Pologne, la politesse exige de vous

préparer une chambre avec trente degrés de chaleur. J'en ai rabattu seize, au grand étonnement des propriétaires des maisons, qui tous s'étaient apprêtés à me recevoir, en ma qualité de convalescent, avec deux ou trois degrés en sus de ce que réclame chez eux la plus simple urbanité.

Je ne saurais, au reste, assez me louer des bontés recherchées de l'Empereur. Il n'a pas laissé se passer un seul jour sans venir me voir à Lemberg; il est resté assis pendant des heures entières à côté de mon lit, — ou, à son retour de Czernowitz, dans mon salon, non pour me parler d'affaires, mais pour me distraire et causer de fariboles. C'est lui qui m'a choisi et donné mon médecin à Lemberg, en me disant qu'il m'eût laissé le sien s'il n'avait la conviction que le Dr. Massow valait mieux.

Sur toute la route, je trouve que c'est lui qui m'a fait mes logements, et donné les ordres les plus précis pour que je fusse traité comme lui. Bien que je connaisse depuis longtemps le véritable attachement que me porte l'Empereur, j'avoue que je ne l'eusse point cru capable d'attentions aussi recherchées. Au milieu de tout cela, il a dû nécessairement arriver des choses plaisantes. Je vous les conterai, et elles vous feront rire.

Quand il a été décidé que je ne pouvais pas accompagner Sa Majesté à Czernowitz et que j'ai désigné Mercy pour me remplacer, j'envoyai celui-ci à l'Empereur pour le lui dire. L'Empereur, avec sa bonhomie ordinaire, dit alors à Mercy: „No, das wird eine schöne Botschaft werden; ich fenne die Sache nur oberflächlich — Sie kennen sie seit gestern; wir Beide werden eine miserable Figur machen. Wenn's nicht gehen will, so schleppe ich den Kaiser Alexander zum Fürsten Metternich. Der wird in einer halben Stunde mehr mit ihm ausrichten, als wir zwei in acht Tagen!“ Mercy n'a pu s'empêcher de rire, et l'Empereur a fait chorus avec lui; cependant tout a marché et bien marché. L'Empereur de Russie, en m'envoyant Nesselrode, qui est resté huit jours avec moi pour tout régler, m'a écrit une lettre qui

n'est pas celle d'un Souverain, mais d'un ami désappointé, vu le manque d'un rendez-vous sur lequel il avait tant compté. Je vous prie de demander audience à l'Empereur et de le remercier, en votre nom et au mien, de toutes les bontés et attentions qu'il a eues pour moi, et desquelles je vous ai rendu compte. Vous ne lui parlerez pas de l'histoire de Mercy.

Selon mes calculs, je serai à Vienne le 2 Novembre pour le dîner. Je coucherai le 1^{er} à Poisdorf.

Neutitschein, ce 30 Octobre.

666. Ma bonne amie, me voici en Moravie, c'est-à-dire, dans un pays civilisé, et à une distance de Vienne que le courrier va franchir en trente heures.

Je n'ai rien vu de plus frappant que le passage de la Galicie en Moravie. Le pays est le même, et fort beau d'un côté comme de l'autre; mais le premier village de ce côté-ci fait l'effet d'être enfin habité par des hommes. Plus de haillons; les maisons sont propres et les habitants bien couverts; plus de juifs, plus de gale, de teigne, de misère ni de mort! J'ai vu, il y a deux jours, par un froid de trois ou quatre degrés, des paysans travaillant dans les champs, couverts de leur seule chemise, et leurs enfants, l'un entre deux et trois ans, l'autre entre trois et quatre, assis tout nus sur le champ labouré. J'étais bien tenté de m'écrier avec le grenadier français: „Ah! les malheureux appellent cela une patrie!" Le premier petit Silésien que j'ai vu avait un bon petit bonnet, une bonne camisole, et il était porté par sa mère, couverte d'une bonne pelisse et munie de gros bas de laine rouge, finissant par une bonne paire de souliers. Les uns me donnaient envie de pleurer, et j'aurais voulu embrasser les autres.

Rückkehr aus Lemberg.

Auszüge aus Metternich's Privat-Correspondenz vom 8. November bis 20. December 1823.

667. Rückkehr nach Wien. — 668. Wiederaufnahme der Arbeit. — 669. Ueber Canning. — 670. Zu früh oder zu spät auf die Welt gekommen.

Wien, 8. November 1823.

667. Ich war recht krank; gewisse äußere Verhältnisse steigerten mein Uebelbefinden so, daß ich bald dahin gerathen wäre, von wo man nicht wieder zurückkehrt.

Der allmächtige Gott und Kaiser Alexander haben mich gerettet und Alles so gut eingerichtet, daß meine Anwesenheit in Czernowiz trotz meiner aufgeregten Nengstlichkeit nicht nothwendig war. Alles ist beendet, und der Friede ist erhalten; die Ehre dafür fällt dem russischen Kaiser zu, der dem österreichischen Minister Wort gehalten hat. Uebrigens war er unendlich gut für mich; er gab mir Beweise von Theilnahme, nicht von jener banalen, welche die Monarchen überhaupt zu geben pflegen, sondern wie ein Mann, der sich dem anderen zu gleich edlen Zwecken verbunden hat.

Nesselrode war durch acht Tage bei mir in Lemberg; er konnte zwar nicht in Allem und Jedem seinen kaiserlichen Herrn ersetzen, aber er war bestrebt seine Intentionen mit jener Herzenstreue, die wir an ihm kennen, zu ergänzen.

Ich bin noch schwach und abgemagert. Mein Hausarzt, der mich seit meiner Rückkehr beobachtete, sagte mir, der schwere Fall, der mich betroffen, habe den Beweis geliefert, daß meine Natur eine stärkere sei als ich mir selbst zutraue, rathet mir aber allzuheftige Anstrengungen des Kopfes zu meiden. Der Rath ist leichter gegeben als zu befolgen. Glücklicherweise kommt mir die allgemeine Lage zu Hilfe.

— 18. November.

668. Meine Gewohnheiten habe ich alle wieder aufgenommen, nur muß ich mir noch einige Vorsicht auferlegen. Ein wahres Glück für mich ist es, daß meine Reconvalescenz mit jener Europas gleichen Schrittes zu gehen scheint. Ich habe vielleicht seit Langem nicht so wenig Arbeit gehabt; der gesammte sociale Körper neigt sich zur

Besserung, viele Theile desselben sind schon gesund, andere gehen der Heilung entgegen, die unheilbaren trifft das Schicksal dürrer Aeste, sie brechen zusammen. Die radicalen französischen Blätter geben sich die größte Mühe dem Geständnisse auszuweichen, daß sie sich vollständig geirrt haben; um sich Luft zu schaffen, streuen sie Lügen und Verleumdungen aus und ergehen sich in falschen Prophezeiungen! Ich suche jedoch nicht darin den Beweis für jene wichtigen Resultate, welche in letzterer Zeit durch den Gang der Begebenheiten hervorgebracht wurden; denn daß eine sich zurückziehende Truppe anders aussieht und am Tage ihrer Retirade eine andere Sprache spricht als am Abend nach einer gewonnenen Schlacht, finde ich ganz natürlich; vielmehr erblicke ich unsern Triumph darin, daß die Umsturzparteien der verschiedensten Art und Farbe, nachdem sie die gemeinsame Livrée ausgezogen, sich nun unter einander herumbalgen. So wie der Streit beginnt, ist ihre Sache schon verloren.

— 25. November.

669. Meine Lunge ist noch sehr angegriffen, und wäre sie nicht so fest, so spielte sie mir jetzt einen argen Streich. Zu ihrer vollständigen Genesung werde ich wohl noch vier bis sechs Wochen brauchen. Gerade so viele Tage brauchte ich dazu, wenn ich über die Alpen fliegen könnte; meine schweren Bande lassen es aber nicht zu, und es gehört zu meinen Tantalusqualen, die Schneegipfel zu sehen und nicht hinüber zu können.

Die einzigen Nachrichten, die mir zukommen, sind aus London, und das sind immer die gleichen. Die heutige englische Diplomatie ist stets beflissen, das zu verderben, was sie mit ihren Armen erreichen kann. Man sieht in London so falsch, daß man sich dort wieder irren wird, wo man sich so oft schon geirrt hat. Canning's Natur ist doch eine sehr merkwürdige. Trotz allem Mangel an Einsicht ist sein Geist, den er unverkennbar hat und den ich ihm nicht streitig mache, niemals getrübt. Als Gegner ist er gewiß sehr unbequem, ich habe aber deren viel gefährlichere gehabt, und nicht er gerade ist es, der mich am meisten nöthigt an ihn zu denken. Damit ist genug gesagt.

Am 18. Juli dachte Canning, daß die französische Expedition mißrathen wäre; sie ist aber gelungen, und da stellte er schnell die

Frage, die zur europäischen geworden, als eine rein englische hin und zwar als einen englischen Triumph; wenigstens hätte er seine Depesche vom 18. Juli nicht abgehen lassen sollen.

— 20. December.

670. Tagtäglich frage ich mich, warum die Vorsehung mich entweder zu früh oder zu spät auf die Welt kommen ließ. Es ist für einen Staatsmann doch ein trauriges Los, sich ewig inmitten allgemeiner Stürme herumzuschlagen. Die Welt genießt ja doch mehr Augenblicke der Ruhe, als sie allgemeinen Stürmen ausgesetzt ist, und ich wäre sehr glücklich gewesen mich in einer Periode zu befinden, die wenigstens ein gleiches Maß an beiden geboten hätte. Hätte das Schicksal es gewollt, so hätte ich meine staatsmännische Rolle auch ausfüllen und mir mit weniger Mühe einen Namen machen können. Mein Leben ist aber unter Sturm und Windstößen verlaufen. Solche widrige Einflüsse beugen den Körper mehr als die Seele. Wäre ich vor fünfzig Jahren fünfzig Jahre alt gewesen, so hätte ich besser ausgesehen als heute.

Das württembergische Kabinet gegen die Veroneser Beschlüsse.

671. Metternich an Baron Dechsner, Geschäftsträger in Stuttgart (D.) Wien, 29. Januar 1823.

672. Circular-Depesche des württembergischen Kabinetts (Copia copiae, Auszug) Stuttgart, 2. Januar 1823, nebst beigefügten Randglossen Metternich's.

673. Metternich an Vincent in Paris (D.=N.) Wien, 19. April 1823.

671. Vous ignorez peut-être, Monsieur, l'existence d'une dépêche circulaire que le Cabinet de Wurtemberg a adressée à ses agents diplomatiques à propos de celle que les missions des trois Monarques alliés ont reçue après les Conférences de Vérone. Cette pièce n'est parvenue à notre connaissance que par une copie qui nous en a été transmise de Francfort; son existence nous a été pleinement confirmée depuis par la communication que le chargé d'affaires de Wurtemberg à Berlin en a faite au Cabinet de Sa Majesté Prussienne. Chaque courrier nous apporte de divers endroits des extraits de cette même dépêche; et il est très-probable qu'elle paraîtra incessamment

dans quelque journal français ou anglais, tandis que la Cour impériale, très-directement intéressée cependant à la connaître, n'en a jamais été officiellement informée.

La dépêche en question (N° 672) renferme une attaque sérieuse contre les trois Monarques signataires de la dépêche du 14 Décembre (N° 632); elle contient une critique amère de leurs transactions et de leurs paroles; elle contient enfin une protestation formelle contre les conséquences que la marche politique des trois Cours alliées pourrait avoir pour l'indépendance de celles du second ordre.

Un manifeste aussi inattendu et aussi peu provoqué semble à l'Empereur ne pouvoir être abordé que dans le système et les formes de cette solidarité qui, heureusement pour les grands intérêts de l'Europe, est établie entre Sa Majesté Impériale et Ses augustes amis et alliés. Nous réservons donc notre réponse jusqu'à ce que nous soyons à même de la combiner avec les démarches que cette pièce pourra suggérer à Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies et à Sa Majesté Prussienne.

En attendant, l'Empereur notre auguste Maître ne peut hésiter un instant à récuser pour sa part toute portion „de l'héritage d'influence que Napoléon s'était arrogée en Europe”.

Rien n'est plus éloigné des pensées de l'Empereur que la prétention d'exercer une tutelle quelconque sur des États indépendants. Ni la conduite de son Cabinet à Vérone, ni les termes de la déclaration, ne fournissent le moindre prétexte à une accusation pareille. L'Europe entière a été témoin des soins et des efforts que Sa Majesté Impériale a constamment opposés au torrent de la désorganisation générale qui s'avance avec rapidité sur les peuples et sur les empires. La voix de l'Empereur n'a pas toujours été écoutée, ses conseils n'ont pas toujours été reconnus; mais Sa Majesté Impériale ne s'était point attendue qu'il serait réservé à un Cabinet de trouver dans ses intentions pures et nobles le projet d'intervertir le droit public par des innovations inquiétantes.

Fort de ses principes et de sa conscience, l'Empereur n'est point accessible aux traits de l'injustice; un sentiment bien différent remplit son âme: c'est celui du plus sincère et du plus profond regret de voir la plus belle des causes méconnue par ceux dont l'intérêt permanent devrait être de la défendre.

Vous ferez communication de la présente dépêche à M. le Comte de Wintzingerode.

Circular-Depesche des württembergischen Kabinetts (Copia copiae, Auszug)
Stuttgart, 2. Januar 1823

(nebst beigefügten Randglossen Metternich's).

672. ... Vous n'ignorez pas sans doute que les Cours qui ne participèrent point au Congrès de Vérone viennent de recevoir la première nouvelle officielle de son existence, de son but et de ses résultats par la circulaire que les Missions de Russie, d'Autriche et de Prusse leur ont communiquée, et qui depuis a paru déjà dans les feuilles publiques.

Il sera important à Votre Excellence de ne pas ignorer le point de vue sous lequel sa Cour envisage ce document intéressant.

Quelle que soit la confiance que réclament à tant de titres les lumières et le désintéressement des Puissances qui ont hérité de l'influence que Napoléon s'était arrogée en Europe, il est difficile cependant de ne pas craindre pour l'indépendance des États mineurs, si jamais cette tutelle était exercée par des Souverains moins éclairés, ou moins généreux.

Rien certainement ne saurait être plus étranger à notre pensée que de contester aux Souverains qui portent tant et de si pénibles sacrifices au maintien du principe monarchique, ce palladium des peuples civilisés, le droit de veiller avec tant de sollicitude au bien-être de l'Europe; mais les moyens par lesquels cette surveillance agit nous paraissent en partie introduire dans le droit public des principes plus ou moins inquiétants. Des traités conclus, des Congrès rassemblés dans

l'intérêt de tous les membres de la famille européenne, sans qu'il soit permis à ceux de second ordre de faire valoir leurs vues, de faire connaître leurs intérêts particuliers; ces formes mêmes sous lesquelles on les admet aux traités et leur fait connaître les décisions des Cours prépondérantes, et l'attente de celles-ci de ne point rencontrer une différence d'opinion chez aucun de leurs alliés; ces différentes innovations en diplomatie justifient du moins une réserve expresse des droits inaliénables de tout État indépendant.

Les causes de l'indépendance et du principe monarchique confondues l'une et l'autre dans celles de l'Italie et de l'Espagne; les causes de l'humanité et de la religion confondues dans celle des Grecs; la cause de la paix générale commune à toutes, ne permettront pas de considérer les objets dont les derniers Congrès, et nommément celui de Vérone, se sont occupés, comme étrangers aux Puissances de second ordre: elles justifieront nos regrets d'en avoir été exclus et de n'y avoir pas même vu appelée la Confédération germanique, quoiqu'elle ne puisse être comptée que parmi les Puissances de premier ordre, deux de ses membres se trouvant à Vérone, et l'ensemble ne pouvant guère être subordonné aux parties....

Ranglossen zu dem Circulare.

1. Aucun acte, aucune parole des trois Monarques n'a jusqu'à cette heure autorisé le Cabinet wurtembergeois à leur prêter l'intention de traiter les États indépendants en mineurs. Loin de prétendre à exercer une tutelle quelconque, ces Monarques, dans les occasions mêmes où leurs secours étaient hautement réclamés, ont toujours respecté jusqu'au scrupule l'autorité, l'indépendance et les droits des Souverains légitimes auxquels ils accordaient ces secours.

2. Les Monarques ont incontestablement le droit de surveiller leurs propres États et d'inviter les autres Gouvernements à suivre leur exemple. Mais il y a loin de là à un prétendu droit de surveillance générale, chimère gratuitement imaginée par les hommes qui font métier de calomnier les Monarques.

Les Monarques ont tout aussi peu introduit des principes inquiétants dans le droit public. Ils n'ont rien introduit, rien innové;

le but unique de leurs efforts est de maintenir le droit public et tous les droits individuels, tels qu'ils existent.

3. On reproche aux Monarques alliés „des traités conclus, des Congrès rassemblés, sans qu'il ait été permis aux États de second ordre de faire valoir leurs vues, de faire connaître leurs intérêts particuliers”, etc.

En remontant aux époques de 1814, 1815 et 1818, il y a eu sans doute des traités conclus, acceptés et signés, tantôt directement, tantôt en forme d'accession, par tous les États européens. A ces époques, les Souverains, fondateurs de la grande Alliance, étaient considérés, de l'aveu unanime des Gouvernements, comme les interprètes de leurs intérêts communs, et par conséquent pleinement autorisés à délibérer et à traiter au nom de ces Gouvernements; il serait donc fort extraordinaire qu'après leur avoir tant de fois témoigné la plus vive reconnaissance de la manière dont ils se sont acquittés de cette tâche honorable, on s'avisât, cinq ans plus tard, de leur faire un tort des services qu'ils ont rendus à l'Europe. Depuis le Congrès d'Aix-la-Chapelle, aucun traité général n'a été ni conclu ni proposé. L'acte qui a terminé les Conférences de Vienne en 1820, si on veut le regarder comme l'ouvrage d'un Congrès, a été le résultat de délibérations auxquelles tous les Gouvernements d'Allemagne ont pris part. Aux Congrès de Laybach et de Vérone il y a eu des transactions particulières sur des objets auxquels les trois Monarques ont cru devoir attacher un intérêt majeur. Mais à moins que le Cabinet de Stuttgart, qui dénonce à l'Europe la tutelle exercée par ces trois Monarques, n'ait la prétention de les placer au rang des États mineurs, il ne persuadera à personne que ces Souverains n'eussent pu signer des conventions, soit entre eux, soit avec des Princes de l'Italie, sans la permission des Cabinets allemands.

Quant aux „Congrès rassemblés sans la participation de tous les membres de la famille européenne” il serait fort inutile de prouver qu'il ne fallait aux Souverains ni le consentement préalable, ni le concours des États de second ordre pour se réunir dans leur propre intérêt et pour proclamer à la face du monde les principes qui les guident dans l'intérêt général de l'Europe. Le Cabinet de Stuttgart paraît singulièrement mécontent de la forme de ces Congrès. Voudrait-il substituer à cette forme quelque Constitution qui en ferait des assemblées populaires? La politique européenne doit-elle être soumise à un système représentatif diplomatique? Les affaires les plus compliquées, les questions les plus délicates gagneraient-elles par hasard à être traitées dans des réunions de quarante ou cinquante Ministres-Députés,

indépendants l'un de l'autre, votant par assis et levé, prononçant à une majorité souvent problématique, souvent inadmissible, sur des intérêts que l'union intime et la prudence éprouvée de trois ou quatre Cabinets ne réussissent qu'avec peine à régler d'une manière satisfaisante? En envisageant cette question sous le point de vue du salut commun de l'Europe (car sous celui du droit elle n'admet pas même un doute), quel est l'homme, connaissant la marche des grandes affaires, qui balancerait un instant à protester contre une innovation pareille? Aussi n'a-t-on vu jusqu'à présent que les partisans connus et avoués du système révolutionnaire s'élever contre ces réunions, qu'ils regardaient avec raison comme le principal obstacle à l'accomplissement de leurs projets.

4. A quel titre, sous quel prétexte la Cour de Wurtemberg aurait-elle demandé à être admise aux délibérations de Vérone? Les affaires d'Italie, objet direct de ces délibérations, ne regardaient que les Puissances qui avaient traité avec les Cours de Naples et de Piémont de l'occupation militaire d'une partie de leur territoire. La France et l'Angleterre, quoique ayant des Plénipotentiaires à Vérone, ont elles-mêmes reconnu que c'était aux Cabinets signataires des conventions de 1821 à fixer de concert avec ceux de Naples et de Turin les mesures que leur propre sûreté et l'état général de l'Italie leur permettraient d'adopter pour le soulagement des pays occupés par les troupes auxiliaires. Les questions relatives à l'Espagne, telles qu'elles se trouvaient placées à Vérone, étaient entièrement du ressort des Puissances qui avaient cru devoir s'en occuper dans l'intérêt de leur propre dignité et dans celui de l'ordre social. La Russie, l'Autriche et la Prusse avaient-elles besoin de consulter d'autres Gouvernements pour savoir si leur position générale et leurs déclarations précédentes les mettaient dans la nécessité de rompre leurs relations diplomatiques avec un pays bouleversé par les factions, ou pour déterminer quel genre d'engagement elles avaient à prendre envers la France menacée d'une guerre avec ce même pays. Ce que le Cabinet de Stuttgart appelle „la cause de Grecs” se réduisait aux yeux des Monarques réunis à Vérone à l'examen des moyens les plus propres à maintenir la paix dans l'Orient; question qui exigeait une connaissance exacte, non-seulement de l'état des choses dans ces contrées, mais encore des négociations antécédentes, et dans laquelle les Ministres des États d'Allemagne auraient été probablement fort embarrassés de donner leur avis.

Le Cabinet de Stuttgart exprime surtout ses regrets de ce que la Confédération germanique n'ait pas été appelée au Congrès de Vérone: „deux de ses membres s'y trouvant et l'ensemble ne pouvant guère

être subordonné aux parties." Il est évident qu'il n'y avait pas plus de raison de faire intervenir le Corps germanique dans des délibérations sur les affaires d'Italie, d'Espagne et de l'Orient, que d'y admettre les États qui le composent. Si les Monarques réunis avaient eu le projet de s'occuper des intérêts de l'Allemagne, ils n'auraient pas exclu de leurs conseils des Princes appelés par leur position à voter dans des questions pareilles. Mais tel n'a pas été le cas, et la circulaire du 14 Décembre ne fait aucune mention des affaires de l'Allemagne.

5. Le Cabinet de Stuttgart paraît avoir entièrement oublié les bases du pacte fédéral de l'Allemagne; il paraît avoir oublié que l'Autriche et la Prusse ne sont entrées dans la Confédération que sous la clause expresse de la conservation de leur qualité de Puissances européennes. Les devoirs, les charges et les dangers attachés à cette dernière qualité peuvent leur dicter une marche, dont elles seraient seules responsables, et dans laquelle, d'après les lois fédérales, elles ne pourraient réclamer ni le concours ni l'appui du Corps germanique. Dans le cas d'une guerre avec les Turcs, une partie considérable du territoire autrichien pourrait être envahie, sans que l'Autriche eût le droit de regarder les frais et les chances de la guerre comme communs à la fédération. Si l'Autriche et la Prusse s'étaient avisées de lier le Corps germanique par des stipulations quelconques, ou de compromettre la sûreté de ses membres par des transactions auxquelles ils seraient restés étrangers, le Cabinet de Stuttgart aurait le droit de dire „que l'ensemble ne saurait être subordonné aux parties". Rien de pareil n'a eu lieu ni à Laybach ni à Vérone, et l'esprit dans lequel les Monarques alliés, ont discuté à ces réunions des questions essentiellement européennes, doit leur assurer les suffrages de l'Allemagne, comme il leur assurera, tôt ou tard, ceux de l'Europe entière.

Metternich an Vincent in Paris (D. A.) Wien, 19. April 1823.

673. . . . Vous avez eu connaissance du manifeste que le Gouvernement wurtembergeois a adressé à plusieurs de ses missions contre la déclaration des Souverains réunis à Vérone. Cette pièce nous aurait, sans aucun doute, autorisés aux démarches les plus sévères, et si les principes de modération dont nous ne nous écartons jamais et les relations indispensables qui nous lient au Roi de Wurtemberg comme membre de la Confédération germanique ne nous eussent arrêtés, nous aurions peut-être suivi dès lors la marche que nous prescrivaient notre situation générale et la sainteté de notre cause. Mais pen-

dant que nous délibérions avec nos alliés sur les mesures communes les plus convenables à prendre dans un cas aussi imprévu, le Roi de Wurtemberg, moins frappé, à ce que je crois, de notre mécontentement que des applaudissements trop indiscrets dont le Constitutionnel et d'autres journaux français de la même trempe ne se lassaient de l'accabler, craignant d'être tout à fait confondu avec les partisans avoués du système révolutionnaire, fit insérer dans la Gazette de Stuttgart une espèce de rétractation de son manifeste, en déclarant son adhésion entière aux principes proclamés dans la circulaire de Vérone. Ce mouvement rétrograde nous suggéra l'idée d'une dernière tentative pour ramener, s'il était possible, ce Souverain de ses funestes égarements. Son Cabinet fut prévenu dans les termes les plus conciliants que l'Empereur acceptait avec empressement la déclaration renfermée dans l'article de Stuttgart, mais que, comme gage de la sincérité de cette profession de foi, il demandait à la Cour de Wurtemberg quelques modifications évidemment utiles et d'une exécution peu difficile dans la marche qu'elle avait suivie jusqu'ici dans les affaires fédérales, au grand détriment des intérêts communs de l'Allemagne. Aucune de nos propositions ne fut admise. Après ce dernier effort infructueux, nous avons, conjointement avec la Cour de Berlin, pris le parti de borner dorénavant nos relations avec le Gouvernement wurtembergeois aux objets seuls que nous avons à traiter avec lui à la diète de Francfort, de suspendre toute correspondance politique, de rappeler nos missions de Stuttgart et de n'y laisser que des employés subalternes pour l'expédition des affaires courantes. Sachant que Sa Majesté l'Empereur de Russie partage absolument notre manière de voir et qu'il jugera comme nous des motifs par lesquels, après avoir épuisé toutes les chances de conciliation, nous avons été conduits à cette résolution, nous sommes persuadés que ce Monarque ne tardera pas à se mettre avec le Roi de Wurtemberg dans une position analogue à la nôtre.

Zur französischen Intervention in Spanien.

674. Metternich an Esterházy (D.) Wien, 20. März 1823.

675. Metternich an Vincent (D.) Wien, 23. März 1823.

676. Metternich an Vincent (Ref.=D.) Wien, 23. März 1823.

674. Sir Robert Gordon a reçu ces jours derniers un courrier par lequel il a été chargé de me donner connaissance d'une dépêche du principal secrétaire d'État, renfermant des questions sur lesquelles le Cabinet britannique désire recueillir des lumières. Désirant vouer à cette communication toute l'attention qu'exige la gravité du sujet, j'ai prié M. le Ministre d'Angleterre de me confier la dépêche de M. Canning. Je suivrai dans ma réponse l'ordre dans lequel ce Ministre lui-même a placé les questions. Nos explications seront franches et précises; elles seront ainsi dignes de deux Cours liées par une longue série de relations intimes, et dont elles ont d'autant plus à se féliciter qu'elles ont été aussi heureuses que fécondes en résultats bienfaisants pour l'Europe entière.

La première question que nous adresse le Cabinet britannique porte sur une déclaration de neutralité de notre part, dont ce Cabinet a cru pouvoir déduire l'idée, du texte d'un article inséré dans la feuille de l'Observateur autrichien du 5 Février. M. Canning nous a fait faire, par suite de cette version, la communication confidentielle de plusieurs pièces de sa correspondance diplomatique relative au grand intérêt du moment. Il en prend occasion pour nous témoigner l'espoir „que le Gouvernement du Roi pourrait trouver dans l'Autriche un appui pour seconder les efforts qu'il fait pour prévenir un événement (la guerre entre la France et l'Espagne) dont les conséquences paraissent frapper vivement le Gouvernement impérial”.

L'article dans l'Observateur à un sens clair et précis, et l'objet qu'il a eu en vue n'a été autre que de détruire le jeu d'une faction qui, pour opérer une baisse sur les fonds et en particulier sur les nôtres, avait pris à tâche de faire regarder

au public la guerre générale comme la conséquence nécessaire de toute entreprise dirigée par la France contre la révolution espagnole.

La profession de foi politique de l'Empereur est trop notoire pour qu'il ait pu nous paraître nécessaire d'entrer, à l'occasion d'un article de gazette destiné à notre public, dans des explications motivées. Il a dû nous suffire de donner un démenti à la faction, sans aborder la lutte entre le principe de conservation et celui de destruction.

L'idée de la neutralité dans cette lutte est incompatible avec notre système politique. Combattant pour une même cause depuis plus de trente ans, forcé tantôt, par des événements plus forts que sa puissance, de suspendre son action, mais la reprenant aussi souvent que des circonstances plus favorables ont pu le lui permettre, l'Empereur ne saurait se déclarer neutre lorsqu'il s'agit de soutenir un principe sur lequel reposent l'existence de son Empire et le bien-être de ses peuples; principe que nous n'avons cessé de regarder comme la base fondamentale de l'Alliance, et qui, après un quart de siècle de tourmentes et de bouleversements, a donné enfin la paix à l'Europe; cette paix que les Puissances ont maintenue avec une constance et un scrupule peut-être sans exemple dans l'histoire, et que d'odieuses tentatives de la part des perturbateurs perpétuels du repos des nations ont seules entrepris de troubler.

Les offices que le Cabinet britannique a bien voulu nous communiquer ont été, de l'aveu même des rédacteurs, conçus „dans le but d'amener un accommodement à l'amiable entre la France et l'Espagne". En prenant ce but mûrement en considération, nous arriverons, par les voies les plus faciles, au point qu'il doit importer le plus au Gouvernement britannique de voir précisé entre nous.

Toute action de la France sur l'Espagne ne peut découler que de deux sources. Elle peut se fonder sur le principe que nous professons, opposé, comme il le sera toujours, à ceux de

la révolution; ou bien, elle pourrait avoir pour but des vues isolées, appartenant à une politique exclusivement française. La France, dans le premier de ces cas, marcherait en conformité du principe de l'Alliance; dans le second, elle en dévierait. Dans la première de ces hypothèses, elle a tout droit à l'appui des alliés; dans la seconde, l'Autriche et, — nous en sommes convaincus, — les autres Cours professant les mêmes principes que nous, loin de favoriser et plus éloignées encore d'appuyer une manière pareille de procéder, regarderaient la France comme isolée de leur pensée, et par ce fait même sans droits à leur appui.

Tout dans l'application de ce raisonnement nous paraît simple, juste, conforme à l'honneur et à la bonne foi des Monarques. Pénétrés de la nécessité de se serrer sur un même terrain contre l'ennemi commun des trônes et des peuples, ils n'en reconnaissent pas moins celle de ne jamais consentir à ce que les maximes sur lesquelles ils fondent leur salut puissent servir à des fins directement opposées au principe qui forme la base de leur alliance et qui seul en règle l'esprit.

En reproduisant les vérités que nous venons de rappeler, nous n'avons nullement la prétention d'énoncer quelque chose de nouveau pour le Gouvernement britannique. Nous sommes trop justes et, — je me permets de l'avancer, — nous sommes trop éclairés pour ne pas avoir senti et apprécié en toute occasion la force des influences locales, et nous devons reconnaître le pouvoir que des influences pareilles peuvent exercer sur un Gouvernement; l'histoire de l'Autriche dans l'Alliance a fourni bien des preuves de la mesure de nos sentiments sous ce rapport. C'est en faisant soigneusement la part de ces justes égards que nous avons agi en 1821; c'est en respectant ces nécessités, sans cependant arrêter leur action, que les trois Monarques ont sauvé l'Europe de la ruine immanquable que lui avait préparée la révolution de Naples, résultat immédiat et naturel de la révolution espagnole.

Justes en 1821, nous le sommes de nouveau en 1823. Nous admettons que la révolution espagnole puisse se présenter sous des points de vue différents à la Grande-Bretagne et aux Puissances continentales. L'Angleterre pourrait rester longtemps en jouissance d'un état de paix et de prospérité intérieure, lorsque déjà les Puissances continentales se trouveraient livrées aux dangers les plus réels. Il est des commotions intérieures qui n'agissent pas au même degré sur les Etats rapprochés du foyer révolutionnaire et sur ceux qui en sont séparés par de grandes distances; mais quels que soient la proximité et le danger de l'effet, c'est la nature du mal qui peut en faire un principe de dissolution et de mort pour tous les corps exposés aux mêmes atteintes. Tel est le cas du déplorable événement qui nous occupe. L'Angleterre peut ne voir dans la révolution espagnole qu'une révolution ordinaire; l'instrument qui a opéré cette révolution ne saurait beaucoup alarmer un Gouvernement qui, comme celui de la Grande-Bretagne, est par son essence plus civil que militaire. Les Puissances continentales, au contraire, voient et doivent voir avant tout dans la révolution espagnole le moyen qui lui a servi de levier. Comme elles ne peuvent se passer d'armée, à moins de renoncer aux premières conditions de leur existence, le désordre qui a bouleversé l'Espagne est du genre de ceux qui empoisonnent les sources et attaquent le principe de la vie. La révolution espagnole se présente aux Puissances comme se présenterait peut-être à l'Angleterre un événement de même nature qui serait amené et conduit par quelques matelots osant tenter de donner à la force armée sur mer le droit d'imposer la loi à la Métropole.

Si les deux positions diffèrent essentiellement sous ce point de vue, la question de 1823 offre une autre différence non moins sensible avec celle de l'année 1821. Nous en trouvons des traces dans l'une des pièces anglaises: „L'Espagne offre des points de vue d'un intérêt plus particulier pour l'Angleterre.” A ne partir que du point de vue politique, nous serons

aussi loin de méconnaître cette réalité, que nous serions disposés à nier que, dans un ordre de choses naturel, les intérêts et le sort de l'Italie et de l'Allemagne touchent de plus près aux intérêts de l'Autriche que ceux de la Péninsule occidentale. Aussi n'eussions-nous pas été chercher une affaire en Espagne si l'Espagne n'était venue nous la présenter, en nous forçant de songer sérieusement à notre propre conservation. Nous n'ignorons pas que les factieux de ce Royaume prétendent ne s'être immiscés dans les affaires d'aucune autre nation. Mais si les témoignages les plus éclatants ne s'élevaient de toutes parts pour démentir cette assertion, elle prouverait seulement que le mal qui dévore l'Espagne est d'un caractère assez contagieux pour créer par lui-même et sans aucune action positive les funestes effets qu'il a incontestablement produits dans plus d'un pays de l'Europe.

Ce qui agit avec une force aussi positive sur nous, pourrions-nous méconnaître son action sur les intérêts les plus directs de la France, de ce royaume placé en contact immédiat avec le foyer du mal?

L'Angleterre attache-t-elle à l'attitude de la France la valeur d'une ingérence isolée de cette Puissance dans les affaires nationales de l'Espagne? M. Canning dit dans sa dépêche à sir Robert Gordon: „Les motifs qu'invoque maintenant la France pour faire la guerre sont d'une nature toute différente de ceux qui ont été prévus et auxquels il a été pourvu à Vérone dans les stipulations défensives du procès-verbal.” Il nous paraît nécessaire de fixer avant tout le sens que l'on attache à cette observation. Si elle ne portait que sur la distinction toujours vague, et quelquefois difficile à établir, entre une guerre défensive et une guerre agressive, elle serait peut-être aisément repoussée par la France. Mais celle-ci peut s'écarter dans plus d'une direction du terrain de l'Alliance; et dès lors l'Autriche ne serait plus à même de faire valoir un principe de solidarité morale là où il cesserait de trouver son application.

La question se réduit ainsi à un seul point. La France se conduit-elle selon la ligne de l'Alliance et par conséquent selon celle prévue à Vérone, ou bien marche-t-elle sur une ligne différente ?

Dans le premier de ces cas, les alliés sont appelés à lui prêter leur appui ; dans le second, ils ne se croiront point liés par le même devoir. Dans le premier cas, les Puissances doivent certes aviser à tous les moyens de ménager à celui des alliés qui, dans une position donnée, ne peut agir avec une liberté égale à celle des autres, la faculté de se placer discrétionnellement sur une ligne que dans une circonstance antérieure il a déjà suivie, sans s'exposer à aucun inconvénient réel. Dans la seconde hypothèse, tous les alliés de la France seraient également appelés à ne pas la laisser dans l'erreur sur un appui qu'elle n'aurait aucun droit de réclamer.

Le plus grand des dangers qui pourrait accabler aujourd'hui le corps social serait sans contredit toute guerre politique en Europe. Heureusement n'en entrevoyons-nous la chance que dans des positions qui n'auraient point été suffisamment éclaircies. Nous sommes loin de craindre que la Grande-Bretagne se laisse aller à confondre les questions ; si elles ne sont point distinctement précisées, que l'on s'applique à les déterminer avec le soin que réclame leur importance extrême.

L'Autriche se flatte d'y avoir contribué de son côté par la présente dépêche. Tout en se croyant dispensée d'entrer dans de nouveaux éclaircissements sur ses principes, elle ne manquera jamais de s'énoncer avec sincérité et franchise sur l'application de ces principes à des objets directement liés au salut commun de l'Europe.

Metternich an Vincent in Paris (D. A.) Wien, 23. März 1823.

675. . . . Avant tout, je dois supplier M. le Vicomte de Chateaubriand de bien vouloir, aussi souvent qu'il sera dans le cas de rechercher dans la grave affaire du moment la pensée de notre Cabinet, se pénétrer de la conviction que le jugement

qu'il m'a entendu énoncer à Vérone, que les paroles comme les vœux qu'il m'y a entendu proférer, sont ceux que nous formons et que nous professons aujourd'hui. Rien dans notre jugement sur la révolution espagnole et sur les conséquences directes ou indirectes qui s'y rattachent, tant pour l'Europe entière que pour la France en particulier, n'a subi d'altération. Ce que nous avons vu et dit au mois de Novembre dernier, nous le voyons et nous le disons aujourd'hui; si le Cabinet des Tuileries devait avoir supposé un seul instant le contraire, ou s'il devait le supposer encore, c'est qu'il eût été ou qu'il serait dans l'erreur. La position des affaires est bien assez grave pour que je dusse regretter vivement que tel pût être le cas.

En exprimant avec autant de franchise mon sentiment, je dois prier en même temps M. le Vicomte de Chateaubriand de bien vouloir se persuader que nous connaissons trop les positions des hommes et des choses, particulièrement en France, pour former des vœux ou attendre des résultats incompatibles avec les réalités. Nous étendons cette observation aux embarras sans nombre auxquels se trouve exposé le Gouvernement français dans la conduite de l'affaire à la fois la plus importante et la plus difficile qui ait pu se présenter à lui; nous connaissons ces embarras; nous les jugeons dans les termes de la simple vérité, et nous les déplorons dans ceux de l'intérêt le plus naturel. La cause de la France est celle de l'Europe, tout comme la cause de l'Europe est celle de la France. Ce principe, qui est le nôtre, doit être celui du Gouvernement français; M. le Vicomte de Chateaubriand, trop éclairé pour ne pas le reconnaître dans toute sa force, l'a énoncé vis-à-vis du public et vis-à-vis de nous; le même principe ne semble point avoir toujours été également présent à chacun de MM. ses collègues; une somme assez grande de maux réels a été et sera peut-être encore la suite de cette divergence, et si je vous ai exprimé des inquiétudes, et si je ne me suis point caché vis-à-vis de M. l'Ambassadeur de France à Vienne de celles que je nourrissais, c'est que j'ai été et que je suis pénétré du sentiment que

le salut de tous est lié à la solution de l'entreprise contre la révolution espagnole. Il n'est pas dans ma nature de pouvoir me taire quand les premiers intérêts du corps social se trouvent mis en jeu.

Je ne reviendrai sur aucun des sujets que j'ai traités dans mes deux dernières expéditions; de grandes erreurs ont été commises; elles ont eu le sort de toutes les erreurs. Il en a été commis depuis; elles ont trouvé leur terme dans les événements de Madrid, à la fin de Février et au commencement de Mars. Il ne s'agit pas de récriminations; celles-ci ne conduisent jamais à un but utile, et ma conviction intime tient M. le Vicomte de Chateaubriand hors de leur portée; il faut s'appliquer à s'entendre sur les nécessités du moment, et surtout à régler l'avenir. C'est vers ce but seul que doivent tendre tous les soins des Cabinets. Je suppose celui des Tuileries informé que le Gouvernement britannique a fait une démarche près des Cours de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Berlin, à l'effet de s'assurer des dispositions des trois Monarques dans les intérêts du moment.

Vous trouverez dans l'annexe notre réponse à l'Angleterre (N° 674). M. Canning a établi sa démarche à Vienne sur un article de gazette, et le choix n'est pas heureux; j'ignore encore sur quelle base il aura fondé ses démarches à Berlin et à Saint-Pétersbourg.

Je me flatte que M. de Chateaubriand se convaincra que notre réplique est aussi précise que correcte.

L'affaire est arrivée à la troisième période, à celle de l'exécution. Les passions sont dans toute la force de l'exaltation; c'est que l'attaque va directement contre le mal, et les défenseurs de celui-ci sont nombreux. D'un autre côté, plus il y aura d'indécision dans la marche politique, de fluctuations entre les partis à prendre, d'essais pour et contre tel ou tel résultat définitif, et plus les embarras augmenteront.

Le salut dans toute situation de choses pareille ne peut se trouver que dans le soutien le plus évident d'un principe

absolument correct. Il me semble superflu de vous assurer que, quoi qu'il puisse arriver, nous ne dévierons pas du nôtre.

Metternich an Vincent (Hef. D. A.) Wien, 23. März 1823.

676. Ma dépêche précédente est ostensible pour M. le Vicomte de Chateaubriand. Vous voudrez bien en conséquence la lui faire lire, ainsi que ses annexes.

Il me paraîtrait difficile que M. de Chateaubriand pût trouver une objection à faire à notre explication envers le Cabinet britannique. Ce que nous lui disons est ce que nous pensons, et est conforme à ce que nous ferons. Toujours prêts à soutenir, par tous les moyens en notre pouvoir, les principes de l'Alliance, nous ne le serons jamais à accorder un appui à ce qui lui est diamétralement opposé, ou à ce qui, par une tendance erronée, conduirait à l'invalidier. . . .

D'après l'ensemble de votre expédition du 11 Mars, il m'est prouvé que la tentative nouvelle de capituler, non-seulement avec le principe révolutionnaire espagnol, mais même avec une faction qui alimente le désordre, est entièrement ignorée de Votre Excellence. D'après l'invitation que nous a adressée M. de Chateaubriand de ne juger de la marche de son Gouvernement que d'après le discours du Trône et celui du Ministre des affaires étrangères, et désirant ne pas mettre en doute la loyauté de ce Ministre, je vais jusqu'à admettre que la tentative dont je veux parler peut n'avoir été l'œuvre que de M. de Villèle et être ignorée de M. de Chateaubriand. Mais quel fond les Puissances peuvent-elles faire sur la marche d'un Gouvernement qui se permet des actions qui, pour être jugées avec bienveillance, ne doivent être attribuées qu'au premier Ministre? . . .

La marche du Ministère français est difficile; nous en convenons, et nous n'avons jamais mis le fait en doute. Les difficultés qu'il a à combattre découlent de deux sources; l'une se trouve dans le malheur d'un régime qui facilite les élans du mal autant qu'il repousse et rend difficile l'emploi des

remèdes de ce régime implanté en France et étranger aux mœurs et à l'esprit du peuple de ce grand État; la seconde source du mal ne peut être cherchée ailleurs que dans les fautes journalières que commettent les Ministres, dans les erreurs auxquelles ils se laissent entraîner par des considérations personnelles, par l'activité du jeu des partis, et par leur propre inexpérience. Si la première de ces influences est insurmontable, il devrait ne pas en être de même de la seconde. Que faire au milieu de ce dédale? Il faut que les trois Cours se resserrent sur le terrain de leurs principes, et que jamais elles ne le perdent de vue un seul instant. Il m'est démontré que la moindre faute qu'elles commettraient, — et la première pourrait avoir tout le mauvais effet de la dernière, — devrait entraîner la perte de l'Europe. Il faut parler clair à la France, et c'est ce que nous avons fait, dans les termes de l'amitié et de la vérité, par la dépêche que vous êtes chargé de lire à M. le Vicomte de Chateaubriand.

Le sort de l'entreprise concertée à Vérone va être décidé incessamment. Dans l'intérêt de la cause, il devrait l'être déjà, et, par une marche résolue, bien des embarras eussent été épargnés au Gouvernement français lui-même. . . .

La ligne que j'ai eu soin de tirer, dans ma dépêche à M. le Prince Esterhazy, entre les deux principes d'action possibles à la France, doit nous servir constamment de guide. C'est ce qu'exigent irrémissiblement la justice et la prudence la plus ordinaire. Dénaturer l'entreprise de Vérone, en faisant tourner le but dirigé contre la révolution espagnole en un moyen de la consolider et d'en étendre l'influence, serait une faute trop grossière pour que les Cabinets exempts des intrigues et des embarras dans lesquels se trouve placé le Ministère français pussent jamais s'en rendre complices. . . .

Je vous envoie la réponse que M. le Vicomte de Chateaubriand a adressée à M. le Prince de Ruffo. Vous vous convaincrez qu'elle ne répond en aucune manière à ce que ce Ministre vous a dit. Cette explication ne répond même pas le

moins du monde à l'esprit de la proposition de Sa Majesté Sicilienne *). Le Cabinet français est malheureux dans le choix des interprétations.

Ce n'est pas une médiation entre la France et l'Espagne que propose le Roi de Naples; et c'est néanmoins de médiation que se trouve qualifiée, dans une dépêche de M. de Chateaubriand à M. le Marquis de Caraman, l'offre aussi correcte que généreuse de Sa Majesté Sicilienne. Ce Souverain n'a d'autre but que de placer le poids de sa légitimité incontestable dans la balance de la légitimité que nous défendons et que la France la première a également un intérêt positif à défendre. Le Roi n'a voulu et ne peut vouloir autre chose; l'offre était donc de nature à devoir être acceptée purement et simplement par la France, car tout dans cette offre est un bienfait.

M. de Chateaubriand, en vous parlant, avait paru saisir la question sous cet aspect, le seul conforme à la vérité. Dans sa réponse officielle, il fait une affaire de ce qui n'en offre même pas les premiers éléments. Cette variation ne me surprend pas; elle est, à tous égards, conforme à la marche que suit le Gouvernement français; il craint le contrôle, et il le voit par conséquent dans toute proposition, quelque conforme qu'elle soit au principe et quelque salubre que par ce motif elle doive être au succès d'une entreprise qui d'elle-même a déjà présenté assez de côtés difficiles pour que leur nombre ne doive pas être augmenté. C'est dans des fautes de ce genre que tombent constamment les administrations faibles.

La peur qu'inspire au Ministère l'idée de la conférence ministérielle tire son origine de la même source. Les affaires cependant ne marcheront jamais sans ce moyen. Je ne doute

*) Der König von Neapel hat an die Kaiser von Oesterreich und Rußland und an die Könige von Frankreich und Preußen eigenhändige Briefe geschrieben: „par lesquelles il énonçait à la fois le sentiment qu'il nourrit de ses droits et l'offre d'en mettre le poids dans la balance de la cause que ses augustes alliés défendent avec autant de franchise que de fermeté.” D. 5.

pas que M. l'Ambassadeur de Russie ne reçoive de sa Cour l'ordre d'insister sur une mesure aussi nécessaire que salutaire. Le moyen d'arriver au but ne pourra se trouver que dans l'attention la plus scrupuleuse à éloigner de ce que nous avons eu soin d'appeler un centre d'informations et de décisions, tout ce qui pourrait lui donner une formalité absolument inutile. Que le Cabinet français informe MM. les représentants des Puissances de ce qu'il croit, désire et veut. Cela peut s'effectuer par d'autres voies que par celle d'une réunion d'apparat.

MM. les Ambassadeurs peuvent s'entendre et concerter leur langage sans le secours de la table ronde. M. de Chateaubriand sent, sans aucun doute, une vérité aussi simple, mais il ne veut pas la chose, qu'il rejette sous le prétexte de la forme.

Veuillez, Monsieur l'Ambassadeur, vouer vos soins les plus assidus au soutien des graves intérêts qui vous sont confiés. Vous en trouverez le meilleur moyen dans votre union la plus parfaite avec Messieurs vos collègues.

Errichtung der Regentschaft in Spanien.

677. Denkschrift über die legitimen Rechte des Königs von Neapel auf die Regentschaft in Spanien (Beilage zu Nr. 678).

678. Metternich an Vincent in Paris (D. u. M.) Wien, 28. Mai 1823.

679. Metternich an Vincent in Paris (Geh. D. u. M.) Wien, 28. Mai 1823.

677. Les ouvertures les plus récentes du Cabinet français portent sur les objets suivants :

Il a annoncé aux trois Cours alliées son intention de procéder, dès l'entrée de l'armée française dans la capitale de l'Espagne, à la formation d'une autorité chargée du Gouvernement provisoire du Royaume.

Il leur a déclaré son intention d'accréditer près de cette autorité un représentant diplomatique de Sa Majesté Très-Chrétienne revêtu du caractère d'Ambassadeur.

Il leur a exprimé le désir que les trois Cours accréditent de leur côté des agents diplomatiques près de cette même autorité. Il propose qu'ils soient revêtus également du caractère d'Ambassadeurs.

M. le Vicomte de Chateaubriand a pris l'initiative dans le règlement du service. Il a, à cet effet, exprimé l'idée que les représentants des Cours près du Gouvernement provisoire espagnol à Madrid fussent placés sous la direction immédiate de la conférence ministérielle à Paris.

Les mêmes ouvertures ont été faites à l'Ambassade de Sa Majesté Sicilienne à Paris.

L'entreprise contre la révolution espagnole, ainsi que toute entreprise de cette nature, offre trois périodes distinctes, celle du départ, celle de l'action, et celle de la conclusion. Dans chacune de ces trois périodes elle peut se trouver, ou bien servie par l'application fidèle et constante du principe qui doit la diriger, ou compromise et finalement perdue par l'abandon de ce principe.

La première de ces périodes est passée; la seconde est en train et se présente sous les auspices les plus favorables; c'est donc de la troisième qu'il est du devoir des Puissances de s'occuper.

Les Monarques alliés, qui dans tout le cours de leur glorieuse union n'ont jamais abordé une grande affaire quelconque sans s'être rendu compte du résultat final auquel ils visaient, et ne se sont portés à aucune mesure qui ne fût dirigée vers un but positif et clairement déterminé d'avance, ne peuvent que regretter que des questions de l'importance de celles que le Cabinet français vient de soulever n'aient été posées qu'au moment où elles devraient déjà se trouver réglées et décidées.

En prenant ces questions en considération, on sent bientôt la nécessité de les ramener à leurs premiers éléments. L'Espagne, ou du moins les parties du royaume délivrées du joug des révolutionnaires, doivent être gouvernées. Elles doivent l'être

par des autorités nationales, et un Gouvernement central doit être chargé de cette fonction. Ces principes sont simples et justes. Les proclamations françaises les ont sanctionnés; les ouvertures du Cabinet semblent les confirmer.

Rien cependant ne se trouvant encore arrêté en conformité de ces principes, il s'agit de s'assurer des vues de la France sur les points suivants.

L'autorité centrale qui devra être établie à Madrid pourra prendre le caractère et porter le titre de régence du Royaume; ou bien, ses attributions pourront être bornées à celles d'une simple autorité administrative.

Dans le premier comme dans le second de ces cas, les pouvoirs du Gouvernement provisoire ne pourront sortir de la ligne administrative; jamais ils ne pourront s'étendre à la partie constituante.

D'après les notions diverses qui nous sont parvenues de Paris dans ces derniers temps, il paraît que le Cabinet français n'est pas encore bien d'accord avec lui-même ni sur les éléments qui entreraient dans la composition de l'autorité espagnole provisoire, ni sur les formes dans lesquelles elle serait établie. Cet état de choses a droit de surprendre. Le Cabinet français n'aurait-il pas, jusqu'à cette heure, poussé sa prévoyance sur l'un des objets les plus importants et à la fois les plus directement liés à l'opération qu'il a entreprise? Les succès de son expédition auraient-ils dépassé son attente? Il serait permis de le croire, en voyant l'indécision qui continue à régner dans ses conseils.

Quelques indices sembleraient prouver que si la France a en vue la formation d'une régence, elle viserait à tirer celle-ci du sein de l'autorité administrative provisoire. Comment un pareil plan serait-il exécutable sans déroger de principe et de fait aux droits imprescriptibles de la légitimité? Le Monarque étant captif, le successeur au trône le plus proche renferme dans sa personne, sans aucun doute, tous les droits à la régence. Dans le cas actuel, les deux Princes frères du

Roi partagent le sort du Monarque. Le successeur éventuel en liberté et le plus rapproché de la Couronne se trouve être le Roi de Naples. Un arrangement quelconque sur une régence pourrait-il être conçu sans le concours direct du Régent-né?

Nos principes et toutes les doctrines saines sur la légitimité se refuseraient à l'admettre.

Le même principe nous paraît s'appliquer à la création d'un Gouvernement administratif central provisoire, de quelque manière qu'il soit composé. Nous ne concevons pas qu'une autorité quelconque chargée de gouverner l'Espagne durant la captivité de Sa Majesté Catholique, puisse être constituée légalement sans l'autorisation et sans le concours direct de Sa Majesté Sicilienne. Selon nous, il ne suffirait pas même de la simple reconnaissance de cette autorité par Sa Majesté Sicilienne pour lui attribuer tous les droits de la légalité. Nous savons d'ailleurs que le Roi de Naples ne serait pas disposé à se prêter à une pareille mesure; ce fait tranche la question.

Les principes que nous venons d'établir sont ceux de toutes les Monarchies; ils sont en particulier ceux de la Maison régnante en France.

Après le décès de Louis XVI, le Roi actuel, alors Monsieur, s'est déclaré Régent du Royaume de France.

En 1814, Louis XVIII s'est refusé à reconnaître comme valables les actes constitutifs de la seule autorité portant une apparence de légalité en France.

Ce que le Roi de France a déclaré en 1793 et fait en 1814, il doit nécessairement l'admettre comme juste et légitime dans une circonstance absolument analogue.

D'où vient que son Cabinet n'établit pas purement et simplement les questions qu'il s'agit de fixer sur les points de départ qu'il retrouve dans des antécédents tout français et tout bourbonniens?

D'où vient qu'il abandonne aux Puissances auxquelles il adresse ces questions le soin de les résoudre?

Il y a une explication bien simple de ce fait, explication que nous ne nous permettrions peut-être pas d'énoncer si des circonstances particulières ne nous avaient autorisés et pour ainsi dire forcés à y recourir. Le Gouvernement français n'aurait-il pas cherché, jusqu'à cette heure, à éviter de se placer sur une ligne entièrement correcte, ou n'aurait-il pas encore renoncé à toute possibilité de capituler avec la révolution espagnole et de terminer le différend par le moyen d'un arrangement avec les factieux qui ont entraîné le Roi d'Espagne hors de sa capitale, et qui le regardent sans doute comme un otage pour sauver d'une révolution réprouvée par la masse de la nation ce qui, dans l'intérêt de leurs personnes et de leurs doctrines, pourrait en être sauvé; projet funeste et subversif des principes de l'Alliance, mais dans lequel un Gouvernement qui n'a été que trop souvent dans le cas de faire des sacrifices pareils pourrait bien ne voir que ce que l'on est convenu d'appeler l'amalgame des intérêts nouveaux avec les anciens.

Si le Gouvernement français pouvait se livrer à un plan aussi erroné, ou ne viser même qu'à se réserver les moyens de se conduire selon telles circonstances du moment, il serait du devoir des Alliés de ne pas ménager des erreurs également dangereuses pour le maintien des principes de la légitimité en Europe et pour celui des droits sacrés de la Maison régnante en France elle-même. Car le parti que les révolutionnaires français et ceux de tous les pays tireraient d'une erreur aussi grave, serait certes de nature à frapper jusque dans ses fondements la légitimité de l'autorité royale en France.

Ces observations toutes politiques et morales se confondent dans la position actuelle des choses avec une question de fait. Le Roi de Naples vient de se déclarer: il ne s'agit donc plus de simples raisonnements, mais de régler ce qui, dans l'intérêt de la cause générale et de tous les intérêts particuliers, doit nécessairement être réglé et arrêté.

Le Roi de Naples, en déclarant que par les droits imprescriptibles de sa naissance il se regarde comme appelé à

intervenir d'une manière directe dans les mesures à prendre en Espagne, déclare à la fois :

Qu'en prenant ce parti, il croit agir dans l'intérêt de toutes les légitimités ;

Que ses idées ne sont dirigées que vers un but salutaire ;

Qu'enfin, loin de vouloir susciter des embarras dans une affaire d'une conduite difficile, ses vœux se concentrent dans la recherche des moyens de faire tourner la fin de l'entreprise généreuse de laquelle s'est chargée Sa Majesté Très-Chrétienne, au seul profit de la cause des trônes et des peuples.

Par suite de ce vœu, le Roi ne demande que de mettre ses droits incontestables dans la balance des actes de la France et de ses autres augustes Alliés, et ne vise nullement à dicter ce que, le cas échéant, il y aurait à faire, mais seulement à se consulter avec les Cours sur le meilleur parti à prendre.

C'est donc sur ces prémisses que doivent se fonder les calculs, et c'est dans leur application la plus utile que se trouvera la garantie du succès d'une entreprise qui doit assurer le triomphe définitif de la cause du bien contre les plans subversifs des ennemis de l'ordre en Europe. Nous avons pris ces données en la plus sérieuse considération, et nous sommes arrivés aux conclusions suivantes :

1° Les actes de Vérone font foi de la ligne de séparation que les Cabinets ont tirée entre les positions des Puissances. C'est ainsi qu'une part juste et large a été faite aux décisions réservées à la France, à la liberté entière de son action militaire, et aux considérations de tout genre qui ont pu se trouver liées à la position particulière tant intérieure que politique de son Gouvernement.

Les trois Alliés, en déclarant leur solidarité morale avec cette Puissance, en prenant même l'engagement éventuel de concourir à l'action matérielle, ont mis une seule condition à leurs engagements ; condition indispensable, et à laquelle ils n'auraient pu renoncer sans abandonner le principe fondamental de l'Alliance.

En réduisant ces antécédents aux termes les plus simples, la France s'est chargée de l'action matérielle pour le soutien d'une cause commune à l'Alliance; le choix des moyens propres à conduire cette action lui a été comme de raison absolument réservé. Mais pour que la cause ne fût point altérée dans son essence, il était de toute nécessité que la France appuyât chacune de ses démarches sur des principes que les Alliés pussent avouer comme les leurs.

Le Gouvernement français s'y est prêté; il n'eût pas pu agir différemment sans se perdre lui-même, et sans ruiner la cause générale.

Ce qui a été de droit lors du point de départ, doit l'être également pour le point d'arrivée. Nous sommes convaincus, en effet, que si les deux périodes présentent une différence, elle se trouve dans le fait que les aberrations dans les bases fondamentales de l'alliance auraient, si faire se peut, des conséquences bien plus désastreuses encore dans la seconde que dans la première de ces époques. Il faut prévenir ces dangers, et c'est à quoi doivent pourvoir les Monarques. Les moyens se trouveront dans le règlement même de la marche qui devra conduire au but.

2° Le Cabinet français demande aujourd'hui à ses trois alliés et à Sa Majesté Sicilienne de nommer des représentants près du Gouvernement qui serait installé à Madrid dès l'arrivée du Duc d'Angoulême dans cette ville.

Cette demande leur est adressée sans que la base de la formation de ce Gouvernement provisoire, sa légalité, le mode de sa composition, l'étendue de ses attributions, soient ni arrêtés ni seulement définis.

M. de Chateaubriand, dans la demande la plus récente qu'il nous a fait parvenir sur l'envoi immédiat du représentant de l'Empereur, s'exprime dans les termes suivants:

„Nous pensons toujours que M. le Duc d'Angoulême sera du 20 au 25 Mai à Madrid. Il est bien à désirer que les agents diplomatiques des Cours alliées puissent y arriver immé-

diatement après, pour reconnaître le Gouvernement provisoire et y traiter de concert les graves questions qui doivent y être agitées."

Or, pour reconnaître un Gouvernement, il faut avant tout le connaître, et pour traiter avec lui d'affaires, il faut l'avoir reconnu. Il s'agit donc avant tout de savoir quel sera ce Gouvernement.

Quel qu'il puisse être, l'arrivée immédiate des représentants des Cours n'est plus possible; la faute n'en n'est pas aux Alliés, elle appartient en entier au Gouvernement français.

3° L'autorité que créera, lors de son entrée à Madrid, le général en chef de l'armée française devrait en conséquence n'être regardée par lui-même que comme une autorité temporaire, dont les fonctions seront subordonnées à l'installation d'un Gouvernement régulièrement constitué et destiné à gouverner l'Espagne durant la captivité du Roi.

La conférence à Paris devrait, sans perte de temps, entrer en délibération sur la formation de ce second Gouvernement.

Cette conférence, qui n'admet plus le moindre retard, doit consigner dans un acte légal les mesures qui seront arrêtées en commun pour la formation du Gouvernement provisoire de l'Espagne. Les Puissances ne pouvant reconnaître ce Gouvernement que lorsqu'elles sauront sur quelles bases il sera établi, et si celles que proposera la France sont compatibles avec les principes dont elles ne dévieront jamais, doivent être par conséquent, et dans le plus court délai possible, instruites des mesures que l'on compte adopter à cet égard.

Mettternich an Vincent in Paris (D. A.) Wien, 28. Mai 1823.

678. ... Je vous envoie ci-joint, Monsieur l'Ambassadeur, un travail (N° 677) qui renferme, dans les termes les plus succinets, les principes que vous aurez à mettre en avant et à soutenir dans les délibérations qui devront précéder l'envoi des représentants des Cours près de l'autorité administrative qui va être établie à Madrid.

L'opération salutaire et généreuse de la France se trouvera placée sur les principes que l'Alliance a, depuis son origine, considérés comme ses bases fondamentales; — qui ont été reconnus victorieux à l'époque de la restauration de la Maison régnante en France; qui ont triomphé des révolutions italiennes; qui ont maintenu depuis dix ans la paix politique de l'Europe. C'est l'application de ces mêmes principes qui pourra seule, en 1823, combattre efficacement la Révolution dans la Péninsule occidentale. Cette vérité une fois reconnue, — et c'est avec une véritable et grande satisfaction que nous avons le sentiment qu'elle l'est en France comme chez nous, — il ne s'agit plus que d'aviser aux moyens les plus sûrs de conduire à bonne fin l'affaire en instance, et il sera désormais facile de s'entendre et de se concerter sur ces moyens.

Sa Majesté Sicilienne élève la voix; son bon droit est incontestable; mais pour qu'il tourne au profit de la cause générale, son emploi doit être réglé; il doit l'être dans les voies de la prudence et dans les limites d'une saine politique. Celui du Roi de Naples le sera s'il maintient le caractère d'une intervention dans le but clairement défini de renforcer la légitimité de l'action de la France contre la révolution espagnole.

Telle est, — nous en avons la conviction, — l'idée exclusive de Sa Majesté Sicilienne, et c'est sur cette base que l'Empereur se sent le besoin de l'appuyer.

Le Roi de Naples ne vise pas à créer des difficultés; il veut prêter de la force à ce qui jamais ne saurait trop en acquérir. Sa Majesté place sa personne sur la seconde ligne et l'intérêt de la cause commune sur la première. Il ne veut rien pour lui, mais tout pour la cause. Ses démarches portent ainsi le même caractère que toutes les décisions prises par les Monarques dans le cours de leur salutaire alliance; le Roi s'acquitte envers eux de ce qu'ils ont fait pour lui. . . .

Je n'ai pas besoin de faire valoir ici l'avantage incontestable que, sous le point de vue de la légitimité, le concours

de Sa Majesté Sicilienne assure à la France et à ses alliés, solidaires avec elle, dans ses efforts contre la révolution d'Espagne. Cet avantage est aussi clair que le sera toujours et pour toute cause l'appui du bon droit.

Mais il est plus d'un avantage politique que nous n'hésitions pas à regarder comme lié directement à cette position des choses.

1° L'attitude de la France, en sa qualité de Puissance agissante, se trouvera placée au-dessus des attaques morales auxquelles elle s'est vue exposée jusqu'à ce jour. Quelque injustes et, — selon notre conviction la plus intime, — quelque criminelles qu'aient été ces attaques, le Gouvernement français aura à leur opposer une base d'action fondée sur des principes de droit public universellement admis. On ne pourra plus accuser la France de n'agir que dans son intérêt individuel, en reconnaissant les droits d'un Souverain indubitablement appelé à exercer les fonctions que des circonstances funestes ont momentanément enlevées au Roi et aux Princes d'Espagne; elle prouvera jusqu'à l'évidence que le rétablissement de l'ordre légal dans ce malheureux pays est le seul et unique but de ses efforts. La responsabilité des actes que l'état actuel des choses pourra réclamer ne pèsera pas exclusivement sur la France; elle sera partagée par la Puissance dont l'intervention consacrera tout ce qui peut se faire légalement en Espagne, pendant la captivité du Roi. Le Gouvernement provisoire sera dès lors établi sur une ligne également claire et correcte; et ce qui dans les procédés de la France pourrait être taxé d'ambition, acquerra la valeur de la générosité.

2° Les conséquences immédiates d'une pareille situation ne sauraient manquer de réagir directement et sur l'Espagne et sur la Puissance qui, à l'une des époques les plus graves des temps modernes, paraît ne s'abandonner que trop aux seuls calculs d'une ancienne rivalité et à ceux d'une politique égoïste, aussi étroite que fausse. La réaction principale que nous admettons sur l'Espagne se trouvera dans la démonstra-

tion du fait que, quels que puissent être la rage des factieux et les attentats auxquels ils se porteraient, l'Espagne aurait son Roi. Si dans des circonstances autres que celles sous lesquelles l'Espagne se trouve placée, une démonstration pareille pouvait paraître superflue, il ne saurait en être de même lorsque la loi qu'une faction a imposée comme fondamentale à un État a renversé jusqu'à l'ordre de succession dans la Maison régnante. Tel est le cas en Espagne. D'après la constitution illégale de 1812, les Princesses succèdent de préférence aux agnats masculins plus éloignés dans les degrés de parenté; la succession au trône passerait, selon la constitution, à la Reine de Portugal, et le parti que les factieux sauraient tirer d'une chance pareille a sans doute guidé déjà leurs calculs à l'époque où ils ont imaginé ce renversement de l'ordre de succession au trône. Ce n'est toutefois pas dans cette vue seule qu'ils s'y sont portés. Deux autres motifs ont concouru à cette détermination: l'un était le désir de démontrer que tout, — les bornes du pouvoir royal présent comme les droits de succession à ce pouvoir, — doit ressortir du bon plaisir du peuple; l'autre motif du nouvel ordre de succession établi était d'empêcher que la nation n'amalgamât ses intérêts les plus chers avec ceux de la Maison régnante. Quel moyen plus sûr, en effet, d'atteindre ce but, que de borner les droits de cette Maison à des chances que chaque génération peut amener et qui, en se présentant, appellent au trône une famille nouvelle, et ce qui doit paraître à la faction le comble du succès, une famille qui n'offre aucun précédent national? En un mot, on constitue ainsi un avenir soumis au simple hasard!

J'ignore à quel point ces considérations toutes morales ont influé sur les sentiments personnels du Roi de Naples; elles ont une valeur telle à nos yeux que nous les plaçons en première ligne dans nos calculs sur la recherche des moyens de porter des coups décisifs à l'esprit de révolution qui menace d'engloutir l'Europe.

3° La réaction sur le Gouvernement britannique ne sera pas douteuse. Aussi longtemps que M. Canning restera chargé de la conduite des affaires politiques de cette Puissance, il faut renoncer à lui voir prendre une marche réglée; celle-ci n'est pas dans son caractère. C'est en se plaçant dans l'attitude la plus correcte que la France trouvera les moyens les plus sûrs de gêner les écarts de l'Angleterre, et de fournir à ses alliés les moyens les plus utiles pour repousser les sophismes et les fausses prétentions de la Puissance rivale.

L'Empereur veut, Monsieur l'Ambassadeur, que vous développiez avec la plus entière franchise les arguments que renferme la présente dépêche, tant vis-à-vis du Cabinet français que vis-à-vis de MM. les représentants des Puissances. J'expédie à M. de Brunetti ses instructions et des lettres de créance pour le Gouvernement provisoire de Madrid. Il est autorisé à faire usage de ces dernières au moment où les décisions prises par la Conférence à Paris uniront les Cours sur un même principe d'action.

Metternich au Vincent in Paris (Selj. D. A.) Wien, 28. Mai 1823.

679. ... Je trouverais fort inutile de répéter à Votre Excellence, dans une dépêche secrète, les raisonnements qu'elle trouvera consignés dans les pièces dont j'abandonne l'usage à son jugement. Il s'agit moins aujourd'hui de raisonnements que d'un fait. Le Roi de Naples a pris un parti. Il lui est dicté par un droit que personne ne saurait lui contester; il se fonde sur un exemple que lui a fourni le Roi Louis XVIII lui-même. Ce que déclare le Roi ne saurait être invalidé; il faut donc borner ses soins à en tirer le parti le plus utile.

Le bien se trouve dans le fait lui-même, car:

Il place dans une grande et nouvelle évidence les droits imprescriptibles de la légitimité;

Il abat d'un coup l'édifice constitutionnel révolutionnaire, car il sape un de ses fondements, et il rendra impossibles les capitulations avec ce même système.

Veillez traiter cet objet avec une délicatesse extrême et avoir le soin particulier de distribuer les rôles entre M. l'Ambassadeur de Naples et vous. C'est lui qui devra soutenir tout ce qui est du droit de son Maître; c'est lui de nouveau qui vous aidera à faire naître dans le Cabinet français la conviction que ce que veut le Roi de Naples, le Roi de France doit le vouloir non-seulement dans l'intérêt d'une question abstraite, mais vu les avantages incalculables qui en résulteront pour sa propre position. . . .

Ce qu'il s'agira de bien démontrer à MM. de Chateaubriand et de Pozzo, c'est que c'est le Roi de Naples qui veut ce qu'il déclare, et que dès lors nous avons dû borner nos soins à tirer le meilleur parti possible de toutes les chances favorables qu'offre sa déclaration*).

Zur Papstwahl nach Pius VII.

680. Metternich an Graf Apponyi in Rom (D.-N.) Wien, 20. Juni 1823.

680. Votre Excellence se trouvant déjà depuis quelque temps en possession de ses lettres de créance éventuelles comme Ambassadeur d'Autriche au Conclave qui s'ouvrira pour l'élection du successeur de Pie VII, et M. le Cardinal Albani ayant accepté l'offre qui lui a été faite au nom de l'Empereur de lui confier à cette occasion le secret de notre Cour, il me reste à vous munir l'un et l'autre d'instructions propres à vous servir de règle dans cette commission importante. C'est le but de ma présente dépêche, que je prie M. le Cardinal Albani de regarder comme lui étant commune avec Votre Excellence, et dont vous voudrez bien, Monsieur le Comte, lui remettre un double immédiatement après le décès du Pape actuel**).

*) Die Erklärung des Königs von Neapel in Betreff der spanischen Regenschaft ist in Paris nicht gut aufgenommen worden; bekanntlich setzte der Herzog von Angoulême beim Einrücken der französischen Armee in Spanien am 25. Mai eine Regenschaft unter der Präsidentschaft des Herzogs Infantado ein. D. S.

**) Pius VII. starb am 20. August 1823.

D. S.

L'instruction que je suis chargé de vous transmettre peut se diviser en deux parties, celle qui a trait au cérémonial et aux formes, et celle qui embrasse le fond même de la chose.

La première exige peu de développement, parce qu'elle concerne des objets qui sont pour la plupart réglés par l'usage et sur lesquels les actes de l'Ambassade relatifs aux conclaves précédents vous fourniront les lumières nécessaires.

Deux de ces objets méritent néanmoins que j'en fasse une mention particulière.

L'un est la harangue que vous devrez adresser au sacré Collège en présentant vos lettres de créance. La nature du lieu et de la circonstance ne permettant pas à l'Ambassadeur de donner beaucoup d'étendue à cette harangue, il doit s'y borner à un exposé court et précis de l'objet de son Ambassade et de la manière dont sa Cour envisage l'élection future du nouveau Pape. Lorsque l'Ambassadeur est chargé (ce qui est ordinairement le cas) de remettre en même temps que ses lettres de créance la réponse de sa Cour à la lettre de notification du décès du dernier Pape, l'exposé susdit est naturellement accompagné de quelques mots de condoléance sur cet événement et d'éloge sur le Pontificat qui vient de finir. Celui du Pape actuel ayant été tel que les Cours en général et la nôtre en particulier ne pourront que donner des regrets sincères à sa perte, non-seulement il n'y a nulle raison pour que Votre Excellence ne se conforme pas à cet usage, mais elle pourra même convenablement renforcer la couleur de cette partie de son discours. Les qualités personnelles de Pie VII, la foi vive et le courage inébranlable qu'il a fait éclater au sein de l'adversité et des persécutions, vous fourniront un texte d'autant plus heureusement choisi qu'en rappelant ces souvenirs douloureux, vous pourrez en prendre occasion de rendre un hommage public au principe de conservation, qui seul peut prévenir le retour de ces époques de deuil et de calamité, et préserver l'Europe de nouvelles convulsions.

Quant à la partie de votre harangue destinée à exposer le sujet de votre ambassade et la manière dont notre Cour envisage l'élection d'un nouveau Chef de l'Église, il suffira que vous assuriez en peu de mots les Cardinaux que Sa Majesté, en usant de la prérogative qui lui appartient de se faire représenter par un Ambassadeur extraordinaire auprès du Conclave, n'a eu d'autre but que de donner un témoignage public et éclatant de son respect filial envers l'Église et le Saint-Siège, de protéger la liberté des suffrages des Cardinaux électeurs, et de contribuer par les conseils et les exhortations qu'Elle vous a chargé de leur adresser de sa part, à fixer leur choix sur l'individu le plus digne de la Tiare; que c'est là l'unique désir qui anime notre Cour dans cette occasion, et que, quel que soit le Cardinal appelé à gouverner l'Église, nous applaudirons sincèrement à son élévation, et nous nous en réjouissons avec toute l'Europe catholique, s'il possède les qualités nécessaires pour soutenir dignement un aussi grand fardeau dans les circonstances graves et difficiles où nous vivons.

Le second des objets que j'ai dit mériter une mention particulière, est la désignation du conclaviste ecclésiastique qui devra accompagner M. le Cardinal Albani au Conclave.

Le chanoine Emiliani, dont il est parlé quelque part dans les rapports de l'ambassade, et qui doit avoir été employé utilement dans le dernier Conclave, pourrait peut-être convenir pour cet emploi; mais comme il s'agit ici d'un choix sur lequel je dois principalement me rapporter à votre avis et à celui de M. le Cardinal Albani, je vous invite, Monsieur le Comte, à vous concerter avec Son Éminence pour me proposer ensuite le plus tôt possible, soit ledit chanoine Emiliani, soit tel autre individu que vous aurez jugé propre à remplir les fonctions importantes de conclaviste ecclésiastique. Je m'empresserai de soumettre cette proposition à l'agrément de l'Empereur et de vous faire connaître la détermination de Sa Majesté. . . .

Je passe maintenant à la partie de votre instruction qui embrasse le fond même de l'objet.

Je ferai observer d'abord à Votre Excellence que l'immixtion de notre Cour dans les affaires du Conclave, étrangère à toute arrière-pensée et entièrement dans l'esprit de l'Alliance européenne, ne doit avoir pour seul et unique but que d'influer dans l'élection du nouveau Pape d'une manière utile au bien-être de la Religion et à l'intérêt général de l'Europe. Dégagé de toute affection ou prédilection particulière pour tel ou tel Cardinal, l'Empereur n'a d'autre désir que de voir monter sur le trône pontifical un personnage vertueux, joignant à une piété éclairée un caractère conciliant et des principes modérés, et tel enfin qu'il soit, par l'ensemble de ses qualités, à la hauteur des circonstances graves et difficiles dans lesquelles il se trouvera appelé à prendre les rênes du Gouvernement spirituel de l'Église et de celui de ses États. Au lieu des différends partis qui n'ont que trop souvent divisé les conclaves, Sa Majesté Impériale voudrait n'y en voir qu'un seul, celui dont les vues et les démarches tendraient uniquement et sincèrement à faire placer la Tiare sur la tête la plus digne de la porter.

Vous voyez d'après cela, Monsieur le Comte, que l'instruction que je suis chargé de vous donner se réduit en dernière analyse et sous le point de vue le plus général à la seule et unique tâche de faire en sorte que tout Cardinal qui n'aurait pas les qualités désignées ci-dessus soit écarté de la Papauté, et de seconder au contraire de tout votre pouvoir et par tous les moyens honnêtes et dignes d'un but aussi noble, l'exaltation de l'un ou l'autre des Cardinaux qui réunissent lesdites qualités, et nommément de celui qui vous paraîtra les réunir au degré le plus éminent.

Mais quoiqu'une mission si belle et si honorable à avouer ne puisse que rendre forte l'attitude de ceux qui en sont chargés, vous ne vous dissimulerez cependant pas, Monsieur le Comte, que, malgré l'avantage que vous et M. le Cardinal Albani saurez en tirer, vous n'avez tous deux encore besoin de toute votre prudence et de toute votre habileté pour atteindre sûrement le but que vous devez vous proposer.

Ce serait en effet bien mal juger la position d'un négociateur appelé à influencer sur la marche et sur les délibérations d'un Conclave, si l'on ne reconnaissait pas que dans le cours de ces délibérations, ou plutôt de ces manéges, où tant d'ambitions sont éveillées, tant d'amours-propres aux prises, mille incidents doivent naître, mille aspects se présenter, qu'un tel négociateur n'a pu prévoir d'avance, et que, s'il n'a l'art de bien juger chaque jour, à chaque heure, la véritable position des choses, s'il ne possède pas le talent de saisir les à-propos et de pénétrer l'arrière-pensée de ceux avec qui il traite, il ne remplira qu'imparfaitement sa mission.

Mais s'il existe pour un tel négociateur des situations difficiles, dans lesquelles ce n'est que de lui-même et du moment actuel qu'il peut et doit prendre conseil, il est aussi toutefois certaines règles générales de conduite, et quelques écueils fixes, que l'histoire des Conclaves a signalés, et dont il ne sera pas inutile que je vous dise ici un mot.

Une expérience constante a prouvé que l'exclusion formelle et patente que les Cours qui sont en possession d'envoyer des Ambassadeurs au Conclave ont droit de donner à un Cardinal déterminé, présente des inconvénients réels, et que presque toujours lesdites Cours, lorsqu'elles ont usé de ce droit, s'en sont mal trouvées. Cette considération a déterminé Sa Majesté à ne permettre l'emploi de ce moyen que comme dernière ressource et seulement pour le cas où, dans le cours du Conclave, les apparences d'une élection qu'il nous importerait d'empêcher à tout prix deviendraient si fortes qu'elles ne nous laissassent plus d'autre expédient. Dans une telle supposition, Votre Excellence ne perdrait pas un instant pour nous en informer, et elle attendrait les directions ultérieures que je m'empresserais de lui faire parvenir.

Mais j'aime à me persuader que nous n'aurons pas à craindre de voir les choses prendre une tournure aussi fâcheuse, surtout si les Couronnes s'entendent pour charger leurs plénipotentiaires respectifs de se concerter entre eux à l'effet de pré-

venir, par le moyen de l'exclusion indirecte, l'élection de tout candidat qui, d'après le jugement qu'ils en auraient porté en commun, ne réunirait pas les qualités nécessaires pour être Pape.

Une vérité également confirmée par l'expérience, c'est que le sacré Collège ne voit pas avec indifférence et sans une sorte d'ombrage l'intervention de Cours étrangères dans l'élection du Pape; d'où il suit que le moyen le plus sûr pour les plénipotentiaires desdites Cours d'exercer quelque influence dans cette élection est d'éviter d'en trop faire paraître l'intention.

Vous aurez, en conséquence, à assurer les Cardinaux en toute occasion, comme Votre Excellence l'aura déjà fait dans sa harangue au sacré Collège, que Sa Majesté ne vous a accrédités l'un et l'autre près du Conclave qu'en vue de protéger la liberté des suffrages, et de concourir par les conseils et les exhortations que vous êtes chargés d'adresser en son nom aux Cardinaux, à faire placer la Tiare sur la tête d'un Pape tel que l'honneur du Saint-Siège, l'intérêt de la Religion et la tranquillité de l'Italie et de l'Europe le demandent; que c'est là le vœu le plus ardent de l'Empereur, vœu qui sera pleinement satisfait si le choix du Pape futur tombe sur un Cardinal dont les principes modérés et le caractère conciliant et impartial lui assurent la confiance de tous les Souverains et leur donnent la certitude qu'ils trouveront en lui un père et un ami commun, ayant pour tous une égale affection, et porté, autant par sentiment que par une politique digne du Chef de l'Église, à entretenir entre eux la concorde et la paix, et à les affermir et seconder dans le noble dessein de la consolider dans toute l'Europe.

Die streitigen Punkte zwischen Rußland und der Pforte.

681. Metternich's Bemerkungen über den Brief Nesselrode's an Lord Strangford in Constantinopel, ddo. Petersburg, 7. Mai 1823 (Beilage zu Nr. 682).

682. Metternich an Ottenfels in Constantinopel (D.) Wien, 21. Juni 1823.

681. La lettre de M. le Comte de Nesselrode à Lord Strangford *) énonce les raisons qui ont déterminé jusqu'ici et déterminent encore Sa Majesté l'Empereur Alexandre, malgré son désir sincère de rétablir au plus tôt ses relations diplomatiques avec la Porte, à retarder l'envoi d'un Ministre, et même d'un chargé d'affaires à Constantinople.

Les griefs spécifiés dans la susdite lettre donnent lieu aux observations suivantes :

1° „La disposition moyennant laquelle les Hospodars de Valachie et de Moldavie récemment nommés par la Porte ont été choisis dans la noblesse de ces provinces, est un changement dans le système d'administration, changement qui, comme tel, aurait dû, pour devenir légal, être notifié à la Russie et recevoir son assentiment formel.”

La Porte n'admettrait pas sans beaucoup de difficulté que les droits conférés à la Russie relativement à l'administration des Principautés pussent s'étendre à une question sur laquelle rien n'a été statué dans les traités ; elle opposerait à l'objection du Cabinet de Russie qu'elle n'a jamais été liée dans le choix des Hospodars par des stipulations ou des règlements quelconques. Mais Sa Majesté Impériale ayant généreusement déclaré qu'elle ne voulait pas insister sur cette objection, il serait inutile de s'y arrêter davantage.

*) Der englische Botschafter Lord Strangford in Constantinopel war daselbst auch mit der Vertretung Rußlands betraut, da die diplomatischen Beziehungen zwischen Rußland und der Pforte abgebrochen waren. Wir unterlassen die Aufnahme dieses Briefes, da der wesentliche Inhalt desselben aus obigem Schriftstücke zu entnehmen ist.

2° „La prétention de la Porte d'établir une corrélation entre les questions du moment et l'un des objets de la négociation antérieure aux événements de 1821 est jugée inadmissible par l'Empereur et ne sera jamais reconnue.”

Cette prétention, dans l'état actuel des choses, ne ressemble sans doute que trop à une mauvaise chicane, et il est bien à regretter que les efforts que les Ministres des Cours alliées ont faits pour l'écarter n'aient pas eu un succès complet. Cependant, grâce à leur persévérance, ils ont obtenu que l'article des places sur la mer Noire, auquel se rapportait la prétention des Turcs, ne fût point inséré dans la lettre officielle du Reis-Effendi au Comte de Nesselrode. Comme rien d'ailleurs n'annonce jusqu'ici que les Ministres de la Porte envisagent l'arrangement définitif de cet article comme une condition préalable au rétablissement des rapports diplomatiques, et qu'au contraire ils semblent ne l'avoir mis en avant que dans la crainte que leur silence sur ce point n'eût l'air d'un abandon de leur droit, il est bien permis d'espérer qu'on les engagera à remettre à un moment plus opportun cette discussion, toujours difficile et pénible à quelque époque qu'elle se reproduise.

3° „L'arrestation du boyard Villara à Bucarest.”

En réponse aux démarches que nous avons fait faire à Constantinople contre un acte d'autorité qui, tel qu'il nous avait d'abord été annoncé, justifiait indubitablement notre intervention, le Reis-Effendi a déclaré à l'Internonce: „Que cette arrestation n'a pas eu lieu sur un ordre arbitraire du Pacha de Silistrie; — qu'elle a été commandée par la Porte, et motivée par des rapports officiels de Bucarest; — que Villara n'a point été arrêté pour des délits politiques, mais pour des délits purement administratifs, puisque, ayant occupé avant les troubles de la Valachie la charge de grand-trésorier de la province, il s'était rendu coupable de malversations et de concussions.”

Nous ne possédons pas encore les données qu'il nous faudrait pour fixer notre jugement sur des versions aussi contradictoires, bien que plusieurs circonstances nous fassent présumer que celle du Reis-Effendi n'est pas entièrement dénuée de vérité. Quoi qu'il en soit, nous ne croyons pas que ce fait isolé, et qui paraît n'avoir rien de commun avec l'amnistie politique, serait assez grave pour influencer sur les résolutions ultérieures de Sa Majesté Impériale de Russie, et nous nous flattons que ce Monarque, n'écoutant jamais que les considérations les plus élevées, partagera notre opinion à ce sujet.

4° „L'évacuation des Principautés par les troupes turques n'est pas complète: il en reste encore dans ces provinces, sans qu'aucun événement extraordinaire ni aucun besoin urgent motive la prolongation de leur séjour.”

Nous sommes persuadés que si la Cour de Russie avait aujourd'hui des agents dans les Principautés, elle reconnaîtrait, comme nous la reconnaissons, la nécessité de la présence du très-petit nombre de troupes turques qui se trouvent encore dans ces provinces. La tranquillité publique n'y est pas encore solidement rétablie, et il faut du temps pour arriver à ce but à la suite d'aussi violents orages. Les pays sont en outre infestés par des bandes de brigands et de voleurs, héritage ordinaire des révolutions dans des contrées peu civilisées; ils le sont au point que sans l'assistance de la force armée, quelque peu considérable qu'elle soit, on ne pourrait plus sortir en sûreté des capitales, et les grandes routes seraient impraticables. Les Hospodars sont hors d'état de remplacer le militaire ture par une troupe nationale; leurs moyens pécuniaires, fort affaiblis par les événements, ne le leur permettent absolument pas. Aussi, loin de se plaindre du séjour des troupes ottomanes, dont la conduite, d'après les rapports unanimes qui nous parviennent, a été irréprochable jusqu'à ce moment, ces Princes désirent et réclament eux-mêmes la

conservation du dernier moyen qui leur reste pour maintenir l'ordre et la paix autour d'eux.

Nous communiquerons ces observations au Cabinet de Russie, et nous sommes sûrs que ce Cabinet éclairé en sentira le poids.

5° „Le firman de la Porte pour l'établissement d'une marine marchande turque est de nature à frapper le commerce de la mer Noire d'une stagnation complète, et à porter la plus sensible atteinte à la prospérité des provinces russes situées sur cette mer.”

Les plaintes du Cabinet de Russie contre ce règlement aussi injuste qu'absurde sont entièrement fondées, et nous les embrassons dans toute leur plénitude. Non qu'un projet aussi chimérique, et pour l'exécution duquel tous les moyens manquent à la Porte, puisse nous inspirer des alarmes sérieuses pour la navigation et le commerce des autres nations, mais parce qu'il ouvrirait la voie à des vexations insupportables, et parce que plusieurs dispositions du nouveau règlement sont incompatibles avec le droit commun, avec les traités et les capitulations qui assurent le commerce des Puissances chrétiennes dans le Levant, et notamment avec le traité de commerce entre la Russie et la Porte.

Toutefois, la pièce, très-instructive et parfaitement bien raisonnée, annexée à la lettre de M. le Comte de Nesselrode, n'a signalé que deux paragraphes de ce firman comme absolument inadmissibles pour la Russie, et, en vérité, également inadmissibles pour les autres Puissances européennes intéressées au commerce du Levant. Ces paragraphes sont : le quatrième, qui accorde aux bâtimens turcs dans toutes les échelles de l'Empire ottoman le privilège de décharger ainsi que celui de prendre leur chargement avant tous les autres navires, dont aucun ne doit commencer à charger avant que ceux-là aient pris toute leur cargaison ; — et le neuvième, qui ne permet plus pour l'avenir que le transbordement des denrées

et marchandises d'un bâtiment ture à un bâtiment franc, ou d'un bâtiment franc à un bâtiment ture, en défendant sévèrement aux bâtiments francs de transborder des denrées et marchandises sur un autre bâtiment franc.

Ces deux articles, établissant en faveur des bâtiments tures un monopole odieux, vexatoire et absolument contraire à tous les traités, ne peuvent être passés sous silence par aucune des Puissances prenant part au commerce du Levant, et Sa Majesté l'Empereur de Russie n'y consentira jamais.

Mais comme il s'agit ici d'un règlement qui à peine a vu le jour, qui n'a pas même été régulièrement communiqué aux Missions étrangères, et qui porte plutôt l'empreinte d'une mesure improvisée sur la proposition de quelque faiseur irréfléchi que d'une ordonnance mûrement méditée, il nous paraît qu'il ne serait ni impossible ni même excessivement difficile de déterminer les Ministres ottomans à sacrifier les deux paragraphes en question, ou à les modifier de manière à faire droit aux justes griefs de la Russie. Ces Ministres, quelle que soit la hauteur habituelle de leurs prétentions, doivent eux-mêmes rendre justice aux ménagements extrêmes avec lesquels le Mémoire russe s'exprime sur une pièce dont le but ne pouvait point échapper au Cabinet de Saint-Pétersbourg, et contre laquelle pourtant il n'a élevé que les objections que lui dictaient le bon droit et l'intérêt évident de la prospérité intérieure de la Russie. Ils ne peuvent pas méconnaître non plus que dans toutes ces questions de navigation Sa Majesté l'Empereur Alexandre a fait preuve d'une modération et d'une magnanimité peu communes. Au lieu d'insister sur le rétablissement des avantages dont la Russie avait joui sans interruption depuis quarante ans, l'Empereur s'est contenté de demander que par l'admission des bâtiments de quelques autres nations commerçantes dans la mer Noire, ou par tout autre arrangement conduisant au même but, le commerce de ses provinces sur cette mer, et tous les grands intérêts qui y tiennent, soient replacés dans une position analogue à celle qui leur était assurée avant

le commencement des troubles. Cette demande est éminemment juste; les Alliés de la Russie sont obligés en conscience de lui prêter tout leur appui; et si la Porte désire sincèrement une réconciliation complète avec la Russie, il faut lui faire comprendre qu'elle doit de toute nécessité céder sur un article que la Russie regardera toujours comme une condition indispensable de cette réconciliation.

6° „La Russie ne peut se désister de l'alternative établie dans le procès-verbal de Vérone par rapport aux affaires de la Grèce; elle continue à la regarder comme un préliminaire indispensable de sa réconciliation avec la Porte.”

Nous avons dûment pesé et approfondi les difficultés qui s'attachent à cette question. La Russie a déclaré que pour qu'elle fût satisfaite sur le sort des Grecs, il faudrait „que la Porte prouvât par une série de faits qu'elle respecte leur religion et qu'elle cherche à rétablir la tranquillité intérieure de la Grèce sur des bases solides et durables”. La Porte soutient, de son côté, que cette série de faits est établie, que dans tout le cours des dernières campagnes pas un acte attentatoire à la religion grecque n'a été commis, ni par ses agents ni par ses troupes, et qu'elle n'a cessé de proclamer pardon et amnistie pour tous ceux des insurgés qui rentreraient sous ses lois.

Il est certain qu'en admettant même cette apologie, on n'y découvre pas, tant s'en faut, le terme final de cette lutte déplorable qui désole depuis si longtemps une partie aussi intéressante de l'Europe, et qui, tant qu'elle durera, menacera toujours les Puissances voisines de complications, de vexations, et même de dangers de toute espèce. Nos communications nombreuses avec le Cabinet de Russie et nos démarches auprès de la Porte ont suffisamment prouvé que nous seconderions de nos vœux, de notre suffrage, de notre concours le plus empressé, tout arrangement propre à faire cesser cette malheureuse insurrection. Nous savons que les

autres Gouvernements pensent comme nous à cet égard, et que Lord Strangford se féliciterait particulièrement de pouvoir amener un résultat aussi désirable. Mais comment y parvenir?

La jalousie de la Porte dans tout ce qui regarde l'administration intérieure de son Empire est extrême. Dans les moments même où elle avait le plus à craindre une guerre prochaine avec la Russie, elle a constamment déclaré qu'elle se refusait à toute intervention des Puissances étrangères dans le régime futur de ses provinces insurgées; et il est enfin prouvé que les démonstrations les plus menaçantes ne la feraient pas renoncer à ce langage.

Mais le nœud de la difficulté n'est pas uniquement dans ces dispositions de la Porte. Les insurgés opposent de leur côté des obstacles insurmontables à toute pacification. Ils dédaignent absolument l'amnistie que leur offre le Gouvernement; leurs actions comme leurs paroles attestent chaque jour qu'ils sont loin de vouloir poser les armes avant d'avoir atteint leur liberté entière; ils n'ont pas fait une seule démarche annonçant l'intention de se soumettre; ils ont répondu à des insinuations amicales qui leur ont été adressées à cet égard, qu'ils ne pouvaient entendre parler de paix sans que leur indépendance absolue ait été préalablement reconnue.

Dans un pareil état de choses, il ne reste à la Porte, en lui supposant même les intentions les plus conciliantes, les plus favorables aux insurgés, que la triste ressource de la guerre. Ce n'est pas sans les plus sinistres pressentiments que nous voyons s'ouvrir une nouvelle campagne, dont l'issue, à moins que, par un incident heureux, il ne s'opère un rapprochement inattendu, doit nécessairement amener de nouvelles complications et de nouveaux désastres. Car, si les insurgés en sortent victorieux, la guerre se prolongera, puisqu'il est à prévoir que la Porte ne consentira jamais à leur indépendance sans être poussée aux dernières extrémités. Et si les succès des Turcs étaient assez décisifs pour soumettre finalement les insurgés, ils seraient (par la nature même d'une guerre entre

des peuples presque également féroces) accompagnés d'horreurs et de catastrophes qui feraient frémir l'humanité.

L'insurrection des Grecs est pour ainsi dire entièrement sortie du domaine de la diplomatie : elle est devenue une question de fait, un problème que la Providence seule pourra résoudre dans la profondeur de sa sagesse. Nous n'entrevoyons pas comment, dans l'état actuel de cette question, les Puissances, en y employant même tous leurs soins et tous leurs efforts, pourraient la faire changer de face ; et nous croyons que Lord Strangford ne peut être rendu responsable de ne pas avoir obtenu ce qui est au-dessus de toutes les facultés politiques. Sa Majesté l'Empereur Alexandre reconnaîtra cette vérité avec nous ; ses lumières, sa haute pénétration et sa grandeur d'âme nous en répondent.

En résumant ce qui a été dit dans les observations précédentes, nous trouvons que parmi les griefs énoncés dans la lettre de M. le Comte de Nesselrode, il n'y en a que deux qui admettent et qui exigent l'intervention active des Ministres des Cours alliées, et dont le redressement doit nécessairement précéder le rétablissement des relations politiques entre la Russie et la Porte.

L'un est celui qui regarde la prétention du Divan d'amalgamer avec les affaires du jour les objets d'une négociation antérieure ; prétention que la Porte doit abandonner entièrement, sauf à se contenter de ce que renferme à cet égard la réponse de M. le Secrétaire d'État au Reis-Effendi.

L'autre est celui que fournissent à la Russie plusieurs dispositions inadmissibles du nouveau firman pour la navigation ; dispositions auxquelles la Porte doit renoncer, à moins de se résigner à une prolongation indéfinie de l'absence d'une Mission russe.

Metternich an Ottensfels in Constantinopel (D.) Wien, 21. Juni 1823.

682. Je vous envoie ci-joint une expédition que le Cabinet de Russie m'a invité à faire passer à Lord Strangford. M. le Comte de Nesselrode ayant bien voulu me transmettre

des copies de sa lettre à cet Ambassadeur ainsi que de son office au Reis-Effendi, je suis à même d'accompagner l'expédition russe des réflexions que me suggère le désir de voir conduite à bonne fin une affaire aussi compromettante pour les premiers intérêts de l'Europe, et en particulier pour ceux de la Monarchie autrichienne que l'est sans aucun doute l'état de tension existant entre la Russie et la Porte (N° 681).

Il me serait difficile de ne pas déplorer que des circonstances particulières soient venues jeter du louche sur la marche du Gouvernement ottoman dans un moment où le Cabinet de Saint-Pétersbourg s'est trouvé appelé à répondre à une première démarche de conciliation de sa part. L'arrestation du boyard Villara n'a en réalité point été accompagnée de toutes les circonstances aggravantes avec lesquelles elle nous avait été annoncée de Bucarest même. Mais le fait n'en est pas moins à regretter, et s'il fallait au Divan des preuves du tort qu'il fait à sa cause par les fautes journalières auxquelles il se livre, il en trouverait dans la coïncidence malheureuse de cette affaire particulière avec le moment même où les Cabinets se sont occupés avec le plus de zèle de la recherche des moyens de rapprochement entre les deux Cours voisines. Ajoutez à cet incident les chicanes que l'aveuglement des Ministres de la Porte ne cesse d'inventer pour entraver le commerce, — c'est de tous les objets peut-être celui qui affecte le plus les intérêts directs de la Russie, — et nous aurons à nous féliciter de ce que les principes immuables de l'Empereur Alexandre aient de nouveau résisté à des circonstances d'autant plus déplorables, que le mal qu'elles font à la cause que soutiennent les Puissances retombe toujours en dernier résultat sur le Gouvernement qui est assez aveugle pour les créer.

Le Comte de Nesselrode répond au Reis-Effendi dans des termes qui, s'ils sont compris selon leur juste valeur, devront satisfaire le Divan.

La Porte se plaindra sans doute de ce que le représentant de Sa Majesté Impériale de tous les Russies, dont elle

désirait l'arrivée à Constantinople, n'arrive pas. Mais pourrait-elle inférer de ce fait un changement quelconque dans les intentions bienveillantes et généreuses de Sa Majesté Impériale? Elle se tromperait; et c'est aux soins des représentants des Cours amies et de la Russie et de la Porte, qu'il appartient d'empêcher une erreur qui pourrait n'être que trop riche en conséquences fatales.

Lord Strangford, que la confiance flatteuse de Sa Majesté Impériale Russe investit de nouveau du soin de plaider un intérêt que nous n'hésitons pas à regarder comme commun à l'Europe entière, — car cet intérêt, c'est la conservation de la paix, — est habitué à me voir placer sous ses yeux toute la pensée de notre Cabinet. Il a bien voulu vouer quelque confiance aux vues que, dans le cours de plus de deux années, nous avons développées avec une égale franchise et à Saint-Pétersbourg et à Constantinople; je me sens donc appelé à lui parler avec un abandon parfait, et j'espère que cette fois encore il me comprendra. Ce ne sont pas les vues qui seraient particulières à la Russie que j'entreprendrai de développer et de soutenir; ce sont les nôtres que je vais consigner dans la présente dépêche. Si dans l'énumération de ces vues il se trouve de la concordance avec celles de l'Empereur Alexandre, ce fait même confirme de nouveau que Sa Majesté Impériale, dans ses projets d'accommodement avec la Porte, ne suit d'autre ligne que celle qui doit conduire à la pacification des deux Empires limitrophes et par conséquent au bien général.

L'affaire arrivée à sa phase actuelle est considérée par nous sous le seul point de vue des faits.

Nous posons ainsi en thèse :

1^o Que le différend qui, à son origine, a pu paraître à Constantinople avoir été le résultat d'un plan occulte du Monarque russe, doit en toute conscience avoir perdu dans ce lieu même, si riche en erreurs et en faux calculs, la couleur sous laquelle il s'y était présenté peut-être tout naturellement, mais pas moins sans aucun fond de réalité.

2° Il est en conséquence permis d'admettre que beaucoup de préjugés qui ont existé à Constantinople ne sauraient plus aujourd'hui fasciner la vue du Divan.

La vérité tout entière se trouve dans les faits suivants :

Une insurrection des sujets grecs de la Porte a éclaté. Vingt motifs, ou permanents, ou liés à des circonstances du moment, sont la cause de cette insurrection.

La Russie pouvait s'emparer de cet événement déplorable si la politique de son Monarque se fût dirigée vers ce but. Loin de là ; ce même Monarque a fourni aux moins clairvoyants, depuis le premier jour de l'insurrection des Grecs, des preuves non interrompues de sa désapprobation la plus entière de cet événement.

La Porte, dont tous les intérêts sont concentrés dans le rétablissement de son autorité dans les pays insurgés, n'est en attendant pas arrivée à cette fin dans le cours de plus de deux ans. La Grèce tout entière est encore insurgée ; elle eût sans aucun doute consolidé déjà son existence interne s'il était dans la nature de ses peuplades de savoir se gouverner. L'astuce des Grecs et l'ineptie des Turcs ont fait manquer deux expéditions maritimes, et le manque de vivres, résultat d'une absence totale d'ordre et de prévoyance, a expulsé deux fois les armées ottomanes des conquêtes qu'elles étaient parvenues à faire par le simple mouvement qui les portait en avant.

Des expéditions ottomanes nouvelles par terre et par mer s'organisent. Leurs opérations réussiront-elles ? C'est à l'avenir de nous l'apprendre. Je ne me permets en aucune manière de compter sur des succès décisifs de leur part.

Ce que l'Empereur de Russie a voulu le premier jour, il le veut encore aujourd'hui. Il avait offert à la Porte de se mettre, lui et ses alliés, dans une situation apte à influencer sur la cessation de la révolte des Grecs ; la Porte ne voyant pas dans cette offre ce qui s'y trouvait réellement, et y cherchant au contraire tout ce qui ne s'y trouvait pas, l'Empereur n'a

pas insisté sur ses propositions. Ce que des soins actifs et réunis eussent pu atteindre, il en a confié la solution à l'avenir.

Cet avenir (et il s'est écoulé presque une année depuis que Sa Majesté Impériale l'a appelé au secours de la Porte) n'a pas même commencé à produire ses effets au foyer véritable de l'insurrection.

Qui plus que nous rend justice à la modération envers ses sujets grecs, hors des limites des pays insurgés, que le Sultan a fait succéder aux actes d'une fougue irréfléchie dont les suites, si on avait continué à lui lâcher la bride, eussent bouleversé l'Empire ottoman lui-même? Qui plus que nous s'est employé dans le but de calmer en Russie une irritation toute naturelle, et de combattre en Europe le jeu d'une faction à laquelle les excès commis par le Gouvernement ottoman lui-même, ou pour le moins tolérés par lui, n'ont que trop prêté de secours? Nous nous reconnaissons en conséquence, plus que nul autre, le droit de ne pas flatter les erreurs du Gouvernement ottoman et de lui parler le langage tout entier de la vérité.

Plus nous faisons à ce Gouvernement la part de sa modération, là où cette part lui revient, et plus nous sommes en droit de combattre les erreurs auxquelles il peut s'abandonner encore.

3° La Porte, malgré les dangers imminents dont elle était menacée, et malgré les avis de ses amis, n'ayant point voulu entendre raison, et l'Empire de Russie ayant admis pour sa part le principe de l'attente, une politique toute simple eût dû engager le Divan à diriger les mesures les plus actives et les plus promptes vers la soumission de la Grèce. Rien dans sa marche (et je n'excepte pas même ses derniers armements maritimes) ne me prouve que le Gouvernement ottoman, se conformant encore à bien des antécédents de son histoire, ne fasse entrer dans ses calculs bien plus les exemples du passé que les besoins du moment. Les événements ne tarderont pas à nous démontrer si les opérations militaires contre la

Morée, que l'on nous annonce, auront un caractère sérieux, ou bien si le Divan ne croit point à la possibilité de voir les insurgés se soumettre de guerre lasse. Mon opinion sur les plans du Divan penche bien plus vers la dernière de ces chances.

Que fait en attendant le Gouvernement turc ?

Il blesse la Russie dans ses intérêts permanents les plus directs, dans ceux de son commerce.

Il arrête des mesures qui n'entravent et ne compromettent pas moins le commerce des autres Puissances.

Il borne sa politique au vœu stérile de voir la Russie établir avec lui ses relations diplomatiques ordinaires, sans constater par une seule de ses mesures la disposition sincère de concourir à l'accomplissement de ce vœu ; mesures réclamées par l'Empereur de Russie et uniformément par tous les membres de l'Alliance.

Tel est le tableau véritable de la position des choses du moment.

Je vois, Monsieur le Baron, que vous êtes uni, ainsi que tous vos collègues à Constantinople, avec Lord Strangford, dans le sentiment du bien qui devrait résulter du rétablissement immédiat des relations diplomatiques entre les deux Puissances. Je me sens exposé au risque d'être accusé, par des autorités qui à mes yeux ont un grand poids, de me livrer à l'erreur et d'entraver le bien là où il pourrait peut-être dépendre de moi de le servir. Ma conscience toutefois est forte, et elle est tranquille. Je défends la cause de la vérité, et la vérité est que, abstraction faite du pour et du contre dans la question, l'envoi d'un représentant de la Russie à Constantinople est impossible. L'Empereur de Russie ne le veut pas.

La Porte désirerait cet envoi, et elle a raison dès qu'elle ne s'arrête qu'à l'effet qu'il produirait sur les insurgés de la Morée. Cet effet néanmoins serait de peu de conséquence ; il serait surtout positivement passager s'il n'était soutenu par des efforts matériels positifs et bien réglés.

Le Cabinet de Russie se refuse à l'envoi parce qu'il voit dans l'affaire plus que la seule soumission de l'insurrection. Il attache au rétablissement de ses relations diplomatiques ordinaires la valeur de leur durée; — il craindrait de les voir compromises par des mesures arbitraires du Gouvernement ottoman. Il est donc l'ami et non l'ennemi de l'existence de cet Empire.

Le point de vue entre les deux Gouvernements diffère dans la base; le Divan, habitué à ne voir dans l'insurrection grecque qu'un jeu de la Russie, voudrait tuer ce jeu, et il espère y parvenir par le seul fait d'une démarche patente de la Puissance sa voisine, et selon lui sa rivale. Ce calcul eût peut-être été juste il y a des années; il ne l'est plus dans le moment présent, dans une combinaison des choses où Sa Majesté Impériale regarde la révolte des Grecs comme un incident déplorable, comme un motif d'inquiétude pour le repos de l'Europe, et comme une chance de brouille intense entre lui et la Porte. L'Empereur ne désire que la paix dans toute l'étendue des possessions ottomanes, et ce n'est pas lui qui aujourd'hui pourrait se regarder comme le rival d'un Empire dont l'existence n'a pas un appui plus actif que dans la sagesse de la politique conservatrice de ce Monarque.

Dans une pareille situation des choses, que doivent et que peuvent faire les Cabinets amis des deux Puissances en contestation? Ils doivent ne pas perdre leurs soins à vouloir arriver à l'impossible, mais les diriger vers les moyens de conciliation possibles.

En examinant les chances auxquelles se rattachent ces derniers, j'arrive pour ma part à ranger l'insurrection grecque dans la seconde ligne de mes calculs, et toutes mes pensées se portent vers l'intérêt le plus actif du moment, et cet intérêt me paraît être celui du commerce de la Russie.

Et c'est tout juste cet intérêt que la stupidité ottomane attaque le plus directement, c'est lui qu'elle froisse journellement par des mesures non-seulement injustes mais sans profit véritable pour la Porte. C'est vers ces fautes graves que doivent

se tourner les regards et les soins le plus actifs des représentants des Cours à Constantinople, et c'est à ce soin que devra se trouver lié le succès de la cause commune.

Le Gouvernement ottoman me paraît suivre dans ce moment la ligne de conduite à laquelle ne s'abandonnent que trop souvent des particuliers en faillite. Ne sachant plus comment soutenir leur fortune, on les voit se livrer à des spéculations partielles qui, même si elles réussissent, ne les sauvent pas de la perte ! Ce sont des calculs du même genre qui fixent aujourd'hui les regards du Divan sur la navigation marchande des Turcs, sur une navigation qui, dans les temps de la prospérité de l'Empire, n'a point existé, et qui certes ne se créera pas à une époque de désastres.

Lord Strangford observe justement que les intérêts du commerce russe ne seront jamais bien soutenus que par les agents de la Russie ; le fait est indubitable ; mais pour le réaliser, que le Divan ne prenne pas des mesures journalières qui entravent l'arrivée de ces agents. On nous dit que tout viendra à cesser ; que les pensées du Divan se modifieront par la présence d'un représentant de la Russie ; — que les affaires se régleront dès son apparition et par ses propres soins : ces faits sont-ils bien certains ? Pour qu'ils le soient, que le Divan prouve qu'il ne se trompe pas sur ses facultés ; qu'il cesse de susciter des obstacles au rapprochement ; qu'il ne perde pas son temps à des règlements sans résultats possibles ; qu'il soit juste et humain envers ses sujets égarés, ferme et juste envers des rebelles incorrigibles ; qu'il cherche le point du raccommodement là où il se trouve en réalité ! Le Divan me répondra qu'il y a de la mauvaise volonté à Saint-Pétersbourg ; je rétorque l'argument, et je serai plus juste que lui ; je n'admets pas qu'à Constantinople il y ait de la mauvaise volonté, mais il s'y commet assez de fautes pour briser entre les mains des amis de la Porte les armes dont ils sont prêts à se servir en sa faveur. Que le représentant de la Russie nous arrive, me dira le Reis-Effendi ;

il arrivera dès que ce représentant n'aura pas la charge de négocier dans le but de sauver les intérêts administratifs de son propre pays; il arrivera dès que ses soins pourront être regardés comme des soins ordinaires entre deux Puissances en paix.

Les affaires se placeront différemment si l'essai est tenté ! Je répondrai à cette proposition, sans même l'examiner, que l'Empereur de Russie ne juge pas ainsi qu'on le fait à Constantinople les chances attachées à l'apparition immédiate de son représentant à la Porte, chose qu'avant tout il ne voudrait pas tenter sous les seuls auspices d'un essai, — tout essai ne pouvant que trop facilement renfermer le risque que le rappel de l'agent russe ne suivre de trop près le fait de son apparition à Constantinople.

M. le Comte de Nesselrode parle à Lord Strangford de l'envoi d'un Ambassadeur ottoman à Vienne. Lord Strangford et vous, déclarez cette idée comme ne pouvant point être réalisée; vous êtes sur les lieux et vous jugez mieux les Turcs que je ne puis le faire. Ce qui me reste à vous dire à ce sujet doit ainsi se borner au soin de détruire toute idée fausse sur le but de la proposition. La vérité est que le Cabinet de Russie ne demanderait pas mieux que d'entrer en contact direct avec la Porte. Je viens de vous prouver que l'Empereur Alexandre ne croit pas que ce serait à Constantinople que ce contact pourrait encore s'exercer sans de graves risques. Ce qui empêchera que le Divan ne consente au mode proposé, ce sont ses craintes puériles sur des combinaisons qui n'existent que dans le sentiment de suspicion inné aux Ottomans. Ce qui a fait naître chez Sa Majesté Impériale de tous les Russies cette même idée, c'est son désir de s'entendre dans le plus bref délai possible avec la Porte; nous rencontrons ainsi constamment des difficultés là où l'intérêt bien entendu de la Porte devait se trouver servi.

Il ne m'appartient pas de dire à Lord Strangford ce qu'il aura à faire pour éclairer le Divan. Ma confiance dans les lumières de cet Ambassadeur est entière, et depuis longtemps

elle doit lui être prouvée telle. Tout ce que je puis faire, je le fais. Je lui dis tout ce que je sais. Je lui fournis ainsi les seules armes utiles que je puis lui fournir pour servir la cause, en établissant une base fixe sur laquelle il peut asseoir ses calculs relativement aux intentions de Saint-Pétersbourg, et je ne crains pas de recevoir un démenti de ce côté.

Ergebnisse der Zusammenkunft der beiden Kaiser in Czernowiz.

683. Stand der Verhandlung in Czernowiz. Eine actenmäßige Aufzeichnung zum Gebrauch für Kaiser Franz.

684. Graf Merck an Kaiser Franz (Vortrag) Czernowiz, 7. October 1823.

685. Metternich an Ottenfels in Constantinopel (D.-M.) Lemberg, 16. October 1823.

683. La Cour de Russie a demandé comme conditions préalables du rétablissement de ses relations diplomatiques directes avec la Porte,

1° Une compensation convenable du détriment causé aux provinces russes situées sur la mer Noire, par la perte de la faculté dont la Russie a joui pendant plus de quarante ans de couvrir de son pavillon les bâtimens appartenant à d'autres nations ;

2° La suppression ou la modification de certains articles du dernier firman sur la navigation des bâtimens turcs revêtus d'une patente du Gouvernement ;

3° La cessation des entraves et vexations qu'a éprouvées en dernier lieu l'expédition des bâtimens russes dans le port de Constantinople.

Outre ces trois points, la Cour de Russie insiste particulièrement sur l'évacuation immédiate et définitive des Principautés comme condition sine qua non du rétablissement de ses relations diplomatiques.

D'après les derniers rapports de Constantinople, ces trois points avaient été concédés par le Divan et étaient au moment d'être définitivement réglés avec lui, par suite de ce qui avait

été arrêté dans la conférence que Lord Strangford avait eue le 30 Août.

Quant à l'évacuation des Principautés, sur laquelle Lord Strangford avait éprouvé une forte résistance, il est à espérer que les ordres transmis le 13 Septembre à l'Internonce d'Autriche d'insister avec la plus grande force sur l'évacuation immédiate, auront mis ce Ministre et M. l'Ambassadeur d'Angleterre à même de porter le Divan à cette dernière concession, et que celui-ci, informé à cette époque de l'entrevue des deux Empereurs à Czernowitz, aura eu la sagesse de se prêter à nos avis. C'est ce que le courrier que nous attendons dans quelques jours de Constantinople nous apprendra; mais en supposant même que le Gouvernement ture voulût encore opposer de la résistance, il suffira, pour y mettre un terme, d'une déclaration catégorique qui pourrait être faite au nom de la Russie par l'Ambassadeur d'Angleterre et l'Internonce au Gouvernement ottoman, et qui porterait que si dans le terme péremptoire de huit jours l'évacuation n'est point ordonnée, les relations diplomatiques entre les deux Gouvernements ne seront pas rétablies. Cette déclaration, datée de Czernowitz, ne manquera certainement pas son effet.

Nous sommes donc autorisés à regarder les conditions dont la Russie fait dépendre ses relations diplomatiques avec la Porte comme remplies ou comme étant au moment de l'être.

Pendant que ce résultat favorable s'obtenait à Constantinople, l'Empereur Alexandre agréait en principe à Pétersbourg la proposition que nous lui avons faite de diviser en deux périodes les négociations ouvertes avec la Porte Ottomane; de rétablir ses relations diplomatiques avec elle dès qu'elle aurait satisfait aux justes demandes de la Russie concernant le commerce, ainsi que l'évacuation des Principautés; et d'attendre une époque plus favorable pour la discussion des arrangements relatifs à l'intervention des Puissances alliées dans l'œuvre du rétablissement de la tranquillité en Grèce. L'Empereur se réservait de reprendre cette proposition en plus mûre considé-

ration lorsqu'il serait informé du résultat des dernières démarches de Lord Strangford; or, ce résultat ayant été favorable, comme on vient de l'exposer, il paraît que rien ne devrait s'opposer désormais au rétablissement instantané des relations diplomatiques entre la Russie et la Porte, puisque la première de ces Puissances a obtenu la concession des demandes dont elle l'avait fait dépendre, et que, si elle ne s'en montrait pas satisfaite aujourd'hui, elle donnerait lieu au soupçon qu'elle veut la guerre, tandis que d'un autre côté elle nous placerait vis-à-vis de la Porte dans l'impossibilité de lui être utile, puisque nous n'aurions plus le droit de réclamer d'elle des concessions au delà de celles que nous avons obtenues, et que la Russie avait désignées elle-même comme conditions du rétablissement de ses relations diplomatiques.

Quant à nous, nous sommes en effet parvenus au terme de la négociation, et nous avons fidèlement rempli tous nos engagements envers la Russie, en lui offrant les moyens de terminer ses différends avec la Porte d'une manière conforme à ses intérêts, à sa dignité et aux conditions qu'elle y a mises elle-même. Si nous avions échoué dans nos efforts, en plaidant loyalement les intérêts de la Russie, nous nous serions trouvés dans une situation infiniment compromettante vis-à-vis de la Porte; mais du moment où ils ont été couronnés de succès, notre intervention doit se borner à ce résultat, et s'il ne satisfaisait pas entièrement la Russie, nous ne pourrions dans aucun cas aller au delà sans nous compromettre, et sans nous écarter de la stricte ligne de nos devoirs.

Graf Mercy *) an Kaiser Franz (Vortrag) Czernowitz, 7. October 1823.

684. D'après ce que m'a dit le Comte de Nesselrode, auquel, par ordre de Votre Majesté, j'ai fait part de la démarche que lui conseille M. le Prince de Metternich, Elle

*) Graf Mercy, in Diensten der Staatskanzlei, vertrat bei den Verhandlungen in Czernowitz den Fürsten Metternich, der krankheitsshalber in Lemberg zurückgeblieben war.

pourrait dire demain à l'Empereur Alexandre „que du moment où il est satisfait du résultat de la négociation confiée à Lord Strangford et à l'Internonce, qui ont obtenu du Gouvernement ottoman toutes les concessions que la Cour de Russie avait exigées comme condition préalable du rétablissement de ses relations diplomatiques avec ce Gouvernement, il serait aussi honorable que glorieux pour l'Empereur Alexandre de terminer ici personnellement cette importante affaire avec Votre Majesté, en autorisant le Comte de Nesselrode, son Ministre, à écrire officiellement à Lord Strangford „que Sa Majesté Impériale de toutes les Russies est satisfaite du résultat de ses négociations avec la Porte Ottomane, résultat d'autant plus désirable, qu'il lui ouvre la possibilité du prochain rétablissement de ses relations diplomatiques avec ce Gouvernement””.

Cette déclaration spontanée de l'Empereur Alexandre placerait ce Souverain vis-à-vis de l'Europe d'une manière d'autant plus honorable que, vu la circonstance malheureuse de la maladie de M. le Prince de Metternich, elle serait attribuée exclusivement à la profonde sagesse de sa politique et à l'influence bienfaisante de Votre Majesté.

Metternich an Ottensfeld in Constantinopel (D. A.) Lemberg,
16. October 1823.

685. Les justes déterminations que la Porte a enfin la sagesse de prendre après les dernières interpellations que Lord Strangford lui avait fait entendre, au nom de l'amitié la plus loyale et de l'intérêt le moins douteux de la conservation de la paix, et que vous, Monsieur l'Internonce, de concert avec MM. les représentants des autres Cours alliées, aviez appuyées des arguments non moins sincères que nous avons mis à votre disposition, ont rencontré près de l'Empereur de Russie l'accueil que nous nous sommes crus constamment en droit d'attendre de l'élévation des sentiments de ce Monarque. . . .

Forts des espérances que nous n'avons jamais cessé de placer dans les résolutions équitables du Cabinet de Saint-Pétersbourg et dans les déterminations d'un Souverain toujours supérieur à des considérations secondaires, et confiants dans les soins auxquels la direction principale des bons offices des Cours était confiée, nous avons maintenant la satisfaction de voir que les explications devenues plus franches et plus précises de la part du Divan, n'ont pas tardé à être suivies d'une juste réciprocité et d'un retour plein de bienveillance de la part du Cabinet de Pétersbourg. Aujourd'hui, nous nous regardons comme récompensés. Le triomphe de la modération de l'Empereur de Russie est complet; et ce triomphe, grâce à la constance de nos vœux, est à la fois le nôtre.

Les déterminations auxquelles l'Empereur Alexandre vient de s'arrêter étant toutes consignées dans l'office que, d'ordre de son auguste Maître, M. le Comte de Nesselrode adresse sous la date de Czernowitz, le 10 Octobre (28 Septembre), à Son Excellence M. le Vicomte de Strangford, je m'empresse, après m'en être concerté avec le Ministre de Russie, de vous munir, Monsieur l'Internonce, de la copie ci-jointe*) de cette réponse, comme devant vous tenir lieu d'instruction commune et comme étant éventuellement destinée à servir de guide à la coopération bienveillante de MM. les représentants des Cours de France et de Berlin, après qu'ils en auront reçu la communication officielle de leurs Gouvernements.

*) In Absicht auf das wichtigste Ergebnis jener Unterhandlungen in Constantinopel, die Lord Strangford in Vertretung Rußlands mit der Pforte geführt hat, ein Ergebnis, dessen Mittheilung die Monarchen von Oesterreich und Rußland bei ihrer Zusammenkunft in Czernowitz voranden, schreibt Nesselrode unter obigem Datum an Strangford Folgendes: „Mon auguste Maître me charge de vous en témoigner toute sa reconnaissance. Il voit avec un plaisir infini que, par vos soins, l'article essentiel des relations commerciales ait été réglé d'une manière qui remplit ses vœux, que la Porte renonce à la prétention de défendre le passage du Bosphore aux vaisseaux étrangers qui fréquentent les ports de nos provinces méridionales, que tous les pavillons européens seront admis à la jouissance de cette indispensable faculté, que celle du trans-

L'office du Cabinet de Saint-Pétersbourg embrasse tous les points de litige qui avaient donné lieu à l'interruption des relations diplomatiques entre la Russie et la Porte. Cet important document doit donc désormais devenir la base de votre action et former le seul point de départ auquel vous aurez à rapporter vos démarches. Il suffira à tout ce que votre position peut vous rendre désirable, et votre tâche comme la nôtre s'en trouvera de beaucoup simplifiée.

Vous y reconnaitrez, Monsieur le Baron, que l'article des relations commerciales, sur lequel Sa Majesté Impériale de Russie s'est montrée pleinement satisfaite, se trouve tellement défini et arrêté en principe de la part de la Porte, et accepté de la part de la Russie, que les soins des représentants des Cours doivent dès lors se borner à surveiller l'exact accomplissement des déclarations du Divan et à s'assurer d'une observance uniforme et suivie, la seule propre à faire loi pour les autorités ottomanes, ainsi qu'à constater dûment les droits acquis aux pavillons européens et à prévenir à cet égard le retour de nouveaux griefs entre la Russie et la Porte.

Vous reconnaitrez, d'un autre côté, que si malgré nos vives et pressantes remontrances, il reste encore au Divan à compléter la satisfaction du Cabinet de Saint-Pétersbourg en achevant l'évacuation des Principautés du Danube, l'aplanissement de cette dernière complication dans les relations directes des deux Empires nous paraît d'autant moins douteux, que la

bordement puisse s'exercer d'après un mode qui présente les garanties nécessaires de liberté et de bon ordre, qu'enfin, à la faveur de vos représentations, les visites supprimées, les chicanes interdites, les droits indus et onéreux abolis, cessent de rendre le passage du canal de Constantinople un continuel objet d'inquiétude et une source de pertes sensibles pour le commerce. L'Empereur est fermement convaincu, Mylord, que ces fruits de vos négociations seront aussi durables qu'ils sont utiles, et qu'après avoir pu engager la Porte à donner une preuve d'intentions conciliantes, vous saurez avec le même talent prévenir de sa part un retour à cette politique qui a failli l'isoler de tous les Gouvernements d'Europe et lui attirer le fléau d'une guerre générale."

D. S.

solution en est à la fois entre les mains du Sultan et dans son intérêt. La haute valeur que la Porte doit attacher au rétablissement formel de ses relations diplomatiques avec son puissant voisin ne permet pas de croire qu'après des témoignages aussi éclatants de bonne volonté et d'égards que le sont ceux qu'elle reçoit en ce moment de l'Empereur Alexandre, elle puisse balancer à rentrer complètement dans le statu quo antérieur à ses différends avec la Russie, et hésiter à abandonner les dernières traces de méfiance et de dispositions équivoques au prix infiniment supérieur de son entière réconciliation avec tous les États européens.

Cette accélération des mesures d'évacuation de la Valachie et de la Moldavie est l'objet auquel vous aurez, Monsieur le Baron, à vouer vos premiers soins, et par devoir comme par justice, vous y êtes plus particulièrement appelé encore que ne le sont MM. les représentants des autres Cours, attendu que la contiguïté des possessions de l'Autriche avec les deux Principautés nous a donné plus qu'à tout autre la conviction des inconvénients et du danger de la prolongation d'une mesure de circonstance, devenue maintenant sans objet comme sans utilité.

Quant à la question relative au rétablissement de la tranquillité en Grèce, cette discussion devant être dévolue à l'intervention collective des Puissances alliées, je puis me réserver de vous faire passer, Monsieur l'Internonce, une instruction spéciale à ce sujet, après que je me serai concerté avec le Cabinet de Russie.

Il m'est permis, en attendant, de faire reposer, Monsieur le Baron, votre confiance comme la nôtre sur tous les motifs d'espérance que nous devons puiser dans la généreuse détermination qu'a prise et proclamée l'Empereur Alexandre, de pourvoir au rétablissement de ses relations diplomatiques avec la Cour ottomane, du moment qu'elle aura satisfait à l'évacuation des Principautés en conformité des traités. M. le Comte de Nesselrode a été autorisé, comme vous le verrez, à faire

connaître au Divan „que Sa Majesté Impériale a résolu de s'occuper du choix d'un Ministre à Constantinople aussitôt qu'Elle aura achevé son voyage". L'Empereur voulant de plus donner dès ce moment à la Porte un témoignage public de ses sentiments de modération, s'est décidé à envoyer à Constantinople M. le Conseiller d'État actuel de Minciaky, dont, comme vous savez, nous avons eu de fréquentes occasions d'apprécier les vues loyales et éclairées, et déjà par la présente expédition, M. l'Ambassadeur de la Grande-Bretagne reçoit du Cabinet de Russie l'invitation de faire à Constantinople les démarches requises pour le firman nécessaire à M. de Minciaky, ainsi que pour assurer à sa mission l'accueil et les succès que la Porte, plus encore que toute autre Puissance, a de pressants motifs de seconder de toute sa bonne volonté.

Sous des auspices aussi heureux, vous sentirez plus que jamais, Monsieur le Baron, que vous ne sauriez apporter assez d'empressement et de zèle à soutenir en tous points les démarches de M. de Minciaky, comme aussi à vous unir constamment d'intentions et de conduite avec M. l'Ambassadeur de la Grande-Bretagne, ainsi qu'avec MM. les représentants des Cours de France et de Berlin, pour faire valoir aux yeux de la Sublime Porte une position de choses qui est tout en faveur de ses intérêts présents et des espérances qu'il lui est maintenant donné de pouvoir placer dans l'avenir.

Nous nous sommes chargés de faire arriver à Constantinople les expéditions du Cabinet de Russie, que je vous transmets ci-joint par le présent courrier. Vous en soignerez la remise sans le moindre retard, et vous voudrez bien m'en accuser de suite la réception.

Conferenzen in Petersburg zur Pacification Griechenlands.

686. Metternich an Graf Zichy in Berlin (D.) Wien, 13. November 1823.

686. Je viens d'apprendre par une lettre de M. le Comte de Nesselrode, datée d'Odessa le 3 de ce mois, que l'ensemble de l'expédition partie de Lemberg le 16 Octobre pour Constantinople a été mis sous les yeux de l'Empereur Alexandre; que Sa Majesté Impériale a complètement approuvé les dispositions dont j'étais tombé d'accord avec ses Ministres, et qu'Elle a de nouveau agréé que l'affaire de la pacification de la Grèce soit préalablement examinée et discutée collectivement entre les Cours alliées. En conséquence de cette détermination, le Ministère russe invite les Cabinets à munir leurs représentants à la Cour de Saint-Pétersbourg des instructions nécessaires pour prendre part aux délibérations qui s'ouvriront à ce sujet. Je ne doute pas que M. le Comte de Bernstorff n'ait reçu les mêmes avis et les mêmes ouvertures. Il sera donc dans le cas d'adresser au Ministre de Prusse à Saint-Pétersbourg des instructions sur la conduite et le langage à tenir dans les Conférences qui vont s'établir sur cette grave question; et il me paraît non-seulement utile, mais indispensable, que Votre Excellence prévienne confidentiellement M. le Comte de Bernstorff de la ligne sur laquelle nous comptons nous placer dans la part que nous prendrons à ces conférences.

Je regarde d'abord comme une résolution très-convenable à plus d'un égard, celle d'établir à Saint-Pétersbourg les premières délibérations communes sur l'affaire des Grecs. J'ai tout lieu de croire que l'Empereur Alexandre y verra une marque d'attention pour la position singulièrement délicate dans laquelle il se trouve relativement à cette affaire. Vous n'ignorez pas, Monsieur le Comte, combien les esprits se sont montés en Russie sur cette question, et combien il a fallu de fermeté à l'Empereur pour triompher de la fermentation qu'elle avait fait naître. Plus sa conduite a été noble et élevée dans cette occasion, et plus nous lui devons de faciliter tout ce qui peut

réconcilier l'opinion de son pays avec ses déterminations généreuses. Or, il est certain que le choix de Saint-Pétersbourg, pour les Conférences dont il s'agit, fera un effet très-favorable en Russie.

Cet arrangement nous offre d'ailleurs des avantages incontestables. La pacification de la Grèce est un objet tellement hérissé de difficultés, que nous aurions tort d'ambitionner l'initiative dans les discussions qu'il amènera. Il me paraît également juste et désirable que le Cabinet de Russie se charge de cette initiative. Lorsque ce Cabinet nous aura fait ses premières propositions, nous serons à même de les examiner, de les méditer, de les juger; et ce n'est qu'après avoir reconnu ce qu'elles renfermeront d'utile et d'exécutable, ou ce qui nous semblerait ne pas porter ce caractère, que nous pourrions former notre opinion avec beaucoup plus de maturité et de poids qu'en la mettant en avant sans connaître encore celle de la Russie.

C'est dans ce sens que sera dirigée la marche de notre Ministre à Saint-Pétersbourg. Il sera autorisé à faire, dans les Conférences qui vont avoir lieu, les observations qu'il puisera, soit dans ses propres lumières, soit dans sa connaissance générale des principes et des intentions de sa Cour. Mais il ne doit point embrasser l'ensemble de l'affaire, et ne donner aucun avis positif avant de nous avoir rendu compte des ouvertures du Cabinet de Russie.

Je présume bien, Monsieur le Comte, que les autres Cours alliées suivront la même route; mais je désire très-particulièrement qu'elle soit approuvée et adoptée par le Cabinet de Berlin. M. le Comte de Bernstorff est trop éclairé pour ne pas reconnaître les inconvénients graves que toute autre manière de traiter de la pacification des Grecs pourrait entraîner. Les dispositions personnelles de l'Empereur Alexandre sont telles que nous n'avons pas à craindre de sa part d'être jetés par cette question dans de nouveaux embarras et dans de nouvelles complications. Mais la moindre proposition intempestive

de notre côté pourrait avoir des conséquences fâcheuses, embrouiller la matière au lieu de l'éclaircir, et compromettre entièrement les résultats qu'il s'agit d'obtenir par les conférences.

M. le Comte de Bernstorff ne taxera pas, j'en suis sûr, d'exagérée la précaution et la réserve avec lesquelles je crois devoir procéder dans cette affaire.

L'Autriche y a, sans contredit, un intérêt plus direct que toute autre Puissance. Les nombreux points de contact que nous avons, tant avec les Turcs qu'avec les Grecs, la situation géographique de nos États de Hongrie, d'Italie, de Dalmatie, etc., la prospérité de notre commerce et de notre navigation, nous font nécessairement envisager la pacification des provinces ottomanes, ainsi que le sort futur de toutes les parties de la Grèce, comme un objet de la plus haute importance.

J'ose donc me flatter que les considérations qui me guident dans cette affaire seront dûment appréciées par M. le Comte de Bernstorff, et qu'il sera prêt à seconder une marche que je crois d'ailleurs la seule praticable pour débrouiller le chaos des discussions qui nous attendent, et pour ne pas ajouter de nouvelles difficultés à celles déjà assez puissantes qui en sont inséparables. Je prie Votre Excellence de dire à ce Ministre que je lui demande comme une véritable preuve d'amitié et de confiance de ne munir d'abord son Ministre à Saint-Petersbourg que d'instructions générales, en se réservant d'entamer le fond de la question lorsque nous serons au fait des aperçus du Cabinet de Russie. De mon côté, je ne manquerai pas de lui rendre fidèlement compte des miens, et de concerter avec la Cour de Berlin toutes les démarches que nous aurons à faire pour conduire à un terme heureux un des problèmes les plus épineux qui puissent occuper l'attention des Cours alliées.

Das Jahr 1824.

Tages= Ereignisse.

Auszüge aus Metternich's Privat=Correspondenz vom 8. Januar bis
23. August 1824.

687. Nesselrode's Beförderung. — Folgen des amerikanischen Liberalismus. — 688. Contraste in London, Paris, Italien und Deutschland. — Apponyi. — 689. Nichteinberufung der Pariser Conferenz. — 690. Unterredung mit Wellesley. — 691. Kaiser Alexander zieht sich von der Politik zurück. — 692. Consalvi's Tod. — 693. Beabsichtigtes Zusammentreffen mit den deutschen Ministern. — 694. Alexander's Sturz vom Pferde. — 695. Reisende Engländer und Russen in Italien. — 696. Man öffnet die Augen in Petersburg. — 697. Eintracht mit Petersburg. — 698. Aufschub der Reise nach Italien. — 699. Reise auf den Johannisberg.

Wien, 8. Januar 1824.

687. Ich bin reich an Nachrichten von allen Seiten. In Petersburg geht Alles gut, sehr gut. Viele Beförderungen aus Anlaß des kaiserlichen Festtages, unter anderen für Peter Wolkonsky das Großkreuz des heiligen Andreas, für Nesselrode die Würde eines geheimen Rathes; ich hatte also recht, als ich behauptete, daß die Ungnade des Ersteren eine nur scheinbare war. Mit Nesselrode's Beförderung bin ich sehr zufrieden, denn ich finde es gerecht Diejenigen zu befördern, die sich nie selbst voranstellen. Nesselrode wird nun mehr Einfluß haben.

In London werden nachgerade die Amerikaner recht unangenehm. Seitdem Canning sieht, daß die Präsidenten der überseeischen Republik ungestraft in ihren liberalen Aeußerungen viel weiter gehen können, als je ein Mitglied des Cabinets Georg's IV., hält er etwas mehr mit seinen Ausfällen zurück; es geschieht ihm zuweilen, und zwar in recht linkscher Weise, mit gewissen Ausdrücken loszuliegen, die fast in das monarchische Princip hinüberspielen. Das ist ein wichtiger Schritt mit dem man rechnen darf. Vielleicht wird man in nicht zu langer Zeit von Seite Englands strengere Aussprüche vernehmen als von den vereinten Höfen des Continents. Leider wird dann England im Verhältniß zu seiner Strenge um so schwächer sein. Dahin führen heute liberale Minister die ihnen anvertrauten Reiche. Die ehrlichsten Revolutionäre bleiben doch die Radicalen, und bekehrte ich mich heute zur Revolution, so würde ich auch morgen in Spitalfields predigen.

— 11. Januar.

688. Nirgends gibt es unter Individuen größere Contraste als in London. In London findet man geistige Bewegung und Reibung, wie in wenig anderen großen Städten; in Paris tritt zumeist nur eine Seite hervor und die ist mehr oder weniger frivol; man nimmt dort Alles leicht, so als hätte nichts Gewicht; der Wind fegt Alles hinweg. Die Dinge und die Leute in England befinden sich unter einem anderen moralischen Gesetz, und was in Paris keinen Werth und kein Gewicht hat, hat es in London.

Italien besitzet wenig Männer, es gibt dort Gelehrte, die aber auch wie überall anderwärts schwerfällig sind trotz des angeborenen Leichtsinns ihres Nationalcharakters. In Deutschland ergeht sich Alles in Ideologie, und was sonst da ist, schläft einen tiefen Schlaf.

Was mir am Engländer leid thut, ist die kleine Dosis Verrücktheit, die jedem anzumerken ist; dieses Uebel muß man mit Geduld ertragen, ohne die lächerliche Seite desselben zu sehr hervorzuheben.

Was Sie mir aus Rom über Apponyi sagen, macht Ihrer Beobachtungsgabe alle Ehre. Er hat allerdings nicht das Aussehen eines geistvollen Mannes, eher das eines guten Menschen; er ist aber mehr werth als man ihm ansieht. Apponyi ist ein vortrefflicher Botschafter, der nie einen Fehler begehen wird und die ihm gewordene Aufgabe mit Tact und Umsicht löst.

— 18. Januar.

689. Ein großer Fehler ist geschehen, ich fühle mich dabei weiß wie Schnee, meine Collegen hingegen sind aber alle mehr oder weniger angeschwärzt. Der Fehler ist der, daß man trotz meiner Bitten, meines Flehens, meines Geschreies, die ganze Zeit der französischen Kriegsoperationen in Spanien vorübergehen ließ, ohne die Pariser Conferenz einzuberufen. In Verona war sie im Princip beschlossen, aber vom Beschluß bis zur Ausführung ist ein weiter Schritt. Die Franzosen wollten sich nicht gehemmt fühlen, und Pozzo di Borgo, der immer gleich dabei ist, wenn es heißt sich einer Controle zu entziehen, hat zuerst verhindert, daß man sich begegne und bespreche, wahrscheinlich in dem Gedanken, daß seine Worte allein ausreichen. Daraus ist ein Verzug von acht bis zehn Monaten entstanden, und heute erst

beschäftigt alle Kabinete das, was schon lange hätte sollen bearbeitet, festgestellt und beschlossen sein, um dem König nach wiedererlangter Befreiung vorgelegt zu werden.

Ich habe die neuesten Nachrichten aus London. Das Neueste ist, daß Canning eine und seine Collegen eine andere Sache wollen, und daß im Ganzen genommen weder der Eine noch die Anderen eigentlich wissen was sie wollen. In Paris stehen die Sachen ganz gleich, und es kommt mir gerade so vor, als würden beide Kabinete eine Partie mit Würfeln spielen. Man denke sich meine Lage in Mitte dieses Spieles; ich, der das Unerwartete und das Falsche haßt, habe gerade mit diesen zwei feindlichen Mächten zu kämpfen und bin dahin gekommen, mir einen aufrichtig schlechten Gegner zu wünschen.

— 23. Januar.

690. Ich habe heute eine dreistündige Unterredung mit Wellesley gehabt, einem Manne von geradem Sinn, dem es heute schwierig zu werden anfängt, seinen Chef nach allen Seiten hin zu vertheidigen. Canning vertheidigt sich übrigens selbst so schlecht, daß was die Gewohnheit, die sich an Worte knüpft, heute noch englische Politik nennen läßt, eigentlich nichts mehr vorstellt. Ungewißheit und Leere sind nicht Politik, sondern eine jener Sachen, worauf die Willkür des einzelnen Menschen den wenigsten Einfluß hat.

— 30. Januar.

691. Ich höre, daß Kaiser Alexander sich vollständig von der Politik zurückgezogen habe; man weiß, wie sehr er sich damit früher befaßte, und daß, wenn sein Einfluß nicht immer ein kategorischer war, er sich doch immerhin geltend gemacht hat. Wellesley hielt ihn für einen Verehrer Canning's; daran glaube ich nicht und finde in der vorstehenden Thatfache einen Beweis, daß ich mich nicht irre. Der Ekel erzeugt zuweilen Schlassheit.

— 2. Februar.

692. Das Hinscheiden des armen Cardinals Consalvi empfinde ich tief. Ich habe ihn sehr geschätzt und er fühlte sich sehr zu mir hingezogen; er hatte einen ungewöhnlichen Verstand und gute Laune, wie man sie selten findet; heißblütig und lebhaft wie ein Italiener, war er voll Ueberlegung gleich einem Deutschen.

— 5. Februar.

693. Die Reise nach Mailand ist festgesetzt, obgleich der Kaiser sie nicht als ganz sicher hinstellen wird. Er reist am 20. März ab, daher ich nicht vor den ersten Tagen Aprils in Mailand eintreffen werde. Bis dahin muß ich mit den deutschen Ministern irgendwo in der Nähe ihrer Höfe zusammentreffen; sie erwarten mich wie einen Messias und haben wirklich äußerst wichtige Fragen mit mir zu verhandeln. Mein Leben umschlingt eine solche Verkettung von Geschäften, daß mich letztere bei jeder Bewegung, die ich mache, wie den Galcerensclaven die Ketten, auf Schritt und Tritt begleiten.

— 10. Februar.

694. Nach meinen neuesten Nachrichten aus Petersburg ist Kaiser Alexander krank. Bei einem Sturze vom Pferde hatte er sich die Weinhaut am Fuße verletzt. An der wunden Stelle zeigt sich von Zeit zu Zeit der Rothlauf, nun hat sich auch noch Fieber hinzugesellt. Gott erhalte ihn!

— 12. Februar.

695. Die Engländer büßen überall ihren Credit ein, besonders in Italien. Die Liberalen halten sich dort von ihnen für betrogen, die reisenden Engländer werden nicht mehr als einflußreiche Parlamentarier betrachtet. Andere Reisende, die einst viel Böses verübt, waren die Russen; vor drei oder vier Jahren war Italien von ihnen überschwemmt, und jeder Einzelne predigte offen die Revolte, indem er zu verstehen gab, daß er ein Agent seiner Regierung sei. Sollte man es heute glauben, daß während der Reise des Großfürsten Michael, Saharpe, der ihn begleitete, in jeder Stadt von einem Club der Carbonari empfangen wurde, denen er die Unterstützung des Kaisers versprach. Wenn man die damalige Schwäche und Unerfahrenheit der italienischen Regierungen bedenkt, so ist es unverständlich, daß in dem unglücklichen Lande noch Stein auf Stein zurückgeblieben ist. Kann ich mir ein Verdienst anrechnen, so ist es das, dem Kaiser Alexander die Augen über seine Umgebung geöffnet zu haben. Heute muß ich ihn verhindern, im entgegengesetzten Sinne zu weit zu gehen.

— 21. Februar.

696. Wir leiden heute Alle an Uebermaß von Gutmüthigkeit der Einen und an Selbstüberschätzung der Anderen. Ich habe mein

Leben damit zugebracht tauben Ohren zu predigen; heute fängt man an mich anzuhören, weil man die Augen öffnet. Besonders ist das in Petersburg der Fall. Nesselrode reibt sich die Augen, spitzt die Ohren und entreißt sich einem Schlafe, der dem Starrkrampfe nicht unähnlich war. Kaiser Alexander sieht nun hell, davon habe ich täglich Beweise, leider ist es etwas spät. Couriere fliegen hin und her; es ist ein hartes Stück Arbeit, Leute nur mit Hilfe der Feder zum Nachkommen zu bewegen, wenn es so leicht gewesen wäre, statt zurückzubleiben, gleichen Schrittes mitzugehen.

Ich sehe mich hingestellt gleich einem Prediger auf der Kanzel, in einer Kirche, wo zwei Drittel des Auditoriums erst zum Ende des Vortrages gekommen sind, und dann wollen sie mit einem Male alles das hören, was für sie so leicht gewesen, wenn sie früher aufgestanden wären. Namentlich möchten sie das wieder hören, was ich weder Kraft noch Lust habe zu wiederholen; und das macht eben mein Handwerk so hart und peinlich. Ich mühe mich ab, beklage mich aber nicht, wenn meine Bemühungen der Sache zum Vortheil gereichen; fehlt mir aber diese Ueberzeugung, dann freilich ist es anders.

— 29. Februar.

697. Man kann sich kaum eine größere Eintracht vorstellen als die, welche zwischen uns und Petersburg heute besteht. Und warum sich diese Eintracht nicht besser fühlbar macht, liegt in dem Starrsinn eines einzigen Mannes.

— 11. März.

698. Die italienische Reise ist auf Anfang September verschoben; wichtige Gründe haben zu diesem Entschlusse geführt. Einer davon ist, daß wir uns nun mit Petersburg so gut verständigt haben, daß es ungeschickt wäre die Entfernung für unsere Correspondenz noch zu vergrößern.

— 23. April.

699. Ich werde am 5. oder 8. Juni auf dem Johannisberg sein, wo ich einen Monat zuzubringen gedenke. Unter dem Vorwande, meine Weinberge zu besuchen, trete ich den großen Geschäften, die sich in Frankfurt abspielen werden, näher*).

*) Siehe „Erneuerung der Carlsbader Beschlüsse“ Nr. 721—725. D. H.

Vom Johannisberg.

Aus Metternich's Privatbriefen an Gentz vom 7. bis 30. Juni 1824.

700. Zusammenkunft mit den bayerischen Ministern in Tegernsee. — Wrede über die Mordbrennerei in Erlangen. — Gentz soll nicht zu liberal werden. — Die Herzogin von Dino. — Chateaubriand und Billele. — Canning über Metternich's spanische Note. — 701. Günstiger Verlauf der Geschäfte. — Mander vom König von Württemberg gesendet. — Hagfeld ein moralischer Hercules. — Französischer Ministerwechsel. — 702. Expedition nach Constantinopel. — Strangford's Benehmen. — Spanische Intervention. — Renten=Reductionsfrage in Paris. — 703. Osterhazh nach London. — Tagesbericht. — Canning's Antwort auf die Rede Macdintosh'. — Viele Gäste auf Johannisberg. — 704. Stand der Verhandlung über die deutschen Angelegenheiten. — Das Zentner'sche Elaborat. — Aufschub der Abreise.

Johannisberg, 7. Juni 1824.

700. Sie werden durch Baron Stürmer erfahren haben, daß ich Tegernsee am 2. d. Mts. verließ. Den 3. habe ich meine Reise von München hieher angetreten. Am 5. bei guter Zeit bin ich an Ort und Stelle angelangt. . . .

In Tegernsee habe ich Wrede, Rechberg und Zentner vereint gefunden. Sie wissen, daß ich mich mit sehr wenig Hoffnung nach Bayern begeben hatte. Ich fand die Gemüther besser gestimmt, als ich es dachte. Die Zeit schreitet so mächtig vor gegen das Bessere, daß ich sie auch zu Tegernsee weit vorgerückt fand. Mit Zentner, dem Mann, an den ich mich gehalten habe, ist es mir auch diesmal wie bereits bei ein paar früheren Gelegenheiten ergangen. Nach ein paar Stunden Unterredung war er meiner Meinung; ich wollte mich nicht mit Worten begnügen und habe gut genug manövriert, um eine Arbeit aus Zentner's Feder erhalten zu haben, welche als Antrag von Seite Bayerns mehr enthält, als ich je in Frankfurt durchzusetzen vorhatte. Nun steigt auch mein Appetit, und so Gott will, wird meine Reise ein paar Resultate liefern, welche Ihren Freund de Pradt mehr noch als die so gutmüthigen Carlsbader Beschlüsse ärgern sollen.

Es ist ein seltsames Ding um die Wahrheit. Sie erinnern sich, daß Rechberg nach Carlsbad beinahe verletzert wurde. Heute sagt Zentner, ohne Carlsbad wäre Deutschland verloren gewesen; das größte Meisterwerk seien die Präsidial=Propositionen vom 20. September 1819.

Die neuesten sich stets vermehrenden und an Gehalt gewinnenden Entdeckungen in den nun in Verhandlung stehenden Untriebsprocessen wirken sehr günstig auf die bayerischen Minister. Die dortige Regierung steht jetzt in eben der Angst, in der ich nicht mehr stehe. Ein ganz hübsches Factum ist das folgende: Am Tage meines Aufenthaltes in München kam Brede beinahe außer Athem zu mir gelaufen, um mir zu eröffnen, daß er soeben Bericht aus Ansbach erhalten habe, welcher der Ihnen kaum in Erinnerung stehenden Mordbrennerei in Erlangen einen ganz neuen Charakter gebe. „Stellen Sie sich vor,“ sagte mir Brede, „die Geschichte ist die deutsche Republik. Soeben haben die vom zwanzigsten Regimente in die Sache verflochtenen Individuen (ein paar ausgelernte, in die Conscription gefallene Burschen) ihr erstes Geständniß abgelegt. Die Jungen von Erlangen haben mit Beihilfe der Burschen im Regimente Deutschland republikanisiren wollen, und das Mordbrennen war der Anfang der Unternehmung. Die Constitution ist fertig; Deutschland als Republik unter einem Wahlkaiser. Der König und alle bayerischen Minister sollten abgedankt werden — Verchenfeld allein und explicite ausgenommen.“

Welch guten Ruf diese Faveur dem deutschen republikanischen Minister geben muß, läßt sich denken! Die jungen Erlanger philanthropischen Mordbrenner erweisen uns heute einen ihnen nicht genug zu lohnenden Dienst!

Ich werde nun mit Münch und Consorten zu arbeiten beginnen. Das, was ich hier ausmache, bringe ich bei meiner Rückreise nach Ellingen, woselbst sich die bayerischen Minister abermals mit mir vereinigen werden, zu deren Kenntniß und dort werde ich hoffentlich den Bund schließen, so daß wir im August auf dem Bundestage werden auftreten können. Mit den Details will ich Sie heute nicht behelligen; so viel genüge Ihnen, daß die ganz eigene Nuance besteht, daß ich meine hiesigen Conferenzen auf Zentner'sche Basen begründen werde.

Der König hat mir eigens aufgetragen Sie zu grüßen. Wenn er es gewagt hätte, so würde er Sie bitten, doch nicht gar zu liberal zu werden. Die Welt liegt in wahrer Kindheit.

Hier bin ich mit der Verwerfung des Billele'schen Reductions-Antrages gleichzeitig eingetroffen.

Ebenfalls gleichzeitig ist Dorothea Dino über den Rhein geschifft, und ich habe sie einen freien Tag mit mir behalten. Sie kennt Paris durch und durch und war mir demnach sehr willkommen. Ihr Urtheil ist, daß man unmöglich vorhinein bestimmen könne, welchen Einfluß die Verwerfung des Gesetzesantrages auf Villèle's Lage haben werde. Sie beurtheilt den Mann ganz wie ich, weiß aber viel mehr von ihm als ich.

Das, was ihn am meisten ängstigen wird, ist, daß er, um Stimmen zu gewinnen, Millionen ausgegeben hat. Dorothea sagt, daß man sich in Beziehung auf die Verworfenheit der Menschen zu Paris bezüglich der Geldfragen keinen Begriff machen könne.

Zwischen Chateaubriand und Villèle steht Alles auf dem Bruch. Der Erstere hat sich laut gegen das Gesetz erklärt und das gesammte Ministerium macht dem Zweiten den Vorwurf, gar Nichts von dessen Idee, bis er den Gesetzentwurf in der Kammer zum Vortrag brachte, gewußt zu haben. Dies ist wieder eine schöne *solidaire* Form.

Entre deux wird Chateaubriand springen. Ich merke aus den Berichten des Baron Vincent, daß Chateaubriand in Schwäche verfällt, denn er fängt an mich sehr zu careßiren. Mit solchen Careßen ist nicht viel in der Welt gewonnen.

Aus England habe ich sehr neue Nachrichten.

Dort stehen die Dinge nicht so ganz übel. Canning ist im Grunde im offenen Streite mit seinen Collegien. Ich habe eine Antwort von Wellington auf meinen letzten Brief und sie klingt ganz anders als die erste. Die spanische Note hat Canning als eine vortreffliche Pödece erklärt. Neumann frug er, ob er deren Redacteur kenne? Neumann antwortete, er glaube, es sei Dfalia. Nein, sagte Canning, es ist ein Fremder. „Glauben Sie, Pozzo?“ frug Neumann. „Nein“, erwiderte Canning, „so denkt und schreibt Pozzo nicht.“ Als Neumann darauf erklärte, er könne hier kein Urtheil fällen, sagte ihm Canning: „Die Note muß Fürst Metternich entworfen haben; sie ist für jeden Anderen zu gut; auch hat der König gleich den Styl des Fürsten erkannt!“ Sie sehen, daß die Infallibilität Seiner Majestät nun ganz erwiesen ist*).

*) Die spanische Note, von welcher hier Erwähnung geschieht, ist aller Wahrscheinlichkeit nach identisch mit jener, die der damalige spanische Minister der Metternich's nachgel. Papiere. II. 2. Bb.

Sie wissen, daß man sich auf Ansinnen Chateaubriand's zu Paris dahin verstand, daß die Note durch die Gesandten der vier Höfe gleichzeitig unterstützt werden solle. Gerade das Gegentheil ist in London geschehen. Polignac hat, ohne ein Wort mit seinen Collegen zu sprechen, seinen isolirten Schritt gethan; seine isolirte, beinahe grobe abschlägige Antwort erhalten und eingesteckt. Als der Courier, den Pozzo an Lieven geschickt hatte, einlangte, war die ganze Geschichte bereits beendet. Ich bin neugierig zu erfahren, welchen Eindruck dieser Coup de Jarnac auf Pozzo gemacht haben wird.

Canning erklärte sich indessen nicht nur mit der spanischen Pöcie zufrieden, sondern sehr geneigt auf ihre guten Ideen einzugehen. Ich werde nun mit Muth auf einer neuen Basis in London auftreten und mich in eine Discussion über die Sachen mit Abstraction aller Formen einlassen.

In der Lissaboner Geschichte hat sich England sehr gut betragen.

Die letzten Nachrichten aus Constantinopel und Bukarest behagen mir nicht sehr. Die Kerls sind wahrlich zu dumm. Ich werde für die nächste Post eine Expedition an Ottenfels schicken. In der Sache selbst bleiben sie zu London rein.

Nun, da ich Ihnen meinen Bericht erstattet und diesen mit einem Fresco=Pinself gezeichnet habe, nehme ich Abschied.

— 12. Juni.

701. Meine Geschäfte gehen sehr gut. Sie werden in den Resultaten manche Hoffnung übertreffen, welche ich auf sie setzte.

auswärtigen Angelegenheiten, Graf D'Alia, an den großbritannischen Gesandten in Madrid, Sir William W'Court, gerichtet hat. Mit dieser Note sollte der Vertreter Englands zu der Ueberzeugung gebracht werden, sich einer Conferenz der Großmächte in Paris zur Regelung der Angelegenheiten der spanisch-amerikanischen Colonien anzuschließen, wozu Oesterreich, Rußland, Frankreich und Preußen ihre Zustimmung bereits gegeben hatten. Die in ausführlicher Darlegung entwickelten Beweggründe D'Alia's basirten auf Principien, die der Staatskanzler Fürst Metternich oft genug der Politik Canning's gegenüber vertreten hatte, insbesondere aber dürfte die scharfe Betonung der conservativen Interessen für Spanien, für Amerika und ganz Europa im Munde des spanischen Ministers zu der Vermuthung geführt haben, daß die besagte Note aus fremder Feder geflossen sei.

D. S.

Ueber die Aussichten in Bayern habe ich Ihnen geschrieben (Nr. 700) und füge heute nichts bei, weil ich diesen Hof nun vor der Hand auf die Seite stelle. Münch wird Ihnen wahrscheinlich schreiben, daß die Arbeiten, welche ich mitgebracht, ihn sehr in Verwunderung gesetzt und befriedigt haben.

Nun hat der König von Württemberg einen Schritt gegen mich gethan; er sendet mir Herrn v. Maucier*) her. Ich habe eine sehr feste Stellung im Voraus, und in Folge des Antrages des Königs sich mit mir zu verstehen, genommen. Kommt Maucier in Folge meiner Antwort, so muß es dem König sehr um die Beilegung der Sache zu thun sein. Dr. Linden soll aus dem Württemberg'schen verbannt werden.

Von allen Seiten strömen nun Leute zu mir. Die Einen sind gut und bitten um Hilfe; die Anderen sind schwach und verlassen mich gestärkt; die Dritten sind schlecht und wollen erforschen, was denn eigentlich im Werke ist. Diese gehen ebenso unwissend von mir als sie gekommen sind.

Berstett erwarte ich am 14. d. Mts. Hatzfeld hat in Berlin ganz gräulich aufgeräumt. Münch nennt ihn den moralischen Herkules. Dort ist die Partei am Leben angepackt worden. Man hat eine vorübergehende Unpäßlichkeit des Herrn v. Altenstein benützt, um sein ganzes Departement zu verändern. Bernstorff fühlt sich tief gekränkt und Wittgenstein zittert ob des zu Guten. Der König scheint mir wie ein Mann gehandelt zu haben, der nur eine Veranlassung erwartete, um mit Keulen dreinzuschlagen. Ich erwarte Hatzfeld heute im Laufe des Tages. Er hat seine Familie nach Düsseldorf geführt und kommt daher rheinaufwärts. Tatischeff ist in Frankfurt und kommt morgen.

Indessen ist Chateaubriand gesprungen und dieser Sprung wird nur zu Petersburg, aber dort großes Aufsehen erregen. Wer ihm folgt, wissen wir noch nicht. Hier habe ich Nachrichten aus Paris in sechzig Stunden. Die Ursache seines Falles ist einerseits seine complete Nullität und anderseits sein Widerstand gegen die Rentenjache.

*) Württembergischer Justizminister. Seine Sendung betraf zweifelsohne die unter Nr. 671 ff. besprochene Angelegenheit.

Vor der Hand halte ich mich in Paris ganz passiv.

In England hat die Note von Osalia sehr gefallen, obgleich man auf die Conferenz honni*) geantwortet hat. Was Canning darüber geäußert, habe ich Ihnen lezthin mitgetheilt (Nr. 700). Nun gehe ich auf dieses Schlagwort gegen Canning los und schicke heute einen Courier, durch den ich Canning bitte mir zu erklären, wie er das, was er vortrefflich findet, als schlecht verwerfen kann? Das Thema läßt sich gut ausführen. Von Wellington habe ich auf mein leztes Schreiben eine sehr gute Antwort erhalten. Ich danke ihm dafür, sage aber, daß heute Worte ebenso viel als Nichts sind.

Den Eindruck, den der Ministerwechsel zu Paris in England machen wird, kann ich noch nicht beurtheilen. Er kann in jedem Falle nur eher gut als schlecht sein. Die Correspondance amicale zwischen den beiden erleuchteten Cabinets-Chefs hat ihr Ende erreicht und hiebei kann nur gewonnen werden.

Hier haben Sie mein Budget des Tages erhalten.

Auf dem Johannisberg ist es herrlich schön. Das Wetter war zwei Tage durch starke Gewitter getrübt; die Temperatur aber stets warm und ruhig. Nebstdem kommen die Nachrichten alle so frisch und warm an, daß es ein wahrer diplomatischer Seelengenuß ist.

Johannisberg, 21. Juni.

702. Ich trage Stürmer auf, Sie eine Expedition nach Constantinopel lesen zu lassen, die ich ihm sub volanti schicke. Ottenfels hat bei der Gelegenheit keinen richtigen Tact bewiesen. Wie kann er sich in der Impression von Strangford und Minciaky trennen? Je mehr er wünschen konnte, daß Rußland leicht über die Läsion irgend eines Verhältnisses hinausgehen möchte, desto mehr hätte er sich mit Strangford**) in der Form, als müsse das Recht behauptet werden,

*) Aus der bekannten englischen Devise: „Honny soit qui mal y pense!“
D. H.

**) Strangford hat nämlich die Rolle gespielt, als ob er das Vorhaben der Pforte, die Truppen in der Walachei auf tausend Mann zu reduciren, unbefriedigend fände, und im Namen Rußlands auf der stricten Wiederherstellung des Statu quo ante bellum bestehen müsse. Wahrscheinlich ist auch diese Schwierigkeit schon gehoben.

Note von Genz.

vereinigen sollen. Sobald Jemand in die Lage versetzt wird, die Wahl zwischen anscheinender Gencrosität oder unbefriedigtem Rechte zu haben, wird sie sehr leicht, und dies verstehen so wenig Menschen! Ich bin überzeugt, daß der Kaiser Alexander nie den Krieg wegen fünfzig oder hundert Türken mehr in den Fürstenthümern anfangen wird. Ebenso bin ich es aber auch, daß er sich nie herbeilassen wird den Türken das Recht einzuräumen, auch nur Einen Türken mehr im Lande zu lassen als früher in selbstem waren.

P. S. Ich erhalte soeben Ihr Schreiben vom 15. d. Mts. Ihre Bemerkung über Strangford's Nichtverstehen ist ganz richtig*). Sie sehen hierin ein neues Beispiel, wie schwer es ist die Dinge der Welt zu leiten! Strangford ist nebstbei ein so tüchtiger Diplomat, daß er leichter als Andere verstehen sollte.

„Si vis pacem para bellum“ versteht Jedermann. Warum? Weil der Spruch alt ist und einen classischen Werth hat.

Diesen Spruch, und nichts Anderes, habe ich in der ganzen griechischen Geschichte, aber auf dem Negotiationswege angewendet. Diesen verstehen die Menschen nicht.

Ich habe mein diplomatisches Arsenal gefüllt, meine Truppen completirt und gemustert, nicht um zum Kriege zu kommen, sondern um ihn zu verhindern.

Um der abgeschmackten Frage ein Ende zu machen, sage ich: „Gut, setzen wir uns zusammen, untersuchen wir; es gilt Dies oder Jenes — denn sonst wäre von gar Nichts die Rede —; also wir wollen; russischer Geist voraus! Graf Nesselrode finde die Mittel, wir wissen recht gut und sagen recht deutlich, was zur griechischen Utopie gehört: nun mache sie möglich!“

Wenn nun ein Mann wie Strangford auftritt und mir zu beweisen trachtet, daß Nichts möglich ist, so weiß ich nie, ob ich weinen oder lachen soll. Die beste Antwort wäre sicher das bekannte „Voilà ce que je vous disais“ des großen Giroux!

*) Dies bezieht sich auf Strangford's äußerst strenges Urtheil über die von uns auf das russische Memoire wegen der Pacification der Griechen gegebene Antwort.

Der Kaiser Alexander hat nie mehr von dem Marsche nach Spanien gesprochen, seit ich ihm gesagt hatte, „wir sind dabei; die Idee ist herrlich, aber wie?“

Es gibt viele Dinge in dieser Welt, bei denen die größte Beschwerniß im Quomodo liegt. Sobald man dies einmal weg hat, ist es wahrlich verlorene Mühe, den Streit auf die quaestio an zu gründen und ihn auf dieser Basis fortzuschleppen.

Ihre Ansicht über die Renten=Reduction theile ich nicht ganz. Ich finde den Vorschlag weder ungerecht noch hart. Daß er nicht durchgegangen ist, ist reine Parteisache, und es wird sich manche Folge für Frankreich und die Geldmärkte im Auslande ergeben, welche die Opposition nicht berechnet hatte oder an der ihr nichts gelegen war, denn in Frankreich ist Alles Sache der Personen (*question de personnes*).

Die immense Mehrzahl der kleinen Rentiers, eben die, für welche das Gesetz hart schien, haben in der Ueberzeugung, daß es durchgehen würde, ihre Renten *al pari* und darüber verkauft, d. h. sie haben zwischen 40 und 41 Procent auf ihr ursprüngliches Capital gewonnen. Alle diese Renten sind von Speculanten angekauft worden und betragen über dreißig Millionen Francs. Sie werden lange Zeit brauchen, um wieder placirt zu sein und indessen großes Schwanken in den Fonds verursachen.

Billsle wird die Reductionsfrage in dieser Session kaum mehr zur Sprache bringen.

— 30. Juni.

703. Ich habe meine Abreise von hier auf den 15. f. Mts. festgesetzt; ich habe sie demnach um ein paar Tage verspätet, und dies, um Antworten aus Berlin über meine hiesigen und die Tegernseer Verhandlungen abzuwarten.

Am 20. oder 21. treffe ich in Züch ein, woselbst ich bis zum 12. oder 15. August bleibe.

Den Fürsten Esterhazy schicke ich nun nach England und werde sehen, ob ich nicht einen Schlag ausführen kann, welcher zum mindesten das Terrain aufzuklären vermag. Die Dinge stehen daselbst nicht so ganz übel. Das Cabinet fängt an sich passabel gegen Canning zu er-

heben, und die südamerikanische Sache ist so ziemlich im abnehmenden Lichte. Die Mode ist vorüber. Ich werde Ihnen nächstens ganz curiose Aufschlüsse hierüber geben.

Zu Paris stehen die Dinge, wie ich es Ihnen neulich schrieb. Villèle spielt den Allkirten. Von Chateaubriand ist außer den Salons und den öffentlichen Blättern keine Rede mehr. In vierzehn Tagen werden außer dem Journal des Débats die Blätter ebenfalls schweigen.

In Spanien und in Portugal stehen die Dinge confus. Die Convocation der Cortes in letzterem dieser Länder ist eine sehr gewagte Unternehmung, die übrigens ganz das Werk der Minister ist, welche die Königin von der Regence ausschließen lassen wollten, weil sie sicher sind, an dem Tage, an welchem sie zur selben gelangen würde, dem Galgen nicht zu entgehen. Ueber diese Königin, sowie über die ganze letzte Incartade wird Ihnen Binder köstliche Anekdoten erzählen, wenn es deren über einen solchen Stoff geben kann.

Sagen Sie Wellesley viel Schönes von mir und daß meine Hoffnungen steigen. Es wird ihn freuen. Da das Parlament nun zu Ende ist, wird sich die Sache bald zeigen. Haben Sie jemals ein Meisterstück von Nichtsagen mit vielen Worten gesehen, welches der Antwort Canning's auf die Macintosh'sche Rede an die Seite zu stellen wäre?

Es drängt sich eine solche foule von Menschen um mich, daß, wenn ich nicht bald gehe, ich nicht mehr weiß wohin mit den Reuten. Mein gewöhnlicher Tisch ist von fünfundzwanzig Personen, und oft habe ich vierzig und fünfzig. Abends sind Whistpartien die Menge. Das Wetter ist äußerst mild, wenn der Himmel bewölkt ist, und sehr heiß bei Sonnenschein. Mit dem Weine ist es jedoch vorbei. Leben Sie wohl.

— 30. Juni.

704. Heute gebe ich Ihnen Rechenschaft über den Stand meiner Verhandlung in den deutschen Angelegenheiten und nehme zugleich Ihre oberstrichterliche Thätigkeit in Anspruch.

In der Anlage finden Sie die Punttation, welche ich in Beziehung auf die Erneuerung der Carlsbader oder vielmehr der

Bundestags-Beschlüsse vom 20. September 1819 mit mir nach Tegernsee nahm.

Ohne mich hier in die Art und Weise meiner dort gepflogenen Verhandlungen einzulassen, genügt es mir, Ihnen die Zentner'sche Arbeit zu schicken*). Sie wird Ihnen beweisen, daß ich die Zeit benützt und die gute Seite der bayerischen Geschäftsmänner in Thätigkeit gesetzt habe. Die Arbeit des Zentner ist nach meinem Gefühle weit mehr als ich erwartete.

Unbefangen gelesen und beurtheilt, findet man in ihr Geständnisse und Worte, welche der Art sind, daß man kaum begreift, wie der Vater der bayerischen Verfassung — der erste Vorkämpfer in Deutschland für das Repräsentativ-System — mit einem Worte, wie Zentner so schreiben konnte. Der Schlüssel dazu liegt in der Wechselwirkung der Noth, in der die dortige Regierung in ihrem Finanzwesen steht, und des moralischen Bankerotts, den das Repräsentativwesen in der öffentlichen — in der eigentlichen — Volksstimme erlitten hat. Das Ministerium befindet sich in der traurigen Lage, der mit Anfang 1825 bevorstehenden Stände-Versammlung die Beichte abzulegen, daß es das vor sechs Jahren bewilligt erhaltene Budget um viele Millionen überschritten und nebenbei ein jährliches Deficit von drei Millionen zu bekämpfen hat. Es bedarf vielleicht nur dieser Thatfache, um die Geschmeidigkeit der Minister zu erklären.

Die Anforderung einer Präsidial-Proposition, welche die in der bayerischen Arbeit aufgestellten Sätze zu vertheidigen hat, ist ganz Zentner'sche Idee. Ich habe mich recalcitrant gestellt und nachgegeben.

Nach diejer von meiner Seite erprobten Güte habe ich es über mich genommen, als Negotiateur gegen Preußen und Baden aufzutreten, um die bayerische Vortrefflichkeit geltend zu machen. Hier war es mir ein Leichtes, mich mit Versteht und Nagler zu verständigen.

Nun komme ich zu Ihrem Geschäfte.

Ich habe durch Münch eine Präsidial-Proposition in der vollen Form entwerfen lassen und ihn eigens verpflichtet, so viel Zentner'sche Worte als möglich beizubehalten.

*) Siehe Nr. 722.

Ich bitte Sie, die Münch'sche Arbeit zu revidiren und besonders in puncto stili vollkommen rein hinzustellen.

Diese revidirte Präsidial-Proposition bedarf ich sobald wie möglich. Könnte ich sie noch hier erhalten, so wäre es sehr gut. Ich habe in dieser Beziehung meine Abreise aus den hiesigen Gegenden bis auf den 15. Juli hinausgeschoben. Sollten Sie nicht fertig werden können, so muß mir der Courier auf der Straße von Regensburg über Innsbach, Ellingen, Würzburg entgegengeschickt werden. In Ellingen, wo ich die bayerischen Minister am 17. oder 18. treffen werde, bedarf ich derselben unbedingt.

Darmstadt habe ich nun in der Cur, und die gehen auch mit.

Um Württemberg bekümmere ich mich vor der Hand gar nicht. Nach allem Anscheine — und die Meinungen Rechberg's und Versteht's stehen hierüber fester als die meinige — wird Stuttgart zu Allem Ja sagen.

Mein Apostolat wird also nicht ohne Nutzen gewesen sein. Ich werde mich auch nicht in selbstem ermüden, und in den Strom zu reissen trachten, was sich hinein reissen läßt*).

*) Gutz antwortet auf dieses Schreiben, daß ihm die Vollziehung des Auftrages nicht viel Zeit noch Mühe gekostet hat.

Aus den publicirten Beschlüssen der Bundes-Versammlung vom 1. Juli und 16. August 1824 ist bekannt, daß alle Anträge fast ohne Widerspruch von den Stimmführern angenommen wurden. Diese Beschlüsse betrafen: Aufhebung der Veröffentlichung der Bundes-Protokolle, Beschränkung der Oeffentlichkeit in den ständischen Verhandlungen und Verlängerung der durch die Carlsbader Conferenzen festgesetzten Bestimmungen hinsichtlich der Universitäten, der Presse und der Mainzer Untersuchungs-Commission. Siehe übrigens „Erneuerung der Carlsbader Beschlüsse“ Nr. 721—725.

Weitere Tages-Ereignisse.

Auszüge aus Metternich's Privat-Correspondenz vom 2. Juli bis 30. December 1824.

705. Mitten im Chaos. — Project einer Badereise nach Ischl. — Prinz Victor nach Paris. — 706. Aus Ischl. — Apostolat Metternich's. — 707. Besuch im Salzbergwerke in Begleitung Tatitscheff's. — 708. Project der Abreise. — 709. Besuch beim Kaiser Franz in Perfenbeug. — Einfacher Haushalt daselbst. — 710. Wieder in Wien. — Mißverständniß wegen Dominichino. — 711. Oede und Einsamkeit in Wien. — Die italienische Oper. — 712. Wellesley. — 713. Tod Ludwig's XVIII. — Carl X. — 714. Die orientalische Frage wieder auf dem Tapet. — Aufschub der erzherzoglichen Hochzeit. — 715. Falsches Gerücht von Metternich's Reise nach Paris. — 716. Metternich's vortrefflicher Gesundheitszustand. — 717. Soffeste. — Der König von Bayern. — 718. Die Memoiren Fain's. — 719. Anekdote aus Anlaß der morgantischen Ehe des Königs von Preußen. — 720. Haltung in der orientalischen Frage. — Stratford-Canning's Benehmen.

Wien, 2. Juli 1824.

705. Ich bin mitten im Chaos, wie ein Mann, der einst beim Herannahen der Sündfluth, auf einer Insel stehend, verschont geblieben wäre. Ich bleibe fest auf meiner Stelle, werfe mich nicht in die Fluthen, sondern warte, daß sie mir näher kommen oder zurücktreten. Den Einen rufe ich zu, sich neben mich hinzustellen, die Anderen bitte ich flehentlichst, sich nicht unnützerweise in das Wasser zu stürzen. Alle hören mich, Niemand aber will mich verstehen; zuweilen fordert man mich sogar auf, meinen Standpunkt zu verlassen, ich aber trete nicht herab, sondern arbeite vielmehr daran, Stein auf Stein zu legen, um mich womöglich noch höher zu stellen.

Hier verbleibe ich bis zum 15., dann reise ich nach einem Bade ab, mitten in den Alpen, in Oberösterreich. Dort werde ich drei Wochen verweilen und im halben August wieder in Wien zurück sein. Wahrscheinlich wird die italienische Reise im Anfang October stattfinden, und wir werden den Winter in Mailand zubringen. Bestätigt sich dieses Vorhaben, so werde ich meine Frau für den Winter nach Paris zurücksenden. Meinen Sohn lasse ich jedenfalls dahin gehen, wo er bei der Botschaft arbeiten soll. Er ist recht gut gerathen, und das ist mir, in meinem an dergleichen Freuden nicht gewöhnten Leben, ein wahrer Trost.

Ischl, 31. Juli.

706. Seit dem 28. bin ich hier. Die öffentlichen Blätter, welche gewohntermaßen mich nicht auslassen, verfolgen mich auf Schritt und

Tritt. Wäre es den Zeitungen angenehm die Wahrheit zu wissen und zu sagen, so würden Sie aus ihnen erfahren, daß ich keinen Schritt gemacht habe, ohne einen bestimmten Zweck und ohne einen Erfolg errungen zu haben. Daß ein einziger meiner Erfolge den Redactionen zur Genugthuung oder Befriedigung diene, erlaube ich mir stark zu bezweifeln. Mein Leben ist zu einer Art Apostolat geworden, ich habe es nicht dort gesucht, wo so viele Unberufene das böse Handwerk treiben; wahrscheinlich kommt nur deshalb die Meinung Vieler der meinigen entgegen. Ueberall findet sich eine Heerde von Getreuen, die ihren Pastor erwarten, und ich könnte es nicht über mein Gewissen bringen sie zu verlassen, ohne ihnen geistigen Trost gespendet zu haben. Fast klingt das wie eine Art von Ueberhebung, aber meine Gegner sollen mich nur einmal auf meinen Reisen begleiten, da würden sie sehen, daß an jedem Orte, wo ich mich aufhalte, an jeder Stelle sogar, an der ich rasch vorüberreise, eine Menge sich an mich herandrängt, mich umgibt, mich ansieht, mir zulächelt und mir die Hände entgegenreicht. Man glaube übrigens ja nicht, daß dieser Zusammenlauf von Menschen nur eine Folge der Neugierde sei, gleich jener, womit der Mob einem Dromedar oder Affen auf dem Markte nachläuft, dagegen sprechen thatsächliche Beweise, denn die Gruppen bleiben nicht stumme Zuschauer, sondern lassen sich vernehmen. So sagt der Eine, es freute ihn mich zu sehen, da er so viel Gutes von mir gehört; ein Anderer fragt mich, wie es ihrem früheren Kaiser ergehe und ob er denn nicht bald wiederkommen werde; ein Dritter, ob es denn nicht möglich wäre der Schreier in den Kammern los zu werden, die sie mit immer neuen Steuern zu Grunde richten, sich aber ihre diesfällige Mühe mit einem Ducaten per Tag zahlen lassen u. s. w.

Was ich hier sage, ist die reine Wahrheit; von einer Verlegenheit gerathe ich in die andere und kann mich zuweilen nur dadurch retten, daß ich die verschiedenen Fragesteller zum Lachen bringe, was auch oft das beste Mittel ist, die Bösen zu entwaffnen und die Guten zu ver-
trösten. Sitze ich dann wiederum im Rathe der Fürsten, so finde ich, daß dort fast immer dasselbe Stück gespielt wird, jenes Stück, das sich jedesmal wiederholt, so oft der Vorhang aufgezogen wird. Der geschürzte Knoten ist immer der gleiche. Ich sehe Leute, die über Hunger

klagen; ich frage sie, ob vielleicht der Proviant ausgegangen sei? Sie betheuern ihren Ueberfluß daran; „essen Sie also“ antworte ich, und dieser Rathschlag wird als ein überaus erfindungsreicher angepriesen.

— 13. August.

707. Ich habe gestern eine sehr lange pittoreske Fahrt gemacht und Gegenden seltener Schönheit bewundert. Ich wandelte auf und unter der Erde umher; man führte mich in einen tiefen Schacht und in einen unterirdischen Saal, der nicht weniger als fünf- bis sechs-tausend Personen fassen könnte. Dort fand ich meinen Namen und mein Wappen in glänzenden Feuerstrahlen leuchtend; das mahnte mich an die Vergänglichkeit der menschlichen Dinge.

Tatitschew war mit mir, er hat wenig Sinn für die Schönheiten der Natur, und zieht eine politische oder geschäftliche Verwicklung einem Aussichtspunkt vor, der einen Umkreis von vielen Meilen darbietet. Es gibt mehr Leute dieser Art als man glaubt.

Meine Gesundheit ist vortreflich. Die Bäder kommen mir wohl zu Statten und ich sehe voraus, daß ich hierher zurückkommen werde. Leider ist das Wetter unbeständig und regnerisch, das Land ist aber gleich schön, ob mit ob ohne Wolken. Geisterhaft ragen die Berggipfel in die Höhe, deren Gipfel noch im vollsten Strahlenlicht der Sonne erglänzen, während die Thäler im tiefsten Schatten liegen.

— 19. August.

708. Ich reise am 23. d. Mts. ab, werde erst am 27. in Wien eintreffen, weil ich zwei Tage mit dem Kaiser auf einem seiner Güter zubringen will. In zwei Tagen bin ich drei Monate von Wien abwesend, und werde nahezu vier Monate mit meinem kaiserlichen Herrn nicht verkehrt haben, was mir im Laufe von fünfzehn Jahren in einer Stelle, die ich das Unglück habe zu bekleiden, nicht geschehen ist. Fünfzehn Jahre der Arbeit sind viel in diesem Leben, ich bin auch der Senior unter Meinesgleichen. Das längste Ministerium war das des Fürsten Kaunitz, er hat seine Stelle durch vierzig Jahre versehen und hat das Alter von vierundachtzig Jahren erreicht. Mit vierundsiebzig Jahren werde ich eine gleichlange Carrière hinter mir haben, werde es aber nicht erleben.

Perseuberg, 24. August.

709. Ich bin beim Kaiser, in einem wahren Castell, das auf hohem Felsen in die Donau hineinragt.

Nichts ist merkwürdiger als die Aufenthalte unseres Hofes auf dem Lande. Ich bin überzeugt, daß Niemand glauben könnte, wie der Kaiser sich mit so schlichten Einrichtungen begnüge, die weit unter den Bedürfnissen eines reichen Gutsbesizers stehen, ja nicht einmal für einen wohlhabenden Privatmann genügen würden. Haushalt und Leben gleichen jenem eines fast bedürftigen Edelmannes. Alles, was im Geringsten an Luxus mahnt, steht ihm ferne, man hat kaum das Gefühl, es mit den Genüssen einer bürgerlichen Wohlhabenheit zu thun zu haben, und gerade in dieser Entsagung gefällt sich der Kaiser und genießt vollends das Wenige, das ihm geboten ist. Er nennt ein unansehnliches Schloß mit herumliegenden Feldern sein Eigenthum, und das genügt ihm. Das wäre etwas, die Radicalsten der Radicalen außer Fassung zu bringen.

Wien, 1. September.

710. Der Sommer scheint zurückgekehrt und ich bin in der Stadt. Die herrlichste Sonne beleuchtet alle die schönen Gegenden, die ich verlassen habe, und sie ist so gütig, so viel Herrlichkeit über den Ort auszuspenden, an dem ich mich befinde. Es scheint, daß Ströme des Lichtes auszugießen, ihr nichts kostet. Glücklicherweise steht mein Garten in seiner ganzen Pracht. Da wir ein regnerisches Jahr hinter uns haben, sind die Bäume und das Gras im schönsten Grün, die Herbstblumen sind in voller Blüthe, ich liebe sie aber nicht; sie gleichen meinem Alter, und mir ist Alles zuwider, was mich an mich selbst erinnert.

Gestern hat sich eine ganz spaßige Geschichte zugetragen, die ich nicht gerne vergessen möchte. Tatitschew bekam aus Italien ein Bild, das er für einen Dominichino hielt; ob es dem so sei oder nicht, ist gleich. Das Bild stellt einen jungen Johannes den Täufer vor; der Heilige ist mit einem Streifen rothen Stoffes leicht drapirt, einem Amor ähnlicher als dem Prediger in der Wüste. Gestern Abend war bei Tatitschew Empfang. Ein ziemlich bekannter polnischer Literat stellte sich vor das Gemälde und frug, nachdem er es aufmerksam betrachtet,

seinen Nachbarn: „Was stellt das vor?“ „C'est un Dominiquin“ (das französische Wort für Dominichino) antwortete man ihm. „Wie so!“ rief er, „nie hat ein Dominikaner so ausgesehen.“

— 6. September.

711. In einigen Tagen kehre ich zum Kaiser auf's Land zurück. Das Schicksal meines Winters wird sich dort entscheiden. Ich werde ihm rathen, die Reise nach Mailand auf den kommenden März zu verschieben und habe gewichtige Gründe dafür.

Wien ist einsam und öde. Außer dem diplomatischen Corps ist Niemand in der Stadt. Meine einzige Zuflucht ist die Oper, die nichts zu wünschen übrig läßt. Man findet da Leistungen, welche die echten Kenner wahrhaft entzücken. Ich wenigstens finde mich oft hingerissen. Dem Geiste, dem Herzen wie den Sinnen wird die wahre Vollkommenheit geboten und in dieser Vollkommenheit liegt der höchste Genuß. Ich fürchte, daß wenig Leute im Stande sind, solchen Genuß zu empfinden; es ist mehr als bloße Lust und käme der Glückseligkeit nahe, wenn es das rein moralische Gebiet beträfe.

— 20. September.

712. Ich bin mit Wellesley sehr zufrieden, der ein braver Mann ist. Er hat einen richtigen Blick in den Geschäften und gewährt mir Vertrauen und volle Sicherheit, ist aber ängstlich, was mir sehr verzeihlich scheint. Er wäre es nicht, wenn er die Ueberzeugung haben könnte, daß man zu Hause recht habe, was eben nicht der Fall ist.

— 23. September.

713. Ludwig XVIII. ist gestorben und damit ist Alles gesagt. Was vor wenig Jahren ein großes Ereigniß gewesen wäre, ist heute ohne Bedeutung. Mit der Welt steht es heute besser, daher Könige ungestört sterben können. Der alte König war ein schwacher Herr; wäre er ein Privatmann gewesen, so hätte er wahrscheinlich mehrere Irthümer der Zeit getheilt. Carl X. ist anders. Er hat Herz und geraden Sinn, besäße er mehr Charakterfestigkeit, so würde er unter den gewöhnlichen Monarchen hervorleuchten können, denn, ohne Königsmörder zu sein, wird es mir wohl erlaubt sein zu behaupten, daß es gewöhnliche Monarchen gibt. Jedenfalls ist es für Carl X.

ein Glück, daß er nicht an der Stelle Ludwig's XVIII. war; er wäre unter der Reaction seiner Rückkehr nach Frankreich zu Grunde gegangen.

Ein Franzose hat den merkwürdigen Ausdruck gethan, daß eines der Verdienste Ludwig's XVIII. darin bestand, Frankreich zweimal vor fremder Invasion gerettet zu haben. Eine so lächerliche Phrase zeigt von auffallender Reckheit. Ich erwarte mir, daß in einer Lobrede auf Ferdinand von Neapel einst behauptet werden wird, daß er ein großer Regent gewesen, weil er sein Königreich zweimal von der österreichischen Invasion befreit habe.

Vergleichen wird leicht von eingebildeten Leuten geäußert, und eine lange Erfahrung hat mich gelehrt, daß Eigendünkel zumeist der Deckmantel für Unbedeutendheit ist.

— 14. October.

714. Die unglückselige orientalische Frage kommt wieder auf's Tapet.

Ich bin nun damit beschäftigt, wie ich seit langer Zeit zu thun gewohnt bin, den Ausgangspunkt der neu auftauchenden Complication gründlich zu beleuchten, um dieselbe gleich bei ihrem Beginn in's rechte Geleise zu bringen. Mit vollster Offenheit spreche ich mich Wellesley gegenüber aus, und insofern es die Sache fördern kann, wende ich mich auch an Canning.

Die erzherzogliche Hochzeit*) sollte am 18., am Jahrestage der Schlacht bei Leipzig stattfinden, wird aber wegen eines Unwohlseins der Königin von Bayern verschoben. Da diese Feierlichkeit am 18. nicht stattfinden kann, wird sie durch eine andere ersetzt; wir eröffnen das neue Thor**) zum Andenken an diesen Tag.

— 20. October.

715. Das Gerücht von meiner etwa bevorstehenden Reise nach Paris ist falsch; ich bin zwar einer der mobilsten Diplomaten in der Geschichte, fände es aber einen Exceß meiner Beweglichkeit, hinzugehen, um Carl X. zu seiner Thronbesteigung zu beglückwünschen. Damit

*) Des Erzherzogs Franz Carl mit Prinzessin Sophie von Bayern. D. H.

**) Ist das Burghor vor dem äußeren Burgplatz in Wien, welches die Aufschrift „Justitia regnorum fundamentum“ trägt. D. H.

will ich nicht gesagt haben, daß ich nicht vielleicht zur Zeit der Krönung einen Abstecher nach Paris mache. Doch spreche ich nur von der Möglichkeit es zu thun, die aber noch von so vielen Bedingungen abhängt, daß ich die Ausführung dieser Eventualität nicht leicht im Voraus berechnen kann. Damit es dazu komme, müssen die gegenseitigen Stellungen vollkommen klar sein; da müßte man in Frankreich sehr loyal auftreten, ich der leidigen orientalischen Wirren ledig sein, und England von gewissen schlechten Gewohnheiten ablassen, in die es seit einiger Zeit verfallen ist. Ich käme hingegen, um zu loben, und wenn es nöthig, um aufzumuntern, nicht aber etwa, um Neues zu schaffen oder Alles zu reformiren. Gehen die Sachen gut, gewinnt die Vernunft wieder die Oberhand, so werde ich Mittel finden, von Mailand aus einen vierzehntägigen Abstecher nach Paris zu machen, um von dort meine Frau an den Rhein zu bringen. Wird das wohl geschehen können?

— 23. October.

716. Ich befinde mich sehr wohl. Wir haben hier einen vortrefflichen Arzt, Italiener von Geburt*), der mir dieser Tage begegnet ist und der mir sagte: „Sie sehen vortrefflich aus, namentlich weniger gelehrt.“ Im Grunde genommen ist dieser Ausspruch sehr richtig. Ich habe in diesem Jahre viel gute Luft geschöpft, meine Nerven sind beruhigt, und ich sehe einem Gelehrten weniger ähnlich, das treffendste Wort für die Sache. Ich finde darin nur einen Fehler, nämlich, daß es heißt, daß ich zwar noch immer, aber etwas weniger langweilig aussehe.

— 3. November.

717. Ich bin mitten im Strudel der Hoffeste und Ceremonien. Die kleine oder vielmehr die große Braut (denn sie ist größer als ich) ist eine schöne Erscheinung, und mehr noch als das, sie ist einnehmend. Noch einige Tage werde ich in diesem Trouble sein.

Der König von Bayern ist ein ganz eigenthümlicher Mann, sehr gutmüthig, spricht über Alles und sagt Alles. Er war mir ein Vater, da er den größten Theil meiner Erziehung überwacht hat. Ich war

*) Wahrscheinlich Dr. Malfatti.

viel bei ihm und mit ihm, und er behandelt mich jetzt noch wie ein Vormund sein Mündel, nennt mich bei meinem Taufnamen und erweckt in mir stets Erinnerungen, an die er mit mehr Leid zurückdenkt als ich.

— 12. November.

718. Die Memoiren Fain's aus dem Jahre 1813 sind lesenswerth. Sie enthalten ebenfogut meine wie Napoleon's Geschichte. Fain, ein Secretär Bonaparte's, hat seine Pflicht gethan, indem er die Ansichten seines Herrn in schöner Beleuchtung wiedergab. Ich habe zu dem Werke einige Noten geschrieben, die nur materielle Berichtigungen enthalten.

Ich mußte meinem Lande die politische Unabhängigkeit zurückerobern. Dafür standen mir zwei Wege offen: entweder aus dem nunmehr feindlichen Lager zu desertiren oder ehrlich vorzugehen. Im ersteren Falle wären wir dem Beispiele des Generals York gefolgt, im zweiten mußten wir die Rolle eines Allirten mit jener eines Vermittlers vertauschen. Das habe ich gethan, und die Folge hat gezeigt, daß ich recht gethan. In diesem Sinne muß man die erwähnten Memoiren und insbesondere die beigegebenen Urkunden lesen. Napoleon hätte uns gern seine Pläne als Allirte unterstützen gesehen; was wir aber zur Zeit seiner höchsten Kraft stets zu thun verweigert, wäre zur Zeit seiner Schwäche Tollheit gewesen zu gewähren.

Die Verhältnisse, unter welchen ich mich im Jahre 1813 befand, waren sehr schwierige. Die nordischen Demokraten und die späteren liberalisirenden Proclamationen Alexander's haben sie nicht leichter gemacht. Man brauchte nicht an die Volkswuth zu appelliren, ruhige und überlegte Staatsmänner hätten vollkommen genügt, alle patriotischen Gefühle, auch ohne an die Aufrufe von 1793 und 1796 zu erinnern, gegen die unerträglich gewordene fremde Tyrannei zu vereinigen.

— 14. December.

719. Bei Gelegenheit der sehr geheim gehaltenen morganatischen Ehe in Berlin haben sich manche sehr komische Vorfälle zugetragen. Unter anderen wurde General Knefebeck am Tage nach der Hochzeit zu Tische befohlen. Er traf da den Vater der neuen Gemalin und

frag einen seiner Kameraden: „Wer ist der neue Ordensbruder?“ — „Nun, der Graf Harrach.“ — „Wer ist der Graf Harrach?“ — „Der Vater der Fürstin von Liegnitz.“ — „Wer ist die Fürstin Liegnitz?“ — „Die Gemalin des Königs.“ Darüber Entrüstung des Kneesebeck, der anfänglich dachte, man wolle ihn zum Besten halten, doch soll sich diese Stimmung auch später nicht gelegt haben, als er die Wahrheit erfuhr.

— 30. December.

720. Der Weg, den wir gehen, ist ein sehr gerader, und der einzige positive. Dieses Privilegium verdankt er sehr unerquicklichen Umständen. Ich behaupte, nur zu wissen, was wir wollen. In Petersburg möchte man gerne das thun, was man nicht thun kann. In London möchte man gerne das wollen, wozu der Wille allein nicht hinreicht, und in Paris weiß man nicht recht, was man will. Das ist das richtige Bild der Lage. Für die Zeitgenossen ist das nicht schmeichelhaft und für mich keine glückliche bei aller Vollkommenheit der Rolle, die ich mir anmaße.

Stratford=Canning hat sich hier übrigens ganz gut benommen. Ich habe ihn noch bei jeder Unterredung dazu gebracht mir Recht zu geben. Unter allen Umständen kann man annehmen, daß sein Herr Vetter (Canning) entweder sich mir anschließen muß, oder seine Ansichten derart modificirt, daß ich mit ihm gehen kann, denn nie werde ich thun, was er heute thut, noch sagen, was er heute sagt. Er oder ich, Einer von uns muß Unrecht haben.

Stratford reist in diesen Tagen nach Petersburg ab, es fragt sich, ob es weise war, ihn über Wien zu senden. Wollte man uns im Handumdrehen befehlen? Dazu sind wir zu schwerfällig und haben uns gut gewehrt. Mir kommt er fast so vor wie ein General, dem man das Commando übergeben hat und der sich schlagen läßt, bevor er noch in seinem Hauptquartier eingetroffen ist.

Erneuerung der Carlsbader Beschlüsse.

721. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Zschl, 29. Juli 1824, nebst Allerhöchster Resolution.
 722. Ansichten über die Frage der Verlängerung der Carlsbader Beschlüsse. Arbeit des Freiherrn v. Zentner (Beilage zu Nr. 721).
 723. Metternich an Münch in Frankfurt (D.=M.) Zschl, 8. August 1824.
 724. Metternich an Münch in Frankfurt (D.=M.) Zschl, 20. August 1824.
 725. Metternich an Gentz (Brief) Perseubeug, 26. August 1824.

721. Eurer Majestät nehme ich mir die Freiheit nun, da ich die Geschäfte, welche mich auf den Johannisberg geführt hatten, bis zum Ziele geleitet habe, die nachfolgende Uebersicht über dieselben gehorjamst zu unterlegen.

Im Jahre 1819 hatte das revolutionäre Treiben der Faction in Deutschland (unterstützt und auf eine nur zu wenig begreifliche Weise selbst exaltirt durch mehrere deutsche Regierungen) die allgemeine Aufmerksamkeit der Welt durch eine That auf sich geleitet. Der russische Staatsrath v. Rozebue fiel als ein erstes Opfer der Secte. Eure Majestät geruhen sich zu erinnern, daß bereits vor der Reise nach Italien in demselben Jahre der Horizont so bewölkt war, daß Allerhöchstdieselben einer reifen Ueberlegung unterzogen, ob die Entfernung Eurer Majestät aus Deutschland räthlich sein dürfte. Meine Meinung sprach sich dahin aus, daß bei der Reise mehr zu gewinnen als zu verlieren sein würde, und ich gründete selbe hauptsächlich auf das Vorgefühl, daß die Entfernung Eurer Majestät aus Deutschland die deutschen Regierungen, als ihrer ersten und kräftigsten Stütze beraubt, auf das Gefahrvolle der Lage, in welche sie Irrthum und eine nie zu vertheidigende Laugigkeit gesetzt hatten, aufmerksam machen würde. Meine Ansicht ward bald gerechtfertigt. Kaum waren wir sechs Wochen jenseits der Alpen, als uns die ersten Eröffnungen eben von dem Hofe gemacht wurden, der sich am bestimntesten auf die revolutionäre Bahn geworfen hatte. Ueberzeugt, daß einem ersten Schritte andere und noch bestimmtere folgen müßten, antwortete ich dem bayerischen Minister mit großer Ruhe und dem Ausdruck der Bereitwilligkeit Eurer Majestät, in allen Gelegenheiten Ihren Bundesgenossen mit Rath und That zu Hilfe zu kommen. Der Rozebue'sche Fall trat inzwischen ein, und die Stimmen gewannen an Stärke und Zahl.

Württemberg, Baden, Hessen wendeten sich ebenfalls an uns, und ich schlug Eurer Majestät im Monate Juli meine Reise nach Carlsbad und Allerhöchstihre Rückkehr nach Wien, statt des im Projecte gestandenen Aufenthalts zu Mailand, vor.

Der Carlsbader Congreß hatte die gedeihlichsten, alle Erwartungen weit übersteigenden Folgen. Er lieferte den erneuerten Beweis, daß die Kraft und das Gedeihen von Maßregeln der Regierungen weit mehr auf der Correctheit in der Wahl als auf deren Menge beruhen. Vier Beschlüsse wurden zu Carlsbad gefaßt, welche, abstract genommen, kaum als ausgiebig in irgend einer Beziehung betrachtet werden durften.

Die oberste Behörde im Bunde bestand, es war aber noch keine Provision für die Ausführung der Beschlüsse des Bundestags getroffen. Wir entwarfen demnach zu Carlsbad eine provisorische Executions=Ordnung.

Den gänzlich sich selbst überlassenen deutschen Universitäten wurden Regierungs=Commissäre als Überwächter ihres Treibens zugewiesen.

Die periodischen Zeitschriften und die Flugblätter wurden unter Censur gestellt.

Eine Central=Untersuchungsbehörde für die demagogischen Umtriebe wurde für den gesammten Bund zu Mainz niedergelegt.

Diese zu Carlsbad unter einigen deutschen Höfen verabredeten Maßregeln erhielten durch den Bundestagsbeschluß vom 20. September 1819 die bundesgesetzliche Sanction. Zugleich lag in meinem Gefühle, daß der Augenblick gekommen sei, der Bundesgesetzgebung die ihr noch gänzlich mangelnde Ausbildung und Festigkeit zu geben. Daß der Augenblick eines über die deutschen Regierungen allgemein verbreiteten Schreckens der angemessenste sein müßte, um zu dem großen Werke zu schreiten, schien mir natürlich. Daß das Werk nicht durch die gesetzliche Behörde — die Bundes-Versammlung — erreicht werden könne, war mir erwiesen. Ich fühlte in mir den persönlichen Muth, daselbe zu unternehmen und ich veranlaßte demnach die deutschen Ministerial=Conferenzen zu Wien. Ihr Erfolg krönte meine

Hoffnungen und selbst manche, welche nur den Werth frommer Wünsche zu haben schienen. Im Verlauf von wenigen Monaten erhielt der Bund einige siebenzig neue organische Gesetze, deren jedes nur mittelst Unanimität der Stimmen zu Stande gebracht werden konnte. Ich eröffnete damals den versammelten deutschen Ministern meine Ueberzeugung, daß die organische Gesetzgebung des Bundes nun als geschlossen angesehen werden könnte. Die Erfahrung der bereits verflossenen vier Jahre hat meine Ansicht vollkommen gerechtfertigt. Der Vortheil, welcher aus der Bestätigung dieser Wahrheit ergangen ist und sich täglich deutlicher hinstellen wird, ist der einer allgemeinen Beruhigung der deutschen Fürsten über das Verhältniß der Einzelnen im Bunde und der Wechselwirkung des Bundes auf jeden deutschen Staat, eine Beruhigung, welche allein die freie Entwicklung des heilsamen Systems möglich machen konnte.

Die Bundestagsbeschlüsse vom Jahre 1819 haben ihre Wirkung auf Deutschland nicht verfehlt, und dieselbe sicher, mehr oder weniger, über ganz Europa heilsam verbreitet. Wenn die Allianz der europäischen Mächte das Princip der Kraft, durch Vereinigung Mehrerer zum allgemeinen Besten, in Beziehung auf die Politik wohlthätig festgestellt hat, so hat das Beispiel Carlsbads der Welt bewiesen, daß die Vereinigung der Regierungen zu heilsamen legislativen Zwecken nicht minder möglich und im Resultate ausgiebig sei. Die Partei, deren Hauptzweck die Vereinzelung der Staaten wie der Individuen ist, hat durch diesen Beweis einen Todesstreich empfangen. Die Wahrheit des Satzes liegt vor den Augen jedes Unbefangenen, denn der große Eindruck, den die Carlsbader Beschlüsse vorzüglich auf die Partei gemacht haben, sowie die gedeihlichen Folgen, welche sie praktisch hatten, können doch wahrlich nicht dem bloßen Werthe der Gesetze vom 20. September 1819 zugeschrieben werden, einem Werthe, den sie vor den Augen unparteiischer Richter unmöglich haben können!

Seit dem Jahre 1819 haben die Regierungen, besonders in Süddeutschland, mehrere harte Proben des von ihnen mit einem so unverzeihlichen Leichtsinne eingeführten Repräsentativ-Systems zu bestehen gehabt. Eine jede ihrer ständischen Sitzungen hat ihnen traurige

Belege zu der Wahrheit geliefert, daß die von ihnen eingeführten Verfassungen die Staaten in ihrem Innersten erschüttern, ohne dem Uebel auch nur eine Grenze weder in der Ausdehnung noch in der Zeit zu stecken. Den Völkern wurde anderseits die Wahrheit deutlich, daß das verheißene Gute leere Träumerei oder doch ein aus den verdammungswürdigsten Absichten der Eitelkeit oder eines sonstigen Schwindels hervorgehendes Werk Einzelner aus ihrer Mitte sei. In demselben Maße als sich demnach Licht und Selbstgefühl unter den Regierungen verbreitete, erwachte der treue Sinn der Regierten.

Eure Majestät geruhen sich zu erinnern, daß alsbald nach dem glücklichen Resultate der Expedition nach Spanien (der dritten, im Verlauf von zwei Jahren, durch einen bloßen äußeren Anstoß in Staub und Asche gefallenen Revolution) sich der badiſche Hof an Uns gewendet hat und den Wunsch ausdrückte, weiter in der Sache zu gehen und in der vereinten Kraft der Regierungen Mittel zu manchen im Innern der Staaten nöthigen Reformen zu finden. Dem auf vertrauten Wegen an mich gelangten Begehren ging ich jedoch mit sehr gemessenem Schritte entgegen. Dem Grundsatz treu, daß man die Menschen wie die Staaten zur Anstrengung der eigenen geregelten Kräfte, vorzugsweise vor erborgter Hilfe, anhalten müsse, glaubte ich nicht weiter gehen zu müssen, als es unumgänglich nöthig sein dürfte. In der Zeit und in ihrer Entwicklung lag nebstbei so vieles Gute, daß ich der letzteren zwar zu helfen, aber keineswegs vorzugreifen beabsichtigte.

Ich folgte dem Antrage, den mir Eure Majestät zu machen geruhten, die Begleitung Seiner kaiserlichen Hoheit des Erzherzogs nach Bayern dahin zu benützen, näheres Licht über die Stimmung des dortigen Hofes zu sammeln. Allerhöchstdieselben wissen, daß ich wenig Hoffnung auf die bayerischen Geschäftsmänner setzte. Die That hat sie weit übertroffen.

Ohne Eure Majestät mit den Details meiner aller Orten geführten Verhandlungen zu behelligen, schreite ich zu den Resultaten.

In der Anlage (Nr. 722) geruhen Allerhöchstdieselben eine Arbeit zu finden, welche ich den Freiherrn v. Zentner bewog, mir als seinen Vorschlag zu Tegernsee zu übergeben. Rein in der Ansicht und be-

wunderungswürdig kräftig im Ausdrucke nehme ich diese Arbeit als die Basis meiner ferneren Verhandlungen an. Ich wollte Bayern tief in der Sache compromittiren und dasjelbe verhindern, in der Anwendung zurückzutreten.

In der weiteren Anlage finden Eure Majestät die Zustimmung Badens zu dem bayerischen Antrage.

Dem letzteren wie der ersteren vermochte ich die Höfe von Berlin, von Darmstadt, Hannover, Cassel, Nassau, Oldenburg — die sechzehnte Curie — mit denen ich Gelegenheit fand, auf dem Johannisberg in directe Berührung zu treten, unbedingt beizustimmen. Am Tage meiner Abreise von Johannisberg kam der Großherzog von Weimar auf einen Besuch zu mir. Ich habe ihn sogleich festgehalten.

In der Anlage III erhalten Allerhöchstdieselben endlich die bereits abgefaßte Präsidial-Proposition, deren Inhalt keines Commentars bedarf. Ich habe sie auf die Arbeit des bayerischen Hofes gegründet und ihr nur eine weit vollkommenere Entwicklung gegeben.

Sie bedarf nur mehr der Allerhöchsten Sanction Eurer Majestät. Die deutschen Fürsten werden sie ohne Anstand annehmen und ihr mit tiefgefühltem Danke zustimmen.

In Beziehung auf deren Anwendung auf die einzelnen deutschen Staaten muß ich nur noch beifügen, daß in Bayern und Baden die nächsten ständischen Versammlungen mit Anfang des Jahres 1825 stattfinden werden. In diesen Sitzungen werden die Regierungen sogleich die auf den neu zu fassenden Bundestagsbeschuß zu gründenden Reformen beginnen. In der Reform des Reglements wird die Oeffentlichkeit der Verhandlungen — dieses erste und in seinen täglichen Ausbrüchen größte aller neueren Uebel — vernichtet werden. Mit diesem Mittel erwächst die Möglichkeit, zu allen anderen nöthigen Reformen zu schreiten, und die werden sich freiwillig oder gezwungen finden.

Ich bitte Eure Majestät, die Präsidial-Proposition zu prüfen und mir ohne oder mit den Allerhöchsten Bemerkungen zurückzusenden. Nach Eurer Majestät Sanction werde ich sie augenblicklich in's Reine schreiben lassen und dem Freiherrn v. Münch zusenden. Mein Wunsch

wäre, diese Ausfertigung nicht später als den 9. oder 10. August von hier erlassen zu können *).

Metternich m. p.

Die Beilagen dieses Vortrages folgen hiemit wieder zurück und können Sie die entworfene Präsidial=Proposition abgehen lassen. An Ihren Bemühungen, Ruhe und Ordnung in der Welt zu erhalten, hat es wahrlich nicht gefehlt. Gott kröne sie mit Erfolg.

Perseuberg, 5. August 1824.

Franz m. p.

Ansichten über die Frage wegen Verlängerung der sogenannten Carlsbader Beschlüsse. Arbeit des Freiherrn v. Zentner **).

(Beilage zu Nr. 721.)

722. In der Bundestags=Sitzung vom 20. September 1819 wurden folgende provisorische Beschlüsse gefaßt:

1. Eine provisorische Executions=Ordnung; diese ist durch die in Folge der Wiener Ministerial-Conferenzen mit Bundestags=Beschluß vom 3. August 1820 definitiv festgesetzte Executions=Ordnung erloschen, da sie nur bis zur Erwirkung dieser eingeführt worden war. Es kann sonach von diesem Beschlusse hier keine Rede sein.

2. Wurde ein Beschluß über die in Ansehung der Universitäten zu ergreifenden provisorischen Maßregeln zu Stande gebracht.

Dieses Bundesgesetz ist nach seinem näheren Inhalte, mit Vorbehalt der weiteren Berathungen des Bundestages über gründliche Verbesserung des Schul- und Universitätswesens, als provisorische Maßregel zur Abhilfe der bestehenden Gebrechen sogleich in allen Bundesstaaten in Vollziehung und Anwendung getreten. Die Dauer dieser Maßregel ist auf keine bestimmte Zeit festgesetzt; sie währt fort, bis die vorbehaltenene Berathung über gründliche Ver-

*) Wir beschränken uns im Folgenden bloß auf die Wiedergabe der Zentnerschen Arbeit. Die beiden anderen Beilagen sind für das Verständniß der Sache entbehrlich.

D. H.

**) Auf dem Umschlagbogen des Manuscriptes hat Fürst Metternich eigenhändig angemerkt: „In der Conferenz mit Grafen Rechberg, Fürsten Brede und Freiherrn v. Zentner, von Letzterem dem Fürsten von Metternich vorgelegt. Tegernsee, 28. Mai 1824.“

D. H.

besserung des gesammten Schul- und Universitätswesens stattgehabt hat, oder bis das Ueberflüssige einer solchen provisorischen Maßregel von irgend einer Seite erwiesen vorliegt. Ersteres ist bisher nicht geschehen; Letzteres müßte von Denen bewiesen werden, welche eine Aufhebung dieser Maßregel verlangen wollten.

Es kann also, wenn von Verlängerung der Carlsbader Beschlüsse die Rede ist, hierunter keineswegs das auf eine bestimmte Zeitfrist nicht beschränkte provisorische Gesetz über die Universitäten gemeint werden. Alles, was Diejenigen, welchen der Bestand dieses provisorischen Gesetzes nicht angenehm ist, thun können, wäre eine Aufforderung an die Bundes-Versammlung, die gründliche Verbesserung des gesammten Schul- und Universitätswesens endlich in Berathung zu ziehen.

Dieses könnte in einem eigenen Präsidial-Vortrage geschehen. Das Hauptmotiv aber könnte eben in dem Wunsche, das Universitäts- und Schulwesen aus dem gegenwärtigen provisorischen Zustande zu bringen und in der Ueberzeugung gesucht werden, daß bei dem unter Lehrern und Schülern fortwährenden Unwesen dieses provisorische Gesetz durchaus nicht als genügend betrachtet werden könne. Dieses Provisorium dauert aber selbstverständlich fort, bis diese Berathung, die bei der Wichtigkeit und Tiefe des Gegenstandes nicht übereilt werden darf, zu Stande gebracht sein wird. Also auch über diesen September-Beschluß wäre ein Erneuerungsantrag nicht erforderlich.

3. Was den Bundesbeschluß wegen der in Mainz aufgestellten Central-Commission zur Untersuchung der in mehreren Bundesstaaten entdeckten revolutionären Umtriebe betrifft, so ist dieser Bundesbeschluß gleichfalls nicht auf eine Zeitfrist beschränkt, sondern es ist der aufgestellten Commission ein bestimmter Zweck vorgeschrieben; also entscheidet auch über die Auflösung derselben nicht der Zeitverlauf, sondern die Erfüllung des derselben vorgezeichneten Zweckes.

Diese Commission geht ihren gegebenen Gang fort, findet immer neue Beschäftigung und nebstdem, daß sie schon durch ihre bloße Existenz präventiv gegen etwaige Unternehmungen der neuerungssüchtigen Partei in Deutschland wirkt, läßt sich auch von derselben manches positive Gute erwarten.

Ihre Auflösung oder Fortdauer kann also bei diesem Anlasse durchaus nicht zur Sprache gebracht werden.

Blos der vierte Beschluß, nämlich das Preßgesetz, ist auf eine bestimmte Zeitfrist von fünf Jahren festgesetzt, und da diese mit dem 20. September laufenden Jahres ihr Ende erreicht, so ist, wenn man die Fortdauer derselben wünschenswerth findet, die Fassung eines neuen giltigen Bundestags-Beschlusses erforderlich.

Aber selbst hier ist die beste Motivirung zu dem Antrage auf fernere Fortdauer dieses vortrefflichen Gesetzes leicht in diesem Gesetze selbst zu finden.

Der zehnte Paragraph jenes Gesetzes vom 20. September 1819 sagt:

„Der gegenwärtige einstweilige Beschluß soll, vom heutigen Tage an, fünf Jahre in Wirksamkeit bleiben. Vor Ablauf dieser Zeit soll am Bundestage gründlich untersucht werden, auf welche Weise die im Artikel XVIII der Bundesacte in Anwendung gebrachten gleichförmigen Verfügungen über die Preßfreiheit in Erfüllung zu setzen sein möchten, und demnächst ein definitiver Beschluß erfolgen, über die rechtmäßigen Grenzen der Preßfreiheit in Deutschland.“

Da nun aber bei dem bekannten, in solch wichtiger Sache von Instructionseinholung abhängigen Gange der Berathungen am Bundestage, die Unmöglichkeit vorliegt, einen solchen definitiven Beschluß bis 20. September herbeizuführen, da ferner, wenn man das provisorische Preßgesetz mit einem Male erlöschen lassen wollte, ohne etwas Anderes an dessen Stelle zu setzen, eine früher so richtig erkannte Lücke in der Bundesgesetzgebung unausweichlich fühlbar werden müßte, welche auf das Verderblichste auf die Grundbedingung des Bundes — die Einigkeit der Bundesglieder — zurückwirken würde; da ferner die Unfüge der politischen Presse durchaus nicht in einem solchen Grade des Abnehmens sind, daß Aufsicht als überflüssig erkannt werden könnte; endlich nicht gesagt werden kann, daß dieses Gesetz wirklich durch fünf Jahre in Ausübung bestche, weil selbes bis zum Mai 1823 unbeachtet blieb, und es somit an Erfahrungen fehlt, aus denen man für ein neues definitives Preßgesetz verlässig schöpfen könnte, so dringt sich die Meinung auf, daß das heute bestehende und höchst entsprechende provisorische

Preßgesetz nothwendig verlängert werden müsse, entweder wieder auf eine bestimmte Reihe von Jahren oder, was angemessener schiene, so lange, bis man sich über einen definitiven Beschluß vereinigt haben würde.

Wenn man sich in der Hauptsache über diese Ansicht vereinigt, so tritt die weitere Frage ein, in welcher Form der Bundesbeschluß hierüber gefaßt werden muß.

Der Artikel XIII der Wiener Schlußacte sagt:

„Ueber folgende Gegenstände:

1. Annahme neuer Grundgesetze oder Abänderung der bestehenden,
2. Organische Einrichtungen, d. h. bleibende Anstalten, als Mittel zur Erfüllung der ausgesprochenen Bundeszwecke,
3. Aufnahme neuer Mitglieder in den Bund, und
4. Religions-Angelegenheiten

findet kein Beschluß durch Stimmenmehrheit statt.“

Hieraus folgt, da nach Artikel XI derselben Acte die Stimmenmehrheit die Regel ist, daß bei allen übrigen im Artikel XIII nicht genannten, dennoch aber zur Competenz der Bundes-Versammlung gehörigen Gegenständen die Bundesbeschlüsse durch Stimmenmehrheit gefaßt werden können.

Es unterliegt also keinem Zweifel, daß das vorliegende provisorische, durch die Sicherheit des Bundes bedingte Gesetz, als im Artikel XIII nicht ausgenommen, nach Artikel XI durch Stimmenmehrheit umso mehr zum gültigen Beschluß werden könne, als sogar eine Kriegserklärung per majora beschlossen werden kann.

Metternich an Baron Münch in Frankfurt (D. A.) Aeschl, 8. August 1824.

723. Seine Majestät der Kaiser haben mir den Entwurf zur Präsidial-Proposition wegen Verlängerung der Bundes-Beschlüsse vom 20. September 1819 zurückzusenden geruht, und nicht nur nichts dabei zu erinnern gefunden, sondern auch über das ganze Werk Ihre besondere höchste Zufriedenheit ausgesprochen.

Eure Excellenz werden daher nunmehr ohne allen weiteren Anstand zur Vollziehung des Geschäftes schreiten können und nach eigenem Ermessen den Tag zu bestimmen belieben, der Ihnen dazu am besten geeignet dünken wird.

Was die öffentliche Bekanntmachung des Präsidial-Vortrages betrifft, so habe ich mich von der Nothwendigkeit derselben immer mehr und mehr überzeugt. So sehr ich auch dem Grundsatz, daß die Anzahl der Druckschriften am Bundestage möglichst zu vermindern sei, beitrete, so will mir doch die Anwendbarkeit desselben auf ein Actenstück von so großer Wichtigkeit, wie das gegenwärtige, nicht einleuchten. Ueberdies sind in diesem Vortrage Wahrheiten aufgestellt, die nicht genugsam verbreitet werden können, und die unumwundene Sprache, in welcher sie ausgedrückt sind, wird sicher weder bei den Wohlbedenkenden noch bei den Uebelgesinnten ihren Eindruck verfehlen. Hierzu kommt, daß es so gut als unmöglich ist, ein solches Actenstück, dessen Mittheilung an die größeren und kleineren deutschen Regierungen schon eine Menge von Abschriften unvermeidlich macht, und welches das allgemeine Interesse so sehr in Anspruch nimmt, lange geheim zu halten¹, und daß wir Gefahr laufen, dasselbe über kurz oder lang in irgend einer untreuen, verstümmelten oder kaum verständlichen Uebersetzung in den französischen oder englischen Journalen gedruckt zu sehen. Aus allen diesen Gründen halte ich die öffentliche Bekanntmachung des Präsidial-Vortrages nicht blos für nützlich, sondern für unerläßlich, und ersuche Eure Excellenz, die dazu nöthigen Anstalten förderksamst zu treffen. . . .

Ich sehe übrigens mit vielem Interesse Eurer Excellenz Bericht von dem Ausgange dieser wichtigen Verhandlung entgegen *).

Metternich an Münch in Frankfurt (D. A.) Aschl, 20. August 1824.

724. Aus Eurer Excellenz vorläufigem Bericht vom 16. d. Mts. habe ich mit nicht geringer Zufriedenheit vernommen, daß die Präsidial-Proposition wegen fortdauernder Wirksamkeit der Bundes-Beschlüsse vom 20. September 1819 den erwünschten Erfolg gehabt hat, und daß die darin vorgeschlagenen Beschlüsse, ohne Widerspruch und ohne Abänderung, von der Bundes-Versammlung angenommen worden sind.

*) Die Wiedergabe des bereits veröffentlichten Präsidial-Vortrages, der obiger Depesche beiliegt, glauben wir auch aus dem Grunde unterlassen zu können, weil der wesentliche Inhalt desselben aus der Zentner'schen Arbeit dem Leser bekannt ist.

Indem ich Eurer Excellenz und Uns zu diesem Resultat, wobei sich Ihre einsichtsvolle Leitung abermals auf's Thätigste erprobt hat, Glück wünsche, eile ich, Sie in den Stand zu setzen, in Bezug auf die bei dieser Gelegenheit in das Bundestags=Protokoll verzeichnete Dankes=Äußerung gegen Seine kaiserliche Majestät, die erwidern den Gesinnungen Unseres Allerhöchsten Monarchen vor dem Schluß ihrer Sitzungen auszudrücken.

Euer Excellenz werden zu dem Ende, in der Form, welche Sie für zweckmäßig halten, der Bundes=Versammlung zu eröffnen befohlen:

„Seine Majestät hätten aus den von derselben in der Sitzung vom gefaßten Beschlüssen auf's Neue die frohe Ueberzeugung geschöpft, daß über jene Grundsätze und Vorschriften, durch deren Aufrechthaltung nicht nur die Sicherheit, der innere Friede und die wahre Wohlfahrt der einzelnen Bundesstaaten, sondern auch die Fortdauer und Festigkeit des die Gesamt=Kraft und das Gesamt=Interesse Deutschlands umschließenden Vereins unwidersprechlich bedingt sei, unter den erleuchteten deutschen Regierungen die vollkommenste und glücklichste Uebereinstimmung obwalte; diese längst genährte, nunmehr abermals bestätigte Ueberzeugung allein habe Seiner Majestät den Muth und die Zuversicht einflößen können, womit Sie bisher bei allen Bundes=Verhandlungen, in Ihrem durch das Bewußtsein der reinsten Absichten stets geleiteten, auf das gemeinschaftliche Beste abschließend berechneten Gange, von keinem Hindernisse gehemmt, von keiner Nebenrücksicht gestört, unverrückt vorgehritten wären; Seine Majestät würden auch fernerhin, und solange als Sie auf dieselbe Treue und kräftige Mitwirkung, die Ihren redlichen Bemühungen bis jetzt zu Theil geworden, rechnen dürften, in immer gleicher Gesinnung beharren, und Sich glücklich schätzen, dem ehrenvollen Vertrauen Ihrer hohen Bundesgenossen, dessen Besitz und Erhaltung Ihr innigster Wunsch sei, bei jeder Gelegenheit entsprechen zu können.“

Was in dieser so glücklich beendigten Sache aber noch ferner zu bemerken oder zu verfügen sein dürfte, lasse ich bis zum Empfang Ihrer weiteren Berichte und bis zu meiner nahe bevorstehenden Rückkehr nach Wien ausgesetzt.

Metternich an Gentz (Brief) Persenbeug, 26. August 1824.

725. Die Aufnahme, welche mir der Kaiser gewährt hat, war ganz geeignet, mich zu freuen, und dies insbesondere, weil sie mir den hohen Werth beweist, den er dem Johannisberger Geschäfte beimißt. Um einen solchen Werth auf ein Ding zu legen, muß man dessen Wesen durchschauen, und dies thut der Kaiser recht wahrhaft. Er hat mir über die allgemeine Lage der Sachen in Europa ein paar Worte gesagt, welche wie mit einer Keule geschlagen sind. Den Nagel trifft er stets auf den Kopf. Deswegen steht er auch selbst so fest.

Leiden hat mir vor ein paar Stunden die gedruckte Bundestags-Sitzung und französische Uebersetzung der Präsidial-Proposition aus Frankfurt überbracht. Ich schicke Ihnen ohne Zeitverlust die eine und die andere, damit die deutsche Version sobald wie möglich in den Beobachter aufgenommen werde.

Der Einflang Preußens mit Oesterreich in der deutschen Politik.

726. Brief des Königs Friedrich Wilhelm III. von Preußen an Fürst Metternich, ddo. Berlin, 29. September 1824.

727. Antwortschreiben des Fürsten Metternich (ohne Datum).

726. Les résultats des travaux dont vous vous êtes occupé au Johannisberg *) m'ont donné une satisfaction que je trouve un véritable plaisir à vous exprimer. Je vous remercie surtout d'avoir si bien concouru à assurer et à raffermir le plus parfait accord entre les vues et les intérêts de la Prusse et de l'Autriche. Plus je mets de prix à cet accord, et plus j'apprécie les soins que vous avez pris à cet égard. L'estime particulière qui depuis longtemps vous est acquise de ma part ne s'en trouve que mieux justifiée. En vous en renouvelant l'expression, je suis, Monsieur le Prince de Metternich,

Votre bien affectionné

Frédéric-Guillaume.

*) Diese Arbeiten betreffen die „Erneuerung der Beschlüsse von Karlsbad“. Siehe Nr. 721—725.

Antwortschreiben des Fürsten Metternich (ohne Datum).

727. La lettre que Votre Majesté a daigné m'adresser a porté le comble à ma reconnaissance pour la justice qu'Elle veut bien rendre aux intentions qui servent de guide à mes travaux.

Ma vie, Sire, ne connaît depuis longtemps plus qu'un but. C'est celui d'assurer par mes faibles moyens le triomphe de la noble cause que les Monarques ont su faire prospérer pour le salut du monde. La marche de mes pensées est connue de Votre Majesté. Elle sait qu'au moment même où j'ai été appelé au timon des affaires, j'ai assis ma politique sur la base de l'union la plus entière entre deux États que des errements à jamais déplorables avaient placés sur une ligne de rivalité qu'il n'eût point été au pouvoir du temps seul d'amortir. Mes soins ont été couronnés du succès le plus heureux ; ils ont dû avoir ce résultat sous les règnes de l'Empereur et de Votre Majesté.

Permettez, Sire, qu'en faisant cet aveu sincère je demande la continuation de cette confiance personnelle sans laquelle je ne pourrais rien. En Lui demandant cette faveur, qu'Elle daigne agréer avec le même sentiment l'assurance que je resterai placé avec une fermeté inébranlable sur la ligne qui est à un même degré celle de Votre Majesté et de Sa Majesté Impériale. Aussi longtemps que la Prusse et l'Autriche seront unies indissolublement et que cette union sera démontrée clairement, tout bien sera possible en Europe.

Je suis, etc., etc.

Zur Pacification Griechenlands.

728. Metternich an Esterházy in London (D.) Wien, 17. October 1824.

729. Metternich an Esterházy in London (Geh. D.) Wien, 17. October 1824.

728. L'époque assez prochaine du retour de l'Empereur Alexandre dans sa capitale sera marquée indubitablement par la reprise de l'affaire grecque entre le Cabinet de Russie et

les représentants des quatre autres Cours. Je croirais manquer à un devoir que m'imposent la gravité de la question et le grand intérêt que nous portons à la voir terminée d'une manière conforme aux vœux de la raison, si je ne mettais pas à profit le dernier moment qui nous reste pour établir par des explications avec le Cabinet britannique un échange d'idées aussi franc que complet.

Vous connaissez trop bien, mon Prince, les vues et les calculs qui ne nous ont point abandonnés un seul instant pendant tout le cours de la fâcheuse complication dans le Levant, pour que je juge nécessaire de me livrer à un travail long et circonstancié. Vous n'avez besoin, pour vous expliquer envers les Ministres anglais, que de connaître notre opinion relativement à la position des choses dans le moment actuel, et je ne croirais pas pouvoir vous la tracer mieux que par les aperçus suivants.

La base de notre intervention dans cette question a, de prime abord, été celle d'une confiance entière dans les vues justes et élevées de Sa Majesté l'Empereur de Russie, tant sur sa propre position dans l'affaire que sur la question elle-même. Notre confiance s'est trouvée justifiée par la marche des choses.

L'affaire étant arrivée à une période où il nous a semblé nécessaire de la placer sur des termes absolument clairs et précis, nous avons proposé la séparation des objets qui jusqu'ici étaient restés confondus dans sa poursuite. Ces objets étaient évidemment, d'une part, la lésion subséquente à l'entreprise du Prince Alexandre Ypsilanti, des traités existant entre la Porte et la Russie, et de l'autre l'insurrection elle-même. L'Empereur de Russie, guidé par ses lumières, saisit ce que notre distinction renfermait de correct. Les autres Cabinets accueillirent notre point de vue, et la reprise des relations diplomatiques de la part de la Russie fut regardée dès lors comme le gage de l'aplanissement du premier de ces objets.

Les soins infatigables de Lord Strangford, son esprit, ses talents, sont parvenus à conduire l'affaire au premier terme que nous, et nos alliés avec nous, avions envisagé comme le plus nécessaire à amener. Il serait superflu d'entrer ici dans une énumération même sommaire des obstacles sans nombre que l'aveuglement et l'esprit de méfiance et de jalousie du Divan avaient jetés dans l'achèvement d'une œuvre toute de salut pour la Porte. Aujourd'hui même, l'évacuation complète de la Moldavie n'est point faite encore.

Afin de placer le Cabinet britannique en entier sur le terrain que notre esprit occupe dans ce moment, qui sert de base à tous nos calculs et qui forme aussi la règle de notre marche politique présente et future dans l'affaire qui nous reste à traiter encore, je désire qu'il se pénètre avec nous de la nécessité urgente que les Cabinets se réunissent sur les principes suivants :

1° Avec la reprise des relations diplomatiques entre la Russie et la Porte, la partie politique de l'affaire est arrivée à son terme.

Je parlerai plus bas des points contestés en Asie. Ils ne dérangent rien à mon calcul.

La forme dans laquelle cette première partie de l'affaire a été traitée a rangé la Russie d'un côté et la Porte de l'autre ; les Cours alliées se sont trouvées placées comme intervenantes entre les deux Puissances.

2° La partie de l'affaire qui reste à traiter, c'est celle de la pacification des pays insurgés.

Les relations diplomatiques rétablies, l'attitude précédente des Puissances a nécessairement changé. La Russie se retrouve vis-à-vis de la Porte sur la même ligne que ses Alliés, et les Puissances réunies ne se trouvent pas placées entre le Sultan et ses sujets insurgés, mais plutôt en face de l'un et des autres.

3° Que veulent et que doivent vouloir les Puissances ? Elles veulent le retour de la paix intérieure de l'Empire ottoman.

Elles ne forment point ce vœu dans une idée abstraite d'ingérence dans les affaires intérieures d'un tiers, mais dans leur propre intérêt, dans celui du maintien du repos public et général en Europe.

Les Puissances ne se placent point ici en une opposition quelconque avec les intérêts et avec les droits du Souverain ottoman. Elles sont au contraire convaincues de servir les premiers et décidées à ne point attaquer les seconds. Elles servent les intérêts de la Porte en servant ceux de la paix politique, et par conséquent les leurs propres.

En établissant ces positions, en réglant d'après elles le point de départ dans une affaire d'une nature difficile au possible et d'une délicatesse extrême, les Cabinets seront forts de la force de la raison, et le poids de toute force pareille ne saurait être évalué d'avance. C'est en somme sur elle que repose notre seul espoir.

Il me reste encore deux questions à examiner qui ont une grande et haute valeur.

La première est celle de savoir si les Cabinets n'auraient pas pu regarder leur intervention dans les affaires du Levant comme terminée par le fait du rétablissement des relations diplomatiques ordinaires entre la Russie et la Porte.

Nous n'hésitons pas à nous prononcer d'une manière péremptoire pour la négative.

L'insurrection des Grecs en 1821 a reçu son impulsion immédiate par les efforts des hommes du moment. Étouffée dans son principe, elle aurait eu le sort de celles de Naples et du Piémont; ce que la Porte n'a pas su faire a dû porter des fruits qu'elle peut et qu'elle doit regretter, mais qui n'en existent pas moins.

L'Europe entière, l'opinion publique de tous les pays s'est mêlée de l'affaire, qui a acquis une popularité générale. Cette popularité, nous n'en avons aucun doute, a été le fruit d'une ignorance profonde de la réalité des choses, mais elle a été nourrie et agrandie par des partis pour lesquels les hommes

ne sont rien, tandis que le bouleversement est le seul but de leurs pensées et de leur calcul. Elle s'est accrue encore du concours naturel de beaucoup d'esprits bienveillants, toujours prêts à se livrer à des sentiments généreux, sans avoir dûment examiné ni les faits ni les positions, ni les conséquences inévitables des illusions qui les entraînent.

Si cette disposition des esprits est plus ou moins prononcée dans les divers États de l'Europe, il a dû en être bien autrement encore dans l'Empire de Russie.

Le mérite d'un Souverain qui, placé dans une position telle que celle de l'Empereur Alexandre, a su constamment se maintenir à la hauteur de principes aussi sages que nobles, n'en est que plus éclatant. Soutenir l'Empereur dans sa marche, c'est une tâche imposée à ses alliés par la justice et par une saine politique. Sa Majesté Impériale leur a donné des gages de Ses intentions dignes de toute reconnaissance. L'honneur et le devoir leur font une loi de servir la cause de la paix de l'Europe, là où cette cause est celle de l'Empereur Alexandre.

L'Autriche, mon Prince (et ce n'est pas à vous que je crois devoir le dire), ne court pas après les affaires. Si celle que je traite était à laisser ou à prendre, nous nous déciderions sans hésiter pour le premier de ces partis. Le jour où il nous est démontré que telle n'est pas la nature de l'affaire, nous l'abordons afin qu'elle puisse être réglée dans ses bases et dans son point de départ. C'est du choix de celui-ci que dépendra celui de l'arrivée.

La seconde question que je me suis réservé d'examiner est celle des points qui en Asie sont restés en contestation entre la Russie et la Porte depuis l'année 1812.

Cette question est, de son essence même, étrangère à l'affaire du jour. Les soins des Puissances n'ont jamais porté, et ils n'ont en justice pas pu porter sur l'accomplissement réciproque des stipulations de tous les traités existant entre les deux Puissances voisines. De quel droit les Cours auraient-elles pu donner une extension pareille à l'intervention qu'elles

ont exercée depuis 1821? Aussi, loin de jamais élever une objection contre les réserves que le Cabinet de Russie a fait entrer sur cette question dans ses pièces diplomatiques, les avons-nous pour notre part constamment admises et reconnues comme justes et, je l'avouerai franchement, comme utiles.

Les affaires difficiles de leur essence ne gagnent rien à être compliquées par des questions incidentes. Jamais les Cours n'ont parlé que du retour aux stipulations des traités, violées par suite des événements du mois de Mars 1821.

Elles n'ont point généralisé le principe; elles l'ont au contraire resserré dans ses limites connues et faciles à définir. Ce qu'elles n'ont point fait dans le passé, elles ne devront pas le faire dans l'avenir.

L'idée de mêler les questions d'Asie avec celles qui leur sont étrangères est turque. Elle est fausse en tous les points:

Parce qu'elle tend à amalgamer des objets d'une nature différente;

Parce qu'elle n'est qu'une arme que la peur de toutes choses a appelée à son secours;

Parce qu'enfin la prétention sur laquelle elle repose est inadmissible. Le Divan prétend que les mêmes soins employés par les Cours de l'Europe depuis 1821 dans l'intérêt de la Russie tournent aujourd'hui également en faveur de la Porte. Or, nous avouons en conscience que si nous avons le sentiment d'avoir pour notre part beaucoup fait pour le maintien de la paix politique en Europe, nous n'avons pas celui d'avoir fait pour la Russie plus que pour nous-mêmes, et bien moins que ce que nous avons fait pour la Porte. Ce n'est pas, selon les règles ordinaires, pour la Puissance forte que se prononcent les avantages de la paix; c'est celle qui est faible qui en jouit plus particulièrement, et si la Porte veut bien reconnaître que le maintien de la paix entre elle et son puissant voisin pourrait être dû en partie à l'influence des Puissances de l'Europe, c'est à elle aussi à sentir que, sans

cette influence salutaire, elle se serait trouvée entre le feu du canon russe et celui de l'insurrection grecque.

Appeler dès lors le maintien de la paix un service rendu à la Russie, serait à la fois une erreur et une assertion ridicule.

Les Conférences vont être reprises après le retour de l'Empereur à Saint-Petersbourg. Notre vœu le plus sincère serait que les Cabinets voulussent bien, quant au principe de l'intervention, se placer sur notre ligne de pensée. Je viens de la tracer avec précision et clarté. Si nous nous trompons sur les principes, nous serons charmés en conscience d'être mieux éclairés. Ce qui est hors de doute, c'est la nécessité de fixer la marche à suivre dans cette affaire, et cela ne peut avoir lieu que moyennant des instructions claires et précises pour les représentants de Cabinets appelés à y concourir.

Metternich an Esterházy in London (G. D.) Wien, 17. October 1824.

729. J'ai renfermé dans un cadre restreint et en style officiel les principes que nous regardons comme devant servir de base à la prochaine négociation relative à la pacification de la Grèce. Il me reste à ajouter à ma dépêche précédente quelques considérations qu'il ne me serait pas possible de faire valoir autrement que dans les formes les plus confidentielles.

Le Cabinet britannique partagera avec nous la conviction que dans l'affaire qui nous attend il existe deux vérités évidentes et incontestables. L'une est que la bonne foi et la franchise la plus entière doivent présider à toutes les démarches qu'exigera la tentative des Puissances; l'autre, que, vu la position des choses et le caractère des hommes qu'il s'agit de conquérir par des paroles raisonnables et pacifiques, cette tentative, quelque bien préparée et exécutée qu'elle soit, ne nous offre que de bien faibles chances de succès.

L'affaire n'en doit pas moins être abordée, parce qu'il suffirait qu'elle ne le fût pas pour livrer l'Empereur de Russie à des influences tellement fortes et dangereuses, que la sagesse

et la pureté de ses intentions reconnues ne suffiraient pas pour empêcher un éclat entre la Russie et la Porte. Je désire beaucoup que le Cabinet britannique attache la même valeur que nous à la classification des objets telle que nous l'avons de tout temps établie dans nos explications avec le Cabinet de Saint-Petersbourg ; savoir, que le jour où la première partie de la négociation longue et compliquée qui nous occupe depuis plus de trois ans, — cette partie que nous caractérisons de politique, — serait arrivée à son terme, par le fait du rétablissement des relations diplomatiques entre les deux Empires voisins, la Russie se regarderait, pour le complément de l'affaire, comme rentrée dans le rang de ses alliées et rangée sur une même ligne avec eux. Cette forme, — et elle est bien plus qu'une distinction purement logique, — lie la Russie à la partie ; elle sert et renforce l'attitude morale de son Monarque ; elle lui offre et lui assure la faculté de modérer l'élan naturel des diverses classes de la nation russe en faveur d'une rupture avec la Porte.

Nous ne nous cachons pas qu'il est plus que douteux que la pacification de la Grèce soit jamais amenée à un terme satisfaisant, dans les voies d'une négociation au succès de laquelle se refusent les éléments mêmes qu'il s'agirait de rapprocher.

La Porte, comme les Grecs, ne se rendra guère à des propositions, quelque justes et sages qu'elles puissent être. Le Divan s'y refusera par suite de ses habitudes, de son indomptable orgueil, de cet esprit de jalousie qui lui est propre et qui l'empêchera constamment de regarder les services mêmes que les Puissances voudraient lui rendre, autrement que comme une prétention de leur part de lui dicter des lois pour l'administration de ses affaires intérieures, ou comme un masque couvrant des vues occultes et ambitieuses. Les Turcs, en un mot, verront toujours dans l'affaire ce qui n'y est pas, et jamais ce qui s'y trouve en réalité. Les Grecs, d'un autre côté, n'écouteront pas une proposition qui ne serait point appuyée sur

la base de leur indépendance politique, ou, — ce qui revient au même, — qui ne partirait pas de la détermination des Puissances de regarder l'Empire ottoman comme éteint en Europe.

Mais tout en reconnaissant ce qu'il y a de fâcheux et de pénible dans cet état de choses, nous sentons aussi à quoi nous exposerait un découragement fatal. Quand même un arrangement définitif des affaires de l'Orient serait contrarié par des obstacles insurmontables, il serait encore de la plus haute importance de prévenir les nouvelles et funestes complications qui se présenteraient dans un avenir peu éloigné, et que l'action réunie des Puissances alliées peut seule empêcher de se réaliser.

Par une conduite forte et correcte de la négociation, l'Empereur de Russie, qui, d'après notre conviction intime, ne vise ni à des conquêtes ni à l'émancipation pure et simple des Grecs et à l'établissement d'une nouvelle Puissance essentiellement révolutionnaire, condamnée par sa nature et ses éléments aux vicissitudes incalculables d'une anarchie orageuse, — trouvera les moyens de se justifier par des arguments tirés d'une saine politique, de ce que la voix populaire en Russie ne manquera pas de taxer d'indifférence pour des intérêts éminemment russes et d'abandon de coreligionnaires. Si l'Empereur n'était pas fortement appuyé par les conseils et le langage de ses alliés, cette voix finirait par l'emporter sur les intentions les moins douteuses de Sa Majesté Impériale. Toute attitude fausse que prendraient les Cours, toute apparence même d'indécision dans le choix de cette attitude, offrirait des facilités dangereuses au jeu des partisans trop nombreux d'une guerre entre la Russie et la Porte.

J'avoue, mon Prince, qu'avec le sentiment que j'ai de l'extrême difficulté de l'affaire qui nous attend, c'est la conviction seule que la paix politique de l'Europe serait arrivée à son terme, si le maintien n'en était point abordé sérieusement qui ait pu me décider à fixer sur elle les pensées de notre Cabinet et par suite celles de nos alliés. La guerre entre

la Russie et la Porte sera-t-elle évitée avec certitude par les démarches diplomatiques auxquelles nous nous portons? Je n'oserais pas me prononcer sur cette question; mais ce qui m'est démontré, c'est que, par un accord franchement établi entre les Puissances, les dangers seront diminués, les chances du maintien de la paix augmenteront, celles de la guerre deviendront beaucoup moins redoutables, et qu'enfin, par une marche bien concertée, les Cours conserveront une liberté de décision et d'action qui se trouverait fortement compromise si la seule Puissance préparée à rompre avec la Porte était réduite à ne plus consulter que ses propres intérêts et ses propres embarras.

C'est avec satisfaction que nous avons vu le Cabinet de Londres se prêter à entrer en conférence avec celui de Russie et avec les trois autres Cabinets; nous regrettons, d'un autre côté, que ses premières déclarations à ce sujet aient été accompagnées de l'assurance que, si les résultats devaient ne point répondre à l'essai, la Russie serait regardée par l'Angleterre comme maîtresse de ses mouvements, et que la Grande-Bretagne ne s'en mêlerait pas. Une assurance de ce genre ne sert pas la cause que l'Empereur Alexandre regarde heureusement encore comme la sienne, — celle du maintien de la paix politique. Ne privons pas d'avance ce Monarque de l'appui qu'il pourra chercher un jour dans la solidarité d'une politique toute pacifique entre lui et ses alliés. Le jour où le feu de la guerre éclaterait dans le Levant, où la Puissance ottomane serait menacée d'être refoulée en Asie, et où une longue série de convulsions serait la suite inévitable d'un bouleversement qui changerait les circonscriptions territoriales actuelles, qui altérerait une foule de relations politiques, maritimes et commerciales, — ce jour-là, l'Angleterre se réduirait-elle au rôle de spectatrice bienveillante et nullement intéressée à d'aussi vastes changements? Nous croyons non-seulement qu'elle ne le voudrait pas, mais nous sommes tout à fait convaincus qu'elle ne le pourrait pas.

C'est ce jour de crise que nous voudrions prévenir, c'est à cela qu'ont tendu depuis des années nos soins et nos efforts assidus; c'est vers le même but qu'ils continueront à être dirigés, et c'est afin d'y arriver que nous demandons à nos alliés de nous seconder de tous leurs moyens.

Quant aux questions de détail et d'exécution, nous avons donné à notre Envoyé à Saint-Petersbourg les directions qui nous ont paru nécessaires et suffisantes pour l'ouverture et la première époque des Conférences. Nous ne pouvons cependant pas nous dissimuler qu'un autre travail non moins important et peut-être plus difficile nous attend. Il est à prévoir que, dès la reprise des Conférences, le Cabinet de Russie demandera l'avis des Cours alliées sur le plan de pacification qu'il leur a communiqué au mois de Février dernier. Le Gouvernement britannique ayant annoncé l'envoi de M. Stratford-Canning, dans le but exprès de le faire assister à ces Conférences, nous sommes fondés à croire qu'il le munira d'instructions relatives à cette partie essentielle des délibérations; et si tel est le cas, comme nous n'en doutons pas, il serait pour nous d'un grand intérêt d'en être informés à temps, pour pouvoir juger jusqu'à quel point ces instructions se rencontreraient avec celles que nous adressons nous-mêmes à ce Ministre, sous forme d'observations sur le Mémoire du Cabinet de Russie.

Je vous autorise, mon Prince, à donner lecture de la présente dépêche à M. Canning, et à lui demander le secret sur son contenu. Vous pouvez comprendre la valeur toute particulière que nous devons attacher à une réplique de sa part qui nous mette à portée de juger, avec une entière connaissance de cause, des pensées du Cabinet britannique sur une série de questions aussi dignes de son intérêt que du nôtre. Nous nous expliquerons dans les termes de la dépêche précédente envers les Cours de Russie, de France et de Prusse. Si je demande au principal Secrétaire d'État le secret sur les ouvertures confidentielles renfermées dans la présente dépêche, il serait

superflu de prendre envers lui l'engagement d'une réciprocité de discrétion entière de notre part; elle s'entend d'elle-même, et elle est dans nos habitudes.

Metternich's Einvernehmen mit Preußen in der orientalischen Politik.

730. Metternich an Baron Werner in Berlin (Depeſche) Wien, 23. October 1824.

730. Je profite du retour d'un courrier prussien pour vous faire passer les présentes dépêches.

Le moment est d'une haute et grave importance; il suffit de jeter un regard sommaire sur la position des choses dans les différentes parties de l'Europe pour ne point admettre un doute sur cette vérité.

Un nouveau règne vient de commencer en France. Cet événement, qui, il n'y a que peu d'années, eût sans aucun doute porté un caractère tout autre que celui qu'il a dans le moment actuel, n'en est pas moins digne des regards des Puissances.

L'Angleterre, qui, depuis le Ministère de M. Canning, s'est égarée dans les voies d'un libéralisme faux et dangereux, nous donne quelque espoir d'un retour vers des principes plus sains.

L'Espagne est perdue dans la fange du désordre moral et matériel. Ce qui n'offre aucune base au jugement des hommes placés sur les lieux mêmes, peut bien moins encore être jugé à distance avec quelque apparence de solidité.

L'affaire du Levant a atteint un premier terme. Des pourparlers sur le règlement de son second terme vont être ouverts à Saint-Pétersbourg. La conservation de la paix politique dépendra de la solution des questions qui se trouveront soumises à l'entente entre les Cours. Heureusement l'Europe offre dans son centre un accord que rien n'a pu troubler jusqu'à cette heure entre les mêmes Cours, sous l'égide desquelles la recon-

struction politique et sociale du Continent s'est opérée. Cet accord a résisté aux attaques que l'erreur, l'esprit de parti et parfois les vues d'une fausse politique ont dirigées contre lui. La paix de l'Europe et le salut du corps social ne seront point troublés d'une manière irrémédiable aussi longtemps que cet accord subsistera. Pénétrés de cette vérité, nos soins de tous les jours tendent à le cimenter, et c'est en se tenant présent le but, que je désire que le Cabinet prussien veuille bien prendre en mûre considération les communications confidentielles que vous recevez aujourd'hui l'ordre de lui faire. Vous trouverez dans l'annexe un travail que j'ai adressé à M. le Prince Esterhazy et à M. le Baron de Vincent sur les affaires du Levant*). Ce travail renferme notre point de vue tout entier sur le choix des bases pour la seconde période de l'affaire. Je prie le Cabinet prussien de méditer profondément ce travail et de s'assurer par lui-même si les points de vue sur lesquels il repose sont de nature à répondre à sa propre conscience. Vous pourrez lui donner l'assurance qu'il est le résultat de la connaissance étendue que nous avons des positions tant en Russie qu'en d'autres lieux.

Nous pouvons nous tromper, mais du moins nous sommes de bonne foi, et nous ne nous doutons en aucune manière de notre erreur. Tout Cabinet, comme tout homme placé dans une pareille situation d'esprit et de conscience, doit attendre, doit désirer même que ceux auxquels il essaye de faire partager son opinion l'éclairent et lui démontrent qu'il se trompe là où il croit ne se mouvoir que sur la ligne de la vérité et du bon droit. Si le Cabinet prussien partage notre point de vue dans son ensemble et dans ses parties, qu'alors il veuille bien donner à son représentant à Saint-Pétersbourg l'ordre de s'expliquer dans un sens conforme à celui qui servira de guide à notre Envoyé en Russie dès la reprise des Conférences relatives à la pacification de la Grèce.

*) Siehe „Zur Pacification Griechenlands“ (Depesche) 17. October 1824, unter Nr. 728. D. S.

Vous trouverez dans l'annexe II une dépêche réservée destinée uniquement à être lue à M. Canning*). Elle a été rédigée dans le but direct d'éclairer l'esprit du Cabinet britannique et de le prémunir contre toute fausse interprétation de notre politique. L'Angleterre est appelée à jouer un rôle si décisif dans l'affaire, que c'est vers elle que doivent se diriger des soins tout particuliers. Je demande au Cabinet prussien le secret le plus entier sur la communication confidentielle que je lui fais de cette dépêche. Il n'est pas toujours possible de dire haut toute la vérité; il est parfois indispensable de ne pas la cacher en certains lieux. C'est en suivant cet axiome que j'ai agi dans la présente occurrence.

Je n'ai rien à apprendre au Cabinet de Berlin sur la position des choses en Turquie. Les rapports du Baron de Miltitz le tiennent parfaitement au courant de la vérité.

Les rapports que j'ai reçus de Paris depuis l'arrivée de M. le Comte de Zichy présentent un ensemble d'idées que j'ai cru pouvoir concentrer dans le court exposé ci-joint**). Je ne doute pas que la vérité tout entière ne soit là. Je vous prie de montrer la pièce à M. Ancillon. Nulle action n'est réclamée de notre part là où la sagesse et une confiance justifiée ne permettent aux Cours qu'une attitude expectante.

Le protocole de la Conférence du 12 Octobre sur la position des choses en Espagne aura été envoyé de Paris à Berlin tout comme il nous est parvenu. Nous approuvons en entier le jugement et les décisions de la Conférence.

Veillez, Monsieur le Baron, demander au Cabinet prussien de nous mettre dans un bref délai au fait de l'opinion qu'il portera sur les différentes affaires dont traite la présente dépêche. Elle nous sera d'une haute valeur pour nous confirmer dans celle que nous avons formée déjà.

*) Siehe „Zur Pacification Griechenlands“ geheime Depesche an Esterhazy
17. October 1824, Nr. 729. D. S.

**) Siehe „Frankreich unter Carl X.“ Nr. 731. D. S.

Frankreich unter Carl X.

731. Eine eigenhändige Denkschrift Metternich's ddo. 23. October 1824 (Beilage zur vorstehenden Depeſche an Baron Werner, ddo. 23. October 1824, Nr. 730).

731. Jamais avènement au trône n'a été accompagné en France d'un calme plus parfait que celui de Charles X, et néanmoins, au moment de la mort de Louis XVIII, beaucoup de personnes redoutaient que cette crise n'aménât une secousse, trop forte peut-être pour des bases aussi neuves que le sont celles de la Monarchie française restaurée. Au moment du décès du Roi, quelques Royalistes timorés parlaient d'une proclamation, de la nécessité de se montrer aux troupes, de recevoir leur serment; M. de Villèle s'est opposé à toutes ces mesures, et a calculé judicieusement qu'il était préférable de consacrer le principe de la continuité de possession, et que la simplicité d'un usage vénérable donnait au nouveau pouvoir plus de force véritable que des précautions qui trahiraient un manque de confiance. Le résultat a prouvé en faveur de ce calcul; Charles X s'est assis paisiblement sur le trône de son frère. Ce passage tranquille, qui fait de la Révolution un épisode historique, prouve sans doute que la régénération morale a fait des progrès en France, mais quelques causes secondaires n'ont pas nui à l'issue heureuse d'un événement dont on avait lieu d'appréhender les conséquences. La fermeté que Louis XVIII a déployée dans ses derniers moments a flatté l'amour-propre français. Le début du nouveau Roi a été brillant; il a satisfait tout le monde; il a produit un entraînement universel, qui a été contagieux même pour le parti opposant. Enfin il est permis de croire que la suspension momentanée de la liberté de la presse quotidienne n'a pas nui à ces succès.

Le fait est que Charles X, dès les premiers instants de son règne, a visé évidemment à obtenir une popularité qu'il a réellement acquise, et qui est incontestablement un grand bien dans sa position. Reste à savoir s'il n'a point fait des concessions un peu trop larges pour se la procurer, si dans

son maintien (on pourrait dire dans ses avances) envers le côté gauche il n'a pas été peut-être un peu trop loin.

M. de Villèle l'a si bien senti que, sans attendre une objection à ce sujet, il s'est hâté d'en faire la remarque à M. le Comte de Zichy, assurant au reste ce Ministre que cette condescendance du Roi envers des libéraux notoires n'avait pour but que de leur faciliter le retour, mais qu'on se trompait fort si l'on supposait à Sa Majesté aucune tendance vers leurs doctrines.

Si cette affabilité si marquée pour des individus qui ne se sont fait connaître que par des opinions perverses ou erronées n'est qu'une porte ouverte au repentir, on ne peut qu'applaudir à une conduite aussi modérée, dont les fruits se font déjà sentir, puisque les mêmes hommes qui naguère prophétisaient que le règne de Charles X serait celui des prêtres et de la contre-révolution, sont tout à coup métamorphosés en panégyristes du nouveau Roi. Mais beaucoup de personnes qui réfléchissent ne voient pas sans inquiétude les conséquences d'un accueil aussi flatteur fait aux coryphées du libéralisme. Charles X est franc, loyal, aimable, chevaleresque, religieux, mais en même temps il est facile, accessible à toutes les insinuations fort entier toutefois, et même véhément dans ses préventions momentanées : tout cela laisse craindre une mobilité dans la marche du Gouvernement qui est dangereuse pour l'autorité, et de la faiblesse à résister à l'influence libérale que le Dauphin semble exercer sur son père.

Le libéralisme du Dauphin est un fait. Reste à savoir si les idées de ce Prince ont été radicalement faussées par les hommes dont il a été entouré pendant sa campagne d'Espagne, ou si c'est un rôle qu'il a adopté dans le vain espoir de former un parti intermédiaire, dans lequel il souderait et amalgamerait tous les intérêts libéraux et royalistes anciens et nouveaux. Il paraît toutefois plus vraisemblable que ce Prince, loyal et brave, mais médiocre, agit avec conviction. Avec un peu de sagacité, il se convaincrerait bientôt que son système d'amalga-

mation est bâti sur le sable, et qu'une fusion d'éléments hétérogènes de leur nature est impossible. C'est néanmoins sur les opinions du Dauphin que spéculé le parti libéral, et cet aveulement explique tout à la fois les éloges que l'opposition donne au Roi, et les cajoleries du Roi envers plusieurs libéraux.

Le nœud se débrouillera dans peu de semaines, car il faudra que le Ministère agisse en public sans trop tarder. Alors les éléments, mêlés sans affinité, se sépareront d'eux-mêmes.

Entre temps, tous les partis, les gobe-mouches et ceux qui savent bien ce qu'ils font, se réunissent pour culbuter le Ministère, c'est-à-dire, M. de Villèle. Ce Ministre, après avoir fait des fautes, paraissait avoir embrassé la véritable ligne de conduite qui convient à un homme d'État, et malgré ses maladresses, c'est encore à l'heure qu'il est, le seul homme que ceux qui veulent le bien peuvent désirer de voir en place. Il paraît chanceler toutefois, et on croit assez généralement qu'il perdra son poste ou immédiatement avant ou peu après l'ouverture des Chambres. En effet, la partie liée contre lui est trop forte. Le Dauphin ne l'aime pas, et cette répugnance s'est déjà décelée dans plus d'une occasion. Quoique le Roi voie en M. de Villèle le principal auteur de la bonne intelligence qui a régné dans les dernières années entre lui et Louis XVIII, et qu'il croie lui devoir l'amélioration sensible de l'esprit public, le crédit de ce Ministre auprès de Sa Majesté baisse néanmoins assez pour qu'on puisse s'en apercevoir, et il est à craindre que l'influence du Dauphin, qui prend séance au conseil, ne parvienne à le renverser. Le titre d'Altesse Royale accordé à la branche d'Orléans, et l'abolition de la censure des journaux, sont deux mesures dont la première a été adoptée sans la connaissance, et la seconde malgré l'avis des Ministres.

Dans le cas assez vraisemblable du renvoi du Ministère actuel, le nouveau sera composé ou par le Dauphin, ou par le Roi. S'il est formé par le premier, il faut s'attendre à voir

sortir du creuset un produit semi-libéral et semi-royaliste; si c'est le Roi qui recompose le Ministère sans son fils, on ne peut préjuger les choix qu'il fera, mais on n'augure pas grand-chose de beaucoup de ses anciens amis royalistes.

En attendant, l'intrigue est en pleine activité, et le parti des royalistes mécontents porte M. de Bruges, le Maréchal Soult, le Duc de Fitz-James et M. de Vitrolles au Ministère.

La partie qui, en France, aurait le plus besoin d'une réforme totale, c'est celle des relations extérieures. Au dire de personnes qui ont pu s'en convaincre, la composition de ce département est plus que médiocre, et malheureusement on ne voit pas d'homme capable de le retirer de cet état de nullité et de poursuivre un système solide. M. de Chateaubriand n'était certes pas l'individu propre à cette besogne, lui qui tantôt courait à M. Canning, et tantôt s'imaginait agir selon les vues de l'Empereur de Russie parce qu'il abondait dans le sens d'un diplomate russe. M. de Damas a dû se trouver fort embarrassé à la tête du Ministère des affaires étrangères, poste auquel la carrière des armes n'a pu le préparer. En effet, son langage vague, réservé et mal assuré, dénote l'embarras de sa position, et déjà l'opinion publique lui destine un commandement à l'armée d'occupation, en échange du portefeuille.

L'Espagne est maintenant le point qui occupe le plus péniblement les méditations du Gouvernement français. Dans une conversation que M. le Comte de Zichy a eue sur cet objet avec M. de Villèle, ce Ministre a déploré la conduite du Roi d'Espagne, accessible à tous les conseils, les bons comme les mauvais. S'étant étendu fort au long sur les sacrifices d'argent que l'occupation coûtait à la France, le Président du Conseil des Ministres laissa entrevoir à M. de Zichy la nécessité prochaine de diminuer le corps d'occupation, de se borner à tenir quelques places fortes et à échelonner l'armée de manière à assurer en tout cas sa retraite. M. de Villèle se proposait de renvoyer incessamment M. de Talaru à Madrid,

sans toutefois espérer beaucoup des efforts que pourra faire cet Ambassadeur.

Du reste M. le Comte de Zichy a trouvé M. de Villèle très-correct dans sa façon de penser sur l'union dans la marche politique des Cours.

Die Petersburger Conferenzen.

732. Metternich an Ottensfels in Constantinopel (confident. Schreiben) Wien, 18. December 1824.

732. Je n'ai rien de particulier à ajouter à ma dépêche de ce jour, si ce n'est que la prochaine arrivée près de nous de M. Stratford-Canning devient probable. Après bien des tergiversations et l'emploi de tous les faux-fuyants, M. Canning paraît s'être décidé à ne plus retarder l'envoi de ce diplomate, ou bien le Cabinet aura forcé dans ce sens le mauvais vouloir du principal Secrétaire d'État*).

Les nouvelles les plus récentes de Saint-Pétersbourg me prouvent que le retard de l'évacuation des Principautés et l'affaire faussement représentée par M. Pisani n'ont pas produit sur l'Empereur de Russie l'effet que sans doute eussent désiré les hétéristes. C'est le vœu d'en finir qui prédomine auprès de Sa Majesté Impériale, et le jour où elle apprendra que par la remise des lettres de créance de M. de Minciaky la Russie se trouve replacée sur la ligne des Alliés, sera regardé par elle comme heureux. Voilà la vérité dans les choses; ne vous laissez dérouter par aucune apparence contraire, elle serait positivement trompeuse.

Si vous trouvez une occasion toute naturelle de vous expliquer dans ce sens envers M. de Minciaky, il n'y aura point de mal. Ce n'est pas à moi à lui indiquer ce qu'il aura à faire dans des circonstances positivement difficiles pour tout

*) Stratford-Canning hatte den Auftrag in Petersburg zu erklären, daß England an der Pacification keinen Theil nehmen würde, und dahin zu wirken, daß die Beratungen über diesen Gegenstand vertagt würden.

Metternich's nachgef. Papiere. II. 1. Bb.

homme dans une position pareille à la sienne. Mais il doit savoir que je connais l'esprit de l'Empereur Alexandre et que nous sommes décidés à soutenir sa cause avec une grande force et une correction aussi active qu'entière. Mes paroles ne peuvent donc point lui être suspectes. Mettez toutefois bien de la réserve dans une chose d'une nature aussi délicate. Je me fie sous ce rapport en entier à votre bon esprit et à votre savoir-faire.

L'affaire s'est trouvée dans la séparation des objets. Elle se trouve aujourd'hui dans l'ouverture la plus prompte des Conférences à Saint-Pétersbourg. Constantinople doit dormir jusqu'à ce qu'une nouvelle impulsion y arrive de Pétersbourg. Afin que celle-ci puisse être salutaire, elle devra être réglée et arrêtée en somme et en détail. Pour que tel puisse être le cas, il faut se réunir et débattre. Voilà toute notre politique et notre marche. Ce qui se trouve à côté d'elle est faux en principe et en calculs.

Das Jahr 1825.

Krankheit und Tod der Fürstin Eleonore Metternich in Paris.

Auszüge aus Metternich's Privat-Correspondenz vom 12. Januar
bis 20. April 1825.

733. Besorgnisse über den Gesundheitszustand der Fürstin Eleonore. — Stratford-Canning auf dem Wege nach Petersburg. — Graf de La Ferronnays. — 734. Bevorstehende Reise nach Paris. — Eindruck davon unter den Diplomaten. — 735. Die griechische Frage. — Wellington's Rolle dabei. — 736. Reise nach Paris beschlossen. — 737. Traurige Stimmung. — 738. Tod der Fürstin Eleonore. — Ablehnung der Einladung nach London. — 739. Reisepläne. — Verlegenheiten für Lord Granville. — Besuche von den verschiedensten Parteimännern. — 740. Beabsichtigte russische Coercitiv-Maßregeln gegen die Türkei. — Graf Du Montel als Commissär nach Griechenland. — Scheinbare Annäherung Canning's. — Uebereinstimmung mit den französischen Ministern. — 741. Traurige Zustände in Paris. — Diner beim Herzog von Orleans. — 742. Reise auf Umwegen nach Mailand. — Tages-Eintheilung. — 743. Abreise der Töchter Metternich's. — Soirée bei Vicomtesse de Laval. — 744. Expeditionen nach Petersburg. — Verhältniß zum französischen Ministerium. — Pozzo. — Donalb. — Franchet. — Diner beim König. — Peru. — 745. Villèle. — 746. Abreise nach Mailand.

Wien, 12. Januar 1825.

733. Ich fange an über den Gesundheitszustand meiner Frau ernste Besorgnisse zu hegen. Schon lange weiß ich, daß ihr Gesamtbefinden sich verschlimmert, ihre gegenwärtige Lage scheint mir aber sehr bedenklich, das berührt mich tiefer als alle sonstigen Ereignisse der Welt. Ich kann viel erdulden ohne mich zu beklagen, trage jedoch mein Kreuz leichter, wenn ich meine Sorgen einer theilnahmevollen Seele mittheilen kann. Ist die Lunge wirklich angegriffen, so wird wohl nicht mehr zu helfen sein, liegt die Ursache des Leidens wo anders, so kann sie mir erhalten bleiben. In einer so peinlichen Ungewißheit weiß ich nicht, wohin ich meine Gedanken richten soll, und dieser sorgenvolle Zustand ist für mein Herz der peinlichste. Es bedarf der vollsten Hingebung an meine Amtspflicht, um die Geschäfte, die mir hier obliegen, nicht zu verlassen und mich gleich nach Paris zu verfügen; doch fasse ich meinen Entschluß erst, wenn ich klarer sehen werde.

Stratford-Canning nähert sich seiner Bestimmung und wird in Petersburg nicht gut empfangen werden, sein Cousin hat mit seiner Sendung einen gewagten Schritt gethan. Hier erwarte ich den Grafen

de La Ferronnays. In Paris geht es besser, seit es in London schlechter geht. Mit dem Engländer habe ich mich herumgebalgt, mit dem Franzosen werde ich fraternisiren. Als Stratford=Canning hörte, daß de La Ferronnays über Wien reise, äußerte er sich, er müsse vor-
aussetzen, daß die französische Regierung sich zu diesem Schritte in Folge des Londoner Beschlusses bewogen gefunden habe. Ich antwortete ihm, er möge sich darüber beruhigen, ich selbst hätte den Grafen hiezu eingeladen.

— 30. Januar.

734. Meine Besorgnisse über den Zustand meiner Frau steigern sich immer mehr. In Folge des bei meiner Familie beliebten schonungs-
vollen Vorgehens habe ich keine directen Nachrichten. Der Arzt Bourdois sollte mir schreiben, man hat ihn aber daran gehindert, um mich nicht zu beängstigen. Ich sende ihm einen Courier mit der kategorischen Aufforderung, mir die Wahrheit zu sagen.

Sollte ich nach Paris gehen müssen, so dürfte meine Reise die Aufmerksamkeit Canning's in hohem Grade anregen, er wird in der einzigen und traurigen Ursache dieses Anlasses einen Vorwand sehen. Daß er sich auf falscher Fährte befindet, ist mir gleichgiltig und dürfte im Ganzen nicht schlecht wirken. Manchmal ist die Besorgniß nichts als eine gerechte Strafe. Nach Canning dürfte sich Pozzo darüber am wenigsten freuen. Mit seinem Reich in Paris ist es vorbei, dasselbe dürfte ihm in nicht langer Zeit in Petersburg widerfahren. Ueber den ersteren Umstand liegen mir ganz merkwürdige Daten vor, er wird glauben, daß ich nach Paris komme, um ihm den Gnadenstoß zu geben, und Gott weiß, daß ich nicht daran denke.

— 3. Februar.

735. Die griechische Frage ist klar und einfach, wenn man sich nicht fürchtet ihr gerade in's Gesicht zu schauen. Ich begreife die Rolle nicht, die Wellington spielt; sollte er denn außerhalb des Schlachtfeldes so viel von seiner Energie eingebüßt haben? Es gibt einen gewissen militärischen Geist, der sich auf die Kanone stützt und der sich ohne dieselbe nicht geltend machen kann.

Wellesley, der so denkt wie ich, wird es in seiner Stellung nicht lange mehr aushalten, er wollte schon fort, ich aber halte ihn zurück,

weil es eine schlechte Maßregel ist, seinen Gegnern eine Freude zu bereiten, und gewiß fühlte man sich in London durch den Abgang Wellesley's nicht bestraft.

— 8. Februar.

736. Die Nachrichten, die ich von den Aerzten meiner armen Frau erhalten habe, bestimmen mich über Paris zu reisen, um dann gegen Ende März den Kaiser in Mailand zu treffen.

Ganz Sicheres weiß ich nicht, namentlich ob die Gefahr im Zustande der Kranken eine nahe oder fernere ist.

Paris, 14. Februar.

737. Ich bin bis in den Grund meiner Seele betrübt und in dem jetzigen Augenblicke zu nichts gut. Einer Katastrophe gegenüber, die ich leider kommen sah, finde ich mich nun nach dreißig Jahren eines ungetrübten Zusammenlebens in eine furchtbare Isolirung versetzt. Was werde ich mit meinen Töchtern anfangen? Sie einer Gouvernante überlassen ist eine sehr unzulängliche Abhilfe, obgleich ich mich nie von meinen Kindern trennen werde. Was für traurige Schicksalsschläge hat nicht mein Herz zu erdulden gehabt und das Alles ist mir widerfahren, gerade mir, den die Welt einen Glücklichen nennt. Wie mag es erst den sogenannten Unglücklichen ergehen!

Die französischen Blätter beschäftigen sich einstweilen mit meiner Ankunft und legen sie aus je nach ihrem Sinn. In London wird man meinem plötzlichen Erscheinen in der rivalisirenden Hauptstadt ungleich mehr Werth beilegen. Man hat immer Angst, wenn man im Unrecht ist, und wäre das Parlament nicht beisammen, so bediente Canning sich gleichfalls dieses Vorwandes um auch zu erscheinen. Es thut mir leid, daß die Umstände ihn verhindert haben, mit mir dort zusammenzutreffen. Selten hätten zwei Minister in derselben Stadt verschiedenere Stundpunkte eingenommen.

— 29. März.

738. Ich habe einen unerseßlichen Verlust erlitten*), die Vorsehung hat es so gewollt. Nicht an dem Ueberlebenden ist es, nachdem die beste Mutter ihre Kinder ohne ein Wort der Klage verlassen hat,

*) Fürstin Eleonore Metternich-Kaunitz starb in Paris am 19. März 1825. Siehe über den gleichen Gegenstand Nr. 748. D. 5.

in Ausdrücke des gerechten Jammers auszubrechen; diese Mutter ist gestorben wie sie gelebt, ihre Seele und ihr Charakter sind sich bis zum letzten Augenblicke gleich geblieben. Sie war während ihrer letzten Tage stets damit beschäftigt ihren Kindern fromme Rathschläge des Verhaltens im Leben zu ertheilen, mir für Alles, was ich für sie gethan oder nicht gethan, zu danken, alle die Wesen zu segnen, für die allein sie gelebt hatte und uns Alle zu trösten, als wenn nicht ihr Scheiden der Grund unseres bitteren Leides wäre. Sehr religiös von Kindheit auf hatte sie dem lieben Gott gegenüber das Gefühl des Kindes gegen seinen Vater; sie ist heimgegangen zu ihm, nicht wie vor einen Richter, sondern im beruhigendsten Vertrauen auf seine väterliche Gnade. Es war das Scheiden einer schönen Seele!

Meine Töchter sende ich nach Wien zurück; mein Sohn wird mich nach Italien begleiten, und da die Reise des Kaisers nach Mailand auf den 4. Mai verschoben worden ist, werde ich Paris erst am 16. oder 18. April verlassen.

Meine hiesige Anwesenheit wird nicht ohne gute Erfolge bleiben.

Ich schreibe an den König von England und an Wellington, die mich eingeladen hatten nach London zu kommen, Entschuldigungsbriefe in Betreff der Unmöglichkeit meines Erscheinens dajelbst.

— 30. März.

739. In Italien werde ich wahrscheinlich bis halben Juli verbleiben und dann nach Wien zurückkehren; vom halben August bis Anfang September will ich die Ischler Cur gebrauchen und mich sodann wieder in der Staatskanzlei festsetzen.

Seit einiger Zeit gehe ich mit dem Plane um, ein Mittel zu finden die englische Politik in gewissen Grenzen zu erhalten. Ob die ausgedachten Mittel praktisch sind, muß sich erst zeigen, dazu gehört eine große Einigkeit unter den Höfen; denn, wenn es leicht ist über die Grundlage eins zu werden, so ist es oft viel schwieriger sich über die Einzelbestrebungen untergeordneter Natur zu verständigen.

Ich bereite Lord Granville*) manche Verlegenheiten, sage ihm mit gutmüthigster Miene Wahrheiten in's Gesicht, die ihn deshalb

*) Englischer Botschafter in Paris.

in Erstaunen setzen, weil er nicht begreift, daß man gewisse Sachen sagen könne, die ich nicht zu verschweigen vermag. Verblüffend war es für ihn, wenn er von mir hörte, daß ich gewisse Ausflüsse der englischen Politik gar nicht begreifen und durchaus nicht entziffern könne, und hinzufügte, daß es wahrscheinlich die Folge meiner Unbehilfslichkeit und Unfähigkeit sei, sie zu errathen, so daß ich mich gleichsam an die Wand gedrückt fühle. Das hat natürlich zur Folge, daß die Rollen sich ändern, und er mich mit Entschuldigungen und Betheuerungen überströmt. Seine Argumentation führt ihn aber in eine Sackgasse, aus der er nicht anders herauskann, als indem er das Unrecht der von ihm vertretenen Politik halb und halb zugesteht. An diesem Punkt angelangt, bleibt er stehen, ich aber schreite darüber hinweg.

In England hätte ich ganz merkwürdige Dinge erlebt.

Das hiesige Ministerium fängt an klarer zu sehen, und es würde auch gewiß manches Ersprießliche durchführen können, wenn es nicht früher geworfen wird. Von der Gesellschaft sehe ich nur Diejenigen, und zwar einzeln, die mich besuchen. In meinem Vorzimmer begegnen sich Leute aller politischen Schattirungen und die sich gewiß schon lange nicht begegnet hatten; so trafen sich lezthm bei mir der Erzbischof von Paris und der Napolconide de Montholon, der Legitimist de Bonald und ein September-Mann, Namens Jullien. Man kann wahrlich die Gegensätze nicht weiter treiben, denn nur die Extreme kommen mich aufsuchen, die rothen und weißen Doctrinäre fliehen mich wie die Pest. Chateaubriand gibt kein Lebenszeichen von sich.

— 2. April*).

740. Der Aufschub der Abreise des französischen Couriers, welcher diesen Brief nach Wien bringt, bietet mir die Möglichkeit ihn zu schreiben.

Der Courier trägt die Instruction des hiesigen Cabinets an den französischen Botschafter in Constantinopel, Guilleminot. Ich schicke die meinige an Ottenfels. Sie ist sehr kurz; mehr hätte ich nicht zu sagen gewußt, und ich zweifle, ob ich werde mehr zu sagen finden, wenn ich auch Kenntniß von der Instruction, welche von der Conferenz zu Petersburg erlassen wird, erhalten haben werde.

*) Dieser Brief ist an Gentz gerichtet.

Ich kenne Alles, was daselbst bis inclusive 16. März stattgefunden hat. Ich vermute, daß Sie zur Stunde bereits Berichte von Lebzeltern in Händen haben. Diese können mich eigentlich nichts Neues lehren. Ueber die Ansicht oder vielmehr die Velleität des russischen Kabinetts nach Coërcitiv-Maßregeln darf man sich kein graues Haar wachsen lassen, da sie so unpraktisch ist, daß sich dafür auch nicht eine nur halbwegs vernünftige Formel auffinden ließe. So oft die Dinge so stehen, muß man sich nie die Mühe geben zu beweisen, daß die Dinge unmöglich sind; man muß vielmehr deren Möglichkeit der Partei, welche sie voranstellt, zu beweisen überlassen; und dies werde ich in dem vorliegenden Falle nach Maßgabe der Zeit und des Bedürfnisses thun.

Ich proponire Seiner Majestät den Grafen Du Montel zum Commissär nach Griechenland zu bestimmen. Ich kenne keinen besseren, und nebstbei ist er hier und kann demnach alle benötigten Instructionen durch mich erhalten. Wenn übrigens diese Commission geräth, so werde ich sehr arg staunen.

Canning scheint Lust zu haben, sich in der orientalischen Sache wieder etwas anzunähern. Meine Meinung wäre ihn stehen zu lassen; je mehr man dies thun wird, desto näher wird er sich anzuschmiegen trachten.

Mit meiner hiesigen Lage bin ich im vollsten Maße zufrieden. In allen Dingen herrscht die gänzlichste Uebereinstimmung der Ansichten zwischen den Ministern und mir. Ich erprobe dies in den bedeutendsten Fragen und insbesondere in der orientalischen. Einen Wiederchein dieses glücklichen Verhältnisses ersieht man aus dem Gange des französischen Botschafters zu Petersburg, und daselbe wird zu Constantinopel geschehen. Um den Standpunkt recht rein zu bezeichnen und zu begrenzen, war meine Gegenwart sehr ersprießlich. Meine Erwartungen haben mich hierin nicht getäuscht.

— 4. April.

741. Die hiesigen Zustände sind doch recht traurige. Wenn sich das Gute und Böse, was Staaten wie England und Frankreich eigen ist, bei dem ersteren als berechenbar erweist, so ist bei letzterem Alles unberechenbar; ein Drama oder eine Posse, nichts weiter. Und doch ist

die Lage, in die man Frankreich versetzt hat, das Beste was für das Land zu thun war. Der einzige Mann, den ich hier unter der Menge entdeckt habe, ist Herr von Billele. Er hat festen Willen und eben deshalb braucht man nicht alle Hoffnung aufzugeben. Die Kammern sind nur dazu da, um gewisse Sachen zu erleichtern und andere zu erschweren; zu erleichtern, wo es gilt dem Volke neue Steuern aufzulegen, zu erschweren, wenn man im wohlverstandenen Interesse desselben regieren will. Und darin liege, behauptet man, die höchste sociale Civilisation!

Ich habe heute im Palais royal beim Herzog von Orleans gespeist. Die Herzogin*) habe ich sehr gern, sie ist eine meiner ältesten Bekannten und eine durchaus liebenswürdige Frau. Wir brachten den Abend zu, indem mir der Herzog seine reiche Sammlung moderner Bilder zeigte, deren es sehr hübsche gibt; der Ausdruck „schön“ paßt auf die heutige Schule nicht.

— 7. April.

742. Ich werde noch zehn Tage hier bleiben und die mir noch übrige Zeit zu Umwegen auf meiner Reise nach Mailand benützen. Meine grobe Bagage sende ich über den Mont Genis voraus, ich selbst werde in der Kutsche meines Sohnes über Marseille, Nizza und die Corniche nach Italien nachfahren. Mein Schwiegersohn führt meine Töchter übermorgen nach Wien und liefert mir damit einen Beweis seiner besonderen Anhänglichkeit. Er gehört zu den Leuten, die immer Eile haben, und für ihn sind zehn Tage, die er brauchen wird eine Distanz zurückzulegen, die er in sechs bewältigen könnte, gewiß ein wahres Unglück.

Mein Leben theilt sich folgendermaßen ein: ich stehe um 7 Uhr auf und schreibe bis 10, darauf finden sich die merkwürdigsten Leute bei mir ein, die nicht selten einander ganz fremd sind, Minister, Bittsteller, legitimistische Ultras, Bonapartisten, Jakobiner und Jesuiten, ein wahres Thal von Josaphat; um 1 Uhr trachte ich all' die Besucher los zu werden, und gehe dann spazieren um zu sehen, was

*) Maria Amalie, neapolitanische Prinzessin, seit dem Jahre 1809 mit Louis Philippe vermählt. D. H.

Alles sich in Paris seit zehn Jahren verändert hat. Der Stoff ist reich. Um 6 Uhr muß ich zu einem nicht gerade lustigen Diner. Um 9 Uhr kehre ich heim oder besuche eine Gesellschaft von mir angenehmen Männern, wie Bonald, Franchet, Rivière, Mathieu de Montmorency u. s. w. Da analysiren wir die Vollkommenheiten der gesellschaftlichen Einrichtungen, besprechen die Zeitgeschichte, und das sind meine einzigen glücklichen Stunden.

— 9. April.

743. Meine Töchter sind heute abgereist, der Abschied von ihrem Bruder war schwer. Seit drei Jahren vertrat er bei ihnen Vaterstelle und sie verehren und lieben den Bruder auch wie einen wirklichen Vater; Victor ist ein schöner und guter Junge. Gott erhalte ihn.

Von morgen an muß ich mich leider in die Welt werfen. Man will mir zu Ehren Soiréen geben, was viel ärger ist als die gewöhnlichen. Gewissen Persönlichkeiten kann ich es nicht abschlagen. Gestern war ich bei der Vicomtesse de Laval. Ihr Haus ist dasselbe, worin sich seit vierzig Jahren Talleyrand den Hof machen läßt. Die Hausfrau, Mutter des Herzogs von Montmorency, ist unendlich geistreich. Wir waren acht Männer, worunter Talleyrand.

— 11. April*).

744. Ich schicke heute Depeschen nach Petersburg und empfehle Stürmer sie Ihnen zur Einsicht zu geben. Ich vermuthete, Sie werden alle Ansichten, die darin entwickelt sind, aufrichtig theilen. Wäre ich zu Petersburg, so würde ich den Kampf in mancher Nuance anders bestehen. Aus der Ferne müssen aber die Dinge anders geleitet werden, und da die Leitung des Geschäftes ganz dritten Händen übergeben werden muß, so kann ich mich nur auf Grundsätze beschränken. Meine Hauptabsicht geht dahin, die diplomatisch stärkste Stellung zu gewinnen, und diese ist stets die Defensiv. Lebzeltern faßt übrigens alle Fragen so hell auf, und er ist so muthig, daß mir über dessen Leitung des Geschäftes nie ein graues Haar wächst.

Den englischen Courier vom 6. d. Mts. bitte ich Sie in Erwägung zu ziehen. Canning muß finden, daß es weit leichter ist mit

*) An Genz.

Grundsätzen gegen die Mächte und die Guten zu spaßen als mit einer revolutionären Republik. Ich sitze darüber, einen guten Artikel über diesen ganz erfreulichen Stand der Dinge für eine hiesige Zeitung zu elaboriren. Wie aber ich dazu komme, gehört zu den Zeichen der Zeit und meiner hiesigen Stellung.

Ueber diese könnte ich wohl ein Buch schreiben; da ich Sie aber nächstens sehen werde, so gebe ich mir die Mühe nicht. Die Zeit würde mir auch hiezu mangeln. So viel ist sicher, daß wenn ich mehr als meines inneren Gefühles bedurft hätte um zu wissen, daß ich eine ganz eigene, abgegrenzte und von Niemand getheilte Stelle in der Welt behaupte, so würde der Aufenthalt, den ich nun hier mache, genügt haben, um mich darüber zu belehren.

Mein Verhältniß zu dem Ministerium und zu dem König ist sicher ohne Beispiel. Die Dinge sprechen sich verschieden aus, wenn man nur eine Zeitperiode umfaßt oder wenn man in's gemeine Treiben übergeht, was stets mit einem längeren Aufenthalte verknüpft ist. Die Leute sehen mich wie eine Art Laterne an, der sie sich nähern, um Licht in einer mehr oder weniger finstern Nacht zu erhalten. Ich kann das, was ich täglich erprobe, nicht anders beschreiben. Villèle und Damas laufen stets bei mir ein und aus, um mir Fragen zu stellen, welche — Gott weiß! — nicht schwer zu beantworten sind. Wenn ich den Ausspruch thue, so finden sie ihn herrlich, dort wo ich mich vor mir selbst schämen würde, ihn anders zu thun. Es scheint, daß die guten Menschen gewöhnt sind, statt der Lösung von Fragen das sehr bequeme „I don't understand“ zu hören. Der Sünde eines solchen Wortes mache ich mich nicht schuldig und so finden sie, daß die Laterne leuchtet; unter allen Schuldigkeiten einer Laterne wahrlich die gemeinste!

So viel ist mir deutlich, daß ein Botschafter irgend eines Hofes, der Recht zu haben weiß, d. h. der das Gute will und es rein auszusprechen versteht, hier eine sehr große Rolle spielen muß! Diese Rolle würde z. B. Pozzo vortrefflich gespielt haben, wenn er auf deren Grundbedingung geruht hätte. Er hat aber stets Unrecht gehabt, und ist die Sache einmal deutlich, so sinkt der Mensch tiefer als alle Umstehenden. Dies ist heute der Fall mit Pozzo. Wenn er auch par

hasard einmal ohne persönliche Absichten spricht, so glaubt ihm Niemand. Unter allen Dingen haben ihm seine Geldspeculationen am meisten geschadet, durch dieselben ist er steinreich geworden. Er hat großen Antheil an der Anleihe für die Cortes genommen; nun denke man sich, wie man seine Stimme in der Legitimitätsfrage betrachten muß!

Das höchste Interesse für mich hat die so nahe Berührung, welche sich zwischen der reinen Partei und mir ergeben hat. Diese wird Folgen haben. Die Männer, welche an ihrer Spitze stehen, drängen sich vertrauensvoll um mich und ich durchblicke nun ihr Handeln, ihre Pläne und Hoffnungen, als wäre ich seit Jahren hier gewesen. So viel genüge Ihnen für den Augenblick, sicher sein zu können, daß sich hier, im Mittelpunkte alles Nebels, ein anderer des wahren Guten gebildet hat, und daß er kräftig und praktisch vorschreitet. Das Handeln ist den Franzosen eigen und sie lassen es nie beim leeren Wortschwalle. Ich sehe sehr viel Bonald. Er spricht mich sehr an und er ist weit praktischer als ich es geglaubt hatte. Nebenbei ist er in manchen Dingen von einer crassen Unwissenheit, wie man sie nur in Frankreich findet. Er steht in einer Art stummer Bewunderung über alles Das, was ich weiß; und wenn ich mich vor Gottes Richtersstuhl stelle, so ist wahrlich noch kein Fall zwischen uns vorgekommen, der mich nicht zur Stupidität herabgewürdigt hätte, wenn ich über selben unwissend gewesen wäre. Die Ursache, warum das Böse so leicht ungeheure Fortschritte macht, liegt eigentlich darin, daß es genügt ein Unwissender zu sein, um in selbstem als ein Held aufzutreten. Nenklich hat mir Bonald ein hübsches Wort gesagt, welches recht allgemein anwendbar ist. Er sagte: *Le particulier des sots, — et ils forment la majorité dans la société, — c'est leur propension à découvrir les difficultés dans les bonnes choses et les facilités dans les mauvaises.* Dieser Satz ist wahr; er paßt z. B. ganz auf den Gang des englischen Ministeriums. In der Allianz findet daselbe Alles schwer und in den Verhältnissen mit den Liberalen im Gegentheil Alles leicht.

Ein sehr praktischer Mensch ist Franchet. Er ist ein ganz junger, angenehmer und selbst frohsinniger Mann.

Ueber die Charakteristik der hiesigen Gewalthaber werde ich Ihnen wenig zu wünschen übrig lassen.

Gestern ist mir die Ehre geworden, beim König zu essen*). Seit der Monarchie hat es nur zwei Beispiele gegeben, daß Private mit dem König gespeist haben: der Herzog von Wellington im Jahre 1815 und später Lord Moira als persönlicher Freund der Familie aus der Periode des Exils. Der Fall erregt also hier Aufsehen, je nachdem die Parteien stehen. Ich bin sicher, daß sich das Gerücht erneuern wird, die Freiheit der Presse sei dem gestrigen Mittagmahle zum Opfer gefallen!

Peru ist nun auch den Weg alles Fleisches gegangen. Ich provocire hier einen Schritt gegen die spanische Regierung, der blos beabsichtigt sie zu fragen, ob sie auch bereit ist, Cuba auf ähnliche Weise hinzugeben, d. h. Nichts zu thun um es zu erhalten?

— 12. April.

745. Das jetzige Ministerium ist gewiß das beste seit der Restauration. Es besteht übrigens blos aus einem Mann, und hat eine sehr schwere Stellung. Immer gibt es unter den Ministern Männer in einer ganz begreiflichen Verlegenheit, wo sich dann so viele Andere finden, die Alles anbieten um diese zu ersetzen. Die Kraft des Herrn von Bismarck liegt in einem Wort, das er mir gesagt. Als ich an ihn in ganz unverhohlener Weise die Frage richtete: „Bleiben Sie oder wird man Sie stürzen?“ gab er mir zur Antwort: „Ich bin zu bleiben entschlossen, und ein entschlossener Mann ist nicht leicht bei Seite zu schieben.“

— 20. April.

746. Morgen reise ich also endlich, nehme den mir vorgezeichneten Weg und treffe am 8. Mai in Mailand ein, am Tage der Ankunft des Kaisers in Monza. Den Monat August verweile ich in Triest. Man spricht davon, den ungarischen Landtag im September einzuberufen. Geschieht das, so werde ich kaum die nöthige Muße haben, um meine Güter in Böhmen zu besuchen.

*) Siehe über den gleichen Gegenstand Nr. 751.

Aufenthalt in Paris.

Acht Vorträge des Fürsten Metternich an Kaiser Franz sammt den Allerhöchsten Resolutionen vom 17. März bis 9. Mai 1825.

747. Ankunft in Paris. — Besuch des französischen Ministeriums bei Metternich. — Audienz beim König. — Empfängt aus dessen Händen den Orden des heiligen Geistes. — Besuche beim Dauphin, bei der Dauphine und der Herzogin von Berry. — Villèle und Damas. — Griechische Angelegenheiten und die spanischen Colonien. — Metternich's Plan. — Einladung zum Besuch des Königs von England. — Ablehnung derselben. — 748. Tod der Fürstin Leonore. — 749. Innerer Stand von Frankreich. — Metternich's Verhandlungen. — 750. Die Petersburger Conferenzen. — Absendung Du Montel's nach Griechenland. — Verzögerung der Ankunft des Kaisers Franz in Mailand. — 751. Befriedigendes Ergebnis des Pariser Aufenthaltes. — Diner beim König Carl X. — Wiederholte Einladung des Königs von England. — 752. Abschied vom König Carl X. — Ausgezeichnetes und vertrauensvolles Entgegenkommen von allen Seiten. — 753. Unterredung mit Villèle. — Brief des Königs an den Kaiser. — Stewart in Portugal. — Harmonie der Ansichten in der brasilianischen Frage. — Bolivar's Siege in Peru. — Conferenz über die spanische Angelegenheit. — 754. Ankunft in Mailand.

Paris, 17. März 1825.

747. Ich bin am 14. d. Mts. hier eingetroffen.

Die Gesundheits-Verhältnisse meiner Frau stehen leider wie ich es nur zu sehr vorausgesehen hatte. Sie eilt mit großen Schritten ihrer Auflösung entgegen, und wenn man derselben eine Frist bezeichnen könnte, so dürfte sie nur zwischen Stunden und Tagen gesucht werden. Der traurige Zweck meiner Reise sowie die gefährvolle Lage der Kranken in dem gegenwärtigen Momente haben mir als der natürlichste Beweggrund gedient, um zu erklären, daß ich in der größten Zurückgezogenheit von der Welt leben würde.

Die gute Stimmung zu Unseren Gunsten hat sich unter diesen Verhältnissen sehr deutlich bewährt. Gleich nach meiner Ankunft habe ich den Besuch des gesamten französischen Ministeriums erhalten, und bei einer diplomatischen Audienz, welche den Tag nach meiner Ankunft stattfand, forderte der König den Freiherrn v. Vincent auf mir zu sagen, daß er mir keine Stunde ihn zu besuchen bestimmen wolle, sondern mich auffordern ließe sie selbst nach Maßgabe meiner Privat-Verhältnisse zu wählen.

Gestern habe ich Seiner Majestät meine Aufwartung gemacht. Der König empfing mich äußerst zuvorkommend, sprach mir im Sinne des unbegrenztesten Vertrauens, welches er in die Freundschaft und die

Festigkeit Eurer Majestät hegt, und wiederholte mir zu verschiedenenmalen, wie im Eingange unseres Gespräches, „seine Ueberzeugung, daß Eure Majestät als der Grundpfeiler alles Heils in Europa ständen, und daß Pflicht und Klugheit allen Mächten rathen müsse, sich vertrauensvoll an Oesterreichs Politik, welche sich in allem Drange der Zeit treu und echt bewiesen hätte, auf das Engste anzuschließen.“

Hierauf nahm der König die Insignien des Ordens des heiligen Geistes und übergab sie mir mit den folgenden Worten: „Schon längst habe Er den Drang gefühlt, mir eine alte heilige Schuld der Erkenntlichkeit abzutragen. Er habe mir die Verleihung des Ordens zur Epoche seiner Krönung zugebracht gehabt; die Gelegenheit mir denselben jedoch früher, und dies zwar persönlich, zu verleihen, sei ihm zu erwünscht, um sie nicht zu benützen.“ Indem der König mir den Orden selbst umhing, sagte er: „Nehmen Sie denselben als ein Zeichen meines Dankes und meiner Freundschaft an; jenen verdienen Sie von mir persönlich, diese gewähre ich nur dort, wo ich sie gut verwendet glaube, und ich biete sie Ihnen demnach ohne Rückhalt an.“

Ich erwiderte Seiner Majestät, was mir mein eigenes Gefühl eingab und fügte bei, daß ich den Orden in der Ueberzeugung annehme, daß Eure Majestät in der Art von dessen Verleihung eine Bestätigung finden würden, daß Allerhöchstdieselben auf die persönliche Festigkeit des Königs im Beharren auf dem Wege des Rechtes zählen könnten.

Nach der Audienz, welche sich beinahe auf zwei Stunden ausdehnte, und von der ich in wenigen Worten Alles sage, wenn ich Eure Majestät versichere, daß der König allen meinen Wünschen sowohl in administrativer als in politischer Beziehung entsprach, verfügte ich mich zu dem Dauphin, der Dauphine und der Herzogin von Berry.

Den Dauphin fand ich sehr embarrassirt. Seine Aeußerungen waren im Allgemeinen gut, aber beschränkt.

Die Dauphine sprach mir viel und mit Affect von Eurer Majestät und Ihren Gefühlen von Erkenntlichkeit für Allerhöchstdieselben. Während unserer Unterredung kamen die Kinder, der Herzog von Bordeaux und Mademoiselle. Sie sind beide schwach und klein.

Die Frau Herzogin von Berry empfing mich äußerst freundlich und sprach mit Herzensfülle von Eurer Majestät und der gesammten kaiserlichen Familie.

Mit Herrn v. Willele und Baron de Damas hatte ich bereits mehrere Unterredungen, welche mir alle Befriedigung gewährten. Beide empfingen mich sehr offen und vertrauensvoll. In Beziehung auf ihre Persönlichkeit hatte ich vorgefaßte Begriffe, die ich ganz bestätigt gefunden habe. Willele ist ein Mann von großem und durchbringendem Verstand; Damas ist ein einfacher schlichter, in seinem Fach wenig bekannter Neuling.

Auf zwei Dinge heftet sich die volle Aufmerksamkeit der französischen Politik: die Beendigung der griechischen Angelegenheiten und den Gang der englischen Politik, besonders in Beziehung auf die amerikanischen Colonien. Das Schicksal des festen Landes scheint entschieden zu sein; die Niederlage der königlichen Partei in Peru unterliegt keinem Zweifel mehr. Nur Cuba und Porto-Rico bleiben demnach noch unter spanischer Botmäßigkeit, und allen Nachrichten zufolge bereitet sich der Aufstand dieser letzten Besitzungen mit großen Schritten vor. Welchen leidigen Einfluß diese Ereignisse auf das Schicksal der Civilisation haben müssen, ist nur zu leicht zu berechnen, und wie strafbar der Mann ist, der die englische Politik heute auf lauter Abwege führt, ist nicht minder sicher. Den Abfall von Cuba fürchtet jedoch Canning ebenso sehr als er nur irgendwo gefürchtet werden kann, denn sein unvermeidliches und sehr baldiges Resultat würde zuverlässig die gleichen Schicksale für die englischen Colonien in Westindien zur Folge haben.

Auf dieses Verhältniß baue ich einen Plan, den ich hier, am Orte selbst wo er allein mit Schnelligkeit und einigem Erfolg begründet werden kann, in Ueberlegung und Berathung zu nehmen gedenke. Das Erste und Nöthigste muß sein, Spanien Geld zu verschaffen, zugleich aber die Gewißheit zu erhalten, daß es zu dem wahren Zwecke verwendet werde. Ich verzweifle nicht, hierin etwas bewerkstelligen zu können. Es geht mir heute, wie es mir bereits in manchen Perioden von größter Wichtigkeit erging: nämlich Viele wollen Dasjenige, aber Keiner unter ihnen weiß das Wie zu bestimmen. So Gott will, werde

ich das Mögliche finden, und mehr kann der Mensch nicht leisten. In dieser Geschäftsbeziehung ist meine Ankunft in einen in gleichem Maße wichtigen Zeitpunkt gefallen, als er in meiner Privatlage traurig ist.

Nun stehe ich einstweilen noch in Voreinleitungen, denn ich muß mich selbst erst orientiren. In meiner ganz freien Lage ist Vieles leicht, was Anderen schwer sein müßte, denn man kommt mir mit vielem Vertrauen entgegen. Die Menschen stehen mir hier gegenüber wie Schwämme, welche Ideen einzusaugen begierig sind. Was ich ihnen bieten kann, werde ich nicht versäumen.

Fürst Paul Esterhazy ist gestern hier auf ein paar Tage eingetroffen. Seine Ankunft hat sich mit einer Weisung gekreuzt, mittelst welcher ich ihn zum Bleiben aufforderte. Seine Reise wurde durch eine directe Aufforderung des Königs von England bedingt, mich nach London zu begeben. In den Anlagen geruhen Eure Majestät die darauf Bezug habenden Briefe des Königs von England und des Herzogs von Wellington zu finden. Allerhöchstdieselben werden sich zu erinnern geruhen, daß ich den Fall als ganz sicher voraussah.

Die Aufklärung über die Hoffnungen, welche der König auf mein Erscheinen in London gründet, hat mir Fürst Paul gegeben. Seine Majestät glauben nämlich, daß es für mich ein Leichtes sein würde, in ein paar Tagen die moralische Erziehung Canning's zu beenden. Sollte er sich nicht in Güte herbeilassen, so würde man eben hierin einen Grund und die Mittel finden, ihn wegzuschicken. Wie viel Leichtes und, ich möchte beinahe sagen, Unsinniges in dieser Ansicht liegt, bedarf keiner Entwicklung. Ich werde den Fürsten Esterhazy in zwei Tagen zurückschicken und dem Könige wie dem Herzoge von Wellington mein aufrichtiges Bedauern bezeigen, dem an mich gestellten Ansinnen nicht entsprechen zu können, dem Ersteren aber zugleich vorstellen, wie weit das Uebel gediehen sein müsse, um das Erscheinen eines österreichischen Ministers in England zu einer Unmöglichkeit gemacht zu haben. Die Einladung ist sehr glücklich, denn sie bedingte das Abschlagen, und nach der Kenntniß der Dinge, die ich besitze, behaupte ich nicht zu viel, wenn ich sage, daß dies ein derber Schlag für das englische Ministerium sein wird, und daraus Vortheil zu ziehen, soll meine Sache sein.

Zu einigen Tagen werde ich die Ehre haben, Eurer Majestät nähere Rechenschaft über den Stand der Dinge im Allgemeinen zu geben.

Metternich m. p.

Mit Vergnügen vernehme ich, wie Sie den Stand der Dinge in Frankreich gefunden und die Art, wie Sie vom König empfangen und behandelt worden. Gott gebe, daß wir das Unheil gut machen und verhindern könnten, das aus Canning's Handlungen und Betragen entstanden ist und noch hervorgehen dürfte*).

Wien, 27. März 1825.

Franz m. p.

Paris, 19. März.

748. Der lang vorhergesehene Unglücksfall ist heute früh um 3 $\frac{1}{2}$ Uhr eingetreten**). Die arme Dulderin hat ruhig und mit Ergebung in den Willen Gottes geendet, wie sie gelebt hatte!

Von jeher überzeugt, daß es keine mögliche Rettung gebe, fand ich gleich beim ersten Blicke, den ich auf sie warf, daß die Stunde der Auflösung nahe sein müsse. Sie ist selbst später eingetreten, als es die sie behandelnden Aerzte vermuthet hatten. Meine Kinder habe ich in meine Wohnung aufgenommen und werde sie so lange bei mir behalten, als dies immer möglich sein wird, das heißt so lange ich selbst hier bleibe. Die Töchter schicke ich sodann zurück nach Wien. Meinen Sohn nehme ich mit mir nach Italien. In welch' traurige Lage mich dieses ganze Verhältniß versetzt, bedarf ich sicherlich Eurer Majestät eigenem Vaterherzen nicht zu entwickeln.

Ich bitte gehorzaamst, daß mir der Tag der Ankunft Eurer Majestät zu Mailand recht richtig angezeigt werde. Ich werde mich zu richten wissen, zugleich mit Eurer Majestät daselbst einzutreffen.

Metternich m. p.

Da Sie wissen, welchen Theil ich an Allem nehme, was Sie betrifft, und ich mich in ähnlichen Tagen selbst befunden habe, so können Sie überzeugt sein, wie sehr ich Sie bedauere. Hier ist nur

*) Sowohl der Vortrag als die Resolution sind autographisch, was auch bei allen folgenden der Fall ist.

D. H.

**) Siehe über den gleichen Gegenstand Nr. 738.

D. H.

ein wahrer Trost die Religion, daher auch das gute Ende Desjenigen, was uns theuer war, und wir in dieser Welt nicht behalten können. Gott erhalte Ihnen Ihre Kinder zu Ihrem Troste in guter Gesundheit.

Wegen des Tages meiner Ankunft in Mailand werde ich Ihnen bestimmte Nachricht zukommen machen, ich kann indessen vor den ersten Tagen des Monats Mai nicht dajelbst eintreffen.

Wien, 27. März 1825.

Franz m. p.

Paris, 28. März.

749. Ich expedire den gegenwärtigen Courier mehr in der Absicht, daß er Allerhöchstdieselben noch zu Wien treffe, als um einen erschöpfenden Bericht zu erstatten. Diesen werde ich erst bei meiner Ankunft zu Mailand zu überreichen im Stande sein. Ich beschränke mich demnach darauf, Eurer Majestät eine allgemeine Darstellung meines hiesigen Handelns in Ehrfurcht zu unterlegen.

Aus meinem gehorsamsten Vortrage vom 17. d. Mts. (Nr. 747) haben Allerhöchstdieselben bereits ersehen, daß ich mit Zuvoorkommenheit hier aufgenommen wurde. Seit meiner näheren und wiederholten Berührung mit dem Ministerium finde ich lebendige Bestätigungen meiner anfänglichen Ahnungen.

Ich werde meine Bemerkungen in Abschnitte eintheilen.

I. Innerer Stand von Frankreich.

Mein Gefühl in dieser Rücksicht geruhen Eure Majestät in einer gedrängten Uebersicht aus der anliegenden Depesche zu ersehen, die ich gestern an Grafen Lebzelttern nach Petersburg erlassen habe.

In dem Gemälde, welches sie enthält, ist nichts übertrieben. Mein Gefühl über den schlechten Stand der Dinge ist selbst lebendiger als ich es ausdrücke. Ich habe Frankreich unter dem Kaiserthume und später in Gegenwart der alliirten Armeen gekannt. Nach zehn Jahren betrete ich es, sich selbst und der Entwicklung seiner constitutionellen Verhältnisse überlassen. Ich finde die Dinge sehr verschlimmert.

Heute spürt man erst recht die Folgen der Revolution. Sie hat alles Heilige gelöst und das unglückliche auf Frankreich gar nicht passende System, welches bei der Restauration eingeführt wurde, ist

nicht geeignet von dem Verlorenen wieder Etwas herzustellen. So löst sich hier die Gesellschaft in einen Kampf der Leidenschaften auf, und der Regierung fehlt alle Kraft das Gute auf anderen Wegen zu bewirken, als indem sie eben diesen Leidenschaften huldigt.

Dieses Bild ist das der Wahrheit, und wenn ich es in eine Depesche nach Petersburg aufnahm, so habe ich es in der Absicht einer Lehre für den Kaiser gethan.

Der Wille der heutigen Minister ist gut, es fehlt ihnen aber an bestehenden Mitteln; sie trachten sich welche zu schaffen; lange Zeit wird vergehen, bevor sie selbe haben werden.

Von der Demoralisation des Volkes ist es schwer sich einen Begriff zu machen. Es genüge mir Eurer Majestät die folgenden paar Thatfachen, welche ich aus den ersten Quellen schöpfte, zu unterlegen.

Die Bevölkerung von Paris kann beiläufig auf achthunderttausend Menschen gerechnet werden. Unter diesen sind achtzigtausend Weiber und zehntausend Männer, welche irgend einem Cultus folgen. Mehr als ein Drittel der Population ist nicht getauft. Das eigentliche religiöse Geschäft ist heute, die Religion einzuführen. In dem Quartier de St. Geneviève — die niedrigste Classe des Pöbels bewohnt dasselbe — kann man annehmen, daß auf zwanzig Haushaltungen eine im Stande der Ehe lebt. Die Hälfte wenigstens erscheint selbst in keinem Civil-Register. Hier können nur Missionen wie unter wilden Völkern von Wirkung sein.

Die Regierung folgt diesem Systeme; sie wird aber deshalb von der liberalen Faction moralisch verschrieen und materiell genirt.

Im Verlauf der letzten zehn Jahre — also seit der Restauration und der mit selber gleichzeitig eingeführten Freiheit der Presse — sind beiläufig zwei Millionen siebenmalhunderttausend Exemplare atheisistischer, antireligiöser, unsittlicher, unmoralischer Schriften verkauft worden. Daß dieser Verkauf durch die Mittel der Faction unterstützt wird, beweist die Thatfache, daß die Werke an junge Leute beiderlei Geschlechts um den halben Preis verabfolgt werden. Oft werden sie ganz verschenkt.

In den höheren Classen ist die Unsittlichkeit wenigstens durch bessere Erziehung gemäßiget. Dort herrscht aber Geld- und Titelsucht.

Von der jetzigen Deputirten-Kammer liegen bei der Regierung zweihundertzwanzig Gesuche für die Pairs-Würde.

Als eines Mittels die Gesuche durchzuführen hat die Regierung sich der Krönung bedient. Die Majorität besteht aus Individuen, welche ihre Gesuche bei dieser Gelegenheit gewürdigt zu sehen hoffen. Die Gesetzesvorschläge selbst werden allgemein als schlecht erkannt. Sie sind aber durchgegangen und die Botanten lachen laut über ihre Rolle. Das ganze Werk der untern Kammer ist lediglich ein Spiel, eine Art Bank, wo die sogenannten Repräsentanten des allgemeinen Wohls ihre Privatwünsche wie Geld auf den Pharaontisch legen. Der Gewinnende ist zufrieden, der Verlierende schimpft.

Inzwischen ist das heutige Ministerium das erste seit der Restauration, welches das Uebel als Uebel erkennt. Der König denkt über selbes wie die Minister. Der Dauphin ist die volle Dupe der Faction. Der Gang der Verwaltung ist dem guten Zwecke entgegenstrebend, das Mögliche geschieht.

II. Politische Ansichten der Regierung.

Diese sind rein und gut. Ich habe nicht nur kein schlechtes Wort noch gehört, sondern viele gute und echte. Villèle bildet sich in der Politik, die er früher gar nicht kannte; sein ausgesprochener Wunsch ist Erhaltung des politischen Friedens und Entfernung der möglichen Reibungen. Er erkennt, daß Wir in Allem recht sehen, und er ist demnach ganz bereit mit Uns zu gehen. . . .

Pozzo's Einfluß ist todt. . . .

Im Augenblick spielt hier Niemand, außer mir, eine politische Rolle. Ich bin in dieser Rücksicht eher genirt, denn ungeachtet meiner strengen Zurückgezogenheit stellt mich das französische Ministerium selbst voran.

III. Meine Verhandlungen.

Diese beschränken sich auf drei Gegenstände:

1. auf die allgemeinen Grundsätze;
2. auf die orientalische Sache;
3. auf die englisch-spanische.

In Beziehung auf die erste habe ich kaum etwas Anderes zu thun, als Ansichten zu bekräftigen und unbekannte Sätze zu erklären. Dort, wo man dasselbe will, ist ein solches Geschäft stets leicht.

In der orientalischen Sache wird Frankreich ganz mit Uns gehen. Eure Majestät wissen, daß ich dieselbe stets als einen Manipulations-Gegenstand betrachtet habe, und so wird sie sich auch definitiv lösen.

Die dritte Frage ist die schwerste und die lebendigste. In selber werde ich aber Gutes bewirken. Meine Absicht geht dahin, etwas in der Art einer Trennung der Frage der Erhaltung der noch unter der königlichen Autorität stehenden spanischen Inseln von der der Colonien auf dem festen Lande in Amerika zu erreichen. Meinen Plan habe ich den hiesigen Ministern entwickelt, sie sind in selben mit Ueberzeugung eingegangen. Pozzo folgt mir, er weiß nichts an die Stelle meiner Vorschläge zu setzen.

Binnen jetzt und meiner Abreise wird der Versuch insofern Nicht gewähren, als ich werde sehen können, ob Etwas auf dem neuen Wege, zu Madrid und London, zu erreichen sein wird. Ich hege mehr Furcht vor Spanien als vor England. Ueber die Sache selbst werde ich Eurer Majestät erst bei meinem Eintreffen in Mailand befriedigende Aufklärung geben können.

Metternich m. p.

Paris, 1. April.

750. Durch die gefällige Mittheilung des französischen Ministeriums bin ich in Kenntniß der definitiven ersten Beschlüsse der Conferenz zu Petersburg gelangt*). Eure Majestät werden mittelst der Berichte, welche Lebzeltern direct nach Wien erstatten wird, Kenntniß von dem Beschlossenen erhalten.

Die Repräsentanten von Oesterreich, Frankreich und Preußen haben ihre Pflicht erfüllt. In einer confusen Sache ist das Beste erreicht worden und dieses ist zugleich das einzig Mögliche. Alle Ideen, welche auf Coërtion gehen, sind falsch und, beim rechten Lichte

*) In der sechsten Conferenz-Sitzung, am 13. März, vereinigte man sich in Petersburg zur Unterzeichnung eines Protokolles, worin beschloffen wurde, gleichlautende Weisungen an die vier Minister in Constantinopel zu verfassen. D. S.

betrachtet, unmöglich. Es ist deshalb kaum nöthig sie zu berathen. Sollten sie von russischer Seite wieder vorgebracht werden, so ist eine ganz einfache Maßregel zu ergreifen. Man muß dem Kabinete, welches sie vorbringt, den Beweis der Möglichkeit überlassen.

Es gibt in der Sache nur ein Mittel und ein Ende. Das erstere ist das Ergriffene, das zweite das von uns am 15. Januar Vorgeschlagene. Alles, was zwischen diesen Sägen liegt, ist leerer Trug und wird sich bei näherer Beleuchtung stets als solcher hinstellen. . . .

Ich habe bisher nicht nur keinen Unterschied zwischen den Ansichten Eurer Majestät in der orientalischen Sache und jener des hiesigen Hofes entdecken können, sondern ich hege die volle Ueberzeugung von der vollkommenen Einheit des Urtheils und der Wünsche.

Die Wahl eines vollkommen geeigneten Individuums zur Sendung nach Griechenland, wie sie durch die Conferenz zu Petersburg bestimmt wurde, ist sehr schwer. Ich schlage Eurer Majestät gehorjamst den Oberstlieutenant in der Armee, Du Montel, vor. Er besitzt die nöthigen Eigenschaften und ist nebstbei hier, so daß ich ihm alle benötigten Instructionen ertheilen kann. Ich bitte Eure Majestät mir Allerhöchstihre Zustimmung zu dieser Wahl gnädigst zu ertheilen. Die ganze Mission selbst wird zu nichts Anderem führen als zu dem Beweise, daß mit den Griechen nicht zu unterhandeln ist, und darin liegt die wahre Lösung des Geschäftes.

Die verzögerte Ankunft Eurer Majestät in Mailand setzt mich in die mir sehr fremde Lage, zu viel Zeit vor mir zu haben. Zu lange kann ich hier nicht bleiben, und vor Eurer Majestät selbst zu Mailand einzutreffen, dafür habe ich dort kein Geschäft. Ich denke demnach am 16. d. Mts. Paris zu verlassen und statt geraden Weges über Lyon und Chambery zu gehen, habe ich im Sinn den Weg über Marseille, Nizza und Turin einzuschlagen. Auf diese Weise kann ich die achtzehn Tage zwischen dem 16. April und dem 4. Mai ausfüllen. Die einzige Veranlassung, die mich hier länger als bis zum 16. April zurückzuhalten vermöchte, wäre irgend eine Geschäftsrücksicht, welche ich heute nicht einsehe. In jedem Falle treffe ich mit Eurer Majestät zugleich in Mailand ein.

Der gegenwärtige Allerunterthänigste Vortrag gelangt durch einen französischen Courier nach Wien, welcher die französische Instruction an General Guilleminot überbringt. Sie ist in allen Stücken im Geiste der Unsrigen, sowie Alles, was nach Petersburg geht.

Metternich m. p.

Ich genehmige die Wahl des Du Montel zur Sendung nach Griechenland.

Wien, 14. April 1825.

Franz m. p.

Paris, 11. April.

751. Ich habe fortan alle Ursache mit meinem hiesigen Aufenthalte zufrieden zu sein. Er wird sicher gedeihliche Folgen haben, denn es ist kein einziger Gegenstand von Wichtigkeit, den ich nicht aufzuklären und im Gange festzustellen die Möglichkeit gehabt hätte.

Der König ist von einer wahren moralischen Hingebung gegen mich, und er spricht sich öffentlich über diese Stellung aus. Hierzu kommen wirkliche Auszeichnungen, welche in einem Lande, wo Hofmacherei sich mit einem revolutionären Sinne so leicht und vollständig paart, nicht ohne bedeutende Wirkung sind. So z. B. hat mich der König zu Tische gebeten, eine Auszeichnung, welche, ich glaube seit Entstehung der Monarchie, nur zwei Privaten — dem Herzog von Wellington, nach der Schlacht von Waterloo, und dem Lord Moira, als dem persönlichen Freunde des seligen Königs während des Exils — widerfahren ist. Das Diner war ganz en famille, nämlich zwischen dem König, dem Dauphin, der Dauphine und der Herzogin von Berry. Die Royalisten erheben die That bis in den Himmel, und die Revolutionärs glauben, nun sei es um die Freiheit der Presse geschehen.

Ueber meine politische Verhandlung werde ich erst in Mailand die gehorsamste Rechenschaft erstatten können. Das Ministerium ist in den besten Gefinnungen. Aus Wien wird Eurer Majestät die Abschrift einer Expedition nach Petersburg zukommen, welche ich dahin sende.

Meine Abreise habe ich auf den 18. d. Mts. festgesetzt. Ich nehme die Straße von Lyon und statt über den Mont Genis zu gehen, mache ich den Umweg über Nîmes, Marseille, Toulon, Nizza, Savona, Alessandria. Derselbe wird die Zeit zwischen dem 18. April und dem

5. Mai ausfüllen, an welchem Tage ich, als dem mir für die Ankunft Eurer Majestät angezeigten, in Mailand eintreffen werde. Die etwas nähere Straße, von Rizza nach Turin, hat einen in dieser Jahreszeit oft beschwerlichen Uebergang über den Col di Tenda. Von Savona nach Alessandria ist kein Anstand und bis Savona führt die daselbst unterbrochene Chaussée der Corniche. Ich bin froh diese Gegend zu sehen und die Jahreszeit ist vortrefflich. Hier möchte ich aus politischen Gründen nicht länger bleiben; man würde meiner zu langen Anwesenheit Motive zuschreiben, welche ohne Resultat bleiben müßten, und in Mailand habe ich vor Eurer Majestät Ankunft keine Ursache zu sein.

Ich erhalte Einladungen über Einladungen von Seite des Königs von England. Er hat mir sogar angetragen, sich nach Brighton zu begeben, um mich London vermeiden zu machen. Ich habe ihm einen abermaligen Refus geben müssen.

Metternich m. p.

Paris, 17. April.

752. Ich habe am 15. d. Mts. Abschied von dem König und der königlichen Familie genommen.

Es wäre mir schwer Eurer Majestät das volle Gefühl der Wohlthaten zu bezeichnen, welche sicher die Folge meines hiesigen Aufenthaltes in jeder politischen Beziehung sein werden. Meine Stellung zu Paris war keine gewöhnliche. Wenn ich jemals auf materielle Weise die Ueberzeugung zu gründen vermochte, daß der moralische Standpunkt Eurer Majestät in Europa sondergleichen weder in der Vergangenheit noch in der Gegenwart ist, so würde ich sie hier auf hundertfältige Gründe gestützt haben. Nur gegen den Minister eines Hofes, den man in gleichem Maße ehrt und ihm vertraut, kann man sich betragen, wie man sich hier gegen mich bezeigt hat. Es sind mir der König, das Ministerium und alle Wohlgesinnten auf eine Art entgegengekommen, welche mehr noch, als die ganz natürliche Sache, die Stufe bezeichnet, auf der Oesterreich heute steht. Um diese Stufe recht eigentlich zu bezeichnen, muß man die alten seit Jahrhunderten eingewurzelten Vorurtheile annehmen, welche im Volkssinne gegen die Präpotenz der österreichischen Macht hier, wie an manch anderen Orten, nur zu sehr

an Popularität grenzen! Von diesem Gefühle habe ich in der großen Summe von Individuen, mit denen ich in Berührung stand, nicht nur keine Spur wahrgenommen, sondern dasselbe allenthalben mit dem zuvorkommendsten Vertrauen ausgetauscht gefunden.

Nach meiner Ankunft in Mailand werde ich es als eine Pflicht erachten, Eurer Majestät einen ausführlichen Bericht über meinen hiesigen Aufenthalt zu erstatten. Ich bedarf hiezu einer Muße, die ich hier nicht finden konnte, und wäre sie mir auch zu Gebote gestanden, so würde ich die Hand an die Arbeit auch nur dann gelegt haben, wenn ich meinen Aufenthalt erschöpft haben würde. In Tagen, wie die meinige, sind die letzten Stunden gewöhnlich die ausgiebigsten.

So viel genüge mir Eurer Majestät vorläufig unterthänigst zu versichern, daß mir über die Gesinnungen und die Ansichten der Regierung, sowie über jene der ihr gewogenen und auch der entgegengesetzten Partei kein Dunkel bleibt. Ich kenne nun den Stand der Dinge, als wäre ich Jahre lang hier gewesen. In Beziehung auf den politischen Standpunkt der Regierung bleiben mir nur wenig Wünsche übrig.

Ich werde meine Reise einrichten, um den 8. oder 9. Mai in Mailand einzutreffen. Nach den letzten mir aus Wien zugekommenen Nachrichten ist dies der Zeitpunkt der Ankunft Eurer Majestät zu Monza.

Metternich m. p.

Dient zur angenehmen Wissenschaft und wünsche ich Sie nach glücklich vollendeter Reise in Mailand wiederzusehen.

Berona, 29. April 1825.

Franz m. p.

Paris, 20. April.

753. Ich habe meine Abreise bis morgen verschoben, weil ich erst gestern Abend einige Stunden zu einer Unterredung mit Herrn von Billèle finden konnte. Es bleibt mir nun keine dunkle Stelle in den hiesigen Verhältnissen.

Der König hat mir beim Abschiede den anliegenden Brief für Eure Majestät übergeben. Ich schicke ihn voraus, da er sicher im besten Sinne geschrieben sein wird.

Sir Charles Stewart ist in Portugal angekommen. Seine Aufnahme war gut und seine Sprache ist es nicht minder. Der Erfolg steht zu erwarten.

Hier habe ich eine vollständige Vereinigung zwischen den Ansichten Eurer Majestät und dem hiesigen Kabinete in der brasilianischen Sache bewirkt. Nachdem ich sie festgestellt hatte, habe ich getrachtet, den General Pozzo in selbe zu ziehen. Wenn man seinen Worten trauen darf, so ist er gewonnen. Der Gang der Dinge würde Vieles hiedurch gewinnen. In jedem Falle liegt der möglich günstige Ausgang zwischen Lissabon und Brasilien.

Ein ganz eigenes Verhältniß ist, daß man noch schwer bestimmen kann, ob die Siege Bolivar's in Peru wahr sind oder nicht. Vieles spricht für, Vieles gegen dieselben. In wenig Tagen wird man heller sehen. Für einen vernünftigen Gang in den spanischen Angelegenheiten habe ich hier das Mögliche bewirkt. Gestern ist eine Konferenz über selbe abgehalten worden, der ich nicht bewohnte, weil ich keinen Antheil an Konferenzen nehmen wollte.

Ueber alle diese Dinge werde ich Eurer Majestät meiner Pflicht gemäß die ausgedehnteste Rechenschaft ablegen. In meinem Reiseplan ist nichts geändert. Ganz fest werde ich ihn zu Lyon bestimmen. In jedem Falle bin ich vor Eurer Majestät oder zugleich mit Allerhöchstderselben in Mailand.

Metternich m. p.

Mailand, 8. Mai.

754. Eurer Majestät unterfange ich mich meine gestern erfolgte Ankunft zu Mailand gehorsamst anzuzeigen.

Ich werde morgen die Ehre haben, Allerhöchstderselben meine Aufwartung zu Monza zu der Stunde zu machen, die Eure Majestät mir zu befehlen geruhen wollen.

Metternich m. p.

Ich erwarte Sie mit Vergnügen.

Monza, 9. Mai 1825.

Franz m. p.

Aus Mailand und Ischl.

Auszüge aus Privatbriefen Metternich's an Gentz vom 16. Juni bis 16. August 1825.

755. Philhellenen. — Prinz von Carignan. — 756. Das Rentensystem Willeke's. — Mittheilungen Nesselrode's an Tatitschew über das Erscheinen Stratford-Canning's in Warschau. — 757. Das diplomatische Corps zerstreut sich. — Anekdote über Metternich's Cardinat. — 758. Aus Mail. — Besuche am Comer-See. — Feierlicher Empfang in Sondrio. — Das Weltlin. — Die Fahrt über's Stilfer Joch. — 759. Ueber die orientalische Frage. — Die Grund-Idee des Kaisers Alexander in derselben. — Grundlagen für die österreichische Politik im Orient. — Tatitschew's Nachrichten aus Warschau. — Entfernung der Beschli-Aga's. — Die Ernennung Ibrahim Pascha's für Morea. — Abhüllenfahrt Nesselrode's. — Zweckmäßigkeit einer beständigen Ambulance. — 760. Hagfeld's und Ancillon's Depeschen. — Richtige Ansichten Senft's. — Verkauf schwedischer Kriegsschiffe an Mexico. — 761. Tod Ruffo's. — Politische Nachrichten. — 762. Gute Nachrichten aus der Levante. — Nesselrode's Täuschungen. — Lebzelttern. — 763. Metternich's Memoiren. — 764. Die gute Diplomatie. — Urtheil über Pizzo. — Fall von Missolonghi. — Beabsichtigte Abreise.

Mailand, 16. Juni 1825.

755. Während meines Aufenthaltes zu Genua traf die englische Fregatte „Naiad“ daselbst ein, deren Capitän Spencer — derselbe, welcher die letzte Ausgleichung mit Algier gepflogen hatte — gerade aus Griechenland kam. Er erzählte mir die folgenden Dinge: In der Mitte des April war er bei Ismael (Ibrahim) Pascha vor Navarin und Anfangs Mai bei dem Pascha, welcher gegen Missolonghi zieht. Spencer versicherte mich, daß man sich sehr bald auf das Gelingen der zwei Operationen verlassen könne, denn einmal würden sie sehr zweckmäßig geleitet und anderntheils hätten die Griechen gar keine Kriegsmittel, obgleich es ihnen und insbesondere der Garnison von Navarin gar nicht an Tapferkeit fehle. Mittel haben sie keine, denn Alles aus den englischen Anleihen fließende Geld werde von den Regierungsbehörden unter deren Mitglieder vertheilt; für die Sache der Vertheidigung fließe kein Heller. Die Regelmäßigkeit der türkischen Operationen sei allein den europäischen Liberalen zuzuschreiben, welche sämmtlich in türkische Dienste getreten seien, obgleich sie zu Hause die Philhellenen spielen. Bei Ismael Pascha befinden sich alle Franzosen; bei den Albanesischen alle Carbonari. Er, Spencer, habe Mehreren derselben seine Verwunderung hierüber gezeigt, aber stets zur Antwort erhalten, sie gingen dorthin, wo es Geld gäbe. Von den Paschas

werden sie reichlich gezahlt und nebstbei plündern sie die armen Griechen noch ganz gewaltig, so zwar, daß die Türken weit christlicher handeln als die Philhellenen. . . .

Als *petite pièce* erzählte mir Spencer, daß ihm nichts mehr aufgefallen sei, als die Menge Musikbanden, welche die Philhellenen bei den Türken eingeführt hätten. In allen muselmännischen Lagern höre man den ganzen Tag nichts als italienische Märsche und Arien spielen.

Von der griechischen Flotte hat Capitän Spencer einen ebenso schlechten Begriff als von den Vertheidigungsmitteln zu Lande. Er ist nun bereits wieder unter Segel gegangen, um in den griechischen Gewässern zu kreuzen und den Handel zu decken, den die griechische Kaperei mit jedem Tage mehr beengt. Seiner Meinung nach können die Griechen unmöglich widerstehen, wenn die Türken fortfahren so wie seit Eröffnung des Feldzuges zu operiren. Sein drittes Wort war stets, die Leute haben Nichts, gar Nichts.

Die Geschichte der griechischen Insurrection wird einst eine recht curiose werden. Spencer behauptet, daß vor seinem Abgange aus Griechenland (der ersten Hälfte Mai) nicht Ein Gefecht außer einigen stets zurückgeschlagenen Ausfällen der tapferen Garnison von Navarin stattgefunden hatte und dies zwar weder zur See noch zu Lande.

Ich bitte Sie diese Daten dem Internuntius zu schreiben; sie mögen als Controle immerhin einigen Werth für ihn haben.

Unser Aufenthalt in Genua wird gute Folgen haben. Es wäre nicht möglich mehr Success einzuernten als der Kaiser. Der König ist vortrefflich und der Prinz von Carignan, der vor dem Kaiser und — wie man allgemein versichert — auch vor mir Angst haben soll, hat sich sehr gut benommen. Er gestand uns recht offen sein *pater peccavi* und er scheint wirklich fest entschlossen, nicht mehr die Dupe sein zu wollen. Sollte jemals das Gegentheil eintreten, so weiß ich nicht, welcher Unstern ihn hiezu bringen könnte, — seine ehemaligen Freunde kennt er durch und durch. Ich habe viele Stunden mit ihm zugebracht und er hat mir Stücke aus der *boutique liberale* erzählt, wie ich noch keine hörte. Unter Anderem hat er mir sehr wichtige Aufschlüsse über das Betragen des Duc d'Angoulême und seines fauberen Hauptquartiers gegeben. In Beziehung auf Erfahrung hat ihm der

Aufenthalt bei der französischen Armee und zu Paris sehr genügt, und er spricht mit einer Freimüthigkeit von den Dingen, welche ihm ganz das Ansehen eines Gebesserten gibt. Sollte er es nicht sein, so bleibt ihm wenigstens keine Entschuldigung gegen den Kaiser und noch weit weniger gegen mich. „J'étais la dupe“, hat er mir beim Abschiednehmen gesagt, „et je l'ai été en plein. Aujourd'hui je ne veux plus l'être et je ne le serai plus. J'ai appris à connaître le libéralisme et ses patrons, et j'en suis dégoûté.“

Sein Betragen ist im Allgemeinen diesem Grundjake ganz treu, und der König theilt mein Gefühl, daß er sobald wohl nicht mehr abgefangen werden wird. Gott gebe es*)!

Meine Abreise habe ich auf den 1. f. Mts. festgesetzt.

— 30. Juni.

756. Nach meinen letzten Nachrichten aus Paris erhebt sich nun das System Villèle's, welches von den Banquiers und insbesondere von den Rothschild's selbst so bestritten wurde. James Rothschild schreibt mir, „er könne mich nun versichern, Villèle habe seinen Proceß gewonnen; die Renten würden sich vortrefflich stellen und er werde alle seine Gegner schlagen, weil er Recht habe“. In Paris sagte mir Rothschild, Villèle habe Unrecht. So steht es oft mit dem Urtheil der Welt.

Nesselrode hat kürzlich an Tatitscheff geschrieben und ihm über das letzte Erscheinen des Stratford=Canning zu Warschau das Folgende mitgetheilt. Aus Moskau hatte Stratford=Canning an Nesselrode geschrieben und ihm gesagt, daß er Mittheilungen und Eröffnungen von höchstem Werthe erhalten habe und sich demnach nach Warschau verfügen werde. Nach seiner Ankunft erklärte er, daß er nichts zu sagen aber zu erfahren habe, ob es denn nicht möglich sein dürfte, daß sich Rußland mit England über die Mittel dem Unwesen in der Levante ein Ende zu machen verständige? Hierauf habe ihm Nesselrode erklärt, daß der Kaiser Alexander sich nie von seinen Allirten trennen würde, und daß es England frei stehe, sich ebenfalls an die gemeinsame Sache

*) Siehe darüber die besondere Aufzeichnung „Carl Albert 2c.“ aus Metternich's Feder (Nr. 789).

anzuschließen. Am folgenden Tage ließ der Kaiser Stratford=Canning bitten nicht länger in Warschau zu verweilen, indem er nichts dajelbst zu thun habe und seine Gegenwart nur zu falschen Urtheilen Anlaß geben könnte. Hierauf sei Stratford=Canning abgereist.

Die Sache ist in der doppelten Hinsicht merkwürdig, daß sie beweist wie irrig Canning vorgeht, und daß der Kaiser noch ganz correct steht. Zwischen Correctstehen und Wissen was man will, und besonders wie man wollen soll, ist jedoch ein großer Unterschied!

— 3. Juli.

757. Ich schreibe Ihnen noch ein paar Worte am Vorabend meiner Abreise. Die Stilsjerstraße kann ich nicht nehmen, denn in den letzten Tagen ist die Abda ausgetreten, so daß sie mehrere Brücken niedergerissen hat. Ich gehe also über den Splügen.

Unser ganzes Corps diplomatique zerstreut sich. Hatfeld ist nach Teplitz, um dem König zu predigen; von dort geht er nach Carlsbad. Caraman geht an die Riviera di Genova und sodann zu einem Familien=Congresse nach Zürich. Tatistjcheff bezieht Carlsbad. Die Wellesley's sind zu Genua und gehen von dort durch Tyrol nach Weinhaus. Bernstorff macht ebenfalls eine sentimentale Reise nach der Riviera. Die Zeitungen werden nun sagen, daß der Congreß seine Rundschafter aussendet.

Nachschrift. Auch Cardinal Albani, der als päpstlicher Legat zur Becomplimentirung des Kaisers hergesendet war, ist abgereist. Ich stand mit dem Cardinal in langjährigen freundschaftlichen Verhältnissen und er besuchte deshalb mein Haus sehr oft. Als Albani mir kürzlich die Mittheilung von seiner bevorstehenden Rückkehr nach Rom machte, bemerkte er mir mit einer gewissen Feierlichkeit, er habe im Auftrage des heiligen Vaters eine Frage an mich zu stellen. Dabei zog er ein an ihn gerichtetes eigenhändiges Schreiben Seiner Heiligkeit aus der Tasche und bat mich Kenntniß von dem Inhalt desselben zu nehmen. Darin standen die folgenden kurzen Worte: „Ich habe mit Vergnügen Kenntniß erhalten von Ihrer vertraulichen Anzeige des von Ihnen geahnten Wunsches des Fürsten v. Metternich in das Cardinal=Collegium einzutreten. Der Fürst (hier folgte eine Aufzäh-

lung meiner verdienstlichen Handlungen) hat sich so viele Ansprüche auf diese Würde erworben, daß ich ihm dieselbe zu verleihen bereit bin. Bevor ich aber den Fürsten ernenne, belieben Sie die bestimmte Frage an ihn zu richten, ob er das Cardinalat wirklich will, in welchem Falle ich ihn im nächst bevorstehenden geheimen Consistorium in Vorschlag bringen werde."

Sie können sich denken, welchen Eindruck diese Eröffnung auf mich machte, zu der mir jeder Anhaltspunkt fehlte. Ich ersuchte den Cardinal um Aufklärung, worauf er mir erwiderte, er habe meinen Wunsch aus einigen von mir geäußerten Worten zu entnehmen geglaubt, aus Worten nämlich, welche die rothe Farbe betrafen, die ich dem Cardinal in einem Gespräch als eine mir gefällige bezeichnet hatte. Die Antwort, welche ich dem freundlichen Anreger einer mir niemals in den Sinn gekommenen Idee ertheilte, werden Sie wohl errathen.

Mail, 7. Juli.

758. Ich bin am 4. von Mailand abgereist, habe am Lago di Como bei der Herzogin Vincenti in einer allerliebsten Villa zu Mittag gespeist und bin sodann in die Villa Trotti nach Bellagio schlafen gegangen. Am 5. Früh habe ich die Villa Melzi, Pallavicini, Sommariva und noch ein paar gesehen und bin über Colico nach Sondrio gefahren, woselbst ich nach einer starken Reception, einer großen Oper, Illumination u. s. w. die Nacht zubrachte. Erst zu Bellagio erhielt ich die Kunde, daß der Weg über Bormio wieder fahrbar sei; ich zog ihn demnach dem Splügen vor. Zu Colico harrete der gute aber qualvolle Dr. Sacco auf mich, der mich zwang einen Theil des Sumpfes mit ihm zu bereisen. Glücklicherweise hat mich die Malaria nicht gepackt. In Sondrio, wo ich erst um 10 Uhr ankam, fand ich die ganze Stadt im Aufstande. Da alle Vorbereitungen zum Empfange des Kaisers getroffen waren, und derselbe nicht hingekommen ist, so haben sich die Einwohner an meiner Wenigkeit schadlos gehalten. Illumination, Feuerwerk, Oper, Deputationen, Alles mußte ich schlucken. Bis Sondrio haben mich die Bombelles begleitet, der Gouverneur und Pächter bis zur Grenze auf dem Joche. Nach einer schlechten Nacht sind wir heute um 5 Uhr Früh aufgebrochen; um

4 Uhr Nachmittag bin ich hier eingelangt. Die Reise habe ich ohne den geringsten Anstand mit meinem großen Reisewagen und sechs Pferden, ohne irgend Vorspann zu bedürfen, gemacht. In Ihrer Schlafstelle auf der vierten Cantoniera haben wir ges frühstückt *).

Nun hören Sie mein Urtheil.

Der Comer=See ist eines der herrlichsten Natur- und Kunststücke. Ich glaube, Sie haben die Villen nicht besucht, unter denen sich die Villa Sommariva und die Villa Melzi auszeichnen. Die erstere ist auf dem linken Ufer des Sees, Bellagio gegenüber, und hat unter Anderem ein Klima wie ich es liebe. Dort blühen alle südlichen Pflanzen und zwischen Bellagio und der Tremezzina ist der Unterschied wie zwischen Como und Neapel.

Das Veltlin ist ein armes und selbst häßliches Thal. Ich möchte dort weder leben noch sterben. Da ist das kleinste Thal in Tyrol ein Paradies im Verhältniß mit dem fünfzig Miglien langen Veltlin. Die Leute sind andererseits so erz=österreichisch gesinnt, daß ich sie lieben muß.

Die neue Straße ist ein ungeheures und prächtiges Unternehmen. Sie hat aber zwei Seiten. Die italienische ist vortrefflich; die nördliche, fürchte ich, wird nicht bleiben können, wie sie ist. Die Natur des Gebirges ist zu schlecht, und man wird sie bestimmt ändern müssen, was übrigens so leicht ist, daß ich nicht recht begreife, warum man sie so wie sie läuft gezogen hat. Durch eine neue Linie wird man zwölf Tourniquets vermeiden und weit festeren Boden haben. Bei der Cantoniera, wo der Ingenieur wohnt, selbst noch höher werden die Straßen wieder zusammenlaufen.

Der heutige Tag war sehr schön. Die Ortler=Spitze konnte man dennoch nicht sehen, denn auf ihr lag ein dichter Nebel. Oben fielen einige wenige Schneeflocken; die Straße selbst ist übrigens ganz rein. Auf beiden Seiten derselben stehen noch mannhohc Schneemassen, welche mir der Ingenieur als Genz'schen Schnee bezeichnete. Uebrigens haben Sie noch ganz andere Erinnerungen zurückgelassen. Die Ingenieure haben mir in einem fort vom „Signor Configliere“ ge=

*) Genz hat diesen Weg in früheren Jahren gemacht.

sprochen; „ha fatto oder ha detto questa o quella cosa“ war ihr drittes Wort.

Es liegt mir daran, daß dennoch endlich einmal etwas in unseren Zeitungen von den großen Werken erwähnt werde, welche täglich ausgeführt werden und in unserer dicken Luft nie an's Tageslicht kommen *).

Die Wiener Atmosphäre hat etwas von jener der Alpen. Die herrlichsten Punkte können als wahre *bonnes fortunes* betrachtet werden, denn im gewöhnlichen Zustande sind sie in undurchdringliche Nebel gehüllt. Indessen schreiben alle Pamphletairs der Welt, daß wir nur zu verzehren, aber nichts zu benützen wissen.

Wenn man den Gang der menschlichen Dinge kaltblütig beobachtet, so kommt man auf ganz eigene Entdeckungen. So z. B. bin ich sicher, daß die Straße über den Simplon ebensoviel zu der Unsterblichkeit Napoleon's beigetragen hat, als die unzähligen Werke, welche unter der Regierung des Kaisers Franz ausgeführt werden, auch nicht ein Scherflein zu der seinigen beitragen werden. Mich ärgert die Sache und sie trägt zu meinem Unglücke bei wie das Glockengeläute der Mailänder.

Ich habe, um mich einmal zu rächen, auf dem Stillsfer Joche eine Felsenwand entdeckt und diese dazu bestimmt, daß auf ihr eine Inschrift eingehauen werden wird, welche aus zwölf Fuß langen Buchstaben bestehen muß. Dem Felsen wird es überlassen bleiben, der Nachwelt zu sagen, wer die Straße gebaut hat und wann sie gebaut wurde. Da die Buchstaben im Triangel anderthalb Fuß tief und zwölf Fuß hoch gehauen werden, so löscht Niemand diese Inschrift aus.

Ischl, 13. Juli.

759. Ich habe Ihre Schreiben heute hier erhalten. Ich kann Ihnen, wie natürlich, nur von meinen ersten Eindrücken reden; eine bereits alte Erfahrung hat mich aber belehrt, daß die ersten gewöhnlich auch meine letzten sind.

*) Zur selben Zeit hat Fürst Metternich einen Aufsatz über die Stillsfer Straße geschrieben, der für die Zeitungen bestimmt war und im österreichischen „Beobachter“ vom 4. August 1825 erschienen ist.

Was ist in der Sache geschehen? Nichts als eine abschlägige Antwort*), dort wo sie wahrscheinlicher war als die zusagende.

In der Sache selbst ist nichts verändert, denn in ihr kann sich ebensovienig als in allen Dingen für Den etwas ändern, der treu und fest der Wahrheit gegenübersteht.

Die leidigste Wahrheit ist die, daß wir allein so stehen. Frankreich fange ich jedoch an von der Opposition los zu zählen. Es ist mir leid, daß Sie die letzte Instruction aus Paris an La Ferronnays nicht kennen. Ich besitze sie nicht, sonst würde ich sie Ihnen schicken; verlassen Sie sich aber auf mein Urtheil und glauben Sie, daß kaum eine gediegenere Arbeit von einem gemesseneren Orte ausgehen konnte. Damas sagt, was wir sagen; er geht aber in weit mehr Details und diese sind so kräftig aufgefaßt, daß sie mir nichts zu wünschen übrig lassen. Insbesondere läßt das französische Cabinet kein gesundes Haar an den mesures coërcitives.

Ich werde mir alle Zeit lassen um irgend etwas an Vebzeltern zu erlassen, welches den Werth einer Instruction haben könnte. Welche könnte ich geben? Alle liegen in den zwei letzten Hauptexpeditionen. Mein Wort in der allerletzten: „La Conférence delibérera avec plus de facilité quand elle connaîtra la réponse de Constantinople, — celle-ci fût elle-même mauvaise,” wird sich bewährt finden. Die Conferenz wird mehr als Phrasen in Uebersetzung zu nehmen haben; ihr Augenmerk muß sich nun auf Handlungen richten.

Welche sind zwischen den von Rußland selbst gezogenen Grenzlinien — weder Krieg mit der Pforte noch Emancipation der Griechen — möglich?

Die Grund-Idee des Kaisers Alexander (und sie ist dessen vom Anbeginn an nie besiegtter Wunsch) ist Intervention von seiner Seite unter Solidarität der Alliirten, wie die österreichische und die französische es in Italien und Spanien gewesen sind. Sie wird sicher zum Ausdruck kommen und wäre ich Beisitzer der Conferenz, so würde

*) Die Pforte hatte nämlich den in der Petersburger Conferenz vom 7. April aufgestellten Grundsatz der Intervention der Mächte, der ihr zur Annahme empfohlen worden war, verworfen.

ich sie selbst auf's Tapet bringen, denn in ihr scheitert aller gesunder Menschenverstand.

Ich sage voraus, daß unser Kampf sich neuerdings auf dieses Feld — ein rein chimärisches — stellen wird. Meine Batterien sind auf selbem aufgeführt, und ich werde die Frage reassumiren und praktisch folgendermaßen stellen:

Rußland will eine materielle Handlung. Gegen ihr Gewissen können die Mächte nicht mithandeln. Die Frage ist also: will Rußland allein operiren? Will es dies, so bleibt den Allirten nichts übrig als eine vereinte Stellung außer, nicht gegen, aber neben den Operationen zu nehmen. Diese Mächte werden ganz natürlich Oesterreich, Frankreich und England sein. Preußen wird nicht mehr zu consultiren sein, denn was sollte der Kaiser Alexander mit dessen alleiniger moralischen Unterstützung thun, da er Hilfstruppen doch wahrlich nicht von Preußen fordern wird!

Die von mir gedachte Stellung muß auf den folgenden Basen ruhen:

1. Garantie, daß Rußland unter keinem Vorwande die Idee irgend einer Eroberung hege;
2. daß es keine Entschädigung für Kriegskosten fordere;
3. daß der Handel der neutralen Mächte nicht gestört werde;
4. daß als Endresultat die Pforte in keinem ihrer dermaligen Souverainetäts-Rechte gestört werde.

Denken Sie sich ein ähnliches Abkommen als möglich? Mein Verstand reicht nicht zu solcher Höhe. Und dennoch gibt es keinen anderen Ausweg für den Kaiser Alexander, wenn er operiren will, und „des mesures coërcitives“ sind doch unbedingt eine Handlung. Daß es mir nicht einfallen könne mit einer ähnlichen Stellung der Dinge hervorzubrechen, versteht sich von selbst; sie ist aber der Fels, an dem sich die Fluth brechen wird. Der Fels fordert nicht die See auf, sie rennt gegen ihn.

Als Folge dieses Planes ergeht, daß wir die Sache nicht fahren lassen können. Nein, wir müssen in dem Sumpfe mit waten, so lange es geht. Um die Richtung nicht zu verlieren, dazu genügen meine letzten Expeditionen an Lehzestern.

Die Sache in ihrem ganzen Bereiche ist schlecht, elend und unter aller Würde. Solange die Welt steht, hat es keine Stellung gegeben, wie sie von der Conferenz zu Petersburg leider eingenommen wird. Wäre die Präention von Seite einer kleinen Macht erhoben, so würde man über sie lachen und ihr mores lehren; dies ist aber nicht der Fall; und wenn ein Coloss wie Rußland nicht weiß, was er will, und dennoch dem Triebe nach Bewegung folgt, so treibt sich die Politik herum wie ein Wirbelwind.

Es gehört viel dazu das Ziel nicht zu verkennen; Gott wird mir auch diesmal beistehen und mir Kraft zur Leitung des Steuerruders verleihen. Ich kann Sie versichern, daß mich die Sache nicht mehr angreift, als hätte ich ein recht intricates Melodrama zu schreiben. Sie wird demnach keinen nachtheiligen Einfluß auf meine Vадecur üben, und etwas Salz wird in meinen Expeditionen nichts verderben.

Dies meine ersten Worte. In gemessener Zeit werde ich zu den zweiten kommen. Um diese zu erreichen, dient mir die Trennung vom Kaiser; ich will in Petersburg keine verruchten Metternich'schen, sondern Allerhöchste Ideen vorbringen. In Paris aber werde ich vorangehen.

Tatitscheff hat Nachrichten aus Warschau erhalten. Man hat ihm entweder nicht auf meine Communication geantwortet, oder er hat mir die Antwort verschwiegen. Hat man gesprochen, so können es nur leere Worte gewesen sein, denn der Kaiser war im Jubel über die Vortrefflichkeit des Ganges des Landtages. Unter Anderem wird mir der ungarische zu Statten kommen, um zu beweisen, — bedürfte ich eines ähnlichen Hilfsmittels — daß wir keine Truppenbewegungen unternehmen können. Hier stellt sich auch eine rein österreichische Consideration den sogenannten russischen gegenüber und dort, wo sich gleiche Gewalten begegnen, entsteht Ruhe.

Ich werde eine Expedition nach Constantinopel machen, um die Entfernung der Beschli-Aga's als eine Gefälligkeit für Oesterreich zu fordern*). Es lassen sich zu diesem Behufe so gute Dinge sagen, daß ich einige derselben wohl auffinden werde.

*) Die Beschli-Aga's waren die Commandanten der Beschli, einer militärisch organisirten Truppe zur Handhabung der Polizei in den Donau-Fürstenthümern. Rußland forderte mit großem Nachdruck die Entfernung derselben, weil diese

Mit den Griechen geht es heute, wie ich Ihnen zu allen Zeiten vorher sagte, daß es gehen würde. Die Masse besteht nicht und je mehr Einzelheiten in einer Revolution sind, je schlechter steht es um sie. Nie und zu keiner Zeit bot mir der griechische Aufstand die Idee eines compacten Körpers; die sogenannte Regierung ist es ebensowenig als das neapolitanische Parlament, aller seiner großen Worte ungeachtet, ein römischer Senat war.

Eine große Difficultät in der Pacifications-Idee, wie sie die Mächte als eine wünschenswerthe und demnach als eine vernünftige aufgefaßt haben, ist die Ernennung Ibrahim Pascha's zum Paschalik von Morea. Der wird seinen Lohn sicher nicht so leicht fahren lassen. In Petersburg, wo man die Dinge gerne verwechselt, wird man diese Ernennung als eine Vereinigung von Morea mit Egypten betrachten.

Ein ganz gutes Omen ist die Jdylsfahrt Nesselrode's nach seinen Schäfereien bei Odessa. Wenigstens hat er keine große Gile, d. h. der Kaiser hat keine. Der September wird übrigens der kritische Monat werden; verstreicht er mit dem October glücklich, so ist Alles in der Sache gewonnen. Erinnern Sie sich, daß ich Ihnen schon Ende Februar von der Krisis im Spätjahre sprach; sie kommt mir also nicht als etwas Unbekanntes über den Hals.

Es ist ein Unglück, daß ich meine Rückreise nach Wien nicht über den Johannisberg machen konnte. Ich würde am Rhein mit dem König von Preußen, dem Grafen Bernstorff und dem Großfürsten Constantin zusammengetroffen sein, und dies würde mir viel Licht geliefert haben. Ich sollte im Grunde stets en ambulance sein, wie es die Spitäler im Kriege sind. Unsere ganze Politik des Tages gehört

türkischen Befehlshaber, abgesehen davon, daß sie sich zu Willküracten (namentlich in Sassy und Bukarest) hinweisen ließen, nicht wie früher von den Hospodaren gewählt oder ernannt, sondern unmittelbar von der Pforte bestellt waren, wodurch die Institution der Beschli, entgegen ihrer ursprünglichen Bestimmung, in ein von den Hospodaren völlig unabhängiges Corps ansartete. Mit der oberwähnten Expedition ertheilte Fürst Metternich dem Internuntius den Auftrag, den Zwist wegen der Beschli-Aga's im russischen Geiste aufzufassen und bei der Pforte, ohne Verührung des Rechtsstandpunktes, auf Nachgiebigkeit in dieser kleinen Frage zu dringen, widrigens den Rücktritt Oesterreichs von seiner bisherigen Haltung anzudrohen.

D. S.

in solche Anstalten. Meine Reise nach Paris ist in keiner Beziehung zu bezahlen, und wenn man sie zu Petersburg noch stets mit scheelen Augen betrachtet, so ist dies mehr Instinct als Berechnung.

— 24. Juli.

760. . . . Ich entnehme aus einem Berichte Nebzeltern's, daß am 5. Juli die letzten Nachrichten aus Constantinopel noch nicht eingelangt waren. Aus der ganzen Zusammenstellung ersehe ich aber, daß diese Nachrichten wenig Effect machen werden. Der Kaiser wird wahrscheinlich sagen: „je vous l'avais prédit“ und hierin vor der Hand keine Satisfaction suchen. Die Gewalt der Dinge ist zu groß und die Autokraten können ebensowenig gegen selbe als der letzte Spießbürger. Unser Verdienst in der ganzen Sache war und ist, eben diese Gewalt so abgerundet und recht eigentlich gekräftigt zu haben. Wäre Bernstorff in Wien gewesen, so weiß Gott, wie die Dinge heute stünden!

Sensst trägt diesen Brief nach Wien. Ueber Paris hat er sehr gute Notizen. Alle seine Ansichten über das Ministerium und über den politischen Stand der Dinge sind vollkommen richtig. Er faßelt nur, wenn es die Jesuiten betrifft. Jeder Mensch hat seine schwache Seite, und es ist besser, wenn diese an starken Dingen hängt statt an verrückten.

Der König von Schweden hat zwei Linienschiffe und drei Fregatten an die Mexicaner verkauft. Der spanische Chargé d'affaires in Stockholm hat eine sehr tüchtige Note gegen deren Auslaufen eingelegt. Das schwedische Ministerium hat sie noch nicht beantwortet; es wird sie auch schwer beantworten können. Die Sache ist mir nicht ganz unlieb, denn sie trägt zum Reifwerden des Charles Jean bei.

— 1. August.

761. Ich habe gestern gute politische und eine recht traurige Privatnachricht erhalten.

Der Tod des Fürsten Ruffo ist ein wahres Unglück für mich. Ich verliere in ihm einen treuen zwanzigjährigen Freund und einen Gehilfen im Weinberge des Herrn, der, obgleich seit einiger Zeit moralisch gelähmt, dennoch nicht zu ersetzen ist, und wäre es auch nur, weil er da war, wo ein Anderer, statt zu nützen, schaden kann.

Meine politischen Nachrichten sind im Wesentlichen die folgenden:

1. Meine letzte Expedition nach Paris hat dort den vollsten Beifall erhalten. Man wird sich enge an unsern Gang anschließen, also Rußland die Initiative der Anträge bei der Conferenz überlassen, d. h. dem Kabinete, welches nun einmal ganz bestimmt nicht weiß was es will, die Last aufbürden denken zu müssen.

2. Die letzten Instructionen an Lebzeltern sind zwischen ihm und Nesselrode zur Sprache gekommen. Nesselrode hat sie schlecht aufgenommen. Lebzeltern hat ihn gefragt, ob er sich denn jemals geschmeichelt hatte, daß, wenn einmal die Frage des Krieges zur Sprache kommen würde, Oesterreich für selbe stimmen könnte? Hierauf hat Nesselrode geschwiegen, aber sehr tief geseufzt.

Zwei Tage nach meinen Instructionen aus Mailand sind jene des französischen Kabinetts eingelangt. Ueber diese wurde Nesselrode ganz wild und in selbem Maße zahm über die unsrigen. Er sagte Lebzeltern: „Der Fürst Metternich hat wenigstens nie in seinen Ansichten noch in seiner Sprache sich geändert; mit dem französischen Kabinete stehe es aber anders. Die Leute dort wissen nie was sie wollen!“ Als Lebzeltern in ihn drang, um zu erfahren, was denn nun wohl geschehen würde (die Nachrichten aus Constantinopel waren ebenfalls angekommen), antwortete Nesselrode mit einem abermals tief ausgeholten Seufzer: „Je regarde l'affaire comme manquée!“

Dieses Urtheil ist wahr ohne tief zu sein! Das schwerste wäre die Definition der affaire qui a manquée. Ich lasse mich schinden, wenn Nesselrode im Falle wäre, auch nur eine halbvernünftige geben zu können!

Va Ferronnays war beim Kaiser Alexander, um Abschied nach Carlsbad zu nehmen. Der Kaiser sprach kein Wort von der griechischen Sache. Da Va Ferronnays dennoch etwas wissen wollte, so frug er ihn endlich, ob er seine Reise unternehmen oder nicht vielmehr in Petersburg bleiben solle, um den Conferenzen beizuwohnen? Der Kaiser antwortete ihm, er solle gehen, denn vor dem September sei an keine zu denken. (Hier ist ein Fingerzeig auf einen bereits im Februar oder März verkündeten September.)

Die Stunde der Enthüllungen naht und sie ist eingetreten, weil das französische Kabinet anfängt einen geregelten Gang anzunehmen. Wie die Regel in die Dinge dieser Welt kommt, verschwinden die Worte der Projectanten und der Lügner, mit einem Worte, der Abenteuerer wie leerer Dunst. Das Symptom ist gut.

3. Ancillon hat meiner Expedition nach Petersburg volle Gerechtigkeit angedeihen lassen. Er schiebt die schlechte preußische an Rüster in die Schuhe des Grafen Bernstorff, und sagte nun zu Werner, „daß man dennoch gut thun würde, dem Kaiser Alexander nicht zu sehr die Wünsche zu beengen, sauf ihn hintennach stecken zu lassen!“ Da dies nicht meine Politik ist, so werde ich den Rath als *non avendu* betrachten.

— 5. August.

762. Die letzten Nachrichten aus der Levante haben das größte Interesse. Ich sehe die Sache dort — ganz unbegreifliche Fehler von Seite der Pforte abgerechnet — als entschieden an. Ibrahim Pascha ist Meister von Morea, und wäre die Flotte des Kapudan Pascha gleichzeitig mit dessen Erscheinen vor Nauplia eingetroffen, so wäre die ganze Boutique bereits gesprengt. Ich denke mir, daß wir nächstens hören werden, daß Ibrahim abermals mit einer stärkeren Heeresmacht gegen diese Stadt vorgerückt sein wird, und trifft die Flotte endlich ein, so wird das geschehen, was bereits vollendet wäre. Das mir am nächsten stehende Resultat ist eine Abfindung des Kolokotronis mit dem Pascha, und so wird im Jahre 1825 das geschehen, was in allen früheren Revolten der Griechen der Fall gewesen ist. Meine Meinung war dies stets und sie beruhte auf der Ueberzeugung, daß alle Ereignisse des Tages keinen andern Unterschied mit allen früheren darbieten als den des äußeren Anstrichs; besteht noch ein Unterschied, so ist es der, daß die frühere Kraft sich heute in Wortschwall verwandelt hat. Die Ereignisse bedecken daher nun sehr geschwinde eine große Fläche, es geht ihnen aber wie dem Wasser; je mehr es sich ausbreitet, desto mehr verliert es an Tiefe. Dieses Gefühl führt mich ganz logisch zu jenem, daß alle Dinge heute — allem gegentheiligen Anscheine zum Trotz — weit leichter zu lösen sind, als die nämlichen Dinge es zu anderen Zeiten waren. Warum jedoch

werden sie nicht gelöst? Weil die Schwäche und die Verseichung der Menschen allgemein ist, und weil demnach diejenigen, welche helfen sollten, ebenso elend im Werke der Vertheidigung sind als ihre Gegner in ihren Angriffen erbärmlich handeln. Ich sehe mich daher stärker als die meisten meiner Zeitgenossen an, weil in meiner Natur ein unüberwindlicher Haß gegen Worte und bloße Phrasen liegt, und ich demnach stets zu Thaten getrieben werde. Betrachten Sie die Dinge genau und Sie werden finden, daß ich recht habe, und zugleich den Schlüssel zu meiner moralischen Ruhe besitzen. Diese Ruhe ist eigentlich nur das fortwährende mit jedem Tag gesteigerte Gefühl der Elenigkeit aller Dinge, welche im Betriebe sind. Leider bin ich bereits zu alt, um deren volle Lösung zu erleben; sie wird aber die sein, daß sich allgemeine Ruhe ergeben wird. Diese Ruhe wird nichts sein als die Ermüdung, welche langen, und besonders der Ekel, welcher schlechten Kämpfen folgt. Das einzige Element, welches dem Gange der Ereignisse eine andere Wendung, eine schnellere, geben könnte, wäre das Aufstehen eines wahrhaft großen Mannes auf einer erhabenen Stufe. Viefert den die Natur, so erdroffelt er die Popanze des Tages, wie Napoleon jene seiner Tage erdrückt hatte, und die Welt gerettet haben würde, wäre er nicht ein kleiner mit großen Eigenschaften und noch größeren Fehlern begabter Mensch gewesen. Dies ist mein wahres Glaubensbekenntniß.

Ich werde übermorgen einen Courier an den Fürsten Esterhazy nach London absenden mit seiner Erklärung beim Abschied. Sie werden mit der Expedition zufrieden sein und finden, daß ich Canning in wohl verdienter Weise behandle. Dies verhindert nicht, daß Nesselrode noch heute überzeugt ist, daß ich dessen Spießgefelle bin. Wenn Männer, welche am Ruder — oder mindestens neben dem Ruder — stehen, so gründlich und helle sehen, so ist kein Symptom ihrer täglichen Handlungen unerklärlich. Wie Nesselrode mich beurtheilt, ebenso luminös sind seine Ansichten über das Wahre in der Türkei, in Griechenland, Spanien, Portugal, Amerika und in der Essenz seines Freundes Pozzo! Ueber den ist Nesselrode nun ganz irre: er merkt, daß er das Terrain zu Paris total verloren hat, kann sich das Phänomen aber gar nicht erklären. Da Nesselrode äußerst sentimental ist, so weint er über die grenzenlose Undankbarkeit der Franzosen gegen ihren Retter.

Ein paar Tage vor meiner Abreise von hier werde ich einen Courier an Lebzeltern abfertigen; ich zweifle nicht, noch vor der Zeit Nachrichten von ihm zu erhalten. Glücklicherweise hat er nur den linken Arm gebrochen, mit dem rechten manipulirt er breit und gut.

— 10. August.

763. Sie wissen, lieber Gentz, daß ich mich schon lange mit der Sammlung von Materialien zur Geschichte der Ereignisse vom Jahre 1809 als der Epoche meines Eintritts in's Ministerium bis zu dem Ende der Ereignisse von 1815 beschäftige. Der Stoff ist an sich selbst sehr reich, und ich habe das Gefühl, daß Niemand den Schlüssel zu den größten Ereignissen der neuern Zeit besitzt als ich, und daß, wenn ich ihn nicht liefere, die Nachwelt mit einer Ansumme von falschen Ansichten und erdichteten Thatfachen überschwemmt werden wird. Ich habe mir es demnach zum Gesetze gemacht, so oft ich Zeit und Muße finde, die Feder zu ergreifen. Aus Tropfen werden Meere und so fängt es mir bereits auch an zu gehen. Ich besitze so viele Skizzen, daß, wenn ich morgen sterben sollte, alle wesentlichen Wahrheiten gerettet sind.

Sie wissen, wie wenig schriftstellerisches Talent ich mir zuerkenne; deshalb habe ich die Form von Bruchstücken gewählt, und diese zu sammeln, zu ordnen und zu einem Ganzen zu machen, werde ich einer besseren Feder überlassen als es die meinige ist. Unter den Stückarbeiten gibt es jedoch, wie natürlich, solche von sehr verschiedenem Gesicht. Einige interessieren mich ganz eigens, und nun werde ich Ihnen das besondere Geständniß machen, daß ich das Gefühl hege, daß Sie weit besser zu sagen wissen, was ich denke und sagen möchte, als ich es je vermag. Ich nehme Sie demnach für einige meiner Aufsätze in Anspruch.

In der Anlage finden Sie das Bild von Napoleon, wie es vor mir steht. Ich bitte Sie es zu lesen und ohne an den Zügen etwas zu verändern — denn sonst würde mein Napoleon der eines Andern — die Feile an den Aufsatz zu legen. Dies ist nicht die Arbeit eines Tages und ich setze ihr auch kein Ziel. Verwenden Sie zu selber ihre Muße, und ich möchte sogar sagen, Ihr schriftstellerisches

Talent, denn mit dem Manne selbst haben Sie nichts zu thun, der gehört mir. Nehmen Sie ihn, wie ich ihn Ihnen gebe, und wenden Sie auf den Mann meine Ihnen so bekannten Ideen an. . . .

Die Arbeit habe ich nach meinem ersten Aufsatze von Victor abschreiben lassen und sie abermals übersehen. Neu abschreiben habe ich sie nicht lassen, weil ich vermute, daß Sie es bei der Correctur werden selbst thun wollen, und sodann weil mir sehr viel an der strengsten Geheimhaltung des Unternehmens liegt. Es werden noch manch andere Bilder kommen, die erst, wenn die Originalien einst abgetreten sein werden, das Licht der Welt erblicken dürfen.

Ich lasse Ihnen also Zeit und nehme Ihre Hilfe so vollkommen in Anspruch, daß ich Sie selbst auffordere, Ihre Worte über den Mann gar nicht zu schonen, wohlverstanden jedoch, daß an dem Mann selbst nichts geändert werde.

Als ich meine Arbeit geendet hatte, ist mir das aufgefallen, was Ihnen vielleicht auch nicht entgehen wird. Ich liefere ein Bild Napoleon's wie es noch nirgends wo zu sehen ist. Ich habe den Menschen entkleidet und ihn so, wie ich alle Dinge ergreife, hingestellt, d. h. wie er war, ohne Roman noch Putz, noch auf ihn geworfenen Schmutz. Es sollte schwer scheinen, noch etwas Neues über den Mann sagen zu können, und in meinem Gefühle liegt, daß Alles, was ich sage, mehr oder weniger neu oder vielmehr noch nicht gesagt ist.

Verleiden Sie sich nicht an der Arbeit, und wenn wir Beide einst in der andern Welt erfahren, daß in meinem Werke das Bild Napoleon's das gelungenste ist, so werde ich Sie als den Verfasser proclamiren*).

— 16. August.

764. . . . „Es lebe die gute Diplomatie“, haben Sie neulich ausgerufen. Ich hoffe keine schlechte in der Stellung, welche ich ausspreche, gewählt zu haben. Nie hat eine Incidenz weniger in meine Ruhe eingegriffen als die üble Laune des Grafen Nesselrode. Ich kenne meinen Mann und unter allen Lebenden ist er derjenige, den

*) Es ist hier von dem Porträt Napoleon's die Rede, das in der Galerie berühmter Zeitgenossen, 1. Band, pag. 275 ff., abgedruckt ist. D. S.

ich am wenigsten fürchte. In einem geheimen autographischen Briefe des Lebzeltern, den ich Ihnen aber erst bei meiner Rückkehr nach Wien zeigen werde, liegt die volle Wahrheit in Beziehung auf den Kaiser, und diese ist (wie ich sie geahnt hatte) gut.

Ihr Urtheil über Pozzo habe ich seit Jahren gefällt. Es liegt etwas in meiner Natur und dies Etwas führt mich schnurstracks, wie die Spur den Jagdhund, auf gewisse Menschen los. Rann habe ich sie beschnuffelt, so weichen sie von mir zurück und dann gibt es auch keine mögliche Annäherung mehr. Diese Menschen sind mehr oder weniger Abenteurer, wie Pozzo, Capodistria, Armfeldt, d'Antraignes u. s. w. Ohne die Leute zu kennen, sträubt sich meine Natur gegen sie. Es gibt aber noch eine andere Art Menschen, und mit denen geht es mir nicht besser. Zu ihnen gehören die Chateaubriand, die Canning, Haugwitz, Stein u. s. w. Mein Gefühl sträubt sich auch gegen sie, aber auf eine andere Art. Ich möchte die Individuen bei dem ersten Besuche beinahe qualificiren.

Pozzo wird mit einem gräulichen Sturze enden. Das Leidige an der Sache ist, daß nicht er sondern das russische Cabinet die blauen Flecken davon tragen wird. Pozzo hat sich sein Bett so eingerichtet, daß er gerade auf die Weiche fallen wird. Wie kann eine große Macht wie Rußland sich mit Händen und Füßen gebunden einem corsischen Parteigänger übergeben? Es geht den Mächten wie vielen Menschen, welche den Ruf der höchsten Unbiegsamkeit haben, die alle Freunde anschnurren und manchen die Prügel zurückgeben, die ihnen ein Kammerdiener oder eine Köchin täglich zumessen.

Der Fall von Missolonghi ist ein bedeutendes Ereigniß. Ich bitte Sie dem Courier an Lebzeltern Alles beizulegen, was die Facta aufklärt. Vergessen Sie nicht ihm von dem Bau der Kriegsfahrzeuge für die Griechen zu New-York zu sprechen.

Von Wien aus werde ich ihm erst über den Antrag des Präsidenten der Vereinigten Staaten schreiben. Ich will die Sache vorerst mit Ihnen in Ueberlegung nehmen.

Nach Petersburg bleibt mir nichts mehr zu sagen. Ich gehe getrost allen Chancen, welche von dort kommen mögen, entgegen. Rußland kann sich nur mehr durch einen Abschnitt, mit einem Schlage ver-

bunden, aus seiner mißlichen Lage ziehen. Der bei weitem kostspieligste ist der Krieg; der leichter zu beschließende ist eine Erklärung, welche in höflicherem Ausdruck dem ganzen Handel ein Ende macht.

Ich habe die Fahrt über Salzburg aufgegeben.

Ich reise am 18. von hier ab, schlafe an diesem Tage zu Euns und am 19. zu Wien.

Aus der Zeit des Preßburger Landtages.

Auszüge aus Metternich's Privat-Correspondenz vom 17. August bis 28. December 1825.

765. Metternich verläßt untern Bchl. — Bevorstehender Beginn des ungarischen Landtages. — Alles, nur kein Türke. — 766. Gute Stimmung am Landtag. — Vertrauen von allen Seiten. — 767. Verschneidung in Petersburg. — 768. Nichtschwierigkeit der Geschäfte. — 769. Falsches Gerücht von der Formirung österreichischer Sanitäts-Cordons an der dalmatinischen Grenze. — Das „Portefeuille de 1813“ von Norbins. — Maret wahrscheinlicher Verfasser davon. — Geschwätz in den Circular-Sitzungen des Landtages. — 770. Canning's Neutralität. — Sitzungen der unteren Tafel. — 771. Ein Dictum vom Landtage. — Pál's Antrag auf eine Bauern-Repräsentation. — Bay's Antwort. — 772. Der Tod des Kaisers Alexander. — 773. Ungewißheit über das Ende des Streites zwischen den zwei negativen Kaisern in Rußland.

Bchl, 17. August 1825.

765. Ich verlasse Bchl mit wahrem Leidwesen. Es thut mir leid um diesen Aufenthalt mit seiner Ruhe, seiner reizenden Lage, seiner vortrefflichen Luft und vor Allem wegen der Zurückgezogenheit von Menschen, die mich sonst überallhin verfolgen. Hier umgaben mich die mir von der Natur geschenkten Kinder, nicht aber der Troß jener Pflichtbefohlenen, die mir mein Amt aufbürdet. Letztere haben sich nach allen Seiten hin zerstreut, werden aber nach meiner Rückkehr nach Wien sich alsbald wieder einfinden. In einigen Tagen werde ich wieder zu Hause sein.

Am 11. September beginnt der ungarische Landtag, eine der langweiligsten der constitutionellen Vergnügungen der Welt. Nicht allein, daß mich dieser Landtag in jeder Beziehung, und was namentlich meine Zeit, meine Gewohnheiten und mein Alltagsleben betrifft, empfindlich stört, muß ich sogar meine Sprache und meine Kleidung wechseln. Dort muß ich lateinisch sprechen und mich als Husar anziehen; daß ich mir keinen Schnurrbart wachsen lasse, ist noch die

einzigste Lizenz, die ich mir bei dieser Gelegenheit erlaube. Ich werde nicht meinen bleibenden Aufenthalt in Preßburg nehmen, werde aber das Vergnügen haben zwischen Wien und Preßburg einige fünfzigmale hin- und herzufahren, was zusammen sechshundert deutsche oder zwölfhundert französische Meilen ausmacht, eine Distanz wie zwischen Wien und Petersburg hin und zurück.

Wenn ich wieder auf die Welt komme, werde ich, wie der Himmel will, entweder ein Deutscher, ein Russe, ein Engländer oder ein Franzose, kurz Alles, nur kein Türke, werde mich aber dort niederlassen und bis zu meinem Lebensende verbleiben, wo ich geboren wurde. Der Ort ist mir zwar unbekannt, aber fast will es mich bedünken, daß ich ihn nicht diesseits der Alpen wählen würde, jedenfalls nicht über dem zweiundfünfzigsten und nicht unter dem zweiunddreißigsten Grad nördlicher Breite.

Ich reise morgen ab und treffe am 19. in Wien ein.

Preßburg, 28. September*).

766. Die Landtagsarbeiten haben hier begonnen, und ich kann den Ort der Sitzungen im ersten Momente nicht verlassen, werde demnach den nächsten Zwischenraum zur Fahrt nach Wien benützen. Bis dahin wird ebenfalls die Constantinopolitaner Post eingetroffen sein.

Hier werden sich die Dinge gut stellen. Es herrscht im Allgemeinen eine sehr gute Stimmung, nebenbei prädominirt ein hoher Grad von Unerfahrenheit. Die väterliche Stellung, welche der Kaiser in der Thronrede eingenommen hat, hat die Stände mehr als überrascht, und wie es in solchen Tagen geht, sehr geschwinde enthußiasmirt. Nun wird in den Circular-Sitzungen — einer wahren aber im Gebrauche liegenden Monstrosität — sehr viel gestritten und geschwätzt, aber das ganze Geklärm geht nicht außer die Sphäre der Individualitäten und erhebt sich nicht bis zur höchsten Region.

Als ein neuer nicht ungewöhnlicher Beweis, wie die Menge das Rechte als solches erkennt, steht hier das große, und ich möchte beinahe sagen, das ungetheilte Vertrauen, welches mir persönlich alle

*) Dieser Brief ist an Gentz gerichtet.

Parteien schenken. Eine demokratische besteht hier wie natürlich nicht; der Kampf beruht auf den Ansichten der Königlich- und der streng Constitutionell-Gesinnten. Während langer Jahre, d. h. seit dem Regierungsantritt Kaiser Joseph's II., stellte sich die Regierung als gegen die Verfassung verschanzt; ich habe den Kaiser eine verschanzte Stellung inner der Constitution beziehen lassen; dies deroutirt die Menge und drängt die Opposition, mir beinahe stets mit dem großen Giroux'schen „c'est ce que je vous disais" oder „j'allais vous le proposer" entgegen zu kommen.

Das erste Resultat dieser moralischen Stellung war die Art und Weise wie mich die Stände mit wahrem Enthusiasmus zum Indigena proclamirten. Ich weiß kein anderes Beispiel, daß eine solche Form gewählt worden wäre.

— 1. October.

767. Man scheint in Petersburg sehr gegen mich verschmüpft zu sein, und das ist ganz natürlich. Hätten die Meereswogen menschliches Gefühl, ihre Antipathie gegen den festen Körper, an dem sie zerbrechen, wäre sehr erklärlich. Dem Naturgesetze nach können dergleichen Körper nicht nachgeben, sie müssen bleiben was sie sind, oder es kommt auch an sie die Reihe zertrümmert zu werden. Mitten im Sturme scheinen die Wellen die stärkeren zu sein; ist der Sturm vorüber, steht der Fels unverfehrt da und die Wellen sind verschwunden. Ich bin in der gleichen Lage und der Sturm wird vorübergehen. Was habe ich zu befürchten, das Geschrei? Was ist das Geschrei in unserer Zeit, wo sich nach allen Richtungen so viel verschiedenartige Stimmen laut vernehmbar machen. Gott wird den Schreibern verzeihen, denn sie wissen nicht was sie thun.

Man muß das Uebel dort suchen, wo es ist, d. h. in dem ungeheuren Gebräu unverdauner Ideen. Das Uebel ist groß, unermesslich, läßt aber Denjenigen, die am Steuerruder sind, keine Wahl. Wer seine Gedanken sammelt und zurechtlegt, vom Himmel mit Leidenschaftlosigkeit begnadet ist, dem Gedankenwechsel über die großen Fragen dieser Welt weder Haß noch Liebe entgegenbringt, der muß im Verein mit der Vernunft den Sieg davon tragen oder mit ihr untergehen. So oder so sterben, stirbt man wenigstens in guter Gesellschaft.

Dichte Nebel liegen auf der Nawa, sie werden sich aber zerstreuen, denn man beginnt dort wieder einzusehen, daß der eingeschlagene Weg nicht der richtige ist. Weil aber diese Einsicht peinlich ist, wird man noch längere Zeit fortfahren anderswo das zu suchen, was man nur bei sich zu Hause finden kann. Und darin liegt, wie mich dünkt, die wahre Ursache der üblen Laune.

Ich bin heute auf dem Hin- und Hergang zwischen den zwei Hauptstädten, die glücklicherweise nicht entfernt von einander liegen als zwei Londoner Vorstädte; in der einen bin ich ein Deutscher, in der andern ein Ungar. Merkwürdiges Schicksal!

— 5. October.

768. In dem Maße als die Zeit vorübergeht und ich mit ihr, habe ich immer mehr das Gefühl, daß die einzig schweren Geschäfte, die vorkommen, diejenigen sind, welche man schlecht aufgefaßt hat. Warum sollten überhaupt die Geschäfte schwierig sein, namentlich für die großen politischen Körper? Sind die Großmächte nicht in der Lage sich gegenseitig durch Hülfeleistung zu unterstützen? Wird diese nicht gewünscht, dann fangen freilich die Schwierigkeiten an, und gewünscht werden sie dann nicht, wenn man sich keinen recht deutlichen Begriff davon macht, was man eigentlich will oder wollen soll. Zwischen der Macht, welche Rathschläge bedarf, und derjenigen, welche sie ertheilen könnte, bestehen zumeist kleinliche Eifersüchteleien, übel angebrachte Bedenken und lgeringsüßige Ansprüche, und damit kommt man nicht weiter.

Und so geht es mit der famosen orientalischen Frage in ihrer Beziehung zum Norden. Seitdem ich überhaupt Geschäfte treibe, habe ich es mit keinem einfacheren zu thun gehabt. Die Frage ist doch so einleuchtend: das russische Interesse, das Interesse der anderen Mächte, das griechische wie das türkische. In Petersburg jedoch, statt sich diese Wahrheit gegenwärtig zu halten, möchte man etwas thun können, was den eigentlichen Interessen entgegensteht; in London vertritt Eifersucht gegen Paris die Stelle der Politik, in Paris desgleichen gegen London; in Nauplia wird revolutionirt statt sich nach Möglichkeit zu organisiren; in Constantinopel ergeht man sich in Sophistereien und geräth in Streit über Etiquettefragen. Und dann zu guter Letzt die philhellenischen

Comités! Der General Roche und Chateaubriand, der Oberst Fabvier und der Herzog von Fitz-James, Sir Frederic Adams und M. Hamilton, Maurocordato und Theodofi, Capodistria und der Pascha von Egypten: alle diese Leute in einen Topf zusammengeworfen, alle durcheinander redend, handelnd, sich gegenseitig stoßend und aufreibend, nein, wahrlich darin liegt nicht der gesunde Menschenverstand.

— 9. October *).

769. Die gestrigen französischen Blätter, und insbesondere der *Courrier français* vom 30. September, enthalten Artikel, welche beweisen, daß die liberale Partei bereits Notizen über die Spannung hat, in welche sich der russische Hof gegen die drei Continentalmächte gestellt hat. In der Sache ist nichts zu verwundern, denn die Scheidelinie zwischen der russischen Politik und dem Liberalismus ist schon an sich selbst schwer zu ziehen, und die Anzahl von Agenten und Schwägern im Auslande stehen persönlich alle auf liberalem Grund und Boden. Böge sie auch nicht ihr eigener liederlicher Hang auf diese Seite, so wäre es schon genug, daß im Kabinete Confusion in den Ideen an der Tagesordnung ist, um Vereinigung mit dem Liberalismus zu bewirken.

Alle Uebel tragen ihre Strafe; das Geschrei der Hölle wird bald zu den Ohren des Kaisers gelangen und er wird erschrecken. Die Liberalen sind unsere treuesten Alkirten.

Ich glaube jedoch, daß man dem rein aus der Luft gegriffenen Gerüchte von der Formirung von Sanitäts=Cordons auf unserer Grenze gegen Dalmatien und auf der Siebenbürger und Bessarabischen gegen die beiden Fürstenthümer sogleich ein feierliches Dementi geben sollte.

... Ich lese nun das „Portefeuille de 1813“ von Norvins. Die Materialien zu dem Werke hat sicher Maret geliefert, und es ist ebenso leicht, dumm und idealistisch als dieser prosaische Poet es selbst ist. Das Beste, von dem was ich bereits gelesen habe, ist die Vorrede und in ihr kommen einige Sätze vor, welche Ihnen und mir in Beziehung auf das soeben in Ihre Hände gelangte Porträt von Napoleon recht auffallen müssen.

*) An Gutz.

Ich hebe nur die folgenden aus:

„Si sa nature (à Napoléon) était de planer sur le monde, s'il avait pris son emblème pour drapeau, il était aussi l'homme de la Monarchie et même de la Monarchie catholique, et non l'homme de la liberté républicaine.

„Napoléon ne s'est point trompé non plus quand il se croyait tellement nécessaire qu'on n'oserait pas le renverser. . . .

„Il sentait qu'il était la clef de voûte du continent, et il pouvait croire que s'il était renversé violemment, ce serait la révolution qui, tout en applaudissant à sa chute, en demanderait raison à l'Europe. . . .

„Dans ses jeunes années, le cri de „Vive la république!“ n'était pour lui qu'un cri de gloire, comme le fut depuis pour l'armée le cri de „Vive l'Empereur!“

„Il ne lui était pas donné de se modifier, ni de transiger avec lui-même, car il revint de l'île d'Elbe comme il était parti de Fontainebleau.“

Ich mache Noten zu dem Buche und lese es daher langsam. Zu Randglossen ist das Werk vortrefflich, denn es ist mit einem eifrigen Enthusiasmus geschrieben.

Ich werde übrigens Erkundigungen einziehen und sie werden sicher beweisen, daß Morvins der Haupt-Redacteur und Maret der wahre Verfasser ist.

Hier gehen die Sachen immer in gleichem Wege. Sieben bis acht elende Schwärzer haben die Circular-Sitzung beschäftigt. Sie sind sich so in die Haare gekommen, daß man über sie lacht. Am Montag ist die erste Sitzung der Stände und dort wird ihr Nachwerk über den Haufen geworfen. Dies Alles ist nur in Beziehung auf die Recruten-Geschichte. Wenn der Landtag so fortgeht, so dauert er acht oder neun Monate; dem wird man aber wohl vorzubeugen wissen.

— 11. October *).

770. Wellesley hat mir die Depeſche, die ihm gestern zugetommen, vorgelesen. Sie enthält die Bestätigung meiner früher ausgesprochenen

*) An Gentz.

Vermuthung, daß Canning sich auf seinem Standpunkte behaupten und jede Novation in selbem von der Hand weisen werde. Dies ist auch das Eigentliche in der Sache. Er sagt, ich bin und bleibe neutral. Die Interpretation und die tägliche Anwendung der Neutralität behält er sich vor.

. . . . Ich werde wohl schwerlich vor der künftigen Woche nach Wien gehen können. Die Arbeit in den Zirkeln hat sehr lange gebraucht um zum Vortrage zu reifen. Gestern war die erste Sitzung der unteren Tafel; heute ist eine zweite und die Arbeiten gelangen an die obere Kammer. Dann werden ein paar Tage verfließen, bis die Regierung mit der Antwort fertig werden kann. Hier geht es übrigens wie in allen Versammlungen; sieben bis acht Individuen schreien sich heiser und die Haupt-Versammlung drißt leeres Stroh.

— 7. November *).

771. . . . Der Kaiser ist vollkommen hergestellt und ich glaube, daß wir wohl sicher nicht über den 15. hier bleiben werden. Ueber den Landtag werde ich Ihnen mündlich referiren. Ungarn ist ein wahres Böötien, in dem sich Krähwinkler, Studenten, als Reichsstände erheben und schulgerechte Hofräthe die Regierung vertreten. Gefahr ist aber keine, denn nicht einmal zu der erheben sich die Ideen. Als Muster eines Ausfalles der ersten Redner, folgende im gestrigen Zirkel gesprochene Worte:

„Warum stehen die Wiener Bankscheine in ihrem inneren Werthe so tief unter den Scheinen der englischen Bank? Allein deshalb, weil wir keine Pressfreiheit haben wie die Engländer — diese erste Hypothek der englischen Bank!!!“

Der Redner wurde sehr beklatscht.

Als hierauf der berühmte Nagy Pál aufstand und auf eine Repräsentation des Bauernstandes antrug, wurde er beinahe zur Thüre hinausgeworfen, und Bay — der erste Demagog in der Versammlung — erklärte, daß er sich lieber werde schinden lassen als eine einzige Last auf den Adel übernehmen, was dieser vierte Stand

*) An Genty.

wohl sehr bald verlangen würde. Es wird mich freuen, bald nach Hause zu kommen.

Wien, 22. December.

772. Welch erschütterndes Ereigniß in Taganrog *)! Wie wenig gelten doch die menschlichen Berechnungen! Sie haben weniger Gewicht als jene unsichtbaren und ungreifbaren Atome, für die ein einziger Lufthauch hinreicht, sie von einem Ende der Erde zum andern zu tragen. Trotz meiner Kaltblütigkeit hat mich doch die so unerwartete Katastrophe auf das Tiefste betroffen.

Vom 13. zum 14. nach Mitternacht erhielt ich eine Stafette von einem untergeordneten Consular-Agenten in Warschau. Auf dem Couvert befand sich die Bezeichnung „sehr dringend“ dreimal wiederholt. Ich drehte den Brief um und wieder um, ohne mir Rechenschaft geben zu können, was denn der Grund dieser Dringlichkeit sein könne. Nachdem ich ihn aufgemacht, fiel mir gleich bei der ersten Zeile die Nachricht in die Augen, daß Kaiser Alexander am 1. December gestorben sei. Konnte ich an der Wahrheit zweifeln? Der Brief hatte die Controle des Warschauer Postbureaus passirt. Vier ganze Tage verliefen ohne eine Bestätigung oder Berichtigung, namentlich der Mangel an letzterer mußte die Zweifel ausschließen, bis uns am fünften Tage die Gewißheit übermannte.

— 28. December.

773. Wir sind noch immer in der vollsten Ungewißheit darüber, wie der Streit zwischen den beiden negativen Kaisern enden wird. Wir leben in einem merkwürdigen Jahrhundert, das berufen zu sein scheint, den Cycluz aller Erfahrungen durchzumachen. Ein Thron, den Niemand besteigen kann, ist in der Geschichte ein novum, und diese Erfahrung könnte zum größten Triumphe der Philanthropie ausgebeutet werden, wenn ein solches Princip der Sache zu Grunde läge. Was auch immer daraus werden kann, die Schuld liegt am Kaiser Alexander. Er hatte einen eigenthümlichen und bedauernswerthen Hang sich über die Mittel zu irren, die guten Vorsätze durchzuführen, die er im Herzen trug. In dieser Lücke seiner Auffassung findet sich auch der

*) Siehe über den gleichen Gegenstand Nr. 786 und 787.

Grund zu allen Mißhelligkeiten zwischen ihm und mir. Oft erwies er mir die Ehre mich in das Innere seiner Gedanken blicken zu lassen, ich billigte sie und wir verständigten uns gar bald über den Ausgangspunkt und das Endziel. Dann machten wir uns gleichzeitig auf den Weg; ich ging gerade auf's Ziel los, der Kaiser auf Umwegen. Ich rief ihm zu: „halten Sie ein,“ er rief zurück: „kommen Sie nur mit.“ Nun schrie ich aus vollem Halse: „Sie haben ja die Richtung verfehlt!“ Er aber ging unbeirrt weiter, voll Mergers, allein und verlassen zu sein. Und das war namentlich in der orientalischen Frage der Fall.

Der Streit, der heute zwischen beiden Brüdern besteht, ist ein recht bedenkliches Ereigniß. Wenn es überhaupt zulässig wäre anzunehmen, daß man hätte die doppelte Erfahrung machen wollen, ob Rußland ohne einen Kaiser und Europa ohne ein Rußland denkbar wäre, wahrlich man hätte es nicht besser einleiten können. Wie auch der Zustand dieser Stockung sich enden möge, ein Uebel wird daraus hervorgehen, und ein Uebel, das sich in weiten Kreisen fühlbar macht, wird leicht zum Unglück. Constantin kann nicht mehr auf die Annahme der Krone verzichten, er muß abdiciren. Wird er es wollen? Oder werden zwei Kaiser in Rußland regieren, sich begegnen oder einander ausweichen können? Hat man daran gedacht, als man für etwas eine geheime Form wählte, wofür weder Kanonen noch Glocken Lärm genug machen?

Die Petersburger Conferenzen ohne England.

774. Metternich an Ottenfels in Constantinopel (D.=A.) Wien, 6. Januar 1825.

775. Metternich an Lebzelter in Petersburg (D.=A.) Wien, 15. Januar 1825.

776. Metternich an Lebzelter in Petersburg (Geh. D.=A.) Wien, 15. Januar 1825.

777. Metternich an Ottenfels in Constantinopel (D.=A.) Wien, 29. Januar 1825.

774. M. Stratford-Canning est arrivé ici le 21 Décembre. Le but de sa mission à Vienne n'a été autre que de nous faire apprécier les difficultés qu'éprouve le Cabinet britannique, — ou pour m'exprimer plus correctement, — celles que trouve M. Canning à prendre part aux Conférences à Saint-Petersbourg. M. Canning, qui ménage la faction libérale, craint de se com-

promettre envers elle en entrant dans une mesure qui, aux yeux de cette même faction, porterait indubitablement la couleur de l'Alliance. Il veut dans cette occasion, comme en toute autre, avoir les coudées libres, et pouvoir se conduire selon les circonstances. Tel est le secret de sa marche politique.

Il me paraîtrait inutile d'entrer pour le moment vis-à-vis de vous, Monsieur le Baron, dans des informations plus détaillées. Il devra vous suffire d'être prévenu d'un fait qui, sans aucun doute, apportera du retard aux ouvertures que les Cours seront dans le cas de faire au Divan. Notre opinion est que les Conférences ne devront point être arrêtées; il sera naturel dès lors que le premier point qu'elles prendront en considération sera la dissidence avec l'Angleterre. J'aurai soin de vous tenir au courant de la marche d'une affaire que vous êtes et serez censé entièrement ignorer jusqu'au jour où je serai à même de vous donner des instructions ad hoc.

Metternich an Lebzeltern in Petersburg (D. A.) Wien, 15. Januar 1825.

775. La Grèce est en insurrection contre la Porte. Le but principal de son mouvement est l'indépendance nationale et politique.

Les Puissances pourraient-elles fonder sur des principes de droit public l'appui qu'elles prêteraient à la cause de l'indépendance des Grecs? Cette question est tranchée par un seul mot: l'Europe entière est en relations de paix avec le Sultan.

De quel droit les Puissances s'occupent-elles donc d'une affaire paraissant n'affecter que les droits et les intérêts d'un État tiers? Dans celui de leur propre intérêt, inséparable du maintien du repos public et de la paix politique de l'Europe.

Le mouvement et l'anarchie dans la Turquie européenne ne sauraient être indifférents aux Puissances; — à celles qui sont limitrophes, — par une foule de raisons auxquelles il serait superflu de s'arrêter; — à la généralité, — à cause des embarras qu'éprouvent leur navigation et leur commerce; à cause des dangers auxquels donne lieu l'exemple du déchire-

ment d'un État quelconque par des guerres civiles; à cause du travail auquel se livrent les ennemis de toute règle et de tout ordre, en faveur d'une lutte sanglante qui doit leur servir de moyen de nourrir dans tous les pays l'esprit d'insubordination et de désordre; enfin, à cause des espérances coupables fondées par ces mêmes ennemis sur l'issue de l'insurrection. Le caractère particulier que porte la lutte entre des peuples chrétiens et musulmans renforce, il est vrai, l'embarras journalier des Gouvernements, et si le fait agit partout sur l'esprit public, combien ne doit-il pas offrir un surcroît d'embarras au Souverain de la Russie!

Cependant, le vœu que la source du mal vienne à tarir est trop conforme à une politique saine et digne des Monarques qui depuis tant d'années ont servi de boulevard contre l'envahissement des fléaux qui pèsent sur le monde, pour ne pas les animer de même dans un cas spécial où l'application de leurs principes semble rencontrer des difficultés particulières.

Le vœu est légitime; il doit être soutenu par des actions; celles-ci, pour être justes et utiles, doivent être fondées sur des bases conformes à la raison.

Les Monarques désirent que le Levant retourne au repos, et le repos public se compose du présent et, pour le moins, du prochain avenir.

La Porte dispose-t-elle des moyens de tout genre nécessaires pour ramener finalement les pays insurgés sous sa domination? Nous avouons franchement que nous le croyons; mais l'entreprise ne pourrait conduire qu'à des embarras nouveaux et difficiles à calculer dans leurs effets. La soumission des pays insurgés, opérée par la force des armes ottomanes, équivaldrait à la destruction plus ou moins complète des Grecs. Celle qui serait la suite d'un épuisement partiel ne ferait que couvrir le feu de l'insurrection, qui éclaterait de nouveau par le moindre contact avec une cause excitante. La différence qui existe entre notre époque et les époques antérieures est tellement notable, sous tous les points de vue politiques et

moraux, qu'un intervalle de repos aussi long que le fut celui qui s'est présenté comme une trêve entre les événements de Grèce de 1769 à 1779 et l'insurrection de 1821, ne nous paraît guère probable.

Dans ce que nous venons d'établir, nous ne croyons pas qu'il y ait rien qui n'ait été dit ou senti dans le cours des dernières années. Ce qui n'a point été dit n'a pas moins servi de base à ce que les Cours ont fait jusqu'à cette heure. Elles ont de tout temps envisagé comme des bases communes de leurs déterminations :

1° Le respect pour la Souveraineté du Sultan ;

2° Une capitulation pour les insurgés qui leur assurât l'oubli du passé et des gages de bien-être civil, compatibles avec les droits de Souveraineté de la Porte.

De quoi s'agit-il aujourd'hui ? De mettre en œuvre ce qui a été reconnu par toutes les Puissances, et ce qui ne peut cesser de l'être, malgré la scission malheureusement opérée dans leurs Conseils par la défection de l'Angleterre ; car la vérité et la justice restent éternellement les mêmes.

Vous allez porter, Monsieur le Comte, le vote de l'Autriche dans le Conseil des Cours continentales. Vous puiserez dans ce que je viens de vous dire la définition de la base que nous reconnaissons comme celle de notre participation à ces Conférences et à leurs déterminations subséquentes.

Cette base une fois établie et fixée, il s'agira de la recherche des moyens et du mode de procéder. Nous n'hésitons pas à nous prononcer sur ce qui se présente à nous comme autant de conditions de tout succès possible.

Les Cours, en faisant entendre leurs voix réunies aux parties contendantes, devront avoir soin de ne point oublier la différence de la qualification de ces parties. Quelle que puisse être la situation morale de la Porte, elle a pour les Cours la valeur d'un pouvoir régulier ; l'insurrection porte le caractère opposé ; le langage et le ton des Cabinets devront marquer cette différence de position. Les premières ouvertures se dirigeront

done vers la Porte. Les Puissances auront plus d'un moyen d'adresser des déclarations aux Grecs, sur des objets qu'elles jugeront à propos de leur faire connaître; mais il ne saurait y avoir de négociation avec eux, avant que la partie soit liée avec le Gouvernement ottoman.

Un langage clair et précis sur la nature même de la démarche servira de début à l'affaire.

Je n'admets pas que la Porte, — comme on a souvent voulu le faire croire, — repousserait absolument les ouvertures qui lui seraient adressées par les Puissances, relativement à la pacification de ses provinces. Et si elle pouvait oublier à ce point les égards qu'elle doit aux premiers Souverains de l'Europe, ce ne serait pas une raison pour renoncer à des explications ultérieures, car dans ce que veulent les Cours il n'y a rien qui soit de pure fantaisie. Tout leur est commandé par un intérêt qu'elles peuvent en pleine justice regarder comme partagé par la Porte elle-même.

La proposition d'une cessation d'hostilités entre les parties en contestation nous semble renfermer un moyen très-convenable de sonder les dispositions des insurgés. J'avoue ne guère espérer que cette proposition puisse être agréée ni par l'une des parties ni par l'autre, et moins encore par les Grecs que par le Divan. L'essai à faire nous paraît néanmoins tellement facile à justifier, que vous vous déclarerez en sa faveur.

J'arrive enfin au terme où les Puissances, après avoir surmonté les premières difficultés, seront à même d'entrer en matière avec la Porte et de discuter avec elle les moyens de pacifier la Grèce. Prévoyant que ce sera là un des objets qui occuperont particulièrement la Conférence, nous nous flattons que les observations suivantes seront favorablement accueillies.

Tout projet de pacification conçu sur une base qui tient le milieu entre l'ancien état de choses et l'indépendance pure et simple des Grecs, aura nécessairement à lutter contre deux écueils également redoutables: les objections par lesquelles le

combattra la Porte, et le refus des Grecs de rentrer sous sa domination, à quelque condition que ce soit.

Les objections de la Porte ne porteront pas toutes le caractère de l'orgueil, de la ténacité ou d'une aveugle répugnance. Il y en aura qui se trouveront appuyées sur des arguments plus solides. La Porte aura beaucoup de peine à écarter les scrupules religieux qui s'opposeront à tout arrangement tendant à soumettre à des autorités chrétiennes ceux de ses sujets musulmans qui habiteraient les pays administrés par des Grecs. Pour lever cet obstacle majeur, inconnu dans des Provinces où, comme en Valachie et en Moldavie, des Turcs n'ont jamais été domiciliés, il faudrait ou expulser entièrement les musulmans des endroits placés sous le nouveau régime, ou créer deux administrations hétérogènes sur le même territoire, ce qui amènerait les complications les plus graves. La Porte répugnera aussi fortement à souscrire à des concessions qui ne sauraient être sans conséquence dans d'autres provinces de son Empire, où une grande partie, sinon la majorité de la population, se compose de Chrétiens. Elle craindra enfin que ces concessions ne soient une barrière impuissante et une garantie peu solide contre un renouvellement de tentatives de la part de ses sujets grecs, en faveur de leur indépendance politique.

D'un autre côté, les Grecs, quoique affaiblis par leurs divisions, peu capables de soutenir à la longue une lutte trop disproportionnée à leurs moyens, peut-être moins capables encore de former un État indépendant, sont cependant trop animés contre les Turcs par quatre années d'une résistance heureuse et par un enthousiasme naturel, soutenu et alimenté plus ou moins par le sentiment vrai ou factice que l'Europe semble vouer à leur cause, pour se soumettre à un plan de pacification qui ne partirait pas de la base de leur indépendance absolue.

Opposer aux objections des Turcs, et nommément à celles que leur inspireraient les principes de leur religion, la menace

d'une guerre imminente, ce serait placer ce Gouvernement entre deux genres de mort, parmi lesquels le fanatisme du désespoir choisirait peut-être celui qu'il jugerait le plus lent, le moins déshonorant et le moins reprochable. D'un autre côté, le but que les Puissances se proposent, celui qui sert de base à leur concert depuis plus de quatre ans, qui est lié à leur marche politique et morale depuis la fondation de leur glorieuse Alliance, — ce but qu'elles ont tant de fois proclamé et qu'elles n'ont jamais perdu de vue dans les moments les plus critiques, — leur permettrait-il de passer à des voies de guerre, là où elles ne cherchent que la conservation et les garanties de la paix? Assurément non.

Serait-il plus permis d'admettre que, dans la situation des choses telle qu'elle est, aucun Cabinet pourrait se sentir disposé à employer la force des armes contre les Grecs? Nous ne le croyons pas.

Que resterait-il donc aux Cabinets, si l'aveuglement ou l'obstination de la Porte les mettait hors d'état de travailler sérieusement à la pacification de la Grèce, et paralysait les seuls moyens d'action appropriés au but de l'entreprise?

Voici notre pensée à ce sujet.

En parcourant tout le cercle possible des moyens de négociation à faire valoir dans cette supposition affligeante, nous n'en apercevons qu'un seul qui nous semble réunir des chances de succès avec les garanties que l'Empereur notre auguste Maître regarde comme compatibles avec le caractère de sa politique. Ce moyen serait l'admission éventuelle de l'indépendance des Grecs, non pas comme une reconnaissance de droit, mais comme une mesure de fait et de nécessité, dirigée en forme de menace contre une opposition autrement insurmontable. Il doit nous suffire d'établir cette distinction pour démontrer aux Cabinets alliés que nous séparons dans notre pensée le but et les moyens, et qu'en admettant que la chance même d'une défaite dans les voies de la persuasion et de la conciliation ne doit pas nous priver de toute ressource,

nous indiquons à la fois les limites de celle à laquelle nous aurions recours.

Il s'agirait, pour nous expliquer clairement, d'annoncer à la Porte que, dans le cas d'un refus péremptoire des concessions jugées indispensables pour amener la fin de l'insurrection, les Puissances, décidées à faire cesser à tout prix les troubles actuels, la réaction qu'ils exercent sur leurs sujets et les dangers dont ils menacent la tranquillité générale, entrevoient la nécessité d'admettre, comme dernier expédient, l'indépendance de la Morée et des îles, si la Porte elle-même ne les dispensait pas de cette résolution par des mesures sages, efficaces et propres à mettre un terme très-rapproché à un état de choses incompatible avec la paix et avec le bien-être de l'Europe.

Les Cabinets seront peut-être surpris, Monsieur le Comte, de nous entendre énoncer l'idée dont je viens de vous faire part. Mais nous désirons sincèrement la pacification de la Turquie européenne; nous la voulons avant tout, et dès lors nous ne pouvons repousser aucun moyen qui pourrait y contribuer, quelque peu qu'il réponde d'ailleurs à nos vœux et à nos dispositions habituelles. Vous connaissez assez la marche de l'esprit de l'Empereur notre auguste Maître, pour savoir que, lorsqu'il s'agit d'embrasser et d'avancer une affaire, Sa Majesté ne recule devant aucune difficulté, sauf à circonscrire son action dans les limites précises qu'Elle ne sait ni cacher ni franchir.

Pour résumer le présent travail, il me suffira de le renfermer dans le cadre plus restreint de points d'instructions.

1° Vous êtes autorisé, Monsieur le Comte, à prendre part aux Conférences qu'ouvrira le Cabinet de Russie conjointement avec MM. les Représentants d'Autriche, de France et de Prusse. Vous interviendrez dans les Conférences avec toute la latitude morale que vous accorde le sentiment de confiance que vous porte l'Empereur notre auguste Maître, et sous la seule restriction de vos instructions.

2° Le but que nous reconnaissons aux Conférences de Saint-Pétersbourg est :

En premier lieu, de prendre en considération les moyens de faire cesser l'insurrection en Morée et dans les îles de l'Archipel; de rétablir la paix dans ces parties de l'Empire ottoman, sur la base de la souveraineté de la Porte et de concessions de sa part propres à assurer aux habitants de ces contrées, par l'amélioration de leur existence civile, le maintien du repos public;

En second lieu, de concerter les démarches qui seront jugées les plus utiles dans ce but, tant envers la Porte Ottomane qu'envers les insurgés; démarches dont l'exécution serait commise aux soins des Représentants des quatre Puissances à Constantinople;

En troisième lieu, de convenir d'une garantie morale servant à constater que, quelle que soit l'issue de ces démarches, la paix politique de l'Europe ne recevra point d'atteinte.

3° La demande d'un armistice entre les deux parties contendantes étant regardée par nous comme une tentative ayant le caractère d'une intervention pacifique, vous admettrez cette demande, en avisant toutefois aux moyens les plus aptes à la faire valoir.

4° Pour ce qui regarde les formes à observer et les moyens à employer dans les explications avec la Porte, la présente dépêche renferme à ce sujet tout ce qu'il vous faut de directions pour le moment:

Une circonstance grave et déplorable sous tous les points de vue vient de jeter une nouvelle complication dans cette affaire. Vous comprendrez que j'entends parler de la résolution inattendue que le Gouvernement britannique vient de prendre.

Il nous paraît indispensable que les Puissances entrent directement en explication avec le Cabinet britannique sur son changement évident de position.

Existerait-il une difficulté à ce que les Cabinets, unis dans un but clairement défini et hautement avoué, annonçassent au Gouvernement britannique, par une déclaration simple et franche, qu'ils persistent dans les intentions bienveillantes que le Cabinet de Londres lui-même avait naguère reconnues comme justes et salutaires pour le rétablissement de la paix dans l'Orient; et que, vu leur intérêt commun à être éclairés sur la marche que compte tenir l'Angleterre dans la position isolée qu'elle vient de choisir relativement à cette affaire, ils croyaient pouvoir demander au Gouvernement britannique si sa retraite du Conseil des Puissances ne sera suivie d'aucune démarche préjudiciable à leur dessein de travailler à la pacification de la Grèce, ou bien si elle pourrait entraîner des démonstrations et des mesures en opposition avec l'objet de leurs efforts.

Telle est, Monsieur le Comte, la ligne que nous traçons à votre activité. Veuillez vous la tenir présente, et suivre l'une des affaires les plus importantes et les plus difficiles avec le zèle que nous vous connaissons et dans le caractère de droiture qui est celui de votre Cour.

Recevez, etc., etc.

Metternich an Lebzeitern in Petersburg (Geh. D. A.) Wien,
15. Januar 1825.

776. . . . Vous remarquerez que dans ma dépêche ostensible (N° 775) je restreins l'objet de la négociation à la pacification du Péloponèse et des îles de l'Archipel. C'est en effet sur ces contrées que nous semblent devoir se circonscrire les efforts des Puissances.

Le Mémoire russe du 9 Janvier 1824 embrasse dans ses prévisions toutes les provinces de la terre ferme, telles que la Thessalie, l'Acarnanie, etc., etc. Comment pouvoir raisonnablement se flatter que jamais il serait possible d'arriver à un arrangement avec la Porte, sur une échelle aussi vaste, et qui porterait, à l'exception de quelques parties de la Roumélie, sur la presque totalité des provinces de la Turquie européenne

où des chrétiens se trouvent mêlés avec des Turcs ! L'évidence de cette observation saute tellement aux yeux, que c'est M. de Tatistscheff qui le premier en a articulé la remarque vis-à-vis de moi. Je sais positivement qu'il en a écrit à sa Cour dans un sens conforme à la saine vérité.

J'aurais pu faire entrer explicitement la distinction dans ma dépêche ostensible, si je n'avais préféré laisser au Cabinet de Russie la chance de prendre l'initiative de cet amendement. Veuillez en conséquence vous placer de manière à donner à comprendre dans la Conférence qu'en parlant de la pacification dans le Levant, nous avons entendu par là la fixation du sort définitif des habitants de la Morée et de l'Archipel, ces foyers véritables de l'insurrection, et des seules provinces qui puissent avec raison être qualifiées de grecques. Si les propositions du Cabinet de Russie devaient continuer à s'étendre au delà, vous ne vous refuserez pas à les prendre en considération, mais vous ne cacherez en aucune manière que nous ne saurions nous dissimuler la somme immense de difficultés qui s'élèveraient contre tout juste espoir de succès. La connaissance la plus superficielle du véritable état des choses dans les pays que nous excluons de nos calculs ; ce mélange absolu des habitants musulmans et chrétiens qui en forme la population, tandis que la Morée a été évacuée par les premiers et que les îles n'ont jamais renfermé d'habitants turcs, ces considérations seules suffisent pour appuyer notre raisonnement. L'établissement d'une Grèce méridionale, occidentale et orientale, n'a coûté qu'un trait de plume à un rédacteur du Mémoire russe ; il en serait bien autrement de l'exécution d'un bouleversement qui n'irait pas à moins qu'à transformer les pachaliks de Janina, d'Arta, de Prevesa, et tant d'autres encore, en autant de magistratures chrétiennes. . . .

Je vous parle dans mon instruction d'une démarche à faire envers la Cour de Londres. Je crois qu'il devrait y être donné suite le jour où les Cabinets auraient réglé leur point de vue définitif et établi sur des bases fixes leur entente sur la né-

gociation à Constantinople et sur les déclarations à adresser subséquemment aux Grecs. Le thème des ouvertures à adresser au Cabinet britannique devrait annoncer avec franchise ce que veulent les Puissances, et en prendre occasion d'exprimer formellement la demande d'une déclaration également franche de la part du Cabinet britannique, et notamment s'il compte se placer et agir directement ou indirectement contre la mesure de pacification projetée par les Alliés, ou bien s'il veut prendre l'engagement de se maintenir sur une ligne de stricte impassibilité.

Je ne croirais ni utile ni prudent d'aller au delà, car toute invitation adressée au Gouvernement anglais de se rallier à la démarche et de la soutenir, serait regardée par lui comme un triomphe qu'il saurait faire valoir comme tel, soit qu'il rejetât l'offre des Puissances, soit qu'il l'acceptât. L'intérêt du jour étant désormais le seul guide que l'on soit en droit d'attribuer à la politique de M. Canning, la prévoyance humaine ne saurait aller jusqu'à déterminer d'avance lequel d'entre les deux partis il prendrait.

Metternich an Ottenfels in Constantinopel (D.-A.) Wien, 29. Januar 1825.

777. Je vous ai informé, par une de mes dépêches du 6 de ce mois (N° 774), de l'arrivée de M. Stratford-Canning à Vienne. Vous savez que le projet d'engager notre Cour dans une route différente de celle que nous avons suivie jusqu'à présent de concert avec nos Alliés, — projet qui paraît avoir été le principal but de la mission de M. Canning, — a entièrement échoué, et que la manière dont nous nous en sommes expliqués avec le Cabinet de Russie n'a pu laisser aucun doute sur la fermeté de nos intentions.

Avant que l'effet produit par ces communications à Saint-Petersbourg ait pu nous être connu, M. de Tatistscheff nous fit part de celles qui lui avaient été adressées en date du 26 Décembre. Elles nous ont appris que Sa Majesté l'Empereur Alexandre ayant été instruit par des rapports directs de

Londres des difficultés que le Gouvernement britannique opposait aux Conférences sur la pacification des Grecs, et du parti pris par M. Canning de ne point associer l'Angleterre à ces Conférences, s'était décidé à rompre toute discussion avec le Cabinet de Londres à ce sujet. . . .

Nous avions prévu que le refus du Gouvernement britannique de prendre part aux Conférences ne serait pas pour l'Empereur de Russie un motif d'y renoncer; et comme nous partagions sincèrement cette manière de voir, nous avons pu répondre d'avance à la proposition du Cabinet de Saint-Petersbourg de procéder aux Conférences, nonobstant les déclarations de l'Angleterre.

L'affaire étant arrivée à ce point, nous avons cru indispensable de faire passer au Comte de Lebzeltern des instructions propres à lui tracer la marche qu'il aurait à suivre dans les délibérations qui vont s'ouvrir.

Vous recevrez ci-joint une copie de la dépêche (N° 775) qui lui a été adressée à cet effet. Je vous transmets cette pièce pour votre information particulière. . . .

Peu de jours après le départ de cette dépêche, M. le Comte de La Ferronnays est arrivé à Vienne, d'où il se rend à Saint-Petersbourg. Nous avons su par lui que le Cabinet de France, persuadé que nous envisageons l'affaire sous son véritable point de vue, est parfaitement disposé à se rapprocher en toute confiance de nous, et à ne pas s'éloigner des voies que nous indiquerons comme les plus utiles et les plus solides. . . .

Lorsque la présente dépêche vous parviendra, la Porte, je n'en doute pas, sera déjà plus ou moins au fait de l'attitude que vient de prendre le Gouvernement britannique. Je sais que M. Turner a été autorisé à communiquer au reis-effendi la correspondance de M. Canning avec les Grecs, dans le cas où le Divan témoignerait le désir d'en prendre connaissance: si cette communication devait ne pas encore avoir eu lieu, vous feriez bien d'engager le reis-effendi à la demander.

Il ne vous échappera pas, Monsieur le Baron, quel avantage nous pourrions tirer dans nos relations avec la Porte des démarches aussi imprudentes que peu correctes du Cabinet de Londres. Les Ministres ottomans ne manqueront pas de rechercher les motifs qui ont déterminé l'Angleterre à se retirer de la tentative toute pacifique, tout amicale, qui occupait les autres Cabinets et à laquelle le Ministère anglais avait plus d'une fois annoncé l'intention de concourir. Si M. Canning avait couvert son refus du prétexte de ne pas vouloir participer à des démarches qui pourraient déplaire ou donner ombrage à la Porte, on aurait pu à Constantinople lui savoir quelque gré de sa réserve, et porter peut-être un jugement moins favorable sur la conduite des Puissances continentales. Mais puisqu'il est démontré par les propres aveux de M. Canning que sa retraite n'a été motivée que par la déclaration des Grecs contre tout projet de pacification qui ne partirait pas de la base de leur indépendance, il ne peut plus rester de doute sur l'esprit qui dirige le Gouvernement britannique dans une question aussi essentielle pour les intérêts de la Porte. Vous aurez soin, lorsque l'occasion s'en présentera, de faire valoir ces observations; et le parti que l'Angleterre vient de prendre relativement aux colonies espagnoles en Amérique pourra vous en fournir un commentaire assez sensible. . . .

Je vous ai déjà annoncé que nous nous occupions des moyens propres à renforcer notre escadre dans l'Archipel et dans la mer Ionienne, et je vous préviens que Sa Majesté l'Empereur m'a autorisé à concerter, conjointement avec le Conseil aulique de guerre, les mesures qui pourront garantir, autant que cela sera possible, notre navigation et notre commerce dans ces mers des dangers additionnels auxquels les attentats de croiseurs grecs, tolérés aujourd'hui et protégés même jusqu'à un certain point par les autorités britanniques, peuvent les exposer.

Metternich's Ansichten über Canning's Politif.

778. Metternich an Esterházy in London (D.-N.) 3fchl, 7. August 1825.

779. Metternich an Esterházy in London (Geh. D.-N.) 3fchl, 7. August 1825.

778. Je ne veux point vous laisser partir de Londres sans vous mettre encore à même de vous expliquer là où vous le trouverez bien et utile sur plusieurs objets d'une grande et réelle importance.

Ce n'est pas à vous, Monsieur l'Ambassadeur, qui avez été si longtemps l'interprète aussi éclairé que zélé des pensées et des vœux de notre Cour près d'un Monarque que les liens les plus forts (parce qu'ils sont à la fois les plus naturels et les mieux fondés dans la marche même de son esprit) attachent à l'Autriche, que je pourrai rien apprendre sur l'immutabilité des principes et du système politique de l'Empereur notre auguste Maître. Rien ni dans ces principes ni dans les calculs de notre Cabinet n'est sujet à varier, car nos principes sont corrects et notre marche est exempte de toutes vues secondaires.

La politique de Sa Majesté Impériale a toute la valeur d'une religion; elle ne connaît ni l'influence des passions (l'Empereur en est exempt) ni aucune gêne dans l'attitude du Gouvernement. Nos calculs ne sont jamais bornés au jour qui court, ou à un besoin du moment. Placés en face de l'avenir, et n'accordant à des embarras momentanés d'autre valeur que celle de symptômes passagers et variables à l'infini, notre point de vue est étendu mais fixe, et notre action est précise et constante vers une même direction.

Vous êtes au fait de toutes les questions qui depuis quinze ans ont agité la société; vous l'êtes de même de toutes celles qui ont fourni matière à des explications plus particulières entre nous et l'Angleterre. Vous avez été sur les lieux mêmes témoin, dans la marche du Cabinet britannique, d'un revirement politique que nous regarderons à jamais comme déplorable. J'ai la certitude que l'opinion personnelle de Votre Altesse ne diffère en rien de la nôtre, ni sur les causes ni sur les effets

de ce revirement. Il doit donc me paraître facile de m'expliquer aujourd'hui encore une fois envers vous, avec la certitude absolue que vous saurez saisir dans son véritable sens chacune de mes paroles, et que de même vous saurez en faire le meilleur usage.

Deux vérités ont pour moi toute la valeur d'axiomes positifs.

La première est celle qu'il ne saurait exister un sujet de froissement entre les intérêts de l'Angleterre et de l'Autriche; que, bien au contraire, les grands intérêts politiques leur sont communs.

La seconde est celle que tout ce qui dans la marche de l'administration anglaise actuelle diffère de celle qui l'avait précédée, repose sur une grave erreur. Le mot peut paraître tranchant et dur. Je mentirais cependant à ma conscience si je n'exprimais pas ma pensée dans toute sa simplicité.

D'un autre côté, j'admets comme une des bases de mes calculs qu'il existe une différence tellement fondamentale entre la situation du Gouvernement britannique et celle des Gouvernements du Continent, qu'exiger souvent du premier ce qui peut et doit être attendu des seconds, c'est se livrer à une entreprise vaine et qui ne prouvera jamais que l'ignorance de ceux qui s'y abandonneront. La part que je fais à cette différence et aux besoins qui en ressortent pour la direction des affaires, n'est pas restreinte; elle est au contraire large et motivée par une forte conviction. Si j'admets cette vérité, je me sens d'autant plus en droit de ne pas craindre qu'on puisse accuser mon jugement de manquer de vues pratiques.

Un homme s'est élancé, en Angleterre, au timon des affaires. Il a visé à asseoir son pouvoir sur le culte de préjugés populaires dans son pays. Il a jusqu'à cette heure réussi dans son entreprise; mais a-t-il servi par là et sa patrie et la cause générale, qui est sans contredit en même temps celle de l'Angleterre? Je ne suis pas en doute sur la nature de la

réponse, et le développement des événements démontrera que mon opinion ne recevra point de démenti. Je n'ai plus besoin même d'en chercher la justification dans un avenir éloigné; les faits de tous les jours viennent déjà à son appui.

Sa position insulaire sépare l'Angleterre des autres parties du monde civilisé. Elle a tiré et elle tirera de cette position matérielle des avantages prononcés, aussi souvent que son Gouvernement n'étendra pas cette séparation aux intérêts moraux communs à tous les États.

La science des Ministres anglais consiste à distinguer à laquelle des deux classes appartient l'objet du jour qui réclame leur intervention; c'est dans cette distinction que dans ces derniers temps il s'est glissé de l'erreur, et les suites en seront d'une grave conséquence et pour ce Royaume lui-même et pour le monde entier.

La source première de cette erreur, — même en faisant abstraction de ce qui dans la marche de l'administration politique anglaise des dernières années doit être attribué à des considérations personnelles à un Ministre, — consiste dans la manière dont on y a saisi l'esprit de l'Alliance.

En touchant cet objet, je me sens appelé à faire des concessions explicites au Cabinet britannique. Je lui abandonne ainsi la part entière des embarras et des difficultés que plus d'une fausse interprétation et que plus d'un essai d'applications directes, forcées et erronées de ce même esprit, que peuvent s'être permis des Cabinets du Continent, a pu lui causer d'inquiétudes et créer même d'embarras véritables. Il n'est pas une des occurrences auxquelles le reproche serait applicable, qu'en mon particulier il ne me serait facile de désigner, car il n'en est point que notre active sollicitude pour la conservation des bienfaits réels de l'Alliance et pour les relations les plus intimes et les plus suivies entre les Puissances et l'Angleterre, n'ait pressentie en temps utile, qu'elle n'ait combattue, et que plus d'une fois elle ne soit parvenue à modifier plus ou moins essentiellement.

Mais c'est en faisant cette concession que je me vois plus particulièrement encore appelé à distinguer ce qui dans l'esprit et dans le fait de l'Alliance est de la réalité et ce qui n'est qu'illusion; ce qui, en un mot, est la chose et ce qui n'en serait que l'abus.

L'essence morale de l'Alliance repose sur les seules bases du principe de conservation de toute chose légalement existante, et d'une heureuse union entre les premières Puissances sur ce principe. Si tel est l'esprit de l'Alliance, son application active à des cas spéciaux doit subir la loi commune. C'est à la prudence (et l'évaluation des possibilités en est certes une des premières conditions) à peser; chaque cas échéant, la nature de l'objet auquel pourrait et devrait s'appliquer une action qui, sans ces conditions premières, tournerait contre son objet. Vu de près, le principe est celui de la vie de tous les États; il étaye le premier des besoins de la société, la sûreté de la propriété; il vit et existe partout et ne perd rien ni de sa correction ni de la nécessité de son application, sous quelque forme particulière que puisse être placé un Gouvernement. Si le principe a été prononcé plus explicitement, le fait n'est dû qu'aux attaques que des partis frénétiques ont livrées au corps social et qu'ils ne cessent de lui livrer encore. Attaquer le principe de l'Alliance, c'est attaquer la société. Se garder contre l'Alliance ou l'abandonner, c'est ne pas la comprendre ou ne pas se comprendre soi-même.

Tel est le reproche que je fais à M. Canning et que l'histoire, toujours impartiale, lui adressera de son côté.

Il suffit de poser la question ainsi que je viens de le faire, pour expliquer les errements des derniers temps. Le principal Secrétaire d'État a trop de pratique dans les affaires pour pouvoir penser sérieusement à un système d'isolement et de concentration en faveur de ce qu'il est plus facile de nommer les intérêts directs de la Grande-Bretagne, que de prouver la justesse de la qualification; aussi sa pensée n'a-t-elle certai-

nement jamais porté que sur la séparation de la marche de l'Angleterre de celle réputée de l'Alliance. Mais c'est ici que tout juste repose l'erreur. Il y en aurait dans l'entreprise de se séparer des principes vitaux de la société, et dans plus d'un cas spécial il y en aurait surtout dans la supposition que l'action des Puissances dans toutes les affaires en instance n'aurait été réclamée que vu l'existence de l'Alliance.

Je n'hésite pas à déclarer que, par exemple, d'après ma conviction intime, on trouve à la vérité dans l'affaire orientale les Alliés, mais strictement parlant point l'Alliance. Son principe fondamental, — celui du respect pour les droits existants et pour la valeur des traités, — sert assurément aussi, dans cette complication, de guide aux Puissances continentales; mais pourrait-il ou bien devrait-il en être autrement, et en eût-il été différemment si l'Alliance n'eût jamais existé? Ce n'est pas de Londres que je m'attends à une réponse négative! Et cependant, où trouvons-nous la Puissance anglaise dans ce grave conflit? La marche que son Cabinet a suivie dans ces derniers temps n'a-t-elle pas tendu directement à rendre plus difficile la solution d'une complication que ses intérêts les moins douteux devraient faire hâter? N'en a-t-il pas été de même des affaires du nouveau monde?

J'admets que M. Canning appartienne à la classe des hommes qui souvent cherchent à se frayer des routes nouvelles ou réputées telles; qu'il puisse attacher à certaines clameurs et à certains suffrages plus de valeur qu'ils ne méritent en réalité; enfin, qu'il puisse croire trouver plus de facilité et de succès dans ce qu'il envisage comme le soutien d'une politique toute nationale! Mais, mon Prince, si tel est le cas, M. Canning ne fait que se tromper, et la suite le lui prouvera.

L'Europe aujourd'hui n'a qu'un besoin véritable, c'est le repos politique; c'est par lui que prospérera l'élan prodigieux qu'ont pris l'industrie et le commerce. L'Angleterre veut le repos tout comme nous le voulons. Elle devrait dès lors ne point caresser ce qui tend à le troubler, et ce qui, sans la

constance de notre marche, n'eût point manqué déjà de conduire à de grands malheurs.

M. le Comte de Münster m'adresse la question : „si dans l'état actuel des choses (il parle de l'affaire de l'Orient) il ne serait pas utile de cimenter plutôt l'union de l'Autriche et de l'Angleterre que de les éloigner l'une de l'autre.”

Ma réponse à cette question sera aussi courte que précise.

L'Autriche, vu les premières conditions de son existence, a besoin de ne jamais s'écarter des principes qui précisément forment, — ainsi que nous le sentons, — la base véritable et unique de ce que l'usage a fini par appeler l'Alliance. Tout ce qui, dans la situation présente des choses et dans la marche actuelle de l'esprit public, tendrait à cimenter une union spéciale entre nous et l'Angleterre, nous perdrait infailliblement. Ce n'est pas le corps politique, qui se meut sur des principes immuables de leur nature, qui pourrait quitter leur direction, pour en adopter une que ses auteurs mêmes ne sauraient caractériser autrement que de condescendance envers les opinions populaires anglaises, opinions de leur essence précaires comme tout ce qui doit son existence à la seule faveur du peuple. Nous avons le sentiment que par la constance de notre marche et par la force de notre attitude morale, nous continuerons à rendre de grands services au monde et à l'Angleterre elle-même. Nous ne dévierons pas de notre ligne de conduite, et nous resterons placés en face de deux chances : ou bien le Cabinet britannique reviendra sur ses errements, vu la mobilité naturelle aux opinions populaires et le danger des extrêmes auxquels elles conduisent bien vite, et dès lors il viendra, après un long circuit, nous rejoindre là où il nous a abandonnés ; ou bien la pente sur laquelle il s'est placé l'entraînera à une distance qu'il ne nous est pas donné de parcourir et bien moins encore de jamais pouvoir atteindre ; dans cette chance, — que nos vœux pour la cause que nous regardons comme la bonne nous font répugner d'admettre, — nous serons encore forts des antécédents et de l'essence même

des principes que nous avons invariablement soutenus. Ce calcul ne présente, à notre avis, pas un seul côté faible, car nous sommes entièrement convaincus qu'en somme la saine politique de l'Angleterre ne veut pas et ne pourrait jamais vouloir autre chose que ce qui est de l'intérêt véritable et permanent de la société. Si je ne me trompe, M. Canning appartient à cette classe d'hommes qui parfois entrent dans des associations, sans pour cela attacher leurs vœux sincères à leurs succès; ces hommes spéculent sur les profits du moment et ne tâchent pas moins d'assurer leur capital en dehors de l'entreprise. De pareilles spéculations réussissent rarement, et ce n'est pas nous qui, en aucune supposition, pourrions nous y livrer. Il est bien inutile, sans doute, que je vous prémunisse, mon Prince, contre toute idée qui pourrait faire admettre que nous ayons fait allusion dans ces observations aux soutiens véritables de la vieille et noble Angleterre et aux pensées du Monarque que l'Empereur regarde comme le plus constant, le plus sûr et le plus éclairé de ses alliés et de ses amis.

Metternich an Esterházy in London (Geh. D. A.) Fischl, 7. August 1825.

779. J'abandonne l'usage de la dépêche précédente (N° 778) à votre discrétion. Si vous croyez que son contenu puisse être lu au Roi, au Duc de Wellington et au Comte de Münster, vous en serez le maître. . . .

Le tableau que je fais de la politique de M. Canning est conforme à la voix de ma conscience. Ce que j'admets comme servant de base à ses calculs et comme formant celle de sa marche journalière est sans aucun doute conforme à la vérité. Je n'ai pas dû chercher loin la comparaison que j'établis entre lui et ces spéculateurs qui sont à la fois dans certaines entreprises et en dehors d'elles; la vérité de la comparaison est démontrée par le contraste évident pour ceux qui connaissent la marche des affaires qui existe entre l'appui que M. Canning a prêté à l'émancipation des catholiques d'Irlande, au triomphe

des insurrections américaine et grecque, et les vœux intimes de ce Ministre pour la non-réussite de ces mêmes entreprises. M. Canning nous a, d'un autre côté, fourni la preuve, par la direction qu'il a donnée à l'arrangement entre le Brésil et le Portugal, qu'il n'est en aucune manière en doute sur ce que comportent des principes sains et corrects, et combien il est décidé à ne pas les abandonner, aussi souvent que ce qu'il juge être de l'intérêt de l'Angleterre et du sien propre se trouve en accord avec leur soutien. M. Canning use, selon l'occurrence, de deux poids et de deux mesures; je crois que par ce seul fait il sert mal les intérêts permanents et les seuls réels de son pays; ce qui d'un autre côté est certain, c'est que nous ne pourrions en faire autant sans nous perdre incessamment. . . .

La tournure que prennent les affaires en Grèce est bien faite pour donner à penser au Cabinet britannique. Nous sommes arrivés au moment de la solution. Les Grecs, dont les véritables intérêts eussent pu être sauvés par un accord entre les Puissances, succomberont tout à fait, ou bien la Russie entrera en guerre avec la Porte; chance à mon avis peu certaine encore, mais qui en aucune manière n'eût été admissible si l'Angleterre eût voulu lier la partie avec les Cours. Le juste milieu entre le mal réel et le bien chimérique eût pu être évité; c'est M. Canning qui n'a pas voulu s'y prêter. Le bien qui se fera, on nous le devra.

La corde qui me semble la meilleure à faire résonner près du Roi directement, est celle du regret fort sensible de l'Empereur d'avoir été abandonné par l'Angleterre dans l'œuvre de la pacification du Levant. Le fait est tellement inexcusable, il est si contraire aux intérêts les moins contestables de la Grande-Bretagne, qu'il présente plus d'un côté auquel il est bon de s'attacher. Il serait impossible que toute cette affaire ne causât pas des embarras à M. Canning et que son issue, — quelle qu'elle puisse être, — ne tourne en autant de motifs de reproches contre tout ce qu'il a fait, ainsi que contre ce qu'il

a omis. Il peut être permis de se tenir en panne dans des affaires qui présentent la possibilité de plusieurs issues favorables, il ne l'est pas de nager entre deux eaux dans la supposition contraire.

Der österreichische Seehandel in der Levante.

780. Metternich an Lebzeltern in Petersburg (D.) 31st, 13. August 1825.

780. L'un des derniers rapports de Votre Excellence touche un objet sur lequel il règne une erreur tellement évidente, qu'il me paraîtrait impossible de ne pas la relever.

M. le Comte de Nesselrode paraît supposer que notre commerce maritime du Levant, loin de souffrir par l'insurrection, gagnerait au contraire à l'état de confusion qui règne en Morée et dans l'Archipel. Le fait est absolument faux et démenti par les embarras extrêmes auxquels notre commerce, et par suite notre Gouvernement, sont en proie journellement.

Il suffirait peut-être de se tenir à une règle générale pour constater la vérité. Il est de fait, — et l'expérience l'a constamment prouvé, — que tout commerce régulier doit souffrir par le désordre. Or, plus notre commerce maritime avec le Levant est un commerce régulier, plus il doit son extension à la confiance que les négociants ont dans la sévérité de nos lois commerciales et dans la loyauté de nos frèters, plus l'état de choses actuel doit influer en mal sur notre intérêt commercial et sur la prospérité de l'Empire. Tel est en effet le cas.

Malgré l'entretien de stations maritimes fort coûteuses, et dont la charge retombe en entier sur l'État, malgré la nécessité absolue dans laquelle nous nous trouvons de les augmenter encore, pour ne point laisser perdre en entier notre commerce, celui-ci a éprouvé déjà une diminution notable, et que ne constatent que trop les tableaux. Cette diminution tient à deux causes.

L'une est l'insurrection; état de choses qui favorise tous les genres de désordres et qui, entre autres inconvénients, fournit à des populations grecques entières l'occasion de se transformer en autant de forbans.

L'autre se trouve dans la concurrence que soutiennent maintenant des pavillons, étrangers jusqu'à cette heure dans la mer Noire, avec ceux qui jusqu'ici y ont seuls possédé le droit d'admission.

La première de ces causes est intolérable à la longue, et plus elle est difficile à faire disparaître, plus l'Empereur notre auguste Maître désire ardemment la voir cesser bientôt.

La seconde cause est d'une bien autre nature. Elle réveille chez Sa Majesté Impériale le sentiment de justice inné en elle, et l'engage à faire l'application de cette politique aussi saine que vigoureuse qui lui est propre, et qui ne lui permet jamais d'hésiter quand il s'agit d'employer un moyen utile à un but désirable.

L'Empereur a trouvé juste que les exportations de la Russie méridionale ne fussent point arrêtées par suite de l'insurrection des Grecs et du trouble dans la navigation qui a dû se présenter à ses calculs comme une conséquence nécessaire et qui devrait inmanquablement se prolonger. Il n'est sorte de représentations que les départements de l'intérieur n'aient faites contre l'appui que nous avons prêté à l'admission du pavillon sarde, et que nous prêtons et prêterons de même à ceux des autres Puissances commerçantes. Ces représentations, naturelles de la part de ces départements, se trouvent justifiées par l'expérience. Si les rapports du mouvement du seul port de Gênes, fort important de sa nature, sont consultés à Saint-Pétersbourg, il sera facile de s'y convaincre que l'apparition du pavillon autrichien y a diminué de plus des deux tiers dans le courant de l'année 1825. Il naîtra du fait de l'admission de grand nombre de pavillons dans la mer Noire un déchet positif pour l'industrie et pour les revenus de l'Autriche; mais l'Empereur s'en consolera par l'idée d'avoir fait à la fois une

chose utile et agréable à Sa Majesté Impériale de toutes les Russies et d'avoir assuré par sa condescendance un moyen de plus en faveur du maintien de la paix politique en Europe.

Telle est la vérité toute entière et fort simplement présentée. Je tiens trop à éclairer la conscience de M. le Comte de Nesselrode et je sais trop combien il aime à rejeter toute erreur pour avoir cru pouvoir me dispenser de vous adresser ce peu de paroles, auxquelles j'ajoute le vœu que vous les portiez à la connaissance de M. le Secrétaire d'État.

Das Ereigniß von Nauplia *).

781. Metternich an Gentz (Privatbrief) Wien, 9. September 1825.

782. Ein Gespräch Metternich's mit Tatitscheff nach eigener Aufzeichnung (Beilage zu Nr. 781).

781. Ich gestehe aufrichtig, daß ich das Ereigniß der Erklärung der Regierung zu Nauplia zu Gunsten der Engländer und alle das Ereigniß begleitenden Umstände als einen wahren deus ex machina betrachte, eine Art von Gottheit, welche stets die treueste Gefährtin Derjenigen ist, welche Recht haben. Wie wird sich M. Canning drehen und wenden? Dies mag er entscheiden, so viel ist aber gewiß, daß er thun mag was und wie er will, er immer im Nothe stecken wird.

Wie leicht lastet nun der Vorwurf, den uns Rußland macht, die vortrefflichen mesures coërcitives contre la Porte nicht ergriffen zu haben, auf uns. Deren Anwendung würde sich recht gut im Zusammenhange mit den herrlichen Operationen Hamilton's ausgenommen haben! Glauben Sie, daß uns noch ferner der Antrag gemacht werden wird, die Pforte zu zwingen, die Griechen zu

*) Das Ereigniß bestand darin, daß das griechische Directorium (am 24. Juli) den Beschluß gefaßt hatte, im Namen der Geistlichkeit und des Volkes sich unter den Schutz Englands zu stellen. Es wurde zu diesem Ende eine Acte aufgesetzt und von ungefähr zweitausend Individuen unterzeichnet, wogegen unter Anderen General Noche im Namen des französischen Comités der Philhellenen protestirte.

D. H.

unterwerfen — denn eigentlich wäre die Sache doch nicht anders gewesen!

Wie vortrefflich paßt die Cochranische Expedition auf den heutigen Stand der Dinge? Damit aber der Sache auch gar nichts fehle, blieb nur noch die Nothwendigkeit, daß Hamilton zu seiner Handlungsweise durch den General Roche aufgereizt werden mußte. Das Ganze ist ein herrliches Gebäude!

Tatistichoff ist übrigens ganz meiner Meinung über das Glück des Ereignisses. Nun glaubt er selbst nicht mehr, daß russische Truppen nach der Moldau rücken werden, denn es scheint ihm, daß sich in diesem Falle die Engländer wohl zu Hydra festsetzen dürften. Mit Zeit kommt Rath, und das erste Talent besteht in der Geschicklichkeit die Zeit reifen zu lassen.

Ich habe die Note zu dem Artikel aus dem „Spectateur Oriental“ im „Beobachter“ vom 8. dieses mit sehr vieler Bedachtsamkeit abgefaßt *). Ich warte nur den Moment ab, um nun weiter

*) Der „Beobachter“ vom 8. September entnahm dem „Spectateur Oriental“ jene Notiz von dem Ereigniß in Nauplia, deren wir in der vorstehenden Anmerkung erwähnten. Die dazu abgefaßte Note aus der Feder Metternich's lautete: „Eine neue Scene in der griechischen Insurrection hat sich eröffnet. Das, was geschehen mußte, ist geschehen; die Abgeordneten der philhellenischen Comités sind in Kampf unter sich und mit der Insurgenten-Regierung getreten, so wie die Mitglieder der letzteren sich im Streite untereinander und mit den Häuptern der verschiedenen Völkerschaften des Peloponneses und der Inseln befinden. Unsere Unparteilichkeit gebietet uns, als Geschichtsschreibern, noch einige nähere Anschläge abzuwarten, um die Elemente, welche sich in dem heutigen chaotischen Zustande bewegen und ihn bilden, genauer zu bezeichnen. Ob die Einmischung so vieler fremdartigen Theile, ob die Uebertragung nach Griechenland der Leidenschaften und in ihrem Gefolge der Irrungen, welche der Parteigeist in unserer bewegten Zeit im christlichen Europa zu Tage fördert, der Sache der Griechen genügt, ihr gedient oder sie nicht vielmehr zum gänzlichen Verderben gereift haben — diese Frage wird und kann nicht lange mehr ohne Lösung bleiben. Sobald wir selbst hell genug sehen werden, um sicheren Stoff zur Geschichte des Tages liefern zu können, werden wir fest und ungeschont auftreten, wie wir es seit dem Beginn der Ereignisse im Orient, ohne Rücksicht auf ein allgemein verbreitetes System des Truges, unablässig gethan haben.“ Genz erklärt diese Note für das Treffendste und Eindringendste, was sich über diese abenteuerlichen Antriebe fagen ließ.

herauszurücken. Es gibt Gelegenheiten, wo die Stille eine große Sache ist, und dies ist nun der Fall.

P. S. 11. September 1825.

Ich schicke Ihnen ein paar Worte, welche der Auszug eines Gespräches sind, das ich mit Tatitscheff über die letzte Courier-Expedition, welche er aus Petersburg erhielt, gehabt habe (Nr. 782). Messelrode thut in allen seinen Schreiben nichts als lamentiren. Wenn ein Kabinet, wie das russische, in einer solchen Stimmung ist, so muß man es erheben. Die beste Erhebung besteht in Worten der Wahrheit. Diese glaube ich gegen Tatitscheff ausgesprochen zu haben. Er hat sie in seinem Berichte sehr gut commentirt, insofern nämlich meine Sätze eines Commentars bedürfen, denn nach meinem Sinn sind sie sehr rein und deutlich und müssen als solche ebenfalls aller Orten aufgenommen werden.

Ich habe geglaubt Ihnen diese kleine Arbeit mittheilen zu sollen, denn sie enthält mein Glaubensbekenntniß. So, wie ich es sage, sehe ich die Lage der Dinge in Beziehung auf die Türken, Griechen und England an. Könnte ich heute zu Constantinopel wie aller Orten allein im Namen der Continental-Mächte auftreten, so wäre mir nicht angst für ein baldiges und gedeihliches Ende in dem ganzen Hader, denn heute hat Jedermann Unrecht außer mir*).

Ein Gespräch Metternich's mit Tatitscheff nach eigener Aufzeichnung.

(Beilage zu Nr. 781.)

782. Les derniers événements à Naples de Romanie altèrent-ils la situation morale et matérielle des quatre Cours continentales dans l'affaire du Levant?

*) Auf diesen Brief antwortete Genz aus Gastein, ddo. 17. unter Anderem: „Ihre Depesche nach London würde ich nicht „ein böses Nachwerk in einer sausten Form“, wohl aber einen starken und entscheidenden Schritt in einer sehr einfachen und gemäßigten Form nennen. Es wird keine leichte Arbeit sein, die beiden Fragen, mit welchen sie schließt, zu beantworten. Die freimüthige Sprache, die Eure Durchlaucht gegen Tatitscheff geführt haben, freut mich unendlich. Unbezahlbar ist die Bemerkung que ce que nous rencontrons journellement de difficultés et de répugnances à Madrid, nous devons pour le moins aussi le rencontrer à Constantinople.“

Examinons ce qu'ont voulu ces Cours jusqu'à cette heure.

Elles ont voulu le maintien de la paix générale, et par conséquent celui des circonscriptions territoriales, et le respect dû aux traités. Le but de leur action morale a été la pacification la plus prompte des provinces insurgées; enfin, comme gage d'un état de tranquillité future, elles ont eu en vue une amélioration du sort des peuples dans ces mêmes provinces, en tenant compte à la fois des vœux de l'humanité et des droits de souveraineté.

Tout dans ces vues et dans ces vœux est légitime et correct, car hors de leur sphère ne se trouvent que la guerre partielle ou générale, le froissement entre les principaux intérêts politiques, la lésion des principes si noblement et si utilement défendus par l'Alliance, et le trouble matériel; en un mot, tout ce que veulent et désirent les hommes et les partis imprégnés de l'esprit révolutionnaire.

Quand, il y a trois mois, l'intervention des Puissances dans la pacification de la Grèce a été offerte pour la première fois au Divan, celui-ci s'est refusé à en admettre le principe. Il est permis de supposer qu'il a été engagé à ce refus par un sentiment de répugnance contre l'étranger, dans ce qu'il regarde comme une affaire domestique. Sa répugnance peut avoir été renforcée par la conviction que les forces ottomanes seraient suffisantes pour anéantir l'insurrection. Il ne peut s'agir entre nous de discuter sur la valeur ou sur la non-valeur, sur la force ou sur la faiblesse matérielle ou morale du Gouvernement ottoman; bornons-nous à reconnaître que la Porte est une Puissance, et que sans aucun doute elle se reconnaît comme telle, et nous n'aurons dès lors nul droit de nous étonner que le sentiment d'indépendance domine le Sultan et son Conseil. Ce que nous avons rencontré et ce que nous rencontrons journellement de difficultés et de répugnances à Madrid, nous devons pour le moins aussi le rencontrer à Constantinople.

De leur côté, les Grecs insurgés n'ont pas prêté encore, par une seule de leurs démarches ou de leurs ouvertures, à l'espoir qu'ils seraient disposés à seconder les vues généreuses des quatre Cours. Le fait n'a rien que de naturel. Les meneurs d'une révolution ne sont jamais disposés à admettre une capitulation avec le Souverain. Toute capitulation pareille équivaut pour eux à la mort, ou pour le moins à la perte de leur cause. Tout ou rien est leur devise. Je sépare du jugement que je porte ici sur les meneurs véritables de l'insurrection, les hommes d'action et le peuple; ce n'est pas à ceux-ci que les Cours pourraient avoir affaire en première instance, mais à l'autorité qui se dit le pouvoir, et qui l'est en effet, ne fût-ce que parce qu'au milieu du désordre général elle forme un centre de délibération, et que c'est en elle que se concentre l'action. Ce que je dis de la Grèce en insurrection, s'applique à tous les pays en révolution; mais il y a plus: la force qui eût pu manquer au Gouvernement grec abandonné à lui-même, lui a été largement prêtée par des influences et des secours étrangers.

L'état des choses en Grèce offre quelque similitude avec l'état de l'Espagne quand la révolution s'est trouvée refoulée à Cadix. Cependant nous n'y trouvons pas moins de notables différences. Qu'il nous suffise d'en citer deux: l'existence des îles grecques, et l'action bien autrement prononcée de l'Angleterre en 1825 qu'elle ne l'avait été dans les affaires de l'Espagne en 1823.

En effet, si l'Europe a vu à regret l'Angleterre faire preuve d'une animadversion prononcée contre la salubre ingérence des Puissances continentales dans les affaires de l'Espagne, le Gouvernement britannique ne s'était pas mis à découvert, ainsi qu'il l'a fait par le soutien qu'il a donné à l'insurrection en Grèce. Je me permets de croire que, conduit peut-être plus loin qu'il ne l'avait voulu lui-même, il reculera devant les conséquences de son intervention peu dissimulée. En prenant ce parti, pourra-t-il reprendre également son travail préparatoire? Certes non; il pourra tout au plus mettre en contra-

diction les faits antérieurs avec les faits subséquents, les causes avec les effets; il ne pourra jamais qu'entrer en contradiction avec lui-même.

La différence entre la position de l'Angleterre et celle des Cours continentales est par cela même très-grande. Celles-ci n'ont jamais abandonné les principes de l'équité et de la raison; elles n'ont rien à reprendre. Pourront et voudront-elles avancer dans cette voie? La réponse est facile.

Elles pourront avancer, car rien dans leur situation n'est changé, tandis que celle de tous les autres partis est altérée et, à mon avis, grandement détériorée.

La Porte doit se rendre compte que ses seules armes ne sauraient terminer l'affaire. De deux choses l'une: ou l'Angleterre acceptera l'offre du Gouvernement grec, ou elle la rejettera. Si elle l'accepte, le Sultan n'aura plus affaire à des sujets et à des pays insurgés, mais à la Puissance britannique. Si le Gouvernement britannique se refuse à faire la conquête, il devra se regarder comme l'intervenant naturel dans la pacification. Entre deux, l'offre d'intervention des Puissances continentales devra porter, aux yeux mêmes du Divan, un caractère bien autre de franchise et de véritable impartialité que celui de l'Angleterre.

La situation des Grecs est essentiellement altérée. Ils ont de fait renoncé à leur indépendance politique. L'Europe dès lors est en droit de décider à quelle Puissance ils devront appartenir. La question est toute politique et fort simple; à moins que le triomphe du libéralisme ne soit déjà assuré au point que les Puissances reconnaîtraient aux peuples ou à des fractions d'États, le droit de passer selon leur bon plaisir sous d'autres maîtres ou protecteurs, la thèse que j'avance est sans réplique.

L'Angleterre enfin a reçu une forte leçon sur les suites de son système d'isolement. Si elle n'a point de velléités de conquête, il devra être démontré, aux yeux de tout juge impartial, que sa marche, ses procédés, ses actions comme ses

refus d'agir, n'ont tourné qu'en trouble pour le monde et en compromission pour elle. Si le système de M. Canning est conquérant, la question change de face, et les Turcs comme les Grecs se trouvent refoulés sur le terrain de la politique. Il s'agira alors forcément de bien autres intérêts que de leurs intérêts individuels, et ce n'est ni à Constantinople, ni dans le sein du Sénat grec, que les Puissances pourront aller puiser leurs conseils.

Les Puissances voudront-elles avancer sur la ligne des principes qui jusqu'à cette heure leur ont servi de guide? Je puis répondre des déterminations de l'Empereur mon Maître, et c'est à cela que se borne mon rôle.

Die Jesuiten.

783. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Preßburg, 18. October 1825.

783. Eurer Majestät Allerhöchstem Befehle gemäß habe ich die Eingabe des Jesuiten-Collegiums in Galizien*), sowie die Gutachten des Burgpfarrers Abt Frint und Seiner kaiserlichen Hoheit des Herrn Erzherzogs Ludwig in die reifste Ueberlegung genommen.

Ich werde es mir zur Pflicht machen, Allerhöchstderjenigen meine Meinung frei und ohne Rückhalt allerunterthänigst zu unterlegen, wie ich dies in allen großen und kleineren Staatsangelegenheiten zu thun mir zum Ziele setze.

*) Die aus Rußland und Polen (1820) vertriebenen Jesuiten fanden in Galizien Aufnahme, wo ihnen das Dominikanerkloster in Tarnopol eingeräumt wurde. Man wollte sie jedoch zu Modificationen ihrer Ordensstatuten bewegen. Die Jesuiten sollten auf ihre Verbindung mit Rom verzichten, daher einen vom Ordensgeneral unabhängigen General-Vicar für die österreichische Provinz bestellen; sollten im Seelsorgdienste sich nicht bloß auf Missionen beschränken, sondern auch Pfarrämter übernehmen; den Unterricht nicht ausschließend nach der *ratio studiorum* unter Leitung des Ordens-Oberen besorgen; endlich sollten sie sich individuell durch schriftliche Reversalien verpflichten, nie mehr aus der österreichischen Monarchie auszuwandern. Die bezüglichen Verhandlungen zogen sich durch längere Zeit ohne Erfolg hin, bis der Gesellschaft Jesu im Jahre 1825 die

Die Sache selbst hat zwei Gesichtspunkte, aus denen sie beleuchtet werden muß, um Eurer Majestät in die Lage zu setzen, nach Recht und Wahrheit einen Ausspruch thun zu können.

Der eine Gesichtspunkt ist durch die allgemeinen Verhältnisse der Zeit bestimmt.

Der andere ist der österreichisch-administrative.

In Erwägung des ersteren erlaube ich mir die folgenden Betrachtungen.

Was sind die Jesuiten?

Diese Frage scheint mir vor Allem frei und ohne Voreingenommenheit geprüft werden zu müssen.

Zur Zeit der sogenannten Reformation, zu einer Zeit, wo das geistige Treiben durch so manche dem Zweck der Kirche sicher entgegenge setzte Mißbräuche auf's Höchste erweckt wurde, erging es wie immer, wenn die Ideen von Reformationen aufgeregt sind und sich der Masse der Völker bemächtigen: das Gebäude sollte ausgebeßert werden, und es wäre beinahe bis in den Grund abgebrochen worden!

Mitten in dem gefährvollen Kampfe, den die glorreichen Vorfahren Eurer Majestät so tapfer bestanden, erhob sich ein Mann, der dem Uebel einen kräftigen Damm entgegenzustellen übernahm.

Dieser Mann war der heilige Ignatius. Mit einem zugleich echt christlichen und in die Blößen der menschlichen Gesellschaft tief eindringenden Blicke begabt, schuf er einen eng geschlossenen, in allen

kaiserliche Ermächtigung zutram, ihre Wünsche und Bitten im schriftlichen Wege unmittelbar vor den Thron zu bringen. In Folge dessen nahm die Gesellschaft Jesu Anlaß, in einem ausführlichen Majestätsgesuche die Unvereinbarkeit der angedeuteten Reformen mit dem Geist und dem Wesen ihrer Institution Punkt für Punkt nachzuweisen und alle ihre Wünsche und Bitten auf den bekannten Grundsatz „sint ut sunt aut non sint“ zu concentriren. Ueber dieses Majestätsgesuch (ein Musterstück der Dialektik) hatte der Staatskanzler sein Gutachten zu erstatten; er that es mit dem obigen Vortrage, der sowohl seinem Inhalte als seinem Erfolge nach zu Gunsten der „alten Jesuiten“ ausfiel. Das Allerhöchste Cabinets-schreiben darüber erfolgte am 17. November 1827 (an den Obersten Kanzler Grafen Saurau) und lautete dahin, daß den Jesuiten in Galizien gestattet werde, „ihren Ordensstatuten und ihren darauf abgelegten Gelübden gemäß zu leben“.

D. H.

seinen Theilen ineinander greifenden, einen seiner Gestaltung gemäß sich von Innen heraus ausbildenden, von Außen undurchdringlichen Körper, den er als eine Schutzwehre dem Oberhaupt der Kirche übergab.

Daß sich ein solcher Körper bald als ein *status in statu* hinstellen mußte, war unvermeidlich; daß er sich im Kampfe verstärken mußte, lag in seiner Natur, wie in der Natur aller zum Kampfe wohl gerüsteten Körper. Ebenso unvermeidlich waren aber auch zwei Dinge. Die angenommene Form der geheimen Gesellschaft mußte zu Auswüchsen in dem Institut selbst führen, und die reformirenden Parteien mußten sich mächtig gegen dasselbe erheben.

Bald kam es auch dahin, daß für den Hellsiehenden die Urbegriffe des Jesuiten-Institutes in dem Jesuitismus kaum mehr zu erkennen waren. Der letztere, mit allen seinen Ausartungen, würde die Regierungen unbedingt zu einer heilsamen Reform, d. h. zu der Rückführung des Institutes auf seine echten Grundlagen gezwungen haben, wenn der sogenannte philosophische Geist des 18. Jahrhunderts nicht die Oberhand gewonnen und somit die Vertilgung des ganzen Institutes herbeigeführt hätte.

Der Unterschied, den ich zwischen dem Jesuiten-Institute und dem Jesuitismus aufstellte, ist sehr wichtig; er muß es besonders in meinen, wie in den Augen aller mit mir gleich Denkenden sein, weil ich das Erstere für eine heilbringende Waffe gegen den Andrang der geistigen Irrung zu betrachten sehr geneigt bin und gleichmäßig den Letzteren in allen seinen Formen wie in seiner Tendenz verdamme.

Der sprechendste Beweis übrigens für die Grundfesten, welche der Institution selbst als Unterlage dienten, scheint mir durch die Betrachtung geliefert, daß deren Auswüchse — so leidig sie an sich selbst waren und es theilweise heute noch sind — sich demungeachtet nie in dem Hauptzwecke: Erhaltung der Kirche und des Thrones und Sieg der Einen wie des Anderen über ihre Gegner, zu verirren vermochten! Wären Zweifel in der Sache möglich, so würden sie durch die leidenschaftliche Verfolgung und die grenzenlose Erbitterung aller Neuerungsflüchtigen, von den Reformatoren in der

Religion angefangen bis zu den niedrigsten Radicalen herab, durch deren Wuth und Geifer gegen die Institution der Jesuiten, längst als beseitigt zu betrachten sein.

Ob der römische Hof gut und insbesondere geschickt gehandelt hat, indem er die Jesuiten wieder in's Leben rief, lasse ich dahingestellt sein, aber keineswegs, ob die Existenz einer auf den Grundlagen des Institutes errichteten Gestaltung nützlich oder schädlich ist. Ueber den Ausspruch in der letzten Frage bin ich nicht im Zweifel. Das, was sich in einer weit weniger argen Zeit als ein Sieg bringendes Mittel bewährte, kann in einer weit ärgeren nicht schlecht sein. Hier können wir uns abermals auf das Gefühl der Gegner aller gesellschaftlichen Ordnung, alles Glaubens und alles positiven Rechtes verlassen. Glaubten diese Sectirer an die Echtheit einer einzigen der den Jesuiten so reichlich aufgebürdeten Andichtungen, so würden sie den Orden, als ein Mittel zu ihren Zwecken, wieder in's Leben zu rufen trachten.

Gegen die alten Jesuiten kann ich mich nach dem Vorstehenden nicht aussprechen.

Sind aber die neuen noch die alten Jesuiten?

Die Lösung der Frage wird sowohl von der Klugheit des römischen Hofes als der Regierungen, welche sie aufnehmen, und ich möchte sagen, heinebst von der Wuth der Gegner abhängen.

Eine aufgelöste Institution, welche in ihrer gesellschaftlichen Form vierzig Jahre lang schlummerte, wird nur selten das alte Gebäude. So viel ist jedoch immer sicher, daß ähnliche Uebel stets gleiche Bedürfnisse erzeugen, und daß die Form, welche der Stifter des Jesuiten-Ordens ergriff, sich auch heute wieder als eine zu versuchende hinstellt. In einem gleichen Maße wird und kann sie nicht ausgiebig werden; denn, obgleich der Kampf des Tages, in seinen eigentlichen Zwecken, kaum von jenem der Reformatoren zu irgend einer Zeit abzuweichen vermag, so stehen die Dinge in dem neunzehnten Jahrhunderte doch sehr verschieden von jenen im sechzehnten.

Diese Betrachtung, welche ich auf den so deutlich bewiesenen Nutzen des Ordens in der ersten Zeit seines Entstehens anwende, bietet aber auch eine beruhigende Gegenseite. So wenig sich erwarten läßt, daß bei der Wiedererrichtung des Ordens die Ausbildung im

reinen Sinne seines Statutes so schnell und ausgedehnt erfolgen werde wie bei der ersten Errichtung, ebenjowenig wahrscheinlich ist es, daß seine Mißbräuche sich mit gleicher Schnelligkeit und in gleicher Ausdehnung entwickeln werden.

Mein unmaßgeblicher Rath zur Zeit, als die letztbestehenden Jesuiten zur Auswanderung aus Rußland bewogen wurden, würde der gewesen sein, sie nur durch Eurer Majestät Reich durchziehen zu lassen. Wir sind die Dinge stets in einer bekannten Größe und nach einer überstandenen Prüfung lieber, und es würde in der Folge ebenso leicht gewesen sein, die neugeschaffenen Jesuiten in die Monarchie einzuführen, als es mir heute schwer scheint, sie aus selber zu entfernen.

Mein Wirkungskreis stellt mich mitten in dem so tief bewegten Europa auf einen heute sehr hohen Standpunkt. Ich übersehe die Menge und bin daher im Stande, die Wirkung großer Maßregeln genau zu berechnen. Ich bediene mich sehr wohlbedächtig des Wortes: große Maßregeln. Denn das allgemeine Aufsehen könnte wohl schwerlich durch irgend ein Ereigniß mehr aufgeregt werden, als durch die Aufhebung des heute bestehenden Collegiums in Galizien. Sie würde — man möchte die Sache stellen, wie man immer wollte — der Hölle auf Erden zum Triumphe dienen und, als unerläßliche Folge, einen solchen Andrang auf mehrere Regierungen, insbesondere auf die französische, erzeugen, daß dieselben, in ihren bereits weit gediehenen Vorarbeiten zur endlichen Erreichung einer moralischen Hilfe gelähmt zu werden, die mir nur zu unvermeidlich scheinende Gefahr laufen würden. Wenn in ganz ruhigen Zeiten die einzelnen Staaten allerdings befugt sind, ihre eigenen Bedürfnisse vor allen anderen zu berücksichtigen, so ist derselbe Satz in sehr bewegten Epochen nicht stets einer gleichen Ausdehnung fähig.

In directer Beziehung auf die Monarchie dringen sich nun die folgenden Bemerkungen auf.

„Das Jesuiten-Institut steht“ — wie der Abt Frint bemerkt — „im Widerspruch mit den Ansichten der neueren Publicisten und mit den in Oesterreich bestehenden Allerhöchsten Anordnungen in Betreff des Regular=Clerus.“

Auf den ersteren dieser Widersprüche lege ich keinen Werth, denn ich verdamme unbedingt die Autorität der neuen, sogenannten Publicisten.

Der zweite Gesichtspunkt ist einer größeren Rücksicht würdig. Es ist allerdings eine wichtige Frage, ob sich die Staatsverwaltung in Widerspruch mit sich selbst stellen soll. Diese Frage unterliegt jedoch stets einer Hauptbetrachtung, welche ich mich hier nicht berufen finde, strenge und im Detail zu verfolgen. Diese Betrachtung müßte sich auf die Untersuchung beziehen, ob die Josephinischen Einrichtungen in Beziehung auf den regulirten Clerus dem wahren Besten der Religion und der öffentlichen Moralität — also dem Besten des Staates — entsprechend waren oder nicht, ob diese Einrichtungen nicht die Folge eines theoretischen, durch die Praxis widerlegten Systemes waren? Nach dem Bilde, welches der Abt Frint von dem Stande der Klöster macht — ein Bild, welches nur zu sehr auf die treue Wahrheit gegründet ist — sollte man die Frage wohl als gelöst betrachten!

Das, was sich auf die Ordensgeistlichen im Allgemeinen anwenden läßt, findet nach meiner vollen Ueberzeugung eine noch directere Anwendung auf den Jesuiten-Orden.

Wenn es schon im Allgemeinen richtig ist, daß ganze Dinge besser als halbe sind, so findet der Satz in seiner Anwendung auf eine Corporation wie jene der Jesuiten um so mehr Grund, als eben diese Corporation sehr leicht zu Mißbräuchen die Gelegenheit bietet.

Die Jesuiten sind es nur unter den Grundbedingungen ihres Institutes. Wie dieses gelähmt oder in seinen wesentlichen Bestandtheilen verdrängt wird, gibt es keine Jesuiten mehr. Nun ist es eine unlängbare Wahrheit, daß neue Gestaltungen unter alten Benennungen das Zweckgemäße und Nützliche in der Sache selbst verdrängen, während das Schlechte und Schädliche unter dem Aushängeschild des Namens fortwährt. Ich spreche demnach ohne Scheu den Satz aus: Keine Jesuiten, oder die alten, d. h. die feste Ordensregel in ihrem reinen Begriffe, und ebenso würde ich sagen: keine Jesuiten, wenn ich die Ueberzeugung hegte, daß ihre Grundinstitution nicht gefahrvollen Zeiten angemessen wäre, oder wenn ich sie im Allgemeinen für schlecht hielte.

Welche Garantie würde übrigens ein Aggregat von Menschen darbieten, welche, um einen Körper zu bilden, damit anfangen ihre Gelübde zu verletzen, welche dem Gehorsam entsagten, um neuen Gehorsam zuzuschwören?

Ebensowenig finde ich mich heute berufen die Frage zu untersuchen, ob die Lehrweise und die Erziehungswege der Jesuiten die besten sind. Mit unseren Lehren steht die ihrige unbedingt und in den wesentlichsten Theilen in offenem Widerspruche. Ich beschränke mich darauf, unsere Lehre zu verwerfen; ob jene der Jesuiten die best mögliche ist, weiß ich nicht, aber besser als die unserige ist sie sicher, denn sie ist monarchisch, während die bestehende es nicht ist.

Mein allerunterthänigstes Gutachten beschränkt sich nach allem Vorstehenden auf den folgenden Antrag:

Eure Majestät geruhen das galizische Jesuiten-Collegium als ein Probemittel des Ordens in Beziehung auf seine Wirkung und Ausgiebigkeit in der Zeit bestehen zu lassen.

Die Bezeichnung einer Periode für die Dauer der Bewilligung scheint mir weder nothwendig noch gut.

Die Bewilligung hätte sich auf die Bitte der Mitglieder des Collegiums zu beschränken, nicht in ihrer Ordens-Subordination gestört zu werden.

Um die Sache praktisch zu machen und den oberwähnten Zweck (den einer Probe) zu erreichen, müßte:

1. Dem Ordinariate zu Lemberg die Exemption in gewissen Punkten zu Gunsten des bestehenden Collegiums kund gethan werden;
2. wäre den Jesuiten zu erklären, daß Eure Majestät ihnen ihre Bitten gewähren und dies zwar, um durch die That zu der Ueberzeugung zu gelangen, ob Allerhöchstdero reine Absichten durch die Erfahrung bestätigt werden.

Auf diese Weise würden die Jesuiten angehalten sein, rein und gut zu gehen. Sollten sie es nicht können oder nicht wollen, so würde in der Folge das geschehen können, was heute in eine sehr schlechte Stunde fallen würde. Sollte das Mittel dem Zweck entsprechen, so könnten Eure Majestät in der Zukunft dem bewiesenen Guten eine größere Ausdehnung geben.

So viel schiene mir in mehr als einer praktischen Hinsicht nöthig, daß Eure Majestät das Collegium als eine Probeanstalt unter Allerhöchsthren persönlichen Schutz zu nehmen geruhten, und in dieser Beziehung auf die nöthige Form dächten, wie zugleich die Ueberwachung der Anstalt gesichert und die Reibungen unschädlich gemacht werden könnten, welche sicher eine Folge des in der Verwaltung bestehenden Argwohnes gegen das Institut sein werden.

Die Opposition auf dem Preßburger Landtage 1825.

784. Metternich an den Präsidenten des Unterhauses v. Szögényi (Brief) Wien, 11. December 1825.

785. Graf Stephan Széchényi an den Fürsten Metternich (Brief) Preßburg, 16. November 1825, mit beigegeführten Randglossen des Staatskanzlers.

Wien, 11. December 1825.

784. Euer Hochwohlgeboren Schreiben vom 10. d. Mts. habe ich mit aller Aufmerksamkeit gelesen, welche dessen Inhalt schon an sich selbst verdienen würde, legte ich nicht nebstbei einen ganz besonderen Werth auf Ihre persönliche Ansicht in einem so wichtigen und kritischen Zeitpunkt, als es der gegenwärtige ist.

Mein Geist strebt stets nach dem Eigentlichen in den Dingen, nach dem Grunde der Uebel; Symptome haben in meinen Augen nur einen belehrenden Werth; ich gleite jedoch leicht über selbe hinweg und folge nur ihrer Spur, weil sie — kalt und gut beobachtet — die besten Wegweiser sind, um sich der Grundwahrheit zu nähern.

Ich bin wohl selten im Verlauf meines öffentlichen Lebens so schnell auf die letzteren gekommen, als in den Angelegenheiten des dermaligen Landtages. Die Ursache ist ganz einfach die, weil ich in Ungarn nur das wiederfinde, was ich während der ganzen Zeit meines öffentlichen Lebens und insonderheit in den letzten zehn Jahren aller Orten bekämpfte. Der Landtag hat sich recht eigentlich auf meinen Grund und Boden gestellt; ich habe mich nicht von der Stelle begeben, welche ich bereits so lange behaupte, daß mir in ihrem Umkreise kein Fleck unbekannt sein kann.

Stets bereit Euer Hochwohlgeboren meine Ansichten zu eröffnen und durch Ihre Schreiben und unsere Gespräche überzeugt, daß Sie

mich verstehen, beschränke ich mich auf die folgenden kurz gefaßten Aussprüche:

In Ungarn hat die Regierung heute mit zwei Oppositionen zu kämpfen.

Die eine ist die alte und aus der Natur der Verhältnisse entspringende ungarische Opposition.

Die andere repräsentirt den Geist der Zeit.

Diese Oppositionen waren beim Beginn des Landtages ineinander verwebt; die Zeit allein kann sie auseinander bringen, und dies wird und muß geschehen, wenn die Regierung Recht im reinen constitutionellen Sinne hat, und von diesem Rechte nicht abweicht.

Hiedurch wird die ungarische Opposition in der That gelähmt, denn sie will aufrichtig die Erhaltung der Verfassung und sie steht demnach, ohne es zu ahnen, auf dem Felde, auf dem der König selbst sein Lager aufgeschlagen hat. Ihre Begriffe von der Verfassung sind allerdings excentrisch und in vielen Beziehungen sogar grundfalsch. Sie gehen nicht minder von der Basis des Gemeingutes zwischen König und Vaterland aus, und diese Opposition wäre nur für die Regierung gefährlich, welche das Gegentheil von dem wollte, was der König recht aufrichtig will.

Die andere Opposition will Unordnung, denn diese ist das Element, in dem sie lebt. Sie hängt nur dem Schein nach an der Constitution, diese dient ihr als Stützpunkt für den Hebel, den sie gegen die Regierung — weil sie die Autorität ist — ansetzt. Das Ziel ihres Hasses ist die Monarchie, also auch die ungarische monarchische Verfassung. Ueber das Eigentliche der Sache werde ich Euer Hochwohlgeboren später einige nicht unwichtige Daten mittheilen.

Die Festigkeit, welche Euer Hochwohlgeboren und der Erzherzog in der letzten Sitzung bewiesen haben, hatte zur nothwendigen Folge, daß sich die beiden Oppositionen von einander trennen mußten. Mit dem letzten königlichen Rescripte mußte die ungarische Opposition befriedigt sein; die neue kann und wird es nie werden.

Unter den Oppositionen ist die letztere die heftigste, denn sie kämpft um ihre Existenz, und diese beruht auf einem Hirngepinnste, denn das, was sie will (sie mag es sich gestehen oder es nicht in

Worte fassen), ist der Untergang aller gesetzlichen Ordnung; sie will also Nichts. Da sie sehr geschmeidig in den Formen ist und ihr alle Mittel gut dünken, so hat sie sich gleich am Beginn der diesjährigen Versammlung des Terrains bemächtigt und die ungarische Opposition in Ketten geschlagen. Diese kann die Regierung und die Zeit allein lösen. Das einzige Mittel zum Zweck haben die beiden Präsidien in der Hand; sie stehen auf einem Schlachtfelde und müssen die Schlacht leiten. Die Regierung kann ihnen nur die Mittel darbieten. An Munition soll es sicher nicht fehlen.

Ich muß Euer Hochwohlgebornen nun in die vertraute Kenntniß einiger Umstände setzen, welche sich in der letzten Zeit zwischen dem Grafen Stephan Széchényi und mir ergeben haben.

Ich kenne den jungen Mann seit seinem Eintritt in die Welt und habe ihm viel Gutes gethan. Er hat einen lebendigen Geist, Kenntnisse gründlicher Art mangeln ihm wie den meisten unserer jungen Leute; diese ersetzt er durch einen ausgebildeten Instinct; sein Ehrgeiz ist unbegrenzt; er ist nicht leichtsinnig, aber sein ganzes Wesen ist das eines politischen Hitzkopfes, der aber trotzdem tief zu berechnen versteht.

Bereits zu Preßburg habe ich gemerkt (ohne mir den Anschein zu geben, als sei dies der Fall), daß er sich gegen mich zu erklären wünsche. Ich bot ihm hiezu materielle Gelegenheit ohne moralische Schlagworte. Endlich, und dies zwar beiläufig acht Tage vor dem Abgang des Hofes, kam er zu mir und fing damit an, mir den Wunsch zu äußern, sich gegen mich erklären zu dürfen. Ich gab ihm zu verstehen, daß ich Ohren und einen Mund besitze.

Nun ging er in die Materie ein, sprach viel gegen den Absolutismus, gegen die vermeinten Absichten der Regierung, über die Unkenntniß, welche der Hof in den ungarischen Verhältnissen an den Tag lege, über seine Angst, daß der Landtag ein übles Ende nehmen müsse, u. s. w. — Dies war den Tag nach der publicirten Allerhöchsten Resolution auf die erste Vorstellung des Reichstages.

Ich sagte ihm, daß ich mein persönliches Verhältniß gegen einen Rittmeister recht gerne dem zweier Magnaten unterzuordnen bereit sei und nahm die Resolution zur Hand; diese ging ich Punkt für

Punkt mit ihm durch und brachte ihn dermaßen zum Schweigen, daß er mich mit der Erklärung verließ, er finde, daß ich vollständig Recht habe.

Nun kehrte er in seinen Club zurück und wurde sehr bald gänzlich umgewendet.

Am Tage meiner Abreise von Preßburg erhielt ich von ihm das anliegende Schreiben (Nr. 785).

Von hier aus ließ ich ihm mündlich sagen, daß ich sein Schreiben erhalten hätte, und stets bereit sein würde, mich über dessen Inhalt mit ihm mündlich zu besprechen.

Als bald und in der Erwartung, ihn hier ankommen zu sehen (er hatte meinem Commissionär gesagt, daß er dies ungesäumt thun wolle), machte ich Randglossen zu seinem Schreiben. Sie sind der Abschrift beigelegt.

Indessen ist die Zeit verstrichen, das letzte königliche Rescript wurde bekannt und die Dinge stellten sich in der That verschieden.

Vor wenigen Tagen kam Graf Széchényi hieher und meldete sich bei mir. In seiner äußeren Haltung hatten mehrere seiner hiesigen Bekannten bereits einige Störung bemerkt. Die ersten Blicke, welche ich auf ihn heftete, verkündeten mir dasselbe.

Ich empfing ihn freundlich und sagte ihm, daß ich, obgleich die Dinge heute in den wesentlichsten Beziehungen geändert seien, ihn dennoch recht gerne meine Meinung über seine Eingabe an mich mittheilen wollte. Er erklärte sich bereit, sie zu vernehmen, und ich las ihm demnach seinen eigenen Text mit meinen Bemerkungen vor. Er fand nichts gegen selbe einzuwenden.

Als dieses Capitel beendet war, sagte ich ihm, mich nach Gewissen und Gefühl nun über sein, des Grafen, Verhältniß und seine Lage aussprechen zu wollen.

Ich erklärte ihm, daß ich ihn als einen durch ein übertriebenes Gefühl von Eitelkeit und Ruhmsucht verlorenen Menschen betrachten müsse, als eine jener Persönlichkeiten, welche sich in's Unglück zu stürzen, aber nicht aus demselben sich herauszuwinden verstehen.

Hier nahm der Graf Stephan Széchényi mit gerührter Stimme das Wort und nun ging er in eine Auseinandersetzung seiner Ansichten

wie seiner Absichten ein, welche im Wesentlichen auf die folgenden Sätze hinauslaufen:

„Er gehöre zu der Zahl jener Menschen, welche in sich einen großen Trieb nach Thätigkeit fühlten, und ihre Namen der Nachwelt gerne auf eine ehrenvolle Art überliefern möchten. Er habe hiezu eine Rolle übernommen, welche allerdings schwer durchzuführen sein dürfte, welche aber gedeihliche Resultate in Aussicht stelle. Sein Kummer sei bereits seit lange auf dem Grunde gänzlicher Reichthum und Abgespanntheit der ungarischen Magnaten gestanden; die Stumpfheit des Nachwuchses sei ihm nicht minder peinlich gewesen; nun habe er es sich vorgenommen, diese Jugend zu beleben; ihr Loos sei, stets irre zu gehen, daher bedürfe sie eines Führers; diese Stelle fordere viele Rücksichten und Bedingungen, die erste liege für einen eifrigen Diener des wahren Guten, für einen treuen Unterthan im Rufe eines Patrioten. Dieses Ziel habe er erreicht und er werde es sicher zum Erfolge der reinen Absichten Seiner Majestät zu benutzen trachten, u. s. w.“

Ich erwiderte ihm hierauf, daß ich seine Worte als ein treues Bild seines Willens anzunehmen mich ganz bereit erklärte, daß ich aber eben auf selbe meinen früheren Ausspruch ganz passend fände, den Ausspruch: daß Er verloren sei. Um ihm den Beweis zu liefern, daß ich mich nicht irrte, sollte es mir genügen, ihm eine kategorische Antwort auf die Frage abzufordern, ob er sich getrauen würde, seinen Freunden daselbe Geständniß wie mir zu machen.

Er erwiderte sogleich, dies würde nie möglich sein.

„Nun, so sind Sie entweder ein Verräther an mir, oder an Ihren Freunden, dies heißt im End-Ausspruche ein Verräther an sich selbst. Das, was nie gelingen konnte, wird nie gelingen, und die leidige Erfahrung, welche bereits Diejenigen, welche Ihre Linie betreten haben, machten, werden Sie zu Ihrem eigenen Verderben ebenfalls nachholen. Sie werden umkehren wollen und nicht können, alsdann versinken Sie im Sumpfe; oder Sie kehren um, und dann werden Sie von jener Partei, welche Sie irre führten, gebrandmarkt.“

Hier entspann sich ein Gespräch, welches mir bewies, daß Graf Széchényi dies in ruhigen Momenten allerdings fühle; er klagte über

die Extravaganz der Ideen mehrerer seiner jungen Camaraden und bezeichnete selbst einige davon namentlich als reine Tollhäusler, welche sich das Vorbild der amerikanischen Republiken als Ziel ihrer Bestrebungen gesteckt hätten. Gegen diese wirke er; er hoffe manche zurückzuführen.

Nach einer dreistündigen Unterredung verließ er mich tief bewegt und in einer sehr niedergeschlagenen Stimmung. Da dieses Gespräch in meine Audienzstunden fiel, so wäre ich nicht verwundert, daß das Factum eines so langen Colloquiums zwischen Széchényi und mir bald ruckbar werden könnte.

Ich wollte Euer Hochwohlgeboren diese Daten sehr umständlich mittheilen, weil sie manchen Aufschluß über die Lage der Dinge in Preßburg geben.

Für mich ist es deutlich:

1. daß der Széchényi-Károly'sche Club ganz zu der neuen Opposition gehört;

2. daß Einer der Chefs den Proceß als übelstehend betrachtet.

So wird es fortan gehen, wenn man von Oben festhält und frei die Wahrheit spricht. Ganz andere Dinge als den Preßburger Taumel hat diese bereits besiegt.

Daß ich die Circular-Sitzungen als jenes Mittel ansehe, welches die Faction als das beste zur Durchsetzung ihrer verruchten und theilweise verrückten Sätze betrachtet, habe ich Euer Hochwohlgeboren bereits mehrere Male bewiesen. Solange dieses Ferment der Anarchie nicht beseitigt ist, ist auch an Ordnung nicht zu denken. Die Frage ist lediglich, wann und wie das heilsame Werk unternommen werden soll? Dies kann Niemand besser als Euer Hochwohlgeboren beurtheilen.

Der Zweck des Momentes muß der sein, der alten Opposition zu beweisen, daß die neue gerade das Gegentheil von dem will, was ihrem eigenen constitutionellen Streben zu Grunde liegt. Sind die Parteien einmal getrennt, so erheischt die Klugheit, die bessere zu schonen; die andere muß vernichtet werden, denn sie wirkt wie ein Krebschaden. Das Streben eben dieser Opposition ging dahin, das Element der Unordnung zu dem Landtage umzugestalten. Hätten Euer

Hochwohlgeboren in der Sitzung vom 8. nachgegeben, so war der Proceß im Princip für die Regierung und für die alte Verfassung verloren. Euer Hochwohlgeboren haben demnach durch Ihr festes Beharren einen sehr wesentlichen Dienst geleistet *).

Empfangen Euer Hochwohlgeboren die Versicherung meiner vollkommensten Hochachtung.

Metternich m. p.

Schreiben des Rittmeisters Grafen Stephan Széchényi an den Staatskanzler Fürsten v. Metternich

(mit beigefügten Randglossen des Letzteren).

Preßburg, 16. November 1825.

785. Euer Durchlaucht, gnädigster Fürst! Sie waren so gnädig, vor einigen Tagen mir zu erlauben, daß ich über einen Gegenstand mit Ihnen sprechen dürfe, der, da er mein Vaterland betrifft, mich natürlicherweise ausnehmend interessiren muß.

Es ist nicht zu läugnen, daß die Grundursache von unendlich vielen Nebeln in der Welt nichts Anderes ist als ein Mißverständnis und daß oft nur eine Kleinigkeit fehlt, ein einziges Wort oft, um einer Sache den glücklichsten Ausgang zu geben, die, wegen Mangels an Aufklärung, die traurigsten Folgen nach sich zieht.

Euer Durchlaucht haben mich nie aufgefordert, meine Ansicht über die jetzigen Landtags-Angelegenheiten Ihnen mitzutheilen, die wenig gründliche und ausgedehnte Sachkenntniß, die ich über jene Gegenstände habe, die auf demselben vorgenommen werden, erlaubt mir nicht, Euer Durchlaucht solche Aufschlüsse zu geben, die Ihnen unbekannt und

*) Bezieht sich wahrscheinlich auf die Haltung des Personals gegenüber dem Versuche der Opposition, „ein Projectum Nuntii, das vor der Immediation in den Zirkeln berathen worden war, in die Diätal-Acten zu bringen“. Mit diesem Schritte ward beabsichtigt, den Schwerpunkt der Verhandlungen so viel als möglich aus dem Plenum in die Zirkel zu verlegen, und auf diese Art „den Circular-Verhandlungen de facto einen Stempel der Legalität auszudrücken, den sie de jure nicht haben“. Dagegen verwahrte sich der Personal mit Erfolg, indem er erklärte, „er könne kraft seines Amtes nicht erlauben, daß ein Schriftstück, welches nicht einmal die Circular-Revision und noch viel weniger eine landtägliche Erörterung passiert habe, in das Diarium aufgenommen werde“.

neu wären, weshalb ich auch einige Verlegenheit fühle, Ihnen diese Zeilen zu übersenden. Indessen halten diese Rücksichten mich nicht ab, meine Pflicht zu erfüllen, indem ich Euer Durchlaucht auf mehrere Gegenstände und Verhältnisse aufmerksam mache, die Sie von der hohen Stelle, auf der Sie stehen, nicht so genau sehen können wie ich, der ich sie ganz vor meinen Augen habe. (a)

a) Die Meinung, daß man von hohen Standpunkten aus weniger genau sieht als von niedrigen, ist bei administrativen Gegenständen nicht immer richtig. Wer gute Augen hat, sieht; — und je größer die Fläche ist, die sich vor ihm entfaltet, desto sicherer ist er, richtig zu sehen. Der erste Vortheil hoher Standpunkte ist der, über den Vorurtheilen der Menge zu stehen, und da es den Menschen nicht gegeben ist sich nicht zu irren, so bieten die höheren Standpunkte die Möglichkeit ausgebreiteter Controle, welche im geschlossenen engen Kreise nicht nur weit schwerer, sondern oft ganz unmöglich ist.

Euer Durchlaucht haben mir vor einigen Tagen unter Anderem auch das gesagt: „daß die meisten Menschen über den einen oder anderen Gegenstand deshalb falsch zu urtheilen pflegen, weil sie die Lage der Dinge, ihre eigene Stellung, ihre Mittel und die Sache selbst nicht von allen Seiten untersuchen und beurtheilen; man müsse, sagten Sie, sich also mit all' dem versehen, was über den zu beurtheilenden Gegenstand irgend ein Licht verbreiten könnte.“

Ich komme nun also gerade auf den jetzigen Landtag und wage Euer Durchlaucht vor allem Andern ganz unterthänigst zu sagen, daß ich neulich, wie ich die Ehre hatte mit Ihnen zu sprechen, bemerkt habe, daß Sie — obgleich ich mich über Ihre Kenntniß der ungarischen Verfassung nicht genug erstaunen konnte — in mancher Hinsicht nicht gut informiert zu sein scheinen und über Manches geradezu eine irrige Ansicht haben. Deshalb glaube ich Ihnen einige Dienste zu leisten, wenn ich Sie auf Manches aufmerksam mache, was Ihrer Beobachtung entgeht und was, um es ehrlich herauszusagen, andere Leute Ihnen zu sagen nicht wagen, andere aus Rücksichten nicht wollen.

Erlauben Euer Durchlaucht, daß ich Sie nur darauf zurückführe, daß wir neulich in dem übereingekommen sind, daß die Grundursache aller der Unannehmlichkeiten (wenn ich mich so ausdrücken darf), die

allhier statthaben, das Mißtrauen ist, das die Stände gegen die Regierung hegen. Mißtrauen ist Mangel an Vertrauen und wie ist es möglich — außer wir wollen die Natur und die Einsichtsgaben des Menschen ganz und gar ändern oder ablängnen — daß da Vertrauen herrsche, wo die Verheißungen selten gehalten, die Gesetze immer zum Vortheil des Königs und stets zum Nachtheil der Nation ausgelegt werden, und wo jetzt, wenn man es ohne Umschweif heraus sagen will, es so aussieht, als ob die ganze Verfassung auf dem Punkt wäre, über den Haufen geworfen zu werden. (b)

b) Vertrauen wie Mißtrauen sind allerdings Früchte der Erfahrung. Sie können aber auch in gegebenen Umständen und nach Maßgabe der Zeit bloße Blendwerke in den Händen einzelner Menschen oder ganzer Parteien sein. Ich kenne in der ungarischen Geschichte nur Eine Periode, in welcher die Regierung die Verfassung bedrohte. Diese Periode ist die von den Liberalen so hochgepriesene der Regierung Kaiser Joseph's II.

Im Jahre 1790/1 erhielt die Verfassung eine Bekräftigung, welche sie im Wortlaute sowohl als im Sinne stärker belebte, als sie es vor dem Regierungsantritte Joseph's II. war.

Die nachfolgende Regierung Kaiser Franz' I. war mit sechsundzwanzig Kriegsjahren gefüllt. Die sechs Landtage, welche in dem allgemeinen Taumel abgehalten wurden, zeigen auch nicht Eine Spur, daß der König die Constitution nicht erhalten wollte.

Heute, mitten im gesicherten Frieden, haben Seine Majestät den Reichstag einberufen und vom Throne herab die Gefühle, welche Ihrer dreiunddreißigjährigen Regierung zur Grundlage dienten, rein und kräftig ausgesprochen.

Auf welchem Grunde beruht demnach das Mißtrauen? Auf der Basis des Principes des Monarchen? Dies ist nicht möglich; denn warum sollte Er Ungarn allein von dem laut und so allgemein von Ihm in Ungarn sowie aller Orten ausgesprochenen Grundsatz: „Erhaltung alles gesetzlich Bestehenden“ ausschließen — warum mit einem Worte sollte Er sich vor Seinen Völkern und vor ganz Europa Lügen strafen? Wäre nur Mangel an Erfahrung die Ursache der Phänomene des Landtages, so hätten sie mittels der Thronrede versiegt sollen, denn so wie der Kaiser, spricht der nicht, der das Gegentheil von dem beabsichtigt, von dem Er spricht.

Beruht das Mißtrauen auf einzelnen Factis? So lege man sie dar, sei aber auch zur Aufnahme der Aufklärung bereit.

Sollte nicht in dem Mißtrauen viel Berechnetes sein? Sollte nicht Ungarn auch an manchem Uebel der Zeit krank danieder liegen? Sollte es nicht in Ungarn, wie aller Orten eine Partei geben, welcher die Autorität ein Gräuel — das Gesetz ein Deckmantel für ihre Privatabsichten — die systematische Opposition eine Zielscheibe für Popularität ist? — Der fernere Gang der Verhandlungen wird die Wahrheit lehren.

Ich könnte alles dies durch viele Beispiele beweisen und würde vor Gott und vor Euer Durchlaucht, wenn Sie die Sache unparteiisch sehen und beurtheilen wollen, Recht finden. Ich will aber, um Ihnen nicht gar zu viel Zeit zu rauben, von all' diesem schweigen und Sie nur auf das Wesentliche dieses Landtages zurückführen, damit Sie selbst den Hergang der Sache sehen sollen.

Vor allem Anderen erfreuen Seine Majestät die Stände mit einer väterlichen Anrede und sagen, daß sie nichts wünschen und die Stände auffordern, über die Consolidirung der Verfassung sich zu berathen. Die Stände, fest auf ihre Gesetze und Gebräuche haltend, arbeiten und berathen sich während vier Wochen. Sie reichen endlich ihr Nuntium ganz unterthänigst ein, — über dessen meritum ich weder pro noch contra mich aussprechen will, denn es gehört zu meiner Sache eigentlich nicht. — So viel ist aber gewiß, daß die Stände das, was sie im besagten Nuntium gesagt haben, für die wesentlichsten Mittel, ihre Verfassung zu unterstützen, allgejoint anerkannt haben, und indem sie es einreichten, ihrer Pflicht gegen König und Vaterland streng genugzuthun glaubten. Nach ein paar Wochen gelangt die Resolution Seiner Majestät zu den Ständen, die beinahe nicht anders ausgelegt werden kann, als ob in dessen Inhalt das Princip einer ganz unumschränkten Monarchie zu sehen wäre. (c)

c) Diese Darstellung des Geschehenen könnte in wesentlichen Theilen bestritten werden. Allerdings haben Seine Majestät vom Throne herab den aufrichtigen Wunsch ausgedrückt, daß die Verfassung durch die Ausfüllung einiger — und ich möchte wohl sagen — zahlreicher Lücken in der Gesetzgebung: durch eine verbesserte Gerechtigkeitspflege, durch Gesetze und Verordnungen, welche das von der Natur so reichlich begabte Land auch zu den Vortheilen einer geregelten Industrie heranreifen, verstärkt werde, sowie der Körper sich nur Genüsse durch Gesundheit und geregelte Kraft erwerben kann. Allerdings haben die Stände nach mehr als vier für die öffentliche Sache

verlorenen Wochen eine ganz natürliche Klage gegen Thatfachen erhoben und ein paar Maßregeln verlangt, über deren Sinn und Zweck ich hier in keine Untersuchung eingehen will, alles für das Reich so Nützliche und Wesentliche aber mit Stillschweigen übergangen. Allerdings wurde die königliche Resolution verspätet, aber hieran trägt Gott die Schuld; der König war krank.

Welchen Werth die Interpretationen in Beziehung auf die Grundsätze des Absolutismus haben, die in dieser Resolution ausgesprochen worden sein sollen, wird die nächste Antwort Seiner Majestät beweisen. In jedem Falle war auch die entgegengesetzte Auslegung nicht nur möglich, sondern im Wortlaute des Contextes selbst die einzig natürliche. Hätte ich der Versammlung zu rathen gehabt, so würde ich — im Zweifel über den wahren Sinn der königlichen Worte — den Antrag gestellt haben, die gute Auslegung der schlechten vorzuziehen. Ich erachte die Lage des Gegners stets als gefährdeter, wenn er mir zu beweisen hat, daß er das Schlechte will, als wenn ich ihm den Beweis auflege, daß er es nicht will. Da die Oppositionen sich stets bei Leidenschaften Rathes erholen, so treffen sie selten den rechten Fleck.

Ich will nicht untersuchen, in wie weit es wahr oder falsch ist, daß man in der besagten Resolution das Princip des Absolutismus sehen müsse. Ich will aber nur fragen, ob es möglich ist, daß die Stände, die keinen anderen Sinn darin finden können (d), nach all' Diesem, Vertrauen haben sollen und ob ihnen jene Angstlichkeit nicht zu verzeihen sei, die sie nicht verbergen können, und vermöge welcher sie über jene Punkte, die das Princip ihrer Verfassung bilden, vor allem Anderen beruhigt zu sein wünschen.

d) Dort, wo kein anderer Sinn zu finden ist, ist eine jede Untersuchung überflüssig. Die Frage, ob in den königlichen Worten der Sinn des Absolutismus gefunden werden konnte, scheint mir richtiger gestellt.

Können wir das von einem Menschen verlangen, daß er über die Verbesserung der inneren Einrichtung und der inneren Bequemlichkeit seines Hauses sich berathe, der in der Idee und in der Furcht lebt, daß sein Gebäude mit jedem Moment zusammenfällt? (e)

e) Nein; aber die Klugheit erheißt, daß der Mann sich vor Allem nicht dem Gefühle der Furcht früher überlasse, bevor er mit festem und ruhigem Sinne und Blicke die Untersuchung erschöpft hat, ob seine Furcht auch gegründet sei und ob ihm nicht ein Blendwerk vorshawe?

Ihrer Durchlaucht ehren und achten das durch das Alter Ehrwürdige, das bereits Bestehende. Sie nehmen zum Grundstein Ihrer Grundsätze die Legitimität an; Sie sind in Ihrem politischen und in Ihrem Privatleben so sehr consequent, daß ich sicher bin, daß Sie die Verfassung des ungarischen Königreiches in dessen Cardinalprincipien so rein und intact erhalten wollen, als sie damals war, als sie unter die Regierung der jetzt herrschenden Dynastie kam. (f)

f) Die Erhaltung der ungarischen Verfassung erkenne ich in jeder Hinsicht für eine so strenge Pflicht des Staatsdieners und gleichzeitig für ein so bestimmtes Gebot des Rechtes wie der Klugheit, daß ich mein ganzes politisches Leben vernichten müßte, um dem Gegentheile auch nur Gehör zu geben.

Je fester und erprobt unerschütterlicher ich jedoch da stehe, um so freier lege ich mein Glaubensbekenntniß ab. Es ist das folgende:

Die Verfassung wird nie durch einen klugen und gerechten König bedroht werden. Das, was seit achthundert Jahren dem Sturme der Zeit getrotzt hat, ist erwiesen fest.

Die Gefahren, welche die Verfassung bedrohen, liegen auf einem ganz andern Felde.

In Zeiten allgemeinen Frevels, gewagter Experimente, in Zeiten, wo die Erfahrung gelästert und Theorien an ihre Stelle gesetzt werden, hat das erprobte Alte stets harte Kämpfe zu bestehen. Nirgends liegt anderentheils mehr und ein reichhaltigerer Stoff zum Kampfe, als im ganzen ungarischen Wesen. Das, was an anderen Orten sich als ledigliche Veränderung in mancher Form hinstellen könnte, würde in Ungarn alles Eigenthum, alle Existenzen, alle und jede erworbenen Rechte gefährden und zur Vernichtung führen. In den Gebilden der Zeit liegt demnach die Gefahr; und welches Urtheil soll der ruhige Beobachter, der wahre Freund der Verfassung über Menschen fällen, welche dem Könige, und was mehr ist, dem jetzigen Könige das andichten, was dem Gemeinwesen von seinen Feinden angedroht wird?

Ich müßte mich unendlich irren, wenn ich den Hauptfinn des Gespräches, das ich neulich mit Ihrer Durchlaucht zu führen die Ehre hatte, anders auslegen müßte, — wo Sie noch unsere ungarische Verfassung mit einem kostbaren Schmucke verglichen haben, den man unbefastet wie ein Heiligthum aufbewahren muß. (g)

g) In diesem Ausspruche liegt die ganze vorstehende Bemerkung.

Wenn ich nun diese, wie ich hoffe, falsche Ansicht der Dinge und die ungegründete Furcht bei den Ständen des Königreiches durchdenke, aus der wirklich viel Uebel entspringen kann, so muß ich mir selbst sagen, daß es Schade ist und ein wahres Unglück, sich gegenseitig nicht aufzuklären und zu verstehen, besonders da es mir immer vor- kommt, daß es wirklich nicht so schwer sein würde, ohne den Rechten Seiner Majestät auch nur im Geringsten zu vergeben, die Stände zu beruhigen und, so viel es auch in sehr kurzer Zeit geschehen kann, ihr Vertrauen zu gewinnen. (h)

h) Ich glaube dafür bürgen zu können, daß der rein gedachte und von mir aufrichtig getheilte Wunsch sicher in Erfüllung gehen wird.

Um dies zu erlangen, sollten Seine Majestät in der zunächst kommenden Resolution kurz Seine aufrichtige constitutionelle Gesinnung aussprechen, sowie Er sie bei Seiner Krönung geschworen hat. Alle jene auf den Absolutismus hinzudeuten scheinenden Stellen der jetzigen Resolution würden, ohne daß man sie widerruft, von sich selbst vergeffen werden. (i)

i) Seine Majestät müssen weiter gehen, und müssen das für Irrung erklären, was Irrung ist.

Sodann sollten Seine Majestät die gesetzmäßige Abhaltung des Landtages ohne alle Conditionen offen und bestimmt zusagen, ohne wieder von den Zeitumständen und Verhältnissen die Erfüllung dieses Versprechens abhängig zu machen, da dies ohnehin als ein Haupt- Element der Verfassung in den Gesetzen klar steht und für den König verpflichtend ist.

Euer Durchlaucht werden sehen, daß meine Landsleute, so un- vortheilhaft sie sich auch zeigen sollten oder eigentlich gezeigt haben, eines gerechten Monarchen werth sind und sein Vertrauen verdienen.

Kann ein Mann ein treuer Unterthan seines Königs sein, der sich an die Gesetze seines Landes nicht mit aller Kraft anklammert? Ich kann es nicht glauben, so wie ich an dem wirklich inneren Werth Dessen stets zweifeln werde, der sein Recht nicht männlich zu ver- theidigen weiß.

Ich bin überzeugt, daß ich Euer Durchlaucht durch diese Schrift, die ich mit aller Unterthänigkeit übersende, nicht einen Augenblick beleidige, denn Den, der selbst wahr ist, beleidigt Wahrheit nie*).

Genehmigen 2c. 2c.

Stephan Graf Széchényi.

*) Georg v. Mailáth, in dessen Besitz die obigen Schriftstücke, als Nachfolger des Szögényi im Amte eines Präsidenten des Unterhauses, übergegangen waren, hat davon Abschriften anfertigen lassen und dieselben später dem Staatskanzler über Wunsch zur Verfügung gestellt. In dem betreffenden Schreiben, ddo. Tyrnau 14. September 1850, an den Fürsten von Metternich sagt Georg v. Mailáth unter Anderem Folgendes: „Indem ich die Abschriften dieser beiden Actenstücke Eurer Durchlaucht hiemit zu übersenden die Ehre habe, kann ich nur die schon vor einigen Jahren Hochderselben gemachte und seitdem leider auf eine höchst traurige Weise bestätigte Bemerkung wiederholen, daß die vor fünfundzwanzig Jahren mit so richtigem und tiefem Blick in die Zukunft gemachte Voraussage sich auch hinsichtlich des unglücklichen Grafen Széchényi vollständig bewährt hat.“

Zum besseren Verständniß der Sache lassen wir die officiellen Analysen der beiden königlichen Resolutionen, die in den vorstehenden Schriftstücken mehrmals erwähnt werden, hier folgen:

In der Resolution vom 9. November 1825 gaben Seine Majestät

1. Ihr allgemeines Mißfallen zu erkennen, daß die königlichen Propositionen so spät in Berathung genommen worden seien und forderten die Stände zur ungesäumten Aufnahme der Deputatorial-Operate nachdrücklich auf;

2. drückten Ihren Schmerz darüber aus, daß man Gegenstände zur Sprache gebracht habe, die man lieber der Vergessenheit hätte überlassen sollen;

3. erklärten die Constitution des Reiches zu jeder Zeit aufrecht erhalten zu haben, durch die Zeitumstände aber genöthigt gewesen zu sein, ohne Mitwirkung der Stände, Maßregeln zur Abwendung der dem Staate drohenden Gefahr zu treffen;

4. hätten Sie die ungehorsamen Jurisdictionen mit vollem Rechte durch die geeigneten Zwangsmittel zur Erfüllung ihrer Pflichten angehalten;

5. werde es von den Ständen abhängen, dergleichen Ereignissen durch eine in Antrag zu bringende gesetzliche Provision für die Zukunft vorzubeugen;

6. nahmen Seine Majestät die königlichen Commissäre, die nur Allerhöchstihren Willen vollzogen hätten, in Schutz;

7. erließen Allerhöchstdieselben, bei den gegenwärtigen Verhältnissen die fernere Recrutenstellung, beharrten aber darauf, daß wegen der in Conv.-Münze erhobenen Contribution keine Abänderung oder Imputation erfolge;

8. führten Seine Majestät die Gründe an, weshalb die Abhaltung eines Landtages durch längere Zeit unmöglich gewesen sei und versprachen unter genauer Handhabung der diesfalls bestehenden Gesetze, auch für den Fall als die königlichen Propositionen auf diesem Landtage nicht sämmtlich erledigt werden sollten, die Berufung eines anderen Landtages noch vor Ablauf von drei Jahren;

9. erklärten Seine Majestät, daß Allerhöchstdieselben die Nothwendigkeit einer Erweiterung des Artikels XVIII 1790/1 nicht einsähen, da der Wirkungskreis der Statthalterei durch den Artikel XIV 1790/1 hinlänglich bezeichnet werde; endlich

10. lehnten Seine Majestät das Begehren der wechselseitigen Correspondenz der Comitae ab.

Später folgte das Rescriptum declaratorium vom 29. November 1825, worin Seine Majestät zu erklären geruhten, daß Allerhöchstdieselben

1. die Unzufriedenheit der Stände über die Resolution vom 9. November mit um so größerem Befremden und Schmerze vernommen hätten, als Sie überzeugt wären, daß darüber kein Zweifel hätte entstehen können, sobald man die Worte derselben nicht einzeln, sondern im Zusammenhange in Erwägung genommen hätte;

2. weit entfernt seien, sich durch die vergangenen Allerhöchstihrem Vaterherzen ebenfalls unangenehmen Ereignisse irgend ein neues Recht für die Zukunft beizulegen, oder unter dem Vorwande außerordentlicher Zufälle den Gegenstand der Subsidien, sei es an Geld, an Naturalien oder Recruten gegen den klaren Sinn des Artikels XIX des Jahres 1790/1 der landtäglichen Verhandlung zu entziehen;

3. in Betreff der Contribution einen der Natur und dem Gebrauch der Landtagstractate angemessenen Vorschlag von den Ständen erwarten;

4. in Hinsicht der Abhaltung der Landtage zur größeren Befräftigung Allerhöchstihrer aufrichtigen Gesinnung gestatten, daß, im Falle alle nach Artikel XIII vom Jahre 1790/1 zu bearbeitenden Gegenstände auf dem gegenwärtigen Landtage nicht beendigt würden, die Stände ihre Wünsche wegen Abhaltung eines vor Ablauf des gesetzlichen Termines anzuordnenden Landtages unterbreiten;

5. rücksichtlich der Erweiterung des Artikels XVIII vom Jahre 1790/1 Ihrer früheren Erklärung inhäriren, übrigens aber den gesetzlichen Wirkungskreis der königlich ungarischen Statthalterei aufrecht erhalten würden; endlich

6. wegen der gesetzlichen Correspondenz der Comitae die Unterbreitung eines nach dem Geiste der Resolution der Jahre 1792 und 1812 zu entwerfenden Artikel-Projectes gnädigst bewilligen.

D. G.

Des Kaisers Alexander Tod.

786. Metternich an Ottenfels (Ref. D.) Wien, 18. December 1825.

787. Metternich an Lebzeltern (Geh. D.) Wien, 22. December 1825.

786. Le funeste événement dont je fais mention dans ma dépêche précédente *) est à la fois le plus inattendu et l'un des plus graves auxquels l'imagination puisse s'arrêter.

La raison veut que, dans un tel événement, l'homme d'État se place en face de la vérité, et, pour atteindre le but, il doit se garder de s'abandonner à tout sentiment qui pourrait le faire dévier de la simple recherche des faits probables et possibles qui devront servir à régler le plus prochain avenir. La base de toute recherche pareille doit se fonder sur la connaissance des individualités.

Je m'abstiendrai ici de ce qui pourrait porter le caractère d'un panégyrique de l'Empereur Alexandre. Ses qualités, ses vertus, ses actions comme homme public et privé, ses défauts et ses faiblesses, ont pu être constatés dans le cours d'un règne de plus de vingt-cinq ans. Ils appartiennent au domaine de l'histoire. Qu'il me soit permis d'ajouter que les matériaux pouvant servir à l'histoire de la période dans laquelle a régné Alexandre I^{er} ne sont, d'après ma conviction, nulle part mieux connus qu'à Vienne. Je ne doute même pas que l'opinion que je viens d'énoncer ne soit en général partagée en Europe par tous les hommes véritablement éclairés.

Mais, de plus, nous connaissons également son successeur, et c'est sur cette double connaissance que je fonde, sans crainte de me tromper, l'opinion suivante sur les premiers errements de son règne:

Le Grand-Duc Constantin a beaucoup d'esprit, un cœur droit et plein de noblesse, les principes politiques les plus

*) Die hier erwähnte Depesche von gleichem Datum enthält die Mittheilung von dem Tode des Kaisers Alexander. Die Nachricht war um Mitternacht vom 13. zum 14. December an Metternich gelangt, wurde aber für zweifelhaft gehalten, bis erst vier Tage später die Bestätigung einlangte. Siehe über den gleichen Gegenstand Nr. 772.

corrects ; souvent peu d'accord avec la pente d'idées sentimentales et romanesques de son auguste frère, il n'en a pas moins été le soutien le plus fidèle de ses volontés. Personne n'a su mieux obéir que le Grand-Duc, et se faire obéir davantage.

Sa jeunesse a été obscurcie par une fougue de caractère telle, que sa réputation en a souffert d'une manière pénible pour lui. L'âge a beaucoup calmé cette effervescence, et son épouse exerce sur son caractère irascible une influence aussi salubre que considérable.

Sa politique sera positivement pacifique. La marche de son esprit tendra vers deux buts principaux : en politique, vers le soutien du principe monarchique, et sous le point de vue administratif, vers l'amélioration intérieure de l'Empire. Ou je me trompe fort, ou bien l'histoire de Russie va commencer là où vient de finir le roman.

J'ai tout lieu de croire qu'il ne s'intéressera en aucune manière au sort des Grecs. Il s'est constamment prononcé contre eux avec mépris comme nation et avec animadversion comme sujets en révolte.

Il est fort dévoué à l'Autriche et à l'union entre les deux Empires. Il déteste les Anglais et méprise les Français. Il regarde la Prusse comme livrée à l'esprit révolutionnaire.

Tel est en substance le tableau que le changement de règne présente à notre pensée. L'avenir seul pourra démontrer si le présage sera confirmé par les errements d'un règne qui, sous une foule de rapports, aura bien des embarras à surmonter. Le premier qui se fera sentir, c'est que les liens de l'obéissance se sont beaucoup relâchés sous le règne doux d'Alexandre, et que par conséquent les actes du nouvel Empereur, interprétés par la crainte qu'il inspire, prendront facilement un caractère de dureté et créeront un sentiment de contrainte que la nation n'a plus éprouvé depuis plus de vingt-cinq ans, c'est-à-dire, depuis le laps de temps d'une génération entière.

La chance existe-t-elle que l'héritier naturel du trône puisse ne point vouloir accepter la couronne ? Bien des per-

sonnes le croient. Peu de moments devront nous apprendre quel est le parti qu'en ce moment le Grand-Duc doit déjà avoir pris. Si le Grand-Duc Nicolas était appelé à succéder (fait qui ne pourrait avoir lieu que par un acte formel de renonciation à la couronne de la part du frère aîné), il serait impossible de tirer un horoscope quelconque du nouveau règne.

Quoi qu'il en puisse être, Monsieur le Baron, cet événement si inattendu, que la correspondance d'Odessa aura sans doute fait connaître à Constantinople avant l'arrivée de la présente poste, devra produire la plus vive sensation sur le Gouvernement ottoman . . . *).

Vous verrez M. de Minciaky fort embarrassé de son attitude; vous lui témoignerez les attentions les plus recherchées et vous ne sauriez trop lui exprimer le sentiment de douleur profonde que l'Empereur notre auguste Maître éprouve de la perte d'un allié qui en même temps a été l'ami de sa vie entière.

Il ne me reste pour aujourd'hui plus rien à vous dire. . . . Il est curieux et déplorable que je doive vous donner des instructions sur un événement qui, avec tous les caractères de l'authenticité, ne porte néanmoins pas encore tous ceux d'une certitude absolue, et auquel, ainsi que vous le remarquerez, nous n'avons pas encore assigné une place dans nos feuilles publiques.

Metternich an Lebzeltern in Petersburg (Sch. D.) Wien,
22. December 1825.

787. Il serait superflu de revenir, entre Votre Excellence et moi, sur les suites possibles ou probables d'un événement aussi inattendu qu'immense dans ses conséquences nécessaires.

Je vous envoie quelques pièces de correspondance qui vous démontreront qu'à l'heure qu'il est nous ignorons encore lequel des deux frères occupera le trône de Russie. M. de Tatistscheff ne doute pas que dans la première démarche de

*) Hier folgen Rathschläge über die Haltung der Pforte.

l'Empereur Constantin ne se trouve un fond de calcul lié à l'opinion qu'il regarde comme prédominante sur son compte en Russie. M. de Tatistscheff croit qu'il veut se faire prier de conserver la couronne. Je suspens mon jugement sur un fait que peu de jours tireront au clair.

Une ère nouvelle va commencer. Mon esprit s'y est transporté et il y vit.

Le choix que l'Empereur notre auguste Maître a fait de l'Archiduc Ferdinand est sans contredit le plus convenable, et il sera à la fois le plus utile aux affaires. Ce Prince a le sentiment droit et profond; il est placé sur la ligne morale la plus conforme à celle sur laquelle nous marchons nous-mêmes; ni son esprit ni ses principes ne laissent craindre la moindre lacune. Il portera à Votre Excellence des instructions qui seront plus faciles à rédiger attendu que Son Altesse Royale ne quittera pas Vienne avant que nous sachions lequel des deux frères occupera définitivement le trône de Russie.

Fürst Metternich als Lehrer der Herren Erzherzoge Ferdinand und Franz Carl im Jahre 1825.

788. Uebersicht der Lehrstunden nach einer eigenhändigen Aufzeichnung Metternich's.

788. Montag, 17. Januar 1825. Erste Stunde.

1. Allgemeiner Begriff der Politik und der Diplomatie.
2. Ihre Erhebung zur Wissenschaft durch die sich immer mehr verbreitende Civilisation. Ministerium des Cardinals Richelieu.
3. Entstehung der geheimen Hof- und Staatskanzlei. Ihre Functionen und Zweck. Ihr Einwirken in die Administration.

Freitag, 21. Januar 1825.

1. Begriff der wahren Politik und Diplomatie. Ihre Begrenzung auf die permanenten und realen Interessen der Staaten. Nachtheile einer bloß auf Leidenschaften gegründeten Politik.
2. Vergleich zwischen der Politik Ludwig's XIV., Napoleon's, Friedrich's II.

3. Vorwürfe dem Hause Oesterreich gemacht über stete Vergrößerungs-
Absichten.

4. Welches ist die wahre Politik für Oesterreich?

Montag, 24. Januar 1825.

1. Geist der Zeit.

2. Französische Revolution.

3. Principes de droit et de fait.

Montag, 31. Januar 1825.

1. Fortgesetzte Wirkung des durch die französische Revolution auf-
geregten Geistes über ganz Europa.

2. Geheime Gesellschaften.

3. Ihre allgemeine Tendenz.

4. Ihre Ausbildung.

5. Sie sind nur Mittel zum Zwecke.

Freitag, 4. Februar 1825.

1. Weitere Entwicklung der Mittel der geheimen Gesellschaften.

2. Freimaurer; ihre ersten nicht strafbaren Zwecke. Sie haben sich
aber in so viele Secten getheilt, daß die eigentliche Freimaurerei
nicht mehr besteht. Ihre Form dient den geheimen Verschwörungen
gegen Religion und Staat zu stets bereiten Werkzeugen, ihre Um-
triebe zu vermehren und zu verbreiten.

3. Carbonarismus. Adelpshisme. Die carbonarische Verfassung ist
merkwürdig, indem sie das Sectenwesen durch äußerst einfache
Formen den Begriffen der niedrigen Volksclassen anpaßt.

Carl Albert Prinz von Carignan, später König von Sardinien.

Ein Beitrag zu dessen Charakterisirung.

789. Aus einer späteren eigenhändigen Aufzeichnung des Fürsten Metternich *).

789. Nach der Schilderhebung der piemontesischen Revolution in
den Jahren 1820 und 1821 war der König Carl Felix fest entschlossen,

*) Wir reihen diesen Aufsatz hier ein, weil die Begebenheit, von der darin
gesprochen wird, in's Jahr 1825 fällt.

den Prinzen von Carignan, der als Fahnenträger der Revolution hervorgetreten war, von der Thronfolge auszuschließen und die Krone auf dessen Sohn zu übertragen.

Der König wollte bei Abgang einer pragmatischen Erbfolge-Ordnung die Erreichung seiner Absicht unter die Sanction und Bürgschaft des Kaisers Franz stellen.

Der Kaiser Franz sprach sich jedoch gegen diese Maßregel aus. Er war der Meinung — und ich theilte seine Ansicht — daß Ausschließungen solcher Art bei ihrer Ausführung stets unvermeidliche Ruhestörungen im Gefolge haben *).

Als der Kaiser Franz im Jahre 1825 das lombardisch-venetianische Königreich besuchte, war diese Frage eben im lebhaften Schriftenwechsel.

Der König Carl Felix meldete sich beim Kaiser zu einem persönlichen Besuche in Mailand. Der Kaiser ergriff neuerdings diesen Anlaß, um in der obschwebenden Frage auf die Entschlüsse des Königs einzuwirken. Er erklärte den Zeitpunkt für die beiderseitige Zusammenkunft erst dann als gekommen, wenn der König für die Nichtunterbrechung der Thronfolge-Ordnung sich werde entschieden haben, in welchem Falle dann der Kaiser es vorziehen würde, daß die Zusammenkunft nicht in Mailand sondern in Genua stattfände. „Die Piemontesen“ — so schrieb Kaiser Franz an König Carl Felix — „werden es vorziehen, wenn ich zu ihnen komme, und die Genuesen dankbar dafür sein, daß man ihre Stadt für das Rendezvous gewählt hat.“

Der König war damit einverstanden und verpflichtete sich von seiner Entscheidung hinsichtlich des Prinzen von Carignan abzustehen, doch knüpfte er hieran die Bedingung, daß der Prinz von Carignan erst nach der erfolgten Zusammenkunft beider Monarchen in Genua den Befehl zu erhalten habe, sich bei dem Kaiser Franz vorzustellen, um von diesem bei dem König Carl Felix vorgeführt zu werden.

Dieser Plan wurde strenge eingehalten.

Erst nach der Ankunft des Kaisers zu Genua, woselbst der König einige Tage früher eingetroffen war, wurde ein Courier nach Turin

*) Siehe die Depesche vom 6. December 1821 (Nr. 557).

mit dem Befehl entjendet, der Prinz von Carignan habe sich nach Genua zu begeben und sich dort bei dem Kaiser Franz zu melden.

Der König äußerte mir sein Mißbehagen in der Sache, indem er sagte: „J'ai cédé à la volonté de l'Empereur, autant par suite du respect que je lui porte que par suite de l'hommage que je rends au sentiment qui l'anime, et qui est celui de l'ordre appuyé sur des principes et sur l'expérience. Ce dont par contre je ne puis me défendre, c'est de la conviction que ce sera l'Autriche qui en particulier aura à se plaindre d'un homme dont les idées sont entièrement perverties!”

Ich entgegnete hierauf, daß der Kaiser nicht in Folge irgend eines Gefühles von Vertrauen in den Prinzen vorgehe, daß er bei der Verhandlung der Frage der Thronfolge lediglich die Sache, nicht die Individualität des präsumptiven Thronfolgers im Auge hatte, und daß er von zwei Uebeln das kleinere wählte.

Zwei Tage darauf kam der Prinz von Carignan mit seiner Gemalin in Genua an. Er stieg in einem Privathause ab, welches der König zu diesem Zwecke hatte miethen lassen, und begab sich sofort zum Kaiser Franz.

Nach einer Audienz bei Seiner Majestät von mehr als einer Stunde begab sich der Prinz zu mir, wo er drei Stunden verweilte. Es war später Abend geworden, so daß ich erst des anderen Tages Seiner Majestät dem Kaiser aufwarten konnte. Der Kaiser empfing mich mit den Worten: „Nun, welchen Eindruck hat Ihnen der Prinz von Carignan zurückgelassen?“ Ich bat den Kaiser, er möge in der chronologischen Reihenfolge nichts ändern, indem mir sehr daran gelegen wäre zu wissen, welchen Eindruck der Prinz auf Seine Majestät während der langen Unterredung gemacht habe.

„Auf mich“, antwortete der Kaiser, „hat der Prinz keinen günstigen Eindruck gemacht und ich kann ihn mit wenigen Worten wiedergeben: Der Prinz ist ein Phrasenmacher und diese Leute flößen mir nie Vertrauen ein!“

In Eurer Majestät Worten, sagte ich, ist der Eindruck von meiner dreistündigen Unterredung mit dem Prinzen klar bezeichnet. „Bei alledem“, fuhr der Kaiser fort, „ist in der Sache doch nichts

Anderes zu thun gewesen, als was geschehen ist.“ Noch an demselben Morgen brachte der Kaiser den Prinzen zum Könige. Carl Albert kniete sich vor dem König hin und bat unter Thränen um Verzeihung. „C'est à l'Empereur“ — erklärte der König — „et non à votre naissance ni à moi que vous êtes redevable. Ne l'oubliez jamais, et ne donnez jamais lieu à votre protecteur d'avoir à regretter sa générosité.“

Der Prinz betheuerte seine festesten Entschlüsse.

Die weiteren Tage des Aufenthaltes der Monarchen zu Genua verliefen in Ruhe.

Die politische und die persönliche Richtung, welche der König Carl Albert seit seiner Thronbesteigung einhielt, erfordert hier keine Erwähnung; sie hatte bis zum Jahre der Krönung des Kaisers Ferdinand zu Mailand (1838) keinen Stoff zur Klage von österreicher Seite geboten. Der Kaiser und der König begegneten sich zu Pavia, woselbst ich seit dem Jahre 1825 auch zum erstenmal wieder in persönliche Berührung mit dem Letzteren kam.

Dem König von Sardinien war im selben Hause, in dem der Kaiser abgestiegen war, ein Quartier angewiesen. Der Kaiser empfing seinen hohen Gast bei dessen Ankunft; dieser verweilte eine halbe Stunde bei dem Kaiser und beim Durchgehen durch die Vorkammer des Kaisers erblickte der König mich, nahm mich unterm Arm und führte mich in sein Appartement, woselbst sich alsbald das folgende ebenso merkwürdige als die Persönlichkeit dieses Fürsten bezeichnende Gespräch entwickelte, welches ich in den nachstehenden Worten wiedergebe.

Als wir auf einem Canapé Platz nebeneinander genommen hatten, ergriff der König das Wort:

„C'est avec une vive impatience que j'ai attendu l'heureux moment où, après les années qui se sont écoulées entre notre rencontre de ce jour et notre première à Gênes, il m'est permis de vous adresser la question: „Êtes-vous content de moi, et trouvez-vous que j'ai satisfait, ou non, aux engagements qu'en 1825 j'ai contractés envers l'Empereur et envers son Ministre? Vous serez peut-être surpris de me voir vous adresser cette question pour ainsi dire à brûle-pourpoint; en voici la raison.

J'ai lu à Gênes sur le visage de l'Empereur François et sur le vôtre, que vous ne mettiez pas une confiance entière dans la franchise de mes explications sur un passé malheureux, ni dans la valeur de mes engagements à l'égard de l'avenir. Je vous avoue que je n'en ai point été surpris ; j'aurais même été étonné que vos impressions eussent été différentes."

Moi. „L'Empereur et moi, nous avons eu, non des doutes sur les intentions que vous nous avez exprimées, mais sur la possibilité où vous seriez, à la suite des événements de 1820 et 1821, de réparer les fautes qu'un funeste entraînement vous avait fait commettre dans l'intérêt même de votre avenir. Vous avez tenu la parole que vous avez donnée à l'Empereur, et s'il se trouvait placé en face de vous, Sire, il confirmerait ce jugement."

Le Roi. „Je suis charmé de vous voir ne point mettre de réserve à ce que je regarde comme une pleine justification de ma conduite gouvernementale. Mais je ne me bornerai pas à cette demande ; la circonstance de notre rencontre est trop précieuse pour que je n'en profite pas dans l'intérêt d'une cause qui nous est commune et qui à la fois est celle de tout le corps social. Veuillez m'écouter, et attacher à ce que je vous dirai la valeur d'une preuve de confiance que je ne puis accorder qu'à vous seul.

„Il y a dans le monde une vaste conspiration ; elle semble uniquement dirigée contre les trônes, mais elle est en effet dirigée contre la paix dans le corps social. Ce n'est pas à vous que j'entends rien apprendre à cet égard ; ce que je tiens à vous prouver, c'est que je ne suis point, comme bien d'autres, la dupe d'une faction ; ce qui d'un autre côté est certain, c'est que la position de tout Roi de Sardaigne est la plus difficile de toutes les positions. Le fait tient aux défauts de l'esprit piémontais, esprit méticuleux, à la fois osé et craintif, chicanier et cauteleux ; la position du chef d'un pays animé d'un aussi mauvais esprit est rendue par cela même éminemment difficile ; elle n'est jamais libre et doit ainsi toujours prêter à

des soupçons de la part des autres Cabinets. L'esprit piémontais est avant tout antiautrichien; c'est le vent qui vient de la France qui alimente en lui cette tendance. Vous savez ce que je pense de la politique du juste milieu, et vous savez dès lors également que vous pouvez compter sur moi. Mais il y aura peut-être des cas où ma conduite pourrait ne pas vous paraître claire. Dans ces occasions, adressez-vous à moi directement; écrivez-moi et ne confiez pas vos lettres à la poste, mais faites-les passer par une main sûre à votre envoyé à Turin. Ce sera lui qui, sans en rien dire à personne, devra me les remettre; ce sera par la même voie que vous recevrez mes explications."

Moi. „Je ne me permettrai que rarement d'user de la faculté que Votre Majesté me donne. Je dois, d'ailleurs, Lui rendre compte des raisons qui m'engagent à cette réserve. Je connais l'esprit piémontais, je sais combien il est difficile à manier. Vis-à-vis de lui, la seule marche utile est une marche ouverte de la part de ceux qui n'ont rien à cacher, ni de ce qu'ils veulent, ni de la direction qu'ils suivent."

Der König hatte Mühe, meiner Ansicht beizustimmen. Ich hielt an ihr fest und die Acten der geheimen Haus-, Hof- und Staatskanzlei bieten den Beweis, daß ich ihr treu geblieben bin.

Das Jahr 1826. Tages-Ereignisse.

Auszüge aus Privatbriefen Metternich's an seinen Sohn Victor, an seine Mutter und an Baron Neumann vom 1. Januar bis 25. December 1826.

790. Nichts Neues über die russische Kaiserfrage. — Tatitschew's Verlegenheit. — Kaiser Alexander und die Liberalen. — 791. Ueber Canning. — Die Angelegenheiten auf dem ungarischen Landtag. — 792. Beendigung der Kaiser-Krise in Petersburg. — Ueber Kaiser Nicolaus und seine Proclamation. — 793. Prinz Victor's Berichte. — Was sagt Fürstin Bagration zu den Ereignissen in Rußland? — Die griechische Insurrection eine Nachahmung der spanischen und italienischen. — Lebzeltern's Compromittirung in Petersburg. — Fürst Felix Schwarzenberg gleichfalls compromittirt. — 794. Ankauf der Herrschaft Pfalz. — 795. Apponhi an Stelle Vincent's als Botschafter nach Paris. — 796. Metternich's Wohlbefinden zum Aerger der Journalisten. — 797. Scharlach-Epidemie. — Russische Verstimmung gegen Oesterreich. — 798. Kaiser Franz' Erkrankung und Genesung. — Zufriedenheit über Prinz Victor's Arbeiten. — 799. Nochmals über Kaiser Franz. — 800. Ein Geschichtsbild Rußlands und des Kaisers Nicolaus Aufgaben. — 801. Alle Besorgnisse bezüglich des Kaisers Franz gehoben. — Genuß entzückt über Prinz Victor. — 802. Gerüchte über den Tod des Kaisers Franz. — Tod des Königs von Portugal. — Dank an Fürst Arenberg für Blumen. — Prinzessin Leontine. — 803. Unwetter in Wien. — 804. Reminiscenz an Kaiser Alexander. — 805. Gutes Vorgehen des Kaisers Nicolaus in der orientalischen Frage. — 806. M. d'Arincourt. — Sommerpläne. — Familiennachrichten. — Bestellung von Büchern. — 807. Reiseproject nach Pfalz. — 808. Umschlag der Politik in Petersburg. — 809. Nicolaus' erster Schritt in der orientalischen Frage. — Metternich's Politik in dieser Frage. — Das Protokoll vom 4. April. — 810. Tiefer Frieden. — 811. Canning's Politik. — 812. Wiederaufleben der Allianz. — Irrthum in London. — 813. Verunglückung des Lord Angestre im Prater. — Unterwerfung der Pforte. — 814. Tod der Kaiserin Elisabeth. — 815. Prinz Victor's gewonnene Wette. — Prinzessin Hermine. — 816. Stillstand in den diplomatischen Geschäften. — Unterschied zwischen den Absichten des Kaisers Nicolaus und jenen Wellington's. — 817. Canning ein Helfershelfer des Generalgewaltigen der heiligen Allianz. — 818. Canning und Metternich. — 819. Don Pedro liberal. — Plötzlicher Tod des ungarischen Hofkanzlers. — 820. Reiseproject nach Böhmen und auf den Johannisberg. — 821. Aus und über Königswart. — 822. Aus und über Johannisberg. — Viele Besuche. — 823. Angriffe der Pariser Journale. — 824. Unterredung mit Marmont. — 825. Rollenwechsel zwischen Pozzo und Granville. — Geschäfts-Ueberhäufung. — General Woronzow. — 826. Metternich's Ablehnung des gemeinsamen Vorgehens gegen die Pforte. — Die Escadre des Pacha von Egypten auf dem Wege nach Navarin.

Metternich an Neumann.

Vienne, ce 1^{er} Janvier 1826.

790. ... Rien de nouveau encore dans l'affaire des Empereurs. Le 29, Constantin a fait quitter à plusieurs dames de Varsovie le deuil qu'elles avaient pris pour Alexandre; il veut que l'Empereur vive. On dit le Grand-Duc Michel retourné à Pétersbourg par suite d'un ordre de Constantin qui l'a trouvé

à Kowno. En attendant, toutes les armées, — hors celles du royaume de Pologne, — ont prêté le serment à l'Empereur Constantin I^{er}.

Tatistscheff ne fait pas dire la messe à la chapelle de la mission, parce qu'il ne sait pas pour quel Empereur faire prier. Il a reçu l'ordre de faire prêter le serment aux sujets russes : il traîne sa décision, car il est tenté de croire que Constantin finira par prendre la couronne. La Russie, en attendant, est sans maître, et la Pologne se trouve placée sous un autre régime.

Les feuilles libérales vont s'emparer de cette étrange situation ; elles m'accolent toujours à l'Empereur Alexandre, et elles n'ont point tort, mais elles servent mal leur propre intérêt. Les libéraux avertissent ainsi son successeur de ne point se séparer de l'homme qui a su lutter contre eux, car je doute fort qu'un Empereur de Russie devienne jamais bon républicain. Si le pauvre Alexandre n'avait point commis de péchés dans sa jeunesse, et si dans son âge mûr il n'eût point „manqué de quelque chose", comme disait Napoléon, le libéralisme du jour, où en serait-il ? Si du haut de l'Élysée on peut ou on veut s'occuper du gâchis d'ici-bas, l'âme d'Alexandre me comprendra mieux aujourd'hui qu'elle ne l'avait fait sur terre, et elle devra venir au-devant de la mienne.

Metternich an seinen Sohn Victor.

Vienne, ce 3 Janvier.

791. Le procès entre le monde et M. Canning ne sera pas jugé devant le tribunal de notre Ambassade à Londres.

Le procès sera gagné ou perdu, mais il sera plaidé. Le jugement sera rendu dans les premiers six mois de cette année. Je vous rappellerai au mois de juin ce que je vous dis aujourd'hui.

... Les affaires de la Diète de Hongrie vont être terminées. Nous avons gagné tous les procès, et les anciens combattants contre la Cour se battent aujourd'hui entre eux. Voilà encore un exemple du fait que quand les Rois savent dire

„non”, ils gagnent leurs causes. L'Empereur m'a remercié d'une manière touchante de mes soins, car c'est par hasard que les affaires de Hongrie sont venues dans ces derniers temps peser sur mes épaules déjà surchargées d'assez de fardeaux.

Metternich an Neumann.

Vienne, ce 7 Janvier.

792. ... Le courrier avec les nouvelles du 26 Décembre est arrivé de Pétersbourg. La lutte déplorable est finie, et nous avons un Empereur. J'en félicite la Russie et l'Europe*).

L'avènement a été marqué par une révolte militaire. J'espère que l'Empereur, qui, dans l'occasion, s'est fort bien conduit, saura mettre de la vigueur à couler la question à fond et à ne point arrêter les recherches à la surface. Abstraction faite de bien des malheurs individuels, l'événement a deux côtés favorables : l'un est celui d'empêcher le jeune Monarque de croire au langage mielleux qui sera celui dont useront envers lui les ennemis les plus décidés de son pouvoir ; l'autre, de lui prouver qu'il ne suffit pas de la seule distance matérielle pour être placé en dehors des influences morales et des tentatives odieuses ; la Russie a la maladie du temps, comme tous les autres pays.

L'avènement de Nicolas conduira probablement à moins de changements à l'intérieur qu'il n'y en aurait eu sous Constantin. Ce qui reste du règne éphémère et fantasmagorique de ce dernier, ce sont de bien pitoyables pièces diplomatiques sur sa renonciation. J'excepte du blâme la proclamation du nouvel Empereur, qui est très-correcte ; elle s'appuie en tout premier lieu sur la déclaration de l'Empereur Alexandre de 1823. Il ne s'y trouve pas un seul paragraphe qui ne soit une consécration des bons principes.

La mer monte, elle est en mouvement, et le vent des affaires souffle. Le plus habile est celui qui sait en trouver la direction, et ce n'est pas toujours celui qui se remue le plus.

*) Siehe „Zur Thronbesteigung des Kaisers Nicolaus“ Nr. 829—831. D. S.

793—793.

Metternich an seinen Sohn Victor.

Vienne, ce 27 Janvier.

793. J'ai reçu, mon cher Victor, vos rapports et vos lettres de Londres. Les premiers sont fort bien faits, et l'Empereur les a lus avec intérêt.

... Je vous prie de fixer un peu plus particulièrement votre attention sur ce que disent les Russes, et en particulier la Princesse Bagration, sur la situation des choses en Russie. Vous verrez par ce que je mande à Vincent, dans la dernière dépêche que je lui adresse, ce qu'est l'affaire en réalité. Elle n'est ni plus ni moins que la stricte copie de celles de Madrid, de Naples et de Turin. La conspiration est immense dans ses ramifications, et le nombre des individus arrêtés excède déjà douze à treize cents. Dans le nombre se trouvent des personnages des premières catégories de la société russe. Si l'Empereur Alexandre eût vécu, la même chose serait arrivée, et lui et la famille impériale eussent été massacrés. Lebzeltern ne pourra pas rester à Pétersbourg. Il est trop compromis par son beau-frère Trubetzkoi*). Le public commence déjà à le regarder comme un carbonaro. Eh bien, Lebzeltern, avec ses qualités si essentielles, est aussi du nombre de ceux qui ne croient jamais à l'existence de bâtons avant qu'ils aient été rossés comme plâtre. Il croit aux conspirations depuis que son beau-frère a été arrêté comme conspirateur. Aussi souvent que j'ai donné des avis à l'Empereur Alexandre, Lebzeltern, et bien plus encore Nesselrode, m'ont taxé d'agir en visionnaire et de conduire à mal l'Empereur de Russie. Ainsi voyez ce que disent les carbonari russes à Paris; chaque mot me servira d'indication. Il est encore impossible de prévoir où l'affaire s'arrêtera. Elle déroute, au reste, un peu nos jeunes Magnats.

*) Fürst Trubetzkoi, der an der Spitze der Verschwörung gegen Kaiser Nicolaus stand, hatte sich bei Lebzeltern, seinem Schwager, in Versteck gehalten.

Quelqu'un qui s'est presque compromis aussi, c'est Félix Schwarzenberg. Il a vécu dans la plus grande intimité avec tous ces jeunes écervelés, et certes il n'a rien su de ce qui se tramait; mais le choix de sa compagnie lui retombe aujourd'hui sur le dos.

... Léontine vous parlera de nos bals. Je n'ai pas l'humeur à la danse, je vous renvoie donc à ses rapports.

J'ai fait partir hier mes agents pour l'achat de Plass. Sa vente aux enchères aura lieu le 30 de ce mois.

— Ce 14 Février.

794. J'ai fait l'acquisition de Plass, et c'est une grande affaire. Je vous envoie une description sommaire de la terre. Dans les mauvaises petites estampes, vous verrez le château de Plass; si jamais vous en avez vu un plus grand, je vous déclare savant. Outre ce château, — c'est-à-dire l'ancienne abbaye, il y en a encore trois autres d'une importance moindre. Il faudra décider sur les lieux ce qu'il y aura d'habitable sans devenir ruineux*).

— Ce 18 Février.

795. Les nouvelles de Russie sont bien inquiétantes pour la sûreté et le repos intérieur de ce pays. J'en écris plus au long à Apponyi.

Prenez un tendre congé de M. de Vincent. Il le mérite, car il s'est parfaitement bien conduit dans tous ces derniers temps. S'il n'avait pas une série de bizarreries à vaincre, il eût été parfait à sa place; mais ce sont elles qui l'ont annulé. Il n'en faut point dans les affaires; dès qu'elles s'emparent de ceux qui sont appelés à les suivre, celles-ci leur échappent.

— Ce 20 Février.

796. Depuis des années, je ne me suis jamais mieux porté qu'à présent. Ischl m'a fait grand bien. A propos de

*) Das Cisterzienser-Stift Plass, gegründet im Jahre 1143, ward am 9. November 1785 von Kaiser Josef II. aufgehoben und als Religionsfondsherrschaft in die Verwaltung der Regierung übernommen.

santé, vous pouvez annoncer partout que l'Empereur également se porte à merveille depuis sa maladie à Presbourg. Il y aura dans le fait de quoi faire enrager les journalistes, qui voudraient nous voir bien loin de ce bas monde.

— Ce 2 Mars.

797. J'ai souffert ces derniers quinze jours d'une fluxion à la tête; elle est passée, et je me porte parfaitement bien. Toute la ville a la rougeole ou des fluxions. Vos sœurs ont encore échappé à la première de ces maladies, et comme le temps a changé tout à fait, je suppose que l'épidémie est finie.

Continuez à observer les Russes, et mandez-moi ce que vous en saurez. Vous ne sauriez vous faire une idée de la manière dont les coquins crient contre nous en Russie. Ils ne font que chanter sur la gamme de leur voix naturelle, et cette voix leur est commune avec toutes les feuilles radicales du monde entier. C'est un orage qu'il faut laisser passer et qui ne nous mouillera même pas. Ceux qui en sortiront trempés, ce seront les crieurs.

— Ce 16 Mars.

798. La grave maladie de l'Empereur est passée; il a été pendant six jours entre la vie et la mort; aujourd'hui il entre en convalescence, mais les ménagements les plus grands devront précéder son retour à la santé. Il lui est, au reste, donné de vivre longtemps, car il est bien démontré aujourd'hui qu'il n'a aucun mal organique, et surtout que ses poumons sont dans un état normal. Je n'ai pas besoin de vous dire que les six jours qui viennent de s'écouler m'ont causé bien des tourments. Outre les inquiétudes, malheureusement si fort justifiées, que j'avais conçues dès l'invasion du mal de Sa Majesté, j'avais à penser à tout un avenir, ou plutôt à le régler.

Je n'ai pas quitté le palais et mon bureau, et Dieu m'a soutenu comme dans tant d'autres crises, que j'ai été appelé à traverser dans ma longue et pénible carrière. Le Ciel m'a mis sur la terre pour la labourer. C'est dans cette idée que je m'abandonne à sa volonté. Les divers effets qu'aura produits

la crise par laquelle nous venons de passer seront curieux à observer. Je me permets presque d'espérer que le Journal des Débats aura su nous donner des leçons sur ce que nous aurions à faire après la mort de l'Empereur. Mais „petit bonhomme” vit encore, et c'est à cela que les frères et amis ne se sont pas attendus.

Mandez-moi ce que vous entendrez dire autour de vous sur cette affaire.

Votre résumé des dernières dépêches de Londres est parfaitement correct, et je suis fort satisfait de votre travail.

799—800.

Metternich an Deumann.

Vienne, ce 18 Mars.

799. Nous venons de sortir d'une bien pénible crise. L'Empereur a été à la mort; il est sauvé, et il ne reste de sa maladie que la certitude que sa constitution est en réalité aussi forte que les apparences semblent démontrer le contraire. Il naîtra du mal un bien. La chance si rapprochée de sa mort aura révélé plus d'un sentiment au grand jour. Chez nous, il ne s'en est prononcé qu'un seul, celui de l'amour que des enfants bien nés portent à leur père.

On me connaît assez aujourd'hui pour savoir que les circonstances difficiles n'agissent sur moi que dans le sens d'un appel aux moyens à leur opposer. J'ai admis dès le second jour la possibilité de la mort de l'Empereur, et j'ai passé alors, pour ainsi dire, trois jours entiers sous le nouveau règne. Hors moi, nul ne l'a su, et je crois même pouvoir admettre que nul ne s'en est douté. Mais j'ai été appelé à faire une grande et utile expérience; j'ai appris ce que je suis, et ce que la masse du public croit que je suis. Je n'ai eu besoin de rechercher personne; tous sont venus se grouper et se serrer autour de moi: amis, indifférents, adversaires, — tous! C'est une grande et belle chose qu'un grand Empire dont les mouvements sont réglés par un usage immémorial; où les ressorts n'ont jamais été brisés, et où par conséquent on n'a

qu'à poser la main à l'endroit voulu pour trouver la force que vous vous sentez appelé à éveiller.

Le mal est fini, n'en parlons plus. Dieu n'a point voulu appeler à lui, dans le court espace de trois mois, deux hommes si différents de leur essence, et néanmoins unis par les liens les plus forts et les plus indissolubles.

— Ce 20 Mars.

800. Je ne connais pas un poste plus difficile à occuper que celui de l'Empereur Nicolas. Voici le tableau exact de la Russie.

Pierre le Grand a changé ses frontières ; il a placé celles de l'Asie du Levant vers le Couchant ; en un mot, il a dit à la Russie : „Tu feras dorénavant partie de l'Europe.” Il a eu raison en ceci, mais il a eu tort de trop détruire dans les antiques institutions de l'État et de ne point assez remplacer.

Catherine II, tout Européenne, n'a pensé qu'à la jouissance de la gloire. Elle était trop femme, et elle a eu le malheur de vivre dans l'ère des encyclopédistes.

Paul I^{er}, s'il n'eût été fou, eût rendu de grands services à son pays. Il avait le sentiment éminemment monarchique. Il suffirait pour le caractériser de l'acte par lequel il a réglé la succession au trône.

Alexandre, qui avait beau jeu en prenant la couronne après son père, était malheureusement l'enfant de l'époque. Marchant de culte en culte et de religion en religion, il a tout remué et n'a rien bâti. Tout en lui était superficiel ; rien n'allait au delà ; exagéré en tout et toujours enclin à préférer le mauvais moyen au bon, il a laissé au bout de vingt-cinq années de règne son Empire là où l'Empereur Joseph II avait conduit le sien en neuf années de temps. Joseph II, toutefois, était administrateur, ce que n'était pas le monarque russe. Toute la partie matérielle du règne du premier était généralement bonne et parfois même admirable.

La population de la Russie se partage en deux classes ; elle ressemble sous ce rapport à celle de tous les États du

moyen âge; la différence toutefois est dans la qualité des classes. L'aristocratie formait partout ailleurs la classe supérieure; en Russie, ce sont les seules notabilités, ou si l'on veut, la Cour et le service qui forment la région supérieure.

Et c'est dans un Empire organisé ainsi, plein de positions particulières, de nécessités qui n'existent point autre part, que l'Empereur Alexandre a voulu introduire et les raffinements, et les abus de ce qu'à mon avis on qualifie fort improprement de l'épithète de civilisation moderne, monstre sans corps et tout en idées!

C'est le corps que doit chercher aujourd'hui son successeur, et c'est lui qu'il aura bien de la peine à trouver. La Russie ne ressemble pas mal à une salle de festin le lendemain de la fête. Ce qui la veille avait produit tout l'effet de corps solides ou brillants, n'a le lendemain plus une autre valeur que celle de l'étoffe, et celle-ci est en partie composée de grosses toiles, de faux diamants, de pièces de broderie et de décors qui n'ont de mérite que durant la représentation.

La vieille Russie n'existe plus; Nicolas est appelé à en créer une nouvelle, et mes vœux les plus sincères l'accompagnent dans cette grande et noble entreprise.

801—803.

Metternich an seinen Sohn Victor.

Vienne, ce 22 Mars.

801. Nous voilà rentrés dans le calme le plus parfait. L'Empereur va tout à fait bien; non-seulement toutes les inquiétudes se sont dissipées, mais il est journellement démontré davantage combien il est doué d'une excellente constitution et éloigné d'une disposition maligne quelconque. Hier, le douzième jour après l'invasion du mal, j'ai passé plus d'une heure à travailler avec lui, et son seul chagrin est d'avoir à se ménager encore.

... Gentz est enchanté de vous. Si vous voulez le rendre fou de tendresse, envoyez-lui quelque bonbon ou parfum nouveau.

— Ce 27 Mars.

802. Je suis surpris que, le 17 Mars, vous n'ayez pas encore eu à Paris les premières notions sur le trouble qui, depuis le 10, s'était emparé de Vienne. Vous n'aurez point tardé à entrer en émoi, et l'arrivée de la nouvelle de deux Monarques morts (car on n'aura pas manqué de regarder comme tel l'Empereur) aura jeté bien de la consternation dans les bons esprits. Je m'attends à ce que le Journal des Débats nous aura donné ses sages conseils dans une position aussi difficile. Quoi qu'il en soit, l'Empereur mort se porte à charme. Il s'est levé hier pour la première fois, et il serait impossible que sa convalescence pût être plus complète, plus prompte et plus entière qu'elle ne l'est.

J'en rends grâces à Dieu, car il m'a en mon particulier tiré de grandes tribulations. L'idée d'être cloué, bien autrement que je ne le suis déjà, à mon bureau; de ne plus pouvoir bouger de Vienne; de voir mes affaires se décupler, — toutes ces idées réunies m'ont rendu bien malheureux, abstraction même faite de mon bien tendre attachement à l'Empereur, à l'homme qui m'a comblé de ses bontés, qui me regarde comme l'ami le plus sûr et qui m'aime comme je l'aime.

Notre public s'est bien parfaitement montré dans ces graves circonstances, et il en a été de même dans toute l'Allemagne. Nos rapports nous prouvent quelle puissance morale immense s'est acquise, bien au delà des frontières de son Empire, cet homme simple et modeste qui porte le nom de François I^{er}.

Le Roi de Portugal m'eût fait grand plaisir en continuant à vivre.

Remerciez Pierre d'Arenberg de ses soins pour mes fleurs; je lui écrirai dès que j'en aurai le temps.

Les enfants se portent à charme. Vous ne reconnaîtriez plus Léontine. Elle est très-grande et fort jolie. Elle commence à passer pour la plus jolie enfant de la société, dans laquelle je suis, au reste, fort éloigné de vouloir la lancer

encore. A côté de cela, elle est la meilleure jeune personne du monde. Tous ses maîtres, entre autres, l'adorent. Mademoiselle Tardivau, sa gouvernante, est déjà devenue toute Viennoise.

— Ce 4 Avril.

803. Nous sommes dans la crise du passage de l'hiver au printemps, et les couches sont difficiles. J'espère pour votre satisfaction que vous êtes plus avancé que nous ne le sommes ici. Nous avons, entre autres, depuis trois jours, un ouragan qui renverse tout. Hier, par exemple, la balustrade de la „Bellaria” est tombée sur la place, et elle m'eût atteint si j'étais sorti deux ou trois minutes plus tôt, pour aller trouver l'Empereur. Aujourd'hui, trois grenadiers ont été tués par la chute d'une cheminée. Vous voyez que nous jouissons de peu de sécurité par en haut.

804—805.

Metternich an Neumann.

Vienne, ce 8 Avril.

804. La situation véritable du pauvre Empereur Alexandre était difficile à connaître. Lui-même ne la connaissait pas, car ceux qui mènent les choses jusqu'à un point de dissolution ne voient plus clair. J'ai été le confident de plus d'une pensée secrète de l'Empereur; j'en ai deviné bien plus encore; j'ai été témoin de ses craintes et souvent même appelé à être le juge de ses remords; mais la connaissance exacte du terrain de la Russie m'ayant manqué, je n'ai moi-même pas tout prévu. Je connaissais l'existence d'un grand mal sans pouvoir en fixer les limites. Ce que j'ai pu constater jusqu'à une entière évidence pour moi, c'est le fait qu'Alexandre n'avait plus dans les derniers temps qu'une seule affaire qui le préoccupât: et c'était le désir de se sauver lui et son pays d'une perte qu'il croyait assurée.

Il est parfois dans la vie des hommes et dans le cours des grandes affaires des époques qui, selon qu'elles sont ou peuvent être saisies, décident de tout un avenir. L'une de ces époques a été le printemps de l'année 1825. Si au mois de

Mars j'avais pu approcher l'Empereur, bien des choses eussent pris une tournure différente pour lui, et par conséquent pour son Empire.

— Ce 14 Avril.

805. L'Empereur Nicolas vient de prendre un grand et bon parti dans l'affaire brûlante du moment.

Si Alexandre avait fait, il y a cinq ans, ce que fait aujourd'hui son successeur, la détestable affaire de l'Orient eût cessé d'exister, et on eût rendu service aux Grecs dans les voies de la raison.

Metternich an seinen Sohn Victor.

Vienne, ce 20 Avril.

806. Je trouve que M. d'Arlincourt est un type de l'époque. Ce n'est que dans des temps de folie et de mauvais goût que des hommes de cette espèce trouvent des applaudisseurs. Vos citations de sa tragédie sont charmantes, et elles n'ont pas manqué de produire, sur tous ceux qui en ont eu connaissance, le même effet que sur les loges au Théâtre-Français.

Mes plans de conduite pour l'été peuvent être réglés d'après les premières, ou au plus tard d'après les secondes nouvelles de Constantinople. Je dis d'après les secondes, car j'admets très-fort la chance que le Divan se laissera tirer l'oreille jusqu'à la veille du terme péremptoire de six semaines que lui a donné l'Empereur Nicolas. Si la négociation s'établit alors, je pourrai gagner les six ou huit semaines que j'ambitionne.

... Vos sœurs et votre grand'maman seront bien heureuses de vous voir. Les premières grandissent à vue d'œil et ont une mine parfaite. Léontine a dansé hier chez moi. La mode s'est introduite de faire danser aux soirées, et j'ai fait le plaisir à la petite de me conformer à cette mode. Ces petits bals, qui durent deux ou trois heures, ne font de mal à personne.

Dites à Pelissier qu'il prenne pour moi un abonnement à l'Histoire générale des voyages, par Walckenaër.

Puis je désire qu'il m'envoie les feuilletons de Geoffroy, six volumes, et les œuvres de Rabaut Saint-Étienne, deux volumes.

807—812.

Metternich an Deumann.

Vienne, ce 21 Avril.

807. Si je le puis (c'est la boné qui en décidera), je veux aller passer les mois de Juillet et d'Août hors de mon bureau. J'irai voir une grande acquisition que j'ai faite en Bohême, car il est fou d'avoir dépensé près de quatre millions de francs pour un objet que je ne connais pas. J'ai contracté un véritable mariage par procuration. On dit ma femme très-belle, mais pour le moins veux-je la connaître.

— Ce 28 Avril.

808. On a fait, à mon avis, de bien chétive besogne à Pétersbourg. Tout a changé comme par un coup de baguette. L'Empereur de fort est devenu faible: son attitude politique si correcte a changé de nature; je me serais glorifié d'avoir coopéré à l'œuvre de Mars, je ne voudrais pas être responsable de celle d'Avril*). Si la Russie était un pays à la mode, je dirais que les Ministres ont gâté la pensée du Prince.

Qu'arrivera-t-il en Europe? Je l'ignore. Mes vœux les plus sincères accompagnent le succès d'une entreprise que malheureusement tout me dit qu'elle ne réussira pas, ou bien que le mal se trouvera lié à son exécution, au point que le bien n'y sera plus à reconnaître.

— Ce 12 Mai.

809. Je suis parfaitement satisfait de la première conception de l'Empereur Nicolas et de sa mise à exécution**).

*) Im März beschränkte sich Rußland darauf, seine eigenen Angelegenheiten mit der Pforte auszutragen, im April dagegen dehnte es seine Action auf Griechenland aus. Siehe darüber den nachfolgenden Brief Nr. 809. D. S.

**) Der erste Schritt des Kaisers Nicolaus in der orientalischen Streitfrage bestand in der am 17. März erfolgten Entsendung eines Eilboten an Herrn v. Minciaty in Constantinopel, welcher der Pforte als Ultimatum Rußlands folgende drei Punkte zu überbringen hatte:

C'est là ce qu'aurait dû faire son prédécesseur et ce qui, s'il l'eût fait, eût épargné au monde six années de tourments, et aux Cabinets les compromissions les plus graves envers une opinion publique factice et séduite, mais non moins excitée. La Porte eût fait alors ce qu'elle fera aujourd'hui; elle eût cédé; les Grecs eussent été sauvés, ce qu'ils ne seront plus aujourd'hui; on leur eût procuré avec facilité une existence civilisée; c'est là ce que voulait l'Empereur Alexandre, et c'est ce que nous avons voulu avec lui.

Nous n'eussions pas demandé mieux que de voir un Empire grec libre et indépendant! Nous l'avons proposé; on a crié haro contre nous, et je le conçois.

Nous ne marchons pas et nous ne marcherons jamais dans les eaux troubles ni vers les demibuts.

Nous voulons la conservation de la paix politique; non que nous ayons épousé les utopies de l'abbé de Saint-Pierre, mais parce que nous savons que le jour où cette paix serait interrompue, la meute libérale se jettera sur les Puissances pour en faire la curée. En un mot, nous voulons toujours, et une fois pour toutes, le contraire de ce que veulent nos ennemis. Le jour où ceux-ci voudront la paix, nous nous demanderons si le moment n'est pas indiqué pour la guerre.

Nous voulons que les tiraillements entre deux Puissances voisines viennent à cesser, ou pour le moins à être suspendus,

1. völlige Herstellung des status quo in den Fürstenthümern wie vor 1821;
2. getreue Ausführung des Artikels VIII des Bukarester Vertrages; und
3. Sendung von Bevollmächtigten an die Grenze behufs Wiederaufnahme und Beendigung der Verhandlungen vom Jahre 1816 mit Rußland.

Schon früher hatte Kaiser Nicolaus sich gegen die Kronbotschafter dahin geäußert, daß er sich ebensowenig das Recht zuerkenne, sich in den Streit zwischen dem Sultan und dessen griechischen Unterthanen einzumischen, als er diesem das Recht einräumen würde, sich in Sachen der mohamedanischen Unterthanen Rußlands einzumischen; daß er aber einige Rußland allein angehende Beschwerden gegen die Pforte habe und diese schnellstens enden wolle, um sich dann mit dem Innern beschäftigen, das Heer verringern und Ersparnisse einführen zu können.

D. H.

ne fût-ce que parce que des tiraillements il ne naît jamais un bien.

Jamais et encore jamais ne conseillerons-nous à d'autres ce que nous sommes décidés à ne point admettre pour nous-mêmes. Nous ne protégerons ainsi jamais un système de conquête. Veut-on chasser les Turcs d'Europe? Eh bien, qu'on les chasse, et qu'on établisse à leur place un grand Empire. Mais où sont les éléments de cet Empire, — où est même sa population? Où sont ses institutions, son Prince, son peuple? Nous ne voulons pas d'une république de bandits ou d'une Monarchie composée et organisée par l'écume des révolutionnaires de l'Europe. Je réponds sur ma tête que l'Empereur de Russie ne voudra jamais sous ce rapport ce que l'Empereur d'Autriche ne saurait admettre. Je crois même qu'en Russie on est encore plus intéressé qu'en Autriche à ce que la révolution ne triomphe pas dans les lieux où elle s'est établie.

Nous avons approuvé franchement et sans restriction la première détermination de l'Empereur Nicolas, parce qu'elle est droite, claire, précise, forte, et que par conséquent elle atteindra son but.

Nous déplorons la seconde affaire, vu qu'elle porte le caractère tout opposé. Elle ne conduira à rien de bon; l'œuvre du 4 Avril est un avorton qui dans quelques semaines ne sera plus avoué par les parties elles-mêmes qui l'ont bâclé*).

— Ce 21 Mai.

810. Je fais mes apprêts de départ pour le 1^{er} Juillet. On croit dans le monde à un grand mouvement; je suis sûr d'une profonde paix, et j'irai me reposer de ma nullité pendant deux mois hors d'ici. Je n'en ai pas un besoin imminent pour ma santé, car celle-ci est fort bonne et positivement bien meilleure

*) Nach der von Wellington Namens der englischen Regierung und von Nesselrode und Lieben Namens der russischen Regierung unterzeichneten Transaction vom 4. April 1826 sollte Griechenland ein zur Türkei gehöriges Land bleiben, der Pforte einen jährlichen fixen Tribut bezahlen, aber von selbst er-

que depuis des années ; mais j'ai besoin de repos sous tous les autres rapports de l'existence. J'espère que mon séjour à Plass fera moins de bruit que celui à Paris. Celui-ci cependant avait la même valeur politique, malgré tout ce que plus d'un niais a voulu y découvrir d'important !

— Ce 24 Mai.

811. . . . La Porte va céder aux demandes de la Russie, tandis qu'elle tombe à bras raccourcis sur M. Stratford-Canning. L'un de ces faits est aussi naturel que l'autre.

Comme Canning fait toujours le contraire de ce que je ferais, il est juste d'admettre qu'il pense également l'opposé de ce que je pense. Peut-être trouvera-t-il que le rôle que joue l'Angleterre dans ces affaires est convenable et utile. Ce que je sais, c'est que M. Stratford-Canning ne sait de quel bois faire flèche, et qu'au lieu de sauver les Grecs, ce sera la politique anglaise qui les aura fait massacrer en détail et qui, en somme, les aura perdus. Est-ce là ce que l'on a voulu ?

Enfin le beau temps est venu. Nous avons sauté à pieds joints de l'hiver dans l'été. Je passe quelques heures par jour au milieu de mes fleurs, et j'en suis tout heureux. Elles valent mieux que la politique.

— Ce 30 Mai.

812. La paix de l'Europe sera conservée ; voilà l'essentiel, et les vœux de tous les hommes de bien seront remplis.

L'alliance, qu'on regarde comme morte depuis l'année dernière, vit et vivra. C'est moi qui le dis : non pas l'alliance telle que ceux qui en ont le moins voulu se sont appliqués à la défigurer, mais telle qu'elle est, c'est-à-dire simple, pure et forte, comme tout ce qui est conforme à la vérité, en un mot telle que je l'ai toujours conçue et appliquée pour ma part.

wählten Autoritäten regiert werden und einer vollkommenen Gewissens- und Handelsfreiheit genießen. Die Höfe von Wien, Paris und Berlin sollten eingeladen werden, dieser Convention beizutreten. Oesterreich und Preußen lehnten jedoch jede directe Einmischung in die griechischen Angelegenheiten ab. Siehe darüber Nr. 832.

D. H.

On s'est trompé à Londres du tout au tout, et ce malheur y est endémique. Wellington a reçu l'ordre d'empêcher une guerre de laquelle celui qui, à ce que l'on croyait, brûlait d'envie de la faire, ne voulait tout juste pas, pourvu qu'elle pût être évitée ! On aurait juré à Londres que jamais la Porte ne se prêterait à un arrangement ; elle s'y est prêtée. Je puis me tromper, mais je crois mieux savoir calculer les hommes, leurs besoins, et par conséquent leurs vœux, que Canning.

Metternich an seinen Sohn Victor.

Vienne, ce 31 Mai.

813. Je n'attends plus que l'arrivée du premier courrier de Russie qui devra nous apporter les effets de la décision bénigne de la Porte pour fixer mon voyage ; rien ne l'empêchera, et dès lors j'irai d'ici droit à Plass, où j'arriverai le 3 ou le 4 Août. J'y passerai douze à quinze jours, ensuite huit ou dix à Königswart, puis, si le Ciel me favorise, le même laps de temps au Johannisberg. Je finirai mes courses par aller rejoindre dans la seconde moitié d'Août les enfants à Ischl.

Vous aurez déjà appris la déplorable fin du jeune Lord Ingestre. Il s'est noyé, au Prater, dans une mare d'eau grande comme une salle de danse d'une médiocre étendue. Il montait un cheval rétif ; la mare est à la droite du pont qui se trouve sur le chemin du Lusthaus ; le cheval ne voulant pas passer le pont, il a pris le sentier qui longe la mare et là il s'est jeté à reculons dans l'eau. On l'en a retiré noyé après de vaines recherches qui ont prouvé que la fondrière était de vingt pieds de profondeur. Comme de juste, elle est entourée aujourd'hui d'une barrière. Il s'y est noyé dans le courant de vingt années sept ou huit personnes, et une fois tout un équipage de roulier.

... Nos feuilles de Paris vont jusqu'au 23. Je m'attends demain aux effets qu'auront produits les nouvelles de la soumission de la Porte ! Les libéraux ont un talent tout à fait particulier de toujours se tromper sur tout et en tout ; et quelle cause que celle qui ne repose que sur l'erreur et

qui ne sait produire autre chose ! Pour battre ces gens, il ne faut pas autre chose qu'attendre. Pour y arriver, il faut ne pas bouger. Mais voilà tout juste le difficile de la besogne, et si Dieu m'a donné une qualité, c'est celle qui rend possible à un État de se maintenir debout et ferme au milieu d'un tourbillon. C'est ce que j'ai su faire depuis que je suis au timon des affaires, et certes ne quitterai-je plus jamais ce qui m'est démontré avoir toute la valeur d'un spécifique. Quand je regarde autour de moi et que je me trouve seul debout sur un champ jonché de morts et de blessés, je dois me dire forcément que j'ai choisi la bonne place ! On ne m'en fera plus bouger, et les libéraux, avec toute la queue des doctriinaires et des fous, ne gagneront pas le procès aussi longtemps que Dieu me donnera des forces.

Metternich an Neumann.

Vienne, ce 5 Juin.

814. Nous voilà dans un nouveau deuil. Quel sort touchant que celui de l'Impératrice Élisabeth ! L'histoire de la dernière période de la vie du couple impérial est certes de la morale mise en action. Quelle pauvre chose que les grandeurs de ce monde ! Taganrog et Beleff, deux endroits abandonnés de la nature et des hommes, et qui ont vu s'éteindre deux existences naguère encore entourées de tant de gloire et de justes hommages !

Nous n'enverrons point d'ambassade extraordinaire au couronnement. La France et l'Angleterre ont tellement renforcé les extraordinaires, que l'Empereur ne veut pas se mettre en rivalité. C'est le Prince de Hesse qui portera à Moscou et son rang de naissance et une simple lettre de félicitation.

Metternich an seinen Sohn Victor.

Vienne, ce 7 Juin.

815. Je suis charmé, mon cher Victor, que vous ayez gagné votre pari pacifique, et vous savez aujourd'hui pourquoi le Sultan a cédé et pourquoi l'Empereur Nicolas s'est déclaré

satisfait. Les plus grands événements tiennent souvent à de petites causes. Ce sont vos cinq cents francs qui ont sauvé le corps social et fait échouer les projets sanguinaires des libéraux. Il est heureux qu'ils n'aient rien su du fait, car sans cela ils auraient contre-balancé votre pari par quelque souscription nationale.

Lisez mes dépêches pour Londres*); elles vous feront voir clair dans les affaires et dans le jugement que je porte sur elles.

Herminie se forme sur le modèle de M. Giroux. Voici deux de ses jolis mots de la semaine :

Pendant sa leçon d'arithmétique, on lui a demandé ce que produisait le partage d'une unité? Elle a répondu: „Deux!" Pour le prouver, elle a déchiré une feuille de papier.

A sa leçon de géographie, Mademoiselle Tardivau lui a demandé qui avait découvert l'Amérique?

Elle a répondu: „Un Monsieur Pigeon"! Mademoiselle Tardivau, effrayée à mort et n'y comprenant rien, lui a dit qu'elle rêvait! „Pas du tout", a répliqué Herminie; „vous m'avez dit qu'il s'appelait Colombe, or colombe ou pigeon, c'est bien la même chose!"

Odry**) tirerait parti de ces mots!

816—820.

Metternich an Deumann.

Vienne, ce 12 Juin.

816. Je mène en ce moment une vie qui me fait l'effet de l'oisiveté. Je n'ai à faire rien qui vaille; excepté quelques fatras de l'intérieur, quelques ennuyeux protocoles du parlement hongrois, je pourrais être tout aussi bien à Madrid ou à Madras qu'à Vienne. Il y a longtemps que je sais qu'il n'y a pas une affaire diplomatique en Europe; celle qui occupait si fortement les esprits n'en a jamais eu la valeur réelle; rien

*) Siehe „Grundzüge der österreichischen Politik etc." Depesche an Esterhazy vom 8. Juni 1826 (Nr. 832). D. S.

**) Berühmter Komiker im Pariser „Théâtre des Variétés". D. S.

n'est pire que de tâtonner dans les affaires au lieu de les aborder. L'Empereur Nicolas a eu le bon esprit d'aborder la sienne, et dès ce moment elle a dû se régler.

Combien a-t-on perdu de temps et de paroles dans ces malheureuses discussions ! Feu l'Empereur a eu le tort de vouloir les sept huitièmes et de ne vouloir pas le dernier huitième. Dès lors il a mis tous les siens dans le cas de deviner, et rien n'est pire et ne mène plus loin.

Mon sentiment sur la différence des deux affaires qui se sont traitées à quinze jours d'intervalle, — c'est-à-dire la décision du 17 Mars et le protocole du 4 Avril, — commence-t-il à être ou bien n'est il pas déjà bien amplement justifié ? L'idée de Nicolas était bonne ; celle de Wellington était pitoyable. La première conduira à tout ; la seconde ne conduira à rien. La différence est grande.

Le monde, en attendant, est livré à une grande et bien déplorable fantasmagorie. J'entends parler de la boutique philhellénique.

Si je disais ce mot tout sèchement, on dirait que j'ai pris le turban. Or, c'est tout juste contre ce fait que je proteste, et je vais justifier ma protestation.

Je commence par poser en thèse que je suis meilleur chrétien que Benjamin Constant, M. Hobhouse, Chateaubriand, l'abbé de Pradt et toutes les boutiques à souscription. Puis je conviens que je suis plus humain que Lord Cochrane et le colonel Fabvier. Puis encore, que j'ai cent fois plus d'esprit, de connaissances et de raison que M. Eynard, lequel, par parenthèse, est l'un des hommes qui m'ont le plus ennuyé dans ce monde.

Je pose par-dessus tout cela en thèse que je préfère beaucoup les Grecs aux Turcs ; que, barbares tous deux, il y a plus de ressource avec des chrétiens qu'avec des musulmans.

Ceci dit, je déclame contre un fort vilain jeu qui prend la religion et l'humanité pour prétexte afin de bouleverser tout ordre de choses régulier ; contre la sottise des Gouvernements

qui ne sauraient éviter de se trouver exposés à l'un ou l'autre des reproches suivants: ou bien, de tolérer ce qu'ils ne veulent pas soutenir, ou bien de prouver que ce qu'ils ne peuvent pas, de misérables Comités sauront bien le faire à leur place. Dans le dernier cas, je préférerais abdiquer, descendre du faîte d'un pouvoir illusoire, et céder les rênes du Gouvernement aux Comités philhelléniques.

Cette folie, au reste, passera comme toute autre, et les pauvres Grecs seuls en auront été les victimes. Si au lieu de se battre depuis cinq ans avec des fantômes, on eût fait ce que mes vœux les plus chers avaient appelé, les Grecs, — en tant qu'il y en ait, — eussent été sauvés.

Bien des choses deviendront claires d'ici à peu de temps!

— Ce 19 Juin.

817. A propos de mode, en voilà une toute nouvelle que je vois surgir. M. Canning commence à être déclaré dans les feuilles françaises le complice de cet abominable grand pré-vôt de la Sainte-Alliance. Je ne m'y étais pas attendu, mais c'est toujours ce qui arrive le plus facilement. Je vais passer tout à l'heure pour celui qui a rédigé les instructions de M. Stratford-Canning, — qui a confectionné le protocole du 4 Avril, — qui commande les expéditions de Lord Hamilton. Nous vivons dans un siècle où l'esprit court les rues. A la lettre, il ne vaut plus la peine d'en avoir; il est par trop commun. Aussi me fait-on grand plaisir quand on me déclare une espèce de bête brute. Il n'y a pas longtemps que je l'ai lu imprimé, et l'auteur de l'article ne s'est certainement pas douté à quel point il chatouillait mon amour-propre. Il en est un peu aujourd'hui de l'esprit comme des décorations. C'est une manière d'être distingué que de n'en pas avoir.

— Ce 22 Juin.

818. Il y a dans ce monde deux genres d'esprits; l'un effleure tout et n'approfondit rien; l'autre appuie sur les choses et les pénètre. Canning possède à un haut degré

l'esprit de la première espèce ; j'en ai bien moins certes que lui, mais j'appartiens plutôt, avec mon petit avoir, à la seconde catégorie. Canning vole, je marche ; il s'élève dans une région que les hommes n'habitent pas, je me tiens placé au niveau des choses humaines. Le résultat de cette différence sera que Canning aura pour lui les romantiques, tandis que je serai réduit aux simples prosateurs. Son rôle est brillant comme un éclair, mais passager comme lui ; le mien n'éblouit point, mais il conserve ce que l'autre consume !

Telle est la simple mais indubitable vérité. Elle est toujours découverte par l'historien, mais elle échappe souvent aux contemporains. Les hommes comme Canning tombent vingt fois et se relèvent vingt fois ; les hommes comme moi sont dispensés de la peine de se relever, car ils ne sont pas aussi souvent sujets aux chutes. Les premiers occupent et amusent toujours le parterre ; les seconds l'ennuient souvent.

Je dois être fort ennuyeux à observer pour l'immense majorité de ceux qui me regardent faire ; mais qu'ils en passent par là, car je ne changerai pas.

— Ce 2 Juillet.

819. Voilà l'Occident qui va prendre un nouvel essor dans la carrière révolutionnaire. Don Pedro va être loué comme le plus libéral des Princes, et par conséquent comme le modèle des Monarques, par ceux-là mêmes qui, il n'y a pas huit jours, le vilipendaient comme un tigre affamé du sang républicain. Les extrêmes se touchent toujours dans l'esprit de la faction libérale ; ce qu'elle ne conçoit pas, c'est le milieu.

Les amateurs de troubles seront servis ; ils en auront. On croit à Paris l'Angleterre complice des faits : on s'y trompe, c'est-à-dire on n'y a raison qu'à demi. Le Cabinet britannique actuel est le complice-né de toutes les extravagances du temps ; il n'est pas le faiseur dans l'occasion. La chose faite, il va devenir l'appui de ses suites.

Je suis tellement habitué à voir les Rois se regarder comme un abus, que je ne serai plus surpris si j'en vois un

solliciter au premier jour l'emploi de marguillier d'une paroisse. Je ne suis donc pas surpris; je m'y étais même attendu. Aussi ne suis-je dérangé dans aucun de mes calculs, et le grand prévôt de la Sainte-Alliance est sans doute l'homme d'État le moins étonné dans ce moment.

J'ai été ces jours derniers acteur dans une déplorable scène. J'avais été en Hongrie pour des affaires de notre ennuyeuse Diète. Le chancelier de Hongrie*), avec lequel j'avais travaillé, mangé et promené tout le jour, a été frappé, en causant avec moi et le vieux Zichy, d'une apoplexie foudroyante. Il a cessé de vivre au milieu d'une phrase. J'ai tout fait pour le secourir, mais on ne sauve pas les morts.

— Ce 3 Juillet.

820. Me voici arrivé au terme de mon séjour. Je compte partir le 16 pour la Bohême; je serai du 10 au 12 Août sur les bords du Rhin. Les politiques parlent d'un Congrès au Johannisberg. Je n'en sais rien, et j'aurais néanmoins le droit d'en savoir quelque chose. Mais le monde aime les contes bleus, et le perfectionnement de l'esprit humain a fait retour vers l'âge d'or, c'est-à-dire vers cet âge qui a précédé les faits historiques. Le monde se repeuple de demi-dieux; le nectar et l'ambrosie coulent en tout lieu et le Léthé semble baigner le seuil des clubs et de plus d'un Cabinet. Il est triste d'être nanti de si peu d'esprit poétique que ce qui fait la satisfaction générale ne puisse point arriver jusqu'à vous. C'est dans ce piteux cas que je me trouve; je ne vois encore les choses que telles qu'elles sont, et tant de fleurs ne me semblent que des ronces, que je me fais pitié à moi-même.

Il arrivera peut-être un temps où les choses changeront; pour cela, il faudra que le monde quitte les échasses et qu'il descende jusqu'à moi, car je suis décidé à ne jamais m'élever jusqu'à la région dans laquelle il se démène à cette heure.

*) Graf Kohary.

821—822.

Metternich an seine Mutter.

Königswart, ce 2 Août.

821. Je vous écris, ma bonne Maman, d'un lieu que nous aimons tous et où tout porte encore les traces de vos bienfaits et de votre bon goût.

J'ai trouvé beaucoup de changements à Königswart, et je ne doute pas que tous ceux que vous y trouveriez auraient votre plein suffrage. Il reste malheureusement encore beaucoup à faire.

La cour du château est entièrement déblayée. Il faudra en abaisser le terrain pour le moins de deux pieds, et y établir une pente vers la partie ouverte. En face du château, c'est-à-dire là où était l'emplacement de l'horrible cabaret, s'élèvera l'année prochaine un beau corps de logis, composé de remises, d'écuries et d'un logement pour l'un des employés. Une fort belle métairie se trouve déjà terminée au delà de ce bâtiment encore en herbe. Je ne crois pas qu'il s'en trouve en aucun lieu une qui soit à la fois plus élégante et mieux ordonnée. Elle est dotée d'un fort beau bétail suisse. Tout le côté de la brasserie a un nouvel aspect. L'étang près du château sera mis à sec cet automne et changé en prairie.

Trois fermes: le Haselhof, le Kieselhof et le Lehnhof, sont, ou nouvellement reconstruites, ou parfaitement restaurées et peuplées de fort beaux mérinos.

Le parc est très-beau, et une grande allée le traverse dans la direction de Marienbad.

Les baigneurs aiment ce lieu, et la partie la plus rapprochée de Marienbad ressemble à la vallée de Sainte-Hélène*), tant il y a de promeneurs et d'équipages.

... J'ai déjà eu ici M. de Tatistscheff, les Princes d'Arenberg, Louis de Rohan, Windischgrätz et vingt autres convives. Heureusement l'aile droite du château est entièrement terminée à l'intérieur, de sorte que j'ai pu héberger tout ce monde.

*) Selenenthal bei Baden.

Hier nous avons fait avec ces messieurs une excursion à Marienbad ; aujourd'hui ils m'ont quitté. J'attends aujourd'hui encore M. de Pralormo et le Comte Gaspard de Sternberg. Marienbad n'est pas gênant, car ses habitants se contentent d'un dîner. C'en est fait de la solitude de Königswart, et il a peut-être perdu, par là, l'un de ses charmes du bon vieux temps.

. . . Je compte, avant de partir, passer encore avec Victor une triste matinée à la paroisse de Königswart ; à moins que je ne vienne ici l'année prochaine, je n'y trouverai plus les restes sacrés qu'elle renferme. Le nouveau caveau sera terminé à Plass dans le courant de l'année prochaine.

Johannisberg, ce 21 Août.

822. Nous sommes arrivés au Johannisberg le 12. Il m'a fallu m'arrêter chez le Roi de Bavière à Aschaffenburg, ce qui m'a forcé de coucher le 11 à Francfort.

J'ai trouvé ce lieu-ci fort embelli. Beaucoup de travaux y ont été exécutés dans le cours des deux dernières années, et l'aspect du tout est changé. Je ne crois pas en réalité qu'il existe nulle part un point qui surpasse celui-ci. Avec tout ce qui a été abattu et déblayé, la vue s'est non-seulement encore élargie, mais elle a gagné un aspect de culture et de perfection dont rien n'approche. Il me faudra encore quatre ans pour finir le tout ; alors, ni le château ni ses alentours ne laisseront plus rien à désirer.

La perfection du climat et en particulier du site est démontrée d'une manière victorieuse. J'ai sous mes croisées un parterre sur lequel il ne se trouve pas une seule plante qui ne soit de serre chaude durant l'hiver à Vienne et dans toute l'Allemagne.

Ici viennent en pleine terre toutes les espèces de magnolias, d'azalées, de rhododendrons, de lauriers, etc., etc. J'ai même fait faire un essai avec des camélias ; tout vient et prospère. Mes plantations ont traversé deux hivers, parmi lesquels s'est trouvé celui de 1825 à 1826 ; elles ont donc passé par la

plus forte des épreuves, et loin d'avoir succombé dans cet hiver si rigoureux, les magnolias, entre autres, ont fait cette année des pousses de quatre pieds et demi. Tout le pays accourt voir mon jardin qui fait l'étonnement des voyageurs. J'irai demain faire une course à Coblenz avec une société qui s'y rend par eau. Le Marquis de Hertford, l'un de mes anciens amis et le Tory le plus prononcé d'Angleterre, est venu me voir ici*). J'aime à l'accompagner pour plus d'une raison d'agrément et de politique. Je serai de retour ici après-demain. Victor, et quelque Messieurs qui se trouvent ici, seront de la partie.

Le seul mauvais côté de mon séjour ici, c'est la foule de monde qui vient m'y accabler. J'ai tous les jours de trente à quarante personnes à dîner. Tout Francfort et les villes des environs viennent se ruer sur moi. Ce qu'il y a de certain, c'est que si l'Autriche, — et je me permets d'ajouter son Ministre, — ne sont point aimés et respectés en Allemagne, ainsi que le disent les „Débats” et le „Constitutionnel”, les Allemands savent bien cacher leur jeu. Je suis fâché de ne point avoir près de moi MM. de Chateaubriand et Benjamin Constant.

Quel été, ma bonne maman ! j'espère qu'il vous fera grand bien et que je vous retrouverai dans l'état le plus prospère à mon retour, qui n'aura lieu qu'après le 15 Septembre. Il me faut attendre ici quelques réponses, qui ne peuvent pas m'arriver avant le 7 ou le 8 Septembre. Mon voyage n'aura point été sans quelques bons fruits.

823—826.

Metternich an seinen Sohn Victor.

Vienne, ce 21 Octobre.

823. Les feuilles de Paris sont bien mal conseillées. Elles voudraient me tuer et elles me nourrissent comme si elles voulaient me conserver. La haine d'adversaires tels que le sont ces bons rédacteurs ferait la fortune d'un ambitieux ignoré. Moi, qui ne suis ni l'un ni l'autre, j'admire la peine que se

*) Siehe „Lord Hertford über Canning“ Nr. 833.

D. H.

donnent des plumes que celui qu'elles voudraient attirer dans leur arène ne craint pas ; je n'ai, d'ailleurs, qu'un seul regret, c'est celui de ne pouvoir point faire traduire et insérer dans nos propres feuilles les sottises qu'impriment journellement sur mon compte mes bons amis de Paris et d'autres lieux. Je gagnerais au fait tout ce que ceux-ci voudraient me faire perdre. Il y a longtemps que je n'ai plus le moindre mérite de m'amuser de la peine qu'ils ont sans doute l'intention de me faire. Pauvres gens !

— Ce 24 Octobre.

824. Le Maréchal Marmont, qui revient de Russie, est arrivé à Vienne. J'ai eu aujourd'hui avec lui un fort long entretien sur ce qui s'est passé à Saint-Pétersbourg et à Moscou. Il partage entièrement l'opinion que je me suis formée sur l'Empereur Nicolas, depuis qu'il est possible de le juger. Je ne doute pas que Nicolas ne soit un Prince tel que j'entends que les Souverains le soient.

— Ce 11 Décembre.

825. Votre dernière lettre, mon cher ami, m'a beaucoup intéressé. Votre jugement sur le changement de rôle entre Pozzo et Granville est tout à fait conforme au mien, et je ne démords pas de l'opinion que l'on se trompe à Paris sur le compte de l'Empereur de Russie.

Il faut une grande force de caractère et bien du sang-froid pour savoir séparer dans les choses, ce qui s'y trouve en réalité et ce qui n'est que du clinquant. J'ai soutenu pendant quatre ans, envers et contre le monde entier, que l'Empereur Alexandre ne voulait pas la guerre. J'ai eu raison, et le secret de mon obstination n'a consisté que dans cette considération que, s'il l'avait voulue, il n'aurait pas eu besoin de se gêner pour la faire. Quand je vois un capitaliste parler d'une spéculation, et que je ne le vois point s'y livrer, c'est qu'il parle de ce qu'il ne veut pas faire.

.... Je suis terriblement dans les affaires. Ma situation est celle d'un crucifié ; un bras est cloué à Constantinople et

l'autre à Lisbonne ; les affaires de l'intérieur occupent le centre. M. Canning est mon crucificateur et la diète de Hongrie l'éponge trempée dans le vinaigre. J'espère voir finir cette dernière d'une manière toute favorable.

Soyez aimable pour les Woronzow auxquels je confie ma lettre. Ils le méritent ; je les aime beaucoup et de fort ancienne date. Lui est un Russe très-bien pensant. Si l'Empereur de Russie pensait à faire la guerre, le Général Woronzow n'irait point à Londres passer dix-huit mois chez son vieux père.

— Ce 25 Décembre.

826. . . . Vous lirez mes dépêches de ce jour, et vous verrez que j'ai eu plus de courage que M. de Damas. Les deux Ambassadeurs se sont déclarés contents. Je suis donc de cinquante pour cent plus avancé que le Cabinet français.

Je suis curieux de savoir ce que Pozzo trouvera à redire à mon travail. A moins qu'il ne demande de la part de l'Autriche une aveugle obéissance à toutes les lubies qui, selon son humeur du moment, lui paraissent conformes à son goût, il aura quelque peine à trouver que nous n'usons pas du droit de notre indépendance, en ne menaçant pas celle d'autrui. Lisez attentivement ma dépêche secrète à Bombelles ; vous y trouverez une analyse un peu méchante, mais fort justifiée, de la pitoyable œuvre de Londres*).

. . . J'espère que vous m'enverrez bientôt les étoffes pour la salle ; elle sera finie dans une quinzaine de jours, et elle est extrêmement belle. Je l'ouvrirai par un bal ; j'ai commandé pour cet usage des banquettes et des draperies blanches ; les étoffes ne serviront que les grands jours de réception. Le décor de la salle est d'un genre tout particulier, et il fera du bruit. Quatre ouvertures dans le plafond, dont deux pour introduire de l'air frais et deux qui font l'office de siphons et qui expulsent l'air chaud, sont une invention toute nouvelle et de laquelle je me vante. Quand ces espèces d'écoutilles sont fermées, on ne les aperçoit

*) Siehe Nr. 839.

en aucune manière, et quand elles sont ouvertes, le plafond gagne à la vue. C'est ce qui s'appelle mêler l'utile à l'agréable.

... Comme je vous écris après que tous mes paquets sont fermés, je vous prie de dire à M. le Comte Apponyi, que je reçois dans ce moment un rapport d'Alexandrie du 25 Novembre, lequel m'apprend que l'escadre du Pacha d'Égypte, forte de quatre-vingt-sept voiles, tant vaisseaux de guerre que transports chargés de vivres et de munitions pour Ibrahim-Pacha, a mis à la voile. Un autre rapport de Zante m'apprend que cette escadre est arrivée saine et sauve à Navarin et à Modon. Voilà Ibrahim de nouveau approvisionné.

Stand der orientalischen Frage von ihrem Ursprung an bis zum Tode Kaiser Alexander's.

827. Metternich an Vincent in Paris (D.) Wien, 5. Januar 1826.

828. Eine Denkschrift Metternich's (Beilage zu Nr. 827).

827. J'ai l'honneur d'envoyer ci-joint à Votre Excellence un travail sur l'affaire de l'Orient. Il n'a d'autre but que de servir à l'instruction de Mgr. l'Archiduc Ferdinand pour le cas fort présumable, où le nouveau Souverain de la Russie dût aborder vis-à-vis de lui cette grave question.

Comme le Mémoire retrace le plus succinctement et le plus correctement possible l'attitude de notre Cour et le jugement que nous n'avons cessé de porter sur le conflit, je trouve utile de le déposer dans les archives de nos principales Missions. N'étant à autre fin, je prie Votre Excellence de borner l'usage qu'Elle en fera au seul soin d'en prendre connaissance.

Historische Darstellung der orientalischen Frage. Eine Denkschrift Metternich's.

(Beilage zu Nr. 827.)

828. L'insurrection des Grecs a été condamnée dès son origine par les principales Puissances de la Chrétienté, explicitement et publiquement par les unes, tacitement et virtuelle-

ment par les autres, comme un attentat révolutionnaire que l'oppression même la mieux caractérisée (si les auteurs de la révolte avaient pu la démontrer) ne pouvait jamais justifier, et comme un événement qui allait ajouter une nouvelle masse d'embarras et de dangers à la situation déjà trop critique de l'Europe. En toute autre circonstance, les Souverains, pour être fidèles aux principes qu'ils avaient solennellement proclamés et appliqués à plus d'une des révolutions de notre temps, devaient à la cause de la paix, du bon ordre et du bon droit, de prêter main-forte au Gouvernement outragé, de l'aider à étouffer le plus tôt possible un incendie qui menaçait le repos de trois parties du monde. Ce qui les empêcha de remplir un devoir qu'au moment même où éclata l'insurrection ils exécutèrent en d'autres contrées, ce ne fut point d'abord, comme on pourrait le croire aujourd'hui, l'ascendant de l'opinion publique; car à l'époque de l'explosion de la révolte, cette opinion n'était pas à beaucoup près aussi générale, aussi prononcée et aussi puissante que malheureusement elle l'est devenue depuis par le travail infatigable des factions, par l'ignorance et la crédulité du public.

Une seule considération arrêta dès le premier moment les Souverains; il leur répugnait de fournir des armes à une domination exercée par un pouvoir professant des dogmes ennemis du Christianisme, contre des sujets coupables, mais chrétiens et malheureux. C'est cette considération qui les jeta dans le pénible dilemme de ne pouvoir ni aider les Grecs sans violer les principes du droit public, ni les combattre sans blesser des sentiments religieux. Une attitude passive (bien différente d'une neutralité proprement dite) était le seul moyen de concilier ces deux grands intérêts. Dès lors le rôle des Puissances se bornait à employer tout ce qu'une diplomatie éclairée, bienveillante et habile pouvait leur suggérer, et tout ce que leur influence réunie leur assurait de moyens propres à mettre un terme à une lutte dans laquelle il leur était défendu d'intervenir par leurs forces matérielles. En sortant

de ce rôle, elles eussent risqué de rendre nulles les seules ressources qui leur restaient, ou bien de se précipiter dans une de ces extrémités qu'il leur importait également d'éviter.

Il faut le dire, puisque c'est la vérité et que l'histoire ne pourra pas l'ignorer : c'est la Russie qui, en premier lieu, s'est privée et qui a privé ses alliés des avantages d'une position fort restreinte, difficile et délicate en elle-même.

Entraînée, non par des vues d'ambition ou de cupidité, — toujours étrangères à l'âme du Monarque qui dirigeait ses destinées, — mais par des conseils faibles ou équivoques, elle tomba dans deux fautes dont les suites ne pouvaient manquer de s'étendre très-loin. La première était celle de se laisser entraîner à croire qu'il était pour la Russie d'une nécessité impérieuse d'intervenir, et d'intervenir à tout prix, dans l'affaire de l'insurrection, et par conséquent, comme elle ne voulait ni ne pouvait agir sur les Grecs, d'agir fortement sur la Porte, dans quelque sens et par quelques moyens que ce fût.

Pénétré de cette opinion, le Cabinet de Russie donna bientôt à ses démarches à Constantinople un caractère d'autant plus alarmant et d'autant moins adapté à la circonstance, que la Porte, — consternée d'une catastrophe aussi terrible qu'inattendue, et qui, par suite d'un calcul aussi perfide que profond de la part de ses auteurs, fut amenée sous l'étendard emprunté de la Russie, — était absolument hors d'état de juger sa propre position, de consulter ses intérêts, ou de soutenir des discussions politiques. La Russie se croyant repoussée et offensée, et n'écoutant que l'irritation du moment, commit alors une seconde faute, plus grave dans ses conséquences que la première, celle de rappeler sa mission et de se priver ainsi du seul moyen d'accomplir ce qu'elle désirait elle-même avec tant d'ardeur, et d'agir directement sur la Porte.

Par cette résolution funeste, la Russie se plaça nécessairement dans l'alternative, ou de perdre peu à peu son influence et une partie même de sa considération à Constantinople, ou de faire la guerre à la Porte ; parti qu'abhorrait

l'Empereur par les motifs les plus puissants et en même temps les plus généreux et les plus respectables. Son Cabinet, pour s'être gratuitement fermé toutes les avenues directes, se vit alors obligé de confier aux Ministres de ses alliés les plaintes, les explications, les réclamations qu'il crut devoir poursuivre auprès de la Porte, et auxquelles en effet il ne pouvait pas renoncer sans s'isoler tout à fait d'une question qui devait l'intéresser si vivement.

Les Cabinets alliés se chargèrent de cette commission, une des plus pénibles qui soient jamais tombées en partage à la diplomatie. Leurs soins et leurs efforts étaient paralysés par la retraite même de la Russie, retraite qui, aux yeux de la Porte, rendait ou inefficaces ou suspectes les démarches les mieux combinées qu'ils pouvaient tenter. Ces démarches devaient d'ailleurs se partager entre deux branches de négociations différentes, et dont chacune réclamait hautement leur attention.

Le départ de la mission de Russie avait produit à Constantinople un état d'exaspération et de crainte que les déclarations successives du Cabinet de Saint-Pétersbourg, et les demandes qu'il mettait en avant au sujet des stipulations de ses traités avec la Porte, étaient peu propres à calmer, et bien plutôt de nature à renforcer. Chaque jour fit éclore, de part et d'autre, de nouveaux griefs, de nouvelles prétentions, de nouvelles récriminations; et les efforts des Ministres des alliés se trouvèrent bientôt restreints aux soins de conjurer l'orage qui semblait prêt à éclater. Au milieu de ces inquiétudes, ils ne devaient pas perdre de vue le grand objet de la pacification de la Grèce. L'absence de la Russie dut se faire également sentir dans tout ce qui avait rapport à cette question, et réduisit les alliés à des représentations facilement repoussées par la Porte. Ils n'en continuèrent pas moins à faire entendre des avis de modération et de clémence; se bornant à familiariser les Ministres ottomans avec les moyens les plus convenables pour arriver à une pacification que les résultats des opérations

militaires commençaient à rendre problématique, et à préparer ainsi les voies à des négociations plus efficaces, que l'affaiblissement progressif des insurgés faisait entrevoir comme possibles, mais que le retour d'une mission russe pouvait seul couronner de succès.

Le temps viendra où on rendra justice à la manière dont les Cabinets alliés, et notamment celui de Vienne, — point central d'où partaient les impulsions, — se sont acquittés de cette double tâche; à l'inépuisable patience avec laquelle ils ont bravé les difficultés; à l'activité toujours renaissante avec laquelle ils ont abordé tant de complications; au mérite enfin d'avoir soutenu, pendant quatre ans, l'édifice de la paix et de l'alliance contre les nombreux dangers dont il était assailli, et détourné de l'Europe les nouveaux malheurs qui la menaçaient.

Le Congrès de Vérone et la réunion des deux Empereurs à Czernowitz au mois d'Octobre 1823, avaient pleinement rassuré les Cabinets sur les dispositions personnelles de l'Empereur Alexandre. Son attachement constant à l'alliance, ses sentiments modérés et pacifiques s'étaient manifestés de nouveau de manière à imposer silence à toutes les appréhensions. Le Cabinet de Vienne en prit acte pour redoubler de soins et de zèle, pour travailler sans relâche à tout ce qui pouvait faciliter un rapprochement si désirable. Il avait depuis longtemps reconnu les inconvénients et les retards auxquels on était exposé en traitant simultanément, en confondant dans une même négociation deux genres de questions absolument distinctes; celles qui regardaient les réclamations de la Russie du chef de ses traités avec la Porte, et celles qui avaient pour objet le rétablissement de la paix dans l'Empire ottoman. Les premières étaient les plus urgentes, et en même temps les moins difficiles à démêler; les dernières, quoique d'une importance majeure, n'avaient point encore acquis ce degré de maturité qui aurait pu rendre leur solution prochaine ou seulement probable.

La Cour de Vienne renouvela formellement une proposition qu'elle avait articulée à plusieurs reprises, celle de séparer les questions, de ne s'occuper d'abord que des intérêts directs de la Russie sanctionnés par les traités, et de réserver l'affaire de la pacification à l'époque où les Puissances auraient définitivement arrêté entre elles les moyens de l'entamer avec quelque espoir de succès. Cette proposition, acceptée par la Russie, eut tout l'effet que l'on avait pu s'en promettre. En simplifiant les discussions, elle accéléra le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux Empires. L'envoi de M. de Minciaky à Constantinople annonça la volonté sincère de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies de terminer à l'amiable ses discussions avec la Porte.

L'évacuation des Principautés, commencée dès l'année 1823, fut achevée; on remédia par des réglemens précis aux entraves et aux vexations exercées pendant la crise des premières années contre la navigation et le commerce de la Russie; la Porte consentit, avec quelques modifications dictées par l'intérêt de ses finances, au principe d'accorder à toutes les Puissances qui y prétendraient, la liberté du passage de la mer Noire. Enfin, au départ de Lord Strangford de Constantinople, et à la remise des lettres de créance de M. Minciaky (au mois d'Octobre 1824), il était bien permis de croire terminé le premier acte de ces longues et pénibles discussions. Grâce à l'activité et à la persévérance des Ministres des Cours alliées, la Porte avait répondu à tous les griefs, satisfait à toutes les demandes de la Russie; à l'exception d'un seul article qui n'était pas même consigné dans les traités, — la restitution des anciens rapports entre les Hospodars et les chefs des milices dans les Principautés, — article qui récemment a été réglé par l'intervention particulière de l'Autriche.

La Cour de Russie avait témoigné elle-même sa satisfaction par plusieurs mesures qui semblaient mettre le sceau à ces transactions. L'Empereur avait fait remercier Lord Strangford dans les termes les plus honorables, et prier le Roi d'Angle-

terre de lui accorder une marque de faveur. Il avait nommé M. de Ribeaupierre Ministre à Constantinople, et fait publier l'oukase de sa nomination. On se berça pendant quelques moments des plus belles espérances.

Cependant, le plus épineux des problèmes, la pacification de la Grèce, restait toujours à résoudre. A mesure que les difficultés de cette affaire augmentaient et que les moyens d'action s'affaiblissaient, l'intérêt que la Russie y attachait semblait s'accroître. Dès le commencement de 1824, elle proposa aux Cours alliées d'établir à Saint-Petersbourg des Conférences ministérielles, pour prendre en considération un plan de pacification rédigé par son Cabinet, et pour convenir des mesures propres à le faire agréer par la Porte. Ces Conférences, dont les premières eurent lieu en présence de l'Ambassadeur d'Angleterre, furent suspendues par le départ de l'Empereur Alexandre pour ses provinces orientales; on se préparait à les reprendre à son retour, lorsqu'un incident aussi fatal qu'imprévu changea tout à coup la face des choses. Le Gouvernement anglais, qui, pendant les premières années de l'insurrection grecque, avait constamment marché de concert avec les Cours continentales; qui même après le changement de Ministère survenu en 1822, n'avait ni retiré ni essentiellement modifié les instructions d'après lesquelles son Ambassadeur agissait à Constantinople, qui enfin s'était effectivement engagé à concourir aux Conférences de Saint-Petersbourg, — déclara aux Cabinets alliés que des considérations fondées en partie sur ses propres rapports avec les pays du Levant, en partie sur la difficulté même d'opérer dans les circonstances du moment une réconciliation entre la Porte et les insurgés, l'empêchaient de prendre part à ces Conférences. Les suites de cette résolution furent faciles à prévoir. L'absence de l'Angleterre devait, dans les Conférences mêmes, se faire sentir par des incertitudes et des embarras de toute espèce; et quel qu'en fût le résultat, toute tentative d'intervention devait perdre une grande partie de son poids à Constantinople, en confirmant la Porte

dans le soupçon depuis longtemps nourri par elle, que les principales Puissances de l'Europe n'étaient plus unies de vues et de système.

Le Cabinet de Vienne ne se fit point illusion sur ces nouveaux obstacles ; mais toujours prêt à seconder ce qui, par des moyens même d'une efficacité très-douteuse, tendait au rétablissement de la paix, pénétré, dans son propre intérêt, du besoin et animé du désir bien sincère de trouver un remède aux calamités et aux désordres du Levant, il ne s'en empressa pas moins d'offrir aux délibérations de Saint-Pétersbourg le tribut de sa bonne volonté et de ses lumières. Le résultat des Conférences ne fut rien moins que satisfaisant. Le but des quatre Cours continuait à être le même, mais la divergence des opinions se manifesta dans plus d'un sens, non-seulement sur le choix des moyens qui pouvaient y conduire, mais sur la possibilité même d'employer ces moyens. On s'aperçut bientôt que les éléments les plus indispensables pour former un plan d'opération à la fois efficace et praticable manquaient de toute part ; que des questions problématiques de leur nature n'étaient pas assez mûries pour admettre une décision positive. Pour ne pas perdre entièrement le fruit de leur travail et pour aplanir les voies à des mesures mieux méditées et mieux combinées dans leur ensemble, la Conférence prit le parti de faire charger les Ministres des quatre Cours à Constantinople d'une démarche verbale et confidentielle, ayant pour objet de représenter à la Porte la nécessité, et d'en obtenir l'admission du principe d'une intervention pacifique des Puissances dans les affaires de la Grèce. Cette démarche, exécutée à la hâte et dans le moment le moins opportun, eut le sort que tout devait lui présager.

Le Cabinet de Russie ne pouvant douter lui-même de l'inutilité de cette faible tentative, se détermina à pousser la question dans d'autres voies. Avant même d'être informé du refus de la Porte, il adressa directement aux trois Cours alliées un office urgent sur la nécessité d'arrêter sans délai la marche qu'elles comptaient suivre dans le cas où le Gouverne-

ment turc persisterait à ne pas accepter leur intervention. Malheureusement, cette communication du Cabinet de Russie contenait une proposition que le Monarque d'Autriche avait de tout temps regardée comme incompatible non-seulement avec les intérêts politiques, mais avec ses sentiments de respect pour les droits d'autrui, pour la valeur des traités et, par conséquent, en opposition avec sa conscience, la proposition d'admettre en principe le recours à des moyens coërcitifs contre la Porte, si ceux de la persuasion restaient sans effet. Le Cabinet de Vienne se crut obligé, au risque même de déplaire à la Russie, d'exprimer son opinion à ce sujet avec la sincérité et la franchise qui avaient toujours caractérisé sa correspondance. En énonçant les raisons graves qui l'empêchaient d'accéder à la proposition du Cabinet de Saint-Pétersbourg, il y ajouta des considérations qui lui parurent d'un poids décisif pour convaincre ce Cabinet que la route qu'il indiquait était directement opposée au but qu'il s'agissait d'atteindre, et qu'en la suivant, loin de calmer l'orage, les Puissances provoqueraient de nouvelles complications, bien plus étendues et bien plus incalculables que celles auxquelles elles voulaient mettre un terme.

L'Empereur Alexandre, mécontent de cette réponse, mécontent peut-être de la position dans laquelle, avec des intentions constamment pures et loyales, il se trouvait placé par des antécédents aussi éloignés des conseils que contraires aux vœux de l'Autriche, se renferma dans un silence inquiétant sans doute pour les Cabinets, mais qui n'altéra pas la confiance inébranlable que celui de Vienne vouait à son noble caractère. Il en résulta toutefois une stagnation absolue entre le Cabinet de Russie et ceux du Continent, dans les communications relatives à l'affaire du Levant, stagnation qui a continué jusqu'au moment déplorable qui vient de plonger dans le deuil la Russie et l'Europe.

Cet état de choses ne pouvant pas se prolonger indéfiniment, aurait probablement cessé avec le retour de l'Empereur

dans sa capitale, et quelque parti qu'il eût pris alors, il nous aurait retrouvés les mêmes. Car rien n'a changé ni dans nos principes, ni dans nos points de vue, ni dans le jugement que nous avons porté sur la crise du Levant à travers toutes les époques de sa durée; bien entendu que la fixité de notre base ne saurait nous empêcher de suivre, comme il convient à une politique éclairée, la marche des événements, et d'adapter nos idées aux phases différentes qu'ils nous présentent dans leur développement progressif.

Le projet de Lord Strangford nous ramène sur le terrain que nous aurions désiré ne jamais quitter. Nous n'avons cessé de regarder comme faible et stérile tout plan de pacification privé du suffrage et de la coopération active de l'Angleterre. Mais si cette Puissance veut rejoindre ses anciens drapeaux, si elle veut s'entendre avec les Puissances sur une des plus grosses questions que le mouvement du siècle ait soumises à la sollicitude des Gouvernements, si les cinq Puissances enfin veulent et peuvent se réunir sur des mesures praticables et bien combinées, — ce ne sera pas l'Autriche qui manquera à leur concert; et sans nous livrer à des espérances chimériques, sans répondre d'un succès qu'aucune sagesse humaine ne peut garantir, nous nous chargerons de notre tâche et nous la remplirons loyalement.

Nous ignorons jusqu'à quel point Lord Strangford a été autorisé à rédiger et à communiquer son projet. S'il a agi d'après les instructions de sa Cour, ou si le Gouvernement britannique accueille favorablement les idées que la gravité des circonstances et l'aspect d'un danger imminent pour l'Europe ont inspirées à ce Ministre, nous ne pourrions que nous en féliciter comme d'un heureux augure pour l'affermissement de la paix générale et pour le rétablissement d'une parfaite harmonie dans le système des grandes Puissances.

Nous n'avons que peu de mots à dire sur les motifs qui sembleraient devoir déterminer la Russie à fixer son attention sur le projet dont il s'agit. A moins que cette Puissance, — ce

que rien ne nous permet de supposer, — ne préfère abandonner au sort des armes une affaire dans laquelle l'emploi de la force serait sans objet définissable, sans terme connu, impossible à justifier, et, — telles que les choses sont placées, — presque impossible à concevoir; il est certain que la marche proposée par Lord Strangford lui offrirait un moyen honorable, soit d'obtenir ce qu'elle désire et ce que nous désirerions avec elle, soit de sortir d'une complication qui ne pourra jamais la conduire qu'à des résultats désastreux. La voix publique en Russie se plaint surtout de ce que le Gouvernement ait perdu son influence, non-seulement en Grèce (ce qui serait la faute des événements et non la sienne), mais aussi près de la Porte. L'arrivée d'un Ministre de Russie à Constantinople, qui est une des conditions fondamentales du projet en question, démentirait bientôt ces plaintes. Il est impossible que ce Ministre n'y soit pas traité avec tout le respect, écouté avec toute la déférence que lui assurerait, sinon le bon sens des Ministres du Sultan, au moins la crainte d'une seconde rupture. Quand même il ne réussirait pas dans les démarches qu'il ferait en commun avec les Ministres des Cours alliées, pour hâter la pacification de la Grèce, l'honneur de la Russie n'en serait nullement compromis; il n'y a que les esprits faux ou les conseillers perfides qui prêchent l'opinion contraire. La Russie, après tout, conserverait son attitude présente. Si elle voulait, si elle pouvait vouloir la guerre, la guerre ne lui échapperait pas. Elle n'aurait rien à perdre et beaucoup à gagner à une tentative dont elle partagerait les chances avec ses alliés.

Nous sommes persuadés, — et ceux qui ont bien connu l'Empereur Alexandre le seront avec nous, — que ce Monarque n'aurait pas repoussé un projet remplissant au moins ce qu'il envisageait lui-même comme les premières conditions du succès d'une négociation avec la Porte. Cette persuasion suffit pour nous faire espérer que son auguste successeur ne dédaignera pas de s'en occuper.

Zur Thronbesteigung des Kaisers Nicolaus.

829. Metternich an Esterhazy in London (D.=A.) Wien, 8. Januar 1826.

830. Metternich an Lebzelttern in Petersburg (D.=A.) Wien, 10. Januar 1826.

831. Metternich an Lebzelttern in Petersburg (Referb. D.=A.) Wien, 10. Januar 1826.

829. . . . Nous avons trouvé dans l'incertitude si prolongée de l'avènement du nouveau Souverain de la Russie un motif bien positif pour retarder nos explications sur les grands intérêts politiques en instance jusqu'au moment où nous saurions lequel des deux Grands-Ducs, Constantin ou Nicolas, se serait chargé du fardeau de la Couronne. Ce n'est qu'hier, 6 Janvier, que nous avons été informés, à peu d'heures de distance, de l'avènement de l'Empereur Nicolas I^{er} et de sa proclamation à Saint-Pétersbourg et à Varsovie.

L'histoire ne connaît point d'épisode aussi singulier dans ses causes que celui qui a tenu un grand Empire sans Chef durant l'espace de près d'un mois; on est heureux d'être arrivé au terme d'une aussi étrange situation. Je n'entrerais dans aucun détail envers Votre Altesse sur les circonstances qui ont accompagné l'avènement de Nicolas I^{er}. La correspondance entre Pétersbourg et Londres est trop directe pour qu'il me soit possible de vous rien apprendre qui ne fût connu en Angleterre bien avant l'arrivée de nos nouvelles.

La révolte d'une partie de la troupe, la nature et la tendance de cet événement, semblent renfermer un avertissement pour le nouveau Monarque de ne point se faire illusion sur le travail des novateurs, avertissement salutaire surtout pour un jeune Prince que bien des hommes livrés au faux esprit du temps s'empresseront d'entourer.

La circulaire que M. de Nesselrode a adressée le jour de l'avènement au corps diplomatique à Saint-Pétersbourg, est conçue dans des termes qui, par les ouvertures directes que le nouvel Empereur a fait parvenir à l'Empereur notre auguste Maître, se trouvent amplement confirmés et étendus dans le sens le plus favorable et le plus conforme à nos désirs. . . .

Il n'est pas douteux pour nous que l'Empereur Nicolas ne suive la marche de l'esprit de feu l'Empereur dans l'affaire de la pacification du Levant. La dernière démarche faite par MM. les Représentants d'Angleterre et de France sera dès lors regardée par Sa Majesté Impériale comme la première qui lui est adressée par les deux Cours. Il importera donc de régler d'une manière correcte et de fonder sur des points de départ fixes et placés à l'abri de tout blâme moral les premiers pas sur lesquels les Puissances pourront s'entendre avec le nouveau Monarque.

Veillez, mon Prince, vous expliquer envers M. Canning dans le sens de la présente dépêche et nous informer, dans le plus bref délai possible, des directions que peut-être aura déjà reçues ou que recevra Lord Strangford.

Une circonstance pénible rendrait au reste, pour le moment, toute opération militaire de la Russie contre la Porte matériellement impossible. La peste vient d'envahir avec une bien malheureuse intensité les deux principautés Danubiennes.

L'Empereur vient d'expédier les ordres nécessaires pour la formation du cordon au troisième degré de contumace. Cinq à six mille hommes devront être employés à ce service, et je suis persuadé que les feuilles libérales de l'Europe vont nous taxer d'armer en faveur des Turcs et contre la Russie, tandis que les mesures que prendra la Cour de Pétersbourg seront de leur part revêtues de la couleur opposée.

Metternich an Leibzelter in Petersburg (D. A.) Wien, 10. Januar 1826.

830. C'est avec une grande satisfaction que l'Empereur a appris que la lutte de générosité qui s'était élevée entre les deux successeurs éventuels au Trône de Russie était arrivée à son terme.

Le Manifeste publié le 26 Décembre par l'Empereur Nicolas I^{er} est un monument de sagesse et de mesure. Il nous est démontré que le nouveau Souverain n'aurait pu, sans les

inconvenients les plus faciles à énumérer, s'écarter de la ligne de conduite qu'il a suivie. Le Manifeste développe les raisons de cette conduite de la manière la plus satisfaisante, et Sa Majesté Impériale, en se plaçant et en se maintenant droit et ferme sur la Pragmatique si heureusement établie par l'Empereur Paul, a rendu un service éminent à son pays et à l'Europe entière. Le premier des besoins en tout pays étant la détermination claire et précise de la ligne de la succession au trône, il serait impossible de méconnaître que Sa Majesté Impériale vient d'en assurer de nouveau le bienfait à la Russie. Il est heureux de voir un Monarque puissant débiter avec autant de calme et de rectitude de principes dans la carrière pénible que lui a assignée la Providence.

Le même jugement s'applique à la manière dont l'Empereur s'est conduit à l'occasion de la déplorable échauffourée qui a signalé la journée du 26 Décembre. Un événement et une conduite de cette nature équivalent à plusieurs années de règne.

Rien, d'un autre côté, n'aurait pu satisfaire davantage l'Empereur notre auguste Maître que les termes de la première Note circulaire que M. le Comte de Nesselrode a adressée le même 26 Décembre au corps diplomatique accrédité à Saint-Pétersbourg. C'est en manifestant aussi explicitement la détermination du nouvel Empereur de se maintenir sur la ligne de principes établie par son grand et auguste prédécesseur, sur cette ligne à laquelle dix années de paix, — et il est permis de le dire, d'existence pour les trônes et de repos pour les peuples de l'Europe, — servent et de démonstration et d'éloge.

Vous voudrez bien, Monsieur le Comte, adresser à M. le Comte de Nesselrode une Note par laquelle vous répondrez à celle du 26 Décembre dans les termes que nous venons d'énoncer. Ce sont ceux que dicte à l'Empereur sa conscience.

Votre Excellence recevra ci-joint ses nouvelles lettres de créance en original et en copie.

Mgr. l'Archiduc Ferdinand se mettra en route le 11 de ce mois.

Metternich an Lebzeitern in Petersburg (Reserv. D. A.) Wien,
10. Januar 1826.

831. L'éloge que renferme la dépêche précédente (N° 830) du premier Manifeste du règne de l'Empereur Nicolas n'a rien d'exagéré

Plus l'acte du nouveau Monarque est correct, plus il jette d'un autre côté un blâme moral sur les diverses pièces échangées entre l'Empereur Alexandre et le Grand-Duc Constantin. Quiconque n'a pas connu la marche de l'esprit du premier, doit avoir de la peine à concevoir l'existence d'un acte tel que l'est celui du 28 Août 1823 *). L'événement n'a, au reste, pas manqué de constater qu'on ne saurait traiter avec légèreté ou avec indifférence les actes qui exigent le plus de méditation et qui réclament la rédaction la plus sévère, — savoir, ceux destinés à servir de base à la Monarchie, — sans mettre en péril le repos des Empires. Si la Russie ne paye un mois d'interrègne que par la perte de quelques centaines d'hommes, elle aura subi à bon marché une forte épreuve.

Vous devez comprendre, Monsieur le Comte, que, dans le cas présent, les spectateurs, placés hors de la mêlée, doivent éprouver des sentiments et se livrer à des impressions fort différentes de ceux des hommes qui occupent l'arène même dans laquelle se vide le conflit. Aussi sommes-nous juges du mouvement extraordinaire que les errements du mois de Décembre ont imprimé aux esprits hors des frontières de la Russie. L'affaire n'est pas petite, et quelque espoir que j'aie qu'elle ne fournira plus guère de matière aux espérances coupables, aux jugements hardis, osés et erronés, à des craintes même fort naturelles, il n'en retombe pas moins de justes sujets de reproche sur les deux frères qui, ne sachant point se conseiller eux-mêmes, eussent bien fait de chercher des conseils près

*) Manifest Kaiser Alexander's zu Gunsten des Großfürsten Nicolaus in Folge der freiwilligen Entfagung des Großfürsten Constantin auf die Thronfolge; in vier versiegelten, erst nach dem Tode Alexander's zu eröffnenden Exemplaren ausgefertigt und bei verschiedenen Vertrauenspersonen hinterlegt. D. H.

d'hommes capables de régler une grande et importante affaire dans les voies indiquées par la plus simple raison d'État.

La révolte du 26 Décembre aura eu l'avantage de fournir au public une preuve en faveur du caractère du jeune Monarque, et de démontrer également à celui-ci que la Russie est aussi facile à remuer que le sont malheureusement dans nos temps tous les pays. J'espère qu'une enquête approfondie sera faite sur les principaux séducteurs d'une soldatesque qui, dans cette circonstance, n'a certainement agi que comme un instrument entre des mains coupables. Il est permis de croire que les hommes en frac, dont M. le Comte de Nesselrode fait mention dans sa circulaire aux Ministres russes à l'étranger, mettront le Gouvernement sur la voie de découvertes qui pourront suffire pour démontrer jusqu'à quel point des influences révolutionnaires ont été en jeu. La Russie a pour ainsi dire aspiré durant des années entières le libéralisme de l'Europe; des centaines de voyageurs de cette nation se sont trempés dans son atmosphère et y ont cherché pendant longtemps même des éléments de faveur pour leur rentrée dans leur patrie et leur apparition à la Cour impériale. De pareils faits doivent nécessairement laisser des traces.

M. de Tatistscheff dit avoir reçu de M. le Comte de Nesselrode un ordre, plus particulièrement explicite que le texte même de la Circulaire de ce Ministre au Corps diplomatique à Saint-Pétersbourg, de nous donner les assurances les plus fortes que le nouvel Empereur ne désirait rien tant que de cimenter de plus en plus les liens si heureux et si intimes qui avaient existé depuis tant d'années entre les deux Cours. Je me sers de la phrase par laquelle M. de Tatistscheff dit avoir reçu des ordres pareils, parce qu'il ne me les a point montrés, et que si, d'un côté, je pouvais être surpris de sa retenue sur un sujet aussi satisfaisant, je ne puis, d'un autre côté, que trouver très-naturel que M. le Comte de Nesselrode ne soit point entré dans des détails d'affaires dans les premiers jours d'un avènement au trône qui a été marqué

par tant d'embarras. M. de Tatistscheff cependant n'en a pas moins ajouté que le nouvel Empereur allait faire reprendre incessamment l'affaire orientale en cherchant sa solution sur le terrain de l'alliance. . . .

J'attends de vos nouvelles, Monsieur le Comte, avec empressement; vous aurez bien des choses à nous dire, et j'attends impatiemment beaucoup de détails, que votre zèle et votre connaissance des lieux et des hommes ne manqueront pas de nous fournir.

Grundzüge der österreichischen Politik im Orient nach der Transaction zwischen England und Rußland vom 4. April 1826 *).

832. Metternich an Esterházy in London (D.-M.) Wien, 8. Juni 1826.

832. . . . Les termes dans lesquels le principal Secrétaire est entré avec vous n'ont fait que confirmer ce que j'avais observé depuis longtemps, c'est-à-dire que le Cabinet britannique est parti, — relativement aux points sans doute les plus importants dans l'affaire des démêlés entre la Russie et la Porte, — de deux suppositions, absolument différentes de celles qui ont guidé nos calculs. Il a admis d'une part:

Le désir positif de l'Empereur Nicolas d'arriver à une rupture avec la Porte,
et de l'autre:

La répugnance invincible de celle-ci de jamais se prêter à aucune demande qui lui serait adressée par la Russie.

Les faits viennent de placer la vérité dans le jour qu'elle finit toujours par acquérir. La Porte a concédé toutes les demandes de la Russie, et cette concession a été accueillie avec la satisfaction la moins douteuse par l'Empereur Nicolas.

*) Die Analyse der Transaction vom 4. April 1826 findet man in der Anmerkung zu Nr. 809 auf Seite 274 und 275. D. H.

Depuis longtemps, et peut-être même dans tous les temps, il a existé sur la possibilité d'un rapprochement de la Russie et de la Porte une différence totale de jugement entre notre Cabinet et celui de Londres. Le procès a été jugé par les parties directes, et l'événement a prouvé que nous ne nous étions point trompés dans nos pressentiments.

Nous n'avons jamais été en doute sur les points fondamentaux suivants, savoir :

Que les Monarques russes (le dernier comme le présent), loin de désirer la rupture avec la Porte, ont depuis l'origine de l'insurrection regardé la guerre comme la chance la plus redoutable pour eux-mêmes.

Que l'arrangement des différends directs entre la Russie et la Porte, et une interprétation du traité de Bucarest qui conduirait à vider l'embarras relatif à la rétrocession (voulu par ce traité) de l'un ou de l'autre point de l'Asie, — que l'arrangement sur cet objet a constamment occupé la première place dans leur pensée.

Que les arrangements relatifs au sort de la Morée et des îles n'ont eu pour eux qu'une valeur secondaire, et cela,

1° Vu l'impossibilité absolue que la Russie puisse jamais vouloir de l'indépendance politique des Grecs ;

2° Vu l'impossibilité où cette Puissance se trouverait de jamais regagner sur eux son ancienne influence ;

3° Vu, enfin, qu'un état de dépendance quelconque de la Porte devant nécessairement être imposé aux Grecs, au lieu de cette indépendance politique pour laquelle ils ont fait tant de sacrifices, la part active que prendrait la Russie à ce retour à la dépendance, loin de satisfaire l'opinion publique et de répondre ainsi à la plus forte des considérations qui attachait cette Puissance à la cause des Grecs, serait tombée bien plutôt à la charge du Monarque russe.

Que toute autre fin de la pacification de la Grèce que celle amenée de force par le cours naturel des choses, ne saurait être atteinte que par les efforts moraux réunis des

principales Puissances de l'Europe, et en particulier par ceux de la Russie, de l'Autriche et de l'Angleterre.

Je vous livre ici des vérités indubitables, mon Prince, et je vous les abandonne en entier. Tirez-en le parti que vous jugerez le plus utile pour éclairer la conscience du Cabinet britannique sur notre compte; je ne crains pas de me compromettre, car ce que je viens d'écrire, c'est de l'histoire!

La négociation isolée entre la Grande-Bretagne et la Russie, et l'assentiment du Sultan aux premières propositions de l'Empereur Nicolas, ont tiré une ligne marquée entre le passé et l'avenir; les droits de l'historien commencent avec les séparations décidées entre les périodes.

L'affaire orientale est arrivée à la fin de l'une de ces périodes. Il n'est pas douteux pour moi que la Porte et la Russie ne parviennent à s'entendre.

Que deviendra l'autre partie de l'affaire?

Pour répondre à cette question, je dois vous rappeler les points de vue sous lesquels nous avons toujours envisagé l'affaire grecque.

Il est difficile de se rendre un compte exact de ce que l'on peut entendre par la Grèce. Entend-on parler du Péloponèse et des îles, ou bien de toutes les parties de la Turquie européenne qui renferment une majorité de population chrétienne? Si le Péloponèse, soit seul, soit avec ses îles, offrait, — ce que nous n'admettons pas, — les éléments indispensables pour constituer un État politiquement indépendant, l'existence d'un tel État suffirait pour rendre problématique celle d'une Puissance ottomane en Europe; la réunion de tous les pays habités principalement par des Grecs la rendrait impossible. Ainsi, dans l'une et l'autre hypothèse, l'établissement d'une Grèce indépendante serait synonyme de l'expulsion des Turcs de l'Europe.

Si, — abstraction faite de toute considération de droit et de justice, — les moyens nécessaires pour l'expulsion des Turcs de l'Europe, et de l'autre côté les conditions pour le

rétablissement à leur place d'un grand État chrétien, pouvaient être regardés comme existants, de toutes les Puissances l'Autriche aurait le moins à perdre à un revirement pareil.

La fidélité éprouvée avec laquelle la Porte a rempli sans interruption ses engagements, et le respect scrupuleux avec lequel elle a observé ses traités, nous rendent, à la vérité, son voisinage utile et même commode. La Turquie européenne offre en réalité à l'Autriche tous les avantages négatifs d'une frontière de mer.

Le jour, néanmoins, où un grand Etat chrétien indépendant remplacerait la domination ottomane, cet État deviendrait notre allié naturel et actif. Placé entre deux grands et puissants voisins, ce ne sont certes pas les empiétements de celui qui ne vise à aucune extension et qui, vu les conditions physiques et morales de son existence, ne saurait jamais y viser, ce n'est pas l'Autriche, en un mot, que redouterait le nouvel Empire grec; sa tendance nécessaire irait vers la recherche et le culte de son amitié.

Nous présenter comme les ennemis irréconciliables des Grecs et chercher les motifs de notre haine dans les craintes que nous inspirerait leur indépendance pour nos intérêts politiques, ce serait donc se livrer à une erreur gratuite, ou se rendre l'écho de tant de méprisables libelles dont nous jugeons au-dessous de notre dignité de relever les mensonges.

Mais s'est-il jamais agi entre les Cabinets de l'expulsion des Turcs de l'Europe, de l'établissement d'une Grèce libre et politiquement indépendante? Il est de fait que non. L'exaltation des esprits en Europe n'en repose cependant pas moins sur cette base; les calomnies les plus atroces sont dirigées dans ce sens contre les Gouvernements; l'Autriche, en son particulier, est plus que nul autre le point de mire journalier des factieux qui visent à des buts bien opposés à ceux que pourraient jamais avouer une saine politique et le calcul même des possibilités matérielles. Loin que jusqu'à cette heure nous ayons vu les Gouvernements s'opposer à ce torrent, nous n'avons

malheureusement été que les témoins d'un système de tolérance et même d'action tout contraire.

Qu'a voulu, que peut et que doit désirer notre Cour? Elle a désiré et elle désirera constamment que les causes premières de tant de mouvement, d'un jeu aussi détestable que dangereux, viennent à cesser dans le délai le plus bref possible. Elle ne voit de remède au mal que dans la pacification des pays insurgés.

Cette pacification ne peut s'opérer que dans l'une ou l'autre des trois voies suivantes: la soumission volontaire des Grecs à la Puissance ottomane; la réduction définitive de tous les pays insurgés par la force des armes turques; enfin un arrangement à l'amiable, sous l'influence des Puissances, entre le Sultan et ses sujets révoltés.

C'est cette dernière chance qui depuis cinq ans a occupé les soins de notre Cour.

Aujourd'hui que, par suite de la transaction du 4 Avril, nous avons acquis le sentiment de toute notre liberté d'action, nous regardons comme conforme à l'intérêt de la cause générale et peut-être même à notre honneur de tirer une ligne entre le passé et l'avenir. Personne ne court moins après les affaires que l'Empereur notre auguste Maître; nul moins que lui n'est jaloux de les voir arrangées sans son concours. Que le bien se fasse et que le mal soit évité, c'est en cela que se concentrent tous les vœux de Sa Majesté.

Comment le but pourra-t-il être atteint dans la position actuelle des choses? Ce n'est heureusement pas nous qui avons la tâche ni d'en fixer ni d'en proposer les moyens. Il ne nous reste qu'à attendre et à accueillir, avec tout l'intérêt que nous attachons à cette question, ceux que pourraient proposer les deux Cours qui se sont particulièrement engagées à la résoudre.

Veuillez, mon Prince, vous pénétrer de l'esprit de la présente dépêche; elle exprime en peu de mots l'ensemble de nos pensées sur l'affaire orientale; elle est conforme à la vérité

historique, conforme à celle des positions dans lesquelles se trouvent et les Puissances et les deux parties contendantes. Vous vous expliquerez dans ce même esprit, et le plus que faire se pourra, avec nos propres paroles envers M. le principal Secrétaire d'État. C'est à vous que nous abandonnons le soin d'y puiser les explications nécessaires pour faire comprendre au Cabinet britannique :

1° Ce que dans tous les temps nous avons vu et voulu dans l'affaire orientale ;

2° Ce que nous y voyons dans le moment actuel ;

3° Qu'aucune vue ni d'ambition ni d'une activité inquiète ne nous tourmente, et que, loin de désirer nous mettre en avant ni dans le choix des conseils à donner ni dans la recherche d'une action directe à exercer, nous sommes placés dans un état de tranquille expectation et préparés à apprendre ce que l'Angleterre croit, pense et veut dans la poursuite d'une affaire dont elle s'est tout à coup emparée et sur laquelle, par conséquent, il est raisonnable de lui supposer un plan fixe et clairement délimité, un plan qu'il ne doit pas lui être difficile de communiquer à la Puissance le plus naturellement appelée à le connaître.

Lord Hertford über Canning.

833. Ein Concept zu einem Brief von der Hand Metternich's, ddo. Johannisberg, 23. Aug. 1826, ohne Angabe des Adressaten (wahrscheinlich an Gent).

833. Auf meinem hiesigen Standpunkte ist man sicher auf Leute zu stoßen, an die man nicht denkt und welche Einem Aufschlüsse irgend einer Art zu geben vermögen. So ist mir der Marquis v. Hertford (ehemals Lord Yarmouth) in's Netz gerathen.

Sie kennen sicher die Existenz dieses Mannes. Als Lord Yarmouth hatte er Jahre lang Antheil an der Politik genommen. Er war Vetter des seligen Castlereagh und Sohn der alten Freundin des Königs. Ich habe seine Bekanntschaft zu Paris gemacht, wo er mit Talleyrand in naher Verbindung stand. Seit seines Vaters Tode hat er sich ganz

in die Parlaments-Verhandlung geworfen. Er ist einer der reichsten und angesehensten Tories, disponirt über zehn Stimmen im Unterhause und spielt überhaupt eine der Rollen, wie sie der hohe Aristokratismus in England Denen gewährt, welche ihre Lage und ihre Verhältnisse zu benützen wissen.

Neumann hatte ihn, als er hin reiste, zu Spa getroffen und, da er eine Rheinreise beabsichtigte, angeeifert mich auf dem Johannisberg zu besuchen. Als ich dies durch Neumann erfuhr, habe ich ihn förmlich eingeladen. Ich habe ein paar Tage mit ihm verbracht, die wie ein Blick in eine andere Welt waren. Seit Jahren war mir kein freistehender, freidenkender, kluger Engländer mehr zu Gesicht gekommen. Seine Worte waren demnach wie Töne aus der Vorzeit.

Wir haben sehr offen und ungescheut mit einander gesprochen, und er war sicher ebenso zufrieden mit mir, als ich es mit ihm gewesen bin. Der Unterschied zwischen unseren Final-Impressionen kann nur der gewesen sein, daß er mich Vieles lehren konnte, während ich es nicht vermochte ihm etwas Neues zu sagen.

Ueber Canning hegt er ganz meine Ansicht. Das Bild, welches er von ihm entwirft, ist ganz dem gleich, welches ich mir von dieser Weltgeißel mache; in unseren Gesprächen herrschte hier nur die Nuance, daß meine diplomatisch abgewogene Mäßigung im Ausdruck meines Urtheils über dessen Individualität von ihm stets mit derben Worten der Wahrheit verstärkt wurde. Er benennt ihn und seine Handlungsweise ganz wie ich beides in meinem Inneren fühle. Er überschritt aber auch die Grenzen bloßer Polemik, und das Folgende ist das Bild des materiellen Standpunktes, auf dem er Canning beurtheilt.

Hertford behauptet, das Maß sei voll und die nächste Parlaments-Sitzung werde es beweisen. Sein und aller Tories Entschluß stehe fest; sie fühlten, die letzte Frist der Geduld sei erschöpft, und sie würden den Kampf beginnen. In diesem Gefühle läge der Eine Beweggrund ihres Entschlusses, der Andere beruhe auf dem Abtreten des Herzogs von York, Bruders des Königs Georg IV., von der Weltscene.

„Der Herzog,“ sagte mir Lord Hertford, „wurde seit Jahren als die festeste Stütze der Tories betrachtet. Dies habe viel zu der jetzigen elenden Lage der Dinge beigetragen, einmal weil man in

seiner Zukunft den Sieg der Partei gesichert sah, zweitens weil in dem Herzog zwei Ansichten sich stets das Gleichgewicht hielten: die Sache des Thrones und die Ehrfurcht vor dem König. So oft die Chefs der Partei auftreten wollten, habe er sie beschwichtigt und sie vom Angriffe zurückgehalten. Hiedurch sei die Majorität Canning's entstanden, welche sich aus den gesammten Whigs und einer gewissen Anzahl Tories zusammengesetzt fand. Dieses Amalgam müsse aber nun aufhören, denn Canning bleibe nichts übrig als zu einer Composition des Ministeriums zu schreiten, in welche er Lord Lansdowne und Lord Holland für die Oberkammer aufnehmen wolle. Seine Ambition, welche keine Grenzen kenne, ginge aber dahin, sich selbst an die Spitze der Administration zu stellen."

Sie werden sich erinnern, daß meine Privat-Correspondenz mich bereits vor einiger Zeit von dem Arrangement mit Lord Lansdowne unterrichtete.

Auf meine Frage, was dann in einer solchen Umwälzung mit Lord Liverpool geschehen würde, antwortete Hertford, „der würde vom Schauplatz abtreten, ohne eine Spur zurückzulassen. Mit den Tories habe er es ganz verdorben; für die Whigs habe er nicht genug gethan und dies zwar in Folge seiner Trägheit, welche ihn verhindere, seine Blicke in irgend einer Sache weiter als auf eine nächste Parlaments-Sitzung auszudehnen.“ (Wie wahr dieses Bild ist, brauche ich Ihnen nicht zu sagen.)

„Denken Sie an mich,“ fuhr Lord Hertford fort, „und Sie werden den Kampf losbrechen sehen; an der Spitze der Kämpfer werden der Herzog von Wellington, der Lord-Kanzler und Robert Peel stehen.“

Auf meine Bemerkung, daß mir der Herzog von Wellington sehr schwach zu einem solchen Unternehmen und zur Sicherung seines Gelingens scheine, erwiderte er: „Meine Bemerkung sei richtig, aber Wellington's Name sei nöthig und mit der Unterstützung der sämmtlichen hohen Aristokraten, und der Herren Country-Gentlemen, welche sich alle in ihrem Eigenthum bedroht fühlten, könne die Sache gelingen. Canning stehe im Grunde heute allein, wie er es von jeher war; er habe sich allerdings einige Klienten durch Gnadenverleihungen geschaffen, diese seien aber in keinem Verhältnisse mit den Stimmen der

Gutsbesitzer, des großen Handels- und des Manufacturstandes, welche beiden letzteren bereits durch Canning und seines Freundes Huskisson's schiefe Maßregeln zu Grunde gerichtet seien, während die ersteren zur Compensation nun ebenfalls in ihrer Existenz bedroht würden. Die einzige Ursache, warum Canning bisher gescheut worden — die Gewißheit nämlich, daß er im Momente seines Austrittes aus dem Ministerium die Whig-Partei verstärken würde — habe ihr Gewicht gänzlich an dem Tage verloren, an dem er, im Ministerium stehend, die Whigs zu sich heraufgezogen habe."

Auf meine Frage, wie der König den Kampf betrachten würde, erwiderte Hertford, „derselbe sei zu einer vollkommenen Abspannung gekommen. Das eigentliche Verdienst Canning's, in seinen Augen, sei die Stille, welche er um den Thron verbreitet habe. Am Tage, wo die Ruhe aufhören würde, würde der König den Sieg der guten Partei wünschen und sicher nicht hindern."

En resumé erhielt ich den Eindruck, daß Lord Hertford die volle Ueberzeugung hegt, daß ein Umschwung der Dinge unvermeidlich sei, und die Ruhe, mit der er sprach, schien mir besonders merkwürdig. Des Wortes „Umschwung“ bediente er sich ausdrücklich, denn als Gegensatz des Gelingens seines Planes, den er mir als fest beschlossen ankündigte, stellte er die „Reform“ auf. „Das Mittelding besteht nicht mehr, und mit der Reform verschwindet der Thron.“ Dies waren seine letzten Worte über den Gegenstand.

Ueber Canning's Gang hat er mir eine Menge und mitunter beinahe komische Notizen geliefert.

Die portugiesische Constitutionsgeschichte beurtheilt er wie ich. Er nimmt an, daß Canning den Entschlüssen des Don Pedro bestimmt fremd sei; daß, sollte Charles Stewart Theil an selben genommen haben, er es nur aus zwei Ursachen gethan haben könne: entweder um Canning, dessen geschwornener Feind er ist, einen Streich zu spielen, oder weil er ein Narr geworden sei, zu welsch' letzterer Vermuthung Lord Hertford mir unter dem Siegel der Verschwiegenheit ein seltsames und, wie mir scheint, beinahe kategorisches Datum geliefert hat. Vor ein paar Monaten sei das Schiff, auf dem Charles Stewart nach Brasilien gesegelt war, zu einem anderen nöthigeren Dienste

bestimmt und durch ein anderes abgelöst worden. Als Stewart dies erfuhr, habe er an Lord Melville geschrieben, er könne sich auf diesem neuen Schiffe nicht einbarkiren, weil es bestimmt sei ihn zu erfäufen. Lord Melville habe den Brief selbst dem Lord Hertford gezeigt, und ihm bereits damals die Frage gestellt, ob nicht in der Vermuthung und ebenso in einem solchen Schreiben an den Ersten Lord der Admiralität Beweise von Narrheit liegen?

Zu den seltsamen Schicksalen der Welt würde allerdings gehören, wenn der englische Botschafter geradezu ein Narr geworden wäre, um sie mit der portugiesischen Constitution zu beschenken!

Ueber die wichtigsten Angelegenheiten der Gegenwart.

834. Metternich an Graf Bombelles in Petersburg (D.-M.) Johannisberg, 7. September 1826.

834. Je ne veux pas quitter mon séjour actuel sans vous adresser une expédition qui vous mette au fait de mes impressions sur les affaires les plus importantes dans le moment actuel.

Vos expéditions du 22 au 26 Juillet et du 15 Août, ainsi que la première lettre que Mgr. le Prince de Hesse m'a adressée de Moscou, me permettent d'espérer que la confiance que je me suis permis de fonder sur la situation morale de l'Empereur Nicolas ne sera point déçue.

Si ce Monarque sait reconnaître où se trouve le bien, il devra nécessairement attacher une valeur toute naturelle aux meilleurs rapports avec l'Autriche.

Les efforts des hommes qui ont voulu troubler la bonne intelligence entre les deux Empires ont échoué à Vienne; ils échoueront également à Saint-Petersbourg, et je ne doute pas un instant que le meilleur moyen à notre disposition pour atteindre le but, ne soit celui que nous avons effectivement mis en usage, c'est-à-dire la ligne de réserve que nous nous sommes imposée.

M. de Tatistscheff, dont la marche personnelle continue à mériter nos suffrages, a passé ici une quinzaine de jours. Il

est retourné depuis à Vienne, où je compte arriver vers le 20 du présent mois.

Le résultat des négociations à Ackermann vous sera connu aussitôt et probablement plus tôt qu'à nous. Ce n'est pas dans un moment où les dés sont jetés qu'il vaut la peine de faire des calculs sur les points qu'ils amèneront. Les questions me semblent placées depuis longtemps sur une base fort simple. La Russie comme la Porte ont un intérêt qui leur est commun, et il se trouve dans la conservation de la paix; dans toute situation de choses pareille, la raison veut que les parties en contestation s'entendent à l'amiable; si elles ne le font pas, elles ont tort; les torts volontaires, comme les folies, déroutent la prévoyance des observateurs.

Si l'affaire directe entre la Russie et la Porte s'arrange, la médiation anglaise aura bien de la peine à se faire jour.

D'après nos nouvelles les plus récentes de l'Orient, ni M. Stratford-Canning ni les nombreux agents anglais employés dans l'affaire ne sont parvenus à se faire écouter jusqu'à ce jour, même par les Grecs. Désunis entre eux, bien plus animés les uns contre les autres que disposés à concourir à un but commun, les chefs divers de l'insurrection se rencontrent sur un seul point, et ce point est tout juste celui auquel ni l'Angleterre ni la Russie ne visent: l'indépendance politique! Le peuple, d'un autre côté, ne soupire qu'après la fin de ses maux, et il est sans aucun doute fort près de se soumettre, si la chance devait se présenter de capituler avec les Turcs.

Une lutte morale fort vive, qui dans le Levant comme sur plusieurs autres points encore continue à se faire sentir, c'est l'intense jalousie et la rivalité entre l'Angleterre et la France. Les deux partis épuisent leurs peines à se contrecarrer et à se déjouer, et ce ne sont certes pas les Grecs qui pourraient gagner à cette singulière lutte.

MM. les Ambassadeurs de Russie et d'Angleterre à Paris ont reçu l'ordre de faire conjointement la communication du Protocole du 4 Avril au Gouvernement français. Je viens de

recevoir de M. de Tatitscheff et de sir Henry Wellesley deux lettres, en date du 1^{er} Septembre, par lesquelles ils me préviennent qu'ils sont chargés de la même commission, mais qu'ils croient bien faire, en attendant mon retour dans la capitale pour s'en acquitter. Ma réplique à la communication sera en tout point conforme à celle du Cabinet français.

Le Portugal s'approche tous les jours davantage d'une révolution ouverte. Ce n'est en effet pas une Constitution, mais un système d'anarchie que l'Empereur Don Pedro a implanté dans ce pays, et le terrain commun pour les Cours me semble devoir se trouver dans les points suivants :

1° Uniformité du jugement entre elles sur la nature des choses ;

2° Soins pour tenir la révolution renfermée dans ses propres foyers ;

3° Conseils de sagesse à donner à l'Espagne.

Je me permets d'ajouter à ce tableau ce qu'exige la situation particulière de l'Empereur notre auguste Maître, vu ses relations naturelles avec l'Empereur du Brésil et la présence de l'Infant Don Miguel à Vienne, et je ne crois pas devoir aller chercher hors de ce cercle les moyens les mieux appropriés aux besoins.

Vous avez trouvé, Monsieur le Comte, que les premières réponses que vous a données M. le Comte de Nesselrode à nos communications du 4 Juillet dernier*) étaient gênées et faibles. Mon jugement ne diffère pas du vôtre, mais je n'hésite pas à faire ici une part et au manque d'informations plus complètes

*) Metternich's Depesche vom 4. Juli bezog sich auf die Decrete, die Don Pedro, gelegentlich seiner bedingten Thronentzagung für Portugal, in Betreff der Thronfolge Maria da Gloria's, der Regentschaft Isabella's, der Vermählung der Ersteren mit Don Miguel und der Ertheilung einer Constitution für dieses Reich erlassen hatte. Verschiedene Bedenken und Zweifel, die hinsichtlich der Charte und über die Rechtsgiltigkeit der Abänderung von fundamentalen Gesetzen sich aufdrängten, theilte der Staatskanzler nicht nur dem Botschafter in Petersburg, sondern auch in gleichlautenden Depeschen den Vertretern in Paris und Berlin zur Bekanntgabe an die dortigen Höfe mit. Für London beschränkte sich Metternich (2. Sept.)

dont le Cabinet russe se trouvait encore privé, et à certains égards particuliers envers la Cour de Londres, vers lesquels nous avons vu constamment pencher ce Cabinet, et cela, même dans des temps où il s'appliquait à nous faire le reproche bien mal fondé de ménager l'Angleterre, la seule Puissance avec laquelle la Russie ne veut jamais se compromettre.

Depuis l'expédition de votre courrier de la fin de Juillet, les affaires ont marché, et M. Canning lui-même nous a fourni plus d'une preuve des embarras de sa situation.

Celle-ci est facile à définir. Il se dédit de toute participation à la confection de la Charte portugaise, tout en se prononçant pour son soutien. Mais ce qui est facile à définir présente souvent de bien autres difficultés dans son développement, et tel est le cas des affaires en Portugal. Rien ne porte un caractère plus problématique que l'application de la déplorable œuvre de Don Pedro. Il serait difficile de décider de la nature du régime par lequel le Portugal se trouve gouverné aujourd'hui, car chaque jour présente de singulières anomalies. M. Canning nous a fait témoigner le désir de s'entendre avec nous sur la conduite à observer par nos deux Cours dans les affaires du Portugal; j'ai cru devoir lui adresser avant tout quelques questions qui me semblent fondamentales et sur lesquelles le Ministre britannique aura quelque peine à jeter le jour nécessaire.

Il nous est prouvé qu'il règne une heureuse identité de jugement entre nous et le Cabinet français, et elle semble partagée par M. le Général Pozzo. Je ne doute pas que l'Empereur de Russie, bien informé, ne finisse par abonder dans notre sens, mais plus je nourris ce sentiment, moins je regarderai comme utile pour nous de déployer une grande activité. Il

durch Osterhazy auf die folgende Fragestellung an Canning: Wer ist heute Souverain in Portugal, wo alle Acte der Regentin im Namen Don Pedro's, Königs von Portugal, ausgefertigt werden? Ist die Charte von jenen Factoren angenommen worden, die der Einsetzungssact selbst hiezu beruft? Steht die Regentschaft Isabella's nicht im Widerspruch mit dem Fundamentalgesetze? D. H.

faut laisser la Russie à elle-même dans ce moment, et cette règle doit surtout être la nôtre. Moins nous mettrons d'empressement et rien de ce qui ressemblerait à de l'insistance dans le but d'influer sur la marche politique du jeune Empereur, plus aurons-nous, à mon avis, la chance de le rencontrer avec facilité sur notre route.

Veuillez ainsi, Monsieur le Comte, donner à la présente expédition un caractère entièrement passif. Je suis éloigné de l'Empereur, et je ne vous transmets point d'ordres, mais des communications pour votre propre information. Si vous vous sentez engagé à quelque explication plus particulière envers M. le Comte de Nesselrode, que ce soit comme un effet de votre confiance personnelle et comme une suite d'un calcul de votre part, basé sur l'avantage de répondre par de la confiance à un sentiment pareil que l'on vous témoignerait.

Dans aucun cas, ne présentez les questions que nous venons d'adresser à Londres pour ce qu'elles sont en réalité, mais simplement comme des doutes que nous avons conçus sur la régularité de la marche du Gouvernement portugais.

Si l'Infant continue à se montrer dans les meilleures dispositions, et comme l'Empereur du Brésil, d'un côté, a demandé lui-même à son auguste beau-père de ne point ménager ses conseils à son frère, et que d'une autre part il a fait un devoir à Son Altesse Royale de les écouter, nous nous sentons placés autant à l'aise dans nos rapports avec ce Prince qu'il est possible de l'être dans une position de choses hérissée d'embarras et de chances de compromission pour nous-mêmes ou pour un Prince auquel l'Empereur prend l'intérêt le mieux mérité.

Je quitterai demain le Johannisberg. Je prendrai la route de Darmstadt, de Carlsruhe, et par suite celle de la Haute-Souabe et du Tyrol, pour retourner en Autriche. J'ai fixé, ainsi que je vous l'ai dit plus haut, le moment de mon retour dans notre capitale à peu près au 20 Septembre. L'Empereur n'y sera lui-même de retour que vers cette époque.

Haltung im Falle eines neuerlichen russisch = englischen Schrittes in der griechischen Angelegenheit.

835. Metternich an Apponyi (D.-M.) Wien, 8. November 1826.

836. Metternich an Apponyi (conf. Schreiben) Wien, 8. November 1826.

835. ... Je prévois la probabilité d'une nouvelle démarche simultanée de la Russie et de l'Angleterre vis-à-vis des Alliés.

... Nos vœux les mieux fondés sur de fort simples calculs portent pour le moment sur le fait que le Cabinet français évite, dans la réponse qu'il sera dans le cas de donner, de trop s'avancer. Veuillez, mon cher Comte, vous expliquer dans ce sens, mais dans les formes les plus confidentielles, envers M. le Comte de Villèle. Ce ministre éclairé doit admettre combien il nous importe de ne pas pouvoir être accusés de vouloir empêcher ce qu'une fausse interprétation ne tardera peut-être pas à présenter comme autant de projets conformes à l'esprit de l'Alliance. Nous participerons toujours à ce qui en réalité sera conforme aux principes et aux règles du bon droit; mais jamais nous ne soutiendrons du mauvais jeu. C'est à force de vouloir le premier, que nous ne saurions être trop décidés contre le second.

Il m'est, au reste, prouvé que le sort de l'Europe se décidera d'ici environ six semaines. La vie ou la mort de l'Europe politique actuelle dépendra du triomphe de l'Angleterre sur la religion du jeune Monarque russe, ou de la défaite de ses entreprises. La balance est encore placée entre les mains des Puissances continentales; avec du calme, de la sagesse et une bienveillance éclairée, elles pourront arrêter le mal; avec de la précipitation dans leurs explications, elles seront exposées à sanctionner le contraire de ce qu'elles doivent vouloir, et la première erreur sanctionnée par elles équivaudra à la perte commune....

Metternich an Apponyi (conf. Schreiben) Wien, 8. November 1826.

836. ... L'affaire grecque touche à sa décision. Celle-ci présente, selon le texte même de la dépêche russe, deux

chances : l'une est que M. Canning accepte les amendements que la Russie a faits aux premières propositions de l'Angleterre ; l'autre est que M. Canning les rejette.

Dans le premier de ces cas, il est hors de doute que nous aurons très-incessamment une nouvelle communication russo-anglaise aux trois autres Cours.

Dans le second cas, il y aura encore des pourparlers entre Londres et Pétersbourg, et selon toute apparence, abandon du protocole du 4 Avril.

Ce n'est que la première de ces chances qui a droit à nous occuper dans ce moment, et c'est sur elle que porte ma lettre ostensible (N° 835).

Si la nouvelle communication russo-anglaise devait avoir lieu, je désire que le Cabinet français ne réponde pas avant de s'être concerté avec nous et avec la Prusse, ou bien qu'en répondant il ne préjuge pas son attitude, les principes et l'avenir.

Le mot de M. Canning, par lequel il me semble ne point faire de difficultés d'admettre la quintuple Alliance, est remarquable par deux raisons.

D'abord parce que le fait est présenté par l'Empereur Nicolas comme une clause catégorique de son propre accord avec l'Angleterre ; puis, parce que l'esprit retors et peu sujet à scrupules de M. Canning peut l'engager à accéder en toutes lettres au vœu de l'Empereur de Russie, sauf à se ménager les interprétations et les applications de ce qu'il ne regarderait que comme une concession faite à un simple mot.

On n'a en effet qu'à s'arrêter au texte de sa lettre à M. Temple pour se convaincre que si M. Canning foudroie l'Alliance telle qu'il se plaît à la définir, il la rétablit avec une égale facilité sur des bases qui conviennent à ses fins.

Or, si le Cabinet français se laisse allécher par une phrase sans s'attacher à la nature et à la valeur des pensées que le principal Secrétaire d'État attache à ce mot, il pourra en naître le plus grand mal. Je regarderai comme tel le fait certain que

la France se trouverait dès lors placée sur une autre ligne que celle sur laquelle nous nous maintiendrons dans la poursuite de l'affaire grecque. Jamais nous ne violerons un principe et jamais également nous ne refuserons d'accéder à une pacification conforme aux principes. Une violation manifeste de principes, c'est la proposition adressée au Sultan de renoncer à sa souveraineté et de la modifier en une suzeraineté.

Le jeu de M. Canning devra être celui de jeter de la poudre aux yeux de l'Empereur de Russie.

Ce Prince s'en doutera-t-il ?

Il est possible que non ; il est probable cependant qu'il s'en apercevra bientôt, et la question sera si son réveil aura lieu encore à temps, ou si son erreur durera au delà du temps utile.

Si les Cours continentales donnent à leur tour dans le panneau, dès lors la cause sera perdue.

Je vous recommande l'objet de mes deux lettres. Il ne me reste qu'à vous prier de mettre beaucoup de précautions dans vos démarches, afin d'éviter que l'on ne nous accuse de vouloir ameuter le monde contre une réunion de pensées et d'action si désirable.

Kaiser Nicolaus und Metternich.

837. Metternich an den Prinzen von Hessen-Homburg in Petersburg (confidentielles Schreiben)
Wien, 13. November 1826.

837. Aus allen Zusammenstellungen, welche wir bisher über den Stand der Dinge am russischen Hofe machen konnten, scheint mir deutlich hervorzugehen,

1. daß der Kaiser Nicolaus charaktervoll, hellsehend, rein in Grundsätzen und voll persönlichen Vertrauens gegen den Kaiser, unsern Herrn, ist ;

2. daß er eine bestimmte Scheu vor mir hegt ; und

3. daß der Kaiser Nicolaus bisher allein steht und sich der Mann noch nicht gefunden hat, den er als eine, jedem Monarchen

wie jedem Geschäftsmanne, nützliche Stütze, als ein kräftiges Werkzeug seines Willens betrachten könnte.

In diesem Bilde überwiegt das Gute weit das Böse. Ich gestehe sogar, daß ich das Letztere im Vergleich mit dem Ersteren so gering finde, daß ich der Zukunft getrost entgegen sehe. Das Bedauernswürdigste ist die sehr geringe Aussicht, daß sich sobald in der Nähe des Kaisers ein Mann erheben dürfte, der dem hohen Verufe eines ganz zuverlässigen Rathgebers gewachsen wäre.

Die Scheu vor mir hat in meinem Gefühle nur einen secundären Werth; denn sie ist die natürliche Folge langer Bearbeitungen, und es wäre zu verwundern, wenn der junge Monarch, der fremd auf dem Felde der Politik auftrat, einer ähnlichen, sehr thätigen Bearbeitung ab ovo widerstanden hätte. Die Menschen, selbst die kräftigsten, fangen meist an zu glauben. Das Wissen kommt erst in der Folge.

So viel ist mir als sicher erwiesen, daß der Kaiser Nicolaus sich nach keiner Seite hätte hinwenden können, von der er nicht, in einer mehr oder minder lebendigen Weise, gegen mich aufgereizt worden wäre. Die ganze Hölle steht mir gegenüber; dahin gehören die unzähligen schwachen und die leichter zu zählenden recht eigentlich schlechten Menschen, alle Phantasten, Doctrinäre und Projectanten unserer Zeit. Welchen Kampf ich täglich zu bestehen habe, wie tief in Nebel gehüllt auch brave Leute vor mir wandeln, diese und manche andere Erfahrung mache ich zur Genüge. Je fester ich meinen Standpunkt gewählt habe, desto zahlreicher werden meine Gegner, denn sie sind jene der Sache des gemeinen Rechtes und seines eigentlichen Repräsentanten, des gesunden Menschenverstandes.

Ein leidiger Umstand hat zu dem Verhältniß des jungen Kaisers gegen mich viel beigetragen. Als derselbe die Erbschaft der seit mehr als fünf Jahren vom russischen Kabinete so elend geleiteten orientalischen Sache antrat, da mußten sich die ersten Geschäftsleute sofort auf eine fremde feindselige Gewalt ausreden. Dies ist geschehen, und in solchen Lagen ist stets diejenige Gewalt die feindseligste, welche vom Anbeginn eines Geschäftes recht hatte. Diese Gewalt war ich, und der Beweis liegt heute deutlich vor. Sobald der Kaiser den Weg, den ich für unwandelbar bezeichnet hatte, einschlug, gelangte er zu

einem Resultate, welches jedoch keiner der früheren Rathgeber des Kaisers Alexander gewollt hatte. Aber eben als der feste Ausspruch des neuen Kaisers geschehen war, rief die elende Partei neue Mittel zu ihrer Hilfe, und diese wurden ihr aus England augenblicklich dargeboten. Das ist die wahre Geschichte der Zeit.

Als ein sicheres Mittel, auf den seligen an Verdruss und Reue gestorbenen Monarchen in Beziehung auf mich nachtheilig zu wirken, hatten die Pozzos und Consorten das elende Märchen erfunden, ich hätte Frankreich eine Allianz gegen Rußland angeboten. Die Sache ist so wahr wie das Anzünden der eigenen Schlösser in den Jahren 1791 und 1792 durch die französischen Royalisten. Je abgeschmackter übrigens Märchen sind, desto leichter werden sie geglaubt, und das wissen die Romanschreiber und Gesellschaftslügner recht gut. Mein Wunsch muß jedoch der sein, daß dem Kaiser Nicolaus bewiesen werde, daß alle Behauptungen, welche ich als Märchen erkläre, nichts als reine Lügen waren; dies ist aber sicher ein sehr schwer zu erfüllender Wunsch, weil kaum anzunehmen ist, daß der Kaiser und ebensowenig sein Cabinet die Quellen, aus denen die Erfindung geflossen ist, mir preisgeben werden. Ich gehe in meiner Vermuthung so weit anzunehmen, daß außer den mir bekannt gewordenen, aus der Luft gegriffenen Denunciationen des Generals Pozzo, gar keine anderen bestehen, und daß der ganze Klagepunkt lediglich ein Vorwand ist, um die Selbstständigkeit des neuen Monarchen recht fest gegen meinen Einfluß zu verschanzen. Ist dies wirklich der Fall, so nützen alle Bemühungen nichts, eine grobe Lüge als solche zu beweisen, denn man belehrt nie Diejenigen, welche nicht belehrt sein wollen!

Ich habe dessen ungeachtet die Frage in hohe Consideration genommen, ob es nicht vielleicht zweckdienlich sein könnte, wenn ich irgend einen Schritt thäte, um den Kaiser Nicolaus direct zur Sprache zu bewegen. Nach reiflicher Ueberlegung bin ich zu dem Versuche nicht geneigt, und zwar aus folgenden Gründen:

Das Uebel, welches einmal besteht, liegt so tief in der allgemeinen Lage der Dinge und nicht minder in der speciellen des Kaisers begründet, daß auch hier, wie in den meisten Fällen dieser Art, Zeit und Erfahrung die einzigen Heilmittel sind.

Mich haben die Liberalen zum Stichblatt erkoren, und sie erweisen mir hiedurch eine große Ehre. Nicht in diesem Sinne haben sie es gethan, aber in jenem, der Welt glauben zu machen, daß die Sache des guten Rechtes eigentlich nur mehr das Vorurtheil Eines Mannes ist.

Wäre dies wahr, so müßte ich an Macht alle Monarchen der Welt übertreffen, und was noch mehr ist, ich müßte entweder viel stärker sein als meine Zeit, oder diese Zeit wäre schwach. In diesem Falle wäre deren Proceß verloren.

Nun, da die Dinge einmal so stehen, kann das Wahre in den Tagen, das Kräftige in den Stellungen nur mehr durch den Sieg, den die eine Sache, die eine Partei, der eine Mensch — wie man will — über die anderen erlangt, entschieden werden. Alles zwischen diesen Extremen Versuchte ist schwach und sicherlich unnütz. Ich bin also fest entschlossen, nichts der Art zu versuchen und meine ganze Kraft auf Thaten zu verwenden.

Wir stehen heute im Momente der größtmöglichen Entscheidung, nämlich der, ob sich Rußland mit England vereint in die Wagschale der Revolutionen legen wird oder nicht. Mit der Entscheidung dieser Frage hängt mein persönliches Verhältniß zu dem russischen Cabinet genau zusammen. Ich warte die Entscheidung ruhig ab. Wenn Euer Durchlaucht auf ganz natürlichem Wege Gelegenheit finden, dem Kaiser Nicolaus über das Spiel, welches man ihm gegenüber mit meinem Namen treibt, klaren Wein einzuschenken, so thun Sie es; ich bitte Sie jedoch, stets dafür Sorge zu tragen, daß es nie zum polemischen Streite zwischen Ihnen komme.

Oesterreichs Antwort auf die russisch-englische Einladung zu gemeinsamem Vorgehen gegen die Pforte.

838. Metternich an Tatistscheff und Wellesley (Note) Wien, 22. December 1826.

839. Metternich an Graf Bombelles in Petersburg (D. = M.) Wien, 24. December 1826.

838. Le soussigné Chancelier de Cour et d'État, etc., etc., au moment où il a reçu les communications que Son Excellence M. le Bailli de Tatistscheff, Ambassadeur, etc., a été chargé

de lui remettre conjointement avec M. l'Ambassadeur de Sa Majesté Britannique, relativement aux démarches à faire près de la Porte Ottomane pour la pacification de ses provinces insurgées, s'est empressé de les porter à la connaissance de l'Empereur, et il vient de recevoir de Sa Majesté l'ordre d'y répondre de la manière suivante :

Sa Majesté Impériale a reconnu dans ces communications, avec une satisfaction bien réelle, l'intérêt que les deux augustes Cours attachent à un objet auquel l'Empereur a voué, depuis des années, sa constante sollicitude ; et Sa Majesté sait apprécier la confiance que ces Cours ont bien voulu lui témoigner.

C'est avec la même satisfaction que Sa Majesté voit l'heureux accord entre les vœux énoncés par ses augustes Alliés et ceux qu'elle n'a cessé de former elle-même.

Sa Majesté ne reconnaît pas moins dans les mesures indiquées pour atteindre un but aussi désirable, ainsi que dans le plan dont les deux Cours se sont réservé de développer plus particulièrement les détails et de fixer les limites, des vues conformes aux propositions faites par son Cabinet à l'époque des Conférences de Saint-Pétersbourg en 1825.

Cependant Sa Majesté, habituée à répondre à des ouvertures aussi confiantes avec une entière sincérité, ne peut se dispenser de relever dans les communications des deux Cours quelques points qui ne s'accordent pas avec ses sentiments, et sur lesquels elle va s'expliquer avec la bonne foi et la franchise inséparables de sa marche politique.

Ces points se rapportent à l'emploi de mesures coercitives, dont l'objet serait de forcer le Grand-Seigneur :

A renoncer à Sa Souveraineté sur les Grecs sujets de son Empire, et à la remplacer par un état de suzeraineté ;

A admettre la médiation des Puissances dans une contestation entre lui et ses sujets révoltés.

L'Empereur, en effet, ne saurait s'attribuer, dans ces deux cas, ni le droit d'employer de pareilles mesures, ni même celui d'en menacer la Porte.

Dans cette position, Sa Majesté Impériale, animée du plus vif désir de concourir, par tous les moyens dont Elle croit pouvoir disposer, à un résultat sur l'importance duquel Elle partage entièrement et cordialement l'opinion de ses augustes Alliés, et considérant la poursuite de ces moyens comme l'objet de ses méditations constantes et sérieuses, n'hésite pas à déclarer :

1° Qu'Elle met au nombre de ses premiers devoirs, ainsi que de ses premiers intérêts, les soins à vouer à l'aplanissement le plus prompt et le plus satisfaisant possible des relations hostiles entre la Porte et ceux de ses sujets qui persistent dans leur insurrection :

2° Que Sa Majesté, pénétrée, ainsi qu'Elle l'a été dès le commencement de cette insurrection, des embarras, des vexations et des dangers innombrables auxquels la prolongation indéfinie d'un tel état de choses, dans un temps aussi agité que le nôtre, devait nécessairement exposer tous les États, et dont l'Empire, voisin du théâtre de ces troubles, doit particulièrement ressentir le contre-coup, se regarde comme pleinement autorisée à employer les moyens les plus efficaces, tant envers la Porte qu'envers les insurgés, pour conduire au terme le plus rapproché cette lutte déplorable :

3° Que, d'après la conviction intime de Sa Majesté, et telle qu'Elle l'a professée de tout temps, le vrai moyen d'arriver à ce but, également d'accord avec les intérêts réels de la Porte, et avec le bien-être du peuple insurgé, devra se trouver dans l'uniformité des vues qui servent de guide aux Cours alliées dans cette affaire, et dans un concert parfaitement constaté de leurs démarches ; que, par conséquent, Sa Majesté Impériale s'empressera toujours de prêter la main à toute réunion pareille, à moins d'y rencontrer des obstacles insurmontables.

Conformément à ces dispositions invariables, Sa Majesté Impériale a chargé le soussigné de répondre aux communications susdites :

1° Qu'Elle est prête à joindre ses efforts à ceux des quatre Cours alliées, dans les formes et dans les limites qui seront jugées les plus convenables, et que l'on voudra bien Lui faire connaître plus spécialement, pourvu que les objections relatives aux questions de droit dont il est fait mention plus haut puissent être écartées;

2° Que, dans le cas où le concert si vivement désiré ne pourrait point s'établir sur cette base, Sa Majesté Impériale, en se tenant sur une ligne indépendante, ne concourra pas moins de toutes ses facultés au même but que se proposent ses augustes Alliés, et regardera comme une obligation sacrée de coopérer de son côté sincèrement et avec un zèle infatigable au succès des propositions pacifiques qu'ils adresseront à la Porte.

Le soussigné saisit, etc., etc.

Metternich an Bombelles in Petersburg (P. A.) Wien, 21. December 1826.

839. Au moment où la dernière communication simultanée m'a été faite par M. de Tatistscheff et par M. Henry Wellesley, j'ai cru devoir présenter à l'Empereur, dans un cadre resserré, les réflexions auxquelles d'aussi singulières pièces diplomatiques ont dû prêter. Vous trouverez consigné ci-contre mon travail.

Vous remarquerez qu'il ne porte que sur le texte des actes anglo-russes, et quoique je me sois abstenu d'y faire mention de la forme de la communication, il me serait impossible de ne pas vous en parler.

Je ne crois pas qu'une œuvre aussi indigeste, et en réalité plus nulle, ait jamais fait le sujet des graves méditations de Cabinets respectables. Le voilà donc, ce résultat si longtemps attendu d'une combinaison politique qui avait semblé devoir démontrer à trois Cours qu'une découverte à laquelle de longues méditations n'avaient pu les conduire, n'a été qu'un jeu de peu d'heures pour deux Cours naguère encore divisées avec un apparent acharnement.

La correspondance entre MM. Canning et de Lieven, — car les communications ne sont pas autre chose que cela, — se borne :

A proposer deux mesures coercitives, dont l'une avait été jugée de toute inefficacité à une époque antérieure, et dont l'autre avait provoqué chez feu l'Empereur Alexandre un tel sentiment d'irritation, que, si la rupture des Conférences de Pétersbourg ne s'expliquait pas par des causes plus générales, nous pourrions attribuer cette rupture à la proposition de la seconde de ces mesures.

Ces propositions sont :

1° L'interruption des relations diplomatiques des cinq Cours avec la Porte;

2° La reconnaissance de fait de l'indépendance des Grecs.

Ces propositions, faites par M. Canning le 4 Septembre dernier, acceptées par M. de Lieven le 19 Novembre, sont retirées ou pour le moins tellement circonscrites par la réplique de M. Canning du 20 Novembre, qu'elles sont annulées en réalité, car comment reconnaître comme admise la première condition, quand l'Angleterre se réserve :

a) Le concours unanime des Cours;

b) L'ajournement de la mise en œuvre du départ des Missions d'Angleterre et de France jusqu'après l'arrivée de nouveaux ordres de ces deux Cours à leurs Représentants à Constantinople."

Quels sont les arrangements mentionnés à ce sujet dans la lettre du principal Secrétaire d'État? Ils ne sauraient regarder la législation, car le rappel des agents diplomatiques n'est pas du ressort des Chambres; il en est de même des considérations diplomatiques, car celles-ci eussent dû précéder la proposition faite aux Cours. Restent donc les considérations relatives au commerce. Quelle garantie M. Canning offre-t-il aux Cours auxquelles il propose le rappel simultané de leurs Missions, que le commerce anglais effrayé, puis consulté, ne demanderait pas le retrait de cette mesure?

Si M. le Comte de Nesselrode devait vous marquer de la surprise de ce que dans notre office de ce jour nous ne touchons pas la question de l'interruption des relations diplomatiques, veuillez puiser dans ces considérations, ainsi que dans l'inutilité évidente de la mesure quant à ses effets plus que probables sur le Divan, les arguments en faveur de notre silence. La seconde mesure est traitée par M. Canning comme la première.

En effet, où sont les limites des territoires sur lesquels aurait à porter la reconnaissance de l'indépendance ?

La Russie, que nous sachions, ne les a encore jamais énoncées.

Le Cabinet anglais parle tantôt de la Morée et des îles, et tantôt des territoires affranchis de fait. A l'heure qu'il est, ces territoires se réduisent à la ville de Nauplie et à sa banlieue ; à quelques routes qu'occupent les faibles débris des corps insurgés ; à l'Acropole d'Athènes assiégée et aux châteaux de Corinthe et d'Argos, peut-être enfin à quelque autre château fort ou maison retranchée. Mais voici que M. Canning, par la fin de son épître du 20 Novembre, réduit la reconnaissance aux territoires soumis à des autorités régulières et capables de soutenir leur indépendance.

Pour comble de confusion, la lettre de M. Canning, en date du 20 Novembre, — à en juger par les offices de MM. les Ambassadeurs accrédités près des Cours alliées, — semblerait ne point devoir entrer en ligne de compte. C'est la première lettre du 4 Septembre qui devra former les instructions pour les négociateurs à Constantinople.

Il y a quelque chose en moi, Monsieur le Comte, qui me dit qu'il est impossible que la dernière communication partie de Londres pour les Cours de Vienne, de Paris et de Berlin, ait pu satisfaire les vues éclairées et bienveillantes de l'Empereur Nicolas.

Dans un état de choses aussi bizarre, nous avons fait ce que nous avons dû faire ; nous nous sommes prononcés avec franchise, et certes avec la plus entière bienveillance,

sur le but de la pacification, le seul que jamais l'Empereur tiendra en vue dans une aussi déplorable complication !

Vous trouverez ci-joint un court exposé relatif à la lettre des Grecs à M. Stratford-Canning.

Nous n'avons point cru devoir toucher à cette corde dans nos offices, par suite des deux considérations suivantes :

Attendu que toute la réserve dont nous croyons avoir besoin pour sauver les principes fondamentaux de l'alliance, c'est-à-dire les nôtres, se trouve renfermée dans notre déclaration contre le droit d'intervention dans les affaires intérieures d'un État tiers. En nous refusant à la médiation, ne nous en reconnaissant pas le droit, nous anéantissons la base sur laquelle elle devrait reposer ;

Vu le ménagement que nous avons voulu faire valoir pour le texte du protocole du 4 Avril, lequel repose directement sur l'invitation des Grecs adressée à l'Angleterre, invitation qui, en dernière analyse, offre des points de ressemblance avec certaine adresse présentée, dans un temps que personne certes n'aime à rappeler, à la barre de la Convention, au nom du genre humain.

Si M. le Comte de Nesselrode devait toutefois vous parler de l'objet, vous auriez recours à l'exposé ci-dessus cité.

Je crois, Monsieur le Comte, avoir épuisé la matière. Rien n'est pénible comme de devoir répondre à des questions qui en réalité n'en ont pas la valeur. Si les deux Cours s'étaient placées dans une attitude droite et franche envers les Alliés qui ont fourni au monde tant de preuves du plus entier désintéressement, les affaires se fussent arrangées vite et sans efforts. Tout effet a une cause, et nous trouvons celle de la perturbation actuelle dans le faux esprit de M. Canning et dans les vues secrètes qui le font agir, et qui le poussent continuellement vers d'inextricables complications. Les erreurs russes datent d'une période de trouble et de confusion ; nos vœux les plus sincères ont pour but de les réparer, et nous ne doutons pas qu'on ne finisse par les redresser.

Das Jahr 1827.

Tages-Ereignisse.

Auszüge aus Privatbriefen Metternich's an seinen Sohn Victor vom
26. Januar bis 14. Juni 1827.

840. Ueber Geschäfte. — Erkrankung Hatzfeld's. — 841. Expedition nach Paris. — 842. Ansichten des Prinzen Victor über die Titelfrage. — Carnevals-Ende. — 843. Nochmals die Titelfrage. — 844. Nicht nach Johannisberg, sondern Plan für Königswart. — Ungeschicklichkeiten Neumann's in Rio. — 845. Dessen Ankunft in Wien. — 846. Der Tripel-Allianz-Vertrag. — Die Oper. — Der Garten am Rennweg.

Vienne, ce 26 Janvier 1827.

840. Les choses de ce bas monde sont dans une bien grande confusion. Elles se décideront, car tout arrive à une fin; il me serait cependant fort difficile de prévoir avec quelque certitude celle qui nous est réservée. Les affaires les plus mauvaises sont celles qu'il est difficile de comprendre; une vieille pratique m'a fait découvrir que, dès qu'il en est ainsi, la faute consiste en ce que l'on prend pour des affaires ce qui n'en est pas. Il en va des affaires comme des rédactions; les passages obscurs peuvent toujours être rayés, car au fond ils ne disent rien qui vaille.

Je vous enverrai dans deux fois vingt-quatre heures un courrier, puis un second, pour que l'Ambassadeur en ait un à sa disposition. Je commence à manquer de courriers, non que j'en aie expédié plus qu'il ne faut, mais parce qu'ils ne me reviennent pas. Ils se trouvent accaparés par quelques missions.

Nous venons d'avoir dix-huit jours de véritable froid, et le pays est couvert de plus de neige que je ne me souviens d'en avoir vu. Il a neigé à gros flocons pendant quatre jours entiers. La neige a près de quatre pieds de hauteur, et cinq cents voitures travaillent nuit et jour à débayer la ville.

Le Prince de Hatzfeld a été atteint la nuit dernière d'une fluxion de poitrine fort caractérisée. J'espère qu'il en réchappera, car sa perte serait un grand malheur. Il est un peu soulagé

ce soir après trois saignées. Il devait donner un bal dimanche prochain; il est contremandé, ce qui fait autant de peine à nos jeunes dames que la cause m'en fait à moi.

J'ouvrirai la nouvelle salle par un grand bal, le 12 Février. Elle est véritablement fort belle.

— Ce 29 Janvier.

841. Je vous recommande mon expédition de ce jour. J'y épanche un peu mes sentiments, et je soulève un voile qui couvre bien des positions *).

— Ce 27 Février.

842. Votre dernière expédition, mon cher Victor, a été fort intéressante. Vos appréciations sur l'affaire des titres sont conformes aux miennes, et vous aurez pu vous en convaincre par mon expédition du 11 de ce mois **).

L'affaire ne peut en rester là; la nature des choses et la nature humaine y répugnent. Je vous avouerai franchement que j'ai déjà éprouvé des moments de véritable inquiétude de vous savoir à Paris, au milieu de la bagarre. Je

*) Bild der politischen Lage Europas, 29. Januar 1827 (Nr. 853). D. 5.

**) Unter dem gleichen Datum dieser Expedition brachte der „Oesterreichische Beobachter“ einen von der Staatskanzlei inspirirten Artikel, der die Titelfrage selbst und die Haltung des österreichischen Cabinets ihr gegenüber aufklärt. Der officiöse Aufsatz lautet wie folgt:

„In den Jahren 1806, 1807 u. hatte Bonaparte verschiedene Individuen, die ihm bei der Armee, in der Staatsverwaltung oder an seinem Hofe besonders wichtige Dienste geleistet, durch fürstliche, herzogliche, gräfliche und andere, aus der alten Adels-Etikette entlehnte Titel belohnt, mit mehreren dieser Titel aber die Namen von Provinzen, Städten und Domänen in den von ihm eroberten Ländern, als französische Reichslehen verbunden. So waren Herzoge von Parma, Piacenza, Bassano, Treviso, Dalmatien, Ragusa, Istrien, Triaul, Padua, Tarent, Gaëta u. s. w. entstanden.

„Während der Verhandlungen, welche der Unterzeichnung des Pariser Friedens im Jahre 1814 vorangingen, verwahrten sich die Höfe, denen der Besitz der Territorien, an welchen diese Titel haften, durch den Friedenstractat zugesichert ward, gegen fernere Beibehaltung einer mit der Herrschaft des Verleiher's über die eroberten Länder nothwendig erlöschenden Titulatur. Zur Rechtfertigung ihrer Protestation wurde der Grundsatz aufgestellt, daß Titel, die an einen bestimmten

serais fâché que vous vous trouvassiez mêlé à quelques mauvaises affaires, qui sont vite arrivées et difficiles à éviter quand on réunit vos qualités d'homme du monde, d'Autrichien et de fils de votre père. Je suis charmé que les jeunes gens aient pris la chose du bon côté; ils attachent comme de juste moins de valeur aux souvenirs de l'Empire, car ce n'est, en définitive, que de ces souvenirs qu'il s'agit dans toute l'affaire; le reste n'est que prétexte.

Voici le carnaval à sa fin, et j'en suis tout heureux. Mes bals ont été fort beaux, mais ce qui a mieux valu, c'est un concert que j'ai donné vendredi dernier et qui a surpassé en perfection tout ce qu'il est possible d'imaginer.

— Ce 18 Mars.

843. Depuis que je suis dans les affaires, il y a, hélas! bien longtemps, je n'ai pas vu une plus sottie affaire que celle des titres. Elle finira, au reste, car toutes les affaires en arrivent là; mais elle ne finira pas de sa belle mort, ainsi que l'on paraît s'en être flatté à Paris. Vous prenez dans tous les

Ort, wo deren Inhaber sich durch Waffenthaten ausgezeichnet hatten, erinnerten, unverändert bleiben, solche hingegen, die, ohne eine dergleichen Beziehung, ein Besitzrecht auf Länder oder Städte außerhalb des französischen Gebietes anzudeuten schienen, als abgeschafft betrachtet werden sollten. Die Richtigkeit und Billigkeit dieser Unterscheidung, die, ohne dem Kriegsrühm Abbruch zu thun, gegen eine offenbare politische Anomalie gerichtet war und unangenehmen Collisionen vorbeugte, ließ sich aus keinem staatsrechtlichen Grunde oder Vorwände in Zweifel ziehen.

„Die Charte hat die Titulaturen, wovon hier die Rede ist, nicht bestätigt auch nicht bestätigen können. Sie durfte allerdings die in den vorhergegangenen Jahren verliehenen Grade und Würden aufrecht erhalten, und die in Bezug auf diese ihr einverleibten Bestimmungen sind für Ausländer wie für Einheimische bindend; auch kann und wird kein fremder Minister sich anmaßen, einem französischen Herzogs-, Grafen-, Barons-Titel, aus welcher Zeit er herkommen möge, die gebührende Anerkennung zu versagen. Was aber die Charte weder vermocht, noch auch nur versucht hat, ist die Bestätigung außerhalb Frankreichs gescripteter Titular-Besitzungen, die ohne freiwillige Zustimmung der jetzigen Landesherren nicht denkbar war.“

D. H.

cas l'affaire trop chaudement; il n'y a rien qui presse extraordinairement, car sans cela il faudrait la traiter avec du canon.

J'espère que le Comte Apponyi saisira dans leur sens véritable les instructions que je lui envoie aujourd'hui. Il faut une réponse aux questions que nous adressons au Cabinet français; qu'Apponyi ne négocie pas, mais qu'il exige une réplique claire et nette sur le pour ou sur le contre. Le sens commun devrait faire regarder comme un *Deus ex machina* le tempérament que nous laissons entrevoir comme acceptable.

J'ai été si fort occupé et je le suis encore tellement de la nouvelle tournure que nous allons essayer de donner à l'affaire orientale, que je n'ai la tête qu'à cela. J'enverrai tout à Paris dans trois ou quatre jours, mais pour la seule information de l'Ambassadeur, car, quant au Gouvernement, il ne vaut pas même la peine de lui parler. Il nous retrouvera à Londres*).

— Ce 21 Mai.

844. Je n'irai pas au Johannisberg, car je ne le puis pas, vu les affaires et vu les changements qui s'y font. La première des nécessités, c'est un toit sur un château, et on est en train de changer celui du Johannisberg. Mon projet est d'aller m'établir pour Juillet et Août à Königswart. J'y conduirai les enfants, et c'est de ce point fixe que je ferai des excursions à Plass et probablement encore à quelques autres endroits. Lorsque je pourrai décider du jour de mon arrivée à Königswart, je vous en préviendrai, ainsi que du moment où je désire que vous veniez me rejoindre.

Je ne prévois au reste rien qui puisse m'empêcher de passer six semaines ou deux mois à la campagne. J'y ferai mes affaires aussi bien qu'ici, et ma santé, bien que très-bonne, gagnera encore par le meilleur air. L'année semble s'an-

*) Instruction an Esterhazy für die Londoner Conferenzen, ddo. 26. März 1827 (Nr. 855—857). D. 5.

noncer belle, et nous tirerons ainsi tous un bon profit de la vie pastorale que je me propose de mener.

Quant aux affaires, tout est placé à rebours, et il en sera ainsi aussi longtemps que des hommes faibles voudront faire de l'esprit, sans se douter qu'ils ne servent que le mauvais jeu de quelques factions et du factieux en chef (Canning), que je regarde comme fort gêné, bien qu'il soit devenu premier Ministre. A Paris, on est franchement niais, et nous verrons bientôt dans quelle classe de caractères il faudra ranger le jeune autocrate du Nord.

Neumann n'a fait que des bêtises à Rio*). Ne le lui dites pas; c'est à moi à lui réserver la bordée. Il y a dans son caractère une espèce d'indépendance qui ne sert pas bien les affaires. Tout homme qui se charge d'une mission doit commencer par se courber sous le joug de la pensée qui sert de base à son office. Neumann, au lieu de se pénétrer de notre décision de ne jamais permettre à l'Infant d'aller au Brésil, a opéré comme si le contraire formait l'objet de tous nos vœux. Il a rêvé et sué; cela ne valait pas la peine de faire huit mille lieues pour ne pas faire autre chose. Félix Schwarzenberg nous est revenu tout gros et frais de sa course.

— Ce 31 Mai.

845. Neumann est arrivé ici hier. Il a l'air d'un pécheur; je l'ai grondé, puis relevé. Il s'est conduit comme un enfant là où il aurait dû se rendre plus digne de son poids habituel. La grande faute commise par Neumann, c'est de ne pas avoir obéi dans des circonstances où il n'y avait point d'interprétation abandonnée au négociateur. Il avait l'ordre de prendre ad referendum l'expression définitive du vœu de Don Pedro de voir arriver son frère au Brésil. Au lieu de se borner à cette mesure, il a dit oui, et nous ne disons rien, ce qui fait

*) Neumann's besondere Mission bei Don Pedro in Rio betraf hauptsächlich die Vertretung der Rechte Don Miguel's auf die Regentschaft in Portugal.

que le parleur se trouvera désavoué, circonstance qui jamais n'est désirable pour une Cour, ni agréable pour celui sur lequel porte la dénégation. Neumann le sent, et je crois que son oui indiscret lui pèsera longtemps.

— Ce 11 Juin.

846. Lisez mes remarques, mon cher Victor, sur le projet de traité*). C'est une pièce qui échapperait aussi peu à des remarques sanglantes de Pufendorf qu'à celles de Colnet, et si j'ai seulement rempli huit ou dix pages de mes remarques bénévoles, c'est que j'ai dû arrêter ma verve faute de temps, mais non pas faute d'étoffe. „Das Salz der Welt ist dumm geworden“, a dit l'Apôtre saint Paul; il a parlé de son temps et bien certainement aussi du nôtre; trop est trop, et le projet de traité outre-passe la sottise. Je ne crois pas qu'il plaira à Pétersbourg.

Vienne est maintenant absolument vide, et la seule chose qui l'anime, c'est l'Opéra, qui devient toujours parfait le jour où il n'y a plus personne pour le juger. Il me sert de ressource, et, hormis lui, je n'ai que le jardin, qui est dans un bien parfait état depuis qu'il est livré au nouveau jardinier, lequel se trouve être une espèce de génie. Il a déjà une réputation gigantesque parmi les gros bonnets de la botanique, et je ne reviens pas de mon étonnement aussi souvent que je rattache son immense savoir à son origine. Qui jamais aurait cru que le petit Hausmeister deviendrait le père d'un grand homme! Vous me servez, au reste, fort mal; depuis le premier envoi des camélias, vous n'avez plus rien fait partir, et s'il n'y avait au monde que vous comme pourvoyeur de plantes, le jardin serait un désert. Si jamais M. Canning plante un jardin, je vous recommanderai pour le soigner. Ce sera la plus sanglante défaite que j'aie pu lui préparer jamais.

*) Depeſche an Alphonſi, ddo. 11. Juni 1827, „Deſterreichs Nichtbeitritt“ (Nr. 861). D. S.

Metternich's Heirat mit Antonia Leykam Gräfin von Beilstein.

Auszüge aus Privatbriefen Metternich's an seinen Sohn Victor und an Gräfin Molly Zichy-Ferraris vom 7. October bis 9. December 1827.

847. Baroness Leykam zur Gräfin Beilstein ernannt. — Prinz Victor's Leiden. — Dr. Gall. — Festsetzung der Heirat in Gehendorf. — 848. Ueber Metternich's Heirat. — 849. Reflexionen. — 850. Verzögerung der Heirat um acht Tage. — 851. Besserung der Gesundheit des Prinzen Victor. — 852. Neuigkeiten aus Constantinopel.

Metternich an seinen Sohn Victor.

Vienne, ce 7 Octobre 1827.

847. ... Je vous ai prévenu l'autre jour, par quelques mots, qu'ici l'affaire était réglée. Demain l'Empereur signera le décret qui fera de Mademoiselle de Leykam une Comtesse de Beilstein, et, à partir de demain, j'annoncerai mon prochain mariage.

... Ce que je n'aime pas, c'est que vous étiez déjà incommodé depuis une quinzaine de jours, et que votre mal ne s'était pas bien prononcé. Vous êtes d'une constitution qui exige des soins; je vous conjure donc, mon ami, de n'en épargner aucun.

Demandez à Gall ce qu'il vous conseille et suivez strictement ce qu'il vous dira. Nous sommes à l'entrée de l'hiver, et si par hasard il devait vous proposer d'aller passer le mois le plus rigoureux dans un meilleur climat que celui de Paris, — n'hésitez pas et partez sans que rien vous arrête. Vous êtes attaché à Maurice Dietrichstein; je le prierai de vous accompagner. Hyères, Nice ou quelque point de la côte de Gênes, — peut-être Gênes même, vous ferait sans doute plus de bien que Paris.

J'espère que j'apprendrai bientôt que mes prévisions seront inutiles, mais ce n'est que Gall et non pas vous qui pourriez en décider. Pensez à moi et aux soucis que vous me causeriez si vous ne suiviez pas les conseils de votre médecin. On ne risque jamais rien en obéissant, et ce que vous ne feriez pas pour vous, faites-le pour moi.

Je vous supplie, mon cher Victor, de me donner de vos nouvelles, mais surtout de m'en faire donner bientôt par Gall. J'attends avec impatience deux nouvelles, ou bien celle que Gall ne vous demande rien, ou bien celle que vous ferez ce qu'il vous dira. L'une et l'autre me feront du bien, et vous voulez certes m'en faire.

J'ai fixé le jour de mon mariage au 29 de ce mois. Il se fera à Hetzendorf, où le Duc de Wurtemberg reste exprès pour cela. Neumann, qui part d'ici, pourra vous dire que tout s'est arrangé à ma véritable satisfaction.

848—849.

Metternich an Gräfin Maffei Zichy-Ferraris *).

Vienne, ce 20 Octobre.

848. Au lieu de vous faire aujourd'hui le récit de ce qui me regarde, je crois pouvoir me servir de l'extrait ci-joint d'une lettre que j'ai adressée naguère à la seule personne à laquelle j'aie écrit à ce sujet. Voici mes paroles :

„Je n'ai pas besoin de vous annoncer ce que vous avez appris par cent voix. Ce que je fais, je m'y suis décidé avec la raison et avec le calme qui sont dans mon esprit et dans mon cœur. Dans les grandes décisions, je ne demande des conseils à personne. Ce que peuvent me dire des amis, je le sais, car je me le suis déjà dit à moi-même; ce que me disent ceux qui ne le sont pas n'a aucune valeur à mes yeux. Je consulte dans ces occasions ma conscience, et je tâche de la satisfaire. A l'âge de vingt-cinq ans, j'aurais douté de mes facultés pour juger avec de véritables lumières les situations des autres et avec impartialité la mienne propre. A mon âge, je suis moins modeste, et je ne forme plus le même doute. Je sais ce que je dois faire, et dès lors je le fais. La conduite des hommes peut se trouver influencée par les circonstances que crée parfois le cadre dans lequel ils sont placés. Celui où je me trouve est d'une sphère élevée. Je suis fort en

*) Mutter der Comtesse Melanie, späteren Gemalin des Staatskanzlers.

D. H.

évidence, et le public s'occupe de préférence de ceux qui frappent journellement ses regards. Beaucoup de commérages signalent bien malheureusement l'esprit de la société de Vienne, et cette société ne songe pas toujours où elle peut pousser la volonté des hommes indépendants. Il est heureux pour mon sort à venir que de bien indignes propos aient tracé la route que j'avais à suivre; elle ne contrarie ni les affections de mon cœur ni le premier besoin de ma vie privée, — un intérieur. Cet intérieur, je vais le trouver, et il m'offrira une garantie toute particulière de repos par cela même qu'il se restreindra à une seule personne; je n'épouserai point de parents.

„Voilà mon histoire. Elle est fort simple, car elle est fort honnête.

„Je complète, au reste, deux grandes et bien heureuses expériences. Les amis les plus sûrs de ma vie sont ma famille et mon maître. L'Empereur a été le seul confident que j'aie cru devoir chercher, et, dans cette nouvelle occasion, il est resté ce que toujours il m'a prouvé être pour moi, — le guide le plus sûr et le plus tendre des pères. Mes parents, — tout ce qui se trouve placé sur la première ligne de mes affections et de mes justes égards, se sont montrés ce qu'ils ont toujours été, ils ont été pour moi les amis les plus sûrs. Ce qui est à ma charge doit y rester, et je saurai défendre ce qui s'y trouve.”

— Ce 25 Octobre.

849. Ma vie, mes bonnes amies, — car je vous parle à toutes, — est une fort singulière chose, et qui est loin de ressembler à celle du grand nombre des mortels. Cette vie est composée de deux parties que mon caractère me permet de conduire l'une parallèlement avec l'autre et qui jamais ne se confondent. L'une des deux parties appartient au monde, et Dieu sait que celui-ci ne saurait, sans commettre une grande injustice, m'accuser d'être avare à la dépenser à son service. L'autre est de mon domaine particulier, et les plus affreuses peines me sont tombées en partage. J'ai perdu tout ce qui

constitue le bonheur de l'homme ; j'ai survécu à tout, car les peines ne tuent pas. J'ai un besoin de repos invincible : — voilà le secret de mon cœur, et celui-ci n'appartient qu'à mes amis. Il n'est pas aveugle, ce cœur ; il n'est point soumis aux tristes influences des passions ; il est calme et chaud, serein et sévère, et, si je ne me trompe, dans une juste proportion. Ce que je désire, c'est que ceux qui m'aiment me comprennent, et j'ai le sentiment qu'auprès de vous je suis mieux compris qu'en d'autres lieux.

850—852.

Metternich an seinen Sohn Victor.

Vienne, ce 3 Novembre.

850. Mon mariage se fera après-demain. La cérémonie a été retardée de huit jours, à cause d'une fluxion que votre tante a prise, et comme le mariage se fait à Hetzendorf, il ieût été impossible que ma sœur n'y parût pas.

— Ce 13 Novembre.

851. C'est avec une bien vive satisfaction que j'ai vu par votre lettre, et par un mot que m'a écrit Neumann, que votre santé est remise. Je vous aime trop pour ne pas être inquiet quand je vous sais malade, et j'ai passé par des journées bien pénibles. Je n'aime pas les maux qui ne se décident pas, et quand je vous ai vu arriver à la quinzaine sans que la solution me soit devenue claire, je me suis laissé aller à des prévisions que le Ciel a daigné démentir. J'aurais désiré qu'il eût traité la triple Alliance comme il vous a protégé, c'est-à-dire, qu'il l'eût guérie.

... Quant à vous, suivez les conseils de Gall. Son phyllénisme et sa craniologie ne m'effrayent pas ; il est fort bon médecin, et il connaît les natures allemandes. S'il devait vous conseiller le voyage du Midi, je serais ou pour Nice ou pour Gênes. S'il ne vous conseille rien, ne faites rien. Je ne vous recommande pas de vous ménager ; je me flatte que vous le faites. Un petit soin peut souvent faire éviter une grande peine, et la santé n'est pas une affaire de pure fantaisie.

J'ai établi mon intérieur comme j'ai désiré qu'il le fût, c'est-à-dire simple et sans fracas. J'ai trouvé ce que j'ai cherché, et les pauvres enfants sont heureuses; c'est ce qu'il me faut. Vous avez écrit une lettre parfaite à Léontine et telle que vous l'eût dictée mon cœur.

— Ce 9 Décembre.

852. ... Veuillez dire à M. le Comte Apponyi que les seules nouvelles que j'aie de Constantinople, depuis le 11, sont une dépêche que le courrier m'a apportée. Elle est du 24, et il en ressort deux faits. L'un est celui que, sur la demande instante de l'Internonce, la Porte a levé l'embargo qu'elle avait mis sur les bâtiments marchands. La seconde, que les Représentants des trois Cours ont eu une Conférence avec le Reis-Effendi dans la journée du 24.

Bild der politischen Lage Europas zu Anfang 1827.

853. Metternich an Apponyi in Paris (D.-M.) Wien, 29. Januar 1827.

853. Nous regardons le moment actuel comme celui de la crise la plus forte qui ait eu lieu dans le cours des dernières années. Cette crise est la suite naturelle et en quelque sorte une condition nécessaire de la situation générale des choses en Europe, des fautes de tout genre commises par les Gouvernements, enfin de deux circonstances fortuites, savoir, de l'appel de M. Canning au département des affaires étrangères en Angleterre et du changement de règne en Russie.

La révolution, après s'être faite dans les esprits, s'est montrée au grand jour en France en 1789. Ses fureurs ont borné son existence flagrante à une époque fort courte; un homme doué de facultés extraordinaires s'est élevé du sein même du peuple français; fort de la trempe de son esprit et de celle de son caractère, et non moins fort de la faiblesse de ses rivaux et de ses adversaires, il ne lui a fallu que peu de temps et beaucoup de fortune pour fondre l'anarchie en un

despotisme militaire sans exemple dans les temps modernes. Mais les mêmes qualités et les mêmes défauts qui formèrent sa force d'ascension durent amener sa chute, le jour où il avait atteint son apogée. Voulant monter encore, il est tombé, et la restauration du principe de la légitimité n'ayant été opérée que dans un sens abstrait, a tourné, par suite de fautes immenses, en un déchaînement nouveau de la révolution. Celle-ci s'est pour ainsi dire anoblie, et le radicalisme a arboré la bannière du libéralisme.

La conduite des affaires publiques, entre les années 1814 et 1820, a fourni aux factions la mesure des forces morales des différents Gouvernements. De nouvelles révolutions ont éclaté. M. Canning a été appelé au gouvernail des affaires de son pays, et la trempe de son esprit, ses côtés forts comme ses côtés faibles, son incapacité sous tant de points de vue essentiels, comme sa grande habileté sous d'autres rapports, son ambition exaltée enfin, lui ont permis de choisir entre les rôles; il a pris celui qui n'était point occupé, il s'est fait le chef du libéralisme monarchique. Dès lors le monde a dû prendre une couleur nouvelle.

La mort morale de l'Empereur Alexandre avait précédé sa mort matérielle. Trompé en toute chose, affaibli sous le poids des regrets, manquant de cette force d'esprit qui, s'il en avait été doué, l'eût empêché de se préparer à lui-même autant de justes sujets de peines, cet infortuné Prince a laissé le trône à un jeune successeur qui semble doué de bien des qualités qui avaient manqué à son prédécesseur. Mais, malheureusement pour l'Europe et pour lui-même, ses premiers pas sur le champ de la politique ont été faussés par suite de graves erreurs commises par quelques hommes de la trempe la plus faible.

Le sort de tout un avenir est placé aujourd'hui sur un point où une lutte s'est établie entre les qualités que nous nous plaçons à regarder comme appartenant personnellement au Monarque, et le besoin que doivent ressentir tout natu-

rellement ses faibles conseillers de justifier ce qui ne saurait l'être ni devant le tribunal de la raison, ni même devant celui de certaine diplomatie chétive qui devrait être bannie de tout Cabinet d'une grande Puissance.

M. Canning a usé de l'Empereur Nicolas comme il n'est pas rare de le voir tenter par d'adroits spéculateurs envers des héritiers qui parviennent jeunes et inexpérimentés à une grande fortune.

La question du jour, comme celle de l'avenir, dépend tout entière du parti auquel va s'arrêter l'Empereur Nicolas, ou, pour m'exprimer plus correctement, de celui qu'il doit déjà avoir pris et qui parviendra très-incessamment à notre connaissance.

Mais quelle que soit la marche de la Russie, l'époque des facilités pour M. Canning est passée. Celle des difficultés en toute chose a commencé. Quelles que puissent être les déterminations qu'aura prises la Cour de Russie, rien ne saurait être changé à ce fait. Si ces déterminations sont conformes à nos vœux, ce que le Cabinet anglais a fomenté, créé et entrepris depuis l'avènement de son chef se trouvera gêné dans son développement. Si elles devaient ne point porter ce caractère, M. Canning se sentira affaîssé sous le poids de ses tristes succès. Le patron d'un navire portant un pavillon régulier peut se livrer à des spéculations et à des entreprises hasardées, et réprouvées par les lois de la prudence et même par celles de la justice; mais il ne peut pas, sans le consentement et le concours de tout l'équipage, se livrer au métier de flibustier.

Les dangers du moment se trouvent ainsi concentrés dans le dilemme assurément bien triste, mais impossible encore à résoudre, d'une évaluation du mal qui se fera avant le retour que devra faire la Grande-Bretagne sur des errements insoutenables, et de celui qui n'aura plus le temps de se développer ou de se consommer.

Malheureusement, deux Gouvernements contribuent aujourd'hui directement à aggraver les dangers. L'un, c'est celui de

la France, l'autre, c'est le Gouvernement espagnol; l'un comme l'autre manquent de sagesse, de force et de prévoyance. Entre deux le dernier est le plus fort, car il est la partie qui attaque.

J'ignore si beaucoup de juges des affaires publiques seraient prêts à juger comme moi; mais cet arrêt est tellement conforme à mon sentiment intérieur, que je n'hésite pas à le prononcer pour ma part.

Les deux Gouvernements sont placés sous l'influence de la peur; mais ce sentiment admet aussi des nuances; il est une peur qui conduit à des capitulations sans nombre; il en est une autre qui roidit les hommes. La première est celle des Ministres français; la seconde appartient à l'Espagne.

Dans cette position des choses, notre attitude est expectative sans être impassible. Le jour où nous verrons clair, nous saurons agir.

Annäherung Rußlands an Oesterreich.

854. Metternich an Esterházy (Chiffre=Dep.) Wien, 14. Februar 1827.

854. La Cour de Russie est en train de se rapprocher de nous. Vous en aurez des preuves par les instructions que M. de Lieven doit avoir reçues. Alliance, uniformité de vues et de marche dans les affaires du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie, etc., tout cela est à l'ordre du jour. On voudrait nous faire entrer dans le traité qui, d'après la proposition de la France, devrait remplacer le protocole du 4 Avril *); si ce vœu de l'Empereur Nicolas ne pouvait être atteint, il désire pour le moins nous le voir soutenir. Notre décision ne différera pas de l'esprit de notre réponse du 22 Décembre à la dernière communication anglo-russe (N° 838). Nous ne violerons jamais ce qui pour nous a la valeur de principes.

On croit à Pétersbourg que l'Angleterre ne voudra pas de la forme d'un traité. Dès lors, on se regarderait comme dé-

*) Siehe Anmerkung Seite 274, Band 4.

gagé du protocole. Nous trouvons des risques dans ce jeu, et nous ne lui ferons pas le sacrifice de notre attitude, qui est très-forte parce qu'elle est très-correcte. . . .

Le fin mot des rapports entre la Russie et l'Angleterre se trouve dans la peur que s'inspirent réciproquement les deux parties.

Continuez à vous tenir sur un pied amical avec M. Canning, et cultivez également vos relations avec M. de Lieven.

J'aurai soin de vous fournir tout l'appui nécessaire dans la négociation sur l'affaire grecque. Vous en aurez incessamment la preuve. En attendant, ayez l'air de tout ignorer, et mettez ce temps à profit pour vous orienter sur l'effet que les communications de Pétersbourg feront sur M. Canning.

Esterházy's Instruction für die Condoner Conferenzen.

855. Metternich an Esterházy (D.-M.) Wien, 26. März 1827.

856. Instruction für Esterházy, ddo. Wien, 25. März 1827.

857. Metternich an Esterházy (Ref. D.-M.) Wien, 26. März 1827.

855. La Cour de Russie nous a invités à vous envoyer, mon Prince, les instructions et les facultés nécessaires, afin que Votre Altesse puisse concourir à l'établissement d'une entente entre les cinq Cours sur l'objet de la pacification des contrées encore insurgées de la Turquie européenne. L'Empereur, loin d'avoir rien à objecter à ce vœu, le trouve tellement conforme aux intentions qui n'ont cessé de l'animer depuis l'origine des embarras qui, par suite des troubles du Levant, continuent à peser sur l'Europe, que Sa Majesté Impériale croit ne pouvoir mettre assez d'empressement à y satisfaire.

Par suite de cette détermination, vous trouverez, mon Prince, dans l'annexe (N° 856) les instructions que d'ordre de l'Empereur j'ai l'honneur de vous adresser.

Leur contenu est clair, et il embrasse toutes les parties de l'affaire. . . .

Vous aurez soin de prévenir M. Canning et de même MM. les représentants de Russie, de France et de Prusse, des directions que nous vous adressons. Votre Altesse est, de plus, autorisée à leur donner confidentiellement connaissance du texte même de ses instructions. . . .

Du moment où l'accord que nous désirons sera établi entre les représentants des Cours, Votre Altesse peut se considérer comme autorisée à prendre part aux délibérations dans les formes arrêtées en commun, de même qu'à constater par votre signature, mon Prince, la participation de votre Cour à la conclusion de l'acte auquel aboutiraient les efforts communs.

Votre Altesse n'ignore pas la persuasion où nous avons été, de tout temps, que ce serait uniquement à une uniformité clairement constatée des vues et de l'action des cinq Cours que se trouverait attaché le succès d'une entreprise que leurs vœux communs doivent appeler. Vous n'aurez donc pas lieu d'être surpris, mon Prince, de l'empressement que met Sa Majesté Impériale à concourir à la recherche des moyens qui pourraient assurer un résultat aussi favorable *).

Instruction für Esterházy, hdb. Wien, 25. März 1827.

856. La Cour de Russie nous ayant invités à concourir à l'établissement d'un centre d'entente entre les cinq Puissances, et à expédier à cet effet nos instructions à Londres, l'Empereur notre auguste Maître, toujours disposé à s'associer à ses augustes alliés dans la recherche des moyens de mettre un terme aux troubles et aux calamités qui pèsent encore sur une partie de la Turquie européenne, nous a ordonné, mon

*) Gentz schrieb damals (unterm 11. März 1827) an Metternich: „Das russische Cabinet hat ein Conventionsproject vorgelegt; das französische ein zweites; England (als Vertreter der Griechen) ein drittes. Vielleicht wäre es ein sehr geschickter Coup, wenn Oesterreich mit einem vierten austräte. Haben wir nicht eben so viel Recht dazu wie die Anderen? Die Verwirrung würde dadurch freilich noch größer werden, aber unser Interesse ist es doch wahrlich nicht in eine so grundböse Sache mehr Klarheit zu bringen. Je dicker die Finsterniß, desto eher werden die unbedenklichen Vermittler sich die Köpfe zerstoßen.“ D. G.

Prince, de vous munir, sans perte de temps, des instructions nécessaires pour vous mettre en mesure de prendre part aux délibérations auxquelles vous seriez appelé dans la capitale du pays où vous résidez.

Nos directions se lieront à celles que vous avez successivement reçues dans le cours des six dernières années. Vous êtes au fait des négociations et des pourparlers qui ont eu lieu entre les Cabinets au sujet de la pacification dans le Levant. Vous connaissez en particulier les réponses que nous avons adressées aux dernières communications simultanées de l'Angleterre et de la Russie, et de même l'instruction du 30 Décembre de l'année passée à M. l'Internonce. Notre tâche pourra ainsi se borner à vous instruire des déterminations de notre auguste Maître, provoquées par la nouvelle demande que nous a adressée le Cabinet de Russie.

L'affaire, envisagée dans cette phase nouvelle, doit être prise en considération sous deux points de vue :

- 1° Sous celui du but d'une entente entre les cinq Cours ;
- 2° Sous celui des moyens les plus naturels et, par cela même, le mieux calculés pour arriver, non-seulement à l'établissement d'un accord entre les cinq Cours, mais à rendre cet accord utile et efficace dans l'intérêt de la pacification.

Nous admettons sans difficulté que, dans ce qui constitue le premier aspect, les vœux et les vues fondamentales des cinq Cours n'offrent pas une différence essentielle.

Quant au fond de la pensée de l'Empereur relativement au but de l'entente, je n'ai plus rien à vous apprendre. Vous savez, mon Prince, que la pacification réelle du Levant a de tout temps formé un des objets de sa vive sollicitude. Je me sens tout aussi peu le besoin d'entrer ici dans de nouveaux développements des raisons qui influent sur les vœux comme sur les calculs de notre auguste Maître.

Indépendamment des considérations relatives aux intérêts administratifs ou commerciaux de son propre Empire, rien de ce qui concerne l'intérêt général, rien de ce qui tient au bien

de l'humanité, ne saurait rester étranger à la pensée de Sa Majesté Impériale.

D'un autre côté, comment se dissimuler les inconvénients graves et nombreux et les dangers positifs attachés à la durée de troubles qui forment une pierre d'achoppement entre les premières Puissances? Les effets journaliers d'un état de choses où les artisans du désordre savent puiser des moyens aussi abondants pour déverser d'odieuses calomnies sur les premiers supports de l'ordre social, ainsi que pour entretenir et exalter des espérances coupables, sont tellement évidents, que ce qui, dans d'autres circonstances, pourrait n'avoir que la valeur d'un vœu, a aujourd'hui pour l'Empereur toute la force d'un sentiment de nécessité. Aussi n'existe-t-il point dans ce moment une complication politique dont la fin soit plus ardemment désirée par notre auguste Maître.

Comme preuve de cette vérité, il pourra nous suffire de vous renvoyer au texte de nos instructions susmentionnées à l'Internonce, et aux développements que, sur le même sujet, ce Ministre a été chargé de faire valoir, le cas échéant, envers le Divan lui-même. Il nous est donc permis de regarder cet objet comme coulé à fond, tant envers les Cours alliées qu'envers nos propres agents.

En abordant le second point, il nous semble avant tout important de placer dans une juste évidence les difficultés qui se sont opposées jusqu'à cette heure à l'établissement d'un accord entre les cinq Cours.

Si, durant la première période de l'affaire, l'Angleterre ne se tint pas entièrement à l'écart de toute participation aux pourparlers qui eurent lieu entre les Cabinets alliés, du moins s'en retira-t-elle au moment même de l'ouverture des Conférences à Saint-Pétersbourg, et, à partir de cet instant, elle refusa son concours tant à ces Conférences qu'aux démarches qui y furent concertées.

Au commencement de l'année dernière, les positions relatives des Puissances éprouvèrent un changement complet. Les

Cours de Russie et d'Angleterre entrèrent en une négociation séparée. Le protocole du 23 Mars (4 Avril) en fut le résultat.

Dans les délibérations entre les années 1822 et 1825, les quatre Cours intervenantes aux Conférences s'étaient maintenues sur une base de principes commune.

Le protocole du 4 Avril établit des bases différentes.

A la suite de la communication que les deux Cours signataires du protocole firent de cet acte aux trois autres Cours continentales, la France se déclara d'accord avec les termes de la transaction anglo-russe.

La Prusse se déclara prête à souscrire à ces mêmes termes, sous la réserve de l'unanimité entre les cinq Cours.

L'Autriche déclara ne pas pouvoir admettre, de son côté, les points de départ du protocole. Nous ne nous engageâmes pas moins à appuyer par tous les moyens en notre pouvoir, auprès de la Porte, la nécessité de la pacification.

Tout récemment, le Cabinet français a proposé la transformation du protocole en un traité entre les cinq Cours. Le Cabinet russe accepta cette proposition.

Sans en être instruits officiellement, nous avons tout lieu d'admettre qu'une déclaration conforme est émanée du Cabinet britannique.

Celui de Berlin se maintient sur la ligne de sa déclaration antérieure.

Notre déclaration relative au premier acte anglo-russe a dû servir tout naturellement de réponse à la nouvelle proposition.

D'après des notions qui récemment nous sont venues de Saint-Petersbourg, nous avons été informés que le Cabinet français a communiqué à celui de Russie un projet de rédaction pour le traité en question, mais que ce dernier a déclaré ne pas pouvoir l'admettre.

Vos rapports du 1^{er} Mars nous ont cependant informés que la Cour de Londres aurait non-seulement accepté la proposition de convertir en un traité le protocole du 4 Avril, mais

qu'elle se serait également déclarée prête à signer avec la France et la Russie le texte conçu à Paris.

Nous ne connaissons pas le projet français; il est ainsi placé hors de la sphère de notre jugement, et nous ne sommes pas informés jusqu'à cette heure que la Cour de Prusse se trouve plus avancée que nous dans la connaissance de ce même projet.

Dans l'entre-temps, M. l'Ambassadeur d'Angleterre à Constantinople a remis au Reis-Effendi, peu de jours avant l'arrivée de M. de Ribeaupierre, et secondé par M. de Minciaky, une note formelle, explicitement fondée sur la base du protocole. Depuis son arrivée à son poste, M. de Ribeaupierre a fait une première démarche, mais isolée, bien que dirigée dans le même sens.

Telle est la position historique des choses, et c'est au moment où elles sont placées ainsi, que nous sommes appelés à la tâche peu facile de vous transmettre des instructions.

Pour leur donner une base fondée sur les antécédents nous n'avons à prendre pour guides que les principes immuables de l'Empereur et les faits.

Les premiers se trouvent exprimés avec tant de précision dans les travaux émanés de notre Cabinet depuis six ans, et en particulier dans ceux qui, depuis le commencement de la présente année, ont été portés à votre connaissance, que nous ne pourrions que nous répéter en essayant de vous développer de nouveau les points sur lesquels se fonde la divergence que nous reconnaissons exister entre les termes du protocole du 4 Avril et nos points de départ.

Ramenée à ses termes les plus simples, cette divergence est facile à saisir dans l'alternative suivante:

Démontrer au Sultan la nécessité qu'il pacifie ses provinces insurgées; ou bien:

Démontrer au Sultan la nécessité qu'il laisse pacifier ces mêmes provinces, et qu'il ne prive pas de son concours les moyens de pacification.

D'après la première de ces formules, le poids des Puissances porterait en premier lieu sur un seul objet, savoir, sur l'admission, de la part du Sultan, de la nécessité de la pacification.

D'après la seconde, leur action porterait d'emblée sur deux objets; en premier lieu, sur l'admission de cette nécessité par le Sultan; et en second lieu, sur celle de la reconnaissance, de sa part, du droit et du fait d'une médiation étrangère.

Une question fort simple s'offre ici à notre esprit. Le même poids qui pourrait suffire pour faire pencher la balance en faveur de la première de ces concessions, suffirait-il également pour emporter la seconde? Nous ne le croyons pas. En voici les raisons:

Les Cours seront fortes aussi longtemps qu'elles demeureront sur la base du sentiment de l'évidente nécessité d'une pacification, en faveur de laquelle militent à la fois les calculs de leurs propres intérêts et ceux des intérêts de la Puissance ottomane. Elles le seront, lorsqu'elles n'attaqueront en aucune manière dans son existence l'autorité souveraine du Sultan et que, loin d'y porter atteinte, elles lui ménageront même la chance de faire valoir, comme une émanation de son pouvoir, des actes de condescendance qui, de fait, lui auraient été imposés, mais qu'il aurait la faculté de présenter comme autant de bienfaits concédés par l'autorité souveraine à un peuple malheureux, et comme autant de nouveaux gages du repos et de la stabilité de l'Empire. Refoulé dans ses derniers retranchements, que pourrait opposer le Sultan à une insistance qui serait fondée explicitement sur des bases pareilles? Serait-ce une aveugle répugnance? Mais la détermination forte et démontrée telle de la part des cinq Cours, de ne point revenir sur leurs pas après une première demande, demande motivée par des considérations puissantes et par le sentiment de besoins incontestables, devrait, d'après les plus simples calculs, suffire pour vaincre cette répugnance; tout comme dans le cas (que nous n'admettons pas) d'un refus, celui-ci suffira

pour démontrer aux yeux mêmes des Monarques, comme à ceux de ce que l'Europe renferme d'esprits droits et sages, de quel côté seraient la raison et la sagesse. En revanche, les Cours seront faibles aussi souvent que leur poids, au lieu de porter de préférence sur le fond de l'affaire, sera employé en faveur de telles formes particulières. L'Empereur a la conviction intime que ce serait gratuitement compromettre le succès que de se renfermer dans ce dernier système, et c'est par suite de cette persuasion que Sa Majesté Impériale, tout en voulant le même but que ses alliés, s'est réservé, par ses dernières réponses aux Cours signataires du protocole du 4 Avril, la liberté d'y consacrer les moyens qu'Elle jugera les plus efficaces.

Nous allons maintenant vous mettre au fait, mon Prince, de notre point de vue sur quelques questions que nous regardons comme devant influer d'une manière décisive sur le succès de la double entreprise, d'établir un accord entre les Puissances alliées, et de faire valoir celui-ci en faveur de la cause commune.

En supposant qu'il fût possible d'écarter la difficulté essentielle de notre accession à un accord pareil, vous aurez à mettre en avant les observations suivantes :

L'idée générale de la pacification comprend le passé, le présent et l'avenir.

Le remède applicable au passé, c'est l'oubli. La forme connue est celle d'une amnistie prononcée par l'autorité souveraine.

La mesure applicable au présent, c'est une trêve dans l'acception technique ou militaire du terme ; c'est-à-dire, une suspension d'opérations de guerre proprement dites. Cette mesure, indispensable en elle-même, ne saurait cependant être proposée à la Porte qu'à la suite de son assentiment préalable au principe et au fait de la pacification.

L'avenir enfin ne pourra être assuré qu'au moyen de l'établissement d'un ordre de choses qui garantisse aux parties

contendantes l'espoir d'un repos durable et de la conservation des avantages réciproques dérivant de la pacification présente.

Les moyens d'arriver à un tel état de choses se trouvent, selon nous, renfermés dans les deux articles suivants :

I. Séparation des populations chrétienne et musulmane ;

II. Garantie des Puissances en faveur des deux parties contendantes, laquelle garantie devrait être restreinte dans la limite de l'exécution et du maintien de l'accord qui établirait la pacification.

Ad I. Cette base nous semble la seule qui devrait occuper les soins de la réunion à Londres, comme étant celle qui, en réalité, renferme toute l'affaire.

Son application là où elle pourra avoir lieu exigera une telle somme de notions matérielles, et la prise en considération de tant de circonstances locales, que la fixation des moyens d'exécution, et des limites dans lesquelles elle devrait se renfermer, ne saurait être du domaine d'une Conférence à Londres. Tout nous dit, en attendant, que la base ne sera pratiquement applicable qu'à certaines îles et au Péloponèse.

Dans les premières, les deux populations n'ont jamais été mêlées ;

Dans le second, la population turque a été détruite ou expulsée, et les troupes d'Ibrahim-Pacha ne sauraient être confondues avec une population permanente. Des forteresses devront rester au pouvoir de la Porte, dans l'intérêt du maintien de sa souveraineté, dans celui des peuplades grecques, comme dans celui d'une pacification véritable. Le système sur lequel reposerait cette pacification, telle que nous l'entendons, n'ayant point pour objet une émancipation politique des Grecs, l'un des premiers gages de la solidité de ce système et de la sécurité qu'il donnerait aux peuplades grecques de jouir d'une tranquillité durable sous un régime de dépendance politique, ne se trouvera jamais que dans une mesure qui empêcherait

celles-ci de devenir journellement le jouet de coupables ambitions intérieures et d'intrigues du dehors.

La liberté civile des pays soumis au nouveau régime ne saurait être mieux établie et garantie que par une stipulation qui leur abandonnerait la faculté de s'administrer selon leurs lois, usages et coutumes. Quels sont ces lois et ces usages? Ce n'est pas aux Puissances qu'il appartient de les définir. La Porte, en se contentant d'un tribut annuel, qui serait porté à Constantinople ou versé dans les places fortes, n'aurait, de son côté, aucun motif de s'ingérer dans ce qui pour elle n'aurait aucun intérêt direct.

Ad II. Une garantie définie ainsi qu'elle se trouve l'être ci-dessus nous paraîtrait d'une haute utilité; nous la regarderions comme un bienfait pour les deux parties.

L'autorité souveraine devrait en effet y trouver un gage de la tranquillité future des contrées pacifiées, et, par conséquent, la garantie de son propre repos, tant politique qu'intérieur.

Les peuples de la Morée et des îles trouveraient, de leur côté, dans cette garantie, l'avantage inappréciable de la jouissance paisible des biens que la nature leur a prodigués, et du libre développement des éléments de prospérité que leur offrent le sol, l'industrie et le commerce.

Il nous reste à aborder ici un sujet de la plus haute importance; c'est celui des mesures comminatoires et coercitives à employer contre la Porte, dans le cas où elle persisterait dans son refus de s'occuper des ouvertures faites par les Alliés relativement à la pacification, et des mesures propres à y arriver.

Nous allons nous expliquer à cet égard avec cet esprit de franchise et de droiture qui est celui de notre auguste Maître.

Deux mesures comminatoires ont été arrêtées entre les deux Puissances signataires du protocole du 4 Avril: l'interruption des relations diplomatiques avec la Porte, et la menace de l'établissement de rapports directs avec les insurgés.

Une troisième mesure, savoir, celle de l'emploi des escadres dans le but d'intercepter la communication entre l'armée d'Ibrahim et l'Égypte, accompagnée d'une attitude amicale de ces mêmes forces maritimes envers les Grecs, ayant été mise en avant, ce moyen paraît avoir formé depuis le sujet d'une entente entre les Cours de Londres, de Saint-Pétersbourg et de France. Dans ses dernières communications, la Cour de Russie fait allusion à une quatrième mesure. Elle ne la nomme pas, mais elle se trouve assez indiquée pour pouvoir être qualifiée de rupture avec la Porte.

En fixant nos regards sur les trois mesures distinctement énoncées jusqu'ici par la Russie et l'Angleterre et acceptées par la France, nous n'y trouvons, dans le fait, qu'une seule gradation. Au surplus, il nous est prouvé par les dernières communications que ni le Cabinet de Londres ni celui de Saint-Pétersbourg n'attribueraient un effet sensible au rappel des Missions de Constantinople, et nous partageons ce sentiment.

D'autre part, un contact avoué avec les Grecs pourrait, de plein droit, être regardé par la Porte comme un acte d'hostilité positif; si tel ne devait pas être le cas (et nous sommes disposés à admettre que le Sultan ne se presserait pas à l'envisager dans ce sens), il serait certes inévitable que l'emploi de cette mesure ne tournât à l'émancipation politique des Grecs, résultat que les Puissances ne semblent point avoir en vue.

Quant à l'emploi des escadres, comment y avoir recours sans se mettre, par le fait même, dans une attitude ouvertement hostile?

Reste la quatrième mesure que nous trouvons indiquée par la Russie. Cette mesure, employée comme un moyen comminatoire par les cinq Cours et dirigée vers un but établi avec clarté et précision, la seule qui pourrait effectivement répondre à l'attente des Cours, nous semble être celle qui peut avec le plus de certitude emporter le consentement du Sultan à la pacification; et, par conséquent, elle est la seule

qui nous paraisse de nature à être sérieusement discutée entre les cinq Cours.

L'Empereur répugne, par conviction comme par sentiment, à admettre le cas d'une guerre avec la Porte. Il la regarderait non-seulement comme le malheur le plus grand qui pourrait être réservé à l'Europe, mais comme devant conduire les Puissances à des résultats en tous points opposés à ceux qu'elles se proposent. Mais Sa Majesté Impériale est invitée à s'expliquer, à énoncer une opinion et à porter un jugement sur les moyens les plus efficaces pour atteindre la pacification, sans compromettre la paix générale; loin de s'y refuser, Elle s'explique; Elle dit dès lors ce qu'Elle pense.

Vous trouverez, mon Prince, dans ce qui précède, le sentiment tout entier de notre auguste Maître, et c'est en vous en pénétrant que vous réglerez vos explications et vos démarches.

Vos instructions peuvent se résumer dans les points suivants :

1° Vous annoncerez à M. le principal Secrétaire d'État et à Messieurs vos collègues que, par suite de l'expression d'un vœu de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, vous êtes autorisé à prendre part à toute délibération commune des cinq Cours sur les moyens de pacifier le Levant; les délibérations ayant lieu, soit dans la forme de conférences régulières, soit dans celle de pourparlers confidentiels.

2° Dans l'une comme dans l'autre hypothèse, vous prendrez à tâche de développer les divers points de vue que vous avez trouvés établis et motivés ci-dessus, savoir, ceux relatifs à la définition claire et précise :

- a) Du but de l'entente à établir;
- b) De l'attitude morale des Puissances dans l'établissement d'un accord si désirable entre elles;
- c) Du choix et de l'emploi des moyens les plus propres pour leur faire atteindre le but d'une pacification réelle.

Deux chances toutefois pouvant se présenter, nous croyons nécessaire de les prévoir.

L'une serait celle qu'un accord entre les cinq Cours viendrait à s'établir sur la base de nos principes et notamment de ceux que renferme notre réponse du 22 Décembre (N° 838). Dès lors Votre Altesse se déclarerait prête à corroborer par sa signature l'acte qui constaterait le résultat de l'entente commune. Nous avons cependant une remarque à faire relativement au choix de la forme d'un acte pareil.

La dénomination d'un traité nous paraîtrait peu adaptée à la circonstance, et nous préférerions de beaucoup celle non moins obligatoire, mais qui nous semble plus conforme à l'objet et aux usages, d'une convention ou d'un protocole. Votre Altesse aurait soin de faire valoir cette distinction.

L'autre chance serait que les Cours signataires du Protocole du 4 Avril maintiendraient strictement les termes et les points de départ de cet acte, et que d'autres Cours encore y accéderaient. Dans ce cas, vous auriez, mon Prince, à déclarer que votre Cour maintient également les termes de sa note en réponse aux dernières communications simultanées de l'Angleterre et de la Russie, en continuant toutefois à régler son action à Constantinople sur la ligne et dans les limites de l'instruction à l'Internonce du 30 Décembre 1826 *).

Point d'instruction additionnel.

Dans le moment où l'Empereur vous autorise, mon Prince, à vous expliquer franchement sur la seule mesure comminatoire à employer envers la Porte, à laquelle il attribue assez d'efficacité pour décider le Sultan à la pacification de la Grèce, savoir, la menace de la rupture prononcée simultanément au nom des cinq Puissances, notre auguste Maître

*) Diese Instruction gipfelte in der Weisung: der Internuntius wolle keinen Schritt thun, bevor er nicht durch die Vertreter Englands und Rußlands von dem Beginn der Verhandlungen Kenntniß erhalten habe, im eintretenden Falle aber der Pforte zum Nachgeben rathen, d. h. er solle ihr sagen, sie möge die Vermittlung ablehnen und aus eigener Initiative das thun, was die vermittelnden Mächte von ihr verlangen.

ne satisferait pas à la voix de sa conscience s'il ne tirait pas à l'avance une limite précise entre l'emploi de la menace de la rupture, dans le but d'engager le Sultan à accorder la paix à ses pays insurgés, et la réalisation de cette menace de manière qu'elle fît immédiatement succéder un état de guerre effectif de l'Europe contre la Porte.

En conséquence, l'Empereur déclare dès aujourd'hui qu'en même temps qu'il consent à se réunir aux quatre autres Cours et à procéder conjointement avec elles à la mesure comminatoire, Sa Majesté Impériale, se confiant dans la sagesse et dans la modération de ses hauts alliés, ne met pas en doute que dans l'hypothèse d'un refus catégorique et constaté de la part du Sultan, ils jugeraient indispensable qu'une délibération sur les futurs contingents ne dût avoir lieu. Elle se réserve explicitement de prendre part, le cas échéant, à cette délibération, à laquelle chacune des Puissances intervenantes apporterait de plein droit l'indépendance morale la plus entière.

Metternich an Esterházy in London (Kef. D. A.) Wien, 26. März 1827.

857. La présente expédition a lieu dans une combinaison de circonstances tellement particulières, que Votre Altesse doit absolument être mise au fait de notre attitude morale tout entière, pour pouvoir rendre au service de Sa Majesté et à la cause générale les soins que nous attendons de son zèle éprouvé. Pénétré de cette vérité, je vais entreprendre de lui tracer l'esquisse rapide de notre pensée, de nos observations comme de nos déterminations, et je l'invite à vouer à cet exposé toute l'attention requise.

Vous avez si bien été dans le cas, mon Prince, de suivre depuis nombre d'années, en qualité d'observateur et d'acteur, la marche des affaires, que vous partagez certainement notre opinion que la politique de l'Europe a subi un changement radical par suite du revirement de Ministère en Angleterre après la mort du Marquis de Londonderry, et de même par suite du décès de l'Empereur Alexandre et de l'avènement du

Monarque russe actuel. J'entreprendrais une tâche inutile si je voulais me livrer à un examen approfondi des causes qui ont influé davantage sur les changements que nous signalons; je crois même tout dire, en m'attachant à la seule idée que l'ordre de choses qui s'était établi entre les années 1813 et 1815 a succombé, vu qu'il était usé et peu applicable aux conditions nouvelles dans lesquelles se sont trouvées placées les Puissances; conditions existant en partie comme autant de conséquences des fautes commises dans leur propre marche, et en partie amenées par cette foule de causes qui, dans le cours du temps, surviennent et se développent d'elles-mêmes. Qu'il nous suffise de ne point nous dissimuler que le système d'union connu sous le nom de l'Alliance n'était plus depuis longtemps déjà qu'un simulacre, une espèce de formule, tantôt évoquée et employée selon le sentiment des besoins individuels, et tantôt récusée ou intervertie dans son application, par suite d'autres sentiments ou d'autres besoins, réels ou faussement supposés.

Comment, en effet, serait-il possible de reconnaître dans la marche de l'Angleterre, depuis l'avènement au pouvoir de M. Canning, une seule trace de l'Alliance?

Comment ne pas s'avouer que l'acte passé entre l'Angleterre et la Russie, le 4 Avril 1826, n'a été, de la part de la seconde de ces Cours, qu'une lésion manifeste des principes de cette même Alliance?

La France n'a jamais rien compris à l'Alliance, et en réalité elle n'en a jamais fait partie.

Il n'y a que l'Autriche et la Prusse qui se soient maintenues sur les bases de cette Alliance, et c'est en particulier nous qui n'avons, en aucun temps et dans aucune circonstance, dévié de ses règles salutaires. Nous avons agi ainsi, parce que les principes de l'Alliance sont ceux du droit public, et par conséquent les nôtres, et à cause de l'importance que nous avons attachée au fait de conserver encore un nom, là où la chose elle-même avait cessé d'exister.

En établissant ainsi en thèse que depuis longtemps l'Alliance n'est plus qu'une abstraction, nous n'en sommes pas moins loin de nous laisser aller à un sentiment de surprise, en voyant aujourd'hui l'Empereur de Russie faire un appel plus ou moins décidé, soit à l'Alliance, soit pour le moins à ses formes. La chose nous paraît même toute naturelle : une œuvre aussi indigeste que le protocole du 4 Avril, protocole annulé d'abord pour les effets qu'il avait en vue, par les interprétations, les explications et les réserves que la Cour de Londres y a apportées au mois de Novembre dernier, ne pouvant porter d'autres fruits pour les deux parties contractantes que ceux du désordre, — le moment a dû arriver où les écailles tomberaient des yeux même les moins clairvoyants. Ce moment avait depuis longtemps été marqué d'avance par nous ; ce devait être celui où l'œuvre enfantée par la méfiance réciproque des deux parties contractantes, et par la jalousie que ces mêmes parties ne cessent de se porter, a dû être mise en pratique.

L'Envoyé de Russie est arrivé à Constantinople, et dès ce moment le protocole du 4 Avril a touché à sa fin.

L'expérience paraît avoir convaincu le Cabinet russe que, sans notre concours, le rétablissement de l'ordre dans le Levant serait impossible. Il fait donc un retour vers nous ; mais il voudrait pouvoir réunir au bienfait de notre concours, également celui du concours de l'Angleterre. Telle est, sans doute, l'origine de l'idée conçue par l'Empereur Nicolas, de tenter d'établir à Londres un foyer d'entente entre les cinq Cours. . . .

Vous avez, d'un autre côté, remarqué depuis quelque temps des signes de rapprochement de la part du Cabinet britannique. Les dernières explications de M. Stratford-Canning avec l'Internonce ont donné une couleur toute nouvelle à des symptômes que je suis fort enclin à caractériser plutôt comme ceux d'un immense embarras que comme ceux de la confiance en nous. Une marche comme celle que suit le principal Secrétaire d'État, doit nécessairement conduire à ce

qui pour d'autres Cours aurait toute la valeur de positions extravagantes.

Mais ne raisonnons pas, et tenons-nous aux faits.

Parmi eux, l'un des plus curieux se trouve consigné dans la dernière expédition de Constantinople.

M. Stratford-Canning, en se jetant, pour ainsi dire, entre les bras de notre Ministre, a-t-il agi en vertu d'ordres positifs de son Gouvernement? Ma pensée ne s'élève pas à cette hauteur. Mais ce qui a toute la valeur d'un fait certain, c'est que le protocole du 4 Avril n'existe plus dans son application possible.

Nous travaillons ainsi sur un terrain nouveau; nous sommes appelés à nous expliquer, et bien que les instructions formelles que vous recevez aujourd'hui aient été rédigées antérieurement à l'arrivée des dernières nouvelles de Constantinople, loin d'avoir cru devoir y rien changer, nous avons été confirmés par ce surcroît de notions dans la poursuite du plan que nous nous étions tracé.

Que veulent en dernier résultat la Russie et l'Angleterre dans la poursuite de l'affaire grecque? Il me serait fort difficile de le décider, et je me sens d'autant plus dispensé de me livrer à cette recherche, qu'il existe en moi un sentiment qui me fait admettre, sans trop de crainte de me tromper, que les deux Cours elle-mêmes ne sont pas bien au clair avec elles-mêmes sur ce point. Forcé de m'occuper de la solution de questions occultes, il me semblerait moins difficile de décider ce que les mêmes Cours ne veulent pas et ce qu'elles ne sauraient vouloir.

Nous admettons comme une base de calculs certains, que l'Empereur de Russie veut en finir avec l'affaire grecque. Le public est prêt à croire qu'il vise à la guerre. Vous verrez, mon Prince, par les rapports de l'Internonce, qu'il faut regarder le corps diplomatique à Constantinople comme ayant adopté la même croyance. Notre opinion est que l'on se trompe. Nous croyons l'Empereur Nicolas prêt à ne pas se refuser à une guerre, mais nous ne croyons pas qu'il la désire. En nous

plaçant en face de la vérité toute matérielle, je vais plus loin. Je ne crois pas à la possibilité que l'Empereur de Russie puisse faire aux Turcs la guerre, sans que celle-ci le conduise à des conséquences diamétralement opposées à celles qu'il voudrait et que même il pourrait vouloir atteindre. Il veut la fin des troubles actuels, et la guerre serait le commencement d'un ordre de choses tout nouveau, et bien plus grave dans ses conséquences.

J'ai lu à MM. de Tatitscheff et de Severin les instructions à Votre Altesse et la réserve relative aux moyens comminatoires. Ils s'en sont déclarés entièrement satisfaits.

Comment M. Canning jugera-t-il notre travail? Je ne saurais le prévoir.

Vous vous appliquerez, mon Prince, à placer sous ses yeux cet exposé et à développer notre pensée avec une entière franchise.

Nous aussi nous voulons la fin d'une odieuse complication; nous l'appelons même de tous nos vœux.

Nous regarderions en effet la durée d'une situation pareille à celle où nous nous trouvons depuis plusieurs années, comme le plus grand des inconvénients que nous puissions imaginer.

Si l'Angleterre veut ce que nous voulons, et ne veut rien de ce que nous ne voulons pas, nous devons nous entendre.

Nous voulons le retour des populations insurgées sous l'autorité souveraine du Sultan, nous ne voulons pas les conduire à la boucherie.

Nous voyons l'avantage de la Porte, et en même temps celui de ces mêmes populations, dans certaines concessions que leur ferait l'autorité souveraine et dans certaines précautions qui assureraient au Sultan, pour le présent et pour l'avenir, la soumission de ses sujets révoltés, et à ceux-ci le gage de la tranquillité présente et future.

Nous voulons une entente entre les Alliés pour arriver à ce double objet, car nous croyons qu'il ne saurait être atteint que par ce moyen.

Nous ne voulons aucun empiétement de la Russie sur les droits du Grand Seigneur, et nous désirons le rétablissement de la paix publique si instamment réclamée par les intérêts du commerce.

Pourquoi l'Angleterre ne voudrait-elle pas la même chose? Voudra-t-elle sacrifier à une vaine forme l'objet principal lui-même? Voudra-t-elle soutenir la thèse de sa médiation aux dépens de la possibilité de la pacification? Répugnera-t-elle enfin jusqu'au bout à tout ce qui pourrait se faire et être obtenu par l'accord des Puissances, parce que cet accord rappellerait à M. Canning ce que, sur la foi des feuilles factieuses, il s'est habitué à désigner par la Sainte-Alliance? Si tel devait être le cas, nous ne sortirons pas de l'attitude que nous avons prise à la fin de l'année 1826.

Mettez, mon Prince, ces questions droit sous les yeux du Ministre anglais, et prenez à tâche de lui démontrer que, si la vérité aime les questions simples, nous devons certainement nous trouver placés sur la ligne que nous avons adoptée.

Prenez, au reste, comme point de départ de votre action, ainsi que de vos explications avec M. Canning et avec Messieurs vos collègues, l'attitude la plus calme. Vous n'aurez rien à provoquer, mais tout à juger. . . .

Habitués à être compris par vous, mon Prince, nous le serons encore cette fois-ci, et certes dans une occasion éminemment importante. Elle est jugée telle par nous, non parce que nous attacherions un espoir de succès véritable à la tentative d'établir un accord actif entre les cinq Cours, mais parce qu'il serait impossible que le singulier état de choses actuel ne nous conduisît pas à la connaissance de la vérité au sujet de mainte situation particulière. Le désordre qui règne depuis six ans dans l'affaire du Levant ne cédera pas facilement devant une idée préconçue de l'Empereur Nicolas, qui, au fond, n'est parfaitement claire pour personne; mais nous ne courons aucun risque en l'appuyant, ne fût-ce qu'afin d'apprendre à juger les différentes positions et de prouver à

nos alliés que le désordre qui s'est emparé de beaucoup d'esprits n'a point gagné le nôtre.

Ablehnende Erklärung Rußlands auf Esterhazy's Instruction.

858. Metternich an Esterhazy in London (D.) Wien, 26. Mai 1827.

859. Erklärung Tatitscheff's (Auszug).

860. Replik Metternich's (Auszug.)

858. Un courrier arrivé ici de Saint-Pétersbourg le 21 Mai, a apporté à M. de Tatitscheff la première réponse à la communication que nous avons faite à la Cour de Russie, des instructions adressées à Votre Altesse le 25 Mars dernier (N° 856).

Cette réponse est conforme aux premières données que M. le Comte de Bombelles nous a transmises sur l'accueil qui avait été fait à la communication de notre travail. Votre Altesse trouvera dans l'annexe (N° 859) la copie textuelle d'une déclaration que m'a faite M. l'Ambassadeur de Russie. Je n'ai point tardé à la porter à la connaissance de l'Empereur, et Sa Majesté Impériale m'a ordonné de répondre à l'Ambassadeur dans les termes consignés dans l'annexe (N° 860).

Elle a jugé nécessaire que vous fussiez muni, sans perte de temps, des ordres que réclame votre position à Londres, par suite de nos directions du 25 Mars, et je m'acquitte de ce devoir.

Nous avons répondu le 22 Décembre 1826 aux communications simultanées de l'Angleterre et de la Russie (N° 838). Depuis, la Cour de Russie nous a invités à vous transmettre des instructions et des pleins pouvoirs dans le but de l'établissement à Londres d'une entente entre les cinq Cours alliées. Cette tâche a été remplie par mon expédition du 26 Mars (N° 855—857). Sa Majesté Impériale de toutes les Russies vient de nous déclarer qu'elle entend maintenir, sans déviation aucune, la base et les termes du Protocole du 4 Avril. Votre attitude, Monsieur l'Ambassadeur, devra ainsi se trouver également fixée

sur la base de nos premières directions du 26 Décembre, et rester circonscrite dans les limites qu'elles vous ont tracées*).

Vous voudrez donc bien ne plus donner aucune suite à nos instructions du 25 Mars, notre action n'ayant plus à se diriger vers le point de Londres.

Erklärung des russischen Botschafters v. Tatitscheff an Fürst Metternich (Auszug).

859. . . . Le soussigné doit déclarer :

Que l'Empereur voit avec le plus vif regret la Cour d'Autriche articuler sur les affaires du Levant des propositions qui diffèrent de celles de Sa Majesté Impériale, et ne pas adhérer au projet de traité et aux mesures qu'il Lui a fait communiquer ;

Que, de son côté, Sa Majesté Impériale ne saurait adopter la marche que la Cour d'Autriche L'invite à suivre ;

Que telle est aujourd'hui sa situation, qu'il Lui est impossible de ne pas accomplir l'entreprise qui a pour but la pacification de la Grèce sur les bases du Protocole du 23 Mars (4 Avril) ;

Mais que s'il existe quelque différence entre les opinions des deux Cabinets quant aux voies qui doivent conduire à ce but, il paraît à l'Empereur qu'il n'en saurait exister aucune quant au but même, et Sa Majesté espère dès lors que, fidèle à sa déclaration, l'Autriche secondera sincèrement la Russie dans cette grave conjoncture, tout en ne s'écartant pas des formes particulières qu'elle juge le plus convenables.

Replik des Fürsten Metternich auf die Erklärung des russischen Botschafters v. Tatitscheff (Auszug).

860. . . . Le soussigné doit déclarer :

1° Que Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique est vivement peignée de ce que les vues qu'elle a développées dans

*) Die Beschränkung bestand darin, daß das österreichische Kabinet sich bereit erklärte, zu jedem Einverständnisse der fünf Mächte die Hand zu bieten, insofern

les instructions à son Ambassadeur à Londres n'aient point rencontré le suffrage de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies ;

Plus l'Empereur est convaincu de l'identité entière de ses vœux relativement au but de la pacification de la Grèce avec ceux de son auguste ami et allié, et plus il regrette que les Cours ne puissent s'entendre sur une marche qui, à ses yeux, réunirait la plus forte somme de moyens contre le côté le plus faible du système de résistance qui leur est opposé par la Porte ;

2° Que la réponse de la Cour de Russie, replaçant Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique sur les termes de celle que son Cabinet a faite le 22 Décembre 1826 (N° 838), à la dernière communication simultanée de l'Angleterre et de la Russie, et Sa Majesté Impériale ne s'écartant jamais d'un engagement qu'Elle a pris, Elle retournera à la marche indiquée dans la réponse du 22 Décembre 1826, et dont l'office que l'Internonce a adressé le 12 Mars dernier à la Porte a déjà fourni l'application la plus précise.

Oesterreichs Nichtbeitritt zum Londoner Tripel-Tractat.

861. Metternich an Apponyi in Paris (D.=U.) Wien, 11. Juni 1827.

862. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Wien, 7. Juli 1827.

861. J'ai eu l'honneur de vous prévenir, par l'expédition que nous avons confiée au courrier français du 6 de ce mois, que je ne perdrais pas un instant pour porter à la connaissance de l'Empereur la communication dont M. le Marquis de Caraman a été l'organe.

Sa Majesté Impériale a accueilli avec une vive sensibilité la nouvelle preuve de confiance que Sa Majesté Très-Chrétienne lui a donnée par la transmission du projet de triple

die der Pforte gegenüber gemeinsam zu führende Sprache nicht die Grenze eines friedlichen Rathes überschritte.

D. H.

traité. M. le Marquis de Caraman, en nous faisant cette communication, s'est en même temps acquitté de l'ordre qu'il avait reçu de son Gouvernement, de nous exprimer le vœu que l'Autriche puisse se joindre à cette transaction.

Le Cabinet français fonde ce vœu sur le motif qui, sans aucun doute, aurait la plus grande valeur aux yeux de notre auguste Maître, s'il pouvait se dire que, par son accession à l'acte en question, l'Alliance pourrait apparaître de nouveau dans son jour véritable, et si de même la Puissance qui ne s'est que trop malheureusement séparée de ses bases tutélaires devait, par le fait de l'accession de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, se trouver ramenée dans son sein.

Le peu de mots que j'ai eu l'honneur de vous adresser par le courrier du 6 Juin, joints aux nombreuses explications dans lesquelles notre Cour est entrée envers ses alliés depuis la fin de l'année dernière, doivent ne pas vous avoir laissé en doute, Monsieur l'Ambassadeur, combien nous sommes éloignés de croire que l'Alliance, — cette puissance morale si pure et si grande dans son essence, — pourrait être servie par une transaction fondée sur les bases du protocole du 4 Avril 1826. Plus nous avons le sentiment de la valeur que Sa Majesté Très-Chrétienne et son Cabinet attachent à l'Alliance, à son existence et à son culte, et plus l'Empereur a-t-il cru devoir s'expliquer avec une entière franchise envers la Cour de France, sur ses pensées comme sur ses craintes et sur ses espérances. Cette Cour a été la première à laquelle nous avons communiqué nos travaux du 25 Mars dernier (N° 856), et ils doivent avoir suffi pour lui prouver l'empressement avec lequel nous avons saisi la première occasion dans laquelle nous avons pu développer, et les graves considérations qui s'opposent à l'accession de l'Autriche aux bases et à quelques termes du protocole anglo-russe, et les changements qui auraient permis à Sa Majesté Impériale de se réunir formellement à ses augustes alliés dans la poursuite d'une affaire qui, outre la grande somme d'intérêt général qu'elle renferme, est encore si intime-

ment liée aux intérêts particuliers de son Empire. La dernière déclaration de la Cour de Russie, que j'ai eu l'honneur de vous transmettre par mon courrier du 31 Mai dernier (N° 859), a dû vous prouver que notre espoir de voir nos vœux accomplis ne s'est point réalisé.

Les objections que nous avons eu à faire aux stipulations du 4 Avril 1826 s'appliquent également au projet de traité; il suffit d'en peser le texte pour se convaincre que ces objections n'ont rien perdu de leur valeur. Le projet contient même des dispositions et des phrases qui semblent n'y avoir été placées que pour renchérir sur les anomalies qui nous avaient frappés dans le protocole.

La médiation est étendue à trois Puissances.

Le changement de la souveraineté du Sultan en une simple suzeraineté est explicitement articulé.

L'interposition des forces maritimes des Puissances entre l'Égypte et la Grèce, par conséquent entre deux parties d'un même Empire, est non-seulement maintenue relativement aux forces du Vice-Roi d'Égypte, mais elle est étendue aux forces directes du Sultan.

A ces obstacles qui s'opposent à notre accession se joignent encore d'autres considérations majeures.

Nous ne voyons nulle part dans le projet de traité le but d'une entreprise quelconque clairement défini, mais nous voyons au contraire, et en particulier par le paragraphe V de l'article additionnel et secret, une certaine prévision qui, loin de porter sur une pacification si désirable, ouvre le champ le plus vaste à des complications nouvelles et impossibles à définir par nous.

Les réserves plusieurs fois répétées dans ce même projet, et en particulier dans les paragraphes III et IV de l'article secret, relativement au maintien d'un état de paix matériel avec la Porte, nous semblent tellement impraticables, qu'abstraction même faite de la nature des mesures sur lesquelles elles portent, leur existence ne nous offre aucun genre de garantie.

Il est enfin une vérité qui nous semble ressortir avec tant de clarté et de force de tout le projet, que nous ne saurions nous refuser de l'établir en thèse; c'est celle que l'ensemble des stipulations ne nous offre d'autre sens pratique ni d'autre résultat définitif que l'émancipation politique des Grecs; résultat par lequel se trouvera consommé le triomphe d'une nouvelle révolution en Europe; triomphe dont la réaction sur l'Europe entière est placée en dehors de tous les calculs; qui fera naître une ère de combats et de bouleversements inévitables dans la Turquie européenne, et une extension incalculable de la prépondérance anglaise sur toutes les parties du Levant, et par suite sur l'Italie et sur d'autres États baignés par la Méditerranée.

Pénétrée de ce sentiment, Sa Majesté Impériale juge qu'il Lui est impossible d'accéder aux termes d'un traité qui à ses yeux renferme les premiers éléments d'un avenir aussi compromettant pour le repos général et pour celui de ses propres États, et qui, d'un autre côté, ne Lui paraît même point exécutable dans son but avoué. Ce que l'Empereur ne négligera pas, ce sera d'aider par tous les moyens en son pouvoir la cause de la paix qui, certes, est le but véritable de toute l'action de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, et qui est également le seul que Sa Majesté Très-Chrétienne ait en vue.

Ces considérations et la manière franche et confiante avec laquelle elles sont exposées à une Cour qui veut ce que nous voulons, et qui ne veut et ne cherche que le bien dans une aussi déplorable complication, devront suffire pour justifier aux yeux de cette Cour une résistance morale s'appuyant de notre part sur des considérations aussi sérieuses que le sont celles que nous venons de citer.

Mais, quand même Sa Majesté Impériale ne serait point arrêtée par des considérations aussi majeures, Elle serait encore dans le cas de se consulter pour savoir si, dans la position pénible et dangereuse où se trouve l'affaire, Elle n'est pas plus forte, et si, par cela même, Elle ne sera pas en état d'être plus

utile à la cause de la paix en se maintenant sur la ligne de ses principes, qu'en les sacrifiant au seul désir de sauver, par son accession à un arrangement, les seules apparences d'une Alliance que l'une des parties principales ne cesse de désavouer, et que sans aucun doute, fidèle à des errements qui ont acquis toute la consistance d'un système politique, elle ne manquerait pas de désavouer de nouveau, ou bien formellement, ou ne fût-ce même que par son silence, le jour où elle croirait courir le risque d'être censée coopérer à une œuvre de cette Alliance. En effet, nous ne croyons pas, Monsieur l'Ambassadeur, que le Ministère britannique, tel qu'il est composé aujourd'hui, s'exposerait jamais à être accusé de la moindre condescendance pour une union qu'il a en horreur; et les termes dans lesquels, déjà avant le dernier changement, le Cabinet de Londres s'est expliqué sur les motifs qui lui ont dicté ses démarches dans l'affaire du Levant, ne nous permettent pas de douter que, tout en signant un traité qui, vu le concours des cinq Puissances, rappellerait cette union, il ne cherchât et ne trouvât avec facilité quelque moyen pour persuader le monde de ce qu'il appelle l'indépendance de ses principes, et pour séparer sa cause de celle des alliés.

Veillez, Monsieur l'Ambassadeur, mettre la présente dépêche sous les yeux du Cabinet français. Il y trouvera à la fois la franche expression des pensées de l'Empereur notre auguste Maître et celle de sa reconnaissance pour le dernier procédé aussi loyal que plein d'égards de Sa Majesté Très-Chrétienne envers son auguste ami et allié*).

*) Der in Rede stehende Tripel-Vertrag wurde am 6. Juli 1827 zwischen England, Frankreich und Rußland zu London abgeschlossen. Mit demselben bieten die vertragsschließenden Mächte der Pforte ihre Mediation an und verlangen von beiden kriegführenden Theilen, daß sie bis zur Austragung der einzuleitenden Unterhandlungen Waffenstillstand halten. Diese Unterhandlungen haben von der Grundlage auszugehen, daß die Griechen den Sultan als Oberlehensherrn (Suzerain) anerkennen und ihm einen jährlichen für immer fixirten Tribut bezahlen, dagegen von Autoritäten regiert werden, die sie sich selbst wählen, die jedoch von

Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Wien, 7. Juli 1827.

862. Die heutige Berliner Post hat mir die gehorsamst angebotenen Berichte überbracht.

Der ausgesprochene Wille zu Petersburg scheint der zu sein, rücksichtslos vorzugehen. Rußland ist in der Lage es thun zu können; aber in den nordischen Sturm England mitschleppen zu wollen ist ein Unternehmen, welches ein für allemal nicht gelingen kann. Hier bedarf es keiner tiefen Berechnungen, keiner großen Sachkunde, sondern nur des unbefangenen Menschenverstandes, dem auch der autokratische Wille am Ende weichen muß.

Wir unsererseits brauchen nichts weiter als in unserer gelassenen Stellung vorzugehen. Eure Majestät sehen hier einem recht eigentlichen Spektakel zu, welches zu großen Uebeln führen kann, aber nie dem Zwecke des sehr schlecht berathenen russischen Kaisers entsprechen wird.

Die französischen Maßregeln gegen die Presse.

863. Metternich an Apponyi in Paris (D.-A.) Wien, 2. Juli 1827.

863. Je désire, plus que je ne l'espère, que les mesures que le Gouvernement français se propose de prendre à l'égard de la presse répondent à ses intentions. Toute législation relative à la presse qui a en vue la répression de ses excès, manquera toujours son objet, et si une censure préventive bien entendue peut seule l'atteindre, une condition essentielle du succès réside dans la stabilité de la mesure. La censure temporaire est un non-sens.

der Pforte zu bestätigen sind. Das griechische Gebiet (auf dem Continent nebst dazu gehörigen Inseln des Archipels), dessen Grenzbestimmung einer späteren Regulirung vorbehalten bleibe, soll von den türkischen Einwohnern gegen Entschädigung geräumt werden. Außerdem verpflichten sich die vertragschließenden Mächte in einem geheimen Additional-Artikel, gegen diejenige der beiden kriegführenden Parteien mit den entschiedensten Maßregeln vorzugehen, welche ihre Vermittlung nicht annehmen und binnen vier Wochen nicht Waffenstillstand abschließen wollte. Die Flotten sollten sogleich in die griechischen Gewässer abgehen.

D. S.

Je ne me reconnais pas à même de fonder un calcul sur les chances dont dispose le Gouvernement pour s'assurer de la majorité dans une Chambre nouvellement élue; ce qui, par contre, m'est prouvé, c'est que la conservation de la Chambre des Députés dans sa composition actuelle conduira à la chute de la Monarchie. Il n'est malheureusement que trop vrai que l'expérience ne corrige pas ceux qui par leur instinct ne savent point trouver les voies du salut. Ce sont les fautes commises par l'autorité suprême qui ont amené la chute du trône en France. L'anarchie, qui a été la conséquence inévitable de cette chute, a trouvé son terme dans le despotisme militaire, — dans ce remède héroïque qui, après avoir rétabli l'ordre public, est toujours soumis aux conséquences de s'user vite par ses excès ou de s'affaïsser sur lui-même. La Restauration, — cette œuvre due à l'esprit de conquête de Napoléon, — au lieu de puiser ses forces dans les éléments historiques et dans les institutions de l'Empire favorables à l'autorité, s'est engagée dans les voies d'un doctrinalisme niais.

Je vous trace dans ce court exposé la vérité sur la situation du jour. J'ai été appelé à jouer un rôle dans les grandes phases de notre misérable temps; les Princes libéraux ne m'ont pas compris, et leurs conseillers radicaux m'ont détesté. Les premiers ont eu tort; les autres ont eu raison.

Napoléon, auquel le sentiment de la force ne saurait être nié, m'a dit: „Vous me voyez maître de la France; eh bien, je ne me chargerais pas de la gouverner durant trois mois avec la liberté de la presse.” Louis XVIII, se croyant apparemment plus fort que Napoléon, ne s'est point contenté de laisser faire la presse, il a consigné sa liberté dans la Charte.

Canning's Tod.

864. Metternich an Esterházy (D.-M.) Königswart, 19. August 1827.

865. Metternich an Esterházy (Ref. D.-M.) Königswart, 19. August 1827.

864. J'expédie un courrier à Paris et je lui fais continuer sa route jusqu'à Londres, bien qu'il me soit impossible de le charger de rien qui puisse avoir la valeur d'instructions pour Votre Altesse dans le moment de crise extrême où se trouve placée l'Angleterre par suite du décès de M. Canning. Je ne me permettrai même pas, mon Prince, d'entrer vis-à-vis de vous dans l'examen des suites de cet événement inattendu; c'est de votre part que je dois attendre des lumières sur les conséquences probables qu'un changement aussi subit devra avoir pour l'Angleterre, et par suite pour la politique générale.

Ce n'est pas à vous, mon Prince, que je crois nécessaire de retracer ici l'opinion que nous nous sommes formée, dès le principe, du mérite de l'homme que la Providence avait lancé sur l'Angleterre et sur l'Europe comme un météore mal-faisant. Vous m'avez vu, en mon particulier, devancer le jugement que déjà les contemporains ont porté sur lui; la tâche que l'histoire impartiale aura à remplir relativement à la vie publique de ce même homme sera facile. Il a tout ébranlé et beaucoup détruit, mais il n'a rien bâti; apanage triste, mais ordinaire, des hommes de cette trempe. L'Angleterre est délivrée d'un grand fléau; le monde recherchera-t-il les compensations qui lui sont dues pour le mal qui a réagi sur lui d'une manière difficile à évaluer dans toute son étendue? Cette importante question ne pourra être décidée que dans des voies et par des moyens placés tellement en dehors de nos facultés, que tout ce que nous pouvons nous permettre, c'est d'espérer et d'attendre.

La confiance, mon Prince, que nous vouons à M. le Duc de Wellington est grande. Sa position sociale et son caractère lui assurent des droits et lui imposent des devoirs qui n'appartiennent qu'à lui. Nos vœux les plus sincères accompagneront

tous ses pas, et le Duc, s'il cherche quelque part, comme point d'appui, des vœux en faveur de la bonne cause qui soient dégagés de toutes vues particulières, de tout préjugé comme de toute erreur, ira, je m'en flatte, les chercher à Vienne.

Veuillez, mon Prince, vous expliquer dans ce sens envers Sa Grâce, et recevoir vous-même, etc.

Mittheilung an Esterházy (Kxf. D. A.) Königswart, 19. August 1827.

865. Il me serait bien difficile d'aborder en détail, sans tomber dans de nombreuses redites, l'événement immense qui, avec une étonnante célérité, est arrivé à ma connaissance.

M. Canning a parcouru sa carrière comme un météore ; il s'est élevé avec rapidité pour s'éteindre en un instant, et vos derniers rapports renferment déjà des preuves que, comme il arrive pour les météores à la nature desquels il a participé, une nuit profonde succède à sa disparition. Sa vie publique appartient désormais à l'histoire ; ce qu'elle nous offre en fait de conséquences immédiates et de suites indirectes de ses actions, est de notre domaine, et le champ en est tellement vaste que ce n'est qu'au fur et à mesure qu'il pourra être exploré.

Je m'arrêterai tout aussi peu à vous entretenir de mes suppositions sur la composition du nouveau Ministère. A la suite de l'héritage tout de désordre que M. Canning a laissé à ses collègues et à sa patrie, les calculs faits à distance deviennent impossibles. Ce que je n'hésite pas à admettre, c'est que la prochaine administration ne pourra que difficilement offrir le caractère d'une formation définitive. L'ordre ne surgit que peu à peu du désordre, et je ne connais pas en Angleterre d'homme assez fort pour se présenter de prime abord comme le dominateur de plusieurs partis qui sont continuellement en lutte ouverte les uns contre les autres. Ce qui me paraît certain, c'est que la triste séquelle parlementaire du défunt ne sera pas le parti qui servira à former la nouvelle administration.

Metternich's Zusammenkunft mit König Friedrich Wilhelm III. in Teplitz.

866. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag-Auszug) Teplitz, 23. August, nebst Allerhöchster Resolution ddo. 28. August 1827.

866. Ich bin am 21. d. Mts. hier angekommen und habe gestern und heute alle Gegenstände, welche ich mit dem Könige von Preußen verhandeln wollte, in die gehörige Berathung gestellt.

Ich kann Eurer Majestät keine bessere Auskunft über das Resultat unserer Besprechungen unterlegen als mittelst der Versicherung, daß die Ansichten des Königs in keiner Frage der wichtigen Zeitverhältnisse von denen Eurer Majestät selbst abweichen. Er denkt und will das, was Allerhöchstdieselben wünschen und wollen, und seine Erkenntniß ist vollständig. Insonderheit sieht er über die Verhältnisse des russischen Kaisers sehr hell; kein Vorurtheil findet hier statt, und ich konnte ihm nichts sagen, was er nicht in vollstem Maße bereits selbst gefühlt hätte. Sein eifrigstes Bestreben geht dahin, die Spannung, welche sich zwischen Uns und Rußland ergeben hat, zu lösen. Ich habe ihn in dieser Beziehung selbst so hoch gesteigert gefunden, daß ich ihn bitten mußte sich keine Mühe in einer Sache zu geben, in der dem Laufe der Dinge nicht vorgegriffen werden kann. Dort, wo das Recht und die Wahrheit deutlich sind, sind Zeit und Erfahrung die besten aller Bundesgenossen. Es ist nicht minder erfreulich den Fürsten, welcher in seinem Urtheile vor Gott und der Welt ganz unparteiisch steht, so gestimmt zu sehen, und der Einfluß, den der preussische Hof ganz natürlich auf den russischen ausüben muß, wird nicht ohne einigen Nutzen sein.

Ich habe den König auf den Eindruck aufmerksam gemacht, den das Ableben Canning's zu Petersburg erzeugen muß und ihm begreiflich gemacht, daß dort, wo Eine Gewalt im Sinne des Guten wirken wird, deren Wirkung nur durch das Hinzutreten einer zweiten geschwächt werden dürfte. Das Urtheil des Königs über den Werth und den Unwerth Canning's ist ganz mit dem übereinstimmend, welches Eure Majestät über denselben gefällt haben. Er sieht dessen Schicksal wie einen der Fingerzeige der Vorsehung an, die sich in ihrem unerforschlichen Gange nicht berechnen lassen.

Die hessen=cassel'sche Geschichte *) glaube ich glücklich beendet zu haben. Von preußischer Seite wird übrigens kein Anstand mehr obwalten, daß sich Alles gütlich beilege.

Die Aufträge, welche mir der König an Eure Majestät gegeben hat, tragen ganz das Gepräge seines Herzens und des tiefen Gefühles von Verehrung, welches er für Allerhöchstdieselben hegt. Eure Majestät wissen wie wenig Worte der König verschwendet, und in eben diesem Maße haben sie demnach mehr Gewicht. So sagte mir der König, „daß er das Gefühl, wie wichtig sein heutiger Standpunkt in der Welt sei, erst seit dem Augenblicke habe, als er die Ueberzeugung erlangte, daß sein Gang mit den Ansichten Eurer Majestät ganz im Einklang sei!“ Solche Worte hat der König gewiß noch nie gegen eine fremde Macht ausgesprochen. . . .

Ich werde mich morgen nach Dresden begeben, daselbst zwei freie Tage bleiben und sodann nach Königsward zurückkehren. Ich denke am 28. daselbst einzutreffen.

Metternich m. p.

Dient zur erfreulichen Nachricht und werden Sie dem König von Preußen meinen Dank für seine Gesinnungen gegen mich auf eine angemessene Weise bezeugen. Uebrigens wünsche ich Ihnen gute Gesundheit und gutes Wetter; bei uns ist es kalt und zwar mit starkem Regen.

Perßenbeug, 28. August 1827.

Franz m. p.

Metternich's Gespräche mit Graf de La Ferronnays über die orientalische Politik.

867. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag=Auszug) Teplitz, 23. August 1827.

868. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag=Auszug) Königsward, 2. September 1827, nebst Allerhöchster Resolution ddo. Weinzierl, 6. September 1827.

867. Mit dem Grafen de La Ferronnays **) habe ich mich über seine Äußerungen zu Paris und Petersburg vollkommen geeinigt. Er

*) Betrifft eine Spannung, die zwischen den Höfen von Berlin und Hessen=Cassel aus Familien= Rücksichten eingetreten war. D. H.

**) Französischer Botschafter in Petersburg, war in Teplitz anwesend. D. H.

begibt sich in wenigen Tagen nach Paris und kehrt sodann nach einem kurzen Aufenthalte daselbst nach Petersburg zurück.

Sein Urtheil über den moralischen Standpunkt des russischen Monarchen sowie über den seines eigenen Hofes stimmt mit dem unsrigen ganz überein. Es ist zu bedauern, daß Graf de La Ferronnays, welcher an beiden Orten großes Vertrauen genießt, nicht stets seine heutigen Ansichten hatte. Er selbst gehört zu den Gebesserten und daher in die Zahl Derjenigen, welche sich Vorwürfe zu machen haben. So z. B. gestand er mir, daß er erst heute den großen Werth erkenne, den die Definitionen hatten, welche wir, zwischen den verschiedenen Arten die orientalische Frage zu verhandeln, gleich von Anbeginn aufstellten. Seine Ansicht ist übrigens, daß in der erscheinenden Spannung zwischen Petersburg und Wien sehr viel Spiel des russischen Cabinets liege, welches uns gern zu manchen Nachgiebigkeiten zwingen möchte, ein Spiel, welches alsbald aufhören wird, wenn man sich überzeugen sollte, daß wir nicht zu erschüttern sind. Da ich ganz dieselbe Meinung hege, so habe ich den Grafen de La Ferronnays dahin gestimmt, als Resultat unserer Zusammenkunft, fest und sehr kräftig gegen den Kaiser und Grafen Nesselrode die Ansicht zu vertheidigen, daß wir gewiß nie über irgend einen Rechtspunkt capituliren werden.

Graf de La Ferronnays ist überzeugt, daß der Tod Canning's einen schwer zu berechnenden Eindruck in Petersburg hervorrufen wird, indem der Kaiser (der diesen Geist sehr richtig berechnet hatte, was beim Grafen Nesselrode nicht der Fall war) sein ganzes orientalisches Gebäude auf die Existenz des englischen Ministers gegründet hatte, und dieses nun auf einmal ohne festen Grund steht. Daß der Kaiser den Krieg nur im äußersten Nothfall führen dürfte, hiervon ist Graf de La Ferronnays ganz überzeugt.

Metternich an Kaiser Franz (Vortrag-A.) Königswart, 2. September 1827, sammt Allerhöchster Resolution.

868. . . . Gestern hat der Graf de La Ferronnays seine Reise von Teplitz nach Paris über Königswart angetreten. Ich hoffe mich derart mit ihm verständigt zu haben, daß dessen Aufenthalt in Frankreich nicht ohne Nutzen sein wird.

Graf de La Ferronnays gehört zu der Classe von Menschen, die mit einem hellen Verstande aus Unkenntniß in den Sachen leicht auf Abwege geführt werden, von denen er nach besserem Forschen ehrlich zurücktritt. Heute erkennt er das russische Terrain ganz so wie es ist, und zu meiner Beruhigung habe ich gefunden, daß wir längst auf der Linie der Wahrheit vorschreiten. Er schreibt alle leidigen Verwicklungen in der orientalischen Sache einem Spiele zu, in welches der unerfahrene junge Kaiser, ganz wider besseren Willen, verflochten wurde. Er schreibt auch manche Uebel auf Unkosten des französischen Hofes, welcher sich weit mehr nach den vom Grafen Pozzo vorangestellten Ansichten als nach den Berichten seines eigenen Botchafters in Petersburg benahm. Heute sieht sich jedoch der Kaiser Nikolaus so weit engagirt, daß er große Furcht hegt, daß er sich selbst bis zum Kriege bewegen dürfte. Dies entspricht dem Bilde, welches ich mir selbst von dem früheren und dem gegenwärtigen Standpunkte des Kaisers entworfen hatte.

In dieser traurigen Lage ist mir Graf de La Ferronnays mit der Idee entgegengekommen, irgend einen Rath von meiner Seite an sein Cabinet zu überbringen. Ich habe sie erfaßt und auf folgende Wege geleitet.

„Mein Rath,“ sagte ich ihm, „ist der des gesunden Menschenverstandes. Drei Mächte haben sich zu einem sehr wenig deutlichen Zwecke in sehr confusen Worten verbunden; die eine dieser Mächte findet sich im gegenwärtigen Augenblick gelähmt, und ich zweifle sehr, daß die schwache englische Regierung, deren Existenz nur transitorisch sein kann, sich auf der gefährlichen Bahn so frei bewegen wird, als es vielleicht Canning wohl gewagt haben würde. Hier gilt es demnach sich nicht zu übereilen. Der abgeschmackte Tripel-Tractat ist in der ersten Periode seiner Ausführung; trachten Sie, daß die französische Regierung dem Vorschreiten nicht zu leicht die Hand biete; ziehen Sie Ihre Segel ein und orientiren sie sich auf einem Meer, das voll von Klippen ist.“

„Das was ich aber zu wissen wünsche, ist die Beantwortung der folgenden Fragen:

„Nehmen wir an, daß die Pforte alle Anträge der drei Mächte verwirft; daß die von letzteren beabsichtigten Coercitiv-Mittel ihrer

Natur entsprechen, d. h. sich als lächerlich unausgiebig erweisen; daß anderseits der russische Kaiser sich so compromittirt finde, daß er zum Kriege schreiten wolle: was wird, in dieser Lage der Dinge, der Entschluß, die Haltung und das Benehmen des französischen Hofes sein?"

Graf de La Ferronnays konnte mir, wie natürlich, keine Antwort ertheilen; er äußerte mir jedoch seine Meinung, daß Frankreich sich in einem solchen extremen Falle an Oesterreich wenden sollte, um es zu ersuchen, sein Gewicht in die Waagschale des Friedens zu legen.

Ich antwortete ihm: „daß ich diese Ansicht als natürlich erkennen müßte, daß ich auch deshalb gleich im Voraus keine Maske anzunehmen für gut finden könnte. Sagen Sie Ihrem Kabinete, daß Frankreich Uns ganz bereit finden wird, zu der Erhaltung des Friedens, und zwar auf folgenden Basen, mitzuwirken:

„1. daß die Mächte statt der Grundlage des Tractates jene der Nothwendigkeit der Wiederherstellung der Ruhe in Griechenland aufstellen;

„2. daß diese Pacification durch den Sultan zu geschehen habe;

„3. daß die Mächte als Freunde der Pforte und als Feinde der Revolution erscheinen;

„4. daß nie von einer Ablegung der Souveränität des Sultans, von einer griechischen Regierung, von einer solchen Flagge, von Festungen, Consuln u. s. w. die Rede sei.

„So sind wir bereit dem Zwecke zu dienen; auf keinen anderen Wegen sind wir zu gewinnen.“

Graf de La Ferronnays theilte diese Ansicht vollkommen und wird sie zu vertheidigen trachten. Die Umstände allein können über den Erfolg Licht geben, und unter diesen ist der Leichtsinns der französischen Minister sicher einer der bedenklichsten.

Metternich m. p.

Dient zur Nachricht; Gott gebe, daß dasjenige was Sie dem Grafen de La Ferronnays gesagt haben, bei seinem Hof die gewünschte Ueberzeugung und Erfolg bewirke.

Weinzierl, 6. September 1827.

Franz m. p.

Metternich's Vorschläge für die Haltung der Pforte gegenüber dem Tripel-Tractat.

869. Metternich an Ottenfels in Constantinopel (D.-A.) Wien, 3. October 1827.

870. Metternich an Ottenfels in Constantinopel (Privatschreiben) Wien, 17. October 1827.

869. Je me trouve aujourd'hui à même de vous confier une commission importante et délicate dont vous sentirez la haute valeur dès que vous aurez pris connaissance de la présente dépêche.

Afin d'arriver à une solution possible de l'immense problème placé sous nos yeux, il faut que nous nous rendions compte de la position réelle des choses. A cet effet, je dois diviser les objets de la manière suivante :

1° Situation de l'affaire orientale dans le moment actuel, et position respective des trois Puissances coalisées vis-à-vis de la Porte et de celle-ci vis-à-vis des Puissances ; position relative des trois Cours dans le triple traité ; enfin, position de notre Cour dans l'ensemble de l'affaire ;

2° Probabilités relativement aux futurs contingents ;

3° Moyens d'accommodement que peuvent nous prêter et les diverses situations des Cours et les probabilités dans la marche des événements.

Ad 1. L'examen de la situation des trois Cours vis-à-vis de la Porte, et de celle-ci vis-à-vis des Puissances ne saurait plus porter ici sur les questions de droit ; il faut nous arrêter à celles de fait.

L'affaire aujourd'hui en contestation est arrivée à l'un de ces termes décisifs où ni l'une ni l'autre partie ne croit pouvoir reculer sans compromettre le strict point d'honneur. Cette affaire n'est plus, dans la phase du moment, l'affaire grecque ; les Turcs ont à peine prononcé ce nom dans les dernières discussions ; c'est l'affaire d'une médiation catégoriquement demandée par trois Puissances étrangères et catégoriquement repoussée par la Porte. La différence entre les deux questions est grande, c'est elle précisément qui nous

a déterminés à séparer notre marche de celle des Cours signataires du traité de Londres. Les débats du jour roulent bien moins sur la pacification de la Grèce que sur les moyens adoptés par ces Cours pour y forcer le Gouvernement ottoman.

Le fond est ainsi effacé par la forme, et l'expérience de tous les temps nous apprend qu'en politique comme dans les différends entre particuliers, ceux de cette nature sont toujours les plus difficiles à régler.

Pour juger la situation telle qu'elle existe entre les trois Cours contractantes elles-mêmes, il suffit de connaître leurs intérêts respectifs. Si ces intérêts coïncident sur un point principal, le maintien de la paix politique, ils se croisent sur une quantité de questions secondaires, et il y en a plus d'une sur laquelle ils sont entièrement opposés. Cette divergence d'intérêts a nécessairement affaibli leur action. Les Ministres de la Porte n'ont pas manqué de s'en apercevoir; ils n'ont vu dans l'union des trois Cours qu'un lien factice et fragile, et se sont flattés de profiter bientôt d'une division qu'ils ont pressentie comme infaillible entre des corps politiques aussi peu homogènes.

Enfin, quant à la position de l'Autriche dans l'ensemble de l'affaire, ce n'est pas à vous, Monsieur le Baron, que je pourrais me sentir le besoin de la détailler; vous la connaissez aussi bien que moi; vous savez sous quel point de vue nous avons invariablement envisagé cette question. Que la pacification ait lieu; qu'elle soit opérée par la sagesse, consolidée par la modération et la clémence du Sultan; tels étaient, tels sont encore nos vœux, et quelque moyen que l'on eût pu nous offrir pour contribuer à les réaliser, nous l'eussions dans tous les temps saisi avec empressement. Notre isolement dans l'affaire ne tire sa source que de la répugnance invincible de notre auguste Maître de violer ce qu'il regarde comme un principe de droit incontestable, et de sa conviction que toute entreprise qui s'écarte de cette règle ne saurait prospérer. Certes, le début de celle qui se trouve en voie d'exécution,

de cette entreprise tant et si longuement débattue, n'est pas fait pour changer les sentiments de Sa Majesté Impériale.

En résumé, les trois Puissances et la Porte sont placées dans une attitude qui exerce l'effet le plus funeste sur la liberté de leurs mouvements, et qui leur rend aussi difficile, pour ne pas dire impossible, d'avancer que de reculer. Celle de l'Autriche, d'un autre côté, est entièrement libre, et notre mobilité est complète.

Ad 2. L'examen de la probabilité des futurs contingents se fonde plus ou moins sur celui des questions que je viens de traiter.

Nous serions fort contents, pour notre part, si la Porte se décidait à rabattre de sa résistance, et si, au lieu d'opposer aux alliés des refus absolus, elle leur prouvait que ce n'est que sur le mode et non pas sur le fond de leurs propositions que porte sa répugnance; si elle déclarait en un mot qu'elle veut la pacification, et que, pourvu que l'on ne prétende pas la lui arracher par des ordres et des menaces, il y aura moyen de s'entendre avec elle. Mais est-il encore permis de compter sur cette chance? Malheureusement, tout nous fait croire qu'il faut y renoncer.

Ad 3. L'objet véritablement le plus important dont nous ayons à nous occuper, est celui de la recherche des moyens par lesquels nous pourrions espérer de conduire l'affaire à un dénouement plus heureux que celui auquel se prête le cadre dans lequel elle est renfermée aujourd'hui.

Je vous avouerai franchement, Monsieur le Baron, que nous ne nous serions point senti le courage de nous livrer à un examen pareil, sans l'invitation qui vient de nous être adressée de la part du Cabinet britannique. Car à quoi eût servi la meilleure volonté de notre part, si nous manquions d'une base sur laquelle il serait possible de fonder un espoir? Six années ont formé notre expérience relativement à l'affaire orientale, et les tristes résultats de cette expérience n'auraient guère pu nous engager à renouveler les efforts infructueux que

nous avons voués à cette affaire, durant un laps de temps aussi considérable, avec toute la franchise, l'impartialité et la sollicitude dont l'Empereur a donné tant de preuves à ses alliés et au monde entier, pendant les crises si nombreuses que le corps social a eu à traverser dans les dernières trente-cinq années. Mais un appel nous ayant été fait, nous croirions manquer à un devoir si nous n'y répondions pas. . . .

La véritable difficulté du moment se trouve, selon nous, dans deux faits en apparence irréconciliables, et dont il faut cependant, pour ne pas tomber dans de graves illusions, reconnaître également la réalité. L'un, qu'il y a un mouvement révolutionnaire menaçant directement ou indirectement la tranquillité et l'existence d'une grande partie de l'Empire ottoman, et que par conséquent il faut faire cesser à tout prix; l'autre, que la Porte n'a plus le pouvoir moral (en lui supposant le pouvoir matériel) de combattre le mouvement par ses seuls efforts. Je n'ignore pas ce que les Ministres du Sultan répondront à cette observation. Ils diront ce qu'ils ont dit bien souvent: „Qu'on ne nous trouble pas, et nous rétablirons bien vite nos affaires." J'admets, — et comment pourrait-on le contester? — que si les premières Cours de l'Europe ne s'étaient pas, depuis tant d'années, occupées d'un événement auquel la Porte aurait sans doute désiré qu'elles fussent toujours restées étrangères, et si l'agitation produite par cet événement dans l'esprit public de tous les pays ne leur avait pas fait une loi de s'en occuper, l'insurrection des provinces ottomanes serait tôt ou tard rentrée dans le néant. Mais pouvons-nous effacer le passé? En nous livrant à de stériles regrets, en changerons-nous les résultats? Le triple traité existe; l'Ultimatum des trois Cours est lancé*), et la Porte a beau se récrier contre ces transactions, elle en subira les tristes conséquences, si elle ne trouve pas le moyen de les désarmer.

*) Die Gesandten von England, Frankreich und Rußland überreichten der Pforte am 16. August 1827 ein Ultimatum, worauf keine Antwort erfolgte. D. H.

Il s'agit donc avant tout de poser une digue aux maux que doit inévitablement entraîner le grave conflit entre les demandes des Cours intervenantes et les refus péremptoires de la Porte. Nous ne sommes point appelés aujourd'hui à donner notre avis sur les moyens et sur les termes de la pacification des Grecs. C'est une question à part, dont nous ne méconnaîtrons jamais l'importance. Mais ce qui réclame notre attention en premier lieu, c'est la lutte politique engagée entre les Puissances qui proposent et le Gouvernement qui rejette une médiation forcée, que les unes regardent comme nécessaire pour arriver à la pacification, et que l'autre croit absolument dérogatoire à ses droits. C'est à cette question préalable que se trouvent aujourd'hui attachés les embarras et les dangers que nous voudrions pouvoir écarter. La séparation des objets en litige nous paraît ainsi encore une fois la première condition du succès. Vous nous voyez ici, Monsieur le Baron, revenir à une distinction analogue à celle sur laquelle nous avons tant insisté à une époque précédente, lorsque, malheureusement sans être écoutés, nous ne nous lassions pas de protester contre le système qui confondait l'affaire de l'insurrection avec celle des différends russo-turcs.

Pour que nous soyons en état de préparer une voie de salut, la Porte doit de toute nécessité comprendre qu'elle ne peut plus sortir des dilemmes effrayants qui la pressent par de simples refus et par une attitude passive; que, quand même elle serait décidée à ne reculer devant aucun danger, les trois Cours n'en sont pas moins placées sous le poids d'une décision positive; que l'honneur de la partie qui, dans une crise aussi violente, a le plus de risques à courir, n'est point compromis si elle s'avise la première de résoudre une complication inextricable; que des paroles enfin adressées à une Puissance qui est à la fois son amie et celle des Cours que la Porte doit nécessairement regarder aujourd'hui comme ses adversaires, ne sauraient jamais humilier ceux qui ont le bon esprit de les prononcer. Vous voyez, Monsieur le Baron, où je veux en venir.

Que la Porte s'adresse à nous dans des voies toutes confidentielles; qu'elle nous exprime le désir de mettre un terme à des embarras que je permets même à sa vanité de regarder comme plus ou moins partagés entre elle et les trois Cours; qu'elle choisisse, pour premier pas, la forme d'un avis qu'elle nous demanderait ou telle autre qu'elle jugera convenable; en un mot, qu'elle nous parle, afin de nous donner le moyen de parler à nos alliés. Cette démarche ne peut avoir aucun inconvénient; elle est applicable à la prolongation de l'état de choses tel qu'il était à l'époque de vos derniers rapports, comme à celui où l'action matérielle entre les parties en contestation serait déjà engagée. Ce qui est sans doute placé hors de la sphère de notre prévoyance, c'est l'effet d'une tentative à laquelle l'Empereur pourrait se prêter par suite d'une initiative que le Sultan prendrait envers Sa Majesté Impériale. Mais si cette considération n'arrête pas l'Empereur, comment pourrait-elle arrêter le Grand Seigneur, qui ne perdrait rien, même dans le cas de l'insuccès?

Je vous autorise donc, Monsieur le Baron, après vous être pénétré de tout ce que vous venez de lire, à faire, sous le sceau du secret, les ouvertures suivantes au Reis-Effendi. Vous lui direz de ma part:

„Que nous voyons avec le plus vif chagrin la situation embarrassante et éminemment dangereuse dans laquelle se trouve placée notre amie, la Porte;

„Que le fait même de cette situation doit la convaincre que, ne nous étant point trompés sur la marche des événements, nous avons constamment agi envers la Porte avec cette loyale franchise qui répondait au caractère et à la politique si bien connus de l'Empereur notre auguste Maître, ainsi qu'aux devoirs d'une amitié éclairée, qui ne permet pas de cacher à ses amis le mal dont on les croit menacés;

„Que, dans notre opinion bien réfléchie, la Porte ne court pas seulement les risques que présentent les chances assez déplorables d'une rupture ouverte avec les trois Puissances,

mais qu'elle est exposée aussi au danger d'une guerre directe avec la Russie; guerre que, dans les circonstances du moment, cette Puissance pourrait entreprendre sans même s'abandonner à des vues de conquête (que nous sommes loin de supposer à l'Empereur Nicolas), mais dans le seul but de vaincre la résistance que ses propositions ont rencontrée à Constantinople;

„Que, d'après notre intime conviction, le salut de l'Empire ottoman exige que son Gouvernement fasse tout ce qui peut dépendre de lui pour terminer une crise qui ne peut conduire qu'aux plus funestes extrémités;

„Qu'à cet effet, nous croyons fournir à la Porte une preuve nouvelle de l'intérêt que nous attachons à sa conservation et à sa prospérité, en lui suggérant l'idée de nous exprimer, dans des voies toutes confidentielles, les regrets que lui inspire un état de tension (ou de guerre ouverte) amené par une discussion fatale avec des Puissances amies de l'Autriche, et de réclamer nos bons offices pour l'aider à sortir de cette complication et à se replacer dans une position conforme à son désir de maintenir, autant qu'il dépend d'elle, la paix politique, et de rétablir la tranquillité dans ses propres États.”

Si la Porte devait se prêter à une démarche pareille, vous pourriez l'assurer en retour que nous regarderons comme un devoir de consacrer tous nos efforts à l'atteinte d'un objet aussi désirable, et que nous ne négligerons rien pour faire valoir ses dispositions conciliantes auprès de nos alliés.

Toutefois, comme il est aisé de prévoir que les démarches que notre Cour pourrait faire à la suite d'une ouverture pareille seraient accueillies par les Puissances alliées avec bien plus de confiance et de faveur, si elles étaient accompagnées de quelque témoignage sensible des intentions modérées et pacifiques du Gouvernement ottoman, nous ne voulons pas cacher à la Porte que nos moyens d'action seraient grandement renforcés par son consentement éventuel à une suspension temporaire des hostilités de toute espèce. Nous sommes entièrement

convaincus que cette mesure, qui faciliterait beaucoup l'emploi de nos bons offices et contribuerait essentiellement à les rendre efficaces, n'imposerait à la Porte aucun sacrifice réel, attendu que, d'après toutes les données que nous possédons sur la situation actuelle des choses, cette suspension d'hostilités, établie dans des formes compatibles avec la dignité du Sultan, ne porterait aucun préjudice ni à ses droits ni à ses intérêts. Si cependant, vu l'extrême répugnance que la proposition d'un armistice, comprise dans les déclarations des trois Cours, paraît avoir inspirée à la Porte, il vous était impossible de l'engager à cette dernière démarche, vous ne regarderiez pas son refus comme une raison de discontinuer vos efforts, et vous n'en persisteriez pas moins à faire valoir tout ce que les circonstances du moment pourront donner de poids à vos représentations.

En tout état de cause, vous aurez soin de bien faire comprendre au Reis-Effendi que les ouvertures que vous lui adresserez ne doivent leur origine qu'à notre propre sollicitude, à la connaissance que nous avons acquise de l'état des choses à Constantinople dans ces derniers temps, et aux appréhensions sérieuses que nous en avons conçues. Vous ne laisserez pas se former une trace du soupçon que ce soit dans les communications secrètes d'un autre Cabinet que nous ayons puisé l'espoir d'un meilleur avenir. La connaissance de ce fait ne manquerait pas d'influer sur les résolutions du Divan dans un sens opposé à nos bienveillantes intentions, et de le confirmer dans l'attente d'une désunion prochaine entre les trois Cours; attente qui déjà n'aura certainement pas peu contribué à ses déterminations.

Vous sentirez vous-même, Monsieur le Baron, combien il importe d'agir sans perte de temps dans une affaire que chaque jour peut embrouiller d'une manière irréparable. Connaissant votre zèle pour le bien et votre dévouement au service, je n'ai pas besoin de vous recommander toute la promptitude qu'admettent les formes de la diplomatie ottomane. Dès que

vous pourrez m'annoncer le résultat de votre démarche, vous m'expédiez un courrier extraordinaire *).

Metternich an Ottensfeld in Constantinopel (Privatschreiben) Wien,
17. October 1827.

870. Dans la situation aussi bizarre que dangereuse où se trouvent placées les choses entre les Puissances amies et la Porte à la suite du traité trilatéral, je ne suis pas à même de vous adresser aujourd'hui une expédition en règle. Les événements marchent, et nous sommes sans doute le seul Cabinet qui ne tombe pas de surprise en surprise. A Pétersbourg, à Paris et à Londres, on ne s'était jamais permis d'admettre le doute que la Porte ne céderait pas à une forte démarche collective des trois Puissances; M. le Comte de Nesselrode engageait encore des paris en faveur de cette illusion la veille du jour où arriva à Pétersbourg la dernière réplique négative du Divan. Placés sur une plus courte ligne de correspondance avec nous, les Ministres français, déçus dans l'espoir qu'ils avaient si longtemps nourri en commun avec les deux autres Cours, et convaincus par le fait

*) Diese Depesche kam am 20. October nach Constantinopel. In Folge dessen vereinigten sich alle Glieder des Divans im Hause des Großveziers, wo der Entwurf eines an Fürst Metternich zu richtenden Schreibens, welches sich für die Verwendung Oesterreichs in der Sache aussprach, vorgelegt und einstimmig gebilligt wurde. Selbst der Sultan soll mit eigener Hand auf den Entwurf die Worte geschrieben haben: „Der Kaiser von Oesterreich ist unser alter Freund und unseres ganzen Vertrauens würdig, denn zu allen Zeiten hat er uns thatsächliche Proben seiner wohlmeinenden Gesinnung gegeben. Ich kenne auch von lange her die ausgezeichneten Eigenschaften des Fürsten Metternich. Die vertraulichen Eröffnungen und Zusicherungen des Internuntius vor Augen, heiße ich das Schreiben des Großveziers völlig gut.“ Das hiernach ausgefertigte Schreiben des Großveziers an Fürst Metternich (Nr. 875) ward am 25. October an seine Adresse befördert, doch zu spät, denn ein unerwartetes Ereigniß hatte die politische Situation vollständig geändert und die Hoffnungen vereitelt, welche die Pforte an diesen (von Metternich übrigens für unzureichend erklärten) Schritt knüpfte. Fünf Tage vor der Expedition des Schreibens war die Schlacht von Navarin geschlagen, was man in Constantinopel noch nicht wußte.

D. S.

de leur erreur, nous assurèrent que l'interposition des escadres, — ne fût-ce que par suite d'un calcul de temps, — servait de garantie contre toute réussite d'un débarquement de la flotte turco-égyptienne en Morée. Les deux calculs sont démontrés avoir été faux, mais aussi est-il arrivé déjà ce qui arrive bien vite à la suite des défaites morales. Les Cabinets sont dans une grande irritation; parmi eux, celui des Tuileries se distingue le plus par une véritable fougue, et sa tendance prononcée est de nous attribuer l'insuccès d'un plan habilement conçu. On revient sur votre refus de vous joindre à vos collègues lors de la dernière démarche trilatérale, et les cinq vaisseaux de commerce autrichiens qui ont été employés comme transports dans les rangs de la flotte égyptienne comblent nos méfaits. — Je vous ai dit, Monsieur le Baron, ce que j'ai eu à vous dire sur l'attitude négative dans laquelle vous vous êtes maintenu naguère; je suis convaincu que vous vous êtes borné à suivre la ligne de conduite séparée que je vous ai indiquée; — la chose est passée, et dès lors elle n'appartient plus à l'histoire du moment; ce qui lui appartient, ce sont les stériles récriminations de la part de ceux qui ont tort. S'il s'agissait de peser les torts respectifs, il pourrait même me suffire de les mesurer sur l'échelle des récriminations. A Berlin, on a eu peur de l'effet moral; à Londres, on a exprimé des regrets; à Pétersbourg, on a dit si peu, que nous manquons d'explications véritables; c'est à Paris que l'on jette feu et flamme contre nous, et notre perfidie y est devenue une espèce d'adage.

Dans tout ceci, vous me voyez fort tranquille sur notre compte. Je ne crains pas les mots, et ceux que dicte le sentiment d'un tort sont constamment de pauvres paroles. Ce que je crains, ce sont les extrêmes dans les positions des parties adverses; c'est l'amour-propre compromis de deux Puissances chatouilleuses telles que la Russie et la France, et les embarras dans lesquels devra se trouver le nouveau

Gouvernement britannique; ce que je crains d'un autre côté, c'est l'extrême roideur des Turcs dans une affaire où tous leurs sentiments se trouvent justement froissés, et où la faiblesse de l'attitude morale de leurs adversaires peut contribuer à aveugler le Divan sur la réalité et sur l'indubitable imminence des plus grands dangers. Nous avons signalé par la dernière expédition le joint par lequel seul il serait désormais encore possible de changer la face des affaires en changeant les positions relatives des parties adverses. Plus une affaire est mauvaise de sa nature et gâtée dans son essence, plus elle rend possibles les résultats les plus opposés. J'admets ainsi que rien n'est près de nous comme la guerre, dans le cas où la Porte se maintiendrait sur une ligne de négation toute sèche, tout comme je ne doute pas que toute échappatoire qu'elle fournirait aux trois Cours pour sortir du labyrinthe dans lequel elles se sont engagées, lui préparerait un accommodement avantageux. Or cette échappatoire n'existe que dans les indications que je vous ai transmises le 3 du présent mois (N° 869).

La Porte nous aura-t-elle compris? Aura-t-elle saisi toute notre pensée, ainsi que les risques incommensurables auxquels elle sera certainement exposée si elle se montre incapable de nous comprendre? Comme il s'agit ici d'une expérience à faire, et que celle-ci est entamée, des raisonnements ne conduiraient à rien, car ce que j'ai pu vous dire, je vous l'ai dit, et ce que le Divan devra comprendre, il l'aura déjà compris, ou il le comprendrait trop tard, et pour lui, et pour le succès de nos vues bienveillantes.

Si la Porte s'était montrée disposée à accepter notre suggestion, vous n'auriez qu'à la maintenir dans ses bonnes dispositions. Si elle n'avait admis que la première partie de notre proposition, vous insisteriez également sur celle d'un armistice; si elle vous a refusé, vous la préviendriez que nous prévoyons pour elle la guerre avec toutes ses conséquences possibles.

Recevez les assurances de tous mes sentiments, et ne tardez pas à nous mettre au fait des résultats de nos ouvertures du 3 de ce mois.

Codrington's Schreiben an den österreichischen Escadre-Commandanten.

871. Metternich an Berner in Berlin (D.-M.) Wien, 29. October 1827.

872. Metternich an Esterhazy in London (D.-M.) Wien, 29. October 1827.

873. Codrington's Schreiben an den österreichischen Escadre-Commandanten
ddo. 19. September 1827.

871. ... Le faux bruit que des vaisseaux de guerre autrichiens auraient fait partie de la dernière expédition turco-égyptienne avait engagé l'Amiral Codrington à une démarche envers le chef inconnu de cette expédition supposée, qui sort tellement des règles communes de la guerre et d'une saine politique, que l'Empereur aurait cru déroger à sa dignité en laissant tomber la question. Sa Majesté Impériale m'a donc ordonné de m'en expliquer à Londres, et vous trouverez dans l'annexe (N° 872) la dépêche que je vais adresser sur ce sujet à M. le Prince Esterhazy.

Metternich an Esterhazy in London (D.-M.) Wien, 29. October 1827.

(Beilage zu Nr. 871.)

872. Nous avons reçu de Constantinople la pièce ci-jointe (N° 873), parvenue, sans lui être adressée, au Contre-Amiral Dandolo, chef de notre escadre dans l'Archipel. Elle renferme les plaintes du Vice-Amiral sir E. Codrington sur les prétendus services rendus par nos vaisseaux à la flotte turco-égyptienne cernée par les amiraux anglais et français dans le port de Navarin, et des avertissements assez peu mesurés sur les dangers auxquels nos bâtiments s'exposeraient en contrariant les opérations des escadres des trois Puissances unies en faveur des Grecs par le traité de Londres.

Le Contre-Amiral Dandolo a répondu lui-même à la déclaration de sir E. Codrington, et le Gouvernement britan-

nique ne tardera pas à être informé par celui-ci de sa réponse. L'affaire est cependant de nature à réclamer l'attention des Cours qu'elle regarde; et persuadés comme nous le sommes que le Ministère britannique tient sincèrement à maintenir avec le nôtre les relations les plus amicales, nous n'hésitons pas à énoncer notre opinion sur la lettre du Vice-Amiral anglais avec toute la franchise que nous inspirent la rectitude de nos procédés et la connaissance des dispositions justes et bienveillantes de l'Angleterre.

Nous communiquons à cet effet à Votre Altesse les observations suivantes, que nous a suggérées la lecture de la susdite pièce :

1° Les instructions dont le Commandant de notre escadre dans les parages du Levant est muni, défendent expressément à tout vaisseau autrichien, soit de guerre, soit de commerce, l'entrée dans un port régulièrement et effectivement bloqué par l'une ou l'autre des parties engagées dans la lutte actuelle; cependant,

2° Le blocus du port de Navarin par des vaisseaux des Puissances européennes n'a point été régulièrement annoncé, et il était d'autant moins facile de présumer cette mesure, qu'aucune des Puissances qui pouvaient y procéder n'avait encore déclaré le fait d'un état de guerre entre elle et l'Empire ottoman;

3° Nonobstant l'absence de la formalité indispensable de cette déclaration, il est constaté qu'aucun vaisseau de guerre impérial n'est entré dans ce port, ou n'a fait la tentative d'y entrer depuis que la flotte anglaise a paru devant Navarin jusqu'au 19 Septembre, date de la lettre du Vice-Amiral Codrington; que la goëlette autrichienne la Vigilante se trouvait à Navarin antérieurement à l'arrivée de la flotte égyptienne, pour demander la restitution des effets d'un bâtiment autrichien échoué sur la côte, pillé et inhumainement maltraité par une bande de voleurs; que cette goëlette avait quitté ledit port avant le 12 Septembre, jour de l'arrivée de l'escadre

britannique à Navarin; et qu'au surplus aucun bâtiment de guerre impérial „n'a fait partie de la flotte égyptienne", ni avant ni après son arrivée;

4° Par conséquent, la plainte du Vice-Amiral Codrington n'a aucun fondement réel, tandis que la forme de sa déclaration est contraire aux usages observés entre des Puissances amies et alliées; car cette pièce, en admettant même que le Vice-Amiral anglais ait pu se croire autorisé à une pareille démarche, au lieu d'être adressée à un officier anonyme, aurait dû l'être au chef de l'escadre impériale, seul en état de juger quelle suite il avait à donner à la sommation du Vice-Amiral anglais;

5° Sans entrer ici dans des discussions délicates et épineuses, il nous paraît incontestable que la question de savoir si les escadres des Puissances liées par le traité de Londres ont le droit d'exclure de toute communication avec les places et côtes de la Grèce les navires de toute autre Puissance européenne, de ne plus „faire de distinction entre leurs vaisseaux et ceux des Turcs", et de leur défendre avec menaces „d'agir en opposition aux Puissances signataires du traité", ne pouvait se décider entre des officiers de marine. Cette question aurait dû, de toute nécessité, être discutée et arrêtée par les Cours; enfin, pour régler les rapports entre les différentes escadres dans une position de choses aussi nouvelle et aussi peu définie que celle qui a été la suite des dernières démarches des trois Puissances, il faudrait un arrangement préalable, agréé et reconnu par toutes les Puissances dont les vaisseaux fréquentent les mers de la Turquie et de la Grèce.

Telles sont les observations, mon Prince, dont vous voudrez bien faire part à M. le Comte de Dudley, en priant ce Ministre de leur vouer l'attention qu'elles nous semblent mériter, et de s'en expliquer envers vous de manière à prévenir les désagréments que des malentendus, des accusations injustes ou des prétentions embarrassantes pourraient susciter entre les officiers de marine des deux États. M. le principal Secrétaire d'État

est trop éclairé pour ne pas reconnaître la justice et la valeur de notre réclamation, et pour ne pas apprécier les motifs qui nous l'ont dictée.

Les griefs articulés par M. le Vice-Amiral Codrington, auxquels nous venons de répondre, semblent principalement porter sur les secours matériels que nos vaisseaux pourraient fournir aux flottes ottomanes. Mais, à en juger par quelques-unes de ses expressions, ses plaintes auraient aussi pour objet la simple présence de quelques bâtiments de guerre impériaux, qui se seraient trouvés dans les parages de Navarin. Or, quoique nous ayons toute raison de croire qu'à l'époque du 19 Septembre aucun bâtiment de guerre ne se trouvait dans le port de Navarin, il n'en est pas moins possible et même probable que plus tard l'un ou l'autre de ces bâtiments soit arrivé, non pas dans le port, mais dans le voisinage de cette place. Mais sous quel prétexte pourrait-on défendre à un bâtiment neutre de se tenir, soit comme simple spectateur, soit pour s'acquitter des ordres qu'il aurait reçus de ses chefs, près d'un endroit où se passent des événements auxquels il est absolument étranger? Ce ne seront pas certes les officiers des bâtiments impériaux que l'on accusera d'avoir soufflé le feu de la discorde à aucune époque de cette déplorable lutte; partout où ils se sont montrés, ils n'ont fait entendre que des paroles de conciliation et de paix. . . .

Quant aux circonstances nouvelles auxquelles les démarches des trois Cours intervenantes peuvent donner lieu, nous nous tiendrons invariablement sur la ligne que nous prescrivent notre loyauté et l'amitié qui nous lie à ces Cours. Il ne nous appartient plus de juger les mesures auxquelles elles se sont déterminées, et nous nous abstiendrons scrupuleusement d'entraver les opérations qui pourront en être la suite, d'autant plus que nous désirons sincèrement qu'elles conduisent à la pacification du Levant, sans amener des maux plus graves que ceux auxquels elles doivent remédier. Mais nous nous flattons aussi que le Gouvernement de Sa Majesté Britannique voudra

bien nous faire connaître au juste ses vues ultérieures sur la marche qu'il compte suivre dans l'état actuel des choses, afin de nous mettre en état de donner des ordres clairs et positifs à ceux qui sont chargés de nos intérêts dans des contrées et des mers qui, d'un jour à l'autre, pourraient devenir le théâtre des événements les plus sérieux.

Schreiben des Vice-Admirals Codrington, vdo. 19. September 1827,
in französischer Uebersetzung.

(Beilage zu Nr. 872.)

873. Le Vice-Amiral sir Edward Codrington, commandant en chef des forces navales britanniques dans la Méditerranée et l'Archipel, ayant appris que quelques vaisseaux de l'Empereur d'Autriche font partie de la flotte turque se trouvant actuellement dans le port de Navarin pour exercer des hostilités contre les Grecs, a l'honneur d'informer l'officier commandant lesdits vaisseaux que, par un traité signé entre la Grande-Bretagne, la France et la Russie, il est chargé d'empêcher l'arrivée de tout secours ultérieur d'hommes, d'armes, de vaisseaux et munitions navales, en Grèce et dans les îles de l'Archipel, et que, par conséquent, il ne sera pas au pouvoir du Vice-Amiral de faire aucune distinction entre les navires autrichiens et tures. C'est par respect pour le pavillon impérial et pour la nation avec laquelle l'Angleterre est en alliance que le Vice-Amiral choisit ce moyen de prévenir une collision qu'il serait fort aise d'éviter; et si le commandant autrichien devait ne pas montrer le même désir de préserver les vaisseaux de Sa Majesté Impériale des inconvénients qu'ils éprouveraient en continuant d'agir en opposition avec les Puissances alliées, cet officier se rendrait responsable des conséquences.

Du vaisseau de Sa Majesté Britannique Asia, le 19 Septembre 1827.

N a v a r i n.

874. Metternich an Apponyi (D.=M.) Wien, 13. November 1827.
 875. Mehemet Selim Pascha, Großvezier, an Metternich (conf. Schreiben in officieller Uebersetzung) Constantinopel, 24. October 1827 (Beilage zu Nr. 874).
 876. Metternich an Apponyi (Ref. D.=M.) Wien, 13. November 1827.
 877. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Wien, 26. November 1827, sammt Allerhöchster Resolution vom 27. November.
 878. Metternich an Werner in Berlin (D.=M.) Wien, 29. November 1827.
 879. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Wien, 30. November 1827, sammt Allerhöchster Resolution vom 1. December.
 880. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Wien, 9. December 1827, sammt Allerhöchster Resolution vom 10. December.

874. Peu de jours après le départ de Paris du dernier courrier, on y aura appris l'épouvantable catastrophe de Navarin.

Ce n'est pas nous, Monsieur l'Ambassadeur, qu'elle a dû surprendre le plus; nous n'avons de tout temps assigné à la transaction trilatérale que deux résultats possibles, celui d'une nullité entière de son action, ou bien la guerre.

L'événement du 20 Octobre commence une nouvelle ère pour l'Europe. Quelles sont les conséquences obligées auxquelles on peut s'attendre? Nous sommes impuissants à les saisir, et bien plus encore à les déterminer d'avance. Ce qui est certain, c'est que la destruction de la totalité des forces maritimes ottomanes doit être rangée parmi les événements les plus féconds en conséquences. A cet égard, la face de toutes choses a changé.

L'Empire ottoman a cessé, pour le moment, de s'appartenir à lui-même. Constantinople est sans défense contre une invasion combinée de forces de terre appuyées de renforts placés en échelons sur les rives de la mer Noire et approvisionnées par une flotte; la chaîne du Balkan n'est plus maintenant un obstacle difficile à surmonter, et une armée qui passerait le Pruth pourrait aujourd'hui calculer ses succès par journées d'étapes, et fixer le moment où Constantinople serait bloqué par terre et par mer.

Quel sera l'effet produit dans la capitale de l'Empire ottoman et dans ses provinces par l'événement de Navarin?

La connaissance que nous avons de ces pays et les plus simples raisonnements nous permettent d'admettre plusieurs chances, toutes malheureuses, sans que nous puissions regarder comme probable une seule chance heureuse.

Nous devons ainsi admettre que le Sultan puisse se décider, par suite de l'affront sanglant qu'il vient de recevoir, à risquer le tout pour le tout.

Nous devons admettre de même comme possible que la volonté du Sultan, contraire à une extrémité aussi funeste, pourra céder à l'impétuosité d'une population entière poussée à l'exaspération. La flotte ottomane est, pour ainsi dire, le patrimoine de la capitale; d'immenses efforts ont été faits tout récemment pour son équipement, et pas un seul débris de tant de sacrifices ne reparaitra dans le port de Constantinople. Des milliers de matelots turcs sont tombés victimes d'un événement que l'immense population de Constantinople aura bien de la peine à s'expliquer, vu la continuation du séjour paisible des représentants des Cours auxquelles appartiennent les escadres victorieuses. Jusqu'où pourra se porter la fureur de la population, et à quels sacrifices de raison et de prudence pourra se trouver réduite la Porte, pour ne pas succomber sous le reproche d'avoir été ou la complice ou la dupe d'une combinaison de circonstances sans exemple?

Nous regardons enfin comme possible que le mouvement populaire puisse tourner en un état d'anarchie complète; que la famille régnante elle-même puisse en devenir immédiatement victime; que les réformes que le Sultan a entreprises naguère pourront lui être reprochées comme autant d'essais réprouvés par la loi, et que la destruction de la flotte soit regardée par un peuple fanatique comme une punition du ciel; Constantinople pourra ainsi présenter le spectacle d'un enfer dans lequel les plus aveugles passions se livreraient un combat à outrance.

Si la Providence devait faire tourner chez les Turcs le sentiment du malheur public en un état d'apathie, nous y

entreverrions des chances de salut; — mais notre prévision ne va pas jusqu'à admettre comme probable une chance aussi peu ordinaire chez le peuple ture.

Les considérations que je viens de vous présenter, Monsieur le Comte, ont formé dans les derniers jours le sujet des méditations les plus graves et à la fois les plus sombres de l'Empereur. Vous connaissez la marche de son esprit, la rectitude de ses pensées, la chaleur de ses sentiments. L'événement de Navarin, ses causes et ses suites plus que probables, tout place Sa Majesté Impériale dans la situation morale la plus pénible. Je vous avouerai même que, dans le long cours de plus de dix-huit ans que j'occupe une place qui me met en contact journalier avec sa personne, je n'ai jamais vu notre auguste Maître ni plus douloureusement affecté ni plus activement inquiet.

C'est dans le moment même où des soins aussi graves occupent sa pensée toujours sage et bienveillante, qu'est arrivée ici la poste de Constantinople du 25 de ce mois. Elle m'a mis en possession de la lettre du Grand Vizir ci-jointe en copie (N° 875). Je me suis fait un devoir de la porter sans retard à la connaissance de l'Empereur.

Son premier mouvement a été de me dicter une réponse par laquelle j'aurais eu à informer la Porte que, dans une situation où la pensée et toutes les prévisions de Sa Majesté Impériale se trouvent dérouterées, Elle ne sait point s'aventurer sur un terrain qui ne Lui offre plus une seule base de calcul. Le sentiment qu'Elle pourrait manquer à un devoir de confiance a fini toutefois par La décider à m'ordonner de communiquer l'office ture aux représentants des trois Cours coalisées. Je me suis acquitté aujourd'hui de cet ordre . . . *).

*) In dem bezüglichlichen Schreiben an die Vertreter der drei allirten Höfe, vom 12. November, sagt Fürst Metternich: „En portant cette pièce à votre connaissance, je ne dois pas moins vous prévenir, d'ordre exprès de Sa Majesté Impériale, qu'en chargeant son Cabinet de cette communication, l'Empereur remplit un devoir auquel ni ses relations envers la Porte, ni celles

Je n'ai à vous charger d'aucune commission relative à cette démarche. L'Empereur la regarde comme un acquit de conscience, sans lui attacher une autre valeur pratique. Ce que je me sens le besoin de vous prescrire cependant, c'est d'assurer M. le Baron de Damas que, moins l'Empereur a cru pouvoir se refuser à la tâche de simple porteur de paroles, plus il protesterait contre toute idée de se poser en aucune manière comme médiateur dans une situation qui échappe à tous les calculs. L'Empereur désire, Monsieur le Comte, que vous ne laissiez pas germer à ce sujet le moindre doute dans l'esprit du Cabinet de Sa Majesté Très-Chrétienne, et les représentants de Sa Majesté à Londres et à Pétersbourg reçoivent le même ordre. Si les trois Cours désirent qu'il soit fait par notre organe une réponse à la Porte, Sa Majesté Impériale ne se refusera pas à la faire passer à Constantinople, quelle qu'en soit la teneur. Si elles désirent qu'aucune réponse ne soit faite, la Porte ne pourra qu'en être également informée.

... Veuillez, Monsieur le Comte, vous expliquer dans le sens de la présente dépêche envers M. le Baron de Damas. Elle renferme le tableau exact des sentiments qu'éprouve l'Empereur à la suite d'un événement nouveau dans les fastes de l'histoire et d'une position des choses qui, devant mettre en défaut tous les calculs, doit empêcher tout homme d'État de se livrer à une tâche aussi vaine qu'ingrate.

Mehemet Selim Pascha, Großvezier, an Fürst Metternich (vertrauliches Schreiben in officieller Uebersetzung) Constantinopel, 24. October 1827.

(Beilage zu Nr. 874.)

875. Il ne saurait échapper à la sagesse et aux lumières de Votre Altesse que, conformément aux décrets de la divine Providence, le maintien de l'ordre et du repos des habitants

envers les Puissances alliées, ne Lui permettent de se soustraire; que cependant Sa Majesté Impériale se bornant à cette démarche, n'entend et n'entendra en aucune manière se poser comme médiateur dans les différends qui se sont élevés entre les trois Puissances et la Porte Ottomane." D. S.

de ce monde ne peut être fondé solidement qu'en reconnaissant aux Souverains des droits sur leurs peuples, sans lesquels l'état social ne saurait subsister. C'est une vérité incontestable. Cependant Votre Altesse ne peut ignorer la nature des circonstances extraordinaires survenues depuis peu de temps entre la Sublime Porte et certaines Puissances amies qui ont conduit à un état de choses qui n'est ni la paix ni la guerre. Les propositions peu conformes à l'amitié que ces Puissances ont jusqu'ici mises en avant et les démarches qui en ont été la suite, semblent en apparence n'avoir pour but que la tranquillité générale, tandis qu'en réalité elles portent l'empreinte d'une insistance tendant à troubler le repos du monde entier. Cet état de choses a pris un caractère qui doit frapper d'un juste étonnement tout homme d'État doué de sagacité et d'équité. Malgré cela, la Souveraine Porte, en ne s'écartant ni présentement ni par le passé de la droite ligne et de la justice, et en ne portant aucune atteinte aux principes de modération et de bonne harmonie, n'a jusqu'ici rien omis pour se maintenir dans les bornes de l'amitié et de la droiture; elle ne les a jamais franchies le moins du monde, et elle a prouvé à la face de l'univers la générosité et l'humanité des sentiments qui la caractérisent. Cependant, ni cette conduite pleine de calme et de modération déployée par le Gouvernement ottoman, ni tant de réponses catégoriques conformes à son bon droit, n'ont pu vaincre la ténacité que manifestent encore ces Puissances, qui semblent par là avoir oublié tous les égards envers la Souveraine Porte et envers le peuple musulman en général. Cet état de choses doit naturellement affliger le Ministère ottoman et affecter profondément le cœur de Sa Hautesse. Quoiqu'il soit hors de doute que le Tout-Puissant prête toujours son assistance divine à ceux qui ne s'éloignent ni du droit chemin ni de la cause de la justice, et que, malgré ces embarras, la confiance de la Souveraine Porte dans cette protection divine ne se trouve point ébranlée, elle préfère cependant à toute chose la conservation de la paix et le rétablissement

de la tranquillité publique. Toutefois, ce but ne saurait être atteint que quand tout ce qui concerne ses affaires intérieures sera abandonné à son arbitre et quand le rétablissement du repos et de la tranquillité de ses États sera confié à ses propres moyens, dont elle ne cesse et ne cessera jamais de faire usage avec la modération nécessaire, conformément à sa sainte législation. C'est alors que cette paix et cette tranquillité qui forment l'objet principal des vœux et des soins des Puissances, seront rétablies de la manière la plus parfaite; ainsi cesseront les discussions qui se sont élevées, sans aucune provocation de notre part, entre la Souveraine Porte et les Puissances en question; tout motif de mésintelligence disparaîtra, et la Souveraine Porte est prête à se replacer envers ces Puissances sur le terrain des meilleures relations d'amitié et de sincérité.

Les sentiments de la Souveraine Porte ottomane s'accordant entièrement pour tout ce qui regarde ce but salulaire avec ceux de la Cour impériale d'Autriche, son amie et sa voisine la plus chérie, et en considération des liens d'intimité et de confiance particulière qui existent entre Sa Majesté l'Empereur et Sa Hautesse le Grand Seigneur, et d'après les rapports de sincérité et d'amitié qui depuis longtemps règnent entre les deux Gouvernements et qui effacent jusqu'à l'ombre d'un mécontentement réciproque, Son Excellence le Reis-Effendi s'est déjà expliqué à plusieurs reprises sur ce sujet avec notre ami M. le Baron d'Ottenfels, Internonce d'Autriche, résidant à Constantinople. Le Ministère ottoman a jugé cependant encore convenable d'adresser la présente lettre amicale et confidentielle à Votre Altesse afin de lui exposer pour la première et la dernière fois sa manière de voir et de juger les événements, en se flattant de l'espérer que, comme l'Autriche est une grande Puissance, amie sincère et véritable de toutes les autres Cours, elle voudra employer ses bons offices et ses soins bienveillants afin de faire cesser le plus tôt possible cette crise survenue sans provocation de la part de la Souveraine Porte, entre elle et ses amis, par leur ingérence injuste dans ses affaires intérieures;

afin que l'on s'abstienne entièrement de tout procédé et de toute démarche inconvenants; afin que tout ce qui a eu lieu par le passé soit regardé comme non avenu, et afin que les liens de l'amitié et de la bonne intelligence de la Porte avec toutes les Cours soient rétablis comme par le passé et sans altération quelconque. C'est ce que nous aimons à espérer en notre particulier des dispositions amicales et bienveillantes de Votre Altesse Sérénissime.

Metternich an Apponyi (Ref. D. A.) Wien, 13. November 1827.

876. . . . Je vous préviens que vous ne sauriez trop insister sur le fait que l'Empereur, en ne se refusant pas à transmettre la lettre du Grand Vizir à sa destination naturelle, n'entend pas par là se poser comme médiateur entre les trois Puissances et la Porte, et bien moins encore entre celle-ci et les Grecs. Il est de fait que si l'une ou l'autre des parties en contestation avait requis la médiation de Sa Majesté Impériale, un refus prononcé de sa part n'eût point tardé à suivre la demande. Aussi la lettre du Grand Vizir ne renferme-t-elle pas une parole qui, même dans un sens forcé, pourrait faire supposer que l'intention de la Porte irait jusqu'à réclamer la médiation de l'Autriche. Le Sultan doit répugner à toute idée de médiation, tout comme nous reculons devant un mot qui, par l'abus cruel qui en a été fait, a acquis une bien funeste célébrité. . . .

Quel effet aura produit sur le public en Angleterre l'exploit arbitraire d'un Amiral anglais? Je serais fort surpris que cette sensation pût être de nature à répondre aux désirs de ceux qui ont à se laver de bien grandes fautes. L'une des plus grandes dont puisse se rendre coupable un Gouvernement, c'est d'avoir manqué de prévoyance; or, si l'histoire du monde ne passe pas sous silence des fautes pareilles, ce seront les auteurs des transactions entre les trois Cours dans les années 1826 et 1827 qui auront à encourir les plus vifs reproches.

Personne ne peut prévoir quelles seront les conséquences de l'événement du 20 Octobre. L'une des plus probables, ce sont d'atroces massacres dans les lieux où les populations chrétiennes se trouvent mêlées avec les populations musulmanes. Une autre à laquelle il faut s'attendre, ce sont les pertes immenses qu'essuiera le commerce. Le tableau que, dans ma dépêche précédente (N° 874), je vous trace de la position à laquelle se trouve réduit l'Empire ottoman sous le point de vue militaire, est d'une bien malheureuse vérité. Admettons que l'Empereur de Russie veuille en tirer un parti que je serais fort éloigné de ne pas regarder comme une suite naturelle de la position matériellement avantageuse que les deux autres Cours lui ont créée, de quels moyens disposent en ce moment ces deux Puissances elles-mêmes pour empêcher la ruine totale d'un Empire à l'existence duquel se lient tant d'intérêts directs pour elles. La flotte de Sébastopol est prête à sortir; une armée de cent mille hommes est échelonnée depuis les cantonnements de l'Ukraine jusqu'aux rives du Pruth. Les Turcs n'ont ni armée ni flotte à opposer à ces forces réunies, et les moyens maritimes des alliés qui ont servi à foudroyer le dernier boulevard des Turcs sont eux-mêmes mis hors de combat.

Je vous envoie la copie d'un rapport officiel que l'Amiral Codrington a adressé à son Gouvernement. Jamais rapport de cette espèce n'était encore sorti de la plume d'un Amiral anglais. Tout ce que le machiavélisme mis en action et l'injustice appliquée à la politique et à la guerre peuvent inventer de plus téméraire, se trouve entassé dans cette pièce remarquable.

Veuillez apporter un grand soin à nous tenir au courant des impressions que le développement des événements produira tant sur le Gouvernement que sur les divers partis en France. Le moment approche où nous aurons de grandes décisions à prendre, et il doit dès lors nous importer de ne pas rester en doute sur les faits. Ne ménagez donc pas les courriers. Placez-vous, du reste, sur la ligne d'une complète impassibilité. Notre mot d'ordre maintenant est que nous ne comprenons

plus rien ni à ce que les trois Cours ont voulu ni à ce qu'elles veulent; dès lors nous n'avons pas non plus de compte à leur rendre de ce que nous voulons ou pouvons vouloir.

Votre devoir est de vous orienter, afin de nous instruire; il ne va pas au delà.

Je désire que vous fassiez lire la dépêche précédente à MM. de Damas et de Villèle, comme une preuve de votre confiance personnelle. Vous ne sauriez dans aucun cas trop renforcer les nuances aussi souvent qu'il pourra être question des impressions de l'Empereur. Ce n'est pas du mot indignation que je pourrais me servir dans une correspondance diplomatique; ce serait pourtant le seul mot qui rende en réalité le sentiment qu'éprouve Sa Majesté Impériale.

Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Wien, 26. November 1827, nebst Allerhöchster Resolution vom 27. November.

877. . . . Aus Constantinopel sind wir ohne Nachrichten, welche über den 10. d. Mts. reichen. Sie müssen jedoch mit jeder Stunde einlangen.

Aus Jassy vernehmen wir, daß der Krieg so gut als begonnen betrachtet werden muß. Die Details finden Eure Majestät in den Berichten.

Am 13. d. Mts. war man in Petersburg noch in guter Aussicht über die Nachgiebigkeit der Pforte und voll Freude über die Einnahme von Erivan, welches Ereigniß sicher den entgegengesetzten Eindruck zu London machen wird.

Zu Paris sieht Alles in Bewegung. Die am 19. d. Mts. daselbst bekannt gewordenen Wahlen in zwölf Departements waren ganz liberal und in Folge davon scheint es in der Hauptstadt zu Thätlichkeiten gekommen zu sein.

Der Moment gleicht überhaupt einer wahren Erderschütterung und er ist das Resultat der liberalen Politik.

Nach den englischen Zeitungen vom 14. d. Mts. zu urtheilen, scheint sich die öffentliche Stimme immer mehr gegen das Ereigniß

von Navarin zu erheben. Ich lasse in den morgigen „Beobachter“ einen Artikel aus der „Times“ (dem ministeriellen Blatte) einrücken, welcher durch die Seichtheit seines Inhaltes und die Menge von Reservationen, die er enthält, beweist, wie leise die Regierung auftritt. Die Oppositionsblätter sind so stark, daß wir nicht einmal Auszüge aus selben liefern können.

Metternich m. p.

Die Beilagen folgen hiemit zurück. Nach selben scheint es wirklich zum Krieg zu kommen. Gott gebe, daß die Liberalen diesen nicht angezettelt haben, um die Mächte zu beschäftigen, um indessen anderwärts in den eigenen Landen dieser Mächte, als z. B. Frankreich, loszubrechen und ihre Absichten durchsetzen zu wollen. Mit Ungeduld erwarte ich die Nachrichten aus London und Constantinopel.

Wien, 27. November 1827.

Franz m. p.

Metternich an Werner in Berlin (D. A.) Wien, 29. November 1827.

878. J'ai reçu ce matin un courrier de Londres, en date du 20 Novembre, qui n'est guère intelligible, parce que les rapports de l'Ambassade sont pleins de renvois à une expédition antérieure de deux jours et qui, ayant été dirigée par Paris, n'est pas encore arrivée ici à l'heure qu'il est. Cependant, ce qui ressort clairement des dépêches du 20 Novembre, c'est:

Que la voix publique se prononce toujours moins en faveur de l'entreprise de Navarin;

Que le Gouvernement britannique n'a pas trouvé dans la lettre du Grand Vizir de quoi être satisfait.

Loin d'être surpris de ces deux faits, je les trouve fort simples. Les sentiments de loyauté qui forment l'un des traits heureux du caractère national anglais, doivent être choqués par un acte que tous les sophismes du monde ne parviendront jamais à représenter comme légal. Le commerce doit être alarmé, et les marchands de la Cité ne prennent guère en bien ce qui le trouble. Le libéralisme n'est pas encore parvenu à s'introduire dans les chiffres des comptoirs.

La démarche du Grand Vizir est une démarche inefficace, et si nous l'avons jugée telle, d'autres que nous doivent, à plus forte raison, l'envisager ainsi. Ce que je ne regrette pas, c'est qu'on la trouve mauvaise à Londres, car on peut en inférer qu'on l'y eût désirée bonne; on ne veut donc pas de la rupture, et le fait n'est pas nouveau pour moi.

La lutte est établie aujourd'hui sur le terrain où les entreprises dictées par le libéralisme finissent toujours par se fixer. Les choses disparaissent et les formules demeurent; le Cabinet anglais serait certainement prêt à faire bon marché de la pacification, pourvu qu'il sauvât la médiation. C'est ainsi que nous avons vu les plus chauds républicains français ne pas périr pour la République, mais ne point faire un marché aussi facile des intérêts de la révolution; tout comme on a vu plus tard les impérialistes se contenter de tout, excepté de la légitimité. Mais c'est dans cette règle incontestable que se trouvent précisément les plus grandes difficultés pour la fin pacifique de l'affaire. Le Sultan sera, en définitive, aussi disposé à pacifier qu'il demeurera inébranlable dans sa détermination de ne jamais reconnaître le droit de la médiation étrangère. Le génie révolutionnaire est celui du désordre; c'est lui qui, afin d'atteindre son but véritable, le désordre, enfante dans toutes les affaires auxquelles il touche des difficultés qui ne sont pas dans les choses elles-mêmes. Combien le rôle de deux Puissances clairvoyantes comme le sont l'Autriche et la Prusse, ne se trouve-t-il pas embarrassé par les effets matériels des considérations que je viens de vous retracer!

Je vous envoie enfin la première épreuve d'un article qui se trouvera dans „l'Observateur" de demain*). Nous avons senti la nécessité absolue de tracer un court récit de ce qui s'est passé à Constantinople depuis l'arrivée de la nouvelle de Navarin. Notre public prend l'intérêt le plus naturel à ce

*) Der Artikel ist im „Oesterreichischen Beobachter" vom 30. November, Nr. 334, abgedruckt. D. G.

qui arrive dans un État avec lequel nous avons tous les genres de contact. Il faut donc lui parler, et l'entreprise n'est certes pas facile dans un moment où il est souvent également impossible de tout dire et de ne rien dire. J'espère que M. le Comte de Bernstorff trouvera que ce que nous avons dit n'offre pas de prise au blâme.

Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Wien, 30. November 1827, nebst Allerhöchster Resolution vom 1. December.

879. Eure Majestät geruhen in den Anlagen Berichte aus London vom 19. und 20. d. Mts., sowie Berichte aus Paris vom 20. d. Mts. zu finden.

Die Berichte aus Paris beweisen nichts Anderes als die größte aller Unordnungen in den Ideen sowie in den Dingen. Ich bitte Eure Majestät einen Blick auf den Brief meines Sohnes*) zu werfen, der nach meinem Gefühle die richtigsten Ansichten über die Verhältnisse des Augenblickes enthält. Ich zweifle nun selbst sehr, ob das Ministerium sich wird erhalten können; und fällt es, so hat es seinen Sturz nur zu sehr verdient. Anderseits kann es dennoch nur durch ein schlechteres ersetzt werden.

Die Berichte des Fürsten Esterhazy vom 19. November sind in hohem Grade interessant. Man sieht aus selben, wie sich die öffentliche Stimme täglich mehr gegen die Lage der Dinge im Orient ausspricht; zugleich steigt unser Credit.

Die Berichte vom 20. d. Mts. enthalten das Urtheil des englischen Cabinets über den Brief des Großveziers an mich. Dieses Urtheil konnte nur ausfallen, wie es ausgefallen ist, und es hat daher nichts Auffallendes. Was ich über diese Berichte denke, geruhen Eure Majestät aus einer Depeche zu entnehmen, die ich gestern Abend nach Berlin erließ (Nr. 878).

Zugleich werden Eure Majestät aus dem Berichte des Werner aus Berlin zu entnehmen geruhen, wie rein und sogar kräftig die Ansichten des dortigen Cabinets sind.

Metternich m. p.

*) Prinz Victor war damals Attaché bei der Botschaft in Paris. Der Brief ist nicht vorhanden.

Die Beilagen dieses Vortrages folgen hiemit wieder zurück. Sie sind keines tröstlichen Inhaltes, bis auf die Genugthuung, die meine Marine von Seite Englands erhalten soll, und die Hoffnung, daß England den Seeräubern Einhalt thun wird. Wir müssen indessen die gegenwärtige Lage zu benützen trachten und, insoweit wir es ohne Nachtheil können, machen, daß England und Frankreich Rußland Einhalt thue, wenn es noch an der Zeit ist; übrigens, daß die Türken in einem ruhigen und consequenten Gang fortgehen und Zeit dadurch gewonnen werde, damit sie zu nächster Annäherung gegen die anderen Mächte wo möglich gebracht werden, ohne ihrem Principe zu nahe zu treten.

Wien, 1. December 1827.

Franz m. p.

Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Wien, 9. December 1827, nebst Allerhöchster Resolution vom 10. December.

880. Eine heute Nacht hier eingelangte Expedition aus Constantinopel hat mir die gehorsamst angeschlossenen Berichte des Internuntius gebracht.

Sie enthalten zwei Theile: 1. den factischen, 2. den moralischen.

Der erstere beschränkt sich auf zwei Thatfachen. Am 25. war das Embargo auf die Kauffahrer zu Constantinopel wieder aufgehoben und in einer am 24. stattgehabten Conferenz zwischen den drei Repräsentanten der coalisirten Höfe und dem Reis-Effendi wurde das Wort *Mediation* von den Ersteren nicht ausgesprochen, und von dem Letzterem scheinen Worte der *Pacification* gefallen zu sein.

Aus dem Berichte des Internuntius vom 24. November ergeht Hoffnung zu fernerer Annäherung. Aus den seit ein paar Stunden eingetroffenen Depeschen des Generals Guilleminot, welche mir der französische Geschäftsträger oberflächlich vorlas, ergeht nicht dieselbe Hoffnung.

Den moralischen Theil der Expedition des Internuntius betreffend, kann ich nur bedauern, daß derselbe fortwährend auf das Schreiben des Großveziers an mich einen Werth legt, der durch dessen Inhalt keineswegs gerechtfertigt ist. Aus meiner letzten Expedition an den Baron Ottenfels, welche ich Eurer Majestät gestern zu unterlegen die

Ehre hatte, werden Allerhöchstdieselben zu ersehen geruht haben, was ich von der Sache halte *).

Auch überläßt sich der Internuntius einer anderen Illusion, der nämlich, als strebten wir nach der Mediation. Hierüber ist er bereits ebenfalls zurecht gewiesen.

Da indessen ein möglicher Stillstand zu Constantinopel eingetreten ist, so erachte ich eine außerordentliche Expedition an den Internuntius für nöthig, in die ich meine definitiven Vorschläge niederlegen werde. Wäre ich mit einem Zauberfchlage in Constantinopel, so würde ich jede Wette eingehen, daß ich den Kummel in Kürze beendigen würde; dort, wo aber die materielle Distanz so groß ist, läßt sich das einfache Gute nur sehr schwer erreichen.

Die ganze Sache dreht sich übrigens auf den Worten Mediation und Pacification herum; so steht die Sache von Anfang an, heute wird sie nur deutlicher. Das erste Wort repräsentirt das revolutionäre Princip, das zweite das ewige Recht. Der Kampf ist aber eben deshalb so leidenschaftlich, denn leider hat Canning die drei Höfe auf das erstere Feld gestellt.

Einen leidigen Beweis dieser Wahrheit habe ich gestern erhalten. Herrn v. Tatisttscheff sind Depeſchen mittelst eines an den Contre-Admiral Heyden gesendeten Couriers zugekommen, von denen er mir heute Kenntniß gab. Aus den officiellen Depeſchen ergeht, daß man zu Petersburg im höchsten Triumphe über den großen und edlen Sieg zu Navarin ist. Hieraus mache ich mir nichts, denn diese Sprache ist die einzige der Lage des Kaisers angemessene. Anders verhält es sich aber mit einem Privatschreiben des Grafen Nesselrode an Herrn v. Tatisttscheff, von dem mir der Letztere die Lesung erlaubte. In diesem Schreiben spricht sich Graf Nesselrode wie ein Polterer aus. Ich habe beiläufig die folgenden Worte in selbem gefunden: „Que

*) Am 6. December schrieb Metternich an den Internuntius, er möge den Reis-Effendi von der Unzulänglichkeit des Schrittes in Kenntniß setzen und ihm sagen, das Schreiben des Großveziers habe in Paris keinen Eindruck und in London keinen anderen gemacht, als daß man ebenso wie in Wien dessen unzureichende Abfassung bedauere, da nicht einmal die Zusage des Waffenstillstandes es begleitete.

dira notre ami Metternich de cet immense triomphe? Il rabâchera sur ses vieux et ennuyeux principes; il parlera de droit; — vive la force! C'est elle qui régit aujourd'hui le monde, et je trouverais très-bien que moi et tous mes confrères nous abandonnions le soin de régler ses affaires aux amiraux. Voilà des hommes qui s'entendent à trancher les questions! Jamais gloire n'a été comparable à celle du moment!"

So haben Carnot und Danton und später ihre Nachäffer gedacht und gesprochen. Sie sind dem ungeachtet durch die alten et ennuyeux principes todt geschmettert worden, und so wird es ebenfalls dem polternden Grafen Nesselrode ergehen! Die einzige Frage ist: was wird noch Alles vor ihm und seinen schwachen Consorten zu Grunde gehen?

Metternich m. p.

Die Depeschen des Internuntius folgen hiemit wieder zurück. Wichtig ist, was Sie bemerken, daß Alles sich zwischen den Worten Mediation und Pacification dreht, und wenn Sie an Ort und Stelle wären und die großen Distanzen nicht vorhanden wären, mit Gottes Hilfe Sie durch die Pacification der unglücklichen Geschichte im Orient ein Ende machen würden, ohne heilige Grundsätze zu verletzen und alles Recht, so wie der schwache Graf Nesselrode, bei Seite zu setzen, wovon die Folgen schrecklich sein dürften.

Wien, 10. December 1827.

Franz m. p.

Das Jahr 1828. Tages-Ereignisse.

Auszüge aus Privatbriefen Metternich's an seinen Sohn Victor vom
1. Januar bis 15. Mai 1828.

881. Neujahrsgruß. — Rückblick. — Ungewißheit der Zukunft. — 882. Der Ministerwechsel in Frankreich. — Billele ein Geschäfts-, kein Staatsmann. — Republik und Kaiserreich. — Ein Auspruch Napoleon's. — Blick nach England. — Caraman's bevorstehende Ankunft. — 883. Expedition nach London. — Moment der Krise. — Unsere Haltung. — Chocolate für Gené. — 884. Depeche an Esterházy. — Ministerposten für Prinz Victor. — Fiat lux. — 885. Plötzliche Abreise Caraman's. — Metternich's fünfundfünfzigster Geburtstag. — Abnehmen der Kräfte der Mutter Metternich's. — Die Würfel sind gefallen. — Frankreich.

Vienne, ce 1^{er} Janvier 1828.

881. Je commencerai cette année, mon cher Victor, par vous parler de tous les vœux que je forme pour votre bonheur. Le mien se trouve grandement engagé dans ce vœu, car vous savez la part principale que vous occupez dans mon existence! Ce que je désire beaucoup, c'est que nous nous rejoignons bientôt.

Quant aux autres aspects de ma vie, je les trouve fort sombres pour l'année 1828. Rien ne me sourit d'aucun côté, et, seul au milieu d'un monde en démenée, j'aurais pour le moins le droit de m'ennuyer de ma solitude, si le sentiment de l'ennui était compatible avec celui de la colère et du mépris. Si jamais le manque de tout bon esprit qui s'est qualifié d'esprit libéral s'est montré dans toute sa nudité, c'est dans les œuvres de l'année qui vient de s'écouler. Incapable de rien construire, de créer même ce qui ne serait encore qu'un simple abri, les Cours livrées à l'influence de la secte sont elles-mêmes placées aujourd'hui comme le serait le sauvage dans la civilisation. Tout est désordre à Paris et à Londres, et tout serait désordre à Pétersbourg, si l'autocratie conquérante n'était là pour avaler les lambeaux du monde, que lui jette à cet effet l'Alliance libérale.

Je ne puis pas, comme de juste, former de plan de voyage pour l'année 1828. Pourrai-je quitter mon cabinet, qui

probablement va bientôt se changer en un nouveau quartier-général? Je l'ignore parfaitement; ce qui est certain, c'est que je vous appellerai à moi, dans un lieu quelconque.

... Les travaux à Königswart avancent bien. Le dernier rapport que j'en ai reçu ne me laisse pas de doute que, si nous avons le bonheur de pouvoir y aller cet été, nous aurons de la peine à reconnaître l'endroit. Dieu sait, au reste, si je trouverai le moyen de quitter mon bureau! Mon vœu serait de pouvoir aller au Johannisberg et de passer par Königswart en allant ou en retournant. Le séjour au Johannisberg serait pour le mois de Juin, et je me fais un bien grand plaisir de le revoir.

— Ce 24 Janvier.

882. Je crois tout ce que vous me dites dans votre lettre du 15 au sujet de la marche qu'a suivie le revirement ministériel en France *). Ce pays est perdu, et aucun de mes calculs ne porte plus d'une manière active sur lui. Ils se bornent à ceux d'une simple défensive. J'ai trop observé les affaires de ce monde, et le Ciel m'a doué d'un sentiment trop sûr, pour que je ne sache pas prévoir. C'est là ce qui a manqué à M. de Villèle. Il était homme d'affaires, mais pas homme d'État. Les nations ne passent pas, elles changent de formes, et c'est ce qui attend inmanquablement la France. Les institutions qu'elle a ne lui vont pas, et elles crouleront. Mais bien des choses, et même le trône, pourront encore crouler avant elles. Il n'existe plus pour la France d'autre antécédent que la République ou l'Empire; c'est-à-dire, la confusion ou le pouvoir dans son excès. La République est un rêve; le pouvoir est une réalité; il est possible que la France ait encore une fois à passer par la confusion pour arriver à l'ordre. Ni cette confusion ni cet ordre ne seront en tous points semblables à ce qui a déjà existé; jamais la même maladie qui envahit le même corps ne reproduit les mêmes symptômes; mais cela n'empêche pas la

*) Siehe Nr. 891.

nouvelle maladie d'être semblable à l'ancienne. Je borne ainsi ma prescience au fait, sans l'étendre jusqu'à la forme. Depuis que le monde existe, on n'a pas vu un pays, où l'esprit court les rues, présenter un manque d'hommes propres à conduire les affaires publiques comme aujourd'hui en France. Bonaparte avait bien raison quand il me disait, et il me l'a répété vingt fois: „On parle de mes généraux et de mes ministres; je n'ai ni des premiers ni des seconds, je n'ai que moi! — Vous ne m'avez pas, mais vous avez le reste bien meilleur que moi!" Sans me vanter, je crois que nous avons mieux que tout ce que la France a possédé et possède en hommes d'État depuis la Restauration, et la France n'a pas l'Empereur des Français avec son bon sens.

Mes regards et mon action sont dirigés vers l'Angleterre et vers la Turquie. M. Canning a voulu me tuer; c'est moi qui l'ai tué, lui et ses faibles acolytes. Il y a des ressources dans ce pays, car il y a un esprit public, et c'est tout juste cet esprit qui manque en France. Ce pays est pourri jusque dans la moelle des os.

J'attends bientôt M. de Caraman. Vous ne pouvez rien me dire sur son compte que je ne sache. Il a écrit dans ces derniers temps lettres sur lettres à tous ses correspondants pour leur annoncer qu'il l'a échappé belle! Je ne pousserai pas la comédie jusqu'à l'en féliciter.

Ce seront les mois de Mars, Avril et Mai de cette année qui décideront de tout un avenir. Si le Sultan a autant de sens commun qu'il serait bien à lui d'en avoir, il finira les affaires. Dans ce cas, je serai libre les mois d'été; sinon, non.

— Ce 11 Février.

883. Je désire beaucoup, mon cher Victor, que vous lisiez au vol mon expédition à Londres. Asseyez-vous avec le Comte Apponyi et lisez ensemble. Vous verrez qu'elle a de l'intérêt*).

*) Betrifft die Reconstruction des englischen Ministeriums unter Wellington.

Le moment de la crise est arrivé, et comme je suis un vieux praticien dans les maladies du corps social, je ne suis pas effrayé plus qu'il ne faut. Ce que je ne puis pas, c'est de savoir et de dire comment les choses se passeront; ce qui est certain, c'est que la crise pourra tourner contre la folie du temps qui l'a provoquée. Le pays, au reste, le plus malade, c'est la France, et c'est également celui où l'avenir promet le moins. Un pays où tous les éléments moraux sont éteints ne peut pas s'aider, et c'est la Providence seule qui sait ce qu'elle fera de cette Babylone.

Notre attitude est la seule réellement forte, et si elle ne paraît pas telle dans tous les faits du jour, la cause en est seulement parce que la place où appuyer notre levier n'est pas encore marquée. J'ai survécu à un Napoléon et à Canning; j'espère survivre encore au mal le plus flagrant. Ce sera à vous autres jeunes gens à vous battre contre ses restes. L'idée qu'à votre tour vous y serez appelé me soutient au milieu de bien des peines de la vie.

M. de Gentz a cédé à Antoinette la lampe; n'en dites rien au Comte Apponyi. Gentz a été effrayé de la forme de cette lampe; il n'aime pas le gothique, vu que tous les Goths sont morts. Je lui ai promis de l'indemniser en chocolat. Envoyez-moi quelques boîtes de bonbons de cette matière artistement façonnés. Il donnerait la cathédrale de Strasbourg pour un bon morceau de chocolat.

— Ce 26 Mars.

884. Vous lirez mes dépêches de ce jour*), mon cher Victor. Je ne veux point user le peu de temps que j'ai encore à ma disposition, en vous parlant d'autre chose que de votre propre avenir.

Je vous ai déjà dit que je comptais vous voir cet été, et qu'alors nous conviendrions de nos faits et gestes. Regardez

*) Betrifft die Depesche vom 24. März, die unter Anderm von der russischen Circular-Depesche handelt, womit Rußland den Großmächten bekannt gibt, daß seine Garden den Marschbefehl zur Eröffnung des orientalischen Krieges erhalten haben. Siehe Nr. 894. D. 5.

en attendant, deux choses comme arrêtées. Vous lèverez votre camp et vous quitterez votre poste d'Attaché à Paris au moment de votre départ de cette ville, et vous passerez à un poste de Ministre l'hiver prochain. Je vous ai mis à cet effet sur le tableau que j'ai présenté à Sa Majesté, et Elle vous a agréé. J'ai toujours l'idée d'aller en Bohême et aux bords du Rhin, mais l'un et l'autre dépendent des circonstances. Les grands hommes de notre siècle ont renoncé à guider les événements.

Dans quel état de désarroi les choses ne se trouvent-elles pas? Le désordre paraît le dieu du jour, et ce dieu ne manquera pas de changer le jour en des ténèbres profondes. Il faudra un nouveau dieu qui redise le *Fiat lux*; mais ce dieu, je ne le connais à la tête d'aucun pays.

— Ce 15 Mai.

885. Il s'est de nouveau passé un temps bien long, sans que j'aie pu vous donner de mes nouvelles, excepté par la voie de la poste ordinaire, et cette voie n'en est pas une pour moi: je l'abandonne à Léontine et à d'autres. Le départ de M. de Caraman a été tellement précipité, que je n'ai pu le mettre à profit, et le courrier qui devait le suivre a été retardé par la quantité effrayante de nouvelles qui se sont succédé et qui ont demandé des travaux à diriger vers d'autres lieux que Paris.

Je vous écris aujourd'hui, c'est-à-dire le cinquante-cinquième anniversaire de ma naissance. J'ai prié pour vous, et plus pour vous que pour moi, car vous êtes au printemps de la vie, tandis que l'automne est ma saison. Je désire vivre pour vous guider au début de votre carrière, pour asseoir les affaires de la maison sur un pied qui vous les remette avec le moins de charges possible; je le désire également encore pour la chose publique, car le monde a encore besoin de moi, ne fût-ce que parce que j'y tiens une place que nul autre ne pourrait remplir. Pour être ce que je suis, il faut une somme d'antécédents, et on peut tout aussi peu remplacer un vieux Ministre qu'un vieil arbre.

Je trouve que votre grand'maman baisse beaucoup. Elle est toujours entre son lit et sa chaise longue, et les médecins ne doutent plus qu'elle ne soit entrée dans un véritable état de marasme. Sa tête et son cœur sont jeunes et pleins de raison; ce n'est que la machine qui ne va plus. Elle aura soixante-quatorze ans en Décembre prochain. L'un de ses vœux les plus chers est celui de vous revoir encore. Elle m'a dit ces jours derniers un mot qui caractérise parfaitement son état: „Il y a longtemps que je me sens vieillir, mais depuis quelque temps je me sens défaillir." Elle a sa mine habituelle, mais sa maigreur est excessive. On lui fait prendre des bains fortifiants.

Les dés sont jetés, et la situation se simplifie; on comprend en effet avec plus de facilité la raison du canon ennemi que celle du canon qui se place sous les apparences d'une feinte amitié. Dieu sait où va la France! S'il ne s'agissait que des intérêts directs de ce pays, l'étranger n'aurait rien à y voir; il en est autrement quand il s'agit de l'influence que les événements dans ce Royaume exercent sur le corps social tout entier.

Aus Waltersdorf*).

Auszüge aus Privatbriefen Metternich's an Gentz vom 28. Juni bis 13. September 1828.

886. Einklang mit England. — 887. Mittheilungen des Prinzen von Hessen vom Kriegsschauplatz. — Voraussichtliches Ende der Tripel-Allianz. — Audienz Latitschew's. — 888. Unterredung Metternich's mit Prinz Wilhelm von Preußen. — Kaiser Nicolaus zupft Charpie.

Waltersdorf, 28. Juni 1828.

886. Fürst Esterházy ist, wie es den in der Ferne Stehenden leicht ergeht, etwas vielsfordernd, d. h. er möchte von dem Ministerium mehr als ich es will. In der orientalischen Sache gäbe es für England

*) Während der Zeit des Lagers bei Traiskirchen nächst Wien hatte Fürst Metternich im Schlosse Waltersdorf Wohnung genommen. Gentz ließ sich, wie aus seinem Tagebuche (4. September) zu ersehen ist, für die Dauer der militärischen Feste des Lustlagers von Waltersdorf von der Pflicht der Präsenz

nur einen Kraftaufwand und der wäre: das Zerreißen des Londoner Tractates. Dies kann der Herzog von Wellington nicht, denn er ist mit dem Tractate in's Ministerium getreten, und wenn auch nicht hierin ein großer Anstand wäre, so würde die Decision nichts nützen, wenn sie nicht mit der kategorischen Erklärung an Rußland: so weit und nicht weiter unterstützt wäre. Daß zu dem letzteren dieser Schritte wohl Niemand in England bereit sein dürfte, ist eine ausgemachte Sache, und wenn dem auch nicht so wäre, so würde sich die ganze Kraft Englands nicht gegen Rußland, sondern gegen Frankreich abnützen. Was würde dies Rußland schaden? Gar nichts, denn während die beiden Mächte in wechselseitiger Observation stünden, würde Rußland, welches das Heft allein in Händen hat, seinen Weg gehen und sein Ziel auch allein zu erreichen wissen. Die ganze Tripel-Transaction gleicht einer Vergiftung, welche geradezu die Lebenskräfte Derjenigen lähmt, welche ihr beigetreten sind.

Die Ansichten des englischen Ministeriums sind übrigens in allen Dingen im Einklang mit den unsrigen. So theilt man selbe vollkommen in den portugiesischen Angelegenheiten. Man denkt über die Existenz der Junta in Oporto und über das Benehmen des Palmella wie wir, und das Ministerium hat die Schritte des Letzteren laut mißbilligt.

Zu Paris stehen die Dinge im Uebermaße elend.

— 11. September.

887. Ich habe Ihre Staffette beinahe gleichzeitig mit Berichten des Prinzen von Hessen erhalten. Da er die militärischen an den Hofkriegsrath erläßt, so kenne ich nur das Wenige, was er mir schreibt.

Aus diesem Wenigen ergeht:

1. daß die Operationen sehr schlecht stehen müssen;

gänzlich dispensiren. Das sogenannte Lustlager war übrigens nicht ohne demonstrative Bedeutung in Beziehung auf die russisch-türkischen Kriegseignisse, und es scheint, daß dasselbe zum Deckmantel einer theilweisen Mobilisirung der österreichischen Armee diene. Daß Rußland die Sache so auffaßte, geht aus einem Schreiben Nesselrode's an Tatitschew in Wien hervor, worin es heißt, daß Kaiser Nicolaus genöthigt sein würde, einige Truppencorps an die Grenze zu disponiren, wenn Oesterreich seine Rüstungen nicht einstelle. D. H.

2. daß der Prinz von politischen Dingen gar nichts weiß; er nennt weder Heytesbury noch einen seiner Collegen und selbst Kesselrode nur in portugiesischen Angelegenheiten. Die letzten Verhandlungen mit Lord Heytesbury sind ihm demnach ebenfalls ganz unbekannt geblieben *);

3. daß dem Kaiser (Nicolaus) lauter Berichte aus Constantinopel zukommen müssen, welche der Wahrheit in den Thatfachen ganz entgegengesetzt sind, wie z. B., daß der Sultan rein den Kopf verloren habe, daß er ohne Truppen und Hilfsmittel sei, daß der Großvezier mit sechzigtausend Mann Lumpengesindel ausgezogen sei, welche auf dem ersten Marsche aber durchgegangen seien 2c. 2c.;

4. daß bisher nur zwölfhundert Mann Verstärkung nach Varna hätten gelangen können;

5. daß Varna noch gar nicht belagert werde, daß selbes jedoch nun belagert werden solle.

Aus Lord Heytesbury's Bericht ergeht, daß der Culminationspunkt in der Tripel=Allianz früher, als ich es dachte, eingetreten ist.

Durch die unsinnige Zustimmung des englischen Cabinets zu der französischen Expedition**) stehen nun Rußland und Frankreich als kriegführend der Pforte gegenüber, während England noch im friedlichen Kriegsstande polemisirt.

Aber die Stunde der Entscheidung hat geschlagen. England kann nicht Ja sagen, und sagt es Nein, so ist die Tripel=Allianz zu Ende. Es wird im ersten Momente weder das Eine noch das Andere sagen, aber auf der Linie des Nein zu handeln gezwungen sein. Dies ist mein Vorgefühl und Sie können dies Lord Cowley sagen.

Mit der Einnahme wie ohne die Einnahme von Varna ist die Campagne des Jahres 1828 mit halbem October zu Ende. Dann kommt der Winter. Wird dieser nicht zu seriösen Negotiationen benützt, gehen die Höfe wie bisher den elendesten aller Wege, so bietet das Jahr 1829 Complicationen, welche zum Umsturze des ganzen dermaligen politischen Verhältnisses führen müssen. Wir können uns

*) Siehe die Anmerkung zu Nr. 898 auf Seite 483.

**) Siehe die französische Expedition nach Morea Nr. 899.

Metternich's nachgel. Papiere. II. 2. Bb.

sodann auf mehrere Kriegsjahre gefaßt halten. Dies ist meine Ansicht und die Erfahrung wird sie aut aut bestätigen.

Die Audienz Tatitschew's hatte keinen anderen Zweck als den, Seiner Majestät vier polnische, von dem Großfürsten hieher gesendete Auspäher im Lager vorzustellen.

Es ist mir leid, daß Ihr Haß für die letzteren Sie verhindert hieher zu kommen. Der Augenblick ist sehr wichtig. Morgen schläft Tatitschew in Ihrem Zimmer, denn übermorgen früh ist die große Revue, welche Seine Majestät bis nach der Ankunft der preussischen Prinzen verschoben haben.

— 13. September.

888. Die Briefe aus Odessa gleichen ganz den Berichten des Prinzen von Hessen. Die letzteren jagen im Grunde gar nichts mehr, und weniger könnten sie nicht enthalten, denn es gibt in der Schöpfung nichts, welches weniger als Nichts wäre.

Aus Semlin kommt die Bestätigung der Wegnahme der russischen Batterien vor Schumla. Vielleicht ist noch mehr geschehen, bevor der Kaiser zur Armee zurückgekehrt ist, und ebenso kann noch mancher Schlag nach dessen Ankunft erfolgen. Der Krieg gehört zu den Gewalten, mit denen man nicht ungestraft spielt.

Ich habe gestern eine zweistündige Unterredung mit dem Prinzen Wilhelm von Preußen*) gehabt. Das Resultat unserer Unterredung war:

Daß es mir neuerdings deutlich wurde, daß die so schwere Sache das alleinige Resultat kindischer Ansichten des Monarchen und einer ganz abgeschmackten Sophisterei seiner Umgebung ist.

Daß man sie ohne irgend eine Rücksicht auf Widerstand von Seite des Türken begonnen hat.

Daß die Mittel und Wege erst durch die Engländer dargeboten wurden.

Daß der Kaiser nichts als ganz Natürliches zu wollen glaubt, wenn er von den Türken eine Unzahl von Millionen als Entschädigung und als Garantie die Rasirung aller Donaufestungen und der Schlösser des Bosporus und der Dardanellen fordert.

*) Seine Majestät der jetzt regierende Kaiser Wilhelm I. Siehe darüber Nr. 901.

Daß die Stimmung, als ob England auch nur das Geringsste gegen ein solches Ende einwenden könnte, noch gar nie erwogen wurde.

Daß der Gang der kriegerischen Ereignisse gänzlich unerwartet ist, und daß der Kaiser ein baldiges Ende wünscht.

Dieser Status questionis macht allerdings den Conceptionen des russischen Cabinets große Ehre!

Das beste Bild des heutigen Standes der Dinge hat Ihnen der Prinz von Hessen, ohne es selbst zu merken, geliefert. „Der Kaiser, welcher am Tische der Kaiserin Charpie zupft“, würde den Thatbestand vollkommen genügend bezeichnen. Nesselrode zupft seinerseits politische Charpie; dem englischen Cabinet hat er jedoch eine Wunde gerissen, auf welche das Pflaster schwer zu finden sein wird. Ich rede übrigens sehr aufrichtig mit den Engländern.

Hier geht Alles so ruhig zu, daß ich gar nicht weiß, ob es ein Lager gibt oder nicht. Höchstens fahre ich in selbes spazieren statt in den Park zu gehen.

Tod der Mutter Metternich's.

Auszug eines Privatbriefes Metternich's an Gräfin Molly Zichy vom
15. December 1828.

889. J'ai éprouvé de nouveau l'une des pertes les plus sensibles et même une de ces pertes pour lesquelles il n'existe pas de consolation. Si ma mère n'eût été ma mère, elle eût été l'amie de ma vie entière, tant il y avait entre elle et moi de points de contact moraux. Ce n'est pas à vous que je pourrais rien apprendre sur les qualités qui l'ont distinguée si éminemment. Elle réunissait le plus rare assemblage de celles du cœur et de l'esprit. Notre connaissance a été longue, et dans tout son cours je ne lui ai point vu un seul instant qui n'ait été voué à la plus constante bienveillance. J'ai vu, depuis deux ans déjà, approcher sa mort; celle-ci cependant est arrivée plus vite que ses propres médecins ne s'y étaient attendus. Elle a cessé de vivre; telle est l'histoire de sa fin, car, pour une maladie proprement dite, il n'y en avait pas.

Lisez les gazettes, voyez ce qui s'est passé et ce qui se passe, et vous n'aurez pas de peine à trouver que les affaires du monde ne tiennent pas compte de mes facultés morales ou matérielles; elles vont sans s'arrêter, et il m'a fallu suffire avec mon esprit là où le cœur se trouvait affaîssé. Ce qui ressort des affaires, c'est que, cette fois-ci encore, ce n'est pas nous qui aurons eu tort. Cela n'empêche pas que le poids qui pèse sur celui qui a raison peut être bien lourd à porter. Les gens riches ont sur moi l'avantage qu'ils peuvent s'asseoir à côté de leurs trésors; s'ils devaient toujours les garder sur leurs épaules, ils s'en débarrasseraient bien vite. Il ne m'est ni possible de me reposer à côté de mes affaires, ni permis de ne point les porter jour et nuit. On est bien pauvre quand on est riche ainsi que je le suis.

Oesterreichs Stellung in dem orientalischen Conflict zu Anfang des Jahres 1828.

890. Metternich an Ottenfels in Constantinopel (D.) Wien, 6. Januar 1828.

890. Les rapports de Votre Excellence en date du 11 Décembre m'ont été remis le 25 du même mois.

Entre temps, il nous est arrivé des expéditions de Londres et de Paris, ainsi que des nouvelles de Saint-Pétersbourg qui nous permettent de nous former un jugement sur la situation des esprits dans ces différents centres. Quelque difficile, quelque impossible qu'il soit de vous tracer le tableau exact d'un état de choses sans exemple dans l'histoire, j'entreprendrai néanmoins de vous dessiner à grands traits ce que nous regardons comme conforme à la vérité.

La France et l'Angleterre peuvent être regardées comme n'ayant point de Gouvernement. Les Ministères dans ces deux pays ne vivent plus que du jour au lendemain, et je ne m'écarte pas de l'opinion partagée par tous les observateurs calmes et impartiaux, en établissant en thèse que ni l'une ni l'autre de

ces administrations ne pourra se soutenir. Leur dernier appui se trouve, d'une part encore, dans la difficulté qu'éprouvent les deux Monarques de fixer leur choix sur des hommes capables de se charger avec un espoir de succès du fardeau des affaires; d'autre part, dans la jalousie que ressentent les uns envers les autres les partis extrêmes, aujourd'hui réunis, en Angleterre comme en France, pour renverser les Ministres en place, et dont aucun cependant ne voudrait céder le champ de la victoire au parti rival.

Les Chambres en France s'ouvriront le 22 Janvier prochain; la session parlementaire en Angleterre commencera le même jour. Ce qui ne sera pas dérangé ou arrangé jusqu'à cette époque, le sera par suite du combat qui s'engagera dans les Chambres.

Il aura dû vous suffire, Monsieur le Baron, de suivre avec un esprit de saine critique les feuilles publiques, pour que les causes d'une situation aussi déplorable des deux Gouvernements ne vous soient point cachées. Aussi ne me permettrai-je point d'entrer vis-à-vis de vous dans des détails étrangers à l'importante sphère d'activité que les circonstances vous ont assignée. Je me bornerai, au contraire, à vous entretenir de ce qui, dans les embarras auxquels sont en proie les divers pays, se lie aux affaires du Levant.

La situation du Ministère français offre sous ce rapport des nuances essentiellement différentes de celle où se trouve placé le Ministère britannique.

Les deux Gouvernements, après s'être engagés avec une inconcevable légèreté dans un dilemme sans solution heureuse possible, ont fait ce qu'ils ont pu pour s'étourdir sur les conséquences naturelles d'une entreprise aussi hasardée qu'a dû l'être immanquablement celle à laquelle le protocole du 4 Avril 1826 avait servi de prélude, et qui a reçu son complément par le traité du 6 Juillet 1827; complément qui n'a fait qu'élever à son comble la confusion morale et matérielle dans les idées et dans les choses! Le vernis de philanthropie qui a recouvert

les susdites transactions a séduit bien des esprits faibles et peu profonds; les coryphées du système libéral ont soutenu ces transactions parce qu'ils leur trouvaient une direction conforme à leurs vues subversives. Aussi longtemps que le secret qui enveloppe les simples pourparlers conduits dans les voies ordinaires de la diplomatie a caché au grand public le véritable état de la question, les deux Gouvernements ont eu un jeu facile. La bataille de Navarin a inauguré une ère nouvelle. Les faits parlent bien autrement haut que des phrases.

L'effet produit par cet injustifiable événement a été différent en Angleterre et en France. Dans le premier de ces pays, le sentiment national n'a pas tardé à s'éveiller, et ce sentiment est celui de la justice. Le Ministère sera attaqué par une immense majorité, et il devra défendre ce qui n'admet ni une défense sérieuse ni même une interprétation tant soit peu favorable. Aussi le Ministère est-il moins compromis par les bizarres divisions de l'esprit de parti qu'il renferme dans son sein, qu'il ne l'est par la part plus ou moins directe que ses membres actuels ont prise aux transactions diplomatiques qui ont amené la crise actuelle entre l'Angleterre et la Porte Ottomane.

En France, par contre, la bataille de Navarin a été accueillie avec une faveur presque générale. Le prisme de la gloire grandit bien vite les objets en France, et la génération actuelle n'a guère pris l'habitude d'évaluer les faits d'armes à la mesure du bon droit. Celui de Navarin a trouvé pour lui les hommes des divers partis. Ceux de la Révolution ont su le rattacher à des souvenirs analogues; les Bourbonniens ont été transportés de joie de pouvoir opposer un trophée militaire royal à ceux de la République et de l'Empire. Les Ministres ont enfin espéré pouvoir tirer de l'événement le double profit d'une distraction offerte à l'esprit public et celui du succès final de leur entreprise politique. Les articles des feuilles du Gouvernement, c'est-à-dire du „Moniteur” et de la „Gazette de France”, suffisent pour prouver avec quelle légèreté in-

concevable le Ministère a proclamé les avantages chimériques qui, selon les écrivains qu'il inspire, devaient ressortir de l'événement de Navarin. Ce n'est que dans les tout derniers temps que des voix ont commencé à s'élever en France contre la marche des affaires en Orient. Ces protestations émanent du parti royaliste comme de celui de la Révolution; aucune ne part d'une base de principes; elles sont resserrées sur le terrain des attaques dirigées contre tous les actes du Gouvernement, et elles ne fourniront à la prochaine session que quelques arguments de plus à ajouter à ceux que les oppositions réunies feront valoir contre la durée du Ministère actuel.

La seule Cour qui se trouve en dehors des embarras sous le poids desquels pourront se trouver écrasés ses deux alliés, est celle de Russie. Tout, dans la poursuite d'un système faux et réprouvé par la saine raison comme par le bon droit, a tourné jusqu'à cette heure en faveur des vues de cette Puissance. L'idée aventureuse de M. Canning de s'emparer des affaires du Levant, et de barrer en même temps à la Russie le chemin de nouvelles conquêtes, se trouve punie dans ses propres œuvres. Le but que s'était proposé le malencontreux Ministre n'est pas atteint; par contre, le jeune Empereur de Russie se trouve aujourd'hui non-seulement lancé dans une carrière de laquelle des calculs politiques plus sains eussent dû l'éloigner, mais la coïncidence la plus extraordinaire des embarras du dehors et de l'intérieur place, dans le moment même de la plus forte crise, les deux Gouvernements qui se sont liés à la Russie dans une situation où, ne sachant pas se guider eux-mêmes, ils sont bien moins capables encore de régler les décisions ultérieures de leur redoutable allié. Les événements marchent ainsi abandonnés à leur pente naturelle et au bon plaisir de l'Empereur Nicolas.

Les dernières nouvelles de Londres et de Paris ne nous permettent plus de douter que les deux Cours aient donné leur consentement à l'occupation des deux Principautés sur le Danube par les troupes russes, sous la double clause que l'entrée

et l'occupation de ces territoires ne porteraient point un caractère autre que celui d'une nouvelle mesure coercitive pour forcer le Sultan à souscrire aux termes du traité trilateral, et qu'elle aurait lieu au nom des trois Cours, lesquelles continueraient à se regarder comme liées par les limites du susdit traité.

Telle est la position historique de l'affaire dans le moment actuel. Elle offre à l'esprit un aspect aussi peu clair et précis que les deux transactions dont elle dérive. Ce n'est que le Sultan qui pourrait trancher ce nœud inextricable, et je dois vous avouer que rien dans la marche qu'il a suivie jusqu'à présent, et dans les diverses phases d'une si longue complication, n'est de nature à servir de base à un calcul certain sur ce qu'il voudra ou ne voudra pas concéder dans le cas extrême.

Pour prouver la vérité de cette assertion, il me suffira de citer des faits.

La guerre morale contre la Porte a été signée le 4 Avril 1826. Elle a été corroborée et étendue le 6 Juillet 1827. La guerre matérielle a commencé par le premier coup de canon tiré dans les parages de Lépante par l'amiral anglais. La bataille de Navarin n'a été que son second acte. Vous voyez que dans ce calcul je fais abstraction de tout le mauvais jeu des Hamilton et consorts durant les années qui ont précédé l'explosion.

Nous avons vu depuis six ans la Porte suivre une marche incompréhensible.

Pendant les quatre premières années, elle n'a rien fait pour réprimer l'insurrection.

Dans le cours de la cinquième année, elle a confié au Vice-Roi d'Égypte le soin de soumettre la Morée.

Dans celui de la sixième année, la soumission n'a point avancé.

Dans celui de la septième, on lui brûle sa flotte, et elle élève à peine la voix, si ce n'est pour donner aux Puissances qui ont commis un attentat aussi épouvantable des assurances

de son désir sincère de maintenir avec elles les meilleurs rapports d'amitié. D'un autre côté, elle ne pousse pas la guerre contre les insurgés sur terre ferme; l'insurrection, loin d'être gênée, est abandonnée à son libre cours.

Elle ne négocie ni avec les Grecs ni avec les Puissances. Enfin elle s'adresse à nous, et que nous dit-elle? Qu'elle préfère la paix à la guerre.

Les pourparlers sont rompus, et elle adresse aux Cabinets une circulaire qui de nouveau ne dit pas autre chose.

Ce que nous ignorons, Monsieur le Baron, les trois Cours l'ignorent également; s'il existe entre nous et elles une divergence, elle se borne à des sentiments. Nous croyons encore que le Sultan, en dernier résultat, acceptera la guerre. A Paris et à Londres, on ne le croit pas. A Saint-Pétersbourg, on ne se donne ni la peine ni l'embarras d'examiner la question; on y est décidé à courir les chances de la guerre, si le Sultan devait l'accepter, tout comme on est disposé à s'en épargner la peine, s'il veut concéder tout ce qu'on exige de lui. La différence des mesures qu'exigera l'un ou l'autre cas y est sans doute prévue; si la guerre est acceptée, on demandera à la Porte ce que procurera la guerre; on s'arrêtera, dans le cas contraire, aux stipulations du traité trilatéral. Quelles sont les limites de ces stipulations, — quelle est en particulier la limite de la première de ses bases, — en un mot, de quelle Grèce s'agit-il? Nul ne le sait. Mais où va-t-on? car la position de deux des Gouvernements alliés approche de la folie, et le troisième ne risque rien, quelles que puissent être les solutions de l'entreprise trilatérale!

Dans un pareil dilemme, que devons-nous, que pouvons-nous faire? Je vais vous le dire, et je vous autorise à ne pas le cacher à la Porte.

Vous direz au Reis-Effendi:

„Que nous voyons la perte de l'Empire ottoman rendue pour ainsi dire certaine par la marche de son Gouvernement, et que nous sommes trop intéressés à son sort pour qu'il

nous soit possible de nous taire dans la dernière période de la crise effroyable dont les approches et la durée sont en grande partie le résultat de sa propre conduite. Or, le jour où nous jugeons que les choses sont placées ainsi, nous devons parler sans respect humain et n'avoir en vue que la vérité."

Nous ne nous livrerons à aucune récrimination; le premier et le plus grave reproche que nous aurions à faire serait celui que, dans les circonstances les plus importantes, le Divan n'a point suivi nos conseils. Parmi ces conseils, il devra me suffire de citer celui que, du vivant encore de l'Empereur Alexandre, nous avions donné à la Porte d'arranger les affaires qui concernaient directement la Russie. En concédant la moitié de ce que peu de mois plus tard elle a concédé à Ackerman, il n'y aurait eu ni protocole de Saint-Pétersbourg, ni traité de Londres, ni triple alliance, ni Navarin!!! Le second conseil qu'elle n'a point suivi, a été celui de pousser avec vigueur la soumission de la Morée.

Je sais ce qu'un homme de la trempe de Pertew-Effendi aura à répliquer à ce qui, de notre part, n'est que l'expression d'un regret sincère, mais qui, pour la Porte, pourrait et devrait être l'objet de reproches qu'elle s'adresserait à elle-même. Pertew-Effendi dira que telle chose qui par l'événement se trouve avoir été un bien ou un mal, n'est pas toujours faisable, ou ne peut point être évitée, dans un Empire organisé comme l'est l'Empire ottoman. J'admets la vérité de la thèse; mais le Reis-Effendi devra, par contre, m'accorder alors que le hasard seul pourra régler, dans un prochain avenir, les destinées d'un État placé dans de telles conditions.

C'est à constater ce fait que j'ai voulu arriver, et je ne me reconnais dès lors pas un devoir plus pressant à remplir que celui de dérouler aux yeux du Divan la vérité dans les choses, telle qu'elle se présente à nos yeux.

Établissons d'abord comme autant de faits positifs les remarques suivantes.

I. Par rapport aux trois Puissances coalisées.

Qu'elles se reonnassent liées par le traité du 6 Juillet 1827:

Que la France et l'Angleterre iront aussi loin que voudra les conduire la Cour de Russie, pourvu que cette Puissance continue à se tenir placée sur la ligne de ces mêmes engagements, — conduite d'autant plus facile pour elle que, quelles que soient la nature et l'étendue de ses projets, ceux-ci ne recontreront aucune limite dans les stipulations absolument vagues du traité trilatéral et les latitudes de toute espèce qu'il établit.

II. Relativement à la Porte.

Que l'Empire ottoman, comme tout corps politique, peut être miné et ruiné de plusieurs façons. L'une est la guerre ouverte; l'autre est dans la voie des concessions réclamées et emportées sous l'apparence spécieuse d'une pacification dictée par l'intérêt même de la Porte.

Admettons que l'esprit du traité trilatéral soit conçu dans ce sens?

La Porte n'aurait dès lors que le choix entre le fer et le poison. Il est dans la nature des choses que les Princes, comme les individus, doivent préférer le fer au poison. Le combat offre parfois des ressources, tandis que la coupe empoisonnée n'en offre aucune.

Ce que le Sultan veut, il doit le savoir. Il est assez malheureux qu'après tout ce qui a été dit et fait pour éclairer cette question, elle soit pour nous un problème.

S'il est décidé à accepter en dernière analyse la guerre, la raison veut qu'il fasse néanmoins tout ce qui dépendra de lui pour l'éviter.

S'il devait être décidé à ne pas courir les chances de la guerre dans une position où, à la vérité, rien n'annonce qu'elles puissent tourner en sa faveur, chaque jour de retard que déjà il a mis à se soumettre aux concessions voulues par le traité de Londres, comme tous les instants qu'il perdrait encore pour

entrer en négociation sur l'application des termes de ce traité, doivent être condamnés par la saine raison, comme du temps bien malheureusement dépensé et perdu. En raisonnant dans la première des deux hypothèses que je viens d'établir, nous nous demandons comment la Porte ne cherche pas un moyen pour arrêter le développement d'un mal qui menace de l'engloutir, et pour gêner le développement des plans arrêtés par trois Puissances aussi formidables que le sont celles avec lesquelles elle est décidée à se commettre? Pour atteindre un but, il faut se rendre un compte bien clair de la position morale et matérielle dans laquelle se trouvent placés l'adversaire ou les adversaires. Je vais essayer d'éclairer le Reis-Effendi sur celle des trois Cours.

Nous sommes encore toujours convaincus que l'Empereur de Russie ne désire pas la guerre, mais nous le sommes de même qu'il la fera, ou conjointement avec ses alliés, ou seul, s'il ne parvient pas à amener la Porte à un arrangement qui équivaldrait aux termes les plus modérés du traité de Londres.

L'Angleterre est divisée en partis; celui qui est à la tête du Gouvernement est compromis dans le traité; celui qui est opposé aux membres actuels du Ministère réprouve les conséquences du traité, mais il respecte son existence, et, en tout état de cause, il n'irait point jusqu'à en demander l'abandon formel.

Le traité et ses conséquences, quelles qu'elles soient, ne manquent pas de soutiens dans tous les partis en France.

Il résulte de ce tableau, qui est entièrement conforme à la vérité, que tout espoir que fonderait la Porte sur la désunion entre les trois Cours alliées, et sur l'influence qu'elle pourrait exercer sur le développement ultérieur des mesures qui sont une conséquence des engagements trilatéraux, serait mal fondé.

Le Divan a fait deux démarches auprès de notre Cour: la première, par la lettre que le Grand Vizir m'a adressée;

la seconde, par une demande de médiation adressée à Votre Excellence.

Je me suis déjà expliqué préalablement sur la première de ces démarches par mon expédition du 6 Décembre dernier*). Nous étions à cette époque au fait de l'impression que notre communication avait produite à Paris et à Londres. La réplique de Saint-Petersbourg nous est parvenue depuis, et elle a été telle que nous l'avions pressentie. Les trois Cours n'ont pas même jugé devoir s'expliquer sur des ouvertures aussi vagues et aussi stériles que l'étaient celles de la lettre du Grand Vizir.

Je vous envoie par la présente expédition l'original et la copie de ma réponse à Son Altesse**).

L'Empereur n'acceptera pas le rôle de médiateur qui lui est offert par l'une des parties contendantes, et contre laquelle, sans aucun doute, la partie adverse protesterait formellement. Sa Majesté Impériale reconnaît comme très-correcte la distinction que le Reis-Effendi a établie envers Votre Excellence entre les différentes médiations; distinction fort importante dans tous les temps et plus particulièrement à une époque où un abus évident a dénaturé une qualification jusqu'ici respectable. Mais, par cette raison même, l'Empereur, loin de croire servir la cause de la paix, craindrait de la desservir en donnant suite à une offre unilatérale et en songeant à se parer d'un titre dont l'emploi ne lui présenterait pas un sens pratique. Sa Majesté Impériale, en se maintenant sur une ligne d'entière liberté politique, se regarde comme pouvant plus utilement servir la cause de la paix, qu'en consacrant son action dans des limites dont Elle-même ne saurait mesurer l'étendue.

En effet, en quoi et entre qui l'Empereur serait-il médiateur?

*) Siehe Anmerkung zu Nr. 880 auf Seite 408.

D. H.

**) Der meritorische Inhalt der Antwort ist aus mehreren Schriftstücken, insbesondere aus der oben citirten Anmerkung zu entnehmen.

D. H.

Devrait-il l'être dans la question de la paix? Mais la paix matérielle n'est regardée par aucune des Puissances en contestation comme rompue.

Serait-ce dans la complication qui compromet la durée de la paix politique que Sa Majesté Impériale devrait déployer la qualité de médiateur? Mais c'est l'offre d'une médiation, soutenue même par des mesures comminatoires, qui forme déjà l'une des difficultés les plus graves à résoudre!

L'Empereur est l'ami de la Porte, et il est en même temps celui des trois Cours coalisées; il est avant tout l'ami de la paix générale. Celle-ci trouvera toujours en lui un soutien aussi ferme qu'impartial.

Il n'y a que la Porte qui puisse s'aider elle-même et nous aider à sortir de la complication effrayante dans laquelle elle se trouve engagée. Qu'elle nous croie, et qu'elle admette comme certain et entièrement conforme à la vérité le tableau que nous venons de tracer. Que dès lors elle fasse, dans le plus bref délai, elle-même et sans courir de nouvelles chances de compromission, ce qu'elle croirait ne pas pouvoir refuser raisonnablement pour éviter les immenses risques d'une guerre matérielle;

Qu'elle déclare par un manifeste ce qu'elle accordera à ses sujets révoltés, sous la clause de leur soumission. Que surtout elle proclame la suspension de toutes les hostilités, si les alliés de leur côté veulent s'engager à en user de même.

Cette demande, nous l'avions adressée à la Porte avant la bataille de Navarin; sa concession eût sauvé la flotte turco-égyptienne. Nous la lui adressons de nouveau à la veille de l'occupation des Principautés du Danube.

Si le Sultan veut la guerre, — il l'aura.

S'il ne la veut pas, qu'il la prévienne, quelque tardives que puissent être les mesures que nous lui conseillons.

Voilà, Monsieur le Baron, ce que nous pouvons vous charger de dire au Reis-Effendi. Le Divan, s'il est éclairé sur

la position politique, devra nous comprendre. S'il devait ne pas l'être, les paroles d'un ami ne serviraient à rien; à quoi de plus pourraient servir celles d'un médiateur, si ces paroles n'étaient accompagnées de la menace que celui-ci se joindrait à la partie adverse? Et la Porte elle-même n'a-t-elle point pris les devants sur le terrain d'une menace pareille?

Ne vous a-t-elle pas déclaré itérativement que, même si l'Autriche s'était jointe aux trois autres Cours, le Sultan ne céderait pas aux exigences du traité trilatéral? Nous ne sommes pas de ceux qui comprennent que pour conserver la paix il soit utile de faire la guerre; nous ne pouvons donc que nous borner à dire ce que nous vous chargeons de représenter encore une fois à la Porte.

Le moment qui suivra le départ des trois Missions sera sans aucun doute le plus propre pour des démarches telles que le sont celles que nous demandons avec instance à la Porte, dans l'intérêt général comme dans le sien propre. Plus tard, quelque mesure coercitive nouvelle viendra compliquer les positions, et en particulier celle du Sultan, encore plus qu'elles ne le sont déjà. Que fera ce Prince à la suite d'une mesure nouvelle, par exemple à la suite de l'occupation des Principautés, qui serait effectuée par l'armée russe au nom des trois Cours alliées, dans les termes et dans les limites du triple traité? Regardera-t-il l'occupation de ces provinces comme un acte de guerre ouverte? Dès lors pourquoi n'a-t-il pas jugé de même l'attentat de Navarin? Traitera-t-il la nouvelle entreprise comme la première? Où s'arrêteront alors la guerre pacifique, les occupations provisoires, les insurrections protégées? Si tout dans l'alliance des trois Cours est contre les règles du bon droit, tout dans la conduite de la Porte heurte le bon sens. Dans une combinaison pareille des choses, une Puissance telle que la nôtre, placée sur la première ligne des risques, et qui voit ses principaux intérêts compromis de toute part, ne peut plus consulter que la sagesse et suivre la ligne de conduite la plus mesurée. Nous saurons remplir nos

devoirs, quels qu'ils puissent être et dans quelques conditions qu'ils devront être remplis, envers nous et envers l'Europe, quand l'heure nous paraîtra venue de changer d'attitude; mais cette heure n'a pas encore sonné, et nos vœux les plus ardents se concentrent dans l'espoir qu'elle ne sonnera pas.

Der Ministerwechsel in Frankreich und England und Metternich's Rathschläge an die Pforte.

891. Metternich an Ottenfels in Constantinopel (D.-A.) Wien, 21. Januar 1828.

891. Le court espace de temps qui s'est écoulé entre ma dernière expédition et la présente a été rempli par deux événements qui, s'ils étaient à prévoir, n'en ont pas moins une bien haute importance. Les Ministères en France et en Angleterre ont été changés *).

Les deux administrations ont succombé en grande partie sous le poids de leurs propres fautes. Je n'ai pas le temps et je ne me sens même pas le besoin d'entrer envers Votre Excellence dans le détail des causes qui ont opéré ces changements. Si d'un côté ils présentent beaucoup de similitude, ils ne sont pas moins riches en différences faciles à saisir pour ceux qui connaissent la situation intérieure et les besoins de la politique extérieure des deux Royaumes. Quoi qu'il en soit, il est certain que si la cause du bon droit doit gagner par ces changements (conséquence que j'attache bien plus directement à la chute du Ministère anglais qu'à celle du Ministère français), il n'est pas moins certain que la Porte se livrerait à la plus dangereuse des illusions si elle devait admettre comme possible que, par la disparition de certains individus, elle serait désormais placée à l'abri des conséquences du traité trilatéral.

*) Am 4. Januar entließ Carl X. das Ministerium Villèle, das sich durch die Auflösung der Deputirtenkammer und durch einen Pairsschub unpopulär gemacht hatte, und Martignac übernahm die Bildung des Kabinetts. In London trat Wellington am 10. Januar an die Spitze des Kabinetts. D. S.

Cette conclusion serait de toute fausseté. Le traité de Londres existe; et son existence acquerra même une valeur d'autant plus grande pour la Cour de Russie, par le fait qu'elle aura aux yeux du Cabinet russe le mérite d'un lien positif dans l'affaire orientale avec ses deux alliés, là où bien d'autres fils sont venus à se rompre. Je vous ai fait, par mon expédition du 6 de ce mois (N° 890), le tableau exact des dispositions de la France et de l'Angleterre à l'égard de ce même traité. Si, dans le premier des deux pays, la voix publique s'est décidément prononcée en faveur des Grecs, l'exécution d'un traité est constamment regardée dans le second comme une chose sacrée. La Porte est et demeurera ainsi placée sous le poids du traité trilatéral, après la chute des deux Ministères, tout comme elle s'y trouvait placée avant cet événement; et si quelque chose est changé dans la situation, je ne saurais le reconnaître que dans les deux considérations suivantes: Qu'une marche éclairée de la Porte aura plus de chances d'être bien accueillie par des Ministres qui ne peuvent guère désirer de voir leurs premiers pas dans des carrières assez pénibles encombrés par une affaire fort mauvaise dans son essence; tandis que, d'un autre côté, la Porte se trouve plus exposée au glaive russe, par suite des changements survenus en France et en Angleterre, qu'elle ne l'avait été avant ces événements; et cela, par la raison toute simple que le doute même que l'Empereur de Russie pourrait concevoir sur la constance des hommes nouveaux à se maintenir dans les errements de leurs prédécesseurs, devra le faire tenir d'autant plus à avoir recours à ses propres moyens. Tout espoir que l'on fonderait ainsi à Constantinople sur la disparition des dangers eux-mêmes avec la chute de leurs premiers fauteurs, devrait immanquablement tourner au détriment du Sultan.

Le Gouvernement ottoman, je le répète, peut seul se prêter un secours que personne n'est en état de lui offrir.

Ce secours, les moyens par lesquels il peut et doit être employé, nous les avons indiqués le 6 Janvier (N° 890). Nous

avons recueilli bien des données depuis cette date, et loin de nous faire changer d'opinion, toutes, au contraire, nous font espérer que le Divan, s'il n'est pas livré à la plus sombre et à la plus déplorable des erreurs, si, en un mot, il n'est pas décidé à se suicider, pourra ramener encore ses propres affaires à un meilleur état.

Le moment actuel est toutefois tellement important, il porte si fort le caractère de l'une de ces époques, passagères de leur nature, où le bien que les hommes ne savent point faire tourne en autant de malheur qu'il n'est plus en leur pouvoir de conjurer, que l'Empereur se ferait conscience en ne vous chargeant pas d'employer tout ce que la force de la raison peut nous dicter encore de représentations et vous en suggérer également à vous-même.

Vous avez reçu ordre, par le courrier du 6 Janvier, d'entrer en explications avec le Reis-Effendi; vous l'aurez fait, sans aucun doute, avant l'arrivée des présentes directions; vous aurez ainsi à reprendre les questions là où vous les aurez déjà conduites.

Vous direz au Reis-Effendi:

„Que le but de l'envoi du présent courrier extraordinaire est de porter le premier à la connaissance du Divan les changements qui ont eu lieu dans les administrations en France et en Angleterre.”

(Vous entrez ici dans les éclaircissements et dans les raisonnements qui forment la première partie de la présente dépêche.)

Vous ajouterez, après avoir tracé le tableau de notre conviction:

„Que nous regardons les choses et les positions comme arrivées à la dernière époque où le bien puisse se faire encore; mais que nous ne nous reconnaissons plus aucun pouvoir moral, en dehors des conseils que nous nous croyons le droit comme le devoir d'adresser à notre amie la Porte, et de ceux que, dans le cas où notre voix serait accueillie par le

Divan, nous nous empresserions de donner avec une même force de conscience et d'entière franchise à nos amies les trois Puissances liées par le traité de Londres.

„Que si, par notre expédition du 6 Janvier, nous avons posé quelques points de vue généraux, le moment présent nous paraît exiger péremptoirement que nous ne nous bornions plus à mettre en avant des points de vue pareils; que nous croirions manquer à un devoir d'amitié envers la Porte, et en même temps à un devoir envers nous-mêmes et envers l'Europe tout entière, si nous n'entreprenions pas de donner une explication plus précise de notre pensée.”

Vous ajouterez encore :

„Qu'en suivant cette détermination, nous ne craignons pas d'empiéter sur les droits d'une Puissance indépendante; que donner des conseils à un ami, ce n'est pas viser à le gouverner, ni même afficher la prétention de gouverner pour lui; c'est vouloir le servir.

„Qu'en donnant à la Porte le conseil de se décider à faire de son propre chef ce qu'en dernier résultat elle serait dans la nécessité d'accorder à des adversaires trop puissants pour qu'elle puisse s'aveugler sur l'issue d'une lutte matérielle une fois engagée avec eux, nous ne faisons que lui recommander ce qui, dans les circonstances données, doit lui être éminemment utile, et ce qui seul pourra lui assurer un avenir plus tranquille.”

Nous lui recommandons ce qui lui est utile dans le présent; car en saisissant l'intervalle entre le refus opposé par le Divan aux demandes qui ont été formées jusqu'à présent à sa charge par les Cours et le retour de nouvelles exigences qui ne tarderont pas à lui être adressées, la Porte fera encore en temps utile preuve de son indépendance; nous lui demandons ce qui lui sera utile dans l'avenir; car le but auquel la Porte doit viser avant tout, c'est la pacification véritable de la Morée et des îles; et une pacification qui n'emporterait pas avec elle des gages de stabilité, ne serait

en réalité qu'une trêve, qui n'aurait d'autre effet pratique que de servir à renforcer les moyens des adversaires, — moyens que, sans aucun doute, ils auraient soin d'entretenir et de combiner de manière à les rendre entièrement disponibles le jour où des plans de destruction contre la Puissance ottomane leur paraîtraient plus faciles à atteindre encore que dans le moment présent.

Nous demandons ainsi, en qualité de Puissance amie de l'Empire ottoman et directement intéressée à sa conservation ainsi qu'à son bien-être, que le Sultan veuille se décider sans aucune perte de temps aux mesures que nous avons consignées dans notre expédition du 6 Janvier; nous y ajoutons le vœu explicite que Sa Hautesse établisse et proclame même le régime futur du Péloponèse sur les grandes lignes administratives suivantes :

1° Le Péloponèse sera gouverné par un Prince raya, ou bien les diverses subdivisions territoriales que renferme la Péninsule seront gouvernées chacune par un chef également raya ;

2° Ce Prince, ou ces Princes, d'après d'anciens usages, seront héréditaires, ou bien proposés à la nomination et à la confirmation de Sa Hautesse, en sa qualité de Souverain de la contrée ;

3° La Morée devra payer un tribut annuel qui sera versé dans les caisses de l'Empire ;

4° Les places fortes du Péloponèse auront uniquement des garnisons ottomanes ;

5° Les îles jouiront de leurs anciennes franchises, et leur tribut annuel sera envoyé directement à Constantinople ;

6° Enfin les tributs arriérés ne seront pas réclamés, bienfait qui a déjà été offert par Sa Hautesse.

Nous regarderions de pareilles stipulations émanées du pouvoir souverain, avec la clause de la soumission préalable des insurgés et accompagnées d'un acte d'amnistie et d'une déclaration de suspension d'armes sur terre et sur mer, comme pouvant être soutenues moralement

par nous près des trois Cours. Par contre, il ressort de la nature des choses que si la Porte ne croyait pas pouvoir entrer dans nos vues, il ne nous resterait plus, en conscience, aucun moyen de plaider sa cause, puisque les concessions qu'elle a mises en avant jusqu'ici, bien que très-honorables comme preuves de la clémence et de la générosité de Sa Hautesse, sont cependant toutes de nature à faire supposer le rétablissement (avec quelques modifications) du régime subsistant avant l'insurrection; rétablissement que nous croyons inconciliable avec les propositions faites par les Cours coalisées et sur lesquelles elles ne cesseront d'insister, et qui, par conséquent, ne pourra jamais servir de base à un rapprochement ni mettre un terme à tous les risques immenses auxquels l'Empire est exposé dans le moment présent et dans un prochain avenir.

Une objection a été faite par le Divan, et tend à repousser tout arrangement qui porterait le caractère de concessions que la Porte ferait aux Grecs révoltés et qu'elle ne pourrait étendre à ceux de ses sujets demeurés fidèles. Cette objection est sans aucun doute spécieuse sans que nous puissions la regarder comme applicable à tous les cas et en particulier aux présentes circonstances.

Il en est, en somme, de la thèse susdite comme de toutes les thèses générales. Les Puissances, comme les individus, sont souvent forcées de fléchir sous le poids de graves nécessités, sans que de ce fait il naisse pour elles un devoir de généraliser des bienfaits accordés par suite de nécessités démontrées. Une autre considération non moins digne d'égards ressort de l'examen de la question. Le Péloponèse et les îles sont placés dans des conditions topographiques en tous points différentes de celles où sont placés d'autres pays renfermant également des populations grecques. Nous n'avons pas vu jusqu'à cette heure que le régime particulier des Principautés danubiennes, de la Servie, de la Bosnie, de l'Égypte même, ait été réclamé ni qu'il ait pu l'être par des provinces autrement situées ou habitées différemment.

L'Empire ottoman, dans lequel la nation qui professe l'Islamisme est uniformément régie par la loi religieuse, offre une foule de différences relativement au régime sous lequel vivent les autres religionnaires. Il suffirait peut-être, pour éviter toute fausse interprétation, que la Porte, en parlant des habitants du Péloponèse et des îles, ne se servît jamais de la dénomination générique de Grecs. Il est vrai que les insurgés et leurs partisans affectent pour cette dénomination une prédilection facile à expliquer; mais nous n'aurons garde de la sanctionner dans nos explications; et nous sommes de plus persuadés qu'aucune des Puissances engagées dans cette contestation ne songerait sérieusement à un projet aussi chimérique que celui de la fusion de tous les Grecs en un même corps de nation.

Telles sont, Monsieur le Baron, les ouvertures que vous êtes chargé de faire au Divan, comme une suite de celles que nous lui avons adressées le 6 Janvier dernier, et des événements les plus récents dans divers États de l'Europe.

Nous ne sommes chargés par aucun Cabinet de donner des explications à la Porte; ce que nous lui disons découle du fond de notre conscience et n'est que le fruit de l'indépendance entière de notre attitude politique. Nous désirons que Votre Excellence pénètre bien le Reis-Effendi de cette vérité; nous ne savons tromper personne, et donner lieu seulement à la Porte de croire que nous serions les mandataires des Puissances coalisées, ou de l'une ou l'autre d'entre elles, ce serait à la fois l'induire en erreur et nous établir comme garants que les trois Cours accepteraient inmanquablement les déterminations spontanées du Grand Seigneur.

L'Empereur désire avec ardeur le maintien de la paix politique et la conservation de l'Empire ottoman dans son intégrité. Il doit dès lors ne pas hésiter à s'expliquer en tout lieu, à Constantinople comme à Londres, à Paris et à Saint-Pétersbourg, avec une entière et égale franchise sur ce qu'il regarde comme utile pour atteindre ce double objet. Sa Majesté Impériale ne se livre à aucun genre d'illusion; Elle

combat au contraire celles qu'Elle voit se produire autre part. Elle se garde bien de confondre le temps et les nécessités que parfois il crée; Elle ne cherche rien pour Elle dans l'affaire connue depuis des années sous les dénominations d'orientale ou de grecque; Elle veut un retour au repos stable, et Elle n'entrevoit la possibilité de l'un et de l'autre que dans les arrangements qu'Elle indique.

Elle ne les présente pas à la Porte comme devant lui plaire, ou comme pouvant lui paraître des concessions faciles; Elle les regarde au contraire comme des nécessités et comme des sacrifices que la sagesse ordonne parfois aux Puissances de ne point négliger pour éviter des sacrifices et des malheurs plus grands encore.

La Porte ne perdra en réalité, par les sacrifices que nous lui conseillons, ni en force intrinsèque ni en ressources; il ne nous est même pas démontré que sous l'un et l'autre rapport elle ne gagnerait pas. Si le but devait être atteint par l'adoption de notre plan de conduite, la Porte aurait, d'un autre côté, fait preuve d'une force de résistance et d'énergie vitale dont nous seuls peut-être ne l'avions pas regardée comme entièrement dépourvue; si les embarras réels dans lesquels se trouvent les Coalisés devaient les faire adhérer aux résultats de notre plan; si enfin une paix durable et l'établissement de nouveaux liens entre l'Empire ottoman et des Puissances qui, par suite de l'erreur de quelques hommes, se sont placées sur une ligne d'inimitié envers elle, devaient couronner l'entreprise, combien les concessions du Sultan ne seraient-elles pas minimales en comparaison des avantages qui en résulteraient pour lui? Ce n'est pas dans des crises où la vie d'un État est mise en jeu qu'il doit être permis à son Gouvernement de se laisser arrêter par des répugnances, et le moment actuel trouve la Porte placée dans une crise pareille.

S'il me reste encore un appel à adresser au Divan, je le fonderai sur le passage qui se trouve à la fin de votre dépêche N° 204 B, du 31 Décembre.

Vous nous dites „que la Porte, plaçant toute sa confiance dans l'amitié éprouvée de la Cour Impériale d'Autriche, se déclare disposée à écouter et à accueillir toutes les propositions que le Cabinet de Vienne voudra bien lui faire dans le but de la pacification de ses provinces révoltées et de sa réconciliation avec les Puissances coalisées, dans la persuasion que ces propositions ne pourront jamais être contraires à son honneur, à sa dignité, à sa législation civile et religieuse et à ses intérêts; elle promet d'attendre les ouvertures ultérieures de la Cour Impériale, et elle s'engage à se borner, dans l'entre-temps, à de simples mesures de prévoyance et de précaution, sans rien faire qui puisse être envisagé par les Puissances comme une provocation de sa part”.

Nous demandons l'accomplissement de cet engagement.

Die Bildung unabhängiger Staaten im Orient nach Metternich's Vorschlag.

892. Metternich an Esterházy (D.) Wien, 15. März 1828.

893. Memorandum Metternich's (Beilage zu Nr. 892).

892. J'ai eu l'honneur de vous annoncer une prochaine expédition par laquelle je donnerais plus de développement à notre pensée sur les besoins du moment actuel. Je m'acquitterai aujourd'hui de cette tâche.

Si ma dernière expédition n'a pu laisser aucun doute sur l'heureux accord de notre sentiment avec celui du Cabinet britannique dans un moment aussi grave que celui où la question orientale se trouve maintenant, il me reste à vous mettre à même de placer sous les yeux de MM. les Ministres anglais notre opinion sur les seules mesures qui pourraient encore détourner de l'Europe les dangers dont elle est menacée.

Avant d'entrer en matière, je croirais manquer à un devoir de conscience si je ne prenais acte de la position morale de notre Cour en face du problème qui nous occupe. En ne

le faisant pas, je courrais le risque de prêter à la supposition, — quelque gratuite et fausse qu'elle pût être, — que l'Empereur et son Cabinet auraient fléchi sur les principes. Il n'en est pas ainsi, mon Prince; nos principes sont immuables, et jamais nous ne reconnâtrons des droits là où, selon notre sentiment le plus prononcé, il ne saurait en exister. Une saine pratique, d'un autre côté, nous force à admettre des cas où des circonstances placées hors de notre pouvoir peuvent créer des situations tellement impérieuses que la recherche des moyens de les améliorer avec le moins de désavantage possible doit seule fixer la pensée des hommes appelés par leur état à intervenir dans les affaires de ce monde. C'est en face d'une nécessité pareille que nous nous sentons placés.

Le choix n'existe plus pour nous entre ce que nous qualifions de bien et de mal. Le bien ayant été rendu impossible, ce n'est plus que du mal que nous avons à nous occuper, et dès lors nous nous arrêtons à celui que, sous le rapport de ses conséquences, nous devons regarder comme le moindre.

L'affaire orientale, arrivée à ses phases actuelles, se trouve, à notre avis, placée de la manière suivante :

Elle est resserrée entre deux bornes qu'elle semble ne plus pouvoir franchir; l'une est le traité de Londres et les engagements qu'il comporte pour les trois parties contractantes; l'autre est la persistance démontrée du Sultan de ne se prêter à aucune des exigences des alliés. Des moyens comminatoires ont été indiqués par le traité du 6 Juillet. Leur emploi a eu lieu, et l'essai a échoué. Si la résistance du Sultan n'eût point été motivée par la nature des conditions que la transaction trilatérale imposait à la Puissance ottomane, il suffirait pour l'expliquer tout naturellement de la publicité que les transactions même les plus secrètes entre les trois Cours alliées ont acquise presque à l'époque même de leur conclusion. Poursuivre le cours de mesures qui ont éprouvé un échec absolu, ce serait s'exposer à des mécomptes nouveaux et certains; étendre des mesures du genre de celles déjà employées, ce

serait tout simplement passer à des hostilités avouées : en un mot, bloquer les Dardanelles et l'Hellespont, occuper les Principautés, le tout en s'imposant de ne point passer à un état de guerre autrement avoué, ce serait faire moins que ce qui a déjà été fait à Navarin, tandis que le passage du Danube et l'attaque des châteaux forts qui défendent les deux détroits serait la guerre avec toutes ses conséquences inévitables. Nous n'ignorons pas qu'il n'existe que des intentions absolument étrangères à des projets de conquête et n'ayant point pour but la destruction de la puissance ottomane en Europe, et que les Cours animées de ces intentions sont prêtes à les corroborer par les engagements les plus solennels. Mais les conséquences de la guerre dépendent-elles entièrement de la volonté des Cours ? La chute de la puissance turque, l'anéantissement des frêles restes de la Dynastie régnante, l'établissement immédiat d'un état d'anarchie totale dans Constantinople et dans les provinces européennes de l'Empire, le massacre de populations turques entières en deçà du Bosphore et, par contre, de milliers de Chrétiens en Asie et en Afrique : ces conséquences plus ou moins immanquables d'une guerre dont le Sultan a déjà éventuellement fixé le caractère, pourront-elles rester sous la direction de ceux qui, tout en ne voulant qu'une partie de ces effets, ne provoqueront que trop facilement les autres ? Ces considérations réunies parlent trop ouvertement contre la poursuite d'un plan qui, démenti déjà par l'emploi qui en a été fait dans le passé, offre des chances effrayantes pour le plus prochain avenir !

Ce tableau, que nous avons la conviction de ne point avoir chargé, s'est présenté à notre pensée ; nous avons dès lors dû faire tourner nos regards vers des chances moins funestes. Vous trouverez développées dans l'aperçu annexé (N° 893) quelques idées que nous désirons voir pesées par le Cabinet auquel nous les adressons.

Vous retrouverez, mon Prince, dans ce court travail, des idées que déjà, vers le commencement de l'année 1825, nous

avons émises aux Conférences de Pétersbourg, lors de la discussion sur le choix de moyens comminatoires pour engager le Sultan à fléchir sur certaines concessions prévues en faveur de ses sujets insurgés. Elles n'ont pas été accueillies alors; l'Empereur Alexandre nous a même témoigné de la surprise du fait que nous ayons pu indiquer une voie au bout de laquelle devrait se trouver l'émancipation des Grecs; fait que ce Souverain déclara inadmissible, ne fût-ce qu'à cause des conséquences d'une entreprise révolutionnaire couronnée d'un succès aussi éclatant. Peu après cette explication, les conférences de Saint-Pétersbourg furent rompues.

Si nous revenons aujourd'hui à cette même idée, les circonstances sous le poids desquelles nous la livrons aux méditations du Cabinet britannique sont bien autrement graves que ne le furent celles dans lesquelles l'affaire était alors placée.

Peu enclins à nous livrer à des illusions et tout aussi éloignés d'accorder aux mots une valeur que ne leur prêtent pas les faits, nous ne voyons dans les mesures coercitives proposées jusqu'à cette heure par les trois Cabinets que des défaites pour eux, ou la guerre ouverte. L'idée que nous développons aujourd'hui peut sans doute également conduire à un état de guerre ouverte; mais la guerre qui en serait la conséquence serait pour le moins limitée à un objet clairement défini, et je dirai même, au seul objet définissable. Le Sultan, le jour où il serait placé entre le choix de l'émancipation limitée d'une certaine portion de ses sujets grecs, et l'indépendance absolue des pays habités par eux, se trouverait placé en face d'un choix possible, quelque pénible que devrait lui paraître le fait d'y être réduit par des Puissances avec lesquelles il n'a point rompu matériellement, après tant de provocations incontestables de leur part.

Si les Cours alliées voulaient entrer dans les voies que nous indiquons, elles devraient sentir la nécessité de déterminer avant tout les limites extrêmes jusqu'où elles compteraient procéder, tant sous le rapport de l'extension territoriale que

sous celui de concessions à obtenir en faveur des pays sur lesquels ces concessions auraient à porter. Si les Cours n'ont pas préalablement fixé leur opinion sur ces points, comment pourraient-elles en faire le sujet d'une proposition formelle à adresser à la Porte? Et c'est cependant après que la catastrophe de Navarin a signalé les mesures coercitives déjà mises en œuvre, que nous restons encore dans le doute si la question seulement des limites territoriales, — la première de toutes, — se trouve arrêtée dans le conseil trilatéral.

Après avoir énoncé notre opinion sur les moyens de terminer l'affaire la plus épineuse qui ait occupé les Cabinets depuis longtemps, je regarde comme digne du caractère de l'Empereur de ne point laisser ignorer au Cabinet britannique la ligne de conduite que, dans le cas où les Cours alliées partageraient cette opinion, Sa Majesté Impériale croirait pouvoir suivre Elle-même envers la Porte.

Il y aurait deux périodes : la première serait marquée par la proposition péremptoire, adressée au Sultan, de l'émancipation administrative et limitée de certains pays habités par des Grecs ; la seconde, qui suivrait le refus définitif du Sultan, serait celle de la reconnaissance de l'indépendance politique entière de ces mêmes pays par les trois Puissances.

Dans la première de ces périodes, nous n'hésiterons pas à appuyer la demande des alliés par nos meilleurs offices près du Sultan, ainsi que par la démonstration la plus énergique de la nécessité d'accéder à la demande qui lui serait adressée. Nous viendrons également à l'aide de la mesure comminatoire en déclarant à la Porte la détermination de notre Cour d'entrer sans plus tarder en relation avec le nouvel État que le refus de Sa Hautesse de se plier à une nécessité reconnue telle par nous viendrait à créer.

Veuillez, mon Prince, placer la présente dépêche sous les yeux du Cabinet britannique. Elle renferme une preuve nouvelle de la confiance que nous vouons à la sincérité de son

vœu d'épargner à son propre pays et à l'Europe les maux qui seraient la suite inévitable d'une guerre politique entamée sur des bases aussi peu assurées que le sont celles qui lui serviraient d'origine.

Memorandum Metternich's.

(Beilage zu Nr. 892.)

893. L'espoir de prévenir par un dénouement pacifique l'explosion de l'orage que les affaires du Levant préparent à l'Europe diminue de jour en jour. Les démarches faites à Constantinople à la suite du traité de Londres ont manqué leur effet; les opérations des amiraux, quoique plus brillantes que celles des négociateurs, n'ont pas été plus efficaces. Ni les instances réunies des Cours signataires du traité, ni les menaces qui les ont accompagnées, ni le premier accomplissement de ces menaces dans la journée sanglante de Navarin, ni les explications qui ont précédé le départ des Ministres, ni les soins et les efforts des Missions d'Autriche et de Prusse, — rien n'a pu déterminer le Sultan à fléchir. Soit crainte de l'abîme de dangers qu'il ouvrirait autour de lui en cédant aux propositions des Puissances, soit excès de scrupules religieux, soit aveuglement irrémédiable, le fait est que sa résistance s'est accrue plutôt qu'affaiblie, et qu'en dépit des circonstances les plus menaçantes, le langage de ses Ministres n'a pas changé.

Rien n'est plus aisé que d'accuser d'obstination barbare et stupide un Gouvernement malheureux, joignant à d'anciens souvenirs de grandeur et de gloire un sentiment profond des embarras, des humiliations et des pertes qu'un concours de circonstances sinistres lui a fait éprouver.

Les torts de la Porte, ses faux calculs, les illusions de son orgueil, les égarements de son désespoir sont au grand jour; les yeux les plus vulgaires peuvent les saisir; et il est tout simple que la foule des contemporains se contente de l'abreuver d'invectives. Mais des considérations bien autrement graves se présentent au tribunal d'une politique plus élevée. L'Empire ottoman doit-il succomber sous le poids des erreurs de son

Gouvernement? L'Europe doit-elle se punir elle-même pour venger sur la Porte les crimes de ses sujets rebelles? Serait-il digne de la sagesse, serait-il digne de la magnanimité des Souverains alliés de trancher le nœud de cette funeste complication par une guerre à mort? Les avantages que finalement on obtiendrait pour les insurgés compenseraient-ils les calamités, les horreurs, les bouleversements inséparables d'une croisade dont les résultats ne menaceraient pas seulement l'existence de la Turquie, mais aussi celle des Grecs eux-mêmes, ainsi que les intérêts de la Chrétienté, le sort des Européens dans trois parties du monde, et la stabilité des bases de cette paix si glorieusement établie, si heureusement conservée depuis quinze ans? La réponse à ces questions ne saurait être douteuse. Les Cabinets l'ont prononcée d'une voix unanime. C'est une pacification qu'ils désirent. S'il faut des mesures extraordinaires, s'il faut des sacrifices pour y parvenir, qu'il y ait au moins une juste proportion entre le but et les moyens. Toute victoire doit avoir son prix. Et quel est celui qui payerait les flots de sang, les catastrophes et les ruines que l'on aurait à traverser pour vaincre un ennemi dont la destruction même ne serait que le prélude d'une nouvelle ère d'embarras, de troubles et de déchirements?

Avant qu'un arrêt irrévocable ait fermé les dernières avenues de la paix, il doit être permis d'examiner s'il n'y aurait pas, pour résoudre le problème qui a fatigué les Cabinets depuis sept ans, des moyens de négociation plus persuasifs que ceux que l'on a employés jusqu'à présent, plus rapprochés en même temps de l'objet que les auteurs du traité trilatéral ont indubitablement eu en vue. Des mesures que l'on aurait jugées plus que rigoureuses il y a six mois, peuvent devenir aujourd'hui des planches de salut pour la Porte et des expédients désirables pour l'Europe.

Voici d'abord l'état actuel de la question :

1° Le retour au régime qui a précédé l'insurrection des Grecs est devenu impossible dans ceux des pays insurgés qui

par leur position géographique et leurs moyens maritimes ont résisté avec succès et continueront à résister au rétablissement de ce régime. C'est une vérité de fait, sur laquelle toutes les Puissances doivent être d'accord.

2° Un changement de régime, une nouvelle organisation politique, est par conséquent la condition nécessaire de la pacification de ces pays. Les Cours engagées par le traité de Londres en avaient consigné les bases dans leurs transactions, et ont exigé de la Porte de les accepter sous leur médiation. L'Autriche et la Prusse, sans avoir pris part au traité, n'en ont pas moins reconnu la nécessité de ce changement, et l'ont appuyé auprès de la Porte comme le seul moyen qui pût la sauver du naufrage dont elle était menacée.

3° La Porte a également fermé l'oreille aux déclarations catégoriques, aux démonstrations actives des trois Cours et aux représentations urgentes de l'Autriche et de la Prusse : les moyens de pacification articulés par ses Ministres ont été à leur tour déclarés insuffisants et inadmissibles, vu que, tout en portant la couleur de la modération et de la clémence, ils ne tendaient qu'au rétablissement de l'ancien régime.

4° En mettant de côté de part et d'autre la forme des procédés, on se convaincra bientôt que le fond de la question qui s'agite entre les Puissances et la Porte tient au principe de cette nouvelle organisation, exigée d'un côté, repoussée de l'autre ; la Porte se croyant perdue en traitant sur les bases que les Puissances lui proposent, et les Puissances ne pouvant plus, sans renoncer à leurs engagements antérieurs, reconnaître celles que la Porte voudrait y substituer.

Il est évidemment impossible de trouver un fil dans le labyrinthe de ces prétentions contradictoires, sans recourir à des combinaisons autres que celles qui ont été vainement tentées jusqu'ici.

Pour justifier ce que nous allons proposer dans ce but, jetons un coup d'œil rapide sur le passé et sur le présent.

L'objet de l'insurrection des Grecs, celui que les chefs de cette insurrection ont poursuivi et proclamé à toutes les époques de la lutte, n'était point un changement de régime, mais la conquête d'une indépendance absolue. Les Souverains de l'Europe n'ont pu voir dans cette entreprise et dans les moyens mis en œuvre pour la soutenir, qu'un attentat direct contre ces principes imprescriptibles de l'ordre social auxquels ils venaient de rendre un hommage solennel; et tous l'ont plus ou moins explicitement condamnée. Aucun Gouvernement européen n'a jusqu'à ce jour reconnu la légalité de l'insurrection. Tout en travaillant sans relâche à une pacification devenue d'année en année plus difficile, tout en réclamant pour les insurgés ce que l'humanité et la religion, secondées par la voix des peuples, ont pu solliciter en leur faveur, les Cabinets n'ont pas voulu franchir cette ligne; et malgré tout ce que quelques-uns d'entre eux ont fait ou permis de faire pour l'indépendance des Grecs, elle n'a été sanctionnée par aucun acte public.

Il y a toutefois dans le cours des affaires humaines des moments où les volontés les plus fortes, les résistances les plus légitimes, se brisent contre une nécessité impérieuse, à laquelle tout doit se soumettre. L'homme public doit prendre l'état des choses tel qu'il le trouve, abandonnant à l'histoire le soin de révéler les premières fautes, les erreurs fondamentales qui ont amené ces tristes nécessités. Il est de fait que les révolutions les plus condamnables dans leur origine ont plus d'une fois fini par triompher, et qu'arrivés à ce terme fatal, les Gouvernements les plus éclairés et les plus sévères ont dû transiger avec l'usurpation la mieux constatée. Si donc la paix de l'Europe est attachée à la pacification du Levant, et si l'indépendance d'une partie de la Grèce, avec tous les inconvénients et tous les dangers qu'elle entraînera, en est la condition irrémissible, il n'y a plus à délibérer.

Cette observation générale acquiert dans les circonstances du moment un poids tout particulier. Trois des premières

Puissances de l'Europe se sont décidées à prescrire à la Porte les termes de la pacification et à lui annoncer d'une manière non équivoque les suites de son refus. Pourquoi ces mêmes Puissances hésiteraient-elles à prendre un parti qui, en modifiant l'objet, ne changerait rien au principe de leur action? Placées comme elles le sont aujourd'hui, entre la difficulté de revenir sur des déclarations peut-être trop prononcées, et la perspective de ne pouvoir les réaliser que par des mesures violentes, pourquoi balanceraient-elles à admettre l'émancipation pure et simple, soit comme moyen de négociation, soit comme résultat définitif?

Le projet que nous allons développer réunirait deux avantages immenses: celui d'agir sur la Porte plus directement et plus efficacement que l'imminence même d'un danger contre lequel un Gouvernement, exalté par le désespoir, se flatte toujours de trouver encore des ressources; et celui de prévenir une guerre meurtrière, ou de la restreindre au moins dans des limites clairement définies.

Afin de rendre ce projet exécutable, il faudrait que les Cours qui le mettraient en avant s'accordassent préalablement sur une définition exacte des parties de la Grèce insurgée auxquelles elles compteraient étendre leur intervention auprès de la Porte. L'incertitude mystérieuse dont cette question a été constamment entourée, incertitude prolongée et augmentée même par l'inconcevable silence du traité de Londres, n'a pas peu contribué à faire échouer toutes les démarches des Puissances. Le moyen de la faire cesser n'est autre que celui de consulter enfin la nature des choses, les localités et les antécédents. Selon nous, tout plan d'émancipation, soit limitée, soit absolue, qui ne se bornerait pas à la Morée et à un certain nombre des îles de l'Archipel, n'aboutira inmanquablement qu'à de nouveaux refus, à de nouveaux désastres, à des guerres interminables, à la dissolution immédiate ou prochaine de l'Empire ottoman. C'est une vérité que nous nous dispenserons de démontrer; elle doit être admise par tous ceux qui ont la moindre notion des

rapports géographiques, militaires et statistiques entre les provinces de la Turquie européenne. Ce premier point réglé, les Cours intervenantes feraient au Gouvernement ture une déclaration portant en substance :

„Que l'ancien ordre de choses ayant été totalement renversé dans la Morée et dans une partie de l'Archipel par les insurrections qui ont éclaté en 1821, et le rétablissement de cet ordre de choses étant devenu impossible à cause des événements qui ont suivi ces insurrections, les Cours ont reconnu que le seul moyen de mettre un terme aux désordres et aux convulsions qui désolent cette partie de l'Empire ottoman, serait celui d'établir dans lesdits pays un système d'administration conforme aux bases communiquées à la Porte par l'office du 16 Août;

„Que si la Porte consent au principe de l'indépendance administrative telle qu'elle est stipulée dans le traité du 6 Juillet, qui n'admet point l'indépendance politique des Grecs dans les pays compris dans ce nouvel arrangement, il serait procédé sans délai à la rédaction d'un traité qui assurerait à la Porte la jouissance des droits qu'elle continuerait à exercer sur lesdits pays, et aux habitants de ces pays la forme de Gouvernement sommairement indiquée dans les propositions antérieures des Puissances. Dès que la Porte aurait annoncé son accession formelle à ces bases, il y aurait suspension des hostilités sur terre et sur mer, et les Puissances s'engageraient à faire accepter et exécuter les dispositions dont on serait convenu, tant en Morée que dans les îles auxquelles s'appliqueraient les stipulations;

„Que si la Porte refusait son adhésion à la présente proposition, les Puissances déclareraient reconnaître de fait la séparation et l'indépendance pure et simple desdits pays, et elles agiraient en conséquence de cette déclaration.”

Pour ce qui regarde les provinces insurgées non comprises dans cet arrangement, on continuerait à traiter avec la Porte sur les moyens les plus propres à y rétablir l'ordre et la

tranquillité sur un pied juste et stable: bien entendu, les dispositions relatives à ces pays feraient l'objet d'une négociation à l'amiable, et ne seraient arrêtées que du plein gré de la Porte.

Dans le cas où cette démarche des Puissances n'amènerait qu'un nouveau refus de la Porte, les mesures qu'exigerait l'établissement d'un Gouvernement séparé en Morée et dans les îles désignées pourraient être effectuées sans autre délai; l'objet du traité de Londres, le but avoué des Puissances qui l'ont signé, seraient efficacement atteints dans les voies les moins compromettantes pour la tranquillité et les intérêts de l'Europe; et les opérations militaires, s'il fallait y avoir recours, se trouvant dès lors naturellement circonscrites à la défense et à la conservation de l'État nouvellement créé, on serait dispensé par ce fait même d'étendre le cercle de la guerre au delà du point et de l'objet qui en auraient été la cause. Il deviendrait même possible de maintenir, nonobstant l'exécution de ces mesures, des relations pacifiques avec toutes les autres parties de la Turquie jusqu'au moment où la Porte provoquerait elle-même la guerre proprement dite, soit par des actes d'agression contre l'une ou l'autre des Puissances alliées, soit par de nouvelles hostilités contre les pays placés dorénavant sous la protection spéciale des Puissances.

Ce projet, moins dangereux, et au fond bien plus praticable que ceux qui reposeraient sur l'alternative du concours spontané de la Porte ou d'une guerre à outrance, n'est pas sans doute à l'abri de toute objection; c'est le sort de tous ceux que l'on forme dans des extrémités fâcheuses; mais il nous offre dans ses différentes alternatives plusieurs chances de salut qui ne nous semblent pas à dédaigner, car:

1° Si la Porte, réduite à choisir entre deux sacrifices, acceptait le moins pénible et préférerait la restriction de son pouvoir à la perte d'une partie de ses possessions, les Puissances auraient la double satisfaction d'avoir accompli les vœux et les engagements qu'elles ont formés en faveur de la Grèce, et

d'avoir ménagé, autant que l'admettait leur plan, les intérêts d'un Gouvernement qui n'avait rien à se reprocher envers l'Europe.

2° Si la Porte, ce qui sans doute est fort à craindre, n'écoutant plus que son exaspération et ses ressentiments, rejette une capitulation qui, dans les circonstances données, lui assurerait au moins une retraite honorable, rien ne peut plus empêcher les Puissances d'établir l'indépendance de la Morée et des îles. Les forces qu'elles peuvent employer à l'exécution de cette mesure sont plus que suffisantes.

Quelque parti que le Pacha d'Égypte et son fils puissent prendre finalement, ils ne défendront plus la Morée contre les opérations réunies des Puissances; et les îles, émancipées de fait, n'opposeront aucune résistance à ces dernières. Il sera même bien moins difficile de soustraire ces pays à l'autorité de la Porte que d'y organiser un régime propre à les faire jouir d'une liberté dont jusqu'ici ils n'ont fait que le plus cruel abus, et qui, si elle n'était réglée, deviendrait bientôt le fléau de leurs voisins. Mais cette question, plus importante et plus problématique que celle de l'émancipation, n'est pas ici de notre ressort.

3° En détachant de l'Empire ottoman des possessions telles que la Morée et les îles, les Puissances auraient atteint la dernière limite à laquelle l'avocat le plus déterminé du droit d'intervention puisse procéder, à moins de soutenir franchement que tout est permis à la force. Outre-passer cette limite, attaquer la Porte dans ses autres possessions, détruire ses derniers moyens de défense, brûler ses ports ou investir sa capitale pour lui arracher un consentement qu'elle ne regarderait que comme un suicide ou comme un sacrilège, seraient des actes d'une injustice gratuite, puisque après tout on peut se passer de ce consentement et obtenir dans toute sa plénitude le but auquel on tend, sans l'acheter par des malheurs inutiles.

4° Ce qui répugnerait à tout sentiment d'humanité et de justice, serait encore hautement regrettable dans l'intérêt de

l'Europe. Si les opérations militaires ne s'étendent qu'aux pays qu'il s'agit d'affranchir, il est possible, il est même probable que la Porte, vu son impuissance absolue de rétablir son autorité dans ces pays, se soumette à une perte inévitable (comme le Roi d'Espagne s'est soumis à la perte de ses colonies), plutôt que de se précipiter dans un combat avec la moitié de l'Europe, et de jouer son existence contre un rêve de pouvoir. Il est assez dans le caractère des Turcs, dans leurs principes religieux et politiques, de se résigner à la nécessité et de prendre leur parti sur une province irrévocablement perdue, tandis qu'ils défendraient à outrance une place occupée encore par leurs armes. Ce serait le chef-d'œuvre d'une politique habile que d'éviter, malgré l'affranchissement de la Morée, une suspension complète des rapports entre la Turquie et l'Europe, de sauver les apparences de la paix, et de travailler constamment à son retour en renfermant dans le cercle le plus étroit les points de contact hostile avec la Porte, d'amener enfin peu à peu cette Puissance à ne plus voir dans les alliés des ennemis implacables, conjurés pour sa destruction. De l'autre côté, quel tableau que celui que nous offre la perspective d'une guerre générale; d'une guerre qui, quelle que fût son issue, bouleverserait un grand Empire et ébranlerait dans leurs fondements l'Europe et l'Asie!

5° Mais si la Porte prononçait elle-même son arrêt de mort, si elle répondait par une déclaration de guerre à l'ultimatum des Puissances, ou si elle s'opposait à l'émancipation de la Morée consommée sous leurs auspices; enfin si, par des actes de délire et par des représailles barbares, elle forçait les Puissances à l'attaquer dans ses derniers retranchements, que deviendrait le plan que nous venons de développer? Il est permis encore de croire que les paroles et les démonstrations de la Porte qui auraient pu faire naître cette appréhension, ne lui ont été inspirées que par l'excès de ses terreurs; ce qui est certain, c'est qu'elles n'ont trahi encore que le désir de cacher sa faiblesse et de faire respecter son attitude défensive. Mais si

tôt ou tard elle sortait de cette attitude, les vœux que nous venons d'énoncer ne seraient plus, il est vrai, que des spéculations stériles, et dès lors l'aveugle hasard prendrait la place des raisonnements politiques. Que ceux que l'on pourrait accuser un jour de ne pas avoir détourné des malheurs pareils ne perdent au moins jamais de vue deux considérations, dont l'une s'adresse à leur générosité et à leur conscience, l'autre à leur raison et à leur intérêt. Qu'ils se rappellent toujours que le premier signal des bouleversements qui nous attendent n'est pas parti du Divan, et que chaque coup porté aujourd'hui à l'Empire ottoman est un danger de plus pour l'Europe, un germe de complications incalculables, et le présage d'un funeste avenir *).

Marſchbefehl an die ruſſiſchen Garden.

894. Metternich an Eſterhaſy in London (D.) Wien, 24. März 1828.

894. Hier au ſoir, au moment où le préſent courrier devoit partir, eſt arrivée ici une expédition de Pétersbourg pour M. de Tatitſcheff. J'ai cru devoir retarder le départ du

*) Dieſe Vorſchläge des öſterreichiſchen Kabinetſ wurden von England abgelehnt mit folgender Begründung, die wir dem Berichte des öſterreichiſchen Botſchafters Fürſten Eſterhaſy entlehnen. Derſelbe ſchreibt bdo. London, 28. März, an Fürſt Metternich: „L'objection principale, même juſqu'ici l'unique objection que le Duc de Wellington ait articulée ſur le compte des idées miſes en avant par Votre Alteſſe, aurait lieu d'étonner tout autre que celui qui, comme Votre Alteſſe, n'eſt point, depuis le commencement de cette déplorable complication juſqu'à la criſe actuelle qui en fixe une nouvelle période, reſté placé ſur le même terrain.

Le Cabinet autrichien a propoſé aux conférences de Saint-Petersbourg, en 1825, le même moyen qu'il reproduit au printemps de l'année 1828. A la première époque, c'eſt l'Empereur Alexandre lui-même qui l'a poſitivement rejeté, et c'eſt aujourd'hui le chef du Cabinet britannique qui me déclare qu'il n'entre point dans ſes vues d'établir une indépendance politique abſolue du territoire auquel on comptait appliquer les ſtipulations du traité trilatéral. „D'abord“, me dit-il, „ce ſerait intervertir une des baſes eſſentielles de cet accord, et ſi j'ai cru“, ajouta le Duc, „qu'il ne ſerait d'accord ni avec

courrier afin d'apprendre ce que M. l'Ambassadeur de Russie aurait à me communiquer.

Il est venu dans mon salon, peu après l'arrivée de son courrier, et s'est borné à me remettre la circulaire que sa Cour vient d'adresser à ses missions à l'étranger, au sujet de l'ordre donné aux gardes de se tenir prêtes à marcher le 13/1^{er} Avril. A cette pièce, qui est cotée *duplicata* et datée du 29 Février, se trouve jointe une Gazette extraordinaire de Pétersbourg, en date du 27 Février v. st.*). Je ne vous envoie pas ces pièces, car M. le Prince de Lieven doit les avoir reçues bien avant que le présent courrier ne soit rendu à Londres.

les préceptes de la justice ni avec ceux d'une bonne politique de poser le principe d'une indépendance absolue à l'époque du protocole, combien de motifs n'existe-t-il pas de plus aujourd'hui de rester fidèle à notre idée primitive! Comment le Gouvernement britannique pourrait-il, sans courir le risque de se mettre en contradiction avec les principes qu'il a professés à l'égard des nouveaux États américains, et de recommencer à ses dépens les expériences qu'il a déjà faites, reconnaître à cette partie de la Grèce l'ombre même des éléments indispensables pour soutenir son indépendance? Il est essentiel, d'ailleurs, de ne point oublier qu'un grand objet que nous avons en vue se trouve exclu dans la supposition, qui n'est que trop probable, de la continuation du refus de la Porte. Cet objet est d'établir des relations d'amitié et de bon voisinage avec ce nouvel État, et de cicatriser par là cette plaie qui sans cela restera toujours ouverte. Si nous n'obtenons pas", continua le Duc, „cette adhésion et ce consentement si indispensables de la Porte, ses relations avec la Russie resteront toujours précaires, et nous serons toujours exposés au même danger, qui restera constamment suspendu sur nos têtes." Auch von Seite Rußlands, dem das Memorandum gleichfalls zur Kenntniß gebracht worden ist, kam eine ablehnende Antwort. Da Kaiser Nicolaus sich darüber in einem Gespräche mit dem österreichischen Botschafter Grafen Nisch (das der Leser unter Nr. 896 vorfindet) sehr bestimmt äußerte, so enthebt uns dies von der Mittheilung der in ähnlichem Sinne abgefaßten Depesche des russischen Kabinetts vom 29. April 1828. D. H.

*) Die außerordentliche Beilage zur „Petersburger Zeitung“ vom 27. Februar brachte die Publication des Hattischerifs des Sultans vom 20. December 1827. In diesem kaiserlichen Rescripte (welches nicht als Manifest zur Mittheilung an die Mächte bestimmt, sondern als eine nothwendig erkannte innere Maßregel an die Statthalter der türkischen Provinzen gerichtet war) wurde Rußland als der unveröhnliche Feind des ottomanischen Reiches und seines Glaubens bezeichnet,

Les motifs qu'allègue la circulaire russe ne peuvent que nous confirmer dans nos appréciations. Si je n'eusse déjà établi un parallèle avec le système de Bonaparte, je me serais vu forcé de le faire par suite des nouvelles publications russes. Tout en elles est calqué sur le modèle des manifestes de l'Empire français; ce n'est pas seulement la pensée fondamentale qui est identique, mais la manière de la placer, de la masquer, de la rendre coulante; tout en rappelle le style.

Ne dirait-on pas que l'Empereur du Nord vient d'être réveillé en sursant par une attaque soudaine du Sultan, que l'Empereur Nicolas a été tiré du sommeil du juste, d'un sommeil que n'avait troublé aucun souvenir, pas même le bruit du canon de Navarin?

C'est la Puissance inoffensive et toute confiante qui se voit attaquée à l'improviste par un voisin toujours oppresseur et, qui plus est, constamment ingrat et oublieux des preuves nombreuses d'une amitié fidèle. C'est le Sultan,

ihm der Aufstand der Griechen und der Abfall zweier befreundeter Mächte, England und Frankreich, zur Last gelegt, das mit dem heiligen Gesetze und dem Wohle des Reiches unverträgliche Begehren der drei coalirten Mächte entwickelt, und zum Schlusse unter Darlegung der Nothwendigkeit des Krieges ein Aufruf an alle Muselmänner zur Vertheidigung des Glaubens, des Thrones und Reiches erlassen. Dieser Bekanntmachung durch das officiële Blatt ließ die russische Regierung ebendasselbst eine Erklärung folgen, welche keinen Zweifel über ihren Entschluß gestattete. Gleichzeitig mit dieser Erklärung an das eigene Reich gab Rußland ähnliche Declarationen an alle europäischen Höfe in der Circular-Depeche vom 29. Februar. Darin zählte Rußland alle seine bekannten Klagepunkte gegen die Pforte auf, zuerst diejenigen, die schon vor dem 20. December vorlagen und dann die anderen, die seit dem 20. December dazu kamen, nämlich den Hattischerif selbst. Es kündigte den Krieg nicht an, sondern es betrachtete sich bereits im Kriegszustande und setzte daher seine Truppen in Bewegung. Es ließ den Verbündeten die Wahl materieller oder moralischer Hilfe, stellte ihnen sogar anheim, ihre aus dem Londoner Vertrage hervorgehenden Verpflichtungen zu suspendiren, in welchem Falle es allein auskämpfen würde, was es zu Dreien begonnen. Es stellte den Krieg aus rein russischem Gesichtspunkte voran, und indem es in dieser Frage jede Einmischung der Verbündeten zurückwies, erklärte es sich bereit, durch diesen Krieg auch die Lösung der aus dem Londoner Vertrage hervorgehenden anderen Fragen herbeizuführen.

D. H.

semble-t-il, qui, en parlant ture à son peuple, a déclaré la guerre à l'Empire russe; c'est aussi lui qui, par son manifeste, fait appel aux alliés de la Russie; c'est lui qui gêne le commerce du voisin paisible, qui n'a point le respect requis pour des nationaux abandonnés par leur protecteur naturel; c'est lui enfin qui commence déjà la guerre, et la Cour attaquée, qui toutefois ne renonce pas encore à l'espoir de voir la paix se rétablir, place, en attendant, avec soin des jalons pour de larges indemnités; déjà même l'époque d'un accommodement semble pour ainsi dire marquée, et l'exemple se trouve placé à la suite de l'exorde; ne vient-on pas de voir le Schah reconnaître la modération du vainqueur, et se hâter, aux acclamations du peuple persan, de faire verser ses trésors dans les caisses de l'armée victorieuse? Ce que le Sultan et le peuple ottoman, instruits à cet exemple, sauront sagement prévenir en cédant à leur tour à un sentiment d'admiration, n'aura eu pour tout résultat que de former les jeunes officiers de la garde impériale à la discipline des marches militaires. Telle est, mon Prince, l'impression que nous avons reçue, et que bien d'autres recevront avec nous, des proclamations du Cabinet russe. Il reste réservé au Moniteur français, n'en doutons pas, d'accompagner les pièces du Cabinet de Saint-Petersbourg d'explications qui leur donneront toute la valeur d'un appel à la gloire française.

Mais à nous aussi, mon Prince, la Porte vient de déclarer la guerre; lisez le rapport ci-joint de notre consul à Scutari, et vous verrez que nos griefs ne sont pas moins fondés que ceux de la Russie. Notre armée cependant ne se prépare pas encore à venger cet affront.

M. de Tatistscheff est venu me voir ce matin. Il m'a donné connaissance de la dépêche du 14 Février v. st.*), adressée par le Cabinet russe à M. le Prince de Lieven. Il

*) Diese Depesche ist in ihren Auseinandersetzungen und Schlußfolgerungen nahezu identisch mit der weiter oben erwähnten um drei Tage später datirten ruſſiſchen Circular-Depesche vom 17./29. Februar. D. 5.

m'a suffi d'en prendre lecture pour y trouver la clef de la récente communication que vient de nous faire le Cabinet français.

Je n'ai pas le moindre doute que Votre Altesse n'aura eu connaissance de la susdite dépêche du 14 Février. Elle est le complément de tout ce que, depuis deux ans, nous avons redouté et prévu. Pleine de fiel contre le Gouvernement anglais, elle est une condamnation de la transaction trilatérale. Le seul point qui nous paraisse moins détestable que le reste de cette dépêche, c'est le mot de Péloponèse, qui y est employé pour désigner le point de mire des alliés.

Dans quel dédale de maux se trouve lancée aujourd'hui l'Europe ! D'un côté, et en première ligne, se présente la guerre si gratuite que la Russie va faire à une Puissance dont personne ne peut plus prévoir le sort. Que sont de simples phrases de modération démenties par tous les actes de la Puissance envahissante, en comparaison des dangers flagrants qui dépassent d'autant plus toute prévoyance humaine, que la Porte se verra à la fois assaillie par l'attaque au dehors et par de graves embarras à l'intérieur ? Qui oserait un seul instant assurer où s'arrêteront les scènes d'anarchie auxquelles la Turquie européenne pourra, — et je dirai même — auxquelles elle devra se trouver en proie ? Si le Sultan ploie sous l'excès des maux qui l'accablent, quelles n'en seront pas les conséquences ? S'il résiste, que deviendront et sa personne et l'Empire ?

De l'autre côté se trouve l'affreuse complication grecque. Les alliés de la Russie sont invités à y prendre part ; la Puissance aujourd'hui principale veut bien les admettre à parachever en commun l'œuvre des derniers temps ; mais n'en veulent-ils plus ? Dans ce cas, elle les dispense de cette peine ; elle seule saura pourvoir et à la besogne russe et à la tâche commune des alliés.

Si dans un tel moment de crise générale nous pouvions reposer notre conscience sur un sujet particulier de satisfac-

tion, nous le trouverions sans doute dans le sentiment de notre entière indépendance !

Ce n'est pas à nous, mon Prince, qu'il peut appartenir d'articuler en premier rien de ce qui pourrait être considéré comme un plan, et serait de nature à répondre à la gravité des dangers. Avant de rassembler nos propres idées, nous devons attendre les paroles qui nous viendront de Londres. Dites à M. le Duc de Wellington qu'il nous parle avec une entière franchise ; il sait bien qu'il ne risque rien en s'ouvrant envers nous. Je puis d'autant moins, par le présent courrier, entrer dans un détail quelconque sur la position nouvelle de l'affaire, que je n'ai pas encore été à même de soumettre à Sa Majesté Impériale les communications que le Cabinet de Russie vient de nous faire.

Dom Miguel's erstes Auftreten in Lissabon.

895. Metternich an Bombelles in Lissabon (D.=M.) Wien, 7. April 1828.

895. Il serait superflu de vous dire que le compte que vous nous rendez de la conduite faible, et sous tous les rapports regrettable, qu'a tenue l'Infant depuis le premier moment de son arrivée à Lisbonne*), a profondément affecté Sa Majesté l'Empereur et ne nous permet malheureusement plus de douter que ce jeune prince, qui avait entre les mains tous les moyens de fonder sur une base solide et durable la restauration de la Monarchie portugaise, et qui de plus avait la certitude d'être appuyé et soutenu dans cette noble entreprise par toutes les grandes Puissances de l'Europe, va devenir l'artisan de sa propre ruine, en s'abandonnant à des conseils perfides qui, s'il les suit aveuglément, comme il n'y paraît malheureusement

*) Dom Miguel hatte nach Abschluß der Wiener Transaction vom Monate October 1827 (auf deren Inhalt wir später Anlaß nehmen werden, zurückzukommen) am 5. December Wien verlassen und war über Paris und London nach Lissabon gereist, wo er als ernannter Stellvertreter des Königs und Regent Portugals am 22. Februar 1828 eintraf.

que trop disposé, l'entraîneront infailliblement à être parjure à ses serments et à se placer dans l'attitude d'un usurpateur.

Rien ne saurait en effet justifier l'hésitation et le retard qu'a mis l'Infant à prêter le serment voulu par la Charte; la manière louche dont il a procédé à cet acte solennel, celle dont il a été porté à la connaissance du public; la coupable faiblesse avec laquelle on a toléré, dès le premier jour, les cris séditieux d'une vile populace qui, enhardie par l'impunité, n'a pas tardé à s'emparer des avenues du palais et à y dicter la loi; l'opiniâtreté enfin avec laquelle l'Infant s'est refusé à donner une proclamation qui, en calmant toutes les craintes, aurait fait connaître au public la ligne de conduite qu'il se proposait de suivre, et sa ferme résolution de contenir tous les partis et de sévir avec rigueur contre les factieux.

Telles sont cependant les fautes irréparables qu'a commises le jeune Prince à son début, et dont il nous paraît bien difficile qu'il puisse se relever. Il semblerait même, d'après les feuilles publiques qui contiennent des nouvelles de Lisbonne jusqu'à la date du 16 Mars, que ces premières fautes ont été suivies de fautes plus graves encore, et qu'une crise imminente menace l'existence du Gouvernement portugais; la dissolution des Chambres, que l'Infant s'est permis, à ce qu'il paraît, de prononcer, doit en hâter le moment; et si le Comte de Villa-Real a effectivement donné aussi sa démission de Ministre des affaires étrangères, je ne vois plus personne dans le Ministère qui puisse ou qui veuille mettre quelque borne aux réactions dont le Portugal est menacé.

Dans une situation aussi déplorable, à laquelle il nous est impossible de porter remède, vous concevrez, Monsieur le Comte, que je ne puisse avoir d'autres instructions à vous donner que celle de ne vous écarter dans aucun cas et dans aucune circonstance quelconque des principes consacrés par les protocoles de Vienne*); ils ont reçu la sanction de toutes les Puissances

*) Aus Anlaß der Ernennung Dom Miguel's zum Stellvertreter des Königs und Regenten Portugals fanden zu Wien im Monate October 1827 Verhand-

de l'Europe, et s'il pouvait convenir à l'Infant, qui s'était solennellement engagé à les prendre pour base immuable de sa conduite en Portugal, de violer ses engagements, ce ne serait certainement pas l'Empereur notre auguste Maître qui pourrait jamais consentir à se rendre le complice d'une conduite aussi coupable. Sa Majesté ne s'écartera jamais de celle que lui imposent ses devoirs de Souverains, ses relations personnelles avec l'Empereur Dom Pedro, ses dernières transactions enfin

lungen statt, woran sich über Einladung des Staatskanzlers die bevollmächtigten Vertreter des Infanten, Graf Villa=Real und Baron Villa=Secca, der englische Botschafter Wellesley und von Seite Oesterreichs, außer dem vorsitzenden Fürsten Metternich, die Herren Baron Lebzelter, Baron Neumann und Graf Bombelles theilnahmen. Gegenstand der protokollarisch festgestellten Vereinbarungen waren der Zeitpunkt der Abreise Dom Miguel's von Wien, die Art seiner Reise nach Lissabon, hauptsächlich aber die vom Infanten einzuhaltende Stellung in seiner neuen Würde. Ueber die betreffenden Sitzungen wurden drei Protokolle (am 19., 20. und 23. October) aufgenommen und ausgefertigt. Den wichtigsten Bestandtheil derselben bilden die als Beilagen beigehefteten Schriftstücke, worunter sich drei Briefe befinden, die Dom Miguel an Dom Pedro, an seine Schwester Isabella und an den König von England geschrieben hat. Die maßgebendste Urkunde der Wiener Protokolle ist der Brief Dom Miguel's an Dom Pedro, weil darin die Anerkennung der Rechte des Letzteren und die Verpflichtungen des Ersteren gegenüber der verliehenen Charte zum Ausdruck gelangen. Dieser Brief, ddo. Wien, 19. October 1827, lautet wortgetreu folgendermaßen: „Sire! J'ai reçu le décret que Votre Majesté Impériale et Royale Très-Fidèle a daigné m'adresser en date du 3 Juillet par lequel Votre Majesté a bien voulu me nommer son Lieutenant et Régent des Royaumes de Portugal, des Algarves et de leurs dépendances; et en me conformant aux déterminations souveraines de Sa Majesté, je m'occupai aussitôt de faire les dispositions nécessaires pour me rendre à Lisbonne, afin de remplir les vues sages et paternelles de Votre Majesté, en gouvernant et régissant lesdits Royaumes conformément à la Charte constitutionnelle que Votre Majesté a octroyée à la nation portugaise. Tous mes efforts tendront au maintien des institutions qui régissent le Portugal et à contribuer, autant qu'il sera en mon pouvoir, à la conservation de la tranquillité publique dans ces pays, en m'opposant à ce qu'elle soit troublée par des factions qui n'auront jamais mon appui, quelle que soit leur origine.”

Der volle Inhalt der drei Protokolle sammt Beilagen ist abgedruckt in De Castro „Collecção, etc.,” tom. VI, pag. 20 ff. Lissabon 1857. D. 5.

avec le Prince, avec le Gouvernement britannique et avec ses augustes alliés; et ce n'est pas l'Empereur qui se prêterait jamais à favoriser l'usurpation de l'Infant Dom Miguel. Vous avez donc prévenu, Monsieur le Comte, les intentions de Sa Majesté, en ne négligeant aucun moyen direct ou indirect pour éclairer le jeune Prince sur les dangers de la marche pernicieuse à laquelle il se laisse entraîner; et je vous approuve entièrement de n'avoir point hésité à réunir franchement, dans ce but, vos efforts à ceux de M. l'Ambassadeur l'Angleterre. S'ils ont échoué contre une influence plus puissante et contre la faiblesse coupable de l'Infant, le tort assurément ne saurait vous en être attribué, et l'Empereur vous rend à cet égard une entière justice; mais Sa Majesté étant bien décidée à suivre dans cette pénible complication une marche entièrement conforme à celle que croira devoir adopter la Cour de Londres, je vous engage, Monsieur le Comte, à vous maintenir à cet égard sur la ligne qui vous est tracée par vos instructions; à prendre part par conséquent aux démarches auxquelles M. l'Ambassadeur d'Angleterre désirerait vous associer pour empêcher l'Infant de s'écarter des engagements qu'il a contractés avec nous, et à vous conformer enfin aux directions que M. le Prince Esterhazy pourrait être dans le cas de vous transmettre, après s'être concerté à cet égard avec M. le Duc de Wellington. J'en donne l'autorisation à cet Ambassadeur par le présent courrier, et je n'hésite même pas à vous autoriser personnellement, pour le cas où M. Lamb recevrait de son Gouvernement l'ordre de quitter Lisbonne, à partir simultanément avec lui et à le suivre à Londres, où vous auriez à attendre les ordres ultérieurs de votre Cour*).

*) Dieser zuletzt vorgesehene Fall ist auch wirklich eingetreten. Bekanntlich haben die von Dom Miguel einberufenen drei Stände (Cortes von Lamego) Dom Pedro der Thronrechte auf Portugal verlustig erklärt und in der Sitzung vom 26. Juni den Infanten Dom Miguel zum König von Portugal und Algarbien proclamirt. Der Gesandte von Oesterreich, der, gleich den Vertretern der anderen Mächte, schon aus Anlaß des illegalen Actes der Einberufung der Stände jeden

Unterredung Zichy's mit Kaiser Nicolaus über die österreichischen Propositionen.

896. Zichy an Metternich (Bericht) Petersburg, 24. April 1828.

896. J'ai eu l'honneur de remettre à Sa Majesté l'Empereur, en audience particulière, lundi 21/9 Avril, la lettre autographe de notre auguste Maître, que j'avais été chargé de présenter à ce Souverain. Je vais actuellement chercher à tracer à Votre Altesse le tableau fidèle et détaillé de l'entretien que j'ai eu avec Sa Majesté Impériale sur la situation des importantes affaires du moment.

L'entretien a duré environ deux heures. Sa Majesté a daigné m'écouter avec le plus grand calme, et avec une attention soutenue. Après que j'eus fini de lui exposer l'ensemble de ce que j'avais puisé dans les volumineuses communications que Votre Altesse m'a adressées par son dernier courrier du 5, et dont la simple lecture a été un travail de plusieurs jours consécutifs pour moi, l'Empereur prit la parole et me développa, sans un moment d'hésitation dans son discours, sa position tout entière, et le point de vue sous lequel il envisage les devoirs que les circonstances actuelles lui imposent, et dont il déclare ne pouvoir s'affranchir d'aucune manière sans compromettre son honneur, ainsi que la dignité et les intérêts de l'Empire de Russie.

„Il faut", me dit l'Empereur, „pour remonter à la source et pour vous donner une idée bien claire et bien précise de ma position et de mes transactions politiques, que je vous fasse le récit historique des événements, tels qu'ils se sont passés depuis le jour où je me suis trouvé à la tête des affaires. Après

diplomatischen Verkehr mit der portugiesischen Regierung abgebrochen hatte, verließ Lissabon in dem Augenblick als nicht mehr zu zweifeln war, daß Dom Miguel die ihm angebotene Krone annehmen würde. In der That erschien auch am 30. Juni ein „El Rey" unterzeichnetes Decret, womit Dom Miguel erklärte, sich allen Beschlüssen der drei Stände zu fügen, die ihn zur Nachfolge nach dem verstorbenen König Johann VI. beriefen. Siehe Nr. 903. D. 5.

la mort de l'Empereur, mon frère, je fus appelé à m'occuper du triste héritage de régler et de terminer une affaire qui l'avait occupé bien péniblement pendant des années sans aucun succès, et qu'il avait toujours espéré en vain arranger de concert avec ses alliés, savoir, l'aplanissement des différends existant avec la Porte, et le redressement des justes griefs de la Russie envers le Gouvernement ottoman. L'Empereur, mon frère, s'étant convaincu que la marche qu'il avait suivie ne l'aurait jamais conduit au but, avait décidé de faire la guerre pour y arriver, et elle aurait eu lieu positivement si la mort n'était venue l'enlever et nous plonger dans le deuil par une catastrophe nouvelle qui menaçait l'existence de la famille tout entière. Le Tout-Puissant a béni mes efforts, nous n'avons pas été victimes de cette trahison; j'ai triomphé de la conspiration abominable ourdie contre l'Empereur mon frère et toute ma famille, j'ai réussi à rétablir l'ordre et l'obéissance. Je me suis appliqué aussitôt après à suivre les traces de feu mon frère, et j'ai posé nettement ce que la justice et les traités, que la Porte n'avait jamais observés envers nous, m'autorisaient à lui demander. Après des difficultés innombrables et des tergiversations que les Turcs cherchèrent à employer pour éluder nos demandes, ils consentirent enfin, voyant bien que ma résolution était inébranlable, à envoyer chez moi, à Ackerman, des négociateurs pour terminer nos différends à l'amiable. Pendant que nous étions occupés de cette affaire, le Duc de Wellington arriva à Saint-Pétersbourg. Il me parla de l'insurrection des Grecs, de l'impuissance où la Porte s'était trouvée jusqu'alors de réprimer les rebelles et de rétablir l'ordre, des souffrances horribles de l'humanité et du sang répandu injustement sans arriver à aucun but; enfin des pertes que le commerce de toutes les nations éprouvait depuis des années, et de celles qu'il essuierait encore si on ne mettait fin à un état de choses aussi compromettant. Je répondis au Duc que je serais disposé à me joindre avec plaisir à toute mesure qu'il pourrait juger convenable pour atteindre ce but; mais

qu'à la vérité j'étais si neuf et si novice en affaires et en diplomatie, que je n'entrevois pas la possibilité d'y arriver facilement par la voie des négociations; que, s'il voulait me proposer ses idées, j'accepterais volontiers tout moyen qui pourrait nous y conduire. Les articles du protocole signé à Saint-Pétersbourg le 4 Avril furent le résultat de notre entretien. Je dois vous faire observer ici que ce fut à ma demande expresse que l'article V dudit protocole fut rédigé et inséré, savoir: „Qu'aucune des deux Puissances contractantes ne chercherait une augmentation de territoire, aucune influence exclusive ni aucun avantage de commerce pour ses sujets, autres que ceux que toute autre nation pourrait également obtenir." Après quelques jours de réflexion de la part du Duc de Wellington, il accepta ma proposition, et cet article fut inséré dans le protocole. Je crois, ajouta Sa Majesté, que c'est la première fois qu'on a obtenu de l'Angleterre de s'engager à participer à une entreprise offrant des frais et des risques pour elle en renonçant à des acquisitions ou à des avantages pour son commerce. Comme il est bien loin de ma pensée de songer à un agrandissement quelconque de territoire, cette clause était entièrement à ma convenance, et j'en fis la proposition franchement, pour m'assurer de mon côté que l'Angleterre n'avait en vue ni avantage commercial exclusif, à quoi elle vise souvent, ni influence prédominante. Je me rappelle, continua l'Empereur, avoir dit à cette époque au Duc de Wellington: „Mais, dites-moi, Monsieur le Maréchal, comment pensez-vous que les Turcs prendront ce que nous voulons arrêter pour les empêcher de réduire leurs sujets révoltés? Est-ce qu'ils endureront patiemment ce que nous voulons leur dicter?" Le Duc de Wellington m'a répondu à cela: „Oh! les Turcs, lorsqu'ils verront notre détermination bien sérieuse, ne pousseront jamais les choses à l'extrême, il ne faudra de notre part que quelques frégates pour les empêcher d'exercer des hostilités, pour les intimider et pour leur faire entendre raison; jamais, du reste, nous n'en viendrons à la guerre." L'Empereur

m'assura lui avoir répliqué: „Mais si cependant nos frégates étaient forcées de tirer le canon, est-ce que les Turcs prendraient cela pour des coups de canon pacifiques?” Le Duc aurait toujours soutenu sa première thèse que jamais on n'arriverait à cette extrémité, ni à celle d'une guerre que personne ne voulait. „La seule condition, me dit l'Empereur, que le Duc de Wellington m'imposa explicitement lors de la signature du protocole, fut de ne point en informer Lord Strangford, qui se trouvait alors en qualité d'Ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Je ne pouvais pas trop comprendre le motif qu'il avait de vouloir observer un mystérieux silence envers le représentant du Roi son Maître, mais je lui promis de n'en parler qu'à mes alliés, auxquels je devais donner confidentiellement connaissance du protocole, afin de les engager à y participer selon leur convenance. En attendant, nos conférences à Ackerman marchèrent d'un pas ferme, et nous parvînmes à vaincre les obstacles et à signer le traité qui devait enfin mettre un terme aux justes griefs que nous avions toujours élevés contre la Porte. La Russie était satisfaite, et il ne s'agissait plus que de voir remplir vis-à-vis d'elle les conditions qui avaient été stipulées.” Ici l'Empereur passa plus rapidement sur la suite des événements. „Le traité qu'on nomme chez vous „trilatéral” fut signé à Londres à la suite du protocole; vous et la Prusse n'avez pas jugé convenable d'y accéder, ce que je déplore toujours sincèrement, car j'ai la conviction intime que si nous eussions tenu, tous les cinq Cabinets, le même langage menaçant à Constantinople, et que nous eussions pu nous entendre sur la forme à employer pour obtenir la pacification des provinces insurgées, jamais rien de tout ce qui est arrivé depuis n'aurait eu lieu. Le Divan se serait soumis à notre demande, on aurait pacifié les pays en insurrection; l'action de la Sainte-Alliance se serait encore une fois manifestée avec éclat, et aurait déployé sa force irrésistible. Je tiens religieusement à ses principes conservateurs, me dit l'Empereur, et je serai constamment le plus chaud partisan de la Sainte-Alliance, qui trouvera en moi, quoi qu'on en dise,

un de ses soutiens les plus fermes. Je vous répète à cette occasion que je déteste, que j'abhorre les Grecs, quoiqu'ils soient mes coreligionnaires; ils se sont conduits d'une manière affreuse, condamnable, criminelle même; je les considère toujours comme des sujets en révolte ouverte contre leur Souverain légitime; je ne veux pas leur affranchissement, ils ne le méritent pas, et ce serait un fort mauvais exemple pour tous les autres pays s'ils réussissaient à l'établir. Je n'ai pas non plus reconnu l'indépendance des Colonies espagnoles en Amérique, et je trouve que la proposition que vous venez de faire à Londres, relativement à la Grèce, est en contradiction avec les principes que vous professez et vous fait sortir de votre rôle. Je reste, pour ma part, pur et fidèle à mes principes monarchiques. L'Empereur, veuillez le lui dire, trouvera constamment en moi un fidèle et puissant allié, prêt à lui donner la main en toute occasion, et à ne reconnaître que ce qui est légitime. S'il pouvait avoir besoin de mon assistance dans quelque complication que ce pût être, il me trouvera toujours prêt à le secourir avec une bonne réserve partout où il le jugera à propos. Je vous en donne ici ma parole, il n'a qu'à ordonner de moi. Je n'ai aucune vue d'agrandissement, d'ambition, ni de conquête quelconque. Je sais que tout le monde veut me prêter de semblables intentions; mais le fait prouvera que je veux uniquement la paix, le bonheur intérieur et la prospérité du commerce de mon peuple. La perte immense que cette branche d'industrie éprouve par les mesures que la Porte a prises, les provocations continuelles qu'elle s'est permises contre la Russie, la non-exécution du traité d'Ackerman, m'obligent à tirer l'épée pour faire valoir mes justes prétentions. Du moment où mes adversaires me rendront justice, je serai prêt à écouter les paroles de paix et de réconciliation qu'ils me feront parvenir. Je ne me dissimule d'aucune manière les inconvénients et les dangers graves de l'entreprise que je suis à la veille de commencer, mais cela ne me fera pas reculer devant mes devoirs. Je le déplorerais bien sincèrement, si des

circonstances hors de tous les calculs humains devaient conduire la Porte à se creuser un abîme. J'aime à croire que cette déplorable catastrophe n'aura pas lieu. Je vais me placer à la tête de mon armée pour me trouver à portée de recevoir à tout instant les ouvertures que le Sultan pourrait encore vouloir me faire, lorsqu'il verra que mon parti est irrévocablement pris, et pour rester le maître d'arrêter mes troupes lorsque je le jugerai utile. Ce n'est pas à la manière turque que je ferai la guerre. Si les véritables intentions de la Porte sont de faire droit à mes réclamations, j'accueillerai ses propositions chaque fois qu'on me les adressera. Du reste, aucun obstacle ne me fera reculer devant mon entreprise, dût-il en résulter la chute de l'Empire ottoman. Ce serait sans doute un nouveau malheur, une complication désastreuse, car je ne vois encore aucun moyen de reconstruire cet édifice s'il venait à crouler. Mais cette considération même, quelque grave qu'elle soit, ne saurait plus m'arrêter. Je dois à l'Empire de Russie de lui procurer ce que les traités lui assurent, je dois enfin établir d'une manière claire et positive les droits auxquels il ne saurait renoncer. Ma ligne est tracée, je la suivrai avec constance et fermeté, et si Dieu m'est en aide et bénit mes armes, je me trouverai à même de prouver à l'Europe que je n'ai aucune intention de faire des conquêtes, et que je sais être satisfait de ma position telle qu'elle est."

Après avoir écouté avec un profond recueillement les paroles de l'Empereur, je lui ai demandé respectueusement la permission de lui faire mes observations en réponse à ce que je venais d'entendre. Sa Majesté voulut bien m'accorder cette permission, et je parlai en ces termes : „Vous avez daigné, Sire, vous énoncer avec une franchise, un abandon que l'Empereur mon Maître ne pourra qu'apprécier à leur haute valeur. Mais souffrez aussi que je parle à Votre Majesté avec cette loyauté et cette droiture qui caractérisent essentiellement mon Souverain, et dont il est de mon devoir d'être le fidèle interprète. Veuillez, Sire, lire avec toute l'attention

qu'elle mérite la lettre que je viens d'avoir l'honneur de vous remettre de la part de l'Empereur. Le cœur de l'Empereur parle à celui de Votre Majesté avec toute la confiance que la pureté de vos principes, Sire, et vos sentiments élevés inspirent à mon Souverain. La complication grave qui menace la paix de l'Europe lui impose le devoir de vous exhorter, Sire, dans un moment où de grandes décisions vont prononcer sur les destinées d'un Empire et peut-être de l'ordre social tout entier, à ne point précipiter votre marche, et à réfléchir mûrement au remède que l'Empereur propose à Votre Majesté pour prévenir les maux effrayants qui, suivant sa conviction et sa longue expérience, nous attendent, si on ne parvient pas à ramener dans les conseils des Souverains alliés l'union et le système qu'on avait suivi jadis avec tant de succès. Votre Majesté me permettra de retracer la gradation de la marche qu'Elle a observée jusqu'ici dans cette affaire. Son Cabinet a signé avec celui de Londres le protocole du 4 Avril, qui a été converti ensuite en un traité signé à Londres et auquel la France a accédé. L'Autriche et la Prusse ont développé les motifs qui les empêchaient d'y participer. Toutefois, nous n'avons pas cessé de consacrer à Constantinople nos soins les plus zélés à l'aplanissement des différends existants entre les trois Cours et la Porte Ottomane. Le Sultan a résisté à tous nos efforts. La bataille de Navarin a eu lieu sans que Votre Majesté ni ses alliés l'aient voulu. Cet événement n'a rien pu changer aux déterminations de la Porte. Les représentants des Cours se sont enfin retirés de Constantinople, déclarant ne pouvoir continuer leur résidence dans cette capitale qu'à la condition que la Porte acceptât les stipulations du traité de Londres. La Porte n'a pas cédé davantage, et les représentants ont quitté Constantinople. Votre Majesté s'est trouvée dès lors frustrée des avantages du traité d'Ackerman, la Porte ayant déclaré, après le départ des représentants, que tout ce qui s'était passé rendait nuls les traités signés entre elle et la Russie, et le Divan, dans son aveugle désespoir, s'étant

laissé entraîner dans une route que l'Empereur mon Maître désapprouve hautement, et à l'égard de laquelle il a fait déclarer positivement à la Porte ce qu'il en pensait. Votre Majesté ne veut pas l'affranchissement des Grecs; Elle a daigné s'exprimer de la manière la plus correcte sur ses sentiments et sur sa manière de juger cette question. Et néanmoins les Grecs seront affranchis malgré Elle, malgré ce qu'Elle a voulu et déclaré. Voilà cependant les conséquences des précédents, conséquences contraires à ses vœux et amenées par la force des circonstances. Le traité d'Ackerman enfreint, Elle se voit maintenant dans la nécessité de faire une guerre isolée à laquelle Elle n'aurait plus songé, ayant obtenu tout ce qu'Elle désirait de la Porte Ottomane en faveur des véritables intérêts de la Russie. La guerre se fera donc encore contre sa volonté, mais comme une nécessité impérieuse que les circonstances ont développée. Elle désire la conservation de la Porte, et néanmoins Elle se décide à une mesure qui la ruinera peut-être, ou qui fera naître des combinaisons et des événements hors de tous les calculs de la prévoyance humaine. Voilà, Sire, le tableau que j'ose placer sous vos yeux, avec la prière bien instante de peser ce que je viens d'avoir l'honneur de représenter. L'avenir justifiera encore une fois nos appréhensions. Peut-être est-il encore temps, Sire, de donner une direction plus salutaire à nos efforts réunis, mais c'est à Votre Majesté à suivre la voie de la modération envers un Gouvernement faible, irrité, soupçonneux, et qui ne sait plus à quel parti s'arrêter. Si on pouvait lui inspirer quelque confiance dans un meilleur avenir, peut-être réussirait-on à le faire consentir aux concessions qu'on lui demande."

L'Empereur répondit : „Je ne puis me persuader que nous réussirions à faire plier la Porte par de simples menaces ou par des négociations; il faut le canon et la baïonnette pour les épouvanter et pour vaincre les résistances que le Sultan oppose à tout ce que nous avons fait jusqu'ici pour lui prouver notre désir de nous entendre. Toutes mes mesures sont prises

à cet effet, et je ne puis plus reculer devant aucun obstacle. Le tort que cet état de choses a fait au commerce d'Odessa s'élève déjà à environ trente millions de roubles. Les rapports que j'ai reçus dernièrement de la Servie m'informent que les Turcs exercent toutes les vexations et les cruautés imaginables dans cette province, au mépris des stipulations du traité d'Ackerman. Tous mes ports se trouvent sans débouchés ; ils ne peuvent débiter les productions de notre sol, parce que tout doit passer par cet étroit canal de Constantinople qui est fermé à mes vaisseaux. C'est là ma position actuelle. J'ai en main les preuves matérielles que les Turcs ont voulu empêcher la paix que j'étais au moment de conclure avec les Persans. On publiera incessamment ces pièces, pour mettre sous les yeux du public la conduite de la Porte à mon égard. J'ai cependant réussi à faire une paix honorable avec la Perse, et si Dieu m'aide dans la présente entreprise, je ferai également la paix avec la Porte, et on acquerra la conviction que je ne veux rien d'elle que ce qui est nécessaire au commerce russe et ce dont j'étais en possession par les traités. Je vous le demande à vous", me dit l'Empereur, „que fera l'Autriche si, par un hasard imprévu, le Gouvernement turc vient à tomber?" — „Voilà précisément", Sire, répondis-je, „ce que l'Empereur, dans sa sollicitude, vous représente, afin d'éviter la commotion et la confusion générale qui pourraient naître en Europe si cet événement était amené par la guerre que vous êtes sur le point d'entreprendre."

L'Empereur me dit alors : „J'ai lu attentivement le Memorandum (N° 893) que votre Cabinet a présenté à la Conférence de Londres sur le moyen qu'il propose à la Porte pour sortir de sa position embarrassante vis-à-vis des trois Cours. Je vous avoue que j'ai été longtemps avant de le comprendre, car je n'ai pu me persuader que votre intention véritable était que la Porte renonçât entièrement à ses provinces insurgées. C'est une dérision pour la Porte qu'une proposition semblable. D'ailleurs je trouve que ce serait un très-mauvais exemple à

donner aux rebelles. Les Grecs doivent rester, je le répète, sous la suzeraineté de la Porte, seulement on doit leur permettre d'exister. Mais comment votre Cour peut-elle proposer une pareille chose, tandis qu'elle n'approuve pas ce que nous voulions faire?"

„— C'est précisément, Sire", répliquai-je, „parce que nous avons la conviction que la Porte se résignera plutôt à la perte totale d'une province qu'à admettre le principe d'une ingérence et d'une intervention étrangères dans ses affaires intérieures. Les principes religieux des Turcs repoussent cette ingérence, et on ne parviendra jamais par cette voie à obtenir leur consentement."

„— Si, au reste", me dit l'Empereur, „mes alliés s'accordent à Londres à mettre cette proposition en avant, je n'y suis pas contraire; mais, je le répète, la Porte ne l'acceptera pas, et je ne m'attends à aucun succès de cette démarche. Pour celle de la suspension d'armes, nous venons d'apprendre de Paris que les Grecs ne veulent l'accepter que dans le cas où les trois Cours, sous la protection desquelles ils se sont placés, l'approuvent. L'Amiral de Rigny a mandé aussi qu'il n'entrevoyait pas la possibilité que cet armistice pût avoir lieu, car les Turcs voudront approvisionner les points qui manquent de tout, et alors, après les trois mois révolus, leur position n'en serait que meilleure et celle des alliés moins bonne."

L'Empereur termina cette longue et importante conversation en me disant: „Je vous ai exprimé toute ma pensée bien franchement; rendez-en compte à l'Empereur. Je tiendrai ma parole; je n'emploie aucune finesse et n'ai aucune arrière-pensée. Je ne suis qu'un général de brigade qui n'entend rien à la politique ni aux actes diplomatiques, mais je suis attaché à l'Empereur, je le respecte, et il me trouvera constamment sur la ligne de l'honneur et des principes. Si lui et moi nous voulons nous donner la main et nous entendre, puisque nous sommes encore maîtres chez nous, nous n'aurons rien à craindre d'aucun bouleversement, et cela d'aucun côté. Nous suffirons à

tous les besoins de l'Europe, parce que nos moyens, si nous savons les employer et les réunir, sont puissants, et nous savons nous faire obéir. Que dites-vous de tout ce qui se passe en Portugal? Est-ce que l'Infant se tiendra sur une ligne correcte? Vous écrit-on quelque chose?" Je dis à l'Empereur ce que Votre Altesse m'a écrit dans sa lettre confidentielle*). Sa Majesté me répliqua sur-le-champ: „Eh bien, sans m'être concerté avec vous, j'ai fait adresser les mêmes instructions à mon envoyé. Si l'Infant pouvait s'oublier au point de ne pas suivre la ligne de ses devoirs envers son frère et Souverain, ma mission a l'ordre de se retirer de Lisbonne, en déclarant à l'Infant que jamais nous ne donnerions notre approbation à aucun acte qui ne serait point justifiable devant le tribunal du Roi son Souverain, dont il n'est que le lieutenant. Vous voyez", continua Sa Majesté, „que nous nous rencontrons toujours lorsqu'il s'agit des principes monarchiques. L'Empereur les trouvera toujours chez moi, car j'ai été élevé dans ces principes, et les événements m'y ont confirmé."

Sa Majesté Impériale me serra la main, comme quelqu'un qui était bien aise de m'avoir dit tout ce qu'il avait sur le cœur, et me congédia avec les assurances de son affectueuse bienveillance.

Der russisch-türkische Krieg.

897. Metternich an Apponyi in Paris (D.-M.) Wien, 9. Mai 1828.

897. La guerre russo-turque, cette guerre que nous avons prévue dans toutes les phases précédentes comme le seul résultat probable et peut-être même possible des errements qui ont été suivis depuis des années, va éclater, et tout annonce qu'elle sera conduite avec une grande vigueur par la Russie. Tout se réunit pour qu'il doive en être ainsi. D'un côté, le besoin de frapper de

*) Diese confidentiellen Mittheilungen waren im Einklang mit den Weisungen, welche an Bombelles in Lissabon ergingen. Siehe Nr. 895. D. S.

grands coups pour atteindre le double avantage d'une prompt pacification dans des contrées où les maladies font de bien autres ravages que le sabre ennemi, et d'autre part, le grand intérêt d'en imposer fortement à l'Europe au début même de la guerre, dictent ici des règles aussi appropriées à la circonstance que faciles à exécuter par celui qui tient le pouvoir entre ses mains. Nous n'admettons pas que le désir de conquêtes proprement dites soit pour quelque chose dans les plans de la Russie. Cette Puissance n'a pas besoin d'étendre ses frontières pour être maîtresse des domaines ottomans qui les avoisinent; elle a des conquêtes d'un autre genre à faire sur ce même Empire, et elles ne lui manquent pas. Les explications sur l'article des indemnités, dont M. de Fontenay a été l'intermédiaire, ne nous semblent point encore préjuger l'avenir. On parle de trente millions de pertes que devrait avoir essuyées déjà le commerce de la seule ville d'Odessa: cette allégation est fausse; Odessa n'a encore rien perdu, sauf le mal que la seule perspective de la guerre a pu causer aux spéculateurs. Mais peu importe; ce n'est pas du commerce d'une ville ni de millions qu'il s'agit. Rien ne nous prouve que le résultat de la guerre sera conforme à ce que l'on prévoit; tout, au contraire, nous dit que ce résultat sera différent. Je n'énonce cette conviction que comme un simple acquit de conscience politique, et nullement comme une réerimination sur une situation qui se trouve amenée et déterminée par un pouvoir supérieur à la seule volonté des Cabinets.

Notre vœu le plus sincère est celui que M. le Comte de La Ferronnays ne quitte pas la ligne d'une forte action en faveur du maintien de la triple alliance, et il peut être bien assuré de notre franche coopération sur cet objet, dans tous les lieux comme dans toutes les occasions où notre voix pourra exercer une influence salutaire.

Les notions que nous sommes plus à même que toute autre Cour de recueillir sur la situation intérieure de l'Empire ottoman; ne nous permettent pas de douter que les succès

qu'obtiendront les armées russes devront être très-faciles. L'existence de cet Empire n'offre aucune garantie, et une question que nous croyons devoir regarder comme indéfinissable, vu que les trois alliés eux-mêmes ne sont pas encore parvenus à la définir entre eux, n'est pas de nature à pouvoir être résolue par un Gouvernement qui n'a pas la prétention d'entendre à demi-mot.

Le monde est ainsi en présence d'un bien grand mal, et je cacherais la vérité sur mes sentiments si je ne vous assurais que je regarde comme plus effrayantes encore les diverses chances de malheur qu'offre la situation morale de la France. Mon esprit s'arrête ici, et tous nos vœux se concentrent dans l'espoir qu'en dernier résultat le mal devra finir par le réveil des hommes de bien qui se laissent entraîner sur une pente ne pouvant aboutir qu'à un abîme sans fond. La question me semble réduite à l'alternative si ce réveil aura lieu avant que la perte soit consommée, ou seulement à la suite des catastrophes; et assurément des larmes répandues sur des ruines sont pour le moins des larmes fort inutiles.

Versuch das englische Kabinet an Oesterreich heranzuziehen.

898. Metternich an Esterházy in London (D.=N.) Wien, 31. Mai 1828.

898. Le compte que vous nous rendez des communications verbales que M. le Duc de Wellington vous a faites, a été apprécié par nous ainsi que l'est tout ce qui nous vient de sa part. Je crois ne pouvoir mieux répondre aux preuves de confiance que ne cesse de nous donner Sa Grâce, qu'en vous mettant à même de vous expliquer avec une franchise entière sur notre point de vue dans les graves circonstances du moment.

En m'adressant à M. le Duc de Wellington, je ne saurais me sentir arrêté par aucune de ces considérations qui souvent portent obstacle aux aveux complets entre les Cours.

Personne plus que moi n'est pénétré des grandes qualités qui distinguent ce Ministre, de l'élévation de sa pensée et de l'énergie de son caractère; — je ne suis pas davantage en doute sur la valeur qu'il attache à l'intimité des relations entre nos deux Cours.

L'analyse que M. le Duc de Wellington a faite des dernières publications du Cabinet de Saint-Pétersbourg est en tout point conforme au jugement que, de prime abord, nous avions porté sur ces pièces*).

Ce qui ressort des divers offices russes peut être résumé en peu de points:

La Russie, tout en affectant la plus grande modération, ouvre la porte aux exigences les plus vastes. Elle veut par là s'assurer d'avance un double bénéfice, moral et matériel. Quelle que puisse être la marche des événements, elle veut se ménager, par la position qu'elle a prise, ou l'un ou l'autre de ces bénéfices, et il ne lui sera même pas difficile de les cumuler;

Elle met à la charge de ses alliés, et bien directement à celle de l'Angleterre, la prétendue nécessité dans laquelle elle s'est trouvée placée d'agir ainsi qu'elle l'a fait;

Rien, en dernier résultat, ne pourra plus empêcher que ce ne soit elle qui aura été la Puissance libératrice du peuple grec;

La Russie parle de modération, et elle prend de nouveau l'engagement qu'elle ne vise ni à des conquêtes de territoire ni à la destruction de l'Empire ottoman.

Nous avons, il y a longtemps, énoncé vis-à-vis de la Cour de Londres notre conviction sur les plans véritables de l'Empereur Nicolas relativement à l'existence future de cet Empire. Il ne

*) Bezieht sich auf die russische Circular-Depesche vom 29. Februar sammt der außerordentlichen Beilage zur „Petersburger Zeitung“ vom 27. Februar, wovon in der Anmerkung zu Nr. 894 Erwähnung geschah. D. S.

veut pas sa mort, mais sa ruine; il n'a point de parcelles à conquérir sur son territoire en Europe; il lui faudrait le tout ou la majeure partie du tout pour que l'entreprise en valût la peine. Nous ne sommes donc pas disposés à croire que, dans le moment actuel, l'Empereur pourrait viser à des conquêtes matérielles qui ne se feraient qu'au détriment des Principautés. Il suit une autre direction, qui, à juste titre, doit lui paraître plus avantageuse. Il imposera à la Porte des charges pécuniaires telles que ses dernières ressources se trouveront épuisées. Reste à savoir si jamais le Sultan pourra satisfaire à la somme de ces exigences. S'il ne le peut pas, la Russie gardera des gages, et elle assurera ne point avoir fait de conquêtes.

La prochaine paix renforcera les exigences consacrées déjà par les stipulations des traités antérieurs et complétées par celui d'Ackerman, à tel point que, de fait, elles ne laisseront plus guère au Sultan que la qualification d'une inutile et dangereuse suzeraineté sur les deux Principautés du Danube et sur la Serbie.

L'Empereur Nicolas vient de déclarer qu'il lui faut pour son commerce des garanties qui soient entièrement à l'abri des événements. Il a déclaré de même qu'il veut que sa prépondérance soit à jamais établie à Constantinople. Par quels moyens matériels Sa Majesté Impériale entend-elle pourvoir à ce double but? Elle ne le dit pas; mais ce qui est indubitable, c'est que ce n'est que par le moyen d'une prépondérance positive et reconnue que son but pourrait être assuré, car les moyens purement moraux ne sauraient point atteindre à un effet pareil.

Les opérations de l'armée russe en Asie ont commencé. Elles seront aidées par les opérations de la flotte. Les forces russes vont s'emparer d'Anapa, de Sukum-Kalé et d'autres points sur la côte de la Mingrélie et de l'Arménie. Ces conquêtes paraissent si simples, et les esprits se familiarisent tellement avec elles, qu'il n'est guère à prévoir qu'aucune Puissance y trouve une violation ouverte de l'engagement

annoncé de ne pas en faire. Mais si nos informations sont exactes, nous verrons les Persans à leur tour prendre l'offensive contre les Turcs, et le Prince Abbas-Mirza chercher à indemniser le Schah, par des conquêtes sur le Pachalik de Bagdad, de la perte de l'Arménie persane.

Que deviendra la Puissance ottomane, attaquée de tous les côtés ? Deux seules alternatives se présentent ; celle de sa dissolution par suite d'une défense hors de proportion avec la force de l'attaque, ou bien sa soumission à des exigences qui, dans leurs effets nécessaires, équivaudront à une ruine prochaine. La Porte, en un mot, a le choix entre la mort ou une agonie prolongée.

De quelle importance ne seront pas en échange les chances que la Cour de Russie a su se ménager avec une incontestable habileté ? Elle pourra, dans l'une ou l'autre des hypothèses que je viens de poser, en tirer le parti le plus conforme à ses vues. En admettant qu'elle s'arrête à la seconde des alternatives indiquées, l'Empereur aura trouvé moyen de s'indemniser à la fois des frais qu'il aura si gratuitement encourus, et d'entourer d'une auréole de gloire militaire le début d'un règne qui avait commencé sous de bien tristes auspices ; de plus, il saura se prévaloir du bénéfice d'une modération à laquelle l'Europe entière s'empressera de rendre hommage.

Tel est, mon Prince, le tableau de l'exacte vérité, et ce ne sera pas M. le Duc de Wellington qui, avec la rectitude de jugement qui le caractérise, voudra nous démentir.

Dans une pareille position des choses, et en face d'un avenir si chargé de sinistres présages, le chef du Cabinet autrichien manquerait à son devoir s'il ne s'expliquait avec un entier abandon envers le chef du Gouvernement britannique.

Nous avons traversé naguère une époque d'autant plus difficile pour nous, que le mal le plus actif est venu de l'Angleterre même, qu'une longue tradition nous avait habitués à regarder comme le plus sûr gardien de tant d'intérêts communs aux deux Puissances. La même force des choses qui

eût infailliblement renversé, s'il n'avait été enlevé par la mort, l'homme public dont les audacieuses conceptions n'avaient d'autre but que de faire tourner le monde dans un cercle dont son ambition personnelle occupait le centre, — cette même force des choses, disons-le hardiment, a placé M. le Duc de Wellington à la tête des affaires de la Grande-Bretagne. Le bien qui a succédé au mal n'a point élevé nos espérances à un degré tel qu'il paraisse impossible de l'atteindre. . . .

L'affaire orientale est tellement gâtée, que la chance matérielle la plus heureuse à laquelle on puisse se rattacher, celle de la prompte terminaison de la guerre, se présente elle-même, sous une infinité de rapports, comme un résultat moral des plus funestes. L'Angleterre pourra influencer encore avec quelque succès sur le dénouement du drame, mais nous ne voyons pas qu'il y ait un parti clairement arrêté par son Cabinet, quoique nous rendions d'ailleurs une justice entière à l'uniformité parfaite du jugement que M. le Duc de Wellington vient d'énoncer envers vous, mon Prince, avec celui que nous portons nous-mêmes sur l'attitude que la Cour de Russie vient de prendre, et sur la valeur des manifestes que cette Cour vient de publier.

Vous savez, mon Prince, que nous eussions regardé comme une grande faute si les deux Cours de l'Alliance trilatérale s'étaient purement et simplement retirées immédiatement de leurs engagements envers celle de Russie, ou, ce qui revient au même, si, par une décision pareille, elles eussent dégagé l'Empereur Nicolas de certains engagements qui (sans nous arrêter ici à leur plus ou moins de précision) le tiennent néanmoins lié envers elles. Mais nous regrettons sincèrement qu'au lieu de délibérer sur des points de pure formalité, lorsque déjà l'Empereur de Russie s'est emparé de toute l'action, les deux Cours n'aient point su tirer un parti utile de l'existence même de leur traité commun, et qu'elles ne se soient pas rendues fortes de son maintien pour arrêter ou du moins pour gêner ce qui, dans son essor, peut conduire à des

résultats que personne ne saurait plus tempérer une fois qu'ils auront été atteints.

La dépêche de M. le Comte de Nesselrode à M. le Prince de Lieven, en date du 29 Avril dernier, nous a frappés bien plus par la confusion des propositions qu'elle renferme que par tout autre motif*).

Les alliés ont bien fait de se regarder comme liés par le traité de Londres; mais ils ont commis une grande faute en séparant la guerre russo-turque du même traité. La vérité est que l'origine de cette guerre séparée se trouve dans le traité du 6 Juillet; l'Empereur Nicolas aurait par conséquent dû être arrêté sur ce point. Mais la faute est faite, et il ne reste plus qu'à tâcher de la pallier par une marche subséquente ferme et précise.

M. le Duc de Wellington verra dans une explication aussi franche de ma part une preuve nouvelle du grand intérêt que nous attachons à la plus prompte fin de la partie, si compromettante pour la cause générale, que la Russie joue aujourd'hui, pour ainsi dire, sous l'égide de ses alliés. Une ère nouvelle devra suivre les prochains arrangements entre les Puissances en guerre, et si je regarde le présent comme perdu, je dois avec d'autant plus de zèle fixer mes pensées sur l'avenir, — et c'est à l'effet de préparer les chances d'un meilleur ordre de choses entre l'Autriche et l'Angleterre que je crois ne pouvoir me dispenser d'entrer dans quelques détails.

*) Ueber die Antwort Lord Aberdeen's auf die russische Depesche vom 17./29. April, womit die gewaltsamen Maßregeln des Krieges gerechtfertigt werden sollten, schreibt Gentz an Metternich unterm 18. Juli Folgendes: „Die Note ist in einem gezwungenen Styl abgefaßt, voll ermüdender Wiederholungen und ängstlicher Weitschweifigkeit; das Werk eines Diplomaten, der zwischen dem Bedürfniß die Wahrheit zu sagen und der Furcht zu mißfallen hin- und hergetrieben, weder seine eigene (freilich sehr schlechte) Sache zu vertheidigen weiß, noch die Blöße seines Gegners mit Entschlossenheit anzugreifen wagt, der vor jeder etwas scharfen Kritik selbst erschrickt und seine gerechtesten Besorgnisse mit trivialen Complimenten verkleistert. Man sieht es diesem Actenstücke an, daß es mehr zur Schau geschrieben, als auf irgend einen praktischen Gang berechnet ist.“ D. H.

Je commencerai par expliquer à M. le Duc de Wellington quelle est notre position.

On a assez généralement pris l'habitude de régler ses vues sur celles qui sont tracées par les journalistes et par les pamphlétaires. En représentant l'Autriche comme se trouvant placée sous le poids d'embarras financiers et administratifs inextricables et son armée comme anéantie, la faction a su ce qu'elle faisait; elle a voulu arriver à détourner les regards de l'Europe d'une Puissance que les temps et les événements ne sont point parvenus à faire dévier de sa ligne politique, et le nombre des gens crédules est immense. L'esprit de saine critique est éteint, et le fait que la calomnie s'attaque à un adversaire vivant n'est point entré dans les calculs de ces hommes crédules.

L'Autriche, mon Prince, n'est point éteinte: nous sommes pleins de vie et de vigueur; nos embarras ne se trouvent pas à l'intérieur; nos peuples n'ont pas besoin d'être excités, leur juste indignation a plutôt besoin d'être tempérée par la sagesse du Gouvernement; notre armée, enfin, est ce qu'elle a toujours été, et si les plus graves considérations nous ont forcés à mettre en panne, nous ne serons jamais retenus par la difficulté matérielle de déployer les forces dont nous avons besoin pour assurer notre propre sûreté et pour prêter du secours à ceux qui auraient besoin de notre appui. Ce n'est pas à une époque, sans exemple dans les fastes de l'histoire, où trois grandes Puissances se sont unies par un lien commun, malgré les vues qui les divisent sur l'objet même de leur union, que nous aurions pu trouver utile d'augmenter les alarmes et les méfiances en nous mettant en mouvement.

L'Autriche est une Puissance centrale; elle a besoin, par conséquent, de couvrir l'un ou l'autre de ses flancs; et ce n'est pas quand la Russie, la France et la Grande-Bretagne se trouvent unies, que l'Autriche peut se mouvoir sans d'imminents risques pour elle et pour le sort du corps social tout entier.

Mais cet état de choses va forcément trouver sa fin, et c'est à préparer et à consolider un meilleur avenir que devront

se vouer tous nos soins. Que M. le Duc de Wellington soit donc tranquille sur notre existence intérieure et en particulier sur la situation de notre armée. Notre système militaire n'est pas enclin aux parades et à ce qui n'est que du jeu; ce qui n'en est pas ne s'en trouve que mieux renforcé.

Mais, mon Prince, plus nous avons le sentiment de notre force, celui de la grande modération qui caractérise l'Empereur notre auguste Maître et celui de l'importance du retour à un système de confiance entière entre notre Cour et celle de Londres, plus devons-nous regretter l'embarras journalier qu'oppose à l'établissement de cette confiance l'organisation encore existante du département des affaires étrangères en Angleterre. Je fais à cet égard un appel à la conscience même de Votre Altesse. Dans quels rapports l'Ambassadeur de l'Empereur se trouve-t-il placé avec le principal Secrétaire d'État, et en nous portant sur un autre terrain, à quelle nullité absolue ne condamne-t-on pas l'Ambassadeur de Sa Majesté Britannique près de notre Cour! Les moments, certes, sont d'une gravité extrême, et Lord Cowley se trouve sans directions sous l'administration bienveillante de M. le Duc de Wellington, tout comme il l'était sous l'administration, hostile envers nous, de ses derniers prédécesseurs.

Veillez, mon Prince, ne pas cacher à Sa Grâce combien il est nécessaire et urgent que les choses soient changées à l'égard d'un point aussi important. Je n'ai aucun secret pour le premier Ministre, et aucune confiance dans celui qui devrait lui servir de premier intermédiaire avec l'Europe. La marche de mon esprit est trop pratique pour que je ne sois pas convaincu que l'existence de Lord Dudley est liée à tout un ordre de choses, et que par conséquent il disparaîtra ou triomphera avec lui. Mais c'est tout juste à cause de cela que je dois attendre avec impatience que le département qui influe si directement sur les relations de la Grande-Bretagne avec l'Europe entière tarde le moins possible à représenter dignement les nobles et utiles pensées du chef de l'administration actuelle....

J'aurai incessamment l'honneur de revenir sur tous ces objets, et je prie Votre Altesse d'user envers M. le Duc de Wellington de la franchise la plus entière*).

Die französische Expedition nach Morea.

899. Metternich an Trauttmansdorff in Berlin (D.-A.) Wien, 13. August 1828.

899. . . . L'opinion que M. Ancillon vous a exprimée sur l'expédition française en Morée est entièrement partagée par moi. Cette entreprise offre une somme immense de compromissions pour la Cour qui la tente, pour celles qui l'y ont autorisée, et enfin pour l'ordre social tout entier. Il devra me suffire, pour justifier la dernière de ces opinions, de vous rendre attentif à l'usage que les feuilles publiques françaises font déjà d'un événement qui ne fait encore que se préparer, et au parti que les factions désorganisatrices cherchent à en tirer. Je pourrais peut-être ailleurs traiter avec un certain mépris le mouvement que se donnent les folliculaires, mais une bien regrettable expérience nous a appris à ne point passer

*) Nicht ohne Zusammenhang mit dieser Depesche, vielleicht durch dieselbe zum Entschluß gereift, steht die Sendung des Lord Heytesbury, englischen Botschafters in Petersburg, in's Hauptquartier des Kaisers Nicolaus. Dieser Mission lag die geheime Absicht zu Grunde, sich vom Tripel-Tractat loszumachen und einen gemeinschaftlichen Gang mit Oesterreich anzubahnen. „Je n'ai point négligé d'exprimer à Lord Heytesbury le fond des idées de notre Gouvernement, qui se basaient sur une marche combinée et d'accord avec l'Autriche et non avec la Russie, à laquelle nous ne tenons que par ce déplorable traité." Mit diesen einem Berichte Esterhazy's entnommenen Worten erklärte Lord Aberdeen dem österreichischen Botschafter den Inhalt der mündlich erteilten Instruction an Lord Heytesbury. Man war übrigens in London mit dem ersten Auftreten Heytesbury's und den Ergebnissen seiner Verhandlungen nicht zufrieden. Der englische Diplomat ließ sich von den einschmeichelnden Worten des Kaisers Nicolaus gefangen nehmen und hörte dessen Ausfälle auf Oesterreich und Fürsten Metternich gelassen an, ohne mit Entschiedenheit, wie es im Geiste seiner Mission lag, entgegenzutreten. Darauf beziehen sich auch die Äußerungen Metternich's an Gens in dem unter Nr. 887 mitgetheilten Briefe. Siehe auch Nr. 904. D. S.

légèrement par-dessus les élucubrations des gazetiers français. L'expédition en Morée servira inmanquablement de complément aux violations de principe de tout genre qui ont signalé l'affaire trilatérale depuis sa première origine; elle servira peut-être même de point de départ à un nouveau mouvement politique.

L'affaire grecque n'est et n'a jamais été en France qu'un manteau pour couvrir un bien autre jeu; le philhellénisme dans ce royaume a eu la valeur de l'organisation d'un club politique avoué: le Gouvernement nous parle aujourd'hui d'une force majeure qui le pousse en avant; et c'est lui-même qui a créé cette force, à laquelle il ne sait plus résister. Le saura-t-il davantage quand, par sa condescendance, il aura donné aux factions de nouveaux gages de son obéissance passive? La chose me paraît aussi peu douteuse que l'est la tendance que suivent les partis en France. Tous se rencontrent plus ou moins aujourd'hui dans un même objet; cet objet, c'est l'extension des frontières. La France se place dans la direction des conquêtes, et les mobiles qui ont lancé et la république et l'Empire dans une aussi dangereuse carrière, viennent de nouveau se réunir dans le sentiment prédominant. Ces mobiles furent le désir des meneurs, du temps de la révolution flagrante, d'occuper la masse des Français par des événements au dehors et, sous l'Empire, la soif de la gloire. Ils agissent aujourd'hui avec une égale force sur les partis les plus opposés, et chacun d'eux croit y trouver son avantage. Notre prédiction si ancienne sur les maux qui nécessairement viendront accabler le corps social par suite du premier coup de canon politique qui serait tiré en Europe, à quel point ne s'est-elle pas déjà vérifiée et combien ne se vérifiera-t-elle pas peut-être encore?

L'attaque semble dirigée contre l'Italie. Les partis en France, — et je n'en excepte même pas un grand nombre de royalistes, — désireraient remplacer ce qu'ils appellent l'influence de l'Autriche dans la Péninsule par l'influence française. Certaine que sans des conquêtes consolidées par le

temps, et la toute première devrait être celle d'un royaume limitrophe, la prépondérance matérielle de la France ne saurait rien gagner sur notre calme réfléchi, sur notre marche politique toute conservatrice et franchement appréciée comme telle par les Princes de l'Italie, c'est aux peuples que s'adresse l'ambition de la faction. On leur promet un régime que la grande majorité repousse dans la Péninsule. Le jeu est clair, et il est même poussé jusqu'à l'indécence. Il ne nous fera point quitter notre ligne de conduite inaltérable. Si jamais ce jeu devait sortir de ses limites actuelles, s'il devait être suivi de faits, nous saurons leur résister, et j'espère que nous y réussirons dans l'avenir comme nous y avons réussi par le passé.

C'est ce que les Français ont pris une longue habitude de qualifier de leurs frontières naturelles, que la masse vise à atteindre et ce que les plus prudents parmi les imprudents cherchent encore à masquer.

La question majeure et décisive se trouve donc toujours être celle-ci : savoir si la campagne russe de 1828 finira la guerre. Si tel devait être le cas, et c'est assurément l'objet de tous nos vœux, les choses, au moins pour un certain temps, rentreraient dans l'ordre. Bien des plans seraient déroutés, et il faut du temps pour en créer de nouveaux, pour se préparer à les exécuter, et pour rassembler les éléments nécessaires à leur exécution. Si au contraire le printemps de l'année prochaine est destiné à voir la guerre se renouveler, l'Europe alors verra ce que lui vaudra et la guerre russo-turque et l'exemple d'une armée française qui va porter la liberté et l'émancipation à un peuple étranger.

Au milieu de ce dédale politique, l'Autriche n'arme pas ; ce que nous faisons, c'est de compter nos forces disponibles et celles qui ne le sont pas. Aussi le Gouvernement français est-il tout aussi peu inquiet de ce que nous faisons que de ce que nous ne faisons pas. Il sait l'un et l'autre, et il sait très-particulièrement que nos regards ne sont point tournés vers l'Orient. Les factions ne sont pas plus inquiètes, mais elles font du

bruit et elles injurient la Puissance qui les gêne. Tout cela est dans l'ordre naturel des choses, et je vous avouerai franchement, Monsieur le Comte, que je serai plus inquiet de notre situation individuelle, le jour où je verrai que les partis se taisent sur notre compte, que je ne le suis lorsqu'ils se permettent de penser tout haut. Ce qui m'inquiète, c'est l'avenir de l'Europe, et ce qui m'accable, c'est le compte que je ne puis m'empêcher de me rendre jour par jour des causes qui ont amené un état de choses aussi effroyable, et de celles qui, aujourd'hui encore que le mal est déjà si flagrant, mettent obstacle à la plus nécessaire des ententes entre les Puissances dont la Providence avait si longtemps couronné les efforts en faveur du maintien de la paix générale.

J'ai été provoqué à entrer dans ces explications par l'uniformité de pensée que chaque jour me prouve exister si heureusement entre les deux grandes Cours intermédiaires, et dont le peu de mots que vous a dits naguère M. Ancillon nous a fourni une nouvelle preuve.

Dom Kriegsschauplatz.

900. Metternich an Ottenfels in Constantinopel (D.-M.) Wien, 4. September 1828.

900. . . . La position des choses, telle que les nouvelles des divers côtés nous l'indiquent, est la suivante: L'armée russe, dont la force ne dépassait pas quarante mille hommes au moment où l'Empereur la quitta pour se rendre à Odessa, est devant la position de Schumla. Elle a couronné plusieurs hauteurs et s'est avancée jusqu'à la limite des fortifications de campagne ottomanes. L'armée russe était occupée à couvrir sa position par des redoutes; quelques corps avaient été poussés dans les défilés des Balkans, dans la direction des communications du camp ture avec Andrinople. Au camp russe on évaluait les forces d'Hussein-Pacha à quarante mille hommes, dont moitié en cavalerie.

Le Pacha se tenait tranquille; à l'exception de quelques partis qu'il a poussés en avant, aucun fait d'armes n'avait eu lieu. L'un de ces partis, fort de deux mille chevaux, s'était jeté sur les communications de l'armée russe et y avait fait du mal.

Les gardes russes ont passé le Danube. Elles s'avancent dans la direction de Varna. Le troisième corps d'armée, sous le général Scherbatow, s'avance en Moldavie. On le dit destiné à relever celui du général Roth, qui doit aller renforcer l'armée devant Schumla. La voix publique évalue à soixante mille hommes les renforts que l'armée agissante recevra par les différents corps qui sont en marche pour la rejoindre.

Le corps d'armée placé près de Widdin doit avoir reçu un renfort de douze mille Albanais. Il a fait une pointe dans la petite Valachie, où les Russes n'ont que peu de troupes. Le Comte de Langeron ayant pris le commandement en chef des deux Principautés, a quitté à la hâte Bukarest, en appelant à lui ce qu'il pouvait ramasser pour aller au-devant de l'ennemi. On disait le 22 Août (dernière date de nos rapports de Bukarest) que l'ennemi avait été ramené dans sa position de Kalafat.

Le Général Menezikoff, que l'Empereur a chargé du siège de Varna, a refoulé dans cette place les Turcs, qui s'étaient avancés de plusieurs côtés. Quelques barques canonnières ont été prises devant Varna par la flotte que commande l'amiral Greigh.

Silistrie fait une défense vigoureuse. L'ennemi a essuyé des pertes notables devant cette place. Giurgewo n'étant que faiblement observé, pousse des partis dans toutes les directions.

Les vivres en Roumélie sont rares; l'armée, en conséquence, est en souffrance. Elle éprouve surtout un manque d'eau pénible. Les hôpitaux sont encombrés.

Les corps disséminés dans les Principautés sont également affligés de maladies. La peste a cessé à Bukarest.

L'ensemble du tableau se résume ainsi:

L'armée russe, qui a commencé la guerre, s'est trouvée trop faible pour obtenir des succès décisifs. Il est clair que la guerre avait été entreprise et calculée sur la supposition que la Porte céderait aux inspirations de la terreur. Cette supposition ne s'étant point réalisée, les grandes opérations ont dû être suspendues jusqu'à l'arrivée de renforts.

Le plan de campagne des Russes offre des lacunes qui auraient pu déjà conduire aux résultats les plus funestes, si l'attitude des Turcs n'avait point été purement négative. Je me sers de ce mot, car celui de défensive ne serait point le terme propre. La défensive raisonnée n'exclut jamais l'offensive indiquée par les circonstances.

La position de l'armée envahissante est en contradiction avec toutes les règles militaires. Ne s'assurer que d'un seul passage sur un fleuve tel que le Danube; choisir ce point sur la ligne la plus éloignée; avoir pris avec de grands sacrifices en hommes Braila, au lieu de s'assurer de Rustschuk et de Silistrie; ne point garnir la Valachie de forces imposantes et laisser l'ennemi maître de toute la rive gauche du fleuve; s'engager ainsi de gaieté de cœur dans un défilé créé à plaisir et d'une extrême longueur; faire tout cela, ce n'est pas faire une guerre bien entendue, c'est compter sur les fautes que fera l'ennemi et ne chercher d'autres chances de succès que dans ces mêmes fautes.

Rien ne nous prouve néanmoins que les Turcs n'aient pas déjà commis toutes les fautes que les Russes espéraient de leur part; il ne nous reste plus qu'à voir s'ils en compléteront la mesure jusqu'au dernier terme de la campagne. Il est indubitable qu'une opération combinée entre l'armée de Widdin, les garnisons nombreuses des places sur le Danube et Hussein-Pacha, aurait inmanquablement déjà reconduit les Russes au delà du bas Danube et balayé les Principautés. Le moment propice pour une opération pareille eût été celui où l'Empereur avait pris le parti, dicté par la prudence, de quitter l'armée dans une situation aussi aventurée que l'était celle dans

laquelle elle se trouve devant Schumla. Ce moment sera passé le jour où les renforts l'auront rejointe.

Telle est la situation des choses sur l'un des côtés du tableau.

Le débarquement de l'expédition française en Morée, qui peut être effectué à l'heure qu'il est, le complète de l'autre côté.

Que veut ou que ne veut pas la Porte ? C'est ce que personne ne saurait encore décider. Si c'est le bénéfice du temps qu'elle regarde comme son véritable auxiliaire, elle suit un faux calcul.

Deux grandes Puissances sont engagées dans une lutte avec elle. Il faut les battre et chasser leurs armées, ou bien capituler à des conditions plus faciles à limiter dans une situation des choses moins compromise qu'elle ne le deviendra par l'effet du temps lui-même. La Porte aurait quelque raison de se livrer à un calcul comme le sien, si elle pouvait compter sur quelques auxiliaires dans une autre période de ces pénibles conflits ; mais cet auxiliaire ne se trouvant pas en Europe, elle a tort, cent fois tort, en ne battant pas l'ennemi là où sa position est difficile, ou bien en ne cédant pas le moins, là où elle devra inmanquablement dans la suite céder le plus.

Si une action forte et brillante devait faire changer cette position des choses, la première partie du jugement que je viens de prononcer se trouverait affaiblie ; la seconde n'en demeurerait pas moins dans toute sa force. Battus, les Russes ne céderont pas, car ils ne pourraient point céder ; gênés dans leur attitude, ils s'arrangeraient peut-être avec plus de facilité que ne le croit le Divan.

Tout me ramène ainsi aux indications que je n'ai cessé de donner. Je ne saurais rien y ajouter, ni rien en retrancher. . . .

Unterredung mit dem Prinzen Wilhelm von Preußen.

901. Metternich an Esterházy in London (D.-A.) Wien, 14. September 1828.

901. Parmi les étrangers qui sont venus assister au camp de Baden (Traiskirchen) se trouvent les Princes Guillaume et Auguste de Prusse.

Le premier*) est un Prince distingué de toute manière. Vous savez qu'il est particulièrement lié avec l'Empereur Nicolas, et qu'il n'a quitté Pétersbourg, après un séjour de plusieurs mois, qu'au moment où Sa Majesté Impériale s'est rendue à l'armée. Le Prince Guillaume avait fait les plus grands efforts pour obtenir du Roi son père la permission de faire la campagne à l'armée russe. Le Roi s'y est refusé.

Connaissant les facultés et les relations de Son Altesse Royale, j'ai naturellement dû attacher une haute valeur à pénétrer sa pensée à l'égard de la position des choses sur le théâtre de la guerre.

Voici, mon Prince, les résultats auxquels je suis arrivé :

J'établis d'abord en thèse que le Prince Guillaume est entièrement au fait de la pensée de Sa Majesté l'Empereur de Russie. Il a passé à ses côtés les mois qui ont précédé le commencement des hostilités, et je sais de science certaine que non-seulement l'Empereur a en lui une grande confiance personnelle, mais qu'il existe même entre eux une correspondance active. Partant de ces bases, je dois admettre que les paroles du Prince ont toute la valeur de celles que proférerait l'Empereur Nicolas lui-même.

Ce qui m'est ainsi démontré, et ce qui ne se trouve certainement pas en contradiction avec les idées que, dans tous les temps, je me suis formées sur la véritable position des choses aux époques passées, ce sont les faits suivants :

L'effroyable complication du moment tire sa source d'un esprit de légèreté, — je me permettrai même de dire — de

*) Siehe Anmerkung zu Nr. 888.

véritable enfantillage chez le jeune Monarque et dans ses jeunes alentours, excité et fomenté par la faiblesse extrême du Cabinet et par le mauvais jeu de quelques esprits brouillons.

La guerre sérieuse a été regardée comme ne pouvant pas avoir lieu. Comment ces Turcs si misérables, décelant à chaque pas leur faiblesse et leur peur par leur propension à endurer tous les outrages, oseraient-ils accepter la guerre avec la Russie ! Des plénipotentiaires turcs devaient dès lors se présenter inmanquablement aux premières étapes de marche de l'armée russe.

L'Empereur a été de bonne foi dans son éloignement pour des conquêtes matérielles. Il n'a voulu que baser l'avenir de son règne sur un coup d'éclat et assurer en même temps aux débouchés du commerce de son Empire une liberté entière.

Interpellé par moi sur les difficultés matérielles qui devaient s'opposer à la possibilité d'atteindre ce but, le Prince Guillaume m'assura ne point connaître d'une manière précise les moyens prévus par l'Empereur, mais qu'il croyait ne pas se tromper en les cherchant dans les deux conditions suivantes : démolition de toutes les places fortes turques sur le Danube, ainsi que des châteaux du Bosphore et des Dardanelles.

Sur mon observation que l'existence de l'Empire ottoman, liée comme celle de tout autre État aux moyens d'assurer son indépendance, pourrait bien se trouver menacée par l'exécution d'un pareil plan, qui, par cela même, pourrait rencontrer une forte opposition de la part de la Porte, et à la réussite duquel les Puissances commerçantes dans le Levant pourraient aussi trouver de leur côté de grandes difficultés à coopérer ; le Prince me répondit sans hésitation, „qu'il ne jugeait pas la chose de même ; que la Porte avait mérité un châtiment, et qu'il ne fallait pas l'écouter ; que, quant aux Puissances maritimes, elles n'auraient rien de raisonnable à opposer au plan, vu qu'il n'entraînait en aucune manière dans les idées de l'Empereur de gêner le commerce, mais qu'il désirait au contraire le libérer de toutes les entraves possibles.”

Le Prince avoue que les faits n'ont jusqu'à présent point répondu à l'attente, mais que celle-ci sera sans doute couronnée de plus de succès dans une campagne prochaine. Il admet, d'un autre côté, que cette position des choses offre des risques graves pour la conservation de la paix de l'Europe, et que, par conséquent, les Puissances devraient tâcher de prévenir la nécessité de la reprise de la guerre.

Nos rapports de Saint-Pétersbourg ne nous permettent pas de mettre en doute que la guerre y est impopulaire dans toutes les classes de la société. Il en est de même dans les provinces, et qui plus est, à l'armée. Vous vous souviendrez, mon Prince, que telle a été notre opinion, dans un temps où l'Europe entière a cru voir dans un élan national et militaire russe un grand embarras pour le maintien de la paix. La guerre est l'œuvre d'un petit nombre d'individus, parmi lesquels les ambassadeurs russes à Londres et à Paris ont joué un rôle principal. Il peut nous être permis de regretter qu'en aucun lieu on n'ait tenu compte de la connaissance toute naturelle que nous devons avoir plus particulièrement de l'esprit public dans les États qui sont limitrophes des nôtres, ainsi que de la somme des moyens que ces mêmes États déployent, comme de ceux qu'ils sont à même de déployer.

L'Empereur Nicolas a quitté Odessa le 1^{er} de ce mois à bord d'un vaisseau. Le corps diplomatique devait suivre Sa Majesté. Il paraît que Lord Heytesbury seul s'est décidé à prolonger son séjour. L'Impératrice devait quitter également sous peu cette ville, et après avoir fait la tournée de la Crimée, elle comptait être de retour à Saint-Pétersbourg vers la fin du présent mois.

Il est hors de doute qu'un coup quelconque va être frappé, peu après le retour de l'Empereur à l'armée. . . .

Fortgesetzte Friedensbestrebungen.

902. Metternich an Esterházy in London (D.=H.) Wien, 14. September 1828.

902. ... Les nouvelles du théâtre de la guerre continuent à prouver l'insuffisance des moyens que les Russes ont déployés au début de la campagne. Des renforts que j'ai quelque peine à évaluer à cinquante mille combattants doivent, à l'heure qu'il est, avoir rejoint le corps d'armée qu'ils sont destinés à appuyer. Ces renforts se composent de vingt mille hommes de la garde et d'à peu près trente mille hommes de troupes de ligne sous le général Scherbatow. Les premiers se rendent devant Varna; les seconds, dans les Principautés et au blocus des places sur le Danube, ainsi qu'au siège de Silistrie. C'est bien peu de monde pour remplir tant d'objets.

Aussi chaque jour devra-t-il augmenter les embarras des Puissances, de celles liées par le traité de Londres comme de celles qui lui sont restées étrangères. Une marche des affaires aussi directement opposée à l'attente de tous les partis doit nécessairement conduire aux complications les plus singulières. Je ne crois pas que l'histoire offre un second exemple d'un désappointement pareil à celui que la sérieuse résistance des Turcs doit faire éprouver tant à la Cour qu'au public en Russie. Le Cabinet devra songer à un changement de plan, et il devra être fortement conçu, car l'affaire qu'il s'agit de sauver est en elle-même très-grave.

Aussi, bien des dispositions arrêtées naguère ont-elles été changées. La flotte russe dans la Méditerranée jettera le masque et elle opérera hostilement; il en sera de même en toute chose.

Que fera la France dans ce revirement? Je ne suis pas embarrassé de le prédire. Elle continuera à faire agir son expédition dans la direction de l'alliance des trois Cours, aussi longtemps qu'elle aura devant elle les Égyptiens. Elle inclinera beaucoup à devenir l'auxiliaire de la Russie le jour où le Cabinet français sera sommé de prêter à la première de ces

Puissances un secours plus actif. Ma prévision qu'au quartier général russe l'expédition française serait accueillie comme une diversion favorable aux opérations de la guerre, n'a point tardé à se vérifier. Je désire bien vivement que, dans un prochain avenir, celle que je forme sur l'attitude politique de la France dans la guerre russo-turque n'ait pas le même sort.

Il est des vérités qui, vu leur évidence, ne peuvent demeurer cachées en aucun lieu. Je regarde comme des vérités pareilles les dangers suivants, savoir :

1° Que les calculs de la Russie ayant entièrement porté à faux, elle se verra forcée, dans le cas où la paix ne serait point signée entre elle et la Porte à la fin de la présente campagne, de développer à l'ouverture d'une nouvelle campagne toutes les ressources de l'Empire. Dès lors elle changera également la base de l'action qu'elle a avouée jusqu'ici ;

2° Que les mêmes causes qui pourront pousser Sa Majesté Impériale de Russie à d'aussi fâcheuses extrémités, engageront le Sultan à ne point entrer dans des arrangements qui auraient pour résultat de céder à l'ennemi avoué ce qu'il n'a point su acquérir à la pointe de l'épée, et de concéder aux ennemis amis ce qu'au péril de son existence il n'a cessé de leur refuser ;

3° Que la France, engagée matériellement dans la lutte, ne s'en retirera plus, quand même l'objet avoué de ses efforts serait atteint. Ayant une fois pris poste en Morée, le Gouvernement français succombera à la tentation de dicter à la Porte la double loi de la libération des Grecs et de la paix avec la Russie.

En admettant, mon Prince, que ces résultats possibles se présentent également à la prévoyance du Cabinet britannique, il me semble que je remplis un devoir envers nous-mêmes et envers l'Europe entière en vous chargeant d'entrer avec Lord Aberdeen dans de franches explications sur les besoins que peut créer une position des choses singulièrement dangereuse pour le repos général.

Nos soins les plus assidus ne cessent d'être dirigés vers le seul point où notre action morale puisse encore remplacer tant d'autres influences éteintes. Nous ne perdons ni une circonstance ni un prétexte pour prêcher à la Porte le retour à un état de paix qu'elle n'a point rompu, mais qu'elle seule peut rétablir. Nos efforts sont jusqu'à cette heure demeurés stériles, et il n'est pas surprenant qu'il en ait été ainsi; le Divan nous oppose les arguments mêmes que nous avons employés pour l'engager à céder à des dangers que l'expérience n'a pas encore justifiés. Il ne répond même pas directement à nos exhortations; mais il nous est impossible de nous cacher que le jour où il le ferait, il nous adresserait deux questions, savoir:

„De quel droit la Russie demanderait-elle au Sultan de faire des sacrifices, pour se racheter d'une guerre qu'il n'a point provoquée?”

Et: „Quelle sûreté de plus pourrait-il espérer de l'appui des Puissances, dans le cas où il se rendrait à leurs vœux relativement aux affaires de la Grèce?”

Notre action sur la Porte peut ainsi être regardée comme nulle, aussi longtemps que la situation générale des choses ne changera pas essentiellement. Quelles seront les déterminations auxquelles s'arrêtera en définitive la Cour de Londres? C'est ce qu'il nous importe grandement de ne point ignorer.

Je le répète, mon Prince, nous admettons comme un fait certain, en attendant que le développement des événements le contredise, que la présente campagne ne mettra pas fin à la guerre. L'hiver alors devra être employé à l'établissement d'une entente sérieuse entre les principales Cours. Si le printemps de l'année 1829 voit se renouveler la guerre, et si le même défaut d'accord entre les principales Cours devait se prolonger jusqu'à cette époque, l'Europe se trouvera placée en face d'une perspective effrayante de maux et de bouleversements.

Définir la situation des choses telles qu'elles se trouvent placées aujourd'hui, n'offre point de difficulté. Sans illusion, et selon le langage de la simple vérité, la voici exactement :

Une Puissance prépondérante s'est lancée dans une affaire isolée, en même temps qu'elle tient liées deux autres Puissances du premier ordre à une entreprise qui n'est pas clairement définie, vu peut-être que par sa nature elle est indéfinissable.

La première de ces Puissances a manqué son but isolé dans la première campagne. Par ce fait, elle a fourni au monde la preuve qu'elle s'est trompée ; mais une Puissance ne saurait se tromper impunément. L'Empereur de Russie ne peut pas se donner pour battu et se conduire comme s'il l'était en effet. Si la paix ne survient pas, il sera forcé de déployer l'année prochaine toutes les ressources de son Empire.

La Porte, enhardie par le mal qui ne lui est point arrivé, en fera autant de son côté. Elle ne cédera pas ce qu'on ne lui aura point arraché, et elle sera prête à le défendre dans une nouvelle campagne.

Si la Russie et la Porte étaient seules engagées dans la lutte, une semblable guerre n'offrirait pas à l'Europe un spectacle nouveau. Il en serait de même si l'insurrection en Morée, n'avait lieu que par suite des instigations de la Russie et si elle n'était soutenue que par les seuls moyens de cette Puissance. Mais il n'en est pas ainsi. Les Cours d'Angleterre et de France sont solidaires dans l'insurrection de la Morée, et les troupes de la dernière de ces Puissances viennent de prendre pied dans le pays insurgé.

Tels sont les faits ; chacun d'eux est une difficulté qui met obstacle plus ou moins directement à une prompté pacification.

Ces questions, mon Prince, sont d'une gravité extrême. En les signalant, nous ne prétendons pas les résoudre, mais apprendre ce que la Cour de Londres en pense. Sept années d'une véritable guerre morale vont être écoulées ; nos vues

n'ont point varié dans ce long espace de temps; notre marche est également restée uniforme. Ce que nous avons vu dans la malencontreuse affaire qui a servi de point de départ à la dangereuse complication du jour, nous le voyons encore; ce que nous avons voulu, nous le voulons de même. Nos craintes se sont réalisées; la guerre a été la suite inévitable de ce qui, à nos yeux, a dû en être le germe. Cette guerre, dont en réalité personne n'a voulu, a modifié les questions; trouvera-t-on moyen de faire la paix entre la fin de la campagne actuelle et l'ouverture de la prochaine? Toute la question est là, et sa solution décidera, ni plus ni moins, du maintien de l'ancien ordre politique de l'Europe ou de sa chute.

Les embarras sont extrêmes, car de toutes les affaires, les plus mauvaises sont celles qui se développent en sens inverse des vœux et des calculs de ceux qui s'y trouvent engagés. La nécessité que ces mêmes parties se rendent un compte bien précis de ce qu'elles voudront dans l'avenir, ressort avec une indubitable évidence de cette position des choses elle-même.

Dom Pedro's Rechte auf den portugiesischen Thron.

903. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Wien, 22. September 1828.

903. Allergnädigster Herr! Eure Majestät haben mir mittelst Allerhöchster Entschließung aus Weinzierl vom 29. August d. J. den Auftrag zu ertheilen geruht, Allerhöchstder selben über die verschiedentlich bestrittenen Rechte des Kaisers Dom Pedro und des Infanten Dom Miguel auf die Krone Portugals eine genaue, gründlich bearbeitete und auf den dortigen Landes- und Hausgesetzen beruhende Auseinandersetzung zu unterlegen.

Es wird mir um so leichter sein, Eurer Majestät diesfälligen Aufträgen zu entsprechen, als ich nicht erst Allerhöchstdero Befehle abwarten zu sollen glaubte, um dieser höchst wichtigen Frage die vollste Aufmerksamkeit zu widmen. Denn in demselben Augenblicke, wo ich bemerkt hatte, daß sich unter den Kabinetten der Hauptmächte

Europas und namentlich zwischen jenen von Wien und Berlin, einige Verschiedenheit in den Ansichten über die Frage: ob der Infant Dom Miguel nicht dennoch rechtliche Ansprüche auf die Krone Portugals habe? festzustellen anfang, habe ich mich mit der Ausarbeitung eines Memoire beschäftigt, in welchem ich diese Frage aus den verschiedenen Gesichtspunkten zu prüfen suchte, aus denen sie als eine staatsrechtliche Frage zu betrachten kommt, und zwar mit steter Rücksicht auf die Fundamentalgesetze dieses Landes und auf die für das regierende Haus bestehende Erbfolge-Ordnung. Der Zweck meines Memoire war daher, den augenscheinlichen Beweis herzustellen, daß nicht der Infant Dom Miguel, sondern nur allein der Kaiser Dom Pedro gesetzlich berufen war, seinem Vater, dem Könige Johann VI., in Portugal auf dem Throne zu folgen; daß daher Dom Pedro, als Souverain dieses Reiches, das unbestreitbare Recht gehabt hat, die Krone an seine älteste Tochter, die Infantin Donna Maria da Gloria, abzutreten, und daß endlich diese junge Prinzessin, in Gemäßheit der Verzichtleistung ihres Vaters, heute von Rechtswegen Königin von Portugal ist. Ich habe die Ehre, Eurer Majestät im Anschlusse eine Abschrift dieses Memoire*) mit der ehrerbietigsten Bemerkung gehoramt zu unterlegen, daß ich dasselbe seiner Zeit den Kabinetten der Hauptmächte Europas zu dem Ende mitgetheilt habe, um sie über diese so verwickelte Frage aufzuklären, vorzüglich aber, um selbe vor den Bemühungen und Ränken der Partei des Dom Miguel und der verwitweten Königin, seiner Mutter, zu warnen, welche Eurer Majestät durchlauchtigste Enkelin um jeden Preis von der Thronfolge in Portugal ausschließen will.

Dieses Memoire hatte in der That auch den Vortheil, daß es die Kabinete der Hauptmächte zur Suspendirung ihrer Entschliessungen vermochte, und eben dadurch uns Zeit gewinnen ließ, selbe für eine günstige Aufnahme des Conciliations-Mittels zu stimmen, welches ich ihnen in Antrag zu bringen beabsichtigte, um dieser bedauerlichen und

*) Wir unterlassen die Aufnahme dieser Deutschschrift, deren staatsrechtliche Auseinandersetzungen, Begründungen und Schlußfolgerungen in dem Vortrage zum Ausdrucke gelangt sind.

gefährlichen Verwicklung, unbeschadet der Rechte der Königin Marie, endlich einmal ein Ende zu machen.

Gehe ich jedoch Eurer Majestät von den ersten Resultaten der Unterhandlung Rechenenschaft ablege, welche ich in Bezug auf den letzteren Gegenstand mit den Kabinetten der europäischen Hauptmächte, und insbesondere mit dem großbritannischen eingeleitet habe, glaube ich hier noch vorher in eine strengere Prüfung der Statuten der Cortes von Lamego und der Pragmatik Königs Johann IV. eingehen zu sollen, weil man dermal gerade auf diese Acte die Rechte Dom Miguel's auf die portugiesische Krone, zum Nachtheile des Kaisers Dom Pedro und der Königin Marie, gründen will. Ich schmeichle mir zwar durch das obenangeführte Memoire die Grundlosigkeit jener Behauptung vollständig erwiesen zu haben; sollten Eure Majestät indessen nach dessen Durchlesung noch einige Zweifel über diese Frage haben, so hoffe ich, Allerhöchstdieselben durch die hier folgenden weiteren Erörterungen bald zu überzeugen, daß nur Eurer Majestät durchlauchtigste Enkelin Maria da Gloria dermal rechtmäßige Königin von Portugal ist.

1. Die Verfassung Portugals bis zum Zeitpunkte der Erhebung des Hauses Braganza auf den Thron dieses Landes war zwar dem Namen nach und in mehreren ihrer Grundzüge monarchisch, in der Wirklichkeit aber durch die Theilnahme der drei Stände, die unter dem Namen der Cortes die Repräsentation der Volks-Souverainetät in Anspruch nahmen, beschränkt. Ganz besonders war dies der Fall bei allen Gesetzen, die von Zeit zu Zeit über die Erbfolge in den verschiedenen Zweigen der königlichen Familie gegeben wurden; und da die häufigen Regierungs-Veränderungen und Thron-Revolutionen die auf diese Gesetze Bezug habenden Fragen vielfältig in Anregung brachten, so übten die Cortes mehr als einmal das Recht aus, jene Fragen, bald mit Beistimmung der Könige, bald ohne dieselbe, gewöhnlich nach dem Willen und im Interesse der augenblicklich mächtigsten Partei zu entscheiden.

2. Von diesen Entscheidungen haben sich besonders zwei im Gedächtnisse der portugiesischen Nation und in den Schriften ihrer Rechtslehrer und Geschichtschreiber erhalten, und sind von den neuen

Advocaten des alten portugiesischen Staatsrechtes als Fundamental-Gesetze angerufen worden: die Constitutionen von Camargo, die unter dem Könige Alphons I. (nach Einigen im Jahre 1143, nach Anderen im Jahre 1181) ergangen sein sollen, und die Declaration der Cortes vom 28. Januar 1642, welche in Folge der Revolution, wodurch Spanien vom portugiesischen Throne ausgeschlossen ward, Johann IV. Herzog von Braganza als König anerkannte. Ueber die Rechtsgiltigkeit beider Acte sind zu allen Zeiten zahlreiche und zum Theil sehr erhebliche Zweifel aufgestellt worden. Die Constitutionen von Camargo sind — wie schon deren Abfassung beweist — das Werk einer barbarischen Zeit, und würden, wenn ihre Echtheit völlig erwiesen wäre, höchstens als historisches Monument, gewiß nicht als Rechtsquelle, unter durchaus veränderten Verhältnissen, einige Aufmerksamkeit verdienen. Die Declaration von 1642, die der auf den Thron erhobene Monarch nicht einmal selbst bestätigt hat, trägt in jeder Zeile die Spuren ihres Ursprunges, des Zweckes, dem sie unmittelbar gewidmet war, und der Umstände, die sie veranlaßten. Der beiden Acten gemeinschaftliche Grundsatz war jener der Ausschließung jedes fremden Fürsten von der Landes-Regierung. Ueber die einzelnen Artikel dieser angeblichen Fundamental-Statute lassen sich ganze Bände polemischer Dissertationen schreiben. Wie wenig sie auf die heutigen Streitfragen anwendbar sind, ist in dem oben gehorsamst beigegebenen Memoire hinreichend dargethan, auch unter Anderm in der zu London erschienenen Protestation der brasilianischen Gesandten, welche ich hier gleichfalls beischließen zu sollen glaube, mit einleuchtenden Gründen nachgewiesen worden.

3. Seit der Revolution von 1642 fand keine Ständeverammlung mehr statt, und während aller nachfolgenden Regierungen war weder von den Cortes, noch ihren Grundgesetzen mehr die Rede. In diesem langen Zeitraume haben die Könige die oberste Staatsgewalt unbeschränkt und ungetheilt ohne Einspruch ausgeübt; sie haben ohne Zuziehung der Cortes die wichtigsten Beschlüsse gefaßt, Gesetze gegeben und abgeschafft, das gesammte Verwaltungs-System des Reiches und seiner Colonien nach eigener Einsicht, unter dem Vorfige mächtiger Minister und Kronbeamten geregelt, mit fremden Staaten Kriege geführt und

Verträge aller Orten geschlossen. Selbst in den entscheidendsten Epochen der neueren und neuesten Geschichte, in den Verhandlungen vor und nach dem Utrechter Frieden, unter Pombal's weitgreifenden, oft gewaltthätigen Reformen, unter der langen Regentschaft des nachmaligen Königs Johann VI., ist ihrer nicht gedacht worden. Sie haben weder in dem wichtigen Augenblicke, wo die königliche Familie nach Brasilien auswanderte, noch bei Allem, was dort — von Erhebung Brasiliens zum Königreiche bis zum Ausbruche der brasilianischen Revolution — geschehen ist, ihre Stimme erhoben. Als im Jahre 1820 die Revolution in Portugal ausbrach, hat man zwar den Namen der Cortes mißbraucht, um für den Umsturz aller alten Verfassungen den Schein einer gesetzlichen Sanction zu gewinnen; die revolutionären Cortes hatten aber mit den ehemaligen nichts als diesen Namen gemein; in Form und Geist und System waren sie eine constituirende National-Verammlung nach modernem Zuschnitt, die — gleich der französischen im Jahre 1791 — dem Monarchen mit Willkür und Gewalt eine der großen Mehrheit der Nation verhaßte Regierungsform aufdrang. Als diese im Jahre 1823 gestürzt ward, beschäftigte man sich zwar eine Zeit lang mit Entwürfen zur Wiederherstellung der alten Cortes, von denen aber keiner zur Vollziehung kam. Endlich ward im Jahre 1825 der wichtige Tractat, welcher die Unabhängigkeit Brasiliens von Portugal besiegelte, durch die Vermittlung auswärtiger Mächte ohne Zuziehung der Cortes abgeschlossen, mithin ihre politische Existenz als gänzlich erloschen betrachtet.

4. In dieser Lage der Dinge hatte König Johann VI. das unbestreitbare Recht, sowohl die Erbfolge in Portugal als die Regentschaft im Falle seines Todes aus eigener Machtvollkommenheit zu reguliren, und wenn er nicht für gut fand, seinen erstgeborenen Sohn und dessen Descendenz vom portugiesischen Throne auszuschließen — was allerdings mit wechselseitiger Uebereinkunft in dem Tractate von 1825 stipulirt werden konnte — wenn er vielmehr nicht blos stillschweigend sondern ausdrücklich Dom Pedro zu seinem Nachfolger bestimmte, so stand dieser Entschließung kein rechtliches Hinderniß entgegen. Auch erhob sich, weder zur Zeit der Unterzeichnung des Tractats, noch als Johann VI. kurz vor seinem Ableben seine Tochter Maria

Isabella zur Regentin ernannte, noch in dem Zwischenraume, der vom Tode dieses Monarchen bis zu den ersten Souverainetäts-Acten seines Sohnes verfloß, in Portugal der mindeste Widerspruch gegen die Rechtsgiltigkeit seiner Dispositionen und sämmtliche europäische Höfe erkannten diese Dispositionen in ihrem ganzen Umfange an.

5. Wenn auch, nach dem factischen Erlöschen der Cortes, noch irgend ein Tribunal, noch irgend eine constitutionelle Behörde befugt gewesen wäre, die Anordnungen Johann's VI. unter dem Vorwande einer Verletzung der Declaration von 1642 (des einzigen darauf anwendbaren alten Gesetzes) anzugreifen, so hätten doch die ersten Beschlüsse Dom Pedro's sofort zur Beseitigung dieses Vorwandes hingereicht. Der ausgesprochene Beweggrund (die *ratio legis*) des Statutes von 1642 war kein anderer gewesen als der, zu verhüten, daß die Krone von Portugal einem fremden oder auch nur einem außerhalb Landes residirenden, wenngleich zur Thronfolge verfassungsmäßig berufenen portugiesischen Prinzen zu Theil würde. Dom Pedro ging jedem Einwurfe entgegen, indem er für seine Person seinem unbezweifelten Geburtsrechte entsagte und seinen Anspruch auf den portugiesischen Thron seiner nächsten Erbin übertrug. Er räumte sogar jede Besorgniß, welche die Unmündigkeit dieser Prinzessin für die Zukunft erregen konnte, aus dem Wege, indem er ihr seinen Bruder zum Gemal und dereinstigen Mitregenten bestimmte. Folglich war selbst allen Dispositionen des Statuts von 1642 vollständig Genüge geleistet: die künftige Königin, eine portugiesische Prinzessin, nach der Verzichtleistung ihres Vaters in der Successions-Linie die nächste (von Brasilien auf immer getrennt) zur Residenz in Portugal verpflichtet und einem portugiesischen Prinzen verlobt. Donna Maria vereinigte mithin in ihrer Person alle Eigenschaften und Titel, die nicht nur das allgemeine Erbfolge-Recht, sondern auch das locale portugiesische — insoferne die Beschlüsse von 1642 noch gesetzliche Kraft behalten hätten — vorschrieb; und blinder Factionsggeist allein konnte ihre unumstößlichen Ansprüche verkennen.

6. Dom Miguel hatte bei Uebernahme der ihm freiwillig übertragenen Regentschaft zugleich den Rechten seines kaiserlichen Bruders und seiner künftigen Gemalin gehuldigt. Böse Rathgeber verleiteten

ihn, nach der Krone zu streben; sie eigenmächtig auf sein Haupt zu setzen, schien selbst diesen Rathgebern zu gewagt; sie faßten den Entschluß, ein Schattenbild der alten Cortes von den Todten zu erwecken. Zu diesem Schritte, wenn er auch in der löblichsten Absicht geschehen wäre, war der Regent, als bloßer Stellvertreter einer höheren Autorität, ohne Geheiß oder Zustimmung derselben auf keine Weise befugt. Die Vollmacht, die er selbst nicht besaß, konnte er Anderen nicht verleihen; und durch eine Junta, deren Zusammentritt allein schon ein Staatsverbrechen war, entscheiden zu lassen, wer König von Portugal sein sollte, beleidigte sogar die gesunde Vernunft. Auch verläugnete die Ausführung des Unternehmens weder den Geist, in welchem es geschehen, noch den Zweck, welchem es gewidmet war. Die angeblichen Repräsentanten der Nation waren nichts als ausgewählte Werkzeuge und notorische Mitschuldige der Usurpation. Ihre in zwei oder dreitumultuarien Zusammenkünften begonnenen und vollendeten Berathschlagungen waren der eitle Widerhall dessen, was fanatischer Parteigeist längst vorbereitet hatte und Willkür und Gewalt zu vollziehen bereit war; und die Beschlüsse dieses Spott-Parlamentes hatten gerade so viel rechtliches Gewicht, als die Manifeste der „Trombeta final“ (portugiesisches Blatt).

7. Aus den vorstehenden Bemerkungen ergibt sich:

- a) Daß nach den in allen europäischen Regentenfamilien bestehenden, in Portugal nur für einzelne Fälle und ausnahmsweise modificirten Erbfolge=Gesetzen, Donna Maria da Gloria durch die Verzichtleistung des Kaisers, ihres Vaters, auf den portugiesischen Thron, die einzige rechtmäßige Erbin dieses Thrones ist;
- b) daß selbst unter Voraussetzung der Statute von 1642 gegen die Succession dieser Prinzessin kein rechtlicher Einwurf stattfindet;
- c) daß die von Dom Miguel ohne Befugniß und Vollmacht veranstaltete Einberufung der Cortes, als ein in Materie und Form illegaler Act, die Rechte der Königin Maria nicht entkräften konnte, und folglich der von dieser Versammlung gethane Ausspruch in jeder Rücksicht null und nichtig war.

Aus dem bisher Gesagten ergibt sich ferner, daß die Mächte, welche in dem Augenblicke, wo Dom Miguel die Usurpation des

portugiesischen Thrones durch Annahme der Krone dieses Reiches, die er sich von den Cortes anbieten ließ, vollendete, nicht gezaudert hatten, ihre diplomatischen Verbindungen mit der neuen portugiesischen Regierung durch Zurückberufung ihrer Gesandtschaften von Lissabon abzubauen, heute das unbestreitbare Recht hätten, zu erklären: daß sie den Infanten Dom Miguel als König von Portugal nicht anerkennen könnten, und daher die geeigneten Maßregeln ergreifen würden, um der jungen Königin Maria II., als der einzig rechtmäßigen Königin von Portugal, die Krone dieses Landes zu sichern.

Da jedoch eine solche Erklärung der Mächte — wenn sie den beabsichtigten Zweck erreichen soll — nothwendigerweise durch Drohungsmaßregeln unterstützt werden müßte, welche wieder die innere Ruhe auf eine ernste Weise stören könnten — da, von einer anderen Seite, die Mächte durch solch' einen Schritt der revolutionären Partei in Portugal einen neuen Schwung geben würden, was sicher nicht in ihrem Interesse und ihren Absichten liegen kann — da endlich die Königin Marie zu jung ist, um die Zügel der Regierung selbst zu führen, auch die in diesem Falle nöthige Einführung einer Regentschaft die innere Lage Portugals nur noch mehr compliciren würde: so war es nothwendig, ein Conciliationsmittel zu ersinnen, das zur Hintanhaltung so großer Unzukömmlichkeiten geeignet wäre, die Rechte der jungen Königin Marie auf keinen Fall compromittiren würde und von den Mächten in Anwendung gebracht werden könnte, ohne selbe in einen Widerspruch mit ihren vorausgegangenen Erklärungen und ihrem früheren Benehmen zu setzen. Das von mir ausgedachte und nach meiner inneren Ueberzeugung zur Vereinigung aller Interessen allein geeignete Mittel besteht in der Verschmelzung der Rechte der Königin Marie (Rechte, welche die Hauptmächte Europas zur Zeit der Wiener Transaction vom Monate October v. J. implicite anerkannten und die der Infant Dom Miguel aufrecht zu erhalten feierlich beschworen hatte) mit jenen Rechten, welche man in Portugal diesem Prinzen zuerkennt. In der That, wenn man die Rechte dieser zwei streitenden Parteien durch eine zwischen Beiden ohnehin schon verabredete Heirat verschmilzt und dem Infanten Dom Miguel das Recht einräumt, bis zur Zeit, wo die junge Königin Marie das zur

Schließung einer solchen Verbindung erforderliche Alter erreicht haben wird, mit ihr den portugiesischen Thron als Co-Regent des Reiches und mit dem Königstitel zu theilen, so bereitet man den Mächten durch dieses Mittel eine gesellschaftliche Basis, auf welcher sie hoffen dürften, die Wiederherstellung der inneren Ruhe Portugals auf eine feste und dauerhafte Art zu begründen.

Um die Vortheile, welche dieses Conciliationsmittel unter den gegenwärtigen Umständen darbietet, augenscheinlicher zu machen, habe ich über diesen Gegenstand eine klare und gedrängte Punctation entworfen, welche dem oben angebotenen Memoire als Ergänzung dient und die Eurer Majestät gehorsamst zu unterlegen ich die Ehre habe *). Ich habe diese beiden Actenstücke allsogleich Eurer Majestät Botschafter in London mit der Weisung übersendet, selbe dem englischen Ministerium mitzutheilen, und den Fürsten Esterhazy für den Fall, als das von mir vorgeschlagene Conciliationsmittel den Beifall dieses Ministeriums erhielte, ermächtigt, von Letzterem zu verlangen, dasselbe zur Basis jener Unterhandlung zu nehmen, deren Einleitung in Rio Janeiro so dringend wäre, um den Kaiser Dom Pedro für unsere Ansichten zu gewinnen. Das britische Cabinet hat meinen Vorschlag nicht allein sehr günstig aufgenommen, sondern ihn sogar zur Grundlage der Instructionen des Lords Strangford zu nehmen sich entschlossen, welcher kürzlich nach Rio Janeiro gesendet wurde, um diese Angelegenheit mit dem Kaiser zu verhandeln und zu beendigen. Baron Marshall ist gleichzeitig mit ähnlichen Instructionen versehen worden und hat den Auftrag erhalten, die Schritte des Lord Strangford mit seinem ganzen Einflusse zu unterstützen. Endlich werden sich Eure Majestät gnädigst erinnern, daß Allerhöchstdieselben dem Kaiser Dom Pedro im nämlichen Sinne zu schreiben und ihm den Rath zu ertheilen geruhten, die Rechte seiner Tochter Maria da Gloria unter den Schutz der europäischen Hauptmächte zu stellen.

Es ist demnach nichts zur Sicherung des Erfolges dieser wichtigen Unterhandlung vernachlässigt worden, und der Geist der Mächte

*) Ist nur eine kurze Reassumirung der im Vortrag weitläufiger besprochenen Punkte, kann daher entbehrt werden. D. S.

gung und Weisheit, so wie der conciliatorische Sinn, wovon der Kaiser Dom Pedro in der letzteren Zeit so vielfältige Proben gegeben hat, lassen uns mit vieler Wahrscheinlichkeit einen unseren Wünschen angemessenen Erfolg dieser Negotiation erwarten. Die größten Schwierigkeiten werden wir wahrscheinlich in Lissabon von Seite des Infanten und vorzüglich von jener der verwitweten Königin seiner Mutter finden, welche gleich anfangs sich gegen die Heirat dieses Prinzen mit der jungen Königin Marie offen ausgesprochen hat.

Von einer anderen Seite aber sollte man glauben, daß der Infant, dem doch daran liegen muß, von allen Mächten als König anerkannt zu werden, die Sache genau überlegen dürfte, ehe er das Conciliations-Mittel von sich stößt, welches wir soeben zu Rio Janeiro in Antrag brachten und das wir in Lissabon ebenfalls vorschlagen wollen, sobald uns die Entschließungen des Kaisers Dom Pedro bekannt sein werden, vorzüglich aber, wenn er sehen wird, daß die Mächte fest entschlossen sind, sich ihm gegenüber unerschütterlich auf der Linie zu erhalten, auf welche sie sich in Folge seiner Usurpation zu stellen nicht gezaudert haben.

In diesem Sinne dürfte die neueste Erklärung des englischen Ersten Staatssecretärs an den nicht anerkannten Agenten Dom Miguel's zu London, von der uns Fürst Esterhazy Nachricht gegeben hat, vielleicht nicht unwirksam sein. Bis zum gegenwärtigen Augenblicke besteht übrigens unter allen Höfen eine vollständige Gleichheit der Meinungen; die Kabinete von Paris, Berlin, Petersburg und Madrid, welchen ich ebenfalls meinen Vorschlag mitgetheilt habe, sobald ich wußte, daß er von dem englischen Ministerium beifällig aufgenommen worden war, haben sich demselben einstimmig angeschlossen.

Ich glaube daher mich der Hoffnung überlassen zu dürfen, daß der gegenwärtige Vortrag auch Eure Majestät in Betreff der Giltigkeit der Ansprüche Allerhöchsthrrer durchlauchtigsten Enkelin auf den portugiesischen Thron, so wie rücksichtlich der Sorgfalt, mit der ich sie zu vertheidigen mir zur Pflicht machte, vollkommen beruhigen werde; und es erübrigt mir demnach für den Fall, als Eure Majestät darauf recurriren wollten, hier nur noch, den Tractat vom 29. August 1825

und das Edict vom 15. November desselben Jahres, auf welche sich in dem obenerwähnten Memoire und in der Punctuation bezogen wird, ehreverbietigst zu unterlegen*).

Temporäres Einverständniß Englands mit der Politik Oesterreichs.

904. Metternich an Esterhazy in London (Ref. D.=M.) Wien, 8. October 1828.

904. Lord Cowley m'a donné, sous le sceau du secret, une connaissance entière de la dernière expédition du Cabinet de Londres à Lord Heytesbury**). Cette expédition fait honneur à Lord Aberdeen. Elle est aussi bien écrite que bien pensée, et elle exprime de la manière la plus franche la conviction du Gouvernement sur la marche politique de l'Autriche. Les dépêches en question complètent en un mot les notions satisfaisantes que vous avez recueillies vous-même de la bouche de MM. les Ministres anglais. Sous cet important rapport, nous ne pouvons donc qu'être parfaitement satisfaits.

Je voudrais pouvoir appliquer la même profession de foi à la situation générale des affaires. Celle-ci est, sous quelque aspect qu'on l'envisage, la plus critique et la plus dangereuse possible.

La position dans laquelle se trouve le jeune Empereur de Russie est de la nature la plus embarrassante. . . .

L'Empereur Nicolas pourra-t-il laisser impunies ses propres défaites? ne sera-t-il pas forcé de chercher à tirer vengeance de ses propres fautes? Il serait impossible de ne pas l'admettre;

*) Mit dem Edicte vom 15. November 1825 wurde der Tractat vom 29. August desselben Jahres kundgemacht. Darin wird die Trennung der beiden Reiche, Portugal und Brasilien, ausgesprochen. Artikel I lautet dahin, daß Johann VI., unter freiwilliger Verzichtleistung auf das Kaisertum Brasilien und mit dem bloßen Vorbehalte des Kaisertitels für sich, seinen Sohn Dom Pedro als Kaiser von Brasilien anerkennt, wozu im Artikel II Dom Pedro seine Zustimmung erklärt. In Verbindung mit dem Vortrag steht Nr. 895. D. S.

**) Siehe Anmerkung zu Nr. 898.

D. S.

dès lors, à quoi ne devrait-on pas s'attendre dans un prochain avenir?

D'après ses dispositions connues, la Porte ne cédera pas, et ce ne seront pas les succès aussi réels qu'inattendus des Turcs dans la première campagne qui pourront faire incliner le Sultan à fléchir.

De cet état de choses il va naître une nécessité irrémédiable: c'est que le Gouvernement anglais se prononce sur le parti qu'il sera forcé de prendre; c'est du choix de son attitude que je ne puis encore me rendre compte. Il existe entre une explosion de mauvaise humeur de sa part et la facilité avec laquelle il s'est prêté jusqu'ici aux fantaisies de ses alliés, un juste milieu qui seul pourrait servir la cause générale sans exposer l'Europe à de terribles commotions. Le Cabinet saura-t-il se placer sur cette ligne? C'est ce qu'il nous est impossible de préjuger, et tout dépendra néanmoins du fait.

Je vous ai entretenu, dans ma dernière expédition, de Mgr. le Prince Guillaume de Prusse. Depuis, j'ai eu lieu de me convaincre combien le développement des événements de la guerre lui paraît étrange. Il m'a fourni par là plus d'une preuve de la légèreté extrême avec laquelle les opérations doivent avoir été conçues par Sa Majesté Impériale de Russie. Un insuccès, la possibilité du fait même, n'ont jamais été admis à Saint-Pétersbourg. C'est, en grande partie, M. le Comte de Nesselrode qui a protesté contre l'entrée en campagne avec des forces plus considérables, non-seulement par la conviction que le Sultan céderait sans hésitation, mais principalement pour éviter l'excédant de charges qui retomberait d'un poids trop lourd sur la Porte par suite des indemnités de guerre qu'elle aurait à payer. Le Cabinet russe a ainsi fait de l'économie pour les Turcs, et on ne peut certainement pousser plus loin le désarroi dans les idées. J'attends incessamment de vos nouvelles, mon Prince, et elles devront nous apporter nécessairement les lumières qui nous manquent encore.

Friedliche Stimmung der Pforte.

905. Metternich an Esterhazy in London (D. A.) Wien, 2. December 1828.

906. Metternich an Esterhazy in London (D. A.) Wien, 2. December 1828.

905. . . . Un grand changement s'est sans doute opéré dans l'attitude morale de la Porte; pour s'en rendre raison, il suffirait d'en chercher la cause dans les deux circonstances suivantes: savoir, dans ce que le caractère et l'intelligence du Sultan offrent de particulièrement saillant, et dans l'éloignement où se trouvent maintenant placés les Grecs de toute participation aux affaires politiques de l'Empire.

Le caractère ottoman se présente aujourd'hui dans toute sa simplicité; il n'est plus influencé ni travesti par les nuances qui sont propres à l'esprit des Grecs; et, parmi cette nation, les Fanariotes ont sans aucun doute, et depuis de longues années, fourni une classe particulière, abâtardie par tous les genres de vices. Ce n'est qu'à travers le prisme tenu en main par cette caste que la Porte a vu l'Europe, et que les Cabinets ont aperçu le Gouvernement ottoman.

Si la résistance que le Sultan oppose aux concessions qui lui ont été demandées dans le cours des dernières années ne saurait plus être mise en doute, et si l'on doit trouver tout naturel qu'à la suite d'une campagne qu'il ne pouvait pas plus heureusement terminer, le Sultan Mahmoud ne soit pas disposé à plus de souplesse qu'il ne l'était aux approches et à l'époque même du danger, il nous semble que le point de vue tout européen que le Reis-Effendi a développé à notre Représentant, relativement à la paix future avec la Russie, fournit matière à une foule d'observations nouvelles. Il n'y a que peu d'années encore, le Divan aurait regardé comme contraire à une bonne politique musulmane toute idée d'un arrangement général, d'un concours des Puissances à la paix des Turcs, en un mot, de transactions qui, dans leur forme, seraient celles des Congrès européens. Rien ne nous paraît ni plus juste ni plus rempli de sagacité que le tableau tracé par

le Reis-Effendi des suites de toute pacification entre le Sultan et l'Empereur de Russie, conclue selon le mode consacré jusqu'ici entre les deux Puissances. Il me semble ainsi démontré que l'on rêve plus à Pétersbourg qu'à Constantinople.

L'humeur contre les Cours de Londres et de Paris est grande à Constantinople. Ce n'est plus tant l'expédition de la Morée elle-même que la prise des forteresses qui excite ce sentiment dans le Divan. . . . Celui-ci cependant sera assez sage pour ne point rompre en visière aux deux Cours. Son parti nous semble pris à ce sujet.

En plaçant les questions sur leur véritable terrain, nous ne saurions nous dissimuler que de bien autres difficultés s'opposent aujourd'hui à la grande œuvre de la paix.

Jamais entreprise de guerre n'a été conduite comme celle qui coûte aujourd'hui à la Russie les plus précieux de ses biens, que rien ne saurait ni compenser ni remplacer, et parmi lesquels je regarde comme le premier ce prestige de puissance, fruit de plus d'un siècle d'efforts de tout genre, d'une finesse et d'une adresse toujours conséquentes chez ceux qui dans cet espace de temps ont guidé les affaires politiques et militaires de l'Empire. L'Empereur Nicolas a, sans contredit, dépensé en une seule opération le patrimoine de gloire et de prestige que lui avaient laissé ses devanciers depuis la fondation de l'Empire ! Ce bien est perdu, et il l'est d'une manière irréparable. L'Empereur aura-t-il la force de caractère et ce calme de la véritable sagesse qui permettent aux hommes de se dire que ce qui est perdu n'existe plus et que dans telles circonstances données, le risque que peut entraîner l'idée de reconquérir ce qui n'existe plus est bien plus grand que ne saurait jamais être le résultat heureux de l'entreprise, eût-elle été même couronnée des succès les mieux démontrés. Tout est dans cette question, car c'est dans sa solution que se trouve la possibilité comme l'impossibilité d'empêcher par la conclusion de la paix l'ouverture d'une nouvelle campagne. Celle-ci une fois entamée, tout aura changé dans la position de la Russie

comme dans celle de l'Europe. Par suite d'une seconde campagne malheureuse, l'Empire russe court des chances que je ne me permets pas d'évaluer; et s'il est vainqueur, l'Empereur ne pourra plus faire une paix conforme aux engagements qu'il a contractés envers l'Europe et ses alliés, à l'ouverture de la campagne de 1828.

La Porte, d'un autre côté, semble s'être établie sur une base d'intention et de décision inattaquable du côté de la raison et du bon droit. En se déclarant prête à faire la paix, mais une paix véritable, et bien déterminée à ne plus se soumettre au régime de capitulations masquées du nom de paix, elle a raison devant Dieu et les hommes. Elle a si fortement raison, que si les rôles pouvaient être changés entre la Russie et l'Autriche, l'Europe entière serait fort prompte à condamner ouvertement ce qui dans notre conduite serait sans doute et universellement réprouvé comme un abus de puissance. D'où vient la différence qui, jusqu'ici au moins, se serait fait sentir dans les jugements de l'Europe sur les procédés de l'une et de l'autre des deux Puissances? Évidemment de ce charme qui entourait le colosse russe, avant que l'Empereur eût pris soin lui-même de le dissiper avec tant de légèreté. Le charme a disparu, et il a non-seulement disparu pour les Cours et pour les peuples de l'Europe, mais également pour le Divan et le peuple musulman. Ce que l'Empereur de Russie a perdu, le Sultan l'a indubitablement gagné aux yeux de la nation, et en partie même à ceux du public européen. La Porte est prête à faire la paix; mais cette paix n'est pas, j'en ai bien peur, celle à laquelle voudra jamais consentir l'Empereur de Russie.

Au milieu de cette grande complication déjà presque insoluble de sa nature, se trouve encore enlacée la déplorable affaire trilatérale! Je vous avouerai cependant qu'elle m'inquiète moins; au point où le conflit général et cette affaire elle-même sont arrivés, elle n'engagera pas la Porte à la rupture avec les deux Puissances, et le Divan lui-même semble enclin à chercher les moyens de se rapprocher d'elles. Il paraît avoir

le bon esprit de se placer et de se maintenir en face de cette affaire comme en regard d'une question de fait. Il devra appartenir à la sagesse des deux Cours, saisies activement de cette affaire, de trouver, en avisant de leur côté aux moyens de s'arrêter dans la poursuite de leur entreprise, le meilleur mode de ne pas compromettre le repos général plus qu'il ne l'est déjà.

Vos derniers rapports, mon Prince, ainsi que ceux que le même courrier nous a apportés de M. le Comte Apponyi, étaient enfin de nature à relever notre espoir dans la conduite de l'affaire trilatérale. La décision des deux Cours de mettre le terme le plus prompt à leurs opérations, et de consulter avant tout l'intérêt de la paix, de préférence aux vues que la troisième Puissance doit tout naturellement attacher à la prolongation indéfinie d'un différend qui continuerait à peser d'une manière directe sur son ennemi; une telle détermination nous semble être la seule correcte et la seule proportionnée à la gravité des circonstances. Quelque embarras que puisse présenter sa mise en pratique, elle devra rester immuable, et la sagesse des Gouvernements des deux grandes Puissances pourra alors finir par vaincre les plus graves difficultés. Si tout ne me trompe, la situation déplorable dans laquelle se trouvent les affaires de Russie devra servir à rehausser dans le Ministère français le sentiment de son indépendance; sentiment qui jusqu'ici n'avait guère été consulté par les Bourbons depuis l'époque de leur retour.

Quant à nous et à notre marche politique, elle ne saurait faire l'objet d'un doute à Londres. Nous fournissons aujourd'hui au monde, à nos amis comme à nos rivaux, une preuve nouvelle de l'esprit qui par-dessus tout nous anime. Notre conscience n'a point fléchi sous le poids d'un isolement complet; ses vœux et sa direction ne changeront pas le jour où une catastrophe qu'éprouve l'Empire voisin pourrait facilement prendre à nos yeux la couleur d'un avantage. Ce que nous avons voulu, nous le voulons encore; nous voulons le rétablis-

sement d'un état de paix générale que nos constants efforts n'ont su maintenir. L'ancienne et naturelle alliance entre nous et l'Angleterre existe, elle n'a pas besoin d'être corroborée par des phrases; et si une aussi haute condition du salut commun a paru quelque temps obscurcie, la faute n'en a pas été à nous. Vous devez vous rappeler, mon Prince, le temps où je me voyais forcé de vous exprimer le regret le plus vif de ce que, pour nous comme pour le reste de l'Europe, l'Angleterre n'existait plus.

C'est au retour de nos deux Cabinets à une manière de voir uniforme que nous devons pour le moment nous borner. Aller au delà de ce but ne me semble pas encore possible. Vous nous avez vus, dans des temps assurément fort difficiles, ne point nous refuser à prendre l'initiative dans bien des mesures générales; et si nous pouvions même nous reprocher de nous y être prêtés trop souvent, jamais cependant nous n'avons cédé à un autre sentiment qu'à celui d'une stricte nécessité, ou d'une utilité bien démontrée à nos yeux. Aujourd'hui, nous ne pouvons qu'attendre ce qui nous viendra de la part des Puissances qui, se trouvant enveloppées dans un même embarras, doivent sentir un égal besoin de s'en dégager. Aller au delà, ce serait non-seulement nous compromettre, mais ce serait méconnaître l'intérêt commun de l'Europe.

Metternich an Esterházy in London (D. A.) Wien, 2. December 1828.

906. Toutes les nouvelles qui nous arrivent journellement des Principautés et de nos frontières ne font que confirmer l'état déplorable auquel l'armée russe se trouve réduite. Ces nouvelles n'étant toutefois que fragmentaires, et aucune autorité n'étant là pour les rassembler ou pour les réunir seulement dans un cadre régulier, une foule de particularités essentielles nous échappent et ne peuvent être appréciées que par des inductions.

C'est ainsi que nous ne saurions encore décider si la levée du siège de Silistrie a été motivée par les seules intempéries

de la saison, ou si une opération offensive des Turcs a rendu nécessaire un parti aussi désespéré. Ce qu'il y a de plus probable, en rapprochant des données éparses, nous paraît être que les deux causes ont également influé sur le fait. . . .

Dans la position présente des choses, il serait impossible que Varna pût résister à une attaque sérieuse, ni même à un blocus. Les faibles restes de l'armée chargée d'en défendre les approches devront succomber aux privations, et le point de Varna lui-même ne pourrait être défendu dans l'état de démantèlement où il se trouve.

Tels sont les résultats d'une campagne que le bon droit avait condamnée d'avance, et qu'aucune disposition sage ou vigoureuse n'avait soutenue dans son exécution. . . .

Si la campagne de 1812 en Russie a témoigné d'une faute de calcul inconcevable de la part d'un homme de la trempe de Napoléon, au moins aucun des moyens matériels pour la réussite de son entreprise n'avait été négligé par lui. En 1828, la Russie a fait une guerre qui, proportion gardée, ne lui aura coûté ni moins d'hommes ni moins d'attirail de guerre, car enfin on ne peut perdre plus qu'on n'a engagé. Mais, dans cette campagne, jamais l'armée n'a été éloignée de plus de trente ou quarante lieues de ses frontières, et il a fallu un effort tout à fait particulier pour trouver moyen de se créer, par le choix volontaire et délibéré d'une pareille ligne d'opération, tant de causes de ruine et de mort.

Une nouvelle et grande difficulté attend immanquablement les Russes en 1829; c'est l'épuisement et la ruine totale des deux Principautés danubiennes. Une administration sans exemple y a détruit la majeure partie des ressources pour le présent et pour l'avenir. Les champs y sont restés sans culture, et les animaux de trait et d'approvisionnement sont ruinés et consommés. Reste encore à savoir si l'hiver se passera sans que les armées ottomanes les envahissent, — ne fût-ce que pour les évacuer à l'ouverture de la campagne et pour les abandonner à l'ennemi dans un état de dévastation plus irrémédiable encore.

D'après les calculs les plus modérés, l'armée turque engagée en avant de Constantinople, en y comprenant les garnisons des places, doit dépasser à l'heure qu'il est cent cinquante mille combattants. Journallement, des troupes asiatiques traversent le Bosphore, et l'on assure que leur aspect est très-satisfaisant.

L'époque actuelle, mon Prince, est des plus graves. Une réputation immense se trouve compromise; elle devra chercher à se réhabiliter. D'un autre côté, un Empire que l'on regardait comme éteint vient de se relever. Il est du devoir des Puissances de surveiller la lutte; nous avons fait ce que nous avons pu pour éviter que ce conflit vînt à éclater; nous ne pouvons maintenant qu'attendre la solution des délibérations qui sont ouvertes entre les Cabinets engagés dans une partie du drame.

La dernière poste de Constantinople nous a apporté beaucoup de rapports sur la situation des affaires en Grèce. Elles portent l'empreinte du sol sur lequel elles se font. Le désordre règne dans la nullité; quelques fantasmagories et point de réalité; ce qui au milieu de tout cela vit le moins, c'est le Gouvernement, et le personnage le plus coulé à fond est M. de Capodistria.

Declaration der drei allirten Höfe an die Pforte in Betreff Griechenlands.

907. Metternich an Esterházy in London (D.-M.) Wien, 12. December 1828.

907. ... Dans la déclaration*) que les trois Cours se proposent d'adresser au Divan, le mot de provisoire se lie à la vérité à la garantie, et dans cette acception, il ne se

*) Auf Grund des Londoner Conferenz-Protokolles vom 16. November ließen die drei Höfe durch Vermittlung des in Constantinopel befindlichen niederländischen Gesandten, Herrn van Zuylen, der Pforte eine Erklärung überreichen des Inhaltes: daß England, Frankreich und Rußland bis zu dem Zeitpunkte, wo die drei Mächte im Einklang mit der Pforte zu einem Endvergleich gelangt sein

présente pas à notre esprit comme un obstacle insurmontable; mais si le Divan croyait pouvoir l'appliquer à la délimitation, il acquerrait infailliblement à ses yeux la valeur d'un *impedimentum in re*. Nous avons déjà, et trop souvent, traité cette question de la délimitation, pour que je ne me dispense pas d'y revenir encore une fois. Si je la touche, ce n'est que pour faire sentir l'extrême difficulté que j'entrevois d'obtenir de la Porte son consentement à une proposition qui me paraît incompatible avec ses principes connus. Le Sultan pourra circonscrire son action sur la Morée et sur les Cyclades; il pourrait même renoncer à leur possession; je dis plus: il pourrait, par suite d'une guerre malheureuse, être forcé à renoncer à la possession de pays beaucoup plus étendus, mais il ne pourra jamais, ni aujourd'hui ni en aucun temps, se décider à admettre en principe une délimitation provisoire....

Il me reste, mon Prince, à vous définir notre position relativement à cette démarche....

La démarche que M. l'Ambassadeur des Pays-Bas va faire à Constantinople nous fait pressentir trois résultats, savoir:

1° Que la Porte ne répondra pas d'une manière satisfaisante à la déclaration trilatérale;

2° Que la démarche arrêtée dans la Conférence à Londres causera à Pétersbourg de l'irritation, ne fût-ce que cette irritation qui, en Russie plus encore qu'en aucun autre lieu, se lie au sentiment de l'impossibilité d'empêcher ce qui n'y plaît pas;

würden, die Morea nebst anliegenden Inseln und die Cycladen unter ihren einstweiligen Schutz (garantie provisoire) stellen und keinen Angriff darauf dulden werden; daß ferner diese Mächte sich der Hoffnung hingeben, die Pforte werde sich endlich mit ihnen zu einer wohlwollenden und freundlichen Verhandlung behufs Beschwichtigung Griechenlands verständigen. Diese Erklärung ward dem Wiener Kabinete zur Kenntniß gebracht mit dem Ersuchen, die Wiederanknüpfung der Verbindungen seitens Englands und Frankreichs mit der Pforte in Constantinopel zu unterstützen, was auch geschah.

D. H.

3° Que l'organe lui-même par lequel la démarche sera faite à Constantinople, ajoute à la difficulté qui pourrait, aux yeux de la Porte, se trouver dans le fond de la question.

Ces considérations, mon Prince, devaient nécessairement influencer sur le parti que nous avions à prendre. Mais il en est d'autres encore que nous ne saurions nous dissimuler, et qui, réunies aux précédentes, ont dû nous décider à adopter la marche qui ressort de ma direction à l'Internonce.

Ces considérations sont puisées dans notre parfaite connaissance des hommes et des choses.

L'Internonce, s'il devait être invité par M. de Zuylen à se joindre dans une forme quelconque à sa démarche, ferait, en se rendant à cette invitation, sortir notre Cour de l'attitude que jusqu'à cette heure elle a su conserver d'une façon immuable dans la complication orientale, attitude à laquelle nous devons en particulier la confiance que nos conseils peuvent inspirer encore au Divan.

Si M. l'Envoyé de Prusse devait éprouver de l'hésitation, et je l'admets comme fort probable, à s'avancer sur la même ligne que notre Représentant, la Cour d'Autriche perdrait inmanquablement aux yeux de la Porte son attitude de bienveillante neutralité.

Enfin, de deux choses l'une : M. de Zuylen réussira dans sa démarche, ou il ne réussira pas.

Dans le premier cas, la Cour de Russie ne manquerait pas de nous accabler du reproche de n'avoir su faire emploi de notre influence sur le Divan que dans une occurrence où le succès des alliés lui paraîtrait une défaite russe ; dans le second cas, M. de Zuylen ne manquerait pas de rejeter sur notre Représentant une partie de la non-réussite.

Ma dépêche ostensible à l'Internonce vous prouvera, mon Prince, que la marche que nous lui recommandons est parfaitement d'accord avec le système de réserve qui nous est commandé par les considérations susdites. Mais vous trouverez

en même temps, dans l'instruction secrète*) que nous lui donnons, les preuves les plus incontestables de l'appui que sous d'autres formes nous croyons pouvoir prêter à l'objet véritable de la prochaine démarche. Cette instruction doit satisfaire le Cabinet anglais, à la connaissance duquel nous en confions seul le secret.

Je vous invite, mon Prince, à donner connaissance de la présente dépêche et de ses annexes à M. le Comte d'Aberdeen.

*) In dieser geheimen Instruction vom 10. December schreibt Metternich dem Internuntius in Constantinopel: „Les deux Cours (von England und Frankreich) sont décidées à envoyer des agents à Constantinople le jour même où la porte leur en sera ouverte. Elles ont uniformément annoncé cette décision à la Cour de Russie. Pour en adoucir l'effet, et aussi par un ménagement que nous sommes loin de désapprouver, elles proposent au Cabinet de Saint-Petersbourg de laisser les Représentants des trois Puissances réunis dans quelque port de la Méditerranée, et d'envoyer deux agents particuliers traiter de l'affaire trilatérale à Constantinople même.

La délimitation de la Grèce est provisoire, mais ce mot n'a point de valeur aux yeux du Cabinet britannique.... L'idée de l'émancipation totale de la Grèce est définitivement abandonnée par les deux Cours. Il ne s'agira ainsi que de l'une de ces formes municipales qu'il ne serait donné à aucun Gouvernement de tolérer avec moins d'embarras qu'il n'en résultera pour la Porte, et de laquelle certainement aucun peuple moins que celui de la Morée ne saura jouir.

Que le Divan s'arrête à l'évaluation de l'avantage immense de voir la triple alliance rompue dans toutes les parties qui sont à la charge de la Porte et maintenue dans la seule clause qui lui est favorable, dans celle par laquelle l'Empereur de Russie a renoncé à tout genre de conquêtes.... La Porte, si elle agit avec sagesse, devra faire tous les sacrifices d'amour-propre possibles pour faciliter l'arrivée des agents anglais et français à Constantinople, et, en même temps, ne pas demander mieux que de voir les deux Cours ne point rompre ouvertement la lettre et l'état apparent de leur alliance avec la Russie." Bekanntlich blieb auch dieser Schritt ohne Erfolg, denn das Mißtrauen der Pforte gegen die Kabinete war nicht minder groß als die Zuversicht in die Kraft ihrer eigenen Mittel.

D. H.

Preußens Politik in der orientalischen Frage.

908. Metternich an Esterházy in London (D.-M.) Wien, 12. December 1828.

908. . . . J'entends parler de l'attitude politique actuelle de la Cour de Prusse.

J'ai abordé déjà une fois cette question; je ne puis en conscience encore aujourd'hui rien changer au jugement que je vous ai déjà énoncé à ce sujet.

La situation morale de la Cour de Prusse, à notre avis, n'a point changé. Ce qui a éprouvé une révolution complète, c'est la position de l'Empereur de Russie, et celle-ci exercera toujours, il ne faut pas en douter, une influence plus ou moins décisive sur la marche du Cabinet de Berlin.

Ce fait mis hors de discussion, il ne reste qu'à examiner les questions suivantes :

Que désire et que veut en fin de compte la Prusse ?

Que pourra-t-elle faire et que fera-t-elle ?

Aussi longtemps qu'il n'y aura pas une scission ouverte entre les Cours de l'Europe, la Prusse, je ne le mets pas en doute, ne s'écartera pas de la ligne sur laquelle elle se trouve placée; le jour où un ordre de choses différent viendrait à s'établir, perspective que les vœux de Sa Majesté Prussienne comme ceux du chef de son Cabinet repoussent d'une manière très-prononcée, nous verrons la Prusse s'allier avec la Russie.

En nommant le Roi et M. le Comte de Bernstorff, il est essentiel de ne pas se tromper et de ne point confondre les vœux de ceux qui aujourd'hui règlent la politique du Royaume, avec ceux d'une grande masse de l'armée et des employés prussiens dans les diverses branches de l'administration civile. Le nombre des hommes dans le Royaume qui sentent et pensent avec autant de modération que le Cabinet est restreint. Il compte heureusement dans ses rangs le successeur au trône, et si entre le Roi et le Prince royal il existe une différence dans le sentiment politique, elle se borne à un penchant (qui n'excède cependant pas les affections du cœur) que Sa Majesté

nourrit pour la famille impériale de Russie. L'affection toute naturelle que le Roi ressent pour son auguste gendre et pour la famille impériale de Russie ne va pas jusqu'à lui donner de l'engouement pour le système politique de cette Puissance, sur la nature et la valeur de laquelle le Roi ne se fait aucune illusion, et qui répugne même directement aux principes d'une politique saine et régulière auxquels Sa Majesté est entièrement dévouée.

C'est en dernier résultat à ce Monarque lui-même et à la force négative, à la vérité, mais non moins réelle, qui forme la base de son caractère, que l'Europe doit l'attitude adoptée par la Prusse dans l'une des situations les plus scabreuses. Le fonds si riche de confiance et de véritable amitié, je dirai même de reconnaissance, que le Roi porte à l'Empereur notre auguste Maître pour les preuves multipliées d'intérêt et pour les secours véritables que notre Cour a fournis à la Prusse à l'époque de ses affreux désastres, n'y est point resté étranger. M. Canning, dont la marche en toutes choses nous a constamment paru à rebours du bon sens, a, de son côté, contribué à décider de l'attitude de la Prusse dans les affaires trilatérales. Il a pris à tâche de se brouiller personnellement avec M. le Comte de Bernstorff, au moment même où tout esprit moins fort que n'était celui de M. Canning aurait jugé plus conforme à ses vues de se concilier l'amitié de la Prusse.

Habitué à ne jamais vivre au jour le jour, à ne pas avancer dans des brouillards, et à faire tout ce qui est possible pour éclairer la route que nous devons parcourir, nous n'avons jamais, durant le cours de temps si difficiles, manqué aucune occasion pour nous orienter sur le fond de la pensée du Cabinet prussien. A cet effet, nous avons eu recours à notre moyen habituel; nous avons établi et entretenu de franches explications entre les deux Cours. Pour fournir une démonstration claire de notre manière de procéder à cet effet, il devra me suffire de vous mettre au fait des dernières explications qui ont eu lieu entre Vienne et Berlin.

Ce n'est pas à Votre Altesse que je pourrais rien apprendre sur le système de calomnies que tous les partis déversent sur l'Autriche. Les partis en ceci ont raison ; ils connaissent ceux qui les gênent. Nous présentons une masse forte, compacte et difficile à renverser et même à remuer, ce qui par cela même doit les contrarier beaucoup. Depuis le premier jour de la Révolution française jusqu'à celui qui court, l'Autriche s'est toujours trouvée là pour traverser les plans de subversion. On a trouvé dans vingt campagnes notre Puissance combattant la Révolution sur le champ de bataille, et, au sein de la paix politique, c'est encore à nos frontières que sont venues s'éteindre les torches incendiaires, à moins que pour les éteindre nos forces militaires ne se soient élancées sur les foyers de l'incendie à l'étranger. Que les factions politiques ne puissent pas se consoler d'une action aussi soutenue que contraire à leurs desseins, rien n'est plus naturel. Ce qui devrait le paraître moins, c'est la conduite du Cabinet russe à notre égard. Mais le jour où la politique libérale est devenue celle de la Puissance la plus despotique de son essence, il a dû se présenter une foule de contre-sens dans le déploiement de la marche d'une Puissance aussi singulièrement placée. Les effets n'ont point tardé à suivre la cause, et le Cabinet de Pétersbourg, avec le cortège immense des flatteurs de sa puissance réelle ou imaginaire, s'est rangé dans sa conduite du côté des politiques libéraux. Dès lors, l'Autriche s'est vue en butte à l'animadversion russe et aux écarts d'une irritation d'autant plus forte que, portant entièrement à faux, elle ne trouve jamais matière à se justifier.

La Prusse, — c'est-à-dire le Cabinet, — nous est restée fidèle. Celui-ci n'a succombé ni à la séduction libérale ni à celle de la politique russe ; l'orage a passé près de lui ; il a même grondé dans le royaume, mais ni la pensée du Roi ni celle de son Ministre ne se sont courbées sous l'erreur plus ou moins générale. Je crois, mon Prince, que le fait lui-même renferme un gage, qui n'est pas à mépriser, de la force de conscience

du Cabinet de Berlin. Dans tous les temps, il nous est venu de ce Cabinet des avertissements pleins de confiance sur les menées que je viens de caractériser. La franchise provoque la franchise; aussi n'avons-nous pas cru devoir lui cacher de notre côté l'existence de certaines impressions fâcheuses sur la solidité de sa propre marche politique. Vous trouverez ci-joint la copie d'une nouvelle dépêche que M. de Bernstorff vient d'adresser à ce sujet à M. le Ministre de Prusse près la Cour impériale*). Vous y verrez les assurances les plus positives de la non-existence d'engagements secrets avec la Russie, et je crois parfaitement à leur sincérité.

Je vous ai déjà fait part, mon Prince, de notre opinion sur le compte de M. de Bülow. Cet agent appartient à la faction, et il y tient par un lien puissant, par sa femme. Mais la marche de son propre esprit le lancerait également dans les voies d'une politique remuante et ambitieuse. Il est fâcheux qu'il se trouve être le Représentant de sa Cour à Londres; car tout me prouve que son Cabinet ne sait pas toujours apprécier les couleurs que M. de Bülow prête à la marche du Cabinet britannique. Nous en trouvons des preuves journalières dans les rapports de M. le Comte de Trauttmansdorff.

Le moment actuel est riche en erreurs de tous les genres. Tous les éléments sont en mouvement; les équilibres sont rompus; ils cherchent à se rétablir. Des systèmes ont croulé, et les vérités se montrent à nu.

Dans des moments pareils, les esprits ont de la peine à se rasseoir; pour cela il faudrait du temps, et c'est là précisé-

*) Diese Depesche lautet im Auszuge wie folgt: „Quant aux bruits d'une double alliance, qui se serait formée d'un côté entre l'Autriche et la Suède et de l'autre entre la Prusse et la Russie, nous en trouvons la première trace dans votre dépêche. Nous n'en saurions concevoir aucune inquiétude pour ce qui nous regarde. Lorsqu'on n'a rien à dissimuler, l'on craint peu les fausses suppositions, et je pense que nous nous mouvons trop librement pour que l'on puisse longtemps nous soupçonner de nous être liés par des engagements secrets. Nous n'avons pas l'ambition qu'on nous prête, mais nous avons celle de conserver une position franche, indépendante, et hautement avouée dans tous ses rapports.”

ment ce qui nous manque ordinairement dans une ère où tout se fait à la hâte. Si quelque part on est à même de l'employer utilement, c'est sans contredit chez nous; notre pays est tranquille, et l'esprit public est tout porté à soutenir le Gouvernement. En ceci la différence entre notre position et celle de la Cour de Prusse est grande. Dans ce royaume aussi, l'esprit public est favorable au Gouvernement; mais il suit dans des nuances essentielles une direction différente de celle du Cabinet. Ce n'est pas que les défaites russes n'aient beaucoup calmé les espérances exaltées de la faction ultra-prussienne; mais, par contre, ces défaites placent le Roi dans une situation personnellement pénible. En vous disant cependant, mon Prince, que telle est la situation des choses en Prusse, je ne crains pas d'ajouter que les embarras ne dépassent pas encore cette limite. Le Cabinet est plein d'inquiétudes sur l'avenir et sur une force des choses qui pourrait amener certains extrêmes qu'il redoute franchement. Il craint enfin de voir les complications grossir à un tel point qu'il pourrait se voir forcé d'opter entre les partis à prendre; il n'en a donc point encore pris.

Telle est notre intime conviction, et je n'hésite pas à la porter à la connaissance du Cabinet de Sa Majesté Britannique.

Rußlands Verhältniß zu England.

909. Metternich an Esterházy in London (D.) Wien, 18. December 1828.

909. J'ai reçu par la voie de Berlin les rapports de notre chargé d'affaires à Saint-Petersbourg. Il est clair pour moi que c'est par suite d'un concert avec Mgr. le Prince de Hesse que M. de Kaisersfeld aura rédigé ses rapports.

Je vous autorise, mon Prince, à en donner connaissance à M. le Comte d'Aberdeen.

Je regarde le tableau que trace la dépêche du 16 Novembre comme étant en réalité celui de l'exacte vérité sur les choses et sur les personnes à Pétersbourg.

Ce que M. de Kaisersfeld mande de l'irritation qui existe toujours contre l'Autriche, doit être juste, car les causes qu'il énumère sont vraies.

Ce à quoi j'attache enfin le plus de valeur, c'est à ce que la même dépêche renferme sur le compte de l'Angleterre.

Je désire beaucoup, — car je trouve que le salut de la cause est grandement lié au fait, — qu'en toute occasion on soit pénétré à Londres de la certitude que, de toutes les Puissances, c'est la Grande-Bretagne qui peut le plus sur la Russie. La cause de cette influence est tellement fondée dans la nature des choses, qu'elle saute aux yeux.

La Russie est une Puissance toujours voulant, et qui par conséquent est toujours inquiète. Son humeur étant diamétralement opposée à la nôtre, les relations entre les deux Empires voisins doivent s'en ressentir. De notre côté, il n'y a point d'irritation, car nous n'avons pas tort; il en est autrement à Saint-Pétersbourg, où il est fort rare que l'on ait purement et simplement raison. Notre forte et lourde masse se trouve gêner par sa gravitation la marche toujours envahissante du colosse du Nord. Faute de mieux, il se rue sur un autre voisin que naguère on a eu le tort à Saint-Pétersbourg de regarder comme bien plus faible que l'expérience ne l'a heureusement prouvé. On ne nous aime pas, car nul n'aime la gêne, mais on n'ose pas nous faire ouvertement la guerre; l'entreprise peut paraître trop sérieuse.

La Prusse, — on n'y pense pas.

Quant à la France, on ne s'y fie pas, et malgré une grande somme de points de contact et d'affinité entre les deux Cabinets, il n'y aura jamais une alliance bien réelle entre eux que le jour où elle serait basée sur un système de conquête et de déchirement des États intermédiaires.

Reste l'Angleterre; sans contact sur la terre ferme, cette Puissance peut tout sur la Russie, car elle est à même de lui faire beaucoup de mal que celle-ci ne peut pas lui rendre.

Aussi suffit-il de reporter un instant son attention sur la marche des affaires dans le cours des six ou sept dernières années, pour se convaincre que c'est Angleterre seule qui a pu faciliter et même rendre possible à la Russie d'entrer dans les errements d'une entreprise que la Providence a rendue malheureuse, mais qui sans ce secours aurait pu tourner pour la Russie en un triomphe immense. En effet, ce n'a pas été durant la première et si longue période de l'affaire orientale que la Cour de Russie a jamais osé prendre un parti. Aussi longtemps que l'Angleterre s'est tenue éloignée de cette affaire, la Russie s'est renfermée dans le cercle de simples vellétés; sans le concours de la puissance anglaise, la Russie n'a bien manifestement rien osé entreprendre de sérieux. Dès qu'en 1825 les premières démarches du Ministère britannique de cette époque eurent lieu, les affaires prirent sur-le-champ un autre essor. Plus tard, la Russie n'a plus fait qu'user des latitudes que dès lors elle s'était tellement reconnues, qu'elle s'en regardait comme suffisamment assurée, soit de la part des autres Puissances prises isolément, soit même de leur réunion.

Ce qui a été vrai il y a trois ans, ne l'est pas moins aujourd'hui et ne sera pas démenti demain. Ce que l'Angleterre ne voudra pas, la Russie ne le fera pas. C'est donc à Londres et non à Pétersbourg que nous voyons et que nous cherchons les topiques pour le prochain avenir.

Tout me dit, mon Prince, que le Cabinet britannique ne démentira pas le point de vue du nôtre, et je dirai plus, qu'il ne pourra que donner son assentiment à ce qui renferme notre conviction pleine et entière.

Suspension der Kriegsoperationen.

910. Metternich an Esterházy in London (D.-M.) Wien, 18. December 1828.

910. . . . Les opérations de guerre paraissent suspendues de part et d'autre dans le moment actuel. La saison particulièrement rigoureuse permet même de mettre en doute si des

opérations actives pourraient être possibles. Vous vous convaincrez que les nouvelles militaires à Constantinople sont singulièrement maigres; excepté deux affaires sérieuses, l'une devant Schumla et l'autre près de Bazartschick, dans lesquelles les Russes ont essuyé des pertes notables, il paraît que rien n'est arrivé dans le courant du mois de Novembre. Les Turcs continuent, au reste, à parler d'une campagne d'hiver.

Une nouvelle et pénible complication vient de se présenter pour les Puissances commerçantes par suite des armements en course de la part des Grecs. Plusieurs vaisseaux marchands, parmi lesquels quatre autrichiens, ont déjà été conduits à Égine et placés sous jugement. Il paraît, d'après nos informations les plus récentes, qu'ils n'échapperont pas à la condamnation.

Il y a dans le fait un abus d'autorité auquel nous ne saurions nous soumettre. Mais il y a bien plus encore. D'après la dernière déclaration trilatérale, la Morée et les îles se trouvent placées sous la protection provisoire des Puissances. Nous ne sommes pas en guerre avec elles; de quel droit des lettres de marque pourraient-elles être concédées par un pays qui lui-même n'a encore aucune existence politique avouée? et ensuite, quelle validité pourraient avoir à nos yeux des jugements et des déclarations de bonne prise? Parmi les navires capturés sous notre pavillon et de propriété autrichienne, il s'en trouve un dont la cargaison est de propriété française. Nous devons supposer que les Cours de Londres et de Paris ne tarderont pas à mettre un frein à ce renouvellement de brigandages et de déprédations. Vous êtes spécialement chargé, mon Prince, de réclamer à cet effet l'appui du Gouvernement britannique; nous avons la confiance la mieux fondée qu'il ne le refusera pas.

Das Jahr 1829.

Tages- und Familien-Ereignisse.

Auszüge aus Privatbriefen Metternich's an Prinz Victor und an Gräfin Nolly Zichy vom 1. Januar bis 5. Juni 1829.

911. Am Neujahrstag. — Das alte und neue Rom. — Nirgends ist Alles vereint. — 912. Geburt eines Sohnes. — Schlaganfall de La Ferronnays'. — 913. Graf Pückow. — Die Salons und Ateliers von Rom. — Herzog von Torlonia. — Uebelbefinden der Fürstin Antoinette. — 914. Ihr Tod. — 915. Weiteres darüber. — Adam Müller's Tod. — Comtesse Taaffe. — 916. An Gräfin Nolly Zichy über das traurige Familien-Ereigniß. — 917. Prinzessin Leontine und der kleine Richard. — 918. Theilnahme von allen Seiten. — 919. Strenger Winter. — Nahe's Ende der orientalischen Angelegenheiten aber nicht der occidentalischen. — 920. Metternich's politisches Testament. — 921. Nochmals über die Fürstin Antoinette. — 922. Tod Leo's XII. — Ein Autograph Ludwig's XVI. — 923. Conclave. — Tod der Gemalin Pilat's. — Autograph der Erzherzogin Beatrix. — Wer wird Papst? — 924. Der erste Ausgang in den Garten. — 925. Gerüchte bezüglich der Wahl des Cardinals Fesch zum Papst. — Ballfeste in Wien. — 926. Prinz Victor in Neapel. — Das Porträt der Fürstin Antoinette. — Das Programm der Quadrillen bei der Herzogin von Berry. — 927. Das Klima in Neapel. — Madame Pasta. — Ungewisse Sommerpläne. — 928. Brief des Kaisers Franz an den Papst. — Keine politischen Neuigkeiten. — Simon in Wien. — Robert Gordon an Stelle Stratford-Canning's nach Constantinopel. — 929. Wiedereröffnung der Salons Metternich's. — Große diplomatische Diners zu Ehren Pius VIII. — Felix Schwarzenberg in petto für das russische Hoflager. — 930. Ueber Prinz Victor's Leiden. — Erdbeben in Spanien und Ueberschwemmung in Preußen. — Aufschub der Kriegsoperationen in den Donaufürstenthümern. — 931. Doctor Jäger über Prinz Victor's Leiden. — 932. Die Memoiren Bourrienne's. — 933. Ausflug nach Marchegg. — Parallele zwischen Rom, Neapel und Florenz.

911—915.

Metternich an seinen Sohn Victor.

Vienne, ce 1^{er} Janvier 1829.

911. Je saisais ce jour, mon cher Victor, pour vous répéter ce que vous savez; si quelqu'un forme des vœux ardents pour votre bonheur, c'est certainement votre père.

J'ai reçu il y a deux jours votre dernière lettre; elle m'a prouvé que vous n'étiez pas parfaitement bien disposé pour Rome. Léontine, qui a reçu la même impression par suite de la lettre que vous lui avez écrite, prétend qu'il vous faut toujours quelque temps pour vous plaire dans de nouveaux endroits.

Je suis loin de partager toutes vos impressions, car nos points de départ diffèrent. Rome est la ville des souvenirs, et elle offre à l'observateur le coup d'œil de trois époques fort

distinctes. Pleine de monuments des temps anciens, elle retrace l'image de ce qui n'est plus et cependant vivra éternellement dans les fastes de l'histoire. Non moins riche en monuments du moyen âge, elle rappelle ce qui également n'existe plus. Le présent, enfin, y exerce ses droits. Ce présent n'est ici ni le premier ni le second passé; il est la réalité; demain il sera également enseveli dans la nuit des temps.

Au point de vue matériel ou moral, les deux époques ne doivent point être confondues.

La Rome antique n'est pas la nouvelle, car elle ne pourrait l'être; rien dans le monde matériel ne dure. Un peu plus ou un peu moins dégarnis de leur mousse, les monuments restent les mêmes; restaurés, ils perdent. Le feu Pape s'occupait de la belle idée de faire déblayer le Forum et d'en chasser les vaches et autres bêtes à cornes. C'est tout ce qui jamais devra être fait, et ce qui certainement se fera un jour. S'agit-il de réflexions morales? il y en a une seule à faire, et elle est catégorique: les anciens Romains ne vivent plus; les habitants de la Rome nouvelle ne sont pas des Romains, et ne le deviendront plus jamais. Que tous les songe-creux du monde s'attachent à l'entreprise, ils y échoueront. Aussi ne faut-il pas aller à Rome pour ses habitants, mais il faut s'y attacher à ce que ceux qui ne sont plus ont légué à la méditation de ceux qui se croient si grands et si savants parce qu'ils vivent dans le siècle des phrases.

En un mot, il faut savoir ce que l'on cherche et ne point chercher tout, car tout ne se trouve nulle part. Veut-on le tableau du monde en 1829? il faut s'établir à Paris, à Philadelphie ou à Bogota. Veut-on de la vie industrielle? il faut aller dans la Cité de Londres, dans les passages de l'Opéra et sur les boulevards de Paris, à Birmingham ou à Lyon. Veut-on des neiges? il faut les chercher au soixante-deuxième degré.

Je vois que vous n'avez pas encore visité le Musée du Vatican, et je vous en loue, car il y fait, malgré ce qu'on peut en dire, très-désagréable au mois de Janvier. Je suis surpris

de ne pas vous avoir recommandé la température de Saint-Pierre, et vous avez eu raison de la découvrir. Je partage votre opinion sur ce bâtiment. L'intérieur en est bien plus remarquable que l'extérieur, et l'intérieur est, à mon avis, bien plus celui d'un monument profane que celui d'une église. Je ne trouve pas que cette église inspire de la dévotion. Un véritable malheur pour les arrivants à Rome, c'est celui de tout connaître par de bonnes et de mauvaises copies. Si ce n'était pour ne pas se tromper de rues, je crois qu'on n'aurait guère besoin d'un guide dans Rome.

— Ce 8 Janvier.

912. Je profite de la poste de ce jour pour vous annoncer que vous avez un frère. Antoinette est accouchée hier, à quatre heures de l'après-midi, d'un gros garçon, très-sain, et bien constitué. Il recevra aujourd'hui les noms de Richard-Clément-Joseph-Lothaire. C'est mon frère qui lui servira de parrain, comme il vous a tous tenus sur les fonts de baptême. . . . La mère et l'enfant se portent tout à fait bien.

J'ai voulu être le premier, mon cher Victor, à vous annoncer l'événement.

Je viens de recevoir de Paris la nouvelle que M. de la Ferrounays a été frappé d'une attaque d'apoplexie le 1^{er} de l'an, et dans le cabinet même du Roi; il paraît paralysé d'un côté; cela équivaut plus ou moins à la perte d'un homme. Il avait déjà, quelques jours auparavant, senti des symptômes précurseurs; le médecin voulait le saigner, il s'y est refusé. Voilà ce que vaut la résistance dans certains cas dont la Faculté est bien plus juge que le malade. Je regarde l'événement comme un grand malheur.

— Ce 16 Janvier.

913. Votre lettre du 3 Janvier m'est arrivée par le dernier courrier, et elle m'a fait plaisir, parce qu'elle me prouve que votre état de santé se ressent de l'influence du climat de Rome.

Je suis charmé de la considération dont y jouit l'Ambassadeur. Le Comte de Lützow est un fort brave homme ; son cœur est droit comme son esprit et comme son caractère. J'étais convaincu qu'il réussirait à Rome, et c'est pour cela qu'il y est. Plus vous apprendrez à le connaître et plus vous lui trouverez de qualités. Cet homme, tout gros et trapu qu'il soit, est un des meilleurs esprits que je connaisse. Il a été dans les années 1808, 1809, 1810 et 1811, l'Espagne royaliste tout entière. Les services qu'il a rendus sont innombrables, et ils tiendraient du miracle, si dans les œuvres des bons esprits il y avait du miracle.

Je suis charmé que vous vous soyez raisonnablement lancé dans le monde. Les salons de Rome valent mieux que les rues ; au moins n'y rencontre-t-on pas de bœufs sauvages.

Je vous recommande les ateliers, qui sont bien autre chose que les salons. Est-ce dans la nouvelle maison Torlonia que le plus triste de tous les Ducs vous a donné à dîner ? Comme elle est belle, cette maison ! Elle pourrait, si elle m'appartenait, me consoler de beaucoup, excepté d'être Torlonia lui-même. Vous savez que jamais il ne couche dans cette maison, de peur d'y mourir. Une sorcière lui en a dit quelque chose.

Vous n'aurez une idée véritable des trésors de Rome que quand vous aurez vu le Vatican. Antoinette en est aujourd'hui au dixième jour après ses couches, et elle devrait ainsi en avoir fini. Tel n'est cependant pas le cas ; elle a, Dieu sait comment, pris froid et, par suite, de la fièvre ; j'espère que cela se passera incessamment.

— Ce 17 Janvier.

914. La plus terrible catastrophe vient de fondre sur moi. Antoinette est morte ce matin à huit heures, le dixième jour après ses couches. Ce que Dieu a donné, il peut le reprendre, et l'homme doit baisser la tête et ne pas raisonner. Ma confiance est en lui, et j'adore ses immuables décrets. Ma vie est finie, et ce qu'il m'en reste appartient à mes enfants. Cette idée me soutient, et elle me donne le courage de vivre.

J'admets que l'idée pourrait vous venir de me rejoindre. Je vous le défends absolument. La saison n'est pas propice, et je vis bien plus tranquille en vous sachant sous l'influence d'un climat plus modéré que le nôtre; ainsi, mon ami, vous ne vous déplacerez sous aucun prétexte.

La cause de la mort de ma pauvre Antoinette est une miliaire, probablement rentrée, — maladie qui ne pardonne pas. J'ai tremblé pour elle depuis le cinquième jour où cette miliaire s'était montrée. Elle n'a manqué ni de soins ni de forces, mais rien n'a pu vaincre le mal. Elle est morte comme devraient mourir tous ceux qui croient et espèrent en Dieu.

Je viens de faire tout ce qu'il m'est possible d'efforts pour vous écrire ces lignes. Je ne saurais aller au delà.

Je vous embrasse et vous souhaite tous les bonheurs que je n'ai pas!

— Ce 21 Janvier.

915. Je puis aujourd'hui, mon cher Victor, entrer avec vous dans plus de détails que je ne m'en suis senti la force quand je vous ai expédié la dernière estafette. Le coup qui a abîmé ma vie était encore trop récent; j'en étais abasourdi; mon âme, quelque brisée qu'elle soit, a cependant regagné le ressort nécessaire pour pouvoir vous dire ce qui s'est passé.

La pauvre défunte est accouchée heureusement le 7 Janvier. Son calcul s'est trouvé faux; l'enfant est absolument à terme, et elle s'était donc trompée d'un mois. Toujours décidée à nourrir elle-même, il s'agissait de voir si la nature serait d'accord avec le vœu d'une mère. Elle le fut, et l'allaitement allait à merveille. Une légère fièvre de lait s'était présentée le troisième jour. Elle a passé le quatrième. Le même jour, je lui trouvai le poulx de nouveau agité vers dix heures du soir. Le lendemain, des traces légères de miliaire se montraient. Après cette découverte, je savais que le danger était imminent. Cette terrible maladie pour les femmes en couches, dont on ignore l'origine, et contre laquelle le cours des siècles n'a point encore fait découvrir le véritable remède, m'était mal-

heureusement trop connue, et vous savez que je n'appartiens pas à ceux qui vivent d'illusions.

Aucun symptôme alarmant ne vint cependant se présenter à la suite de cette éruption. Les choses continuèrent leur marche normale. Le neuvième jour, tous les embarras semblaient levés. La mère et l'enfant se portaient à merveille, et on parlait du onzième jour pour faire lever la première. A dix heures et demie du soir je quittai Antoinette, qui avait sommeil. Elle dormit sans interruption jusqu'à deux heures, où on lui apporta l'enfant. Elle était dans un état de santé parfait et se rendormit. A quatre heures, elle fut réveillée en sursaut par un frisson, qui fut immédiatement suivi d'une fièvre ardente. Elle m'envoya chercher, et je fis appeler le médecin. Dans le courant de la journée, la fièvre, qui ressemblait à ces fièvres éphémères que les femmes en couches prennent si facilement à la suite de quelque inadvertance, diminua au point de faire admettre comme probable aux médecins qu'elle trouverait son terme au bout de vingt-quatre heures. Le soir, il n'y eut pas de redoublement. Les médecins revinrent à minuit; elle était parfaitement calme. Peu après, elle eut des convulsions; à quatre heures, l'esprit s'égara; à huit heures, elle était morte, sans avoir recouvré un seul moment l'usage de ses sens. La dissection a démontré que la miliaire avait envahi tous les organes. Telle est la déplorable fin de l'être que j'avais cru destiné à servir, bien après que je ne serai plus, d'amie et de mère à mes enfants. Personne mieux que vous ne sait quel est le sentiment qui m'a fait contracter un second mariage. Le besoin de ne pas être seul avait agi sur moi avec toute sa puissance. Dieu en a décidé autrement, et je me soumets à ses décrets!

C'est dans les moments de grandes infortunes que se prononcent les sentiments publics. Je ne crois pas que depuis longtemps, — de mon su, pas depuis la grave maladie de l'Empereur, — un événement ait causé une sensation générale pareille à celle de la mort de cette jeune martyre. On la

savait bien portante le neuvième jour. Le dixième, à huit heures du matin, la ville apprit sa mort. Mes gens de service ont été assaillis partout; la foule s'est jetée devant l'hôtel; lors de son exposition, il a fallu faire arriver la garde pour empêcher le monde de s'écraser. A l'enterrement, la foule encomrait tellement le court trajet de la Chancellerie à l'église de Saint-Michel, que le convoi n'a presque point pu se faire jour. Il y a eu des accidents à l'église, dont les autels ont été envahis. Toute la foule pleurait. Ce sentiment ne me console pas de ma douleur, qui vivra autant que moi.

L'Empereur, qui certes est le meilleur ami de ma vie, a voulu que je vinsse m'établir au Palais. Je l'ai refusé. Il fallait bien un jour ou l'autre rentrer dans la maison de deuil; il a dès lors mieux valu ne pas la quitter.

Vos sœurs se sont conduites et se conduisent comme des anges. J'ai été un moment très-inquiet de Léontine. Elle va bien, car la douleur ne tue pas. Mais il y a eu d'autres catastrophes.

Adam Müller apprend cette mort par Klinkowström, qui voulait le préparer seulement à la nouvelle. Il lève les yeux au ciel et dit d'un ton solennel: „Nun fenne ich erst die Schicksale des Menschen“ et tombe frappé d'un coup d'apoplexie foudroyante.

La jolie et si bonne Comtesse de Taaffe, dans le moment où elle a appris la nouvelle que l'une des personnes auxquelles elle portait le plus d'amitié était perdue, a éprouvé des convulsions à la suite desquelles elle est accouchée cinq semaines avant terme. Elle est fort dangereusement malade. Je prie Dieu qu'il la conserve! C'est assez d'une victime!

Après ce récit de mort et de deuil, que pourrais-je encore vous dire! Vous êtes l'ami de mon existence, vous devez ainsi partager avec moi ma trop juste douleur! Que Dieu vous conserve, vous et mes autres enfants, et il m'aidera ainsi à traîner ma pénible existence jusqu'aux bornes qu'il voudra y mettre.

Adieu, mon cher Victor.

Metternich an Gräfin Molly Zichy.

Vienne, ce 23 Janvier.

916. Si je ne vous ai pas écrit depuis l'affreux malheur qui m'a rejeté dans la plus complète solitude, c'est que je ne m'en suis point senti la force. Que pouvais-je vous dire que le simple fait ne vous eût déjà appris? Sûr de la part sincère que vous et les vôtres prendriez à mon sort, ce n'est pas à vous que je me suis senti le besoin de parler.

Il en aura été pour vous, ma chère Molly, comme pour tout le public; vous aurez appris la mort avant d'avoir rien su du danger. C'est le cinquième jour que cette terrible miliaire s'est déclarée. Depuis ce jour et bien que pas un seul symptôme n'ait été alarmant, j'avais la mort dans l'âme. Je connaissais le danger d'un mal qui n'exerce jamais davantage ses ravages que quand il se présente sous des formes bénignes. Véritable fléau de l'humanité, cette maladie, que personne encore ne sait traiter et par conséquent que l'on ne peut pas guérir, fait, proportion gardée de la quantité d'individus qu'elle envahit, plus de victimes que la peste! Moi et les médecins étions seuls dans le secret d'un avenir si incertain et que la plus terrible solution n'a pas tardé de fixer.

Ce que Dieu a donné, il peut le reprendre; l'homme ne doit pas s'élever contre ses immuables décrets; aussi suis-je soumis, en adorant la main qui m'a si sensiblement frappé.

Mais je sens bien profondément mon malheur. Il est peu d'individus qui se sentent davantage le besoin d'un intérieur doux, sans orage ni autres soucis que ceux qui s'interposent toujours ici-bas entre la vie et le bonheur absolu. Rien ne me manquait; j'ai donc tout perdu, car tout me manque pour le reste de mes jours.

Si j'éprouve une consolation, c'est celle de la part si active et si franche que véritablement le public prend à mon malheur. Il n'est pas une classe qui n'en fournisse des preuves. Ce n'est pas à moi que je pense, en me livrant à ce

sentiment. J'y trouve le charme d'un hommage rendu à la défunte. L'autre monde se peuple toujours davantage d'êtres auxquels se liaient toutes mes affections.

J'irai y prendre également ma place, et je me détacherai de cette vie avec moins de regrets.

Vous avez écrit hier à Mercy. Il m'a parlé de votre lettre; il n'a pas voulu me la montrer, elle est certainement digne de votre cœur.

917—933.

Metternich an seinen Sohn Victor.

Vienne, ce 30 Janvier.

917. Quinze jours se sont écoulés aujourd'hui depuis que le malheur est venu fondre sur moi. En consultant mes sensations, je ne sais si ce laps de temps a embrassé quinze minutes ou quinze années. Le Ciel m'a doué d'une force de résistance aux choses de ce monde qui certes est la seule qu'il me soit possible d'opposer à ma douleur. Vous savez également que les deux natures qui marchent parallèlement en moi, celle de l'homme public et celle de l'homme privé, ne se croisant jamais, le mal n'agit jamais que sur l'un ou sur l'autre côté de mon existence. Je travaille pour me distraire, et je travaille jour et nuit. Je me sauve ainsi de moi-même, et c'est le seul parti qu'il me soit possible de prendre.

Si je n'eusse connu Léontine, j'aurais appris à la connaître dans cette terrible occurrence. Elle verse du baume dans mon cœur par l'ensemble de son attitude et par une recherche de soins qui ne sont pas de son âge, mais dont pas une nuance ne m'échappe. Dieu l'en bénira.

Le petit Richard se porte très-bien; il est fort, robuste et très-laid, ce qui me donne l'espoir qu'il ne le sera plus quand il sera grand; il ne ressemble à personne qu'à lui-même. La seule ressemblance frappante qu'il ait avec sa pauvre mère, ce sont les mains.

Je vous ai dit plus haut que je me sauve le plus que faire se peut de moi-même dans les tribulations de l'Europe.

Celles-ci sont grandes, car les fautes qui les ont amenées sont immenses. Dieu sait où va la France et ce qu'il en adviendra ! Quant à l'Orient, j'ai bon espoir qu'il sera pacifié. J'aurai encore une fois eu raison.

Ici, rien de nouveau, et s'il y en avait, je l'ignorerais probablement. Ce n'est pas que je ne voie beaucoup de monde ; je cherche même à en voir, et je n'ai pas grand'peine à me donner pour en voir. La société se conduit envers moi dans un esprit que je ne saurais trop lui reconnaître. Mes journées se passent tout comme elles se sont passées dans tous les temps. Ce ne sont pas elles qui ont changé autour de moi. Ce qui a péri, c'est ce sentiment intérieur de quiétude et de satisfaction contre lequel bien des chagrins sont venus se briser déjà, et contre lequel beaucoup devaient se briser encore ! Me voilà de nouveau seul au monde !

— Ce 4 Février.

918. Votre bonne lettre, mon cher Victor, m'est arrivée aujourd'hui ; elle est digne de votre cœur, et elle s'est ainsi adressée au mien.

Je comprendrais votre sentiment de peine, même si vous n'étiez pas mon fils, car le cas offre quelque chose de trop frappant pour qu'il n'excite pas un sentiment de compassion général. Mais vous, qui êtes l'ami-né de ma vie et qui en connaissez les besoins, — vous qui savez combien ceux-ci sont modérés et qui, dès lors, êtes à même de juger combien l'affreuse perte que je viens de faire est loin de porter sur ce qui ne serait qu'un objet de fantaisie ou de luxe, vous devez plus que tout autre comprendre que je ne dis pas trop en vous assurant que j'ai perdu la moitié de mon existence. Celle qui me reste est encombrée de tant de peines, de labeurs, de privations de tout genre, qu'en conscience elle n'a pour moi aucune valeur. Ce qui lui en donne encore, c'est l'amour que je porte à mes enfants, le sentiment de la grande utilité de ma vie pour de très-chers intérêts ; c'est enfin celui que je ne suis pas un meuble inutile dans le monde !

Mais Dieu l'a voulu ! Dès lors tout raisonnement vient à cesser, et le sentiment lui-même doit se taire. J'ai celui d'avoir rendu heureux, autant que cela m'a été possible, un être digne du bonheur. Pas une heure n'a troublé une union fondée sur le sentiment de la confiance et d'une entière et réciproque bienveillance. Vous tous avez fait une perte sensible. Vous m'aimez tous trop pour ne pas souffrir de ma peine cruelle ; vous avez, de plus, perdu une sœur qui vous aimait tous comme si la nature lui eût donné cette qualification. Antoinette serait restée le bonheur de ma vie jusqu'à mon dernier souffle ; après moi, elle eût continué à être l'amie inaltérable de mes enfants. Occupée d'eux comme leur véritable mère, elle ne pensait qu'à votre bien-être. Certes je n'ai jamais été dans le cas d'évoquer de sa part une parole de conciliation, car la conciliation en présuppose le besoin. En elle, l'esprit le plus droit était allié au cœur le plus bienveillant. Calme comme moi, réfléchie, bonne à toute épreuve, j'avais trouvé réuni en elle tout ce qui devait charmer ma vie. Tout est fini !

Je suis aujourd'hui livré à ce genre de sensation indéfinissable qui succède toujours aux grands coups de la fortune. Ma santé, grâce à mon régime, s'est soutenue, mais je me sens physiquement affaîssé. Mon moral a toujours survécu aux maux de la vie, et il paraît que mon âme se maintiendra forte et placée hors des influences matérielles jusqu'au moment où elle aura le bonheur de se dégager de leurs liens.

Je crois vous avoir déjà parlé des nombreux témoignages de sincère et bon intérêt qui me sont prodigués de toute part. Vous qui me connaissez, vous devez savoir ce qui en eux a le droit de me toucher et ce qui reste sans influence sur mon esprit et sur mon cœur. Il résulte toutefois une espèce de tourment moral de tant de soins pour celui qui en est l'objet. Je reçois une foule de lettres, auxquelles je dois répondre. J'en reçois de personnages qui pourraient bien ne songer ni à moi ni à mon malheur ; il faut leur répondre avec d'autant plus de zèle. Enfin, mon bon ami, tout est horreur dans ma

position. Je n'ai pu me résoudre encore à visiter les appartements de gauche. Je suis confiné dans ce qui n'est pas fait pour l'habitation ordinaire. Il faudra bien que j'aille tôt ou tard regagner le côté rempli de ma peine.

Le petit Richard se porte très-bien. Il grandit et engraisse à vue d'œil. Il a eu hier quatre semaines.

Il me fait, au reste, plus de mal à voir qu'il ne me sert de consolation. Le pauvre enfant ne sait rien de la perte qu'il a faite ; âge heureux qui ne permet pas même un souvenir !

— Ce 6 Février.

919. Notre hiver continue à être rigoureux, et la quantité de neige qui couvre l'Autriche est remarquable. Les pays du Nord en ont beaucoup moins. Il n'est pas rare que le cours des postes en reste interrompu pour trente heures et plus.

Je me plains de ce temps, car il m'empêche de prendre l'air, et ce serait du grand air dont j'aurais le plus besoin. J'attends le printemps avec impatience. Quand les hivers sont rigoureux de ce côté-ci des Alpes, ils sont ordinairement doux sur l'autre versant. S'il fait beau à Rome, je me chargerai volontiers d'une certaine quantité de neige de plus.

Ma journée se passe au travail. Je suis à mon bureau à neuf heures du matin ; je le quitte à cinq heures, et je m'y retrouve à six heures et demie. Quelques amis viennent passer chez moi les heures de dix à minuit. J'avais commencé par en faire une liste ; un visiteur a entraîné l'autre, ce qui m'a forcé, il y a quelques jours, à me demander si ma bibliothèque, — car c'est là que nous nous tenons, — contiendrait tout ce monde. Dès le lendemain, j'ai annoncé que la porte était close. Ma liste s'étend à quelques dames et à un certain nombre d'hommes. Messieurs les Ambassadeurs en sont, comme de juste, et je ne puis vraiment pas me louer assez de leur bienveillante attention. Ils ont, par exemple, tous contremandé leurs bals dans la première semaine, attention à laquelle j'eusse

certes été fort éloigné de prétendre, mais de laquelle je ne leur sais pas moins de gré.

J'espère toujours que nous parviendrons à en finir avec l'Orient; mais que verrons-nous en Occident? La pauvre France est bien, bien malade!

Adieu, mon cher Victor; ménagez votre santé et tranquillisez votre âme. Que Dieu vous garde!

— Ce 10 Février.

920. Je comprends très-bien les vœux que vous m'exprimez, mon cher Victor, sur mon affranchissement momentané du poids des affaires publiques, vœu que personne ne pourrait partager plus franchement que moi. Mais où serait la possibilité? Celle-ci n'existe pas, ou ne saurait exister. Je puis mourir chaque jour, et les affaires n'en continueront pas moins pour cela. Un autre me succédera, et cet autre, je le désignerais même sans difficulté. Je l'ai même désigné dans mon testament politique, tout comme on désigne son héritier universel dans un testament ordinaire. Mais ce successeur, qui pourra me remplacer sans difficulté, ne pourrait pas me suppléer momentanément, et cela surtout à l'époque d'une grande crise. Cette crise elle-même changerait sur-le-champ de caractère à un point que personne ne saurait calculer; personne ne se reconnaîtrait plus, et la confusion la plus affreuse succéderait à ce qui déjà porte le caractère d'un désordre bien extraordinaire. Ceci dit, il ne me reste qu'à subir le joug le plus pesant que puisse porter un homme. Ma nature, quelque tenace qu'elle soit, pourra s'affaîsser, je dirai même plus, elle devra s'affaîsser, mais ma conscience au moins sera tranquille; j'aurai fait mon devoir, comme le général qui meurt sur le champ de bataille. Cette bataille est importante, elle est du nombre de celles qui décident de l'avenir, non d'un seul Empire, mais de l'ordre social tout entier. Ce n'est pas au moment où les armées sont en présence et où les corps sont engagés sur tous les points que j'aurais pu penser à céder ma place, pour un seul instant, à un être quelconque. Plus l'homme qui devrait me suppléer

serait fort, et moins il pourrait se charger de ma besogne, car nul ne connaît mes dispositions et ne pourrait les connaître. C'est l'un de ces cas et l'une de ces positions où il faut savoir mourir sur la brèche, ou ne pas s'y être présenté. Voilà tout ce que je puis vous dire des affaires publiques. Vos vœux ne sont pas moins ceux d'un bon fils et d'un ami; je les reconnais en bon père.

— Ce 13 Février.

921. . . . Ce que vous me dites des détracteurs de la pauvre défunte est très-vrai et s'est déjà plus que réalisé. Il n'y en a plus, et je déplore le fait. Elle vivrait s'il en était autrement. Quant au passé, il est non avvenu pour mon esprit et pour mon cœur. Il y a eu dans le sort de la pauvre enfant quelque chose de si peu ordinaire, — de si frappant, et dans l'élévation, et dans la chute, que les sentiments ont dû être remués en sens divers. Ce qui est dans l'essence des choses se présente constamment dans le cours de la pratique. Antoinette n'a pas pu être appelée à sa destinée sans fixer beaucoup de regards et sans remuer beaucoup de sentiments. Aujourd'hui que tout a disparu, qu'il n'y a plus de présent, et que le passé seul offre un sujet de recherche et d'observation, aujourd'hui que commence l'histoire, tout le monde est d'accord. On se demande ce que la malveillance même a pu trouver à dire contre elle! Le résultat est que les malveillants de la veille sont les bienveillants du jour. Tout le monde veut avoir été de ses amis. Le fait est qu'Antoinette, vu la trempe de son caractère, n'était l'ennemie de personne. Elle était l'amie de ma vie et celle de mes enfants. Hors de ce cercle, elle n'a jamais cherché des amis, et sa vie tout entière se serait passée ainsi. Mes larmes et celles de vos sœurs, surtout celles de Léontine, qui a perdu en elle presque autant que moi, forment le plus bel éloge de sa vie. La femme de laquelle on ne parle pas est le modèle de son sexe. Napoléon a souvent fait l'éloge de votre mère dans les mêmes termes, et il a eu raison.

Je vois que vous commencez à goûter Rome comme j'ai désiré que vous la jugiez. Rien ne vaut ce sol classique et les jouissances qu'il procure. Elles sont toutes de bon aloi, et elles élèvent l'âme, ce que bien d'autres jouissances ne font pas.

— Ce 16 Février.

922. La présente année est riche en victimes. Voilà également un Pape (Leo XII), dont la perte était inattendue et me gêne sous beaucoup de rapports, qui vient distraire mes loisirs. Les idées de mort et de Pape vont, au reste, assez bien ensemble pour que le sentiment ne soit guère froissé. Quant au successeur, je connais beaucoup de personnages qui ne le seront pas; mais je voudrais connaître celui qui le sera.

Je vous envoie ci-joint une pièce fort curieuse pour votre collection d'autographes. C'est une lettre tout entière de la main de Louis XVI au feu Prince de Lambesc, par laquelle il lui accorde, ainsi qu'à son frère le Prince de Vaudémont, la permission de passer au service de l'Autriche. Je l'ai trouvée dans les papiers de ma mère, à laquelle le Prince de Lorraine l'aura sans doute donnée. Le cadeau est singulier, car cette lettre est un acte qui aurait dû avoir toujours une haute valeur pour la famille de celui auquel il avait été adressé. Ce qui augmente celle des autographes, c'est le contenu des pièces, et la présente est tout à fait historique.

— Ce 21 Février.

923. J'ai fini mes expéditions pour le conclave, et le courrier va partir.

J'ai reçu hier par un courrier de Florence votre lettre du 12 Février. Je vois avec peine que Rome n'échappe pas à ce terrible hiver qui chez nous ne veut pas lâcher prise. Personne ne se souvient d'une quantité de neige comparable à celle de la présente année. Le froid ici est également vif; mais depuis quelque jours le soleil se fait voir, et les heures de la promenade sont belles. J'en profite le plus que je puis, car j'en ai un bien grand besoin. Ma machine est terriblement

détraquée, et ce sont surtout mes nerfs qui sont dans un état déplorable. En considérant ma vie, il me semble que tant de coups sont venus fondre sur moi, que bien d'autres eussent succombé à ma place.

Je ne vois, au reste, que des êtres douloureusement affectés autour de moi. Le pauvre Pilat a perdu sa femme aujourd'hui même. L'infortuné mari reste chargé de sept enfants. Écrivez-lui un mot par la première occasion; il y sera sensible.

... Je vous envoie un second autographe. C'est une lettre de l'Archiduchesse Béatrix; vous verrez le plaisir que lui a fait le portrait de votre grand'mère que je lui ai donné. Cette Princesse est de toute manière digne de marquer dans une collection d'autographes, car, outre ses qualités personnelles, elle est le dernier rejeton de la maison d'Este, la maison la plus ancienne de l'Europe. Vous savez que la maison d'Este Ascania s'est divisée en celles de Brunswick et d'Anhalt. On trouve des Este déjà au huitième siècle.

Je ne vous dirai certainement pas qui sera Pape; la chose est assez égale quant au choix du nom; tout Pontife pourvu de raison me conviendra, et il y a souvent des Cardinaux, manquant de cet ingrédient si éminemment utile et si rare, qui en trouvent sous la tiare. Je sais bien plus lesquels d'entre eux ne seront pas élus. Il en va, au reste, toujours ainsi. Je suis bien aise que vous soyez à Rome au moment actuel. C'est une espèce de bonne fortune.

— Ce 27 Février.

924. ... Nous sommes encore toujours dans les neiges. Le soleil cependant commence à avoir de la force. Il dégèle le jour, mais il regèle la nuit. J'ai été aujourd'hui pour la première fois depuis trois mois au jardin. Il n'y a pas moyen d'y faire un seul pas, sauf dans un petit sentier frayé à travers la neige, qui a trois pieds de profondeur. J'ai parcouru les serres chaudes, qui sont dans un bien bel état. Le petit jardinier est véritablement un homme admirable. Si je pouvais transporter cet établissement au mont Palatin, je ne demanderais pas mieux.

— Ce 5 Mars.

925. . . . Je vois par les derniers rapports du Comte de Lützow que le carbonarisme n'a pas dédaigné de se mêler des événements. Tout cela finira si, comme l'assure le Courrier français, le Cardinal Fesch est élu Pape, par suite de la protection que lui accordent et le Prince de Metternich et les Jésuites ! Il paraît que le Courrier a bien du temps à perdre, pour s'occuper de balivernes pareilles ; il ne s'en trouvera pas moins des badauds à Paris qui croiront que le Cardinal Fesch est le candidat de notre Cour !

Je vois que vous vous apprêtez à aller à Naples. Vous ferez bien, si le printemps est avancé ; s'il devait ne pas l'être, ne vous dépêchez pas trop, car Naples a besoin de verdure comme tous les beaux pays. Je vous préviens, au reste, que vous trouverez cette ville bien laide, à la suite du séjour de Rome. Je trouve même qu'elle est d'une laideur révoltante, que la plus affreuse saleté rend complète. Reste le site, qui est admirable. Dans vos courses à Rome, n'oubliez pas d'aller voir l'escalier du palais Braschi. Vous l'aurez peut-être déjà fait, car le Cardinal de Milan me semble devoir loger dans ce palais, s'il loge autre part qu'au Quirinal.

Les derniers jours du carnaval ont donné lieu ici à deux espèces de fêtes. L'une, c'est l'Ambassade d'Angleterre qui l'a donnée ; l'autre, ce sont les jeunes gens qui s'en sont chargés. Le bal costumé chez Lord Cowley a, dit-on, fort bien réussi.

Je ne sais rien de tout cela que par des rapports qui, en dernière analyse, ne m'intéressent guère. Aussi le Carême ne retranche et n'ajoute-t-il rien à ma vie.

Je suis encore toujours privé de toute possibilité de former un projet pour l'été. Je trouve autant et peut-être même plus de chances qui m'empêcheront de me déplacer que de chances contraires à ce malheur véritable.

— Ce 12 Mars.

926. Je vous écris à Naples, mon cher Victor, et je vous envoie cette lettre par un courrier d'occasion.

Je suppose que vous serez enchanté de tout ce que le bon Dieu a fait sous ce beau ciel. Tout y est beau, le ciel, la terre et la mer. Si les hommes avaient toujours su seconder les intentions du Créateur, Naples serait un véritable paradis; mais il n'en est pas ainsi. Ce qui m'a surtout frappé, c'est le manque si extraordinaire de monuments d'architecture dans des lieux si près de l'ancienne et de la nouvelle Rome. J'espère que vous trouverez un bon cicerone. Il ne faut pas plus de quinze jours pour couler à fond tout Naples et les environs. Vous aurez vu alors les villes de Pompéi et d'Herculanum; les rivages de Baia, ceux de Sorrente. Si vous pouvez pousser jusqu'à Pæstum, faites-le; pour cela, il faut coucher à Salerne et voir en passant l'abbaye de la Cava; puis aller le lendemain à Pæstum et recoucher dans la même ville, car il ne fait pas bon voyager la nuit dans les environs de Naples. Vous pouvez même voir Amalfi le même jour.

Ne vous avisez pas de grimper sur le Vésuve; allez tout au plus jusqu'à l'ermitage, où on arrive parfaitement à ciuccio *). La montée de la cime est extrêmement fatigante, et le froid saisit bien vite sur la montagne même.

Vous verrez des choses admirables aux Studii. Allez également voir les Catacombes. Elles sont, à mon avis, plus curieuses que celles de Rome. On y voit à merveille les établissements qu'y avaient formés les premiers chrétiens.

J'espère que vous aurez trouvé moyen de vous loger sur la Chiaja. Vous vous ferez présenter à la Cour. Si vous voyez le Roi, mettez-moi à ses pieds ainsi qu'à ceux de la Reine.

Ender finit actuellement le portrait d'Antoinette. J'ai mis dans mes conseils le souvenir du cœur, et il est devenu parfaitement ressemblant. Un portrait est peu de chose, quand le bonheur de toute une vie est perdu; — mais c'est quelque chose.

Je vous envoie le programme des quadrilles représentés chez Madame la Duchesse de Berry. Vous qui connaissez les

*) Nach neapolitanischem Dialect für ciuco, Esel.

acteurs, y aurez plus d'intérêt que moi. Vous y verrez figurer Lady Aldborough. Je suis surpris que la Duchesse de Berry se soit chargée du rôle de Marie Stuart. C'est un peu près de la catastrophe de 1793 et 1794.

— Ce 26 Mars.

927. Je vois que Naples vous plaît, et j'en suis charmé. Le site est divin, mais à mon avis c'est tout. Le pays s'embellira encore, car il faut de la verdure dans les paysages, et celle-ci va nous arriver. J'ai été surpris aussi de ce que vous me parliez du retard de la végétation en Italie; mais j'ai fini par découvrir que les plantes du Nord restent en arrière dans les pays méridionaux, tandis que celles du Midi suivent d'autres lois. Les arbres et les arbustes des climats tempérés n'ont pas plus de quinze jours à trois semaines d'avance sur les pays où ils sont indigènes; ce qui fait que les chênes, les tilleuls et d'autres arbres bourgeonnent encore à Naples quand tel arbuste méridional est déjà défleuri.

Madame Pasta vient de nous quitter; elle emporte les regrets et l'argent des Viennois. Elle a récolté en quatre semaines, et au moyen de pitoyables représentations, au delà de quarante mille francs. L'Empereur l'a nommée première cantatrice de la chambre. Tout se trouve ainsi bien de son voyage, sa bourse et sa vanité. Je continue encore mon train de vie de cénobite, et je ne compte rien y changer avant Pâques. Ce changement encore sera bien peu de chose, car la vie ne se compose que de simples formes. La mienne est gâtée à jamais, et j'en fais le sacrifice à Dieu et à mes devoirs de père et de citoyen.

Si je pouvais seulement me faire une idée de ce qui adviendra de moi l'été prochain! Il y a tant de chances que je ne puisse pas faire un séjour prolongé hors de Vienne, que je devrai de nouveau compter l'année comme perdue pour mes goûts et pour mes intérêts. Dans tous les cas, je ferai une course en Bohême, car j'ai besoin de voir ce qui s'est fait à Königs-wart et à Plass. On est arrêté dans une foule d'arrangements

que je pourrai seulement décider sur les lieux. Les usines recommenceront leur travail au mois de Juillet. Nous verrons si les prédictions de M. Rippel se réaliseront, et je le désire beaucoup.

— Ce 16 Avril.

928. J'envoie la présente lettre à Rome, par un courrier qui y porte des lettres de Sa Majesté au nouveau Pape. M. de Lützwow voudra bien vous la faire passer.

Nous sommes entrés ici à pieds joints dans l'été. Tout était couvert de neige il n'y a pas quinze jours, et il fait tellement chaud maintenant que la promenade est à peu près impossible dans les heures de la journée. La végétation ne sait pas assez se hâter pour rester au niveau de la température, et l'année semble participer à la folie du siècle.

Je suis fâché que vous n'ayez point passé la semaine sainte à Rome et que vous n'ayez pas vu l'intronisation du nouveau Pape. Vous y auriez moins perdu, si le temps eût été beau à Naples; mais je vois par une lettre à Léontine que vous avez à vous en plaindre. Maintenant, vous aurez également vaincu cette difficulté.

Ici, rien de nouveau. Je travaille quinze heures sur vingt-quatre, et le fait n'offre rien d'extraordinaire. La campagne va s'ouvrir, et s'il n'y a pas de négociation, ce qui me paraît probable, peut-être gagnerai-je mes semaines de vacances, après lesquelles je soupire avec une ardeur véritable. J'ai un besoin de sortir de ma prison qu'il m'est impossible de décrire! Demain, il y aura trois mois que le bonheur de mon intérieur a été détruit et que je me trouve remplacé en face de moi-même et de mes seules charges. Je n'ai vu, durant ce laps de temps, que ceux que j'ai été forcé de voir; après Pâques, je rouvrirai mon salon; il ne m'offrira que peu de ressources. Je n'ai pas été une seule fois, depuis trois mois, dans les appartements de l'autre côté de la maison, et ce n'est certes pas le retour dans ces lieux qui pourra me consoler.

Jugez de ma surprise de voir, il y a deux jours, M. Simon^{*)}), mon vieux Jacobin, arriver ici avec armes et bagages. Il prétend que ce n'est qu'à Vienne qu'il est possible d'apprécier à leur juste valeur les charmes de son dictionnaire. Il veut que je le fasse imprimer, ou, ce qui revient au même, il veut que je fasse vivre son auteur. Je les ai tous remis à Pilat; le père, la mère et les filles.

Je vous envie le bonheur de vous mouvoir sous le ciel du Midi, et en face de la mer. Vous verrez bientôt arriver à Naples M. Robert Gordon, qui va remplacer M. Stratford-Canning à Constantinople.

— Ce 24 Avril.

929. . . . Dimanche prochain, je rouvrirai ma maison. Ma première rentrée dans le monde a été signalée par deux grands dîners diplomatiques; l'un chez le Nonce, pour célébrer l'avènement de Pie VIII, et l'autre, le lendemain, pour la Saint-Georges chez l'Ambassadeur d'Angleterre.

Il y a longtemps que j'ai promis au père Dietrichstein que son fils obtiendrait un congé. Il l'aurait même déjà à l'heure qu'il est, si Félix Schwarzenberg n'avait point été appelé ici, pour être prêt si l'Empereur Nicolas devait se rendre à l'armée et y être suivi par des généraux étrangers.

— Ce 8 Mai.

930. J'ai vu avec peine, mon cher Victor, que vous n'êtes pas content de votre santé. Je l'attribue à la mauvaise saison de cette année, et celle-ci se fait toujours sentir davantage à Naples que dans d'autres parties de l'Italie, par exemple qu'à Rome. Les médecins italiens, qui, en général, sont des ignorants, ne connaissent que leurs compatriotes, et ceux-ci ne souffrent guère des maux qui conduisent en Italie les voyageurs du Nord. . . . Je déteste de vous savoir incommodé, et le bon Dieu a bien peu pitié de moi, par tous les genres de

*) Ein ehemaliger Hofmeister Metternich's.

tourments qu'il m'inflige. Je ne puis pas vous prescrire d'ici un régime; votre médecin à Rome, dont vous avez déjà été content, saura vous conseiller.

... La saison commence à s'arranger, quoiqu'elle ait encore bien des caprices. A la suite de deux ou trois belles journées, nous sommes toujours rejetés dans les horreurs du mauvais temps. Cette année est déplorable; aussi n'entend-t-on parler que de catastrophes. Je ne sais lesquelles emportent la palme, ou des tremblements de terre en Espagne, ou des inondations en Prusse. On ne sait pas encore à combien de millions montent les pertes causées par ces dernières.

La saison si arriérée a également arrêté les opérations de la guerre. On se noie encore dans la boue et dans les eaux des rivières dans les deux Principautés vers le bas Danube. Ce début de la nouvelle campagne se trouvant renforcé par la peste qui reprend en Valachie, et par l'épizootie qui y a enlevé à peu près tous les bestiaux, la guerre devra s'en ressentir. Cette même épizootie fait encore toujours des ravages dans nos pays. Nous étions parvenus, à force de soins, à en garantir Kojetein; elle a fini pourtant par l'atteindre, et elle a enlevé, en moins de quinze jours, cinquante-quatre vaches de la seule métairie de Kojetein. Aujourd'hui le mal est arrêté, et le reste du bétail paraît sauvé.

— Ce 11 Mai.

931. ... J'espère, mon cher ami, que vous serez à l'heure qu'il est en pleine convalescence. Jæger juge votre incommodité comme moi; c'est le mouvement du printemps, à la suite d'un fort mauvais hiver. Celui-ci vous a poursuivi jusqu'au fond de l'Italie, et il y est bien plus sensible qu'en deçà des Alpes. Vous préférez le sirocco aux vents frais; c'est que votre constitution réclame le temps mou. Naples est dur et tranchant, et ne va pas aux nerfs irritables. Vous ne vous porterez jamais mieux que là où les plantes grasses, qui vivent de l'air et de l'eau, végètent de préférence, et la terre volcanique et sèche ne vous convient pas.

Je ne vous dis que ce peu de mots, car toute autre question est sans intérêt pour moi.

— Ce 29 Mai.

932. Je vois par ce que vous me dites que vous avez été fort sérieusement malade. Je ne m'étais pas trompé, car j'avais sur-le-champ attaché toute la sollicitude d'un père à la première indication que vous m'avez donnée de votre incommodité. Ce qui avait contribué à augmenter mes inquiétudes, c'était le point où vous étiez tombé malade.

... J'ai tenu aujourd'hui une consultation avec Staudenheim et Jæger sur votre lettre du 19 Mai. Ils ont beaucoup loué la simplicité de votre exposé, et ils sont tous deux d'avis que votre maladie était la même que celle que vous avez déjà eue deux fois.

Quant à votre voyage, ils conseillent que vous passiez pour le moins quinze jours à Pise ou à Lucques; que vous attendiez la fin de Juin ou le commencement de Juillet pour passer les Alpes. Je trouve qu'en tous les points ils ont raison. Menez une vie de paresse pour vous refaire, et vous reprendrez vite.

Si vous voulez faire une lecture à la fois intéressante et amusante, procurez-vous les Mémoires de Bourrienne. Ce sont les seuls Mémoires véridiques sur Napoléon qui aient paru jusqu'à cette heure. Ils ne brillent pas par un style fleuri; ils ne portent que davantage le caractère de la vérité.

— Ce 5 Juin.

933. Je vois avec plaisir, par vos dernières lettres, que votre santé est en bon train.

Vienne commence, malgré le temps affreux, à se vider. Les jeunes dames ont cette année pris la rage des parties de campagne. Quelque temps qu'il fasse, elles battent les champs, et les fêtes de ce genre, si fêtes il y a, se succèdent avec une admirable folie. Il n'y a que peu de jours que, par un temps épouvantable, toute une société s'est trimballée à

Marchegg chez le Prince Palffy; on s'est mis en omnibus à sept heures du matin, et on est revenu à minuit et demi. Le lendemain, le tiers de la compagnie est resté au lit; l'autre tiers a perdu la voix, et le dernier tiers vante les charmes de la partie. Vous comprenez que Léontine ne donne pas dans des extravagances de ce genre. Aussi se porte-t-elle à merveille. La Princesse de Ligne est de toutes ces parties; les uns disent que c'est elle qui les arrange; les autres prétendent qu'elle en est le prétexte.

Je crois que le second séjour à Rome vous a ramené à mon opinion sur cette ville comparée à Naples. Il en est de Rome comme des choses véritablement belles, qui gagnent toujours à être vues et revues. Le bon Dieu a fait pour Naples tout ce qu'il a pu; les hommes l'ont gâtée, et pour qu'elle devînt ce qu'elle pourrait être, il faudrait pousser les Napolitains sur les côtes de la Barbarie et repeupler le Royaume à neuf.

La Toscane offre sous le rapport du peuple une tout autre apparence. La population en est belle et propre. Rien n'est charmant comme la course de Florence à Livourne; les villages se succèdent, et on trouve partout l'industrie parvenue au plus haut degré de développement.

Adieu, mon cher ami. J'espère que vous terminerez bien le reste de votre séjour au delà des Alpes, et que vous ferez de même le voyage. J'éprouverai bien du bonheur à vous revoir.

Prinz Victor's Krankheit und Tod.

Auszüge aus Privatbriefen Metternich's an Gräfin Molly Sichy-Ferraris
vom 3. Juli bis 1. December 1829.

934. Das Befinden Prinz Victor's. — Metternich's Soiréen. — 935. Besserbefinden Prinz Victor's.
936. Marino Faliero. — Geschichte Philipp August's. — 937. Beschreibung Königswarts. — Die
Königin von Hayti mit ihren schwarzen Töchtern. — Grufkirche in Pfaff. — Reliquie der heil.
Valentine. — Genz' Widerwillen gegen Pfaff. — Dessen Don Juanismus. — Eine venetianische
Künstlerin. — 938. Rückkehr in's Gefängniß. — Der Herzog von Raval. — 939. Prinz Victor's Tod.

Metternich an Gräfin Molly Sichy.

Vienne, ce 3 Juillet 1829.

934. J'ai passé tous ces jours-ci avec mon fils, qui est soumis à un régime fort sévère, mais qui heureusement s'en trouve bien. Sa santé est faible et sa poitrine est délicate. Les médecins italiens l'ont traité comme s'il avait eu une fièvre tierce; il est aujourd'hui entre bonnes mains, et son état s'en ressent. Au lieu de lui donner du quinquina, on l'a saigné; il était faible, et il commence à devenir fort; il toussait, et il ne tousse plus. Ma vie, ma chère Molly, est une bien triste vie; tous les maux tombent sur moi. Aussi suis-je devenu poltron pour la santé d'autrui, tout en ayant pleine confiance dans la mienne.

Vous me demandez compte de mes soirées; je puis les caractériser par un seul mot; il n'y a pas de soirées, ni chez moi ni autre part. L'un ou l'autre individu masculin vient se perdre chez moi entre dix et onze heures du soir; pour des dames, il n'y en a pas, et je pourrais dire comme Stackelberg des Ministres napolitains, — de dames, nous sommes sans. Vous avez assisté à la scène sentimentale que m'a faite Gentz; eh bien, il n'est pas encore venu une seule fois me tenir compagnie. Léontine se couche à dix heures pour se lever de bonne heure; je travaille jusqu'à une heure, et puis je vais me coucher. Voilà mes soirées et leurs charmes.

— Ce 9 Juillet.

935. Je n'ai que de bonnes nouvelles à vous donner de Victor. Il est aussi bien que possible après trois et même

quatre mois d'indisposition. Il n'a plus ni toux, ni fièvre, ni irritation. Depuis qu'il est sous la férule de mon petit tyran, il n'a pas pris un atome de médecine; son régime est plus sévère que celui des homœopathes, car il est à l'eau; en trois saignées on lui a tiré treize ou quatorze onces de sang, et après chaque saignée il s'est trouvé délivré d'un fardeau. Il est permis d'espérer qu'il se tirera d'un pas qui, avec de mauvaises dispositions naturelles, aurait pu tourner fort mal. Je l'établirai la semaine prochaine à Erlaa*), lieu que les huit médecins que j'ai réunis en consultation ont unanimement désigné comme le plus mou et le plus ennuyeux. Je ne m'y établirai pas, mais j'y aurai un pied à terre; à la fin du mois, j'espère pouvoir entreprendre ma course en Bohême. Je laisserai Herminie avec son frère, et je prendrai Léontine avec moi. Tel est mon projet, et je n'ai pas de grands efforts à faire pour vous convaincre que j'ai bien besoin de sortir d'un lieu qui ne me laisse que des souvenirs accablants et que je quitterai avec plaisir, comme le prisonnier quitte le cachot. Chaque jour, ma chère Molly, me prouve davantage que ma vie est finie et que, si je ne compte pas encore matériellement parmi les non vivants, je suis moralement enrôlé dans leur corps. Ne croyez pas aux effets que la solitude produit sur moi, car mon sentiment sur des réalités n'est jamais soumis à l'influence des salons. Les salons, les coins même, petits ou grands, ne changent rien à ce qui à mes yeux est la vérité.

— Ce 24 Juillet.

936. Gentz vous apporte „Marino Faliero”. C'est tout ce que je puis vous envoyer, car je n'ai pas „Moïse”. Je vous enverrai l'histoire de Philippe Auguste, charmante lecture, à mon avis, mais qui pour être présentable dans le salon, a besoin de quelques coupures. Il y a entre autres certains détails sur le divorce du Roi Philippe avec Ingelburge de Danemark qui ne sont pas faits pour les oreilles de ceux qui n'ont rien à voir

*) Ein Landgut in der Nähe Wiens.

aux cas de conscience matrimoniaux. Le Pape Innocent III était certes l'homme le moins digne de ce beau nom. Il suffit de lire sa lettre au Roi pour s'en convaincre.

Je fais mes apprêts pour ma course en Bohême. J'espère pouvoir la mettre à exécution le 1^{er} Août ou dans les premiers jours du mois.

Victor subit un terrible régime et qui lui convient. Dans les cas réellement graves, il ne faut pas plaisanter, et le défaut contraire n'est ni dans mon humeur ni dans celle de mon docteur. Heureusement, Victor est le plus patient des impatients et le meilleur des malades. Si je ne le savais pas bien, je n'aurais certes pas bougé de ses côtés.

Plass, ce 26 Août.

937. J'ai voulu vous écrire avant mon départ de Vienne, mais mes départs ne ressemblent pas à ceux des autres êtres humains. Je n'ai pas trouvé le moment matériel pour satisfaire à la seule besogne qui m'eût paru agréable.

J'ai passé quinze jours à Königswart. Cet endroit est en voie de devenir fort beau et agréable. Ce que les deux dernières années y ont apporté de changement dépasse l'imagination, et je l'ai vu traiter de fable par ceux qui n'ont pas connu l'ancien état de choses. Un pays s'y trouve en pleine création, car il ne s'agit pas ici de ce que l'on nomme un jardin. Le parc aura plus de deux lieues de tour, et dans cet espace il ne se trouve pas un point où l'art ne puisse venir à peu de frais au secours d'une nature agreste et parfois la plus sauvage du monde. Tout, des masses de rochers immenses, de l'eau en abondance, du gazon beau comme celui de l'Angleterre, une végétation que je ne puis comparer qu'à celle des vallons dans les Alpes, se trouve là sous la main de M. Riedl et d'un excellent jardinier, véritable perfection dans l'espèce. Je crois que ma propre intelligence ne nuit pas à l'entreprise; ainsi, tout va bien dans un lieu qui aujourd'hui est l'un des plus habités du monde civilisé. Au moyen de la création de Marienbad et des nouvelles routes qui établissent de faciles et courtes communica-

tions entre Carlsbad, Franzensbad et Marienbad, je n'ai que trop de monde qui journallement vient visiter mes travaux. Chaque belle après-midi, trente ou quarante calèches se trouvent rassemblées auprès d'un mauvais cabaret qui va se métamorphoser l'année prochaine en un beau café, et les baigneurs de toutes les parties du monde vont se grouper dans les parties du parc qui déjà sont ou achevées ou en train de l'être. Parmi les étrangers de 1829 se trouvent la Reine d'Haiti et les Princesses Améthyste et Athénaïs, ses augustes et noires filles. Le livre dans lequel vont s'inscrire les étrangers qui vont visiter le Musée, volé naguère et aujourd'hui retrouvé, renferme déjà plus d'un millier de noms blancs et noirs. Il y a longtemps que je sais qu'il n'y a plus de distances dans le monde sublunaire!

Les restes de ceux qui m'ont donné le jour, comme de celles qui devaient embellir ma vie et auxquelles j'ai eu le malheur de survivre, sont déposés à Plass dans la chapelle que j'ai consacrée à notre future réunion*). Embellir ce local et le rendre digne de mon respect pour ceux qui ne sont plus, est un des soins qui m'occupent. La chapelle est achevée, et il ne s'agit plus que d'en régulariser les alentours. La nouvelle chapelle est devenue le rendez-vous de tout le pays. Trois jours d'indulgence plénière et les magnifiques restes d'une sainte Valentine, martyre de la fin du deuxième siècle, que le Pape Léon m'a envoyés pour cette même église, y attirent par an vingt-cinq à trente mille âmes pieuses. Là où les pierres s'élèvent vers le Ciel pour ceux qui ne sont plus, la demeure

*) Die Ueberführung der Leichen aus Königswart und beziehungsweise aus der Esterhazy'schen Familiengruft nach Plass hatte am 9. August 1828 stattgefunden, und zwar des Fürsten Franz Georg Metternich, Vaters des Staatskanzlers, der Fürstin Eleonora Metternich, ersten Gemalin, der Prinzessin Clementine und der Gräfin Maria Esterhazy, Töchter des Letzteren. Ueber die feierliche Consecration der nach den Plänen Nobile's vom Architekten Kramer zu einer fürstlichen Familiengruft umgebauten St. Wenzels-Kirche enthält das dritte Heft des ersten Jahrganges der Prager theologischen Zeitschrift eine ausführliche Beschreibung.

n'est pas agréable pour ceux qui sont encore de ce monde. Le masque du corps de sainte Valentine a été fait en cire dans les ateliers de Canova; il est d'une grande beauté, et par un bien singulier hasard, on croirait que c'est Antoinette morte!

Quittons ces lugubres objets, je vous demande même pardon de les avoir touchés dans ma lettre; mais j'en suis et trop entouré et trop plein pour ne pas vous en avoir parlé. Je trouve que les seules lettres qui ont de la valeur pour des amis sont celles qui dépeignent la situation morale de l'écrivain. Ce n'est qu'ainsi qu'elles appartiennent à l'histoire de la vie, et ce n'est qu'elle, et non le roman, qui doit compter en amitié. Gentz est plus innocent à la campagne qu'en ville, c'est-à-dire de cette innocence qui, dans une jeune personne, serait de l'ingénuité. Il déteste Plass, non à cause de ce qui m'en rend le séjour lugubre, mais à cause de ses grandes chambres, de ses distances, de son manque de jardins fleuris, de la quantité de brebis sales et qu'il voudrait blanchir. Deux choses le consolent: l'une, c'est de ne pas y rester longtemps, et l'autre, d'y voir couler du fer. Mes nouveaux établissements sont en plein travail, et, bien qu'il déteste le fer noir, il aime le fer rouge. Le seul reproche qu'il fasse à la fabrique, c'est le bruit des marteaux, qu'il voudrait envelopper de coton, et le hurlement du vent dans les soufflets. Il voudrait une forge, sans l'un ni l'autre.

Je crois que Gentz le romantique vous arrivera incessamment. Il veut revoir Henriette*, à laquelle cependant il a fait pas mal d'infidélités durant la séparation. Il a agrandi de deux nouvelles belles sa liste de quinze dames: il est à la recherche de bien d'autres encore; enfin, le sexe féminin y passera! Heureux Gentz et pauvre sexe! S'il vous arrive, n'oubliez pas de le mettre sur le chapitre de Plass: il vous en fera une bonne description; ce qui l'y a fâché le plus, c'est de n'y avoir pas vu, dans le long espace de huit jours,

* *Beate Maria Thérèse, Tochter des Kaisers Maria Thérèse.* 2. 5.

un seul être digne de ses soins. Nicht ein weibliches Wesen, nicht eine frohe Stunde, nichts wie schlechtes Eisen, große Säle, weiße Wände, Arcishauptleute und Bergmänner! Il ne veut plus jamais y retourner.

Je suis fâché qu'Henriette ne puisse pas voir les ouvrages d'une Vénitienne qui est ici dans ce moment et qui copie avec un grand talent les tableaux fameux. Elle a inventé une manière toute nouvelle, c'est de la miniature sur bois et vernissée. Cela ressemble à l'huile et conserve toute la finesse des miniatures. Les tableaux sont assez grands. J'ai chez moi dans ce moment une copie de la belle Vierge de Jean Bellin, et la copie est un chef-d'œuvre véritable.

Vienne, ce 11 Septembre.

938. Me voilà rentré, ma chère Molly, dans ma prison. Elle ne me paraît douce que par ma réunion avec mes enfants, et je ne me plaindrais de rien, si j'avais le cœur parfaitement en repos. J'ai trouvé Victor notablement mieux qu'à mon départ. Tous les symptômes de ce qui, sans contredit, est sa maladie, se sont beaucoup affaiblis; il faudra voir si cet état pourra se maintenir. Il n'y a par conséquent encore à bâtir sur rien, mais il y a du mieux positif.

Vienne est vide comme la poche d'un mendiant; je ne vois donc personne, excepté ceux qui ont affaire à moi, et il y en a parmi eux auxquels j'aimerais tout autant ne pas avoir affaire. Je vais, au reste, être débarrassé de l'un de ces derniers. Le Prince-Duc*) va nous quitter incessamment pour les bords de la Tamise. J'ignore encore qui le remplacera; on parle de M. de La Ferronnays, et j'en serais enchanté. Comme votre ami Chateaubriand vient cependant de résigner son poste à Rome, j'ai quelque peur d'apprendre que M. de La Ferronnays, vu l'état quoique amélioré de sa santé, préfère Rome à Vienne. Cela va se décider incessamment, et quoi qu'il puisse en être, tout autre Ambassadeur que le distrait Laval me paraîtra un

*) Duc de Laval, französischer Botschafter.

soulagement. Depuis la dernière révolution ministérielle dans son pays, le bonhomme ne sait plus où donner du peu de tête qu'il porte sur les épaules. Ses distractions s'emmanchent tellement avec ses inquiétudes, qu'elles tournent en de véritables crises. Ces jours derniers, M. de Laval s'est rendu chez l'un de ses collègues. En entrant dans son cabinet, il lui dit: „Eh ben, eh ben, c'est joli, vous ne me le dites pas; et pourquoi, pourquoi ne me le dites-vous pas?" Le collègue lui a, comme de juste, répondu par une question: „Que ne vous ai-je pas dit? — que voulez-vous savoir? — sur quoi porte votre reproche?" M. de Laval ne sortant pas de ses complaints, de ses „eh ben", de ses lamentations, força l'interpellé à lui réitérer vingt fois la même série de questions, quand enfin M. de Laval se frottant le front, lui dit: „Eh ben, v'là qui est ben, je ne sais plus moi-même ce que j'avais à vous apprendre!" — Et puis, allez faire des affaires avec un diplomate de cette force!

Je sais bien que si on nous envoyait Chateaubriand, vous en seriez enchantée, mais dussiez-vous en rester désolée, — nous ne l'aurons pas!

— Ce 1^{er} Décembre.

939. Je suis si convaincu de votre sentiment ainsi que de celui des vôtres, que je ne vous en remercie même pas. Ce sentiment est naturel, c'est celui de la sincère bienveillance et amitié, et certes, si quelqu'un a besoin d'amis, c'est bien moi!

La perte que je viens d'éprouver est irréparable, car elle porte sur un objet qui réunissait en lui les qualités les plus rares. Sa longue souffrance et sa mort lui ont valu la palme du martyre. J'ai beaucoup vu mourir d'hommes de diverses façons; je n'ai jamais vu quitter le monde comme l'a quitté mon pauvre fils! Demandez aux nombreux assistants des dernières périodes de sa vie; ils vous diront tous la même chose. Je ne sais ce qui a marqué davantage dans sa position, la force de sa foi en Dieu, son entier détachement de toute chose

qui ne serait pas un sentiment noble ou un devoir, son calme parfait et son amour filial et fraternel !

Le fait de la mort a été pour lui, comme pour nous tous, une délivrance. Il ne m'avait guère plus permis de le quitter, et l'un des derniers mots qu'il m'a dits a été : „Nun wirst du dich auch bald erleichtert finden!“ — Léontine et la petite se sont conduites comme des anges; elles ne l'ont également pas quitté; elles ont été plus fortes que moi et que les assistants, mais certes pas plus que lui-même.

Außerordentliche Mission des Grafen Ficquelmont nach Petersburg.

940. Metternich an Ficquelmont (Instruction) Wien, 17. Januar 1829.

940. L'intérêt du service exigeant que par l'absence prolongée de M. le Comte de Zichy de son poste, les relations diplomatiques entre notre Cour et celle de Russie ne restent pas en souffrance, et le choix de l'Empereur étant tombé sur vous, Monsieur le Comte, Sa Majesté Impériale désire que vous vous rendiez incessamment à Saint-Pétersbourg.

Vous porterez à cet effet et remettrez à Sa Majesté Impériale de Russie la lettre autographe ci-jointe, par laquelle notre auguste Maître vous accrédite près de ce Monarque comme vous trouvant chargé d'une commission extraordinaire près de lui. . . .

Afin de vous mettre à même de suivre, après que nous serons séparés, la ligne de nos pensées, il me paraît avant tout nécessaire de vous donner une base assurée en vous informant de notre manière de juger les trois questions suivantes, savoir :

1° La tendance générale de la politique de l'Empereur Nicolas ;

2° L'attitude de la Cour de Russie dans l'alliance trilatérale ;

3° Enfin, les rapports du moment entre cette Cour et la nôtre.

I. Tendances générale de la politique de l'Empereur de Russie.

L'Empereur, après être monté sur le trône dont une rébellion avait ensanglanté les marches, semblait pénétré de la nécessité de vouer les soins principaux de son règne à l'administration intérieure de son Empire. Les premières explications de Sa Majesté Impériale furent conformes à ce sentiment, et il était partagé par la grande majorité de sa nation et par nombre de diplomates étrangers. Quelques personnes cependant, qu'une connaissance plus particulière du caractère et de la marche de l'esprit de l'Empereur avait pu mettre à portée de pressentir l'avenir, furent d'avis qu'il reprendrait de préférence les errements politiques des Souverains russes du dix-huitième siècle. A en juger par ce qui est arrivé, ces personnes ne se sont pas entièrement trompées.

En effet, comment serait-il possible de ne pas reconnaître que les événements qui ont conduit les affaires à la crise effrayante à laquelle elles sont indubitablement arrivées, ne peuvent avoir eu un autre point de départ qu'un système profondément médité de la part de l'Empereur Nicolas? Ce qui, dans la marche des affaires, a jusqu'à cette heure prêté aux faits et gestes de ce Prince une certaine couleur de modération, peut s'expliquer par ses efforts pour faire tourner en faveur du but véritable de sa politique ce que sa modération relative a dû lui offrir d'avantageux. De deux choses l'une: ou bien l'Empereur Nicolas a suivi la marche que nous lui supposons, ou bien ce Monarque aurait fait preuve d'une telle facilité à se laisser entraîner hors des voies d'une saine politique, qu'un manque absolu de calculs et de réflexion pourrait à peine suffire pour expliquer ce phénomène. Or rien ne nous autorise à l'admettre.

II. Attitude de la Cour de Russie dans l'alliance trilatérale.

Rien sans doute n'est plus difficile à comprendre que les errements singuliers de l'alliance trilatérale. Il est clairement démontré qu'aucune des Cours contractantes ne sait plus (si

jamais elles l'ont su) ni où elle va ni où elle peut arriver. Le rapprochement entre la Russie et l'Angleterre succédant à un éloignement réciproque assez prononcé, fut l'œuvre de M. Canning. Ayant été ébauché dans les derniers mois de la vie de l'Empereur Alexandre, il a été complété sous le règne de son successeur. L'arrivée de M. le Duc de Wellington à la tête du Cabinet britannique et la guerre russo-turque ont dû porter un coup mortel à une œuvre qui n'avait d'autres bases que des vues d'intérêt personnel et le déploiement d'un triste jeu politique.

La marche que la France a suivie dans toute l'affaire est conforme à l'extrême légèreté et à la faiblesse des administrations qui se sont succédé dans ce Royaume. Chercher à approfondir ce qui n'offre qu'une simple surface, c'est un travail nécessairement stérile; nous n'essayerons donc pas d'expliquer les errements politiques de la France.

Le seul des trois Cabinets qui n'ait point varié dans sa conduite depuis l'origine de l'alliance trilatérale, c'est celui de Saint-Pétersbourg. Toujours doux et coulant dans les formes; suave et caressant dans ses explications envers ses alliés, mais actif dans la poursuite de ses vues et intérêts particuliers, l'Empereur de Russie a su, avec une rare habileté, profiter de tous les avantages que le protocole du mois d'Avril et le traité du 6 Juillet 1826 lui ont offerts, tantôt pour utiliser l'action de ses alliés dans ses propres intérêts, tantôt pour assurer au développement de ces derniers une extension que jamais ils n'eussent pu acquérir avec aussi peu d'empêchements si la politique de la Grande-Bretagne et de la France n'eût été enchaînée au char de celle de la troisième Cour alliée.

Analyser le traité trilatéral serait impossible, car il est à la fois tout et rien. En définir le but et en fixer les limites, est également impossible; il existe, et c'est tout ce dont la politique russe a eu besoin pour prendre l'essor que nous lui avons vu déployer. Dans l'intérêt de l'entreprise réputée commune, des événements tels que le désastre de Navarin et l'ex-

pédition en Morée, ont pu se présenter comme un luxe de mise en scène; mais ils n'en ont pas moins tourné au profit de la partie active de l'alliance, et il a dû en être ainsi, car la Russie seule a su ce qu'elle cherchait dans cette alliance, et quel parti elle pouvait en tirer. Ne pas avoir eu à combattre les forces navales ottomanes, et avoir vu, dans le moment critique de la première campagne, débarquer en Morée une armée française, c'est, de la part de la Russie, non-seulement avoir joué de bonheur, mais c'est avoir su corriger la fortune.

III. Rapports du moment entre la Russie et l'Autriche.

Il serait impossible d'éclaircir cette question sans séparer dans son examen ce qui, dans les relations entre les deux Cours, forme les antécédents de la crise actuelle et ce qui découle de cette crise elle-même.

Dans la prise en considération de la première de ces parties, je n'étendrai point mon examen aux causes de la gêne qui, tout naturellement, peut exister entre deux Empires voisins. Cette gêne est conforme à la nature des choses, et elle est inévitable lorsqu'un grand corps politique, dont le bien-être ne saurait reposer que sur la base de la conservation, se trouve sur le chemin d'un autre État qui ne vise qu'à un accroissement progressif. Si parfois nous avons vu les deux Empires s'unir, ce n'a jamais été que dans un but commun d'agrandissement, comme lors du partage de la Pologne et lors de la guerre contre les Turcs, ou bien quand un danger commun les a appelés à une défense commune, comme lors des guerres de la Révolution et de l'Empire français. A la suite de la dernière guerre provoquée par les perpétuels envahissements de Napoléon, il s'est établi à la vérité entre les deux Cours une union reposant sur des bases différentes; mais cette union tirait sa source du caractère personnel de l'Empereur Alexandre, et l'état de tension qui existe aujourd'hui entre les deux Cours a été, sans aucun doute, produit en grande partie par l'existence

même de cet ordre de choses, trop peu conforme au naturel russe pour ne pas amener ensuite une véritable réaction.

Votre Excellence connaît si bien les antécédents de la crise actuelle, que je puis me dispenser de lui désigner les diverses phases par lesquelles nos relations avec Saint-Petersbourg ont passé depuis l'avènement de l'Empereur Nicolas. Elle sait ainsi qu'au début de son règne, ce Prince a pris à tâche de nous assurer que rien ne serait changé dans les rapports intimes entre les deux Empires; mais la pratique n'a en aucune manière répondu à ces protestations. Il suffit, pour en être convaincu, de s'arrêter au seul fait des transactions qui n'ont point tardé à avoir lieu entre les Cabinets de Londres et de Saint-Petersbourg, et dont les bases se trouvèrent tellement opposées à la ligne des principes immuables de notre auguste Maître, qu'il eût à jamais été impossible que nous y prissions une part active.

Toute déviation pareille conduit bien vite ceux qui s'en rendent coupables aux récriminations et à la calomnie. On a commencé par nous reprocher à Pétersbourg de ne point être entrés dans l'affaire trilatérale; plus tard, on nous a accusés d'entraver la pacification. Le reproche était injuste; l'accusation est plus que cela, elle est absurde; elle l'est au point que toute dénégation formelle serait aussi inutile qu'humiliante; la conduite que l'on a voulu nous attribuer est démentie aussi bien par l'évidence des faits que par celle de nos intérêts politiques.

Quant à ce qui a trait à la position des affaires dans le moment actuel, une nouvelle source d'embarras entre les deux Cabinets a dû se présenter.

L'alliance trilatérale a exactement éprouvé le sort que nous lui avons invariablement prédit; la guerre russe, de son côté, n'a point répondu à l'attente de ses auteurs. Il ressort de l'un et de l'autre de ces faits que nous avons eu raison; tort impardonnable aux yeux de ceux dont nous avons blessé l'amour-propre en ne voulant pas suivre leurs errements.

Trois causes principales peuvent ainsi être assignées à l'état de tension existant aujourd'hui entre la Russie et nous :

La gêne permanente que notre Puissance impose à notre voisin ;

La réaction du règne actuel contre le système personnel de l'Empereur défunt ;

L'échec des conceptions trilatérales et des armes russes.

A ces causes vient s'en joindre une de plus qu'il serait impossible de regarder comme secondaire.

M. le Comte de Nesselrode a, durant les années glorieuses du règne de l'Empereur Alexandre, non-seulement été le confident des relations intimes entre les deux Cours, mais il en a même été, sous beaucoup de rapports, la cheville ouvrière. Manquant d'énergie, et voyant sa position ébranlée, ce Ministre a commencé à fléchir quand il a vu le parti opposé au système politique du défunt Empereur grossir journellement et se préparer à une attaque ouverte contre ce même système, et par conséquent contre ceux qui l'avaient servi. Le jour où sa faiblesse l'a fait renoncer à ses anciens principes, il a dû devenir le destructeur des antécédents de sa propre carrière politique. D'un ami zélé il est devenu dès lors un adversaire d'autant plus actif que, pour soutenir son nouveau rôle et pour se sauver du reproche d'une inconséquence manifeste, il a dû se vouer à tous les genres d'efforts pour faire croire que c'étaient nos dispositions, et non pas celles de sa Cour, qui avaient subi un changement total. Cette tâche a dû lui paraître facile à remplir aussi longtemps que des espérances brillantes s'attachaient à la nouvelle direction morale et politique prise par le Cabinet russe ; il ne saurait plus en être de même dans un état de choses où les facilités se sont changées en de fort graves difficultés, et où les succès définitifs, en les supposant encore possibles, ne peuvent du moins plus être obtenus qu'au prix d'efforts et de sacrifices de tout genre, qui ne sont pas plus populaires en Russie qu'ils ne le seraient en tout autre pays. Les profits d'une mauvaise politique disparaissent ordinairement

avec la fortune, et celle-ci n'a pas couronné, jusqu'à cette heure, les entreprises auxquelles nous n'avons point voulu nous associer.

Après vous avoir tracé cette esquisse de la situation morale des choses entre notre Cour et celle de Russie, il me reste à passer à la seconde partie de la présente instruction. Elle embrassera les questions pratiques les plus dignes de provoquer la sollicitude active des principales Cours, et plus particulièrement celle de la nôtre.

Une entreprise préparée de longue main, et annoncée au monde avec une emphase peu commune, a échoué. Le fait est important, car, quels que puissent être les futurs contingents dans la guerre que la Russie fait aujourd'hui à la Porte, la tache de la première campagne reste ineffaçable. Si un grand État peut se refaire de pertes matérielles, quelque graves qu'elles soient, il n'en est pas de même de cette réputation d'invulnérabilité que les Monarques russes ont su se ménager depuis l'origine de l'Empire.

Dans le présent travail, il me suffira de m'arrêter à cette thèse générale; le plus ou le moins de chances en faveur de la réhabilitation, ou le risque de pertes nouvelles, ne changent rien au passé, et l'avenir est entre les mains de la Providence. C'est le moment présent, celui du début de Votre Excellence à Saint-Pétersbourg, qui seul a le droit de m'occuper.

Vos soins devront porter sur deux objets, savoir:

1° Définir d'une manière précise l'attitude de votre Cour dans le grand conflit du jour;

2° Vous assurer le plus possible des bases sur lesquelles repose la pensée de l'Empereur Nicolas, de la marche de son esprit, de l'étendue de ses projets et de la somme des moyens qu'il pourra ou qu'il voudra engager pour les soutenir.

Ad 1. Vous savez, Monsieur le Comte, ce que veut l'Empereur notre auguste Maître, comme ce qu'il ne veut pas et ne voudra jamais.

L'Empereur ne sait point capituler avec les principes. C'est l'abandon qui, dans les transactions des trois dernières années, en a été fait par les Cours, qui a forcément dû nous isoler de leur marche politique. A l'époque de la rupture des pourparlers à Saint-Pétersbourg, nous nous sommes vu adresser plus d'une fois le reproche d'être trop retranchés sur le terrain des principes.

L'expérience que les Cours qui se sont écartées de ce terrain viennent de faire, ne serait certes pas de nature à nous faire changer de direction, si, pour nous maintenir sur celle qui est la seule véritablement utile, nous avions besoin de puiser nos leçons autre part que dans notre propre conviction.

Nous avons désiré avec ardeur que la paix générale de l'Europe ne fût point troublée ; si dans tous les temps l'essence de notre politique est pacifique, nous avons dû attacher une valeur plus particulière à la conservation du repos politique dans une combinaison de choses où les suites de toute guerre ont nécessairement dû se trouver placées hors des évaluations possibles.

Ce que nos soins les plus constants n'ont pu empêcher de se réaliser, nos vœux les plus fervents tendent à le voir remplacé par un ordre de choses plus conforme à l'intérêt général et commun des Puissances.

Cette vérité, quelque constatée qu'elle soit par l'entière évidence des faits, ne vous mettra cependant pas à l'abri de toute récrimination de la part du Cabinet russe. La position dans laquelle se trouve ce même Cabinet est trop pleine d'embarras pour pouvoir se concilier facilement avec celle d'une Cour qui, tout en participant à plus d'un danger commun, ne se voit cependant exposée à aucune difficulté qui lui soit particulière.

Je ne prévois pas que l'Empereur ou son Vice-Chancelier puissent jamais songer à ramener la discussion sur le terrain des négociations qui ont précédé la rupture des conférences de Saint-Pétersbourg dans le courant de l'été de l'année 1825.

Ce terrain serait dans tous les cas facile à défendre par vous ; il se prête même particulièrement à la défense des idées que nous avons soutenues de tout temps, car les événements ont justifié toutes nos prévisions.

Il est plus probable que l'on pourrait essayer de récriminer encore aujourd'hui sur notre décision de ne pas nous être liés à la transaction trilatérale de l'année 1827. Mais ici également l'événement a parlé en faveur du parti que nous avons pris. Les suites de leur accord aventureux ne sont certes point faites pour consoler les Cours participantes du mal qui en est résulté pour la cause générale, et des embarras innombrables qui en ont découlé pour chacune d'entre elles, prise isolément.

On vous parlera, sans doute, de notre marche politique à Constantinople. Ce sera de nouveau aux faits à répondre pour nous, et ces faits sont tels que ni des suppositions haineuses et gratuites, ni le jeu de quelques intrigants, ne parviendront jamais à les invalider.

Aussi souvent que les Puissances viseront à un franc accommodement avec la Porte, l'influence de l'Autriche sera là pour appuyer leur salutaire entreprise, tandis que des tentatives qui n'auraient pour objet qu'une nouvelle aventure, répugneront toujours à la conscience politique de l'Empereur.

Votre Excellence est entièrement au fait de notre correspondance avec l'Internonce ; elle est ainsi à même de répondre par des citations positives à chacune des imputations que l'on essaierait de mettre à notre charge ou à celle du Représentant de l'Empereur près de la Porte.

On vous parlera à Saint-Pétersbourg de ce que l'on se plaît à y qualifier de nos armements. Personne n'étant mieux informé que Votre Excellence de notre état militaire, je n'ai rien à vous apprendre à ce sujet.

Treize années d'une heureuse paix politique non interrompue ont permis à l'Empereur de faire tourner au profit de l'administration intérieure de sa Monarchie une partie

considérable des moyens qui, d'après notre antique organisation militaire, eussent dû rester réservés à son usage. Dans cet espace de temps, des exhortations franches et bienveillantes ont été maintes fois adressées à Sa Majesté Impériale par les Monarques ses alliés, et plus particulièrement par feu l'Empereur Alexandre, sur ce qu'ils n'hésitèrent point à qualifier d'un abandon dangereux du premier soutien de l'État.

Les époques de Troppau et de Laybach ont été particulièrement remarquables sous ce rapport.

Durant cette longue ère pacifique, la Russie, de tous les Empires le moins exposé à des attaques du dehors, n'a cessé de maintenir ses armées sur un pied approchant de celui de guerre. Des corps d'armée tout organisés se sont trouvés échelonnés dans ses provinces occidentales; une nouvelle armée a été créée en Pologne. Nous sommes restés dans un état de parfaite quiétude. La guerre de 1828 s'est approchée, elle a éclaté, et notre attitude militaire n'a point éprouvé de changement. Mais le Gouvernement français s'est adressé aux Chambres et leur a demandé un recrutement et de nombreux subsides, en motivant ses demandes sur de futurs contingents proclamés par lui comme admissibles; dès lors l'Empereur notre auguste Maître a ordonné que ce qui avait été détourné de l'administration militaire lui fût rendu.

Tel est l'historique de ce que l'on s'est plu à qualifier d'armements en Autriche. En rapprochant l'armée de son pied de paix normal, l'Empereur a le sentiment d'avoir rempli un devoir envers son propre Empire et envers l'Europe entière.

Si jamais vous deviez être placé sur ce chapitre, Monsieur le Comte, répondez et expliquez-vous sur ce fait spécial comme sur tous les autres. Rien dans notre marche n'a besoin d'être couvert d'un voile. Si parfois nous sommes livrés à des regrets, celui qui nous est le plus habituel porte sur le respect dû à telle considération politique ou administrative qui nous prive de la faculté de donner à tous les actes et à toutes les mesures du Gouvernement une entière publicité.

Ad 2. La tâche de vous tracer, dans le présent travail, un aperçu qui pourrait vous servir de guide afin de vous mettre à même d'approfondir le second objet désigné plus haut, nous semble impossible à remplir. Nous nous livrons d'autant plus volontiers au sentiment de notre impuissance que nous vouons toute confiance à votre esprit d'observation, et que nous avons bien des raisons pour admettre que les pensées de l'Empereur de Russie sur les moyens qu'il devra préférer pour se dégager des embarras si graves dans lesquels il doit se sentir enlacé, ne sont pas encore arrêtées. Quelque difficile que lui paraisse l'option entre les partis à prendre, il ne pourra se soustraire à la dure nécessité de s'arrêter à un choix.

Ce n'est pas vis-à-vis de vous, Monsieur le Comte, que je pourrais ressentir la nécessité de faire remarquer combien notre point de vue sur les besoins comme sur les ressources du Monarque russe, diffère de ceux que bien des Cours se sont habituées à regarder comme autant de bases pour leurs calculs. Nous savons ce que peut un Empereur de Russie, et ce qu'il ne peut pas; nous n'avons jamais écrit le roman sur cet Empire, et si nous avons toujours su évaluer ses ressources à leur véritable hauteur, nous ne nous sommes pas caché davantage les difficultés que leur emploi peut éprouver par suite de maintes circonstances locales et des vices nombreux de l'administration intérieure. Dans un temps où la voix publique de l'Europe était séduite par plus d'une apparence trompeuse, notre jugement s'est maintenu sur cette même ligne de sévère équité, sur laquelle elle se trouve encore placée aujourd'hui, où d'aveugles prôneurs sont tout prêts à échanger leur ancien rôle contre celui de détracteurs non moins aveugles. Aussi la question de savoir si l'Empereur de Russie pourra, avec des chances de succès assurées, rouvrir et tenir la campagne de 1829, n'est-elle pas au nombre de celles que nous trouvons dignes de notre examen. La seule qui ait droit de nous occuper, c'est la recherche de la direction que ce Mo-

narque donnera à sa politique, car c'est de la solution de celle-ci que dépendra l'avenir.

Ce qui est certain, c'est que le terrain sur lequel la Russie se trouve placée aujourd'hui diffère entièrement de celui sur lequel elle avait établi son point de départ dans la présente guerre. Les armées russes et ottomanes ne seront plus les mêmes à l'ouverture de la prochaine campagne. L'alliance trilatérale entrera dans des combinaisons nouvelles, et celles-ci seront le fruit du présent hiver. La campagne de 1828 avait été calculée à Saint-Petersbourg sur l'échelle d'un coup de main dont la réussite n'y avait point été regardée comme douteuse. Une entreprise réputée passagère et facile a tourné en une entreprise des plus sérieuses. Si l'espoir de pouvoir amener la fin de la guerre en une seule campagne devait encore exister en Russie, la plus commune prudence devra ne pas moins faire une loi à l'Empereur de se ménager des moyens de guerre pour deux campagnes.

Dans cette situation des choses, que veut et que voudra ce Prince? Il me paraît qu'il ne devra pas être difficile de s'en assurer dans un bref délai.

Les notions qui, dans le cours des tout derniers temps, nous sont parvenues de divers points pourraient nous permettre de croire que l'Empereur Nicolas est fatigué de la guerre, et que ses prétentions pour la pacification se bornent au maintien du statu quo ante bellum, ou du moins qu'elles se rapprochent beaucoup de lui.

On dit qu'il a abandonné la prétention à des indemnités pécuniaires, et qu'il serait prêt à faire valoir comme leur équivalent la conservation des places d'Anapa et de Poti, etc., etc.

On dit que ses prétentions à ce qui, dans le manifeste russe, a été qualifié de garanties pour la liberté du commerce, se bornent aux stipulations déjà existantes entre la Porte, la Russie et d'autres Puissances.

On dit enfin que les vœux généraux de l'Empereur sont restreints à l'accomplissement des stipulations d'Ackerman.

D'après notre manière de voir, bien des difficultés se trouveraient écartées par suite de pareilles dispositions. Il n'en resterait pas moins encore plusieurs, et d'une nature grave, qui peuvent rendre très-difficile la conclusion d'un arrangement pacifique.

Parmi ces difficultés, il y en a de matérielles et de morales.

Le traité d'Ackerman*) a été le résultat le plus récent de cette prépondérance que la Russie avait su, pendant de si longues années, se ménager à Constantinople. Il est à prévoir dans la situation actuelle des choses, que le Sultan tiendra fortement à ce que le traité d'Ackerman ait été le dernier acte empreint de ce caractère. En établissant cette thèse, je ne mets pas en doute que des milliers de voix croiront trouver une réponse facile dans la simple exclamation, qu'il faut forcer le Sultan à renoncer à une prétention que ces mêmes voix n'hésiteront pas à qualifier de ridicule. Mais cette réponse n'en est pas une. La question est de savoir si l'Empereur de Russie entend forcer la Porte à une paix qui, sous tous les rapports, serait de nature à satisfaire Sa Majesté Impériale, et dans le cas affirmatif, il ne saurait point être question de la paix, mais uniquement de la continuation de la guerre.

Le traité d'Ackerman renferme plus d'une clause à laquelle, nous en avons le sentiment intime, le Sultan ne voudra pas souscrire de nouveau.

Le vœu émis par le Divan en faveur d'une paix sous garantie ne peut raisonnablement signifier autre chose que le

*) Zu diesem Vertrage von Akjerman, abgeschlossen zwischen russischen und türkischen Bevollmächtigten am 7. October 1826, verpflichtet die Pforte sich zur genauesten Vollziehung des Friedens von Bukarest (1812), überliefert die Hauptmündung der Donau an Rußland, verspricht die Aufrechthaltung der Privilegien der Moldau und Wallachei und gewährt den Russen freien Handel in der Türkei und Schutz vor den Piratenschiffen der Barbarenstaaten. Einem Separatartikel zufolge sollen die Hospodare der genannten Donaufürstenthümer von den Bojaren gewählt werden, jedoch unter gemeinschaftlicher Zustimmung Rußlands und der Pforte.

désir de signer un traité clair et précis, et dans lequel certains articles, qui dans tous les temps n'avaient servi que de jalons pour masquer de nouveaux empiétements, ne trouveraient point de place.

Aussi, Monsieur le Comte, la question véritable, la seule qui à mes yeux ait une valeur pratique, est de savoir si l'Empereur de Russie vise à faire la paix avec la Porte, ou s'il tient au renouvellement de stipulations qui, en réalité, n'ont jamais eu d'autre valeur que celle de capitulations.

Dans le cas où les intentions du Monarque (car celles de ses hommes d'État n'auront jamais cette tendance) devraient viser à l'établissement d'un état de paix véritable, nous nous plaçons à admettre que les difficultés, même celles qui à première vue semblent les plus graves, devraient pouvoir être vaincues, ne fût-ce que parce que la Porte elle-même est assez éclairée pour préférer un état de paix véritable à la continuation d'une guerre aussi fertile en chances désastreuses pour elle.

Si, au contraire, les intentions de l'Empereur devaient être conformes à celles que nous regardons comme pouvant animer ses conseils, la lutte entre ces deux États ne se terminera qu'à la pointe de l'épée.

Je crois avoir réduit ici les véritables questions à leur plus grande simplicité.

L'œuvre de la conciliation pourrait sans aucun doute être grandement servie par le seul fait qu'en tout lieu le même jugement fût porté sur la nature et sur la valeur des diverses faces que présente la grande affaire du moment. Je n'ose cependant espérer que tel soit le cas.

La Cour de Russie paraît s'appliquer aujourd'hui à revêtir sa marche politique des couleurs de la modération. De deux choses l'une; ou bien l'Empereur est, en réalité, aussi modéré dans ses vues qu'il le dit, ou bien le soin qu'il prend de paraître tel n'est qu'un acte d'habileté. Nous ne nous permettons pas de former une opinion sur ce qui, pour être décidé, a

besoin encore de passer par bien des épreuves ; nous voudrions pouvoir engager à la même réserve quelques autres Cabinets, et particulièrement celui de France, qui épouse avec une bien regrettable facilité le pour ou le contre dans des questions qui pour le moins réclament un froid examen ! Vous connaissez notre pensée sur la situation des choses dans ce Royaume, ainsi que le seul tableau que, par suite des données les plus récentes, il nous serait possible d'en tracer.

Il faut, certes, que la situation de la France présente un aspect fort sombre, pour avoir le droit de nous distraire parfois des affaires si graves de l'Orient.

De bien malheureuses relations n'ont depuis longtemps cessé d'exister entre la France et la Russie. Je qualifie ces relations de malheureuses, parce qu'elles n'ont jamais porté que sur le soutien de principes fallacieux ou d'entreprises menaçantes pour le repos de l'Europe.

Ce qui augmente aujourd'hui le danger, ce sont les graves erreurs auxquelles un grand nombre de royalistes français se sont livrés. Dupes de leurs fausses théories de gloire nationale, et en même temps des ruses des révolutionnaires, ces hommes caressent les projets les plus aventureux, et leur tendance si prononcée vers la prépondérance russe n'a d'autre base que l'espoir de pouvoir servir également, par cette prépondérance, les intérêts de la puissance française. Nous avons vu pendant de longues années le Cabinet de Saint-Petersbourg se livrer à un système de ménagements extraordinaires pour les idées libérales, et suivre même ce système à des époques où l'Empereur Alexandre était devenu l'adversaire décidé de l'esprit révolutionnaire. C'est à ces époques que l'influence du Général Pozzo était prépondérante dans le conseil tout libéral de Louis XVIII, et que les Ministères Decazes et Dessoles s'appliquèrent à réaliser bien des plans ébauchés sous la faible administration de M. le Duc de Richelieu. C'est ainsi que nous avons vu M. de Chateaubriand arborer, sous l'égide de ce même Ambassadeur, à la fois les couleurs révolutionnaires et russes.

M. le Comte de La Ferronnays, qui, sans contredit, est aussi russe que français, fait en même temps partie du plus libéral des Ministères que la France ait encore eus.

Rien dans la liaison qui depuis la Restauration a plus ou moins activement existé entre les deux États n'a changé. Ce qui a éprouvé un changement notable, c'est la situation politique de la Cour de Russie, et une question dont la solution devra être l'une des plus importantes dans ses conséquences, est aujourd'hui celle de l'influence que ce changement de position exercera sur l'ancienne liaison politique des deux Puissances.

Il suffit de ne pas se refuser à l'évidence pour ne pouvoir former un doute sur la tendance politique et conquérante que la faction révolutionnaire en France déploie chaque jour davantage. Un Ministère aussi faible que celui qui gouverne aujourd'hui la France ne saurait compter comme un contre-poids dans la balance du mal. Sa tendance est décidément moins monarchique qu'elle n'est révolutionnaire et russe. L'Empereur Nicolas soutiendra-t-il un état de choses aussi compromettant pour le repos de l'Europe, et croira-t-il peut-être trouver, en le favorisant, les moyens de diminuer les embarras qui pèsent sur son Empire par suite des fautes si graves qui viennent de signaler le début de son règne? Le sort de tout un avenir se trouve renfermé dans cette question.

Je ne puis que vous rendre attentif à cet objet. Aller plus loin, et en préciser les détails, me paraît impossible. Votre esprit d'observation devra vous servir de guide, et je regarderai comme un devoir de vous faire part de toute circonstance qui par la suite pourrait vous aider dans vos observations.

Je crois avoir touché dans les présentes instructions tout ce que vous pouviez réclamer de notre part comme devant servir de guide à vos premiers pas.

Il nous importe d'apprendre à connaître le fond des pensées de l'Empereur de Russie dans un moment plein de difficultés pour ce Prince et de dangers pour le monde. Tout dépendra de la direction que, dans des circonstances aussi graves, il

donnera à sa politique, et notre devoir est de faire tout ce que nous pouvons pour éclairer sa conscience sur notre compte. Le jour où nous réussirons à lui ouvrir les yeux sur notre marche politique, un grand avantage serait gagné, ne fût-ce que celui qu'alors seulement il aurait le choix entre des partis clairement définis, bonheur qui jusqu'à cette heure ne lui est pas encore tombé en partage.

Première note supplémentaire à l'instruction pour M. le Comte de Ficquelmont.

Parmi les causes de la tension qui existe entre notre Cour et celle de Russie, je crois devoir vous signaler encore celle des correspondances des agents russes, qui tous, plus ou moins, s'attachent bien plutôt à flatter l'amour-propre blessé de leur Gouvernement qu'à le renseigner dans le sens de la vérité; la vanité nationale ne permet point aux Russes d'avouer qu'ils aient pu commettre des fautes, et ils finiront par croire eux-mêmes, à force de le répéter, que leurs défaites ne peuvent être attribuées qu'à l'intempérie de la saison et aux manœuvres des Autrichiens. Je ne signale ces difficultés que pour compléter par quelques traits le tableau moral que je viens de tracer, car il n'y a que le temps seul qui puisse y porter remède, attendu que le temps seul peut faire ressortir la vérité.

Je ne saurais toutefois me dispenser d'aborder encore ici une cause probable de l'espèce d'animosité contre le Cabinet autrichien qui semble caractériser l'opinion en Russie, du moins celle des salons et des officiers qui entourent l'Empereur Nicolas; c'est à vous, Monsieur le Comte, à étudier votre terrain et à rechercher jusqu'à quel degré de profondeur cette cause a pu le labourer; cette étude est, par la gravité du sujet, digne de toute votre attention.

Depuis à peu près deux ans avant le décès de l'Empereur Alexandre, la conspiration qui avait fini par mettre en danger l'existence du trône et celle du Monarque lui-même avait pris un plus grand essor, et, pour ainsi dire tolérée et encou-

ragée par la timidité et la passivité complète de l'Empereur Alexandre, elle travaillait à découvert. Cette conspiration n'osait toutefois attaquer de front le Monarque, qu'environnaient encore de nombreux prestiges, et elle s'est dès lors appliquée à le discréditer aux yeux de la nation.

Représenter l'Empereur comme l'instrument servile d'un Cabinet qui le tenait sous sa tutelle, le représenter comme immolant sans cesse les intérêts russes à des intérêts européens étrangers à l'Empire, était un calcul habile de la part des conspirateurs, car il était fondé sur l'excès de l'orgueil national, toujours irrémédiable, toujours prêt à s'alimenter aux sources les moins pures; ce levier est puissant en Russie.

Ces conspirateurs appartenaient à la noblesse, ils peuplaient les salons; ils y semèrent des germes funestes que la faiblesse de l'Empereur Alexandre laissa grandir jusqu'à leur entier développement, et le Ministre, accusé par la voix publique et souvent averti, mais aveuglé par une inconcevable sécurité, ne frémit pour sa position que le jour où l'explosion eut lieu et où il eut changé de Maître. Cette horrible explosion dégagait le trône de ses périls immédiats, puisqu'elle dévoila au nouveau Monarque un grand nombre de ses ennemis, mais les opinions qu'ils avaient su accréditer restèrent debout. Le Gouvernement ne fit rien pour les rectifier, rien pour justifier la mémoire de l'Empereur défunt, rien pour dissiper une erreur accusatrice qui pesait sur les Ministres que conservait l'Empereur Nicolas; loin de là: sans examiner la source de ces opinions et ne s'arrêtant qu'à un de leurs effets, l'Empereur affecta d'imprimer à sa conduite comme à son langage une teinte exclusivement russe et indépendante de tout intérêt général, espérant échapper ainsi aux reproches qui avaient atteint et attristé les derniers jours de son frère. Ferme et courageux le premier jour de son règne, il plia ensuite devant une chimère; il punit sévèrement les conspirateurs, et laissa subsister leurs œuvres; il conserva les mêmes Ministres, mais ne fit rien pour rétablir leur crédit.

Je ne crois pas me tromper, et une foule d'informations me le prouvent, en disant que la conspiration n'a point été attaquée dans ses racines, et qu'elle existe toujours; je ne crois pas me tromper non plus en admettant que la tension actuelle contre l'Autriche est en partie son travail; les circonstances ont seulement modifié son langage: alors c'était la haine contre l'Autriche, parce qu'elle asservissait le Cabinet russe et ternissait sa gloire; aujourd'hui c'est la haine contre l'Autriche, parce qu'elle nuit à la gloire et aux intérêts de la Russie.

Si nous songeons à l'aveugle résistance opposée par le Gouvernement russe à des avis réitérés sur l'existence de la conspiration, jusqu'à ce qu'il l'ait vue sous les armes aux portes du palais des Czars, nous ne saurions rejeter la possibilité que le même Gouvernement ne s'abuse obstinément encore sur cette cause d'un déchaînement qui n'est fondé sur aucun acte. Cependant, la coïncidence remarquable entre les opinions répandues à Pétersbourg et celles émises en même temps dans les feuilles libérales françaises devrait le frapper.

C'est après quelque séjour dans cette capitale que vous pourrez seulement former votre jugement sur l'existence et l'intensité d'un mal qui, en menaçant sérieusement la Russie, n'est pas moins redoutable pour l'Europe entière.

Seconde note supplémentaire à l'instruction pour M. le Comte de Ficquelmont.

Je crois devoir vous signaler encore deux difficultés qui s'opposent à une prochaine paix entre les Puissances belligérantes: l'une rentre dans le domaine de la politique; l'autre, dans celui des amours-propres; ceux-ci ont joué un trop grand rôle dans les événements des dernières années pour que nous puissions les écarter de nos calculs.

La première difficulté tient à la prétention du Divan, instruit par l'expérience d'un siècle, de ne conclure désormais de traité avec la Russie que sous une espèce de garantie générale de l'Europe; c'est-à-dire un traité où les comptes

des deux côtés se trouveraient définitivement soldés, où il n'en restât point à reviser par des négociations ultérieures, où la Turquie n'eût pas à redouter de querelle ou de nouveaux empiétements de la part de la Russie. Or, l'empire de la nécessité exercera-t-il assez d'ascendant sur les conseils du Cabinet de Saint-Petersbourg pour qu'il se prête à une déviation de son système ancien et invétéré, d'un système qui lui a valu d'innombrables avantages, d'un système enfin dont le maintien est peut-être le seul et véritable but de la guerre? Consentira-t-il enfin à conclure une paix finale et à associer les Gouvernements européens à des intérêts et à des transactions qu'il a été aussi jaloux jusqu'ici de dérober même à leur connaissance? Il faudrait savoir mieux que nous ne le faisons jusqu'à quel degré d'étendue et d'urgence s'élèvent ces nécessités, pour juger si leur voix prédominerait sur une autre marche, sur une marche injuste et vicieuse sans doute, mais à laquelle la sanction de près d'un siècle a imprimé aux yeux de la grande majorité des Russes un certain caractère de légalité dont cependant tout esprit droit conteste l'existence.

La seconde difficulté, qui porte sur les amours-propres, tiendrait à l'initiative que devrait prendre une des deux Puissances pour se rapprocher de l'autre. Espérer une première démarche du côté de la Porte serait, je le crains, caresser une illusion; l'espérer du côté de la Russie, serait viser à l'impossibilité, car ce serait une tache que l'orgueil national pardonnerait moins que la perte d'une province, et qu'il chercherait bientôt à effacer. Et pourtant, jusqu'ici la Russie déclare ne point vouloir d'intervention étrangère! Si cependant elle était sérieusement décidée à la repousser, s'ouvrirait-elle, comme elle le fait, envers la France sur les conditions d'une paix? Il s'ensuit, ou bien qu'elle ne se refuserait pas à une intervention de fait, pourvu qu'elle ne portât pas ce nom, et qu'elle la désire même; ou bien que ses démonstrations pacifiques n'ont d'autre but que d'apaiser les inquiétudes de l'Angleterre et de la France sur une seconde campagne, jusqu'à ce que la

Russie ait gagné les six mois dont elle a besoin pour se refaire de ses pertes, et de se ménager en même temps la réputation de générosité qui lui est si éminemment utile pour voiler ses véritables vues.

Neuerliche Annäherungsversuche Rußlands an Oesterreich.

941. Metternich an Ficquelmont in Petersburg (D.-M.) Wien, 23. Januar 1829.

942. Tatistscheff an Metternich (Brief) Wien, 22. Januar 1829 (Beilage zu Nr. 941).

941. M. de Tatistscheff a reçu un courrier le 20 de ce mois.

Le lendemain il est venu me trouver à une heure fort avancée, qu'il avait visiblement choisie de manière qu'une conversation à fond ne pût avoir lieu entre nous.

Il débuta par se plaindre de ce qu'à Pétersbourg on continuât à attacher une valeur si singulièrement fixe au faux bruit du fameux Mémoire de notre Cabinet. Je le priai de ne plus m'en parler. Il m'assura que, bien malgré lui, il était forcé de le faire; qu'il en avait reçu l'ordre exprès, et qu'afin de s'en faciliter la pénible tâche, il s'était muni d'un extrait de la dépêche relative à cet objet. . . .*)

Après en avoir pris lecture, je prévins l'Ambassadeur que répondre à des allégations évidemment fausses, c'était se livrer à l'absurde; que je me sentais un besoin différent; que dès lors ma tâche ne me semblerait pas remplie avant d'avoir éventé la mine d'où étaient parties et d'où continuaient à se reproduire d'aussi grossières erreurs. . . .

A la suite de cette introduction, M. l'Ambassadeur de Russie me prévint qu'il avait encore d'autres communications

*) In dieser Depesche hieß es, man habe in Petersburg unbefreithare Beweise dafür, daß Oesterreich die Höfe von Berlin, London und Paris gegen Rußland zu coaliren bestrebt sei, in der Absicht die Friedensbedingungen festzusetzen und sie Rußland vorzuschreiben. § D. 5.

à me faire. Le temps devenant très-court, il me dit qu'il ne pouvait m'en faire connaître que sommairement la teneur.

„J'ai reçu," continua-t-il, „la réponse que ma Cour vient d'expédier aux Cabinets de Londres et de Paris. Elle est d'une modération extrême et qui, je vous l'avoue, dépasse de beaucoup mon attente. Vous savez que les deux Cours désirent que la Russie confie ses pleins pouvoirs à leurs Représentants près du Divan. L'Empereur y consent sous deux conditions. Il désirerait que la délimitation de la Grèce ne fût point restreinte, comme les alliés paraissaient l'entendre; il adopte, d'autre part, votre proposition du 5 Avril *). Il voudrait que la Grèce acquît son entière indépendance; qu'elle fût gouvernée monarchiquement et avec l'exclusion de toutes les nuances révolutionnaires. Il proteste, en outre, formellement contre l'élévation d'un Prince russe sur le trône grec."

Je répliquai à M. de Tatistscheff que la seule réponse immédiate que je pouvais lui faire, c'était que ses deux propositions amèneraient la guerre et non la paix; que jamais les Cours de Londres et de Paris n'y donneraient leur acquiescement, et qu'il en serait de même de la Porte.

„Ne discutons pas l'affaire," me répondit l'Ambassadeur, „nous y reviendrons; sachez seulement que l'Empereur a le sentiment qu'à trois il n'y a plus rien à faire; il désire marcher à cinq. Vous pouvez saisir la balle au bond et rétablir les anciens rapports d'intimité; la véritable paix de l'Europe se trouvera là.

„— Pour marcher à cinq, interrompis-je, il faut dans la présente affaire que vous marchiez d'abord à trois, et les deux autres Cours sauront soutenir les décisions sur lesquelles les trois Cours seront d'accord; mais, je le répète, cet accord ne pouvant pas s'établir sur vos réserves, celui des cinq deviendrait également impossible.

*) Bezieht sich wahrscheinlich auf den Vorschlag Metternich's zur Gründung eines unabhängigen Staates aus den Theilen der im Aufstand begriffenen griechischen Länder. Siehe Nr. 893.

„— Eh bien,” me dit M. de Tatistscheff, „ce que trois et cinq ne peuvent faire, il devrait suffire de deux pour l’obtenir. Il ne faut que l’Autriche et la Russie. On est fatigué à Pétersbourg de l’affaire trilatérale, il est clair qu’elle ne marche pas !”

A ce moment, nous fûmes interrompus. M. de Tatistscheff vint me revoir le soir ; mais comme nous n’étions pas seuls et que j’évitai de lui fournir une occasion de me parler en particulier, il a pris hier matin le parti de m’adresser la lettre ci-jointe (N° 942).

De l’ensemble de ces faits, Monsieur le Comte, deux choses me semblent clairement démontrées : un sentiment de grande gêne en Russie, et une bien malheureuse facilité de la part du Cabinet russe de chercher à se délivrer de toutes les entraves morales. Cela n’est point assurément de la bonne et saine politique.

Je vais encore m’entretenir avec M. de Tatistscheff et surtout le laisser venir. Il me semble prouvé que le conte de la proposition autrichienne a été mis en avant dans l’espoir de nous intimider, espoir tout aussi vain que pourrait l’être celui de nous voir faire un sacrifice quelconque pour racheter un méfait qui nous est étranger. Nos répliques définitives ne sont ni douteuses ni difficiles à deviner. Nous serons toujours prêts à servir dans les voies de l’honneur et d’une saine politique le retour de la paix ; mais on ne nous trouvera jamais disposés à servir la cause contraire. Les diverses propositions russes se ressentent de l’envie de traîner en longueur l’affaire orientale. Celles qui sont adressées aux deux Cours alliées exigeraient, pour être débattues seulement entre les trois Cabinets, un laps de plusieurs mois ; celles que l’on nous adresse ne sauraient avoir d’autre but que celui de jeter du désarroi dans les affaires, de provoquer des combinaisons politiques nouvelles, et de faire gagner entre temps à la Russie la marge nécessaire pour que, de manière ou d’autre, elle puisse terminer le mieux que faire se pourra son propre différend avec la Porte.

La lettre de M. de Tatistscheff est pleine de naïvetés singulières, et je dirai même inconcevables, si dans les moments de grands embarras les Cabinets comme les individus ne se livraient pas parfois à de fort singuliers calculs.

Nous présenter comme objet de compensation un leurre sans base quelconque, une invention dont nul mieux que nous n'est en mesure d'évaluer la puérilité; vouloir flatter notre amour-propre en nous reproduisant nos propositions antérieures, sans admettre que la situation nouvelle leur donnerait non-seulement une application différente, mais même une application diamétralement opposée à notre pensée constante; — parler au mois de Janvier de la nécessité d'une entente préalable entre les trois Cours alliées que nous avons conseillée l'été dernier, et qui alors a été rejetée, vu qu'elle aurait pu conduire au but que la Russie ne désire pas moins faire manquer aujourd'hui, — nous faire des propositions pareilles, Monsieur le Comte, c'est nous prouver qu'on ne sait pas où l'on va, et qu'en particulier on a perdu à Saint-Pétersbourg tout jugement sur notre compte.

Je vous envoie le présent courrier, qui, je n'en doute pas, vous rejoindra encore avant votre arrivée à Saint-Pétersbourg.

Que tel soit le cas ou non, vous voudrez toujours faire semblant d'ignorer les faits que je vous mande. Dites que le courrier vous a suivi d'après vos ordres, et qu'il vous a porté des pièces qui, à votre départ d'ici, n'avaient pu être achevées.

Il est important que vous soyez informé de ce qui précède. Instruit des faits, vous observerez avec plus de facilité, et vous jugerez de même les explications dans lesquelles entreront avec vous l'Empereur et M. le Comte de Nesselrode. Si l'un ou l'autre devait s'ouvrir envers vous dans un sens conforme aux paroles dites ou écrites de M. de Tatistscheff, vous saurez puiser au préalable, et dans votre propre conscience et dans le contenu de la présente dépêche, les données nécessaires pour régler votre langage.

Katitschjeff an Metternich (Schreiben) Wien, 22. Januar 1829.

(Beilage zu Nr. 941.)

942. Je dois nécessairement rendre compte de la dernière explication que nous avons eue, mon cher Prince, sur vos démarches à Londres, Paris et Berlin, et sur la manière dont vous avez accueilli mes représentations amicales. Il serait bon que nous concertions cette dépêche ensemble; j'en ferai donc le projet, et je vous l'apporterai. En attendant, je vais vous exposer la tendance des propositions qui ont été faites à Londres, afin que vous puissiez fixer vos idées sur l'appui que vous voudrez leur donner. Nous demandons que les Alliés commencent par convenir entre eux, relativement à la Grèce, des quatre points qui doivent fixer son avenir, savoir: Les limites, la forme du Gouvernement, l'indemnité et le tribut. Une fois d'accord sur ces points, l'Empereur consent à donner ses pleins pouvoirs aux négociateurs que ses Alliés enverraient pour traiter avec la Porte sans l'intervention d'un plénipotentiaire du Gouvernement grec. Vous connaissez déjà nos idées sur les limites et la forme du Gouvernement. Dans mon désir sincère et constant de parvenir le plus tôt possible à rétablir une union intime entre les deux pays, je serais charmé que vous voulussiez saisir une occasion aussi opportune pour prouver que, loin de nourrir contre nous des intentions hostiles et des sentiments de malveillance, vous mettez de l'empressement à nous obliger. La démonstration que je vais vous proposer ne vous imposera d'ailleurs aucun engagement qu'il vous répugnerait de remplir.

La nécessité signalée par la Russie d'arrêter les bases finales de la pacification de la Grèce avant d'entamer à ce sujet des négociations sérieuses avec la Porte, est trop évidente pour être contestée; c'est d'ailleurs votre propre opinion, „qu'avant de faire des démarches auprès de la Porte, on devrait définir entre soi ce qu'on veut obtenir pour les Grecs". Si donc à présent vous vouliez vous expliquer à Londres et à Paris dans le sens que „vous reconnaissez la nécessité que nous y

avons signalée, et qui, si les bases de la pacification se rapprochaient de celles que vous avez posées vous-même dans votre mémoire du 5 Avril et ne donnaient pas trop d'extension à la Grèce, vous seriez disposé à y accéder et à les soutenir de toute votre influence à Constantinople", je suis persuadé que cette démarche ferait le plus grand plaisir à l'Empereur, et, parvenant à sa connaissance en même temps que l'assurance de la fausseté des rapports qu'on a faits sur le projet qu'on vous a prêté de former contre lui une coalition, l'effet n'en serait pas douteux, et nos rapports redeviendraient aussi intimes qu'ils l'ont été dans les meilleurs temps. J'en ai pour ma part le pressentiment, et je serais si heureux de pouvoir y contribuer, que je désire ardemment que vous ne repoussiez pas le moyen que je vous propose.

Je vous écris, mon cher Prince, parce qu'ayant à expédier un courrier pour l'Italie, je n'ai pas pu sortir ce matin, et que je ne pourrai pas non plus vous voir ce soir, à cause du bal de l'Archiduc Charles. Veuillez aussi ne pas oublier l'audience de congé de Strogonoff, et croyez-moi, pour la vie votre dévoué

Tatitscheff.

Papst Pius VIII.

943. Metternich an Tatitscheff (Brief) Wien, 6. April 1829.

943. Le nouveau Pape, qui a pris le nom de Pie afin de marquer sa vénération pour la mémoire de son bienfaiteur, était Vicaire général dans l'évêché d'Imola, et a été appelé en 1816 au Cardinalat par Pie VII.

Depuis son séjour à Rome, il a toujours vécu loin du monde et uniquement occupé de son état ecclésiastique. Après le décès de Pie VII, Consalvi voulait le porter au Pontificat, et il n'a point été élu parce qu'il avait déclaré ne jamais vouloir d'un autre Secrétaire d'État que ce même Cardinal. Les zelanti l'emportèrent sur le parti sage.

Il vient d'être élu d'abord par une majorité de trente-six voix; une erreur fort légère s'étant glissée dans le scrutin, le Cardinal Castiglione insista sur un nouveau scrutin. Dans celui-ci, il a obtenu quarante-sept voix, c'est-à-dire presque l'unanimité. Nous l'avions placé à la tête des Pontifes désirables. Les Cardinaux français se sont joints à nos Cardinaux. M. de Chateaubriand, par contre, protégeait de Gregorio.

Le nouveau Pape a donné à de Gregorio la charge de Grand Pénitencier, qu'il vient de quitter, et nommé Albani Secrétaire d'État. Chateaubriand aura par conséquent l'absolution.

L'élection a été accueillie avec une satisfaction générale par le public romain. Le choix du Cardinal est décidément bon; il faudra voir maintenant si le Pape ressemblera au Cardinal. Comme c'est lui qui a fait les réponses aux Ambassadeurs, il est clair qu'il ne manque pas de saines vues politiques. Ce n'est pas, dans tous les cas, un Pape carbonaro.

Die Emancipation der Katholiken in Großbritannien.

944. Metternich an Wellington (Brief) Wien, 18. April 1829.

945. Metternich an Esterhazy (D.-M.) Wien, 19. April 1829.

944. Le Prince Esterhazy reçoit aujourd'hui, de la part de l'Empereur, l'ordre d'exprimer directement à Sa Majesté Britannique et à son premier Ministre la bien véritable satisfaction que le triomphe signalé que vous venez de remporter a causée à Sa Majesté Impériale*). Les seuls ennemis de l'Angleterre, de sa paix intérieure et de sa puissance, ou ceux de son administration actuelle, pourraient ne point partager ce sentiment. Comme nous ne sommes pas au nombre de pareils adversaires, nous nous réjouissons du fond de l'âme d'un aussi grand succès. La vénération et l'amitié qu'en mon particulier

*) Katholiken-Emancipationsbill vom 13. April 1829.

je vous porte personnellement, mon cher Duc, ne m'eussent point permis de ne pas vous adresser les présentes lignes.

Veuillez agréer en même temps l'hommage renouvelé de tous ces sentiments, qui ne finiront qu'avec moi.

Metternich an Esterházy in London (D. A.) Wien, 19. April 1829.

945. Nous avons été informés, il y a deux jours, du succès éclatant que le Gouvernement vient de remporter définitivement dans l'affaire catholique. Il n'est guère de nouvelles qui eussent pu être accueillies ici avec une plus sincère satisfaction. Nous voyons dans cet événement non-seulement le triomphe d'une cause, mais également la consolidation d'une administration sur laquelle reposent, — je n'hésite pas à le dire, — nos dernières espérances de salut universel.

L'Empereur désire que Votre Altesse exprime de sa part à Sa Majesté Britannique ses sincères félicitations sur l'issue d'une affaire qui ajoutera un nouveau fleuron à la gloire de son règne. Il désire que vous soyez également auprès de M. le Duc de Wellington l'interprète des sentiments que je viens de vous énoncer.

Par un singulier hasard, le triomphe du Gouvernement britannique a coïncidé avec une défaite du Ministère français*). L'attitude des deux Gouvernements et celle des Parlements se trouvent bien exactement signalées par le rapprochement des deux positions.

Je vous prie de remettre à M. le Duc de Wellington la lettre ci-jointe (N° 944), que je me suis senti le besoin de lui adresser.

*) Das Ministerium Martignac erlitt eine Niederlage mit dem Gesetzentwürfe hinsichtlich der Generalräthe, dann der Bezirks- und Gemeinderäthe, deren Bestellung nicht wie bisher durch Ernennung des Königs zu erfolgen, sondern aus freier Wahl hervorzugehen hätte, was von den Kammern abgelehnt wurde und sohin den Anlaß zum Sturze des Ministeriums Martignac gab. D. H.

Eröffnung des zweiten russisch-türkischen Feldzuges.

946. Metternich an Esterházy in London (vertraul. Schreiben) Wien, 19. April 1829.

946. Il me serait fort difficile de vous donner des informations sur ce qui se passe sur le théâtre de la guerre. Ce n'est point faute de nouvelles; mais celles-ci sont tellement contradictoires, elles sont tellement décousues et marquent si fort en faveur de tous les genres de désordre, que l'observateur impartial doit se résigner à attendre et à ne chercher que dans les résultats ce qui dans les préparatifs n'offre point de base aux calculs.

Le Général Diebitsch se donne beaucoup de mouvement. Nous n'en avons jamais douté. Les deux Principautés sont dans un état de ruine absolue. Il paraît que la Russie veut faire la guerre avec des recrues de seize à dix-neuf ans. J'admets qu'il ne faille pas d'autres soldats pour battre les Turcs; ce qui néanmoins est certain, c'est qu'il ne faudra guère au delà de trois mois de campagne pour que les deux tiers de l'armée soient de nouveau à l'hôpital. Là où les hommes faits n'échappent pas aux influences délétères du climat et de la fatigue, les enfants doivent succomber.

Le service de l'administration de la guerre ne présente pas encore de chances plus favorables que celles mises en évidence par la dernière campagne. Faute de bêtes de trait et de somme, le peuple, hommes, femmes et enfants, a été mis en réquisition pour le transport des vivres. Il paraît que la première opération sérieuse aura lieu contre Silistrie. Les Turcs n'ont laissé dans cette place que des combattants; ils l'ont fait évacuer par tous ceux qui ne le sont pas.

Que font les Turcs? Nous n'en savons rien, car tout genre de contrôle est impossible aussi souvent qu'il s'agit de leurs dispositions. Ce qui est certain, c'est qu'ils ont refoulé dans les Balkans un grand nombre d'hommes. La Serbie et l'Albanie sont couvertes d'agents russes, et l'argent de cette Puissance y est répandu à pleines mains.

Le sort matériel de la campagne sera de nouveau décidé en faveur de celui qui fera le moins de fautes grossières. Il ne faut pas chercher autre part un avenir qui tient beaucoup du hasard.

L'Empereur de Russie sera à Varsovie le 15 Mai (n. st.). Il s'y fera couronner civilement, car on vient de s'apercevoir qu'un Prince grec ne peut être sacré par un Archevêque catholique; il paraît que l'Empereur Alexandre n'y avait pas pensé en faisant de l'acte de couronnement un article fondamental de la constitution polonaise. Après le couronnement, l'Empereur et l'Impératrice verront le Roi de Prusse quelque part sur les frontières, et puis l'Impératrice ira passer quelques semaines à Berlin. Voilà ce qui est décidé. L'Empereur se rendra-t-il à l'armée? Nous croyons que le fait dépendra grandement de la marche des premiers événements*).

Throncandidaten Griechenlands.

947. Metternich an Esterházy in London (Ref. D.-M.) Wien, 30. April 1829.

947. Ce que j'avais prévu n'a pas tardé à arriver. La décision prise entre les trois Puissances alliées, que la Grèce serait constituée en un État indépendant, sauf quelques vaines formalités qui réserveraient au Grand Seigneur certains droits de suzeraineté**), a sans retard donné l'éveil à plus d'une famille régnante; et de ce fait même naîtront des intrigues politiques de divers genres.

*) Die folgenden Kriegseignisse bieten nichts Bemerkenswerthes für unsere Zwecke. Am 30. Juni fällt Silistria; vom 17. bis 26. Juli überschreitet Diebitsch den Balkan und erscheint am 29. August vor Adrianopel. D. S.

**) Das betreffende Londoner Conferenz-Protokoll der drei Mächte ist vom 22. März 1829 datirt; es enthält nebst der Festsetzung der Grenzen Griechenlands und der Fixirung des jährlichen Tributes die Bestimmung, daß der neue Staat unter der Oberherrlichkeit der Pforte seine freie Verwaltung erhalte, welcher ein christlicher, erblicher, aber nicht aus der Familie der drei alliirten Souveraine zu wählender Fürst vorzustehen habe. D. S.

Nous savons que quelques Princes apanagés d'Allemagne commencent à convoiter le trône grec^{*)}). Nous avons certaines données, — à la vérité encore vagues, — que le Roi de Bavière pense également à un Prince de sa Maison. Le fait cependant le plus avéré pour nous est celui qui se présente à Naples. . . .

Une remarque, — et elle me semble cependant fondamentale, — paraît avoir échappé jusqu'à cette heure aux Princes qui se mettent sur les rangs. C'est celle de la nécessité que le chef de la Grèce soit avant tout du rit grec. Or, certes, aucun Prince catholique ne changerait de religion, et le Roi de Naples se trompe grandement s'il croit que le peuple grec se contenterait d'un Prince du rit grec-uni. Les grecs schismatiques détestent bien plus les latins, — et les grecs-unis sont aussi catholiques romains que les latins, — qu'ils ne haïssent les Turcs. Il pourrait en être autrement de Princes protestants, parmi lesquels la majeure partie ne ferait pas une difficulté de passer à l'Église grecque orientale.

Ce qui indubitablement ressortira du dilemme, c'est une nouvelle et grande somme de mouvement et d'intrigues diplomatiques, qui tourneront toutes en faveur de la Russie. Je suppose qu'à l'heure qu'il est le Cabinet de Saint-Pétersbourg commence déjà à ressembler à une salle où le trône de Grèce devra être mis à l'enchère.

Vous remarquerez sans faute, mon prince, que l'esprit du Roi de Naples est travaillé par la terreur très-naturelle que lui inspire depuis longtemps la possibilité de voir un État ré-

*) Auch Prinz Leopold von Coburg, der nachmalige König der Belgier, war darunter. Wenigstens schreibt Metternich einige Zeit später in Betreff dieses Thron-Candidaten an Apponyi in Paris Folgendes: J'espère que le choix du Régent pour la Grèce ne tardera pas à être fixé. Mgr. le Prince Léopold de Cobourg doit être piqué de la tarantule pour vouloir de cette place. Régner sur le vide est une triste besogne, et encore si la Grèce n'offrait que le vide il y aurait moyen de s'entendre; mais il n'en est pas ainsi, car elle est, au contraire, pleine de désordres de tout genre.

volutionnaire se constituer en Grèce, et qu'il est poussé, d'un autre côté, par certaines velléités d'une ambition dynastique peu réfléchie. Aussi notre réplique à la démarche très-amicale de Sa Majesté Sicilienne ne sera-t-elle pas difficile à faire. La question religieuse en formera la base toute naturelle.

Veillez, mon Prince, vous entretenir avec Lord Aberdeen, avec une entière franchise, sur le sujet assez curieux de la présente dépêche, et inviter Son Excellence à nous mettre au fait de la pensée de son Cabinet sur une question qui ne saurait manquer de se présenter incessamment aux Cabinets et sous les faces les plus diverses.

Das Ministerium Polignac.

948. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Königswart, 13. August 1829, nebst Allerhöchster
Resolution vom 18. August 1829.

948. In dem Augenblicke, als der gehorsamst anliegende Bericht, den Graf Apponyi am 9. d. M. mittelst Estaffette an mich abgesendet hat, mir zukommt, erachte ich dessen Inhalt von zu großer Wichtigkeit, um selben nicht ebenfalls Eurer Majestät auf außerordentlichem Wege zu unterlegen.

Die Ministerial-Veränderung in Frankreich ist ein Ereigniß von der höchsten Wichtigkeit. Es trägt dieses Gepräge, weil das aufgelöste Ministerium, dem es an aller Lebenskraft mangelte, nur dem Bösen dienlich war; was jedoch nicht minder wichtig ist, das ist die ganz royalistische Zusammenstellung der neuen Administration.

Unter den neuen Ministern sind lauter Royalisten gediegener Art. Die bedeutendsten Männer darunter sind:

La Bourdonnaye als Minister des Innern;

Montbel, ehemaliger Maire von Toulouse und intimer Freund Villèle's;

Courvoisier, Generalprocurator von Lyon, in früheren Zeiten Doctrinair, zuletzt aber ein gediegener Royalist;

Rigny, als Minister des Seewesens, ist mir in Beziehung auf seine politisch-administrative Gesinnung nur wenig bekannt; in der orientalischen Frage denkt er wie wir, und sein Benehmen war stets untadelhaft;

Polignac, als Minister der auswärtigen Angelegenheiten, gehört ganz unserer Gesinnung an. Seine Erhebung wird sehr günstig auf das englische Cabinet zurückwirken und für das russische ein Donner=schlag sein.

In der Theorie ist alles Dies vortrefflich. Nun wird für die Praxis Alles darauf ankommen, wie sich die Parteien in Frankreich stellen werden, und ob der König und die Regierung Kraft genug haben werden, um den ernstesten Angriffen zu begegnen, denen das neue Ministerium von der bereits beschlossenen Revolution unausweichlich ausgesetzt sein wird *).

Das ganze Ereigniß hat übrigens den Werth einer Contre=revolution.

Metternich m. p.

Dient zur Nachricht und der Erfolg wird erst zeigen, was diese Veränderung bewirken wird. Gott gebe, daß es nach Wunsch gehe.

Petersburg, 18. August 1829.

Franz m. p.

*) Einige Wochen später, im Vorgefühl der kommenden Ereignisse, schreibt Metternich an den Botschafter Grafen Apponhi in Paris: „Les aperçus que vos derniers rapports ont renfermés sur la situation du Ministère français nous ont offert un grand intérêt. Votre manière calme et réfléchie de juger des positions est conforme à une saine pratique. Il n'y a, selon ma conviction intime, rien à ajouter ni à rabattre dans ce que vous dites. Tout est vrai, car tout est vague, et c'est, avant tout, le vague qui s'est emparé des affaires publiques en France. Je désire du fond de mon cœur, et plus que je n'y crois, que M. de Polignac ne se trompe pas sur la position véritable des choses. Si son entière sécurité parle en faveur de son caractère, elle n'en fait peut-être pas autant relativement à son esprit. Ce qui est sûr, c'est que les libéraux ne savent également pas où ils vont, et que tout le monde est faible en France. Vous ne pourrez jamais exprimer avec trop de chaleur les vœux que nous formons en faveur de la durée et des succès de l'administration actuelle.”

D. H.

Der Friede von Adrianopel.

949. Metternich an Esterhazy in London (D. A.) Linz, 21. September 1829.

950. Metternich an Gentz (Brief) Linz, 21. September 1829.

951. Materialien zu einem Artikel für den „Beobachter“ von der Hand Metternich's.

949. Nous voilà enfin arrivés à l'époque que nos vœux avaient depuis longtemps appelée! Nous touchons au dénouement final de l'affaire orientale; mais ce dénouement s'offre à nos yeux sous un aspect peu propre à calmer les inquiétudes des hommes d'État.

A l'heure où je commence la présente dépêche, le traité doit être signé au quartier général russe*); ce traité banal d'un instrument de paix et de bonne amitié entre les deux Empires n'en apportera pas moins un changement total dans leurs positions mutuelles et dans l'ensemble de leurs relations avec l'Europe.

Le moment qui va terminer une des plus déplorables crises qui aient jamais occupé les Cabinets, ne sera pas pour l'Europe le signal de ce repos qui suit les pacifications ordinaires. Rien dans cette affaire n'a eu des précédents dans l'histoire de la diplomatie; tout aussi, dans ses conséquences, doit amener des combinaisons nouvelles. Ce n'est pas à la veille de ces combinaisons que nous pourrions nous croire appelés à scruter le passé; le présent, l'avenir surtout, ont trop de droits à captiver exclusivement notre attention; et si je sens le besoin de m'expliquer sur ce que je regarde, à tant et à de si justes titres, comme le premier objet de nos solli-

*) Der Friedens-Vertrag zwischen Rußland und der Türkei ist vom 14. September datirt. Kraft desselben gibt Rußland, seinem Versprechen an die europäischen Mächte gemäß, alle Eroberungen an die Türkei zurück bis auf einen Theil des Paschaliks Athalzik (Poti, Achalka und Anapa). Die Russen erhalten Handelsfreiheit im ganzen türkischen Reiche; das Schwarze Meer wird der Handelsfahrts aller Nationen geöffnet; die Convention von Agherman erhält ihren Vollzug. Die Pforte soll zehn Millionen Ducaten Kriegskosten und anderthalb Millionen Entschädigung an russische Kaufleute bezahlen. Anerkennung der Unabhängigkeit Griechenlands.

citudes, mes paroles doivent bien naturellement s'adresser d'abord au Cabinet britannique.

Je vous invite, mon prince, à porter la présente dépêche à la connaissance de Lord Aberdeen; je me flatte qu'il lui vouera l'attention que des amis sont toujours disposés à prêter aux explications de ceux dont ils connaissent et dont, sous bien des rapports, ils partagent la pensée.

Reconnaissons avant tout combien il est nécessaire que les chefs des Cabinets se dépouillent de toute illusion; qu'ils s'appliquent franchement à la recherche de la vérité, et qu'ils ne s'abandonnent pas à l'idée que l'époque actuelle ne réclamerait de leur part que des soins ordinaires.

L'Empire ottoman est ébranlé dans ses fondements. L'Etat condamné à devoir son existence à ce que la masse du public se plaît facilement à qualifier de modération de la part du vainqueur, a cessé de compter au nombre des États indépendants. De grandes révolutions imprévues, des guerres improvisées, pourraient momentanément le relever de sa décadence; mais ce n'est pas sur de semblables événements que les Puissances ou le Sultan peuvent baser un calcul.

Le mal est fait; les pertes sont irréparables; l'existence future de l'Empire ottoman est devenue problématique; et cependant il n'y a pas de Puissance plus intéressée que l'Autriche à la conservation de ce qui restera de cet Empire.

Tout nous autorise donc à élever la voix en face des nouveaux périls qui nous attendent; nous croyons même, en proclamant de tristes et utiles vérités, remplir un devoir de saine politique. Au nom de ce qu'il y a de plus sacré, que les Puissances ne perdent pas en stériles regrets sur le passé, en récriminations oiseuses sur les errements antérieurs, sur les fautes commises et les plans avortés, un temps qu'il est si indispensable de consacrer aux exigences du plus prochain avenir. Pour ne pas être pris au dépourvu par cet avenir, que les Puissances ne rendent un compte exact de ce qu'il renferme dans son sein; qu'elles s'appliquent à la recherche

des moyens de conserver ce qui a échappé à un immense naufrage politique; qu'elles se resserrent sur le terrain que leur indiquent tant de dangers communs; qu'elles ne se méprennent pas sur la nature et sur la source de ces dangers; que surtout elles ne méconnaissent pas la part que le libéralisme politique et les erreurs qui l'accompagnent à chaque pas ont eue à la grande œuvre des dernières années! Qu'elles ne se trompent pas sur la nécessité dans laquelle va se sentir placée Sa Majesté Impériale de Russie elle-même, de dresser ses batteries contre la tourbe des novateurs! La guerre que les mêmes factions qui, sous des couleurs tantôt politiques, tantôt philanthropiques, se sont prononcées avec une véritable frénésie pour la destruction totale de l'Empire ottoman, déclarent déjà à la modération du Monarque russe, ouvrira, il faut au moins l'espérer, les yeux les plus troublés, et servira ainsi la cause de la raison et des saines doctrines.

Mais ce n'est pas à des secours négatifs que des Cabinets éclairés auront à borner leurs soins; ils devront s'entendre avec franchise sur leur retour à un système de conduite qui, par sa fixité et son uniformité, puisse encore devenir le gage du repos public.

L'Europe va se trouver placée dans une situation analogue à celle d'individus sortant d'une grande débauche; l'heure du décompte a sonné, et c'est alors que les nouvelles nécessités se font sentir dans toute leur force. L'heure passée ne revient plus; d'autres incidents troublent bien vite les esprits; et ce qui la veille avait été vivement senti, perd son effet le lendemain.

Il nous importe avant tout de connaître les principes et les vues que suivra désormais la diplomatie britannique; les informations que nous demandons à ce sujet, nous nous croyons en droit de les attendre du Gouvernement anglais; car, de notre côté, nous ne lui laissons rien ignorer de notre pensée. Si la paix qui se prépare ne doit être qu'une trêve politique, que ce soit au moins une trêve aussi solide et aussi complète

que possible; qu'elle ne soit pas troublée par des mouvements alarmants, par des projets sinistres, par les fantaisies de telle ou telle Cour; que ce qui ressortira des transactions russo-turques, ne pouvant pas tourner au profit de la Porte, lui laisse au moins la chance de survivre à ses défaites. En excluant son territoire européen de la garantie générale des États de l'Europe, on a commis une grande faute; une seconde, plus grave dans ses conséquences, a été celle de subordonner explicitement et exclusivement les affaires de la Turquie au bon plaisir de son grand et puissant voisin. Jusqu'où l'Angleterre est-elle décidée à pousser cette indifférence? Entend-elle, oui ou non, considérer ce qui restera d'existence à l'Empire ottoman comme placé sous la sauvegarde de la politique européenne? Voudra-t-elle, autant que nous la voulons, la conservation de cet Empire? L'Autriche ne vise et ne visera jamais à s'agrandir aux dépens de ses voisins; l'Empereur ne demande rien à personne; mais il doit également désirer, dans les termes d'une bonne foi réciproque, que d'autres ne se prévalent pas, pour des empiétements progressifs, de ce qu'il ne peut qualifier que de complaisance européenne, soit explicitement, soit tacitement d'accord avec des projets désastreux.

Les factions ennemies du repos ne manqueront pas de mettre en avant l'idée d'un partage de l'Empire déchu. Les Cabinets se prononceront-ils sur ce projet, ou favoriseront-ils par leur silence un jeu qui n'a d'autre but que le désordre général? Continueront-ils à prêter la main à un système de calomnies perfides? Seconderont-ils ou toléreront-ils les cris proférés contre la prétendue ambition autrichienne, et les élans vers une alliance dirigée tout entière contre la paix de l'Europe? En un mot, les Cabinets entendent-ils persister dans les errements politiques par lesquels ont été signalées les années qui ont préparé le désastre actuel, et qui ont rendu, pour ainsi dire, populaire en Europe un système dont les effets ne sauraient jamais aboutir qu'à l'agrandissement indéfini d'une Puissance conquérante de sa nature, et à

l'affaiblissement de toutes les autres Puissances; ou bien prendront-ils une attitude clairement basée sur le principe de la conservation?

Telles sont les questions qui doivent plus que jamais nous occuper sérieusement, et sur lesquelles il est de toute nécessité qu'il ne nous reste aucune incertitude. On n'oubliera pas que l'Autriche a eu le courage de traverser la tempête sans s'émouvoir, sans se laisser dérouter dans aucun de ses plans, et que, loin d'avoir perdu son temps dans une oisiveté coupable, elle a cru devoir compter et régler ses moyens. Pour déterminer notre marche future, il faut que nous sachions en premier lieu ce que pensent, veulent et feront ceux qui savent tout ce que nous pensons et voulons.

Je vous prie, mon prince, d'attacher une haute valeur au contenu de cette dépêche, et de recommander à l'attention particulière du Cabinet anglais les questions que je lui adresse. Il est impossible que ce Cabinet ne sente pas autant que nous la nécessité impérieuse de saisir dans son propre intérêt national ce que dans le nôtre nous envisageons comme un besoin irrémédiable. Rien dans le passé ne nous a fait plus de mal que le vague; l'ère qui commence réclame du positif.

Metternich an Gentz (Brief) Linz, 21. September 1829.

950. Da sich recht wider meinen Willen mein hiesiger Aufenthalt ausgedehnt hat, und ich meine Zeit für wesentliche Dinge nicht verlieren wollte, so habe ich die nächste Expedition nach England vorbereitet. Ich schicke Ihnen in den Anlagen meine Depeche (Nr. 949). Ich bitte Sie selbe zu revidiren.

Mein Zweck ist das englische Cabinet zum Nachdenken zu zwingen und ihm ein paar Resultate seines ernstern Willens abzunöthigen. Die Fragen, die ich demselben stelle, sind äußerst natürlich in unserer Lage und sie beantworten zugleich auf indirectem Wege eine nicht allein falsche, sondern selbst eine höchst leichtsinnige Ansicht, welche aus dem letzten Privat-Billet ergeht (denn ein Brief ist es nicht), das Lord Cowley von seinem Bruder erhielt.

Wenn der Herzog von Wellington heute glaubt, daß die Mächte — also vor allen anderen Oesterreich — nur in Folge des Geschehenen auf den Untergang und auf die Theilung des ottomanischen Reiches losgehen werden, so ist diese Seelenstimmung in dem englischen Premier-Minister eine sehr leidige. Er irrt sich und die Irrung muß ihn in Schwäche versetzen. Den beiden Nebeln sehe ich mich verpflichtet, mit aller Gewalt entgegenzutreten.

Materialien zu einem Artikel für den „Beobachter“. Eigenhändige Aufzeichnung Metternich's ddo. 21. September 1829.

951. Der Friede zwischen Rußland und der Pforte ist geschlossen; die beiderseitigen Ratificationen sind erfolgt; der Cyclus des Krieges ist durchlaufen. Das Ereigniß hat in unseren Augen den vollen Werth eines Abschnittes in der Geschichte der Zeit.

Indem wir einen Rückblick auf die Vergangenheit werfen und einige Momente in der Gegenwart ausheben, liegt es keineswegs in unserer Absicht, uns in das Spiel mit Theorien zu verwickeln. Wir wollen Thatfachen bezeichnen und diese liegen offen vor den Augen der Welt. Während der langen Frist von dreizehn Jahren hatte Europa den politischen Frieden genossen. Die militärischen Ereignisse in den Jahren 1821 und 1823 gehörten nicht zu dem Bereiche des Krieges. Der innere Friede war in einzelnen Staaten gestört; die Störung bedrohte Europa mit anderen Ummwälzungen; die Dinge wurden zur Ruhe zurückgeführt.

Das erste Kriegsjahr seit dem letzten Pariser Frieden war das Jahr 1828. Mit dem Schlusse des laufenden Jahres ist der allgemeine politische Friedensstand zurückgekehrt.

Zwei Parteien werden sich fortan nicht minder gegenüber stehen. Die Eine will die Erhaltung der Ruhe durch Schirmung aller Rechte. Zu ihr bekennen sich die Regierungen und die unbedingte Mehrzahl der Staatsbürger aller Reiche. Die andere Partei bildet sich aus Schwindlern jeder Art, aus bewegten Gemüthern und leidenschaftlich aufgeregten Geistern.

Die Erstere segnet den Frieden. Die Andere kann sich in ihrem Gram über dessen Rückkehr nicht fassen. Beide Theile sind consequent,

indem sie in grossem Widerspruch stehen. Wenn es früher vielleicht weniger leicht gewesen wäre, manchem Unbefangenen den wahren Charakter des Widerspruchs begreiflich zu machen, so ist dieses Geschäft heute durch das freie Geständniß der einen Partei sehr erleichtert.

Als deren lebendigste Organe haben sich im Verlauf der letzten Zeit die Mehrzahl der französischen und selbst einige Tagblätter in anderen Staaten ausgesprochen. Umsturz aller bestehenden Ordnung der Dinge unter der Herrschaft eines fortschreitenden Zeitgeistes; Eroberungspläne unter dem Vorwande des Strebens nach sogenannten natürlichen Grenzen, eines Strebens, dem ein jeder geschlossener Staat einen gleichen Anspruch entgegenzustellen das Recht hat, wornach die friedliche Verständigung dem alleinigen Rechte des Stärkeren zu weichen hätte; die sanguinische Hoffnung, daß sich unter einem allgemeinen Kampfe zwischen den Regierungen die Männer der Partei des Staatsrunders bemeistern könnten: diese und noch andere mehr oder minder deutlich ausgesprochene Geständnisse füllen den Inhalt der öffentlichen im Verlauf der letzt verflossenen Monate erschienenen Zeitschriften.

Wie grell solche Aspirationen von den Ansichten und dem Willen der Gegenpartei abstechen, liegt vor Aller Augen, und ebenso erklärbar ist es, daß die Wiederherstellung des politischen Friedens solchen Hoffnungen und solchem Streben geradezu entgegentreten muß.

Nicht minder begreiflich ist es auch, daß die in Mitte des nun beendeten Kampfes sich stets gleich gebliebene ruhige und friedliche Stellung Oesterreichs, dessen bekanntes auf die Erhaltung der öffentlichen Ruhe und die Wiederkehr des politischen Friedens gerichtetes Betragen, dessen Entfernung von jeder Vergrößerungsabsicht, dessen Schonung aller Rechtszustände, aller gegründeten Freiheiten, dessen gewissenhafte Beachtung aller Verträge und der vollen Independenz der Staaten — daß eben diese Stellung einer großen Centralmacht allen Denen, welche Heil und Lohn allein in Schwankungen suchen, als ein unleidliches Hinderniß erscheinen mußte.

Unser Glaubensbekenntniß über das Wahre in dem Treiben der Zeit haben wir hiemit abermals abgelegt. Es wird von Allen angegriffen werden, die sich zu einer der unserigen entgegengesetzten poli-

tischen Religion bekennen. Was wird jedoch aus solchen Angriffen hervorgehen? Nichts als Belege zu den von uns ausgesprochenen geschichtlichen Wahrheiten.

Rückwirkungen des Friedensschlusses von Adrianopel auf Oesterreich.

952. Metternich an Kaiser Franz (Vortrag) Wien, 9. October 1829, nebst Allerhöchster Resolution.

952. Der Friede zwischen Rußland und der Pforte bildet einen wichtigen Abschnitt in der Geschichte der Zeit und wird auf die politische Lage Europas, mithin auch auf die der österreichischen Monarchie großen Einfluß üben. Eure Majestät sind mit den Staaten-Verhältnissen zu genau bekannt, als daß ich in dem gegenwärtigen allerunterthänigsten Vortrage in eine umständliche Entwicklung derselben einzugehen hätte; ich werde mich daher auf die Hauptmomente und besonders auf diejenigen Punkte beschränken, in welchen unser eigenes Interesse von den bereits eingetretenen oder noch zu erwartenden Veränderungen berührt werden kann.

Die unter Eurer Majestät thätiger Mitwirkung in den Jahren 1813 und 1814 gestiftete, auf der Basis gesunder Rechts- und Staatsbegriffe gegründete, dem Erhaltungs-System ausschließlich gewidmete europäische Allianz hatte sich, obgleich durch manche lösende Einwirkungen erschüttert und im Jahre 1823 von England aus zum erstenmal förmlich verläugnet, dennoch bis zum Tode des Kaisers Alexander als wirklich bestehende Thatsache behauptet. Durch die Unterzeichnung des Petersburger Protokolles vom 4. April 1826 wurde sie factisch gebrochen. Die Verbindung zweier Mächte zu einem mit dem Grundbegriffe der Allianz offenbar streitenden Zwecke bezeichnete den Uebergang zu einem neuen System. — Frankreich, in rastlosem Streben nach politischer Thätigkeit, gesellte sich bald zu dieser Verbindung und gab ihr durch den in Paris entworfenen und in London vollzogenen Tractat vom 6. Juli 1827 eine regelmäßige Gestalt. Dieser neue Bund, im reinen Gegensatz mit dem bis dahin bestandenen gebildet, trat unter dem Namen einer Tripel-Allianz in die Welt.

Auf einen scheinbar gemeinschaftlichen Gegenstand gerichtet, war dieser Bund, von seinem Ursprunge an und während seiner ganzen verderblichen Dauer, ein wüstes Chaos unverträglicher Elemente; denn jede daran theilnehmende Macht ward von eigenthümlichen Absichten geleitet und verfolgte ihren eigenthümlichen Gang.

England — welches, als der erste Urheber des Uebels, zuerst genannt werden muß, von übertriebener, vielleicht damals noch grundloser Besorgniß einseitiger Unternehmungen des neuen Kaisers von Rußland getrieben, beschloß, zur Abwendung der Gefahr, die Sendung des Herzogs von Wellington nach Petersburg. Daß der Herzog dieses Geschäft in den besten Absichten übernahm, ist nicht zu bezweifeln. „Versichern Sie Ihren Hof, daß mein Hauptbestreben dahin geht, ihm zu dienen“ — das waren die Worte, die er zur Zeit seiner Ankunft in Petersburg gegen Curer Majestät Gesandten aussprach. So löblich aber seine Vorsätze sein mochten, so bedauernswerth waren die Irrthümer und Mißgriffe, in welche er versiel. Die uns längst bekannte Schwäche der Urtheilskraft und diplomatische Unerfahrenheit dieses übrigens so ehrenwerthen Mannes hatten allerdings den meisten Antheil an einem sonst unerklärbaren Entschlusse; doch wirkten auch andere Umstände dabei mit. Die alte Allianz hatte sich in England überlebt. Die Nation, durch eitle Demagogen und ausgelassene Zeitungsschreiber aufgeregt, betrachtete sie mit Abneigung als ein Band, welches ihre Unabhängigkeit gefährdete, und Canning's schiefer Geist hatte diese Abneigung bis zur feindlichen Opposition gesteigert. Aus Mangel an politischem Scharfblick überjah der Herzog von Wellington, daß es sich bei den Continentalstaaten anders verhielt. Auch bei diesen hatte die Allianz allerdings mit zahlreichen Gegnern zu kämpfen, aber es fehlte ihr nicht an mächtigen Stützen. Nur von den liberalen Parteien wurde sie allenthalben, versteckt oder offen, angefeindet. Die Monarchen Rußlands und Frankreichs waren ihr treu geblieben. In Wien und Berlin hatte sie sich in ihrem früheren fast unverminderten Werthe erhalten. Der Herzog von Wellington glaubte sie erloschen; ihm schien daher nichts heilsamer und dringender, als derjenigen Macht, die ohnehin durch ihre geographische und militärische Stellung am meisten nach Ungebundenheit zu streben geeignet war,

einen diplomatischen Zügel anzulegen. Er schmichelte sich, durch das Gewicht Englands die Freiheit der Bewegungen Rußlands zu hemmen, und wurde zu spät gewahr, daß er, zu Rußlands ausschließendem Vortheile, England drückende Fesseln bereitet hatte.

Aus diesem ersten unglücklichen Fehlgriffe gingen alle die Begebenheiten hervor, welche seit zwei Jahren das ottomanische Reich an den Rand des Unterganges geführt haben. Mit dem Friedensschlusse zu Adrianopel hat die Tripel-Allianz ihr Ende erreicht. Es ist zwar zu vermuthen, daß man russischerseits nicht abgeneigt sein wird, ihre förmliche Auflösung noch zu verzögern; das Spiel kann aber nicht mehr von langer Dauer sein. In England hat jenes Erzeugniß einer verkehrten und antinationalen Politik nie die mindeste Popularität gewinnen können; und nach einem für das wahre Interesse dieses Reiches so unverzeihlichen, für das britische Ehrgefühl so empfindlichen Ausgange des Krieges, wird selbst der Schein einer Verbindung, die, ohne einen einzigen Vortheil für England, an ungünstigen Resultaten so reich gewesen ist, nicht aufrecht erhalten werden können. Auch in Rußland, wo zu keiner Zeit eine aufrichtige Vorliebe für dieses Bündniß bestand, und wo man es lediglich als ein vorübergehendes Mittel zur Erreichung gewisser Zwecke, welche das Cabinet selbst sich nicht recht deutlich gedacht zu haben scheint, betrachtete, wird forthin kein wesentliches Staatsinteresse dafür sprechen. Frankreich endlich, so lange wenigstens als das gegenwärtige Ministerium seine Grundsätze und Gesinnungen geltend zu machen vermag, wird sich glücklich preisen aus einer Gemeinschaft zu scheiden, die nur den gefährlichsten Feinden der Monarchie zur Ausführung der verderblichsten Pläne willkommene Werkzeuge darbot.

Eure Majestät haben an dem Unheil bringenden Bunde keinen Theil genommen. Der König von Preußen hat ein Gleiches gethan. In der Stellung beider Höfe lag jedoch ein wesentlicher Unterschied. Wir haben Uns gegen das Princip, auf welchem die Tripel-Allianz beruhte, — wenn das, was allen gesunden Principien widersprach, ein Princip genannt zu werden verdiente — mit Offenheit und Nachdruck ausgesprochen; Preußen hat, ohne dieses Princip bestimmt zu verdammen, nur erklärt, daß es ohne vollkommenes Einverständniß der fünf Höfe

dem Londoner Tractate nicht beitreten könne. Oesterreich ist demnach allein der alten Allianz in ihrer vollen Strenge treu geblieben. Jede Macht, die zu dem Urbegriffe dieser Allianz und zu dem System, wovon sie die Grundlage war, zurückzukehren geneigt ist, muß sich folglich an Oesterreich anschließen; und daß dieses früher oder später geschehen wird, geht aus der Natur der Dinge und aus den unverkennbaren Bedürfnissen der Zeit hervor.

Der oberste Grundsatz der Quintupel-Allianz war die Erhaltung alles rechtlich Bestehenden; nur mit diesem Grundsatz ist der allgemeine Friede denkbar; und wenn es in gewöhnlichen Zeiten keiner ausdrücklichen Verabredung bedarf, um die Herrschaft dieses Grundsatzes sicher zu stellen, so muß man in außerordentlichen Conjunctionen auf außerordentliche Mittel Bedacht nehmen. Die Zeit, in welcher wir leben, ist keine gewöhnliche. Europa wird von einer moralischen Pest heimgesucht; die Erhaltung der öffentlichen Gesundheit macht Denen, welchen diese höchste aller Sorgen anvertraut ist, Maßregeln zur Pflicht, die im geregelten Zustande entbehrlich sein möchten. Wenn Maßregeln dieser Art ihre Wirkung ausüben sollen, müssen sie von mehreren Staaten gemeinschaftlich ergriffen werden; Verbindungen zwischen den Regierungen sind ihr nothwendiges Geßetz. Die Formel einer solchen Verbindung ist für Europa nicht verloren gegangen, gewaltsame Störungen haben sie nur in der Wirklichkeit unkenntlich gemacht. Der Augenblick ihrer Wiedergeburt ist vielleicht nicht fern. Die ursprünglichen Elemente sind fortdauernd vorhanden; der erste kräftige Impuls, von welcher Seite er auch ausgehen mag, kann sie beleben; und Europa kann sich ihrer Wohlthaten erfreuen, wenn sie gleich in ihrer erneuerten Gestalt nicht von den Kanzeln verkündet werden sollte.

Es kann nicht mein Zweck sein, im gegenwärtigen allerunterthänigsten Vortrage die auswärtige Politik weiter zu verfolgen als nöthig war, um ihren Einfluß auf das innere Interesse der Monarchie und den Zusammenhang, welcher zwischen diesem und den Verhältnissen des großen europäischen Staatenbundes, der in einer so bewegten Zeit wie die unsrige fühlbarer als je besteht, anschaulich zu machen.

Mit Bedauern aber, im vollen Gefühl der Wahrheit, müssen wir uns gestehen, daß die gesammte orientalische Sache entweder nie

ernstlich zur Sprache gekommen, oder wenigstens nicht bis zu so leidigen Resultaten verfolgt worden wäre, wenn sich Oesterreich in einer andern Verfassung, als die unserige seit den großen Reductionen der letzten dreizehn Jahre gewesen ist, befunden hätte. Oesterreich, vermöge seiner geographischen Lage der wahre Schwerpunkt im europäischen Staatensystem, kann sich nicht von der ihm angewiesenen Stelle zurückziehen scheinen, ohne das gesammte Gebäude bedeutenden Schwankungen preiszugeben; und die Meinung von einem gänzlichen Versiegen unserer Kraft, wenn sie auch weniger noch in der Wirklichkeit als in einem allgemeinen Vorurtheile gegründet war, ist sicher nicht ohne den schädlichsten Einfluß auf den Lauf der Begebenheiten in den letzt verfloffenen acht Jahren gewesen.

So sehr ich es für Pflicht halte, diese Wahrheit auszusprechen, so entfernt bin ich doch, in diesem Stande der Dinge den einzigen Grund so großer Uebel zu suchen. Die allgemeine Bewegung der Geister, in einer dem innern und äußern Frieden nichts weniger als günstigen Richtung, war und ist eine fortwährende Quelle der gefährlichsten Störungen. Die Complication im Orient wurde überdies durch die natürlichen Fortschritte der russischen Macht und die ungeheuren Mißgriffe der mit ihr verbundenen Höfe herbeigeführt. Rußland aber würde sich nie so leicht in ein schwer zu begrenzendes Unternehmen eingelassen haben, wenn es mehr Rücksicht auf Oesterreich nehmen zu müssen geglaubt hätte.

Der Friede von Adrianopel ist als ein augenblicklicher Ruhepunkt zu betrachten. Von einer Seite zerrüttet er eine Menge höchst vererblicher, leidenschaftlich aufgefaßter Pläne der revolutionären Politik; von der anderen Seite beweist er die Nothwendigkeit neuer politischer Gestaltungen. In diesen müssen wir unsere Stelle einnehmen; die unbestreitbare Gewalt der Dinge wird sie uns vorzeigen. Eure Majestät müssen jedoch die Mittel besitzen, sie zum Heil der Monarchie wie zum allgemeinen Wohle Europas zu behaupten.

Hiezu gehören vor Allem zwei von einander unzertrennliche Bedingungen: der finanzielle und der militärische Stand der Monarchie. Die Weisheit Eurer Majestät, das geräuschlose und feste Vorschreiten in der Verbesserung dieser beiden wichtigsten Administra-

tionszweige, hat uns glücklicherweise im Verlauf der letzten Jahre dem Zwecke weit näher gebracht, als man es im Auslande, bei der unvollkommenen Kenntniß unserer inneren Verfassung und so vielen darüber geüffentlich verbreiteten Irrthümern, wohl auch nur zu ahnen vermochte. Um jedoch den Pflichten, die Allerhöchstdenjenigen gegen Ihr eigenes Reich obliegen, und, ich darf getrost hinzufügen, um den Hoffnungen, welche alle Gutgesinnten im übrigen Europa auf Oesterreich gründen, Genüge zu leisten, ist es nöthig, daß Wege eingeschlagen werden, die dem Curer Majestät gesegneten Regierung noch vorbehaltenen großen Werke — dem Werke der Erhaltung — eine sichere Grundlage verleihen können.

Hierüber geruhen Eure Majestät meine folgenden gehorsamsten Ansichten allergnädigst würdigen zu wollen.

Der finanzielle Stand der Monarchie hat sich in Folge des regelmässigen Fortschreitens des im Jahre 1817 angenommenen Systems unverkennbar gehoben. Es bleiben jedoch noch manche aus dem System selbst hervorgehende Maßregeln, die vielleicht nicht folgerecht genug zur Ausführung gebracht worden sind, zu vervollständigen; und außerdem haben sich bei Vollziehung des Systems — wie dies bei praktischen Unternehmungen stets der Fall ist — neue Andeutungen ergeben, welche von der Staatsverwaltung begriffen und auf geschickte Art in Anwendung gebracht werden müssen. Die nähere Beleuchtung der finanziellen Fragen liegt so sehr außer dem Bereiche des gegenwärtigen allerunterthänigsten Vortrages, daß ich mich allein auf folgende allgemeine Sätze zu beschränken habe.

1. Die bisher ausgeführten Maßregeln haben die Finanzen auf eine Stufe gebracht, von welcher aus sich ein endlicher und günstiger Erfolg erwarten läßt.

2. Zur Erreichung des definitiven Standes sind Zeit und Ruhe erforderlich.

3. Ruhe in der heutigen Zeit ist bei dem allgemeinen Stande der europäischen Angelegenheiten und bei der gegenwärtigen Stimmung der Gemüther auf die Länge nicht denkbar, wenn sich Oesterreich, als die große Centralmacht, nicht in eine materielle Verfassung setzt, welche nöthigenfalls Ruhe gebieten kann.

4. Das zwischen den Jahren 1817 und 1828 befolgte Reductions-System der Armee ist demnach, selbst in Beziehung auf das finanzielle Wohl des Staates, auf die nächste Zukunft nicht anwendbar.

Die Armee hat im Verlaufe des letztverflossenen Jahres bedeutende Aufbesserungen erhalten. Da der Zuwachs zu dem in der Wirklichkeit, in größerem Maße als die öffentliche Meinung es schätzte, Vorhandenen gekommen ist, so ergibt sich, daß in materieller Hinsicht manches im Anfange des vergangenen Jahres noch Mangelnde bereits erzielt ist, und folglich nicht geschaffen sondern nur erhalten werden darf. Unter die noch nicht erfüllten Bedürfnisse glaube ich besonders ein zweckmäßiges Defensionsystem rechnen zu dürfen. In moralischer Hinsicht bleibt noch Vieles zu wünschen übrig; und eben in der Steigerung der moralischen Organisation des Kriegswesens muß eine der ersten Bedingungen der erhaltenden Kraft gesucht werden, die ich als die Grundstütze alles in bedenklichen und trüben Conjunctionen noch erreichbaren Guten betrachte.

Das Unternehmen ist nicht leicht; es fordert eben so viel Entschlossenheit und Klugheit als materielle Ruhe und folgerechte Ausführung; ein wohlberechneter Gang kann diese allein möglich machen; und um einen solchen Gang reiflich zu erwägen und fortzusetzen, sind geregelte und unbefangene Berathungen unentbehrlich.

In administrativer Hinsicht stelle ich die Lage Ungarns und den im künftigen Jahre abzuhaltenden Reichstag in die erste Linie der zu beachtenden Bedürfnisse.

Die hier kurz erwähnten Gegenstände, die in einen einzigen Hauptzweck zusammenfließen, sind diejenigen, welche Eure Majestät mit gewohnter Weisheit in's Auge zu fassen sich berufen fühlen möchten. Fehlgriiffe in irgend einem derselben würden uns von dem Ziele entfernen, dem wir unverwandt entgegengehen müssen. Wo es die erste und wesentlichste aller Nothwendigkeiten — die Selbsterhaltung — gilt, kann man nicht sorgfältig genug zu Werke gehen, um das Beste zu finden, was menschliche Klugheit aufzubringen vermag. Nur der Rath ist ausgiebig, der in den rechten Zeitpunkt trifft; ist dieser vorüber, so verliert oft der heilsamste seinen Werth.

Im vollen Gefühle der Erfüllung meiner Pflicht wage ich es daher, Eurer Majestät Allerhöchste Aufmerksamkeit auf nachstehende Punkte zu lenken:

In einem Augenblicke, wo eine neue politische Epoche beginnt, muß der Haushalt der Monarchie auf die wahren und richtig erkannten Erfordernisse der nächsten Zeit berechnet werden.

Die dazu nöthigen Erwägungen umfassen die finanziellen, militärischen und administrativen Verhältnisse. Gedeihlich können sie nur in einem und demselben Brennpunkte erhoben, beleuchtet und bestimmt werden. Ein solcher kann nur durch Eurer Majestät Allerhöchsten Willen und unter Höchstdero unmittelbarer Leitung sein Dasein erhalten; und von demselben müssen auch alle Vorarbeiten ausgehen, durch welche Eure Majestät in den Stand gesetzt werden können, über alle wichtigen Fragen die Allerhöchste Entscheidung zu geben.

Mein allerunterthänigster Antrag geht sonach dahin:

„Daß Allerhöchstdieselben mir zu befehlen geruhen, den gegenwärtigen gehorsamsten Vortrag dem Staats- und Conferenz-Minister Grafen v. Kolowrat mitzuthellen, und ihn und mich gemeinschaftlich autorisiren, über die Mittel zur Erreichung des in dieser Arbeit bezeichneten Zweckes Eurer Majestät unsere wohlerrungenen Ansichten zur baldmöglichsten höheren Würdigung und ferneren Ausbildung gehorsamst zu unterlegen.“

Metternich m. p.

Placet.

Wien, 11. October 1829.

Franz m. p.

Ende des vierten Bandes.

